



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



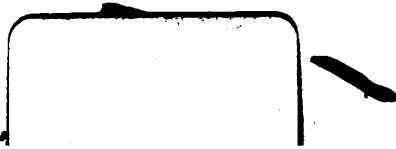
3 3433 06661009 2





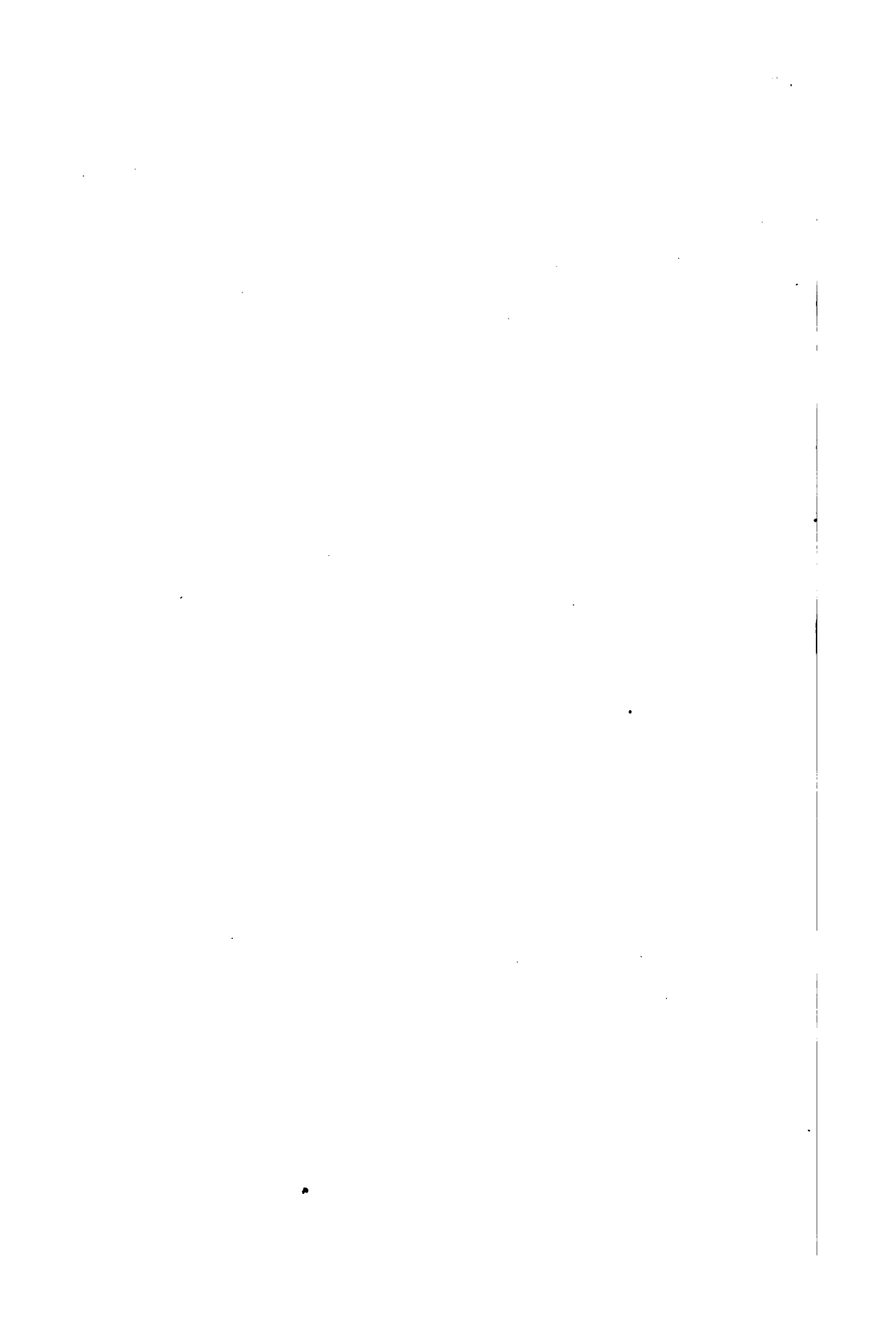
66 B3

Handwritten scribble or signature at the bottom left.



6

2011



8. 131

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE TOURNAI

20

Ms. n. 6 Pl.
L.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI

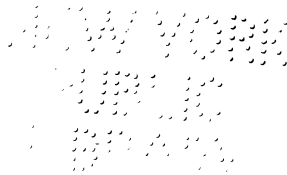
TOME 20.



TOURNAI

TYPOGRAPHIE V^o H. CASTERMAN

LIBRAIRE-ÉDITEUR



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
415659A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1929 L

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

ÉTUDES
SUR
L'ART A. TOURNAI
ET SUR
LES ANCIENS ARTISTES
DE CETTE VILLE

PAR MESSIEURS

A. de la GRANGE
Membre titulaire.

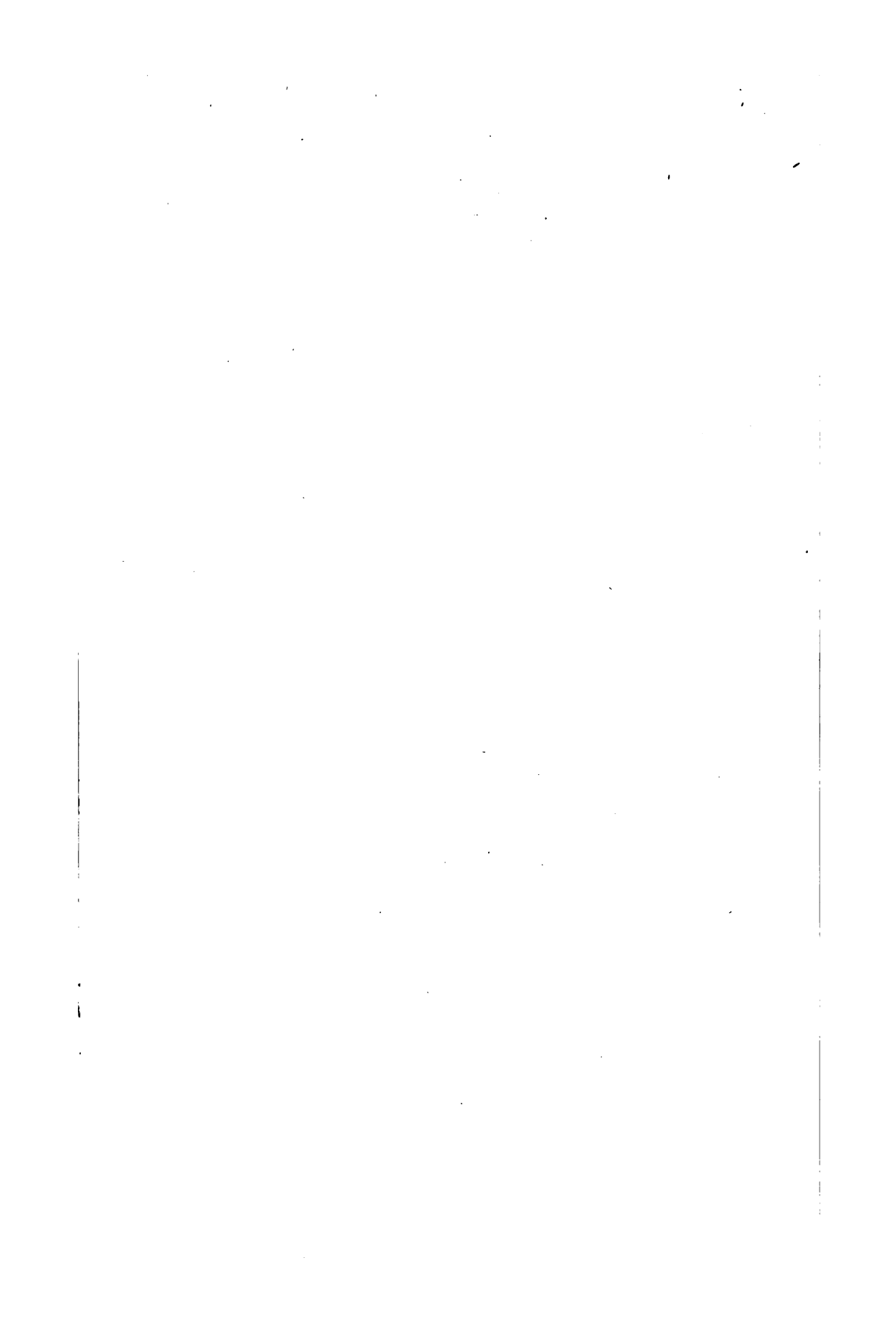
Louis CLOQUET
Membre titulaire.

TOURNAI

TYPOGRAPHIE V^{re} H. CASTERMAN

LIBRAIRE-ÉDITEUR

1887



INTRODUCTION.

Vouloir traiter de l'art et des artistes de notre pays après le travail magistral que vient de publier M. le chanoine Dehaisnes, peut paraître téméraire; et pourtant c'est ce qu'ont tenté de faire les signataires de cet ouvrage. Leur excuse est, qu'ils ont entrepris une œuvre exclusivement tournaisienne : ils ont voulu élever un modeste monument à la gloire de leur ville d'adoption; et s'ils sont restés au-dessous de leur tâche, il ne faut pas en accuser la richesse des documents. Pourtant, quelque imparfait que soit leur travail, ils osent espérer qu'on leur saura gré de l'avoir essayé.

Pour mener à bonne fin un semblable ouvrage, il eût fallu pouvoir parcourir bien des dépôts d'archives; mais ces recherches ne nous étaient pas possibles et nous avons dû nous borner, après avoir glané dans les ouvrages déjà publiés, à étudier avec soin les archives mêmes de la ville de Tournai. Un rapide aperçu des fonds consultés montrera combien vaste était ce travail.

Les pièces de comptabilité de la Ville sont nombreuses : au premier rang nous devons placer les

registres des *Comptes généraux* et ceux des *Comptes d'ouvrages*; les premiers s'étendent depuis 1396 et ne finissent qu'à l'époque de l'Invasion française en 1794; les seconds commencent en 1398 pour finir à la même époque que les précédents. Au point de vue spécial auquel nous envisageons les comptes, ceux de la seconde série avaient une importance capitale : là le comptable inscrivait chaque quinzaine, à côté des sommes payées, le détail du travail avec les noms des artistes et des simples ouvriers qui y avaient contribué.

Pour une foule de travaux spéciaux, la comptabilité s'établissait sur des registres particuliers, que nous avons également examinés. C'est ainsi que nous avons vu successivement le compte de la construction du Beffroi (1395-1400) (1); ceux de la reconstruction du Pont-à-l'Arche (1404-1411); ceux des Fortifications à partir de 1416; les comptes de la construction de la Halle des Doyens (1597), de celle de la Bibliothèque (1758), etc. Les feux de joie, les inaugurations, les funérailles des souverains, les achats d'argenterie, les banquets de magistrats, l'aménagement des écoles et bien d'autres dépenses faisaient l'objet de séries particulières de comptes qui nous sont également passés sous les yeux.

Les *Journaux des Prévôts et Jurés* nous ont fourni, depuis le XV^e siècle, une longue série de contrats que l'on trouvera à la fin de chaque chapitre dans nos annexes. Déjà M. A. Pinchart avait puisé à cette source

(1) Ce compte a été publié en partie dans nos *Bulletins*, par notre collègue B. N. du Mortier.

et publié certain nombre de ces contrats. Nous nous sommes bornés pour ces derniers à en indiquer la date, tenant autant que possible à ne donner que des documents inédits.

Parmi les autres fonds des registres communaux, nous avons ensuite consulté quelques volumes des Consaux et une portion de ceux renfermant les publications du Magistrat. Cette série nous a fourni plusieurs réglemens de métiers que nous avons utilisés en leur lieu.

La série des *Registres de la loi*, ainsi que les testaments, nous ont permis de reconstituer en partie la biographie d'un certain nombre de nos artistes. N'oubliez pas, sous ce dernier rapport, la collection des *Cartulaires des rentes viagères*, en marge desquels le comptable inscrivait fréquemment la date précise du décès des titulaires de rentes ; ces cartulaires commencent en 1342.

Le *Registre de Saint-Luc* nous a fourni la liste des maîtres peintres et des verriers à partir de 1422. Antérieurement à cette date, ce dernier métier semble n'avoir eu que peu de représentants à Tournai ; du moins n'avons-nous rencontré que trois ou quatre noms d'ouvriers qui lui appartiennent incontestablement ; et si M. le chanoine Dehaisnes a pu donner une assez longue liste d'ouvriers qu'il semble rattacher à l'industrie du verre, c'est, pensons-nous, par suite d'une erreur de mot. Presque toujours dans le cours du XIV^e siècle, nous voyons le verre appelé *voire* ou *voirre* ; on disait *voirrièreur* et parfois seulement ver-

rièreur. Quant aux *vairiers* qu'on rencontre en assez grand nombre dans l'*Histoire de l'art avant le XV^e siècle*, nous inclinons à penser que c'étaient de simples marchands ou apprêteurs de *menu vair*, sorte de fourrure fort en usage à cette époque, et qu'ils n'ont rien à faire dans la question d'art.

Un fonds très important, qu'il ne nous a malheureusement pas été loisible d'étudier en entier, est celui des comptes de *tutelle* et d'*exécutions testamentaires*. Pourtant nous en avons vu 2741 ; et ils nous ont fourni de nombreux et curieux renseignements.

Quant aux actes scabinaux, dont plusieurs centaines nous sont passés entre les mains, notre travail a été grandement simplifié par les multiples communications que nous devons à l'extrême complaisance du personnel des archives et de M. le comte P. A. du Chastel, qui étudiait spécialement ces actes lorsque nous nous livrions à nos recherches. Aussi tenons-nous à lui en exprimer hautement notre gratitude, ainsi qu'à nos collègues MM. P. Maquest et Eug. Soil et à M. Alf. Dubois, commis aux archives.

D'un autre côté les comptes d'églises, bien que fort diminués par les saccagements des Iconoclastes en 1566, nous eussent fourni bien des documents du plus haut intérêt. Nous avons surtout pu puiser dans les archives des églises de Saint-Jacques, de Sainte-Marie-Madeleine et de Saint-Nicolas, grâce à la bienveillance particulière des RR. curés de ces paroisses.

Dans ce premier volume nous présentons aux tour-

naisiens d'aujourd'hui plus de six cents de leurs ancêtres, qui ont exercé dans les siècles passés des métiers artistiques comme maîtres ou comme ouvriers, soit environ cent vingt maçons, charpentiers, tailleurs de pierres et architectes ; cent vingt sculpteurs et autant d'escriniers ; deux cents fondeurs, batteurs et graveurs de cuivre, et une cinquantaine des plus habiles ferronniers. Dans un volume suivant nous ferons connaître une foule de peintres et surtout d'orfèvres.

Certes dans leurs rangs les artistes hors ligne ne figurent qu'exceptionnellement ; mais tous sont dignes d'un certain intérêt au point de vue de l'art local, d'autant plus qu'aux siècles passés, personne ne l'ignore, on ne faisait aucune différence essentielle entre les métiers artistiques et ce qu'on appelle de nos jours le grand art, et le plus modeste artisan apportait souvent dans un ouvrage sans prétention un sentiment du beau et une originalité, qui font trop souvent défaut aujourd'hui aux industries artistiques.

Avant de traiter successivement de chacun des métiers en honneur à Tournai, il ne sera pas sans intérêt de jeter sur les arts un coup d'œil d'ensemble aux différentes époques de notre histoire.

Nous reconnaitrons bien vite que la période romane fut la plus glorieuse pour notre ville. Alors que les évêques de Tournai étaient en possession d'une puissance princière, ils firent de la cité un des foyers les plus intenses de vie religieuse et artistique qu'il y ait eu dans la chrétienté. A l'école chapitrale, des disciples de toutes nations se pressaient autour de la chaire d'Odon.

L'abbaye de Saint-Martin ouvrait une des premières et plus importantes écoles de calligraphes et de miniaturistes. Autour de notre admirable cathédrale, dans toutes nos paroisses, des églises s'élevaient selon le style roman, dont Saint-Nicolas, Saint-Jacques, Saint-Quentin, Saint-Brice, Saint-Piat et plusieurs églises rurales gardent d'importants vestiges. L'architecture enfantait les arts subsidiaires; les ivoiriers taillaient des châsses et des couvertures d'évangélistes, et grâce à la munificence de Marguerite de Constantinople, le transept de Notre-Dame se couvrait bientôt de fresques, dont les restes notables naguère retrouvés, comptent parmi les très rares monuments de la peinture murale romane.

Cependant l'œuvre de notre splendide basilique a constitué un style plein d'ampleur et d'élégance, qui se répand au loin, et inspire bientôt, au Nord et au Midi, des monuments de premier ordre : Rolduc d'une part, Cambrai, Noyon, Soissons, de l'autre, ont gardé des preuves de l'influence étendue de notre école d'architecture. Des ateliers de sculpture considérables avaient dû s'organiser pour doter la cathédrale de milliers de chapiteaux historiés, et ses trois portails, d'autant de vastes pages d'iconographie monumentale, effacées, hélas, à l'exception d'une des deux moindres. Ces ateliers, créés à côté de nos riches carrières, cherchèrent un aliment extérieur à leur activité, et leurs débouchés s'étendirent bientôt dans la Flandre et le Brabant jusqu'aux confins de la Hollande, dans le Nord de la France actuelle jusqu'en Picardie. A toutes ces

contrées ils fournirent probablement leurs autels, et certainement leurs fonts baptismaux. Pour ne citer que des épaves, *Lambert de Tournai*, le premier connu de nos sculpteurs, en envoyait à Mons, et ses confrères anonymes, à Deux-Acres, à Saint-Sauveur (dans notre banlieue); à Zedelghem, à Termonde, à Zillebeke (en Flandre); à Saint-Venant, probablement à Cousolre, peut-être à Ribemont, (chez nos voisins du Midi). On peut croire que cet article de notre industrie artistique franchissait la Manche; les fonts de Winchester paraissent provenir de Tournai.

Dès cette époque les ateliers tournaisiens avaient commencé à être, pour une immense contrée, les fournisseurs des monuments funéraires, spécialité qui devait prendre aux siècles suivants un nouveau développement. Le tombeau de sainte Alène, à Forest, ceux de saint Guidon, à Anderlecht et de Saint-Piat à Seclin, la tombe trapézoïdale de la crypte de saint Michel à Anvers, un monument identique à celui-ci que l'on voit dans celle de Ham en Picardie, jalonnent, en quelque sorte, le vaste débouché de nos chantiers funéraires.

A l'époque gothique, l'architecture tournaisienne subit d'une manière non équivoque l'influence française. De cet élément que semble avoir importé l'évêque Etienne, et de l'art roman autochtone, naissent dans la première moitié du XIII^e siècle un des plus beaux chœur de cathédrale qui existe dans le monde, et quelques églises d'un style ravissant, dont celle de Saint-Jacques est le type achevé. Dépourvues de

voûtes, couvertes de berceaux en bois, terminées par un chevet plat, éclairées par des lancettes isolées, géminées, ou en triplet, ornées d'élégants *triforium* et de *clerestory*, ces dernières servirent de modèles à celles qui s'élevèrent bientôt sur le sol flamand, bâties de pierres tournaisiennes. En effet, dès l'époque romane, et surtout aux XIII^e et XIV^e siècles, nos maîtres tailleurs de pierres descendent le cours de l'Escaut et remontent ses affluents, pour aller bâtir des monuments qui portent leur cachet indéniable, à Audenarde, à Gand, à Ypres, à Bruges, à Damme, etc.

Cette école puissante, qui dote à la fois plusieurs provinces d'édifices sans pareils, produit, à côté de ses tailleurs de pierre et d'images, des calligraphes non moins habiles, des verriers capables de garnir dignement les fenêtres du chœur de la cathédrale, des orfèvres en grand nombre dont le chef-d'œuvre est la châsse de saint Eleuthère, le plus beau travail d'orfèvrerie, assure Didron, que nous ait légué le XIII^e siècle.

Tel nous apparaît alors l'art tournaisien. Mais nous n'en pouvons juger que par quelques édifices et de très rares objets mobiliers. Deux châsses représentent seules la splendide orfèvrerie du temps ; et il ne reste presque rien de la sculpture historiée, ni de la peinture murale ; on garde à peine quelques menus fragments des vitraux. Pour comble de malheur, les archives locales sont presque muettes sur cette période de notre histoire artistique.

A partir du XIV^e siècle, les documents sont moins

rare et nos recherches moins stériles. La sculpture a pris chez nous un développement précoce et considérable, et s'est exercée surtout dans les monuments funéraires. Déjà l'on a cité en 1247, le sculpteur Henri de Tournai qui place à l'abbaye de Flines et à celle de Saint-Martin des monuments à la mémoire de Roger de Mortagne. Au siècle suivant les renseignements abondent. Nos sculpteurs sont appelés au loin et investis de la confiance des princes. La comtesse Mahaut emploie Jean Aloul en Artois; Hennequin de le Place reçoit la commande du mausolée de Jean de Bizet de Narbonne; Hennequin de Tournai et deux de ses compatriotes taillent un édifice destiné à recevoir les châsses de la cathédrale de Troyes; Jacques de Brabant, auquel succède Jean Tuscap, est le sculpteur de prédilection de la cathédrale de Cambrai, et exécute le mausolée du cardinal Pierre d'Ailly; Guillaume du Gardin taille le superbe monument de Béatrix de Louvain, destiné à l'église des Frères-Mineurs de Bruxelles; de Kely, un peu plus tard, place à l'église d'Antoing et chez les Cordeliers d'Abbeville deux belles pierres tumulaires encore conservées et consacrées à Jean de Melun et à un seigneur d'Abbeville; Jean Aubert, ivoirier, est sculpteur attitré du roi de France Charles VI. C'est à cette même époque que M. le chanoine Dehaisnes nous montre Ghiselin Carpentier gravant le magnifique sceau du comte Louis de Maele.

C'est par centaines que l'on pourrait compter les mausolées somptueux, souvent princiers, sortis de nos

ateliers. Les statues couchées qu'ils portaient étaient parfois en cuivre, comme celles des évêques Walter de Marvis et Walter de Croix. Bien plus nombreuses encore étaient les belles lames gravées, couchées sur la sépulture de personnages moins considérables, et dont nos concitoyens faisaient un trafic énorme dans le Tournaisis, la Flandre et la Picardie. Elles étaient parfois en cuivre, à l'instar de celles des chanoines Jean et Simon du Portail, exécutées par Lotart Hanaite, et couchées dans le chœur de Notre-Dame; beaucoup plus souvent en pierre, elles portaient toujours l'effigie des défunts tracée avec une vigueur de trait et une grandeur de style saisissantes.

Les frères d'Escamaing, les Rosteleu, Jean de le Halle, Jean Cappe, etc., sont les principaux graveurs de lames en pierre au XIV^e siècle; au siècle suivant nous en rencontrerons une multitude, et nous reproduirons de beaux spécimens d'ouvrage de leur stil.

Presqu'aussi nombreux étaient les bas-reliefs votifs. En étudiant ceux que conserve la cathédrale, Waagen avait jadis reconnu dans ces intéressantes sculptures le germe même et le prélude de l'école flamande des Van Eyck. Dans son récent et monumental ouvrage sur l'Histoire de l'art dans nos provinces, M. le chanoine Dehaisnes n'a pas contredit cette opinion; il a seulement étendu le mérite de cette influence initiatrice à l'Artois et au Hainaut. Le plus remarquable de ces monuments, qui ont été une révélation pour le critique allemand, est celui qui est dédié à Jean du Bos

et à Catherine Bernard ; nous croyons pouvoir l'attribuer à Jean Genoux, et nous ne pouvons nous empêcher d'en rapprocher le tableau sculpté d'Antoing que nous reproduisons p. 158, et celui du musée d'Ypres, cité p. 411.

L'activité singulière de nos ateliers de sculpture, où se taillaient, nous le verrons, non seulement force bas-reliefs funéraires, mais encore quantité de retables d'autel et de jubés, et la faveur dont nos tailleurs d'images jouissent en France, nous donnent le droit de revendiquer une part notable de l'influence que l'on accorde aujourd'hui aux Flandres sur la direction de l'art français, et notre école offre un intérêt tout particulier au point de vue de la théorie récemment émise par M. L. Courajod, et qui attribue la Renaissance française, bien plus à l'action des sculpteurs de nos provinces, qu'à celle des maîtres italiens.

Dès le XV^e siècle les archives paroissiales nous offrent une partie de leurs registres de comptes, et la physionomie artistique de la ville se révèle d'une manière plus vivante. Les églises apparaissent garnies d'un riche mobilier. A l'entrée du chœur s'élève le jubé, ici, sculpté par un Jean Thomas, là, peint par un Lemoine ou un Beaumetiel ; les Campin, les Truffin et leurs élèves décorent les murs du sanctuaire et les nombreux retables historiés dus au ciseau des Sandres ou des Daret. Dans le chœur se dressent les œuvres de nos dinandiers, des candélabres, des lutrins fondus par les Lefebvre et ses émules ; autour de tous les autels s'élèvent ces magnifiques appareils

en cuivre supportant les courtines, que les Lescuyer, les Cachet, les Gramellemont, les de Gand exécutent non seulement pour les églises de Tournai, mais aussi pour celles de Saint-Omer, d'Anchin, de Cambrai, d'Arras, etc.

Après avoir été pratiquée dans nos murs par les de Croisilles, artésiens d'origine, la fonte des cloches devient une industrie tournaisienne, aux mains des de Gand et des Maigret, qui auront pour successeurs, les Colin et les Barbieux. Alors fleurit la gilde de Saint-Luc, composée de peintres et de verriers, et dont nous parlerons longuement dans notre second volume. La polychromie rehausse toutes les œuvres de la sculpture, les parois intérieures des édifices, et jusqu'aux façades extérieures de certaines constructions, comme la *maison des échoppes de la Ville*. Alors nos fabriques de tapis offrent une puissante activité et fournissent à toute l'Europe des produits dont nous laissons à d'autres, plus compétents que nous, le soin de faire l'histoire; les orfèvres se comptent par centaines dans nos murs, et les maisons bourgeoises offrent une richesse étonnante en argenterie, œuvres d'art et mobilier, que révèlent les comptes d'exécutions testamentaires.

A la renaissance, Quentin Ratte construit la nouvelle Halle aux draps; nos sculpteurs travaillent encore avec activité; les Van Biervliet font les sculptures du jubé de Saint-Julien à Ath, et les Hideux élèvent celui de Sainte-Gudule à Bruxelles; mais déjà ils ne suffisent plus au grand œuvre de celui de notre cathédrale, dont on charge Floris d'Anvers.

Cependant les du Hem, les Maldeurée, les de Gand et les Van Horcque soutiennent le renom de notre vieille dinanderie. Les Joncquoy, les Tifferie, les Vléricq sont les pâles représentants d'une école de peinture à la tête de laquelle avait brillé le grand Roger de la Pasture. Le mobilier de cette époque gardait un cachet traditionnel remarquable; nos recherches n'ont fait qu'effleurer l'histoire du meuble tournaisien et laissent une ample moisson à l'un de nos confrères qui creusera le sujet plus profondément que nous.

Aux derniers siècles enfin l'architecture bourgeoise, pratiquée par des charpentiers comme Théry et Herscap, garde une certaine originalité, et l'on voit s'élever quelques églises conventuelles, notamment celle de Saint-Martin, conçue dans un style somptueux mais exotique, qui n'a guère rien de commun avec l'histoire de l'art local. Les Pourbus, les Van Oost et les Patinier sont appelés à suppléer à l'insuffisance de nos peintres qui portent des noms obscurs : Ladam, Van den Steen, Tréfer, Spicq, Segar, Delmotte, de Gravelines, Berlaimont, Michaux, Duvivier, etc.

Depuis le moyen-âge les arts ont graduellement perdu leur éclat; au point que nos églises, qui sont notre principale richesse artistique, sont restées jusqu'en ces derniers temps aussi pauvres d'œuvres d'art que les avait laissées le saccagement des Calvinistes et les déprédations des Révolutionnaires; et que naguère il fallut chercher à l'étranger des maîtres pour rétablir à Tournai l'enseignement du dessin. Mais déjà les

temps sont changés ; la vie artistique renaît dans nos murs, et présage un avenir plus honorable que le passé le plus proche, sinon digne d'un passé lointain et glorieux.



ÉTUDES
SUR
L'ART A TOURNAI
ET SUR
LES ANCIENS ARTISTES
DE CETTE VILLE

CHAPITRE I

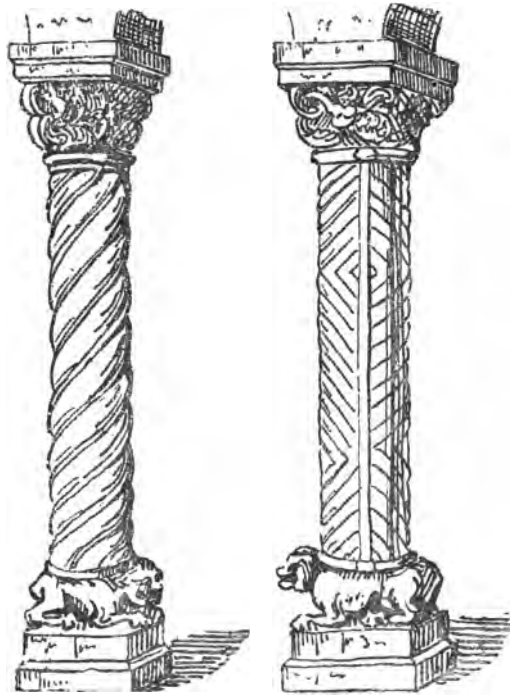
LES ARCHITECTES, LES MAÇONS ET LES TAILLEURS
DE PIERRE.

I. — Époque romane.

L'église de Notre-Dame à Tournai, la seule de la Belgique qui ait été bâtie pour servir de cathédrale, tient la première place parmi les antiques monuments de notre pays, par la grandeur de ses proportions, l'austère majesté de son architecture et sa haute antiquité. Debout depuis environ huit siècles, elle traversera les âges comme un témoin d'un état de splendeur que jamais Tournai ne reverra.

Elle est le chef-d'œuvre d'une des grandes écoles d'art de la chrétienté, qui, aux XI^e et XII^e siècles, répandit au loin son influence. L'église abbatiale de

Rolduc près d'Aix-la-Chapelle fut en effet, selon Mgr Voisin (1), érigée (1107) sous l'inspiration de cette école par Aibert, fils d'Amaury d'Antoing. Ce chanoine tournaisien, après avoir construit dans notre ville une église qui fut le berceau de l'abbaye de Saint-Médard (2),



Piliers de la crypte de l'abbaye de Rolduc remarquables par leur ressemblance avec ceux de la cathédrale de Tournai.

se retira à Rolduc, où il jeta les fondements d'une magnifique église à la prière d'une riche et noble dame

(1) Anc. manus. de l'abbaye. V. nos Bull t. xv.

(2) Chan. Dehaisnes. — *Histoire de l'art dans les Flandres, le Hainaut et l'Artois avant le XV^e siècle*, p. 108.

qui « revenait de Tournai, » comme le dit un document de l'époque (1). On a souvent relevé la ressemblance qu'offre la crypte de cette basilique (la seule partie primitive qui subsiste) avec notre cathédrale.

Cette école n'eut pas moins de succès dans le Nord de la France actuelle, que nos carrières approvisionnaient déjà, et où l'on estimait fort nos tailleurs de pierre, experts en l'art de mettre en œuvre de si riches matériaux. La pierre de construction et particulièrement le marbre de Tournai, se transportaient à des distances étonnantes; ainsi l'on peut voir au delà d'Amiens, dans l'antique église romane de Nesle, des fûts prismatiques en pierre tournaisienne, employés à supporter les voûtes de la crypte, et servant d'appui à des chapiteaux presque barbares, qui nous reportent au commencement de la période romane (2).

On connaît les rapports qu'amena entre Tournai et Noyon la réunion momentanée des deux diocèses sous la crosse d'un même évêque. L'antique cathédrale de cette dernière ville offre dans les bras de son transept la belle disposition en hémicycle qui caractérise la nôtre. Celle de Soissons présente encore un croisillon demi-circulaire du côté méridional, et ce transept, d'une rare beauté, possède, comme ceux de notre église-mère, un bas côté avec galerie voûtée et triforium. M. J. Houdoy (3) a depuis longtemps fait remarquer, que l'église Notre-Dame de Cambrai, détruite par le feu en 1148, et réédifiée par l'évêque Nicolas de Chièvre, offrait un transept arrondi à ses deux extré-

(1) V. *Revue de l'art chrétien*, 1861, p. 586

(2) Ces colonnes, trop étroites pour les chapiteaux qu'elles supportent, paraissent provenir d'un autre monument, encore antérieur à la crypte.

(3) *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

mités comme celui des deux précédentes, et reproduisait ainsi la disposition la plus caractéristique du chef-d'œuvre de l'École de Tournai. Mgr Voisin, et après lui M. le chan. Dehaisnes (1), fait observer des rapports étonnants qui existeraient même entre la cathédrale de Laon et l'architecture tournaisienne, rapports qui s'expliqueraient par cette circonstance, que Walter de Mortagne, après avoir été écolâtre et doyen du chapitre de Tournai, devint évêque de Laon en 1153. On cite comme trait de ressemblance les galeries des belles tours de Laon, auxquelles on compare celles de la tour de notre église de Saint-Jacques (2).

Les exemples que nous venons de citer prouvent la puissance acquise à l'époque romane par l'antique école de Tournai. Dom Pitra (3) affirme, qu'il est hors de doute, que notre école épiscopale florissait dès les origines de la monarchie française. Le chanoine de Smet avance, qu'elle fut fondée sous saint Eleuthère et saint Médard, tous deux disciples de saint Remy, et qu'elle acquit une grande importance. L'invasion des Normands éteignit ce premier foyer artistique.

Au X^e siècle, malgré le transfert à Noyon du siège épiscopal, les chanoines de Tournai ressuscitèrent leur ancienne école; elle acquit une grande réputation vers la fin du XI^e siècle. *Odon*, appelé à en prendre la direction, vit plus de deux cents jeunes gens se presser autour de sa chaire, venus de la Flandre, de la Bour-

(1) Ouvrage cité, p. 109.

(2) L'analogie existe en effet dans l'étage supérieur de cette dernière; toutefois, il ne faut pas perdre de vue, que cet étage est moderne (1840), et qu'on ignore s'il reproduit fidèlement le couronnement primitif de la tour.

(3) *Vie de saint Léger*.

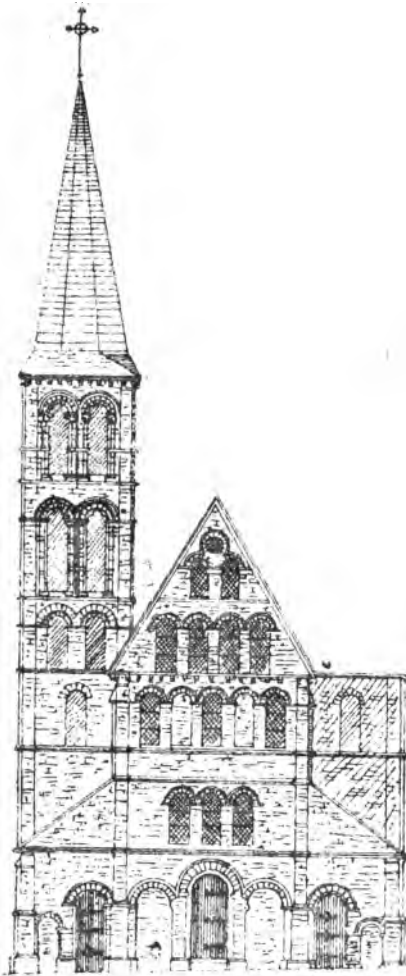
gogne, de la Normandie, de l'Italie et de la Saxe. L'architecture faisait partie de son enseignement, et il y a lieu de croire que les nefs de la cathédrale s'élevèrent sous l'inspiration de cet illustre écolâtre, qui devait un peu plus tard, comme abbé de Saint-Martin, organiser dans ce foyer de science la transcription des manuscrits.

Les monuments de notre école romane trahissent une origine reculée; ils offrent des réminiscences gallo-romaines; ils accusent comme point de départ l'imitation de ceux de l'architecture antique, qui étaient assez nombreux sans doute dans la cité nenvienne; la superposition de nombreux étages de galeries, propres à ces édifices comme on le verra plus loin, et des rappels de la volute classique, fréquente dans leurs chapiteaux, sont des traits non équivoques de cette influence romaine. Elle offre en même temps un caractère austère et une pauvreté relative d'ornementation sculpturale, qui tient du génie septentrional, et que contribua à maintenir dans la suite, comme le remarque M. le chan. Reusens (1), l'influence de l'ordre puissant et sévère de Cîteaux.

L'histoire nous a conservé le souvenir de la splendeur princière de l'évêché de Tournai, depuis son rétablissement jusqu'à l'illustre pontife Walter de Marvis. Le style roman se développa largement sous nos évêques et produisit non seulement cette basilique, qui reste une des plus belles œuvres architecturales de l'univers, mais encore des églises paroissiales, qui en étaient comme les images en miniature.

(1) *Eléments d'archéologie chrétienne.*

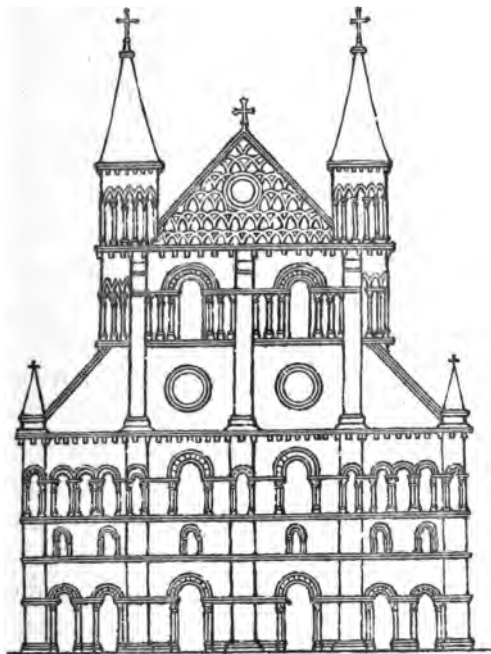
On n'a peut-être pas assez remarqué la ressemblance curieuse qui existait entre l'ancienne église de Saint-



Façade restaurée de l'église de Saint-Piat.

Piat et l'église mère. Qu'on restaure par la pensée la tour de Saint-Piat en modifiant son étage supérieur ;

qu'on se figure à ses côtés sa sœur jumelle, dont la base existe et qui n'a sans doute jamais été achevée; qu'on élève en esprit, entre ces deux tours élancées, une autre, plus grosse et carrée également, qui devait certainement prendre place au-dessus de la croisée



Façade restaurée de la Cathédrale.

dans les projets du maître de l'œuvre, (lequel lui a ménagé dans la construction de solides supports); qu'on rétablisse enfin, comme l'a fait Renard en dessin, dans la façade odieusement remaniée de nos jours, les quelques étages de petites baies romanes dont il reste encore des vestiges assez clairs : l'église de Saint-Piat offrira alors, vue de face, une sorte de réduction de la

cathédrale, dont la façade principale possédait, comme on sait, cinq zones superposées de baies en plein cintre remplacées successivement par une série d'ordonnances plus ou moins correctes.

Le style roman du XII^e siècle, tel que le concevait l'École chapitrée tournaisienne, se retrouve encore à Saint-Quentin, aux parties qui ont échappé aux remaniements du XV^e siècle, dans le dispositif austère des hauts murs de la nef et du chœur, dans le triforium à plate-bande du transept, et dans la superbe lanterne dérobée aux regards par la grande voûte relativement récente de la croisée. Ici, toutefois, se montre déjà l'aube de la transition. Mais le style roman pur se retrouve à l'église de Saint-Brice, dans quelques vestiges de la basilique primitive, bâtie à l'époque de la cathédrale, avec ses petites nefs à étages, dont une travée est encore visible contre la tour. Un vestige non moins ancien et bien plus important est le chevet du chœur de l'église de Saint-Nicolas, si curieux avec son abside polygonale, que couronne une corniche circulaire portée sur de sveltes modillons. Ces quatre portions d'églises et la partie inférieure de la tour de Saint-Jacques sont, après la cathédrale, tout ce que l'architecture religieuse de l'époque romane nous a laissé en ville, son spécimen le plus complet, l'église de Saint-Pierre, ayant été rasé au commencement de ce siècle.

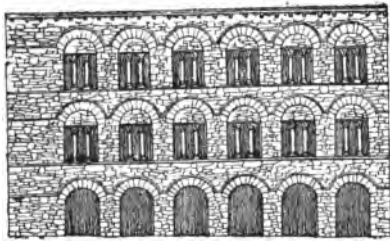
On en trouve quelque vestiges encore dans les paroisses rurales de la contrée. L'humble chapelle d'Esquelmes paraît le plus antique entre les oratoires champêtres de l'époque; l'église de Deux-Acren offre un spécimen important du style roman primaire. Citons encore celles d'Hellebecq, de Warchin et de Wannebecq, qui gardent des parties romanes. Celle de Froyennes, leur contemporaine, n'a disparu qu'en 1840;

on voit encore dans ce village, comme à Gallaix, à Saint-Sauveur, à Deux-Acren, à Wannebecq, des baptistères romans, qui témoignent de l'antiquité de ces paroisses.

Le XVII^e siècle a vu disparaître l'importante église romane de l'abbaye de Saint-Martin, qui, bâtie au sommet de la colline, dominait le ville avec ses deux tours jumelles, figurées sur les anciens plans perspectifs de Strada et de Guicciardin.

En fait d'architecture civile, Tournai possède les plus anciens monuments qu'on connaisse en Belgique.

On a souvent signalé la remarquable ordonnance de baies en plein cintre qu'on distingue encore au coin de la rue des Carliers, dans un vieux mur d'une maison qui aurait été, selon la tradition, habitée par saint Piat. On y découvre trois étages superposés de six arcades en plein cintre, d'un caractère très imposant, qui abritaient autrefois autant de baies partagées en trois ouvertures par d'élégantes colonnettes.



Façade romane de la rue des Carliers.



Pignons romans de la rue Barre Saint-Brice.

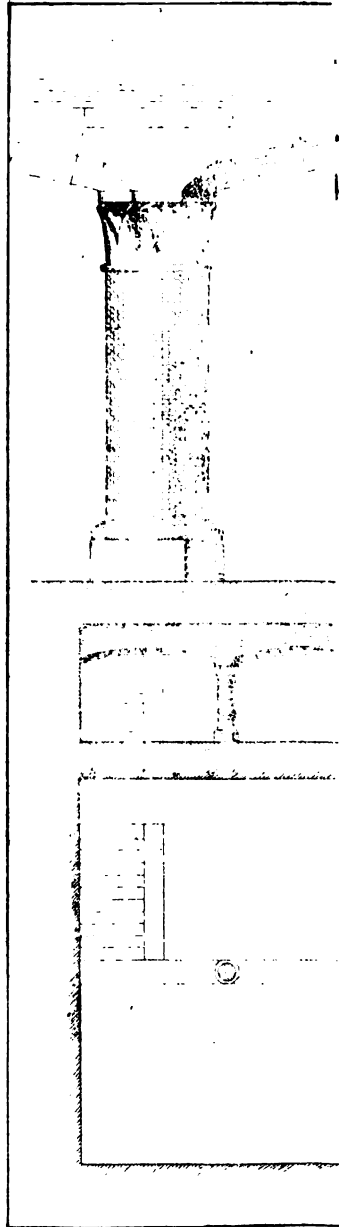
Le double pignon roman de la rue Barre-Saint-Brice(1), qui semble à peu près contemporain de cette dernière construction, offre des baies jumelles, comprises entre des cordons horizontaux. On a démoli en 1862, à l'angle des rues de Cordes et des Campeaux, une autre maison romane, dont un croquis a été publié par Bozière(2).

On peut se figurer l'intensité du mouvement artistique qui s'était produit autour de l'opulente église de Notre-Dame et de ses succursales. Malheureusement les documents écrits ne nous donnent les noms d'aucun des chanoines qui ont présidé à ces ouvrages superbes, ni des artisans qui travaillaient sous leurs ordres. La légende humoristique accréditée par le spirituel bibliothécaire de la Ville, qui nous montre dans le personnage sculpté sur un chapiteau de la cathédrale Karl Mayak, le prétendu maître de l'œuvre de la cathédrale de Tournai et de celle de Noyon, nous donne la mesure de l'état des connaissances acquises à cet égard.

L'évêque Etienne, qui occupait le siège de Tournai en 1190, après avoir relevé la première basilique de Sainte-Geneviève à Paris, (remplacée par le Panthéon récemment sécularisé), édifia la ravissante chapelle de l'Evêché, véritable bijou d'architecture, qui inaugure le style de transition; le même prélat couronna l'œuvre du transept, en posant la clef de voûte de la croisée,

(1) L'un des deux est devenu la propriété de la Ville et est en voie de restauration.

(2) *Tournai ancien et moderne*, p. 264.



Q U E S T I O N S

qui fait planer le nom de Notre-Dame à quarante-trois mètres au dessus du sol. Ce transept est la partie vraiment incomparable de la cathédrale. Quelle hardiesse, dirons-nous avec M. le chan. Huguet, dans ces énormes piliers partant de fond pour soutenir les grands arcs doubleaux ; quelle variété dans les voûtes qui se succèdent, depuis ces antiques et puissantes nervures qui couvrent si curieusement les absides en hémicycle, jusqu'aux nervures en arcs d'ogives qui s'élancent au sommet de la croisée. Selon notre vénéré Vice-Président, le transept serait contemporain des nefs, mais on y aurait ajouté au XII^e siècle les voûtes et les tours ; il rapporte au XI^e siècle les deux premiers ordres de galeries aux hémicycles ; le travail de remaniement comprendrait aussi, selon lui, les grands piliers partant de fond.

La gracieuse chapelle de Saint-Vincent, bâtie en 1190, est singulièrement remarquable, en ce qu'elle offre déjà, en ses voûtes aux nervures ramifiées, en ses piliers à groupes de colonnettes, l'épanouissement des formes gothiques, et prouve que l'Ecole de Tournai ne s'est laissé devancer par aucune autre du continent.

Un magnifique palais épiscopal dût s'élever autrefois à côté de cette chapelle, rebâti au XV^e siècle par Guillaume Filastre. Du monument primitif, on ne conserve que trois étages superposés de souterrains ; le plus profond offre un exemple non moins remarquable, au point de vue de l'art architectonique, que la chapelle de Saint-Vincent dont il semble contemporain. Il possède deux nefs en berceau très surbaissé, séparées par une épine de colonnes légères ; celles-ci reçoivent la charge des voûtes par l'intermédiaire d'arches plus surbaissées encore. Le galbe svelte des supports, la faible flèche des arceaux bandés entr'eux, l'envergure

du double berceau, étonnent par leur hardiesse, même si l'on oublie un instant la haute antiquité de cet ouvrage, curieux à rapprocher des caves de l'hôtel-de-ville. Ce sont des architectes consommés, et placés à la tête des progrès de leur temps, qui ont jeté les bases de ce palais épiscopal, dont on ne garde que ce fragment peu connu.

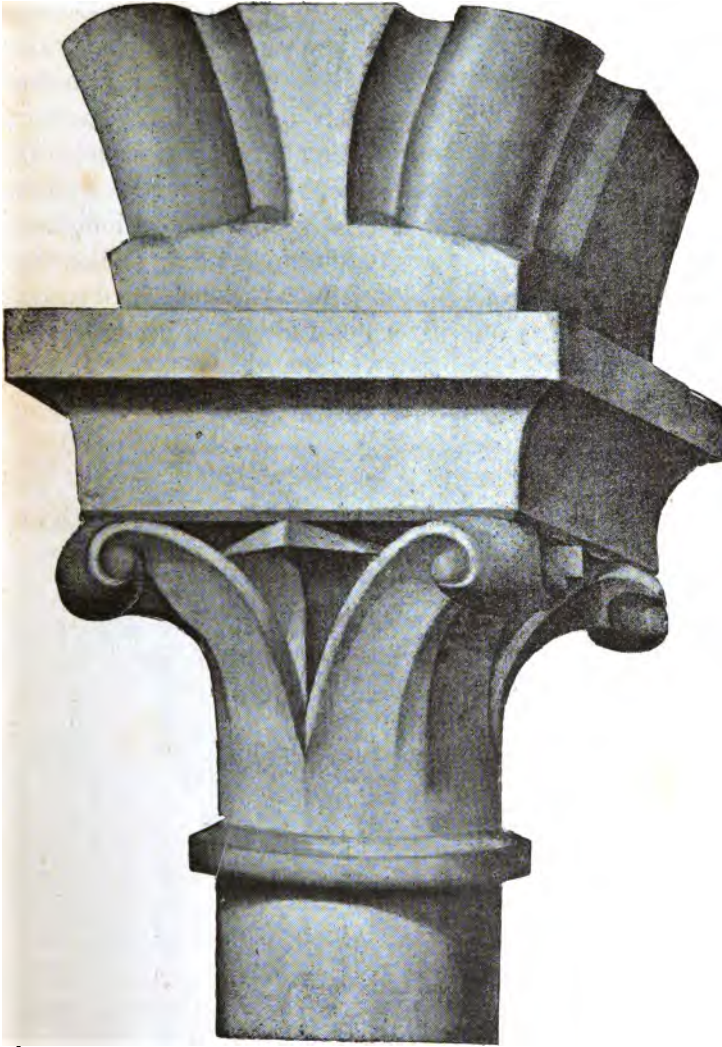
On constate à Tournai, entre le style roman et le style ogival, une transition lente, une progression continue, propre à une école qui grandit et se transforme en restant maîtresse d'elle-même. Aussi beaucoup de nos monuments de la période gothique se rattachent-ils à ce style intermédiaire, mélangé de plein cintre et sobre dans l'application du système de la voûte en arcs d'ogives, auquel on a donné le nom de *style de transition*. Ce n'est que dans le chœur de la cathédrale, que le style nouveau du XIII^e siècle arrive à son développement complet; encore reste-t-il empreint d'une sévérité remarquable.



II. — Transition et époque gothique.

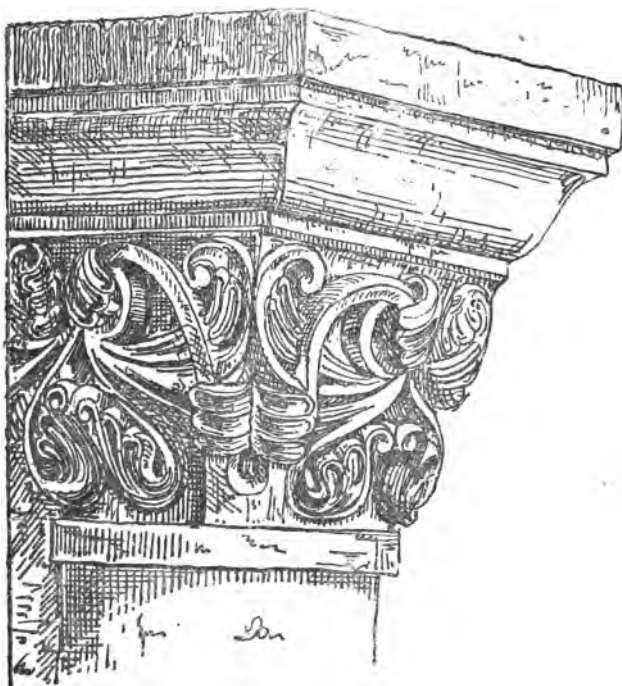
Il est juste de reconnaître à la France le mérite d'avoir inspiré, dans une certaine mesure, notre école gothique. L'influence française, qui s'explique politiquement par la fidélité constante de la cité à la couronne, et dont l'action se manifeste à l'évidence sous l'évêque Etienne, reste empreinte dans les nombreux monuments tournaisiens élevés au XIII^e siècle. Le beau chœur de la cathédrale offre notamment une

parenté étroite avec ceux des grandes cathédrales de France.



Type de chapiteau tournaisien à crochets.

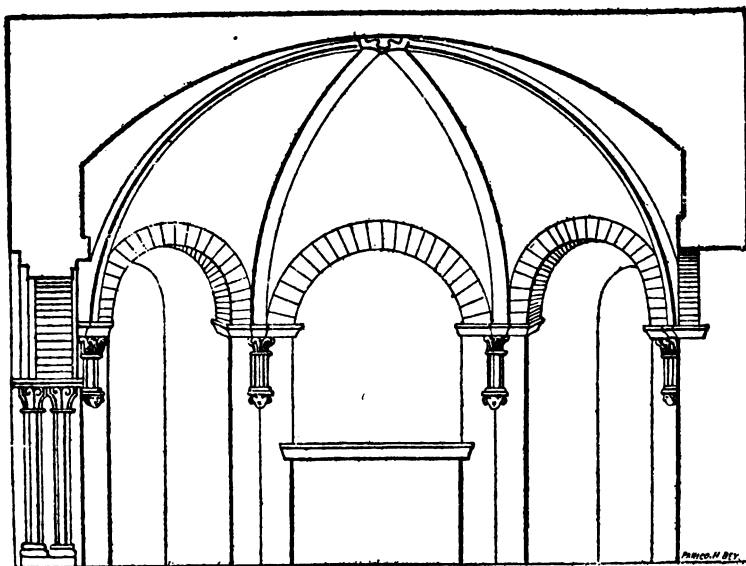
Dans les divers styles d'architecture, la colonne joue un rôle important, et en quelque sorte typique ; or les monuments élevés par l'Ecole de Tournai à l'époque dont nous parlons offrent une colonne toute française, caractérisée par le *chapiteau à crochets*. La corbeille évasée et ronde est débordée par le tailloir carré ou polygonal, dont les saillies triangulaires sont soutenues par les enroulements des extrémités des feuilles qui garnissent le chapiteau. Ce type se rencontre partout où l'art tournaisien étend son influence, c'est-à-dire tout le long du cours de l'Escaut et de ses confluent, depuis Valenciennes jusqu'à la frontière hollandaise. Pour juger de la signification de ce fait,



Chapiteau roman de la cathédrale de Tournai. Type de chapiteau cubique historié.

il suffit de considérer les différences radicales que présentent ailleurs les mêmes éléments d'architecture. Ainsi, dans toute l'école mosane, depuis Dinant jusqu'à Maestricht, on trouve un chapiteau essentiellement distinct; son tracé général résulte du raccordement d'un prisme naissant du tailloir, et d'une pyramide renversée, qui se noie dans le fût.

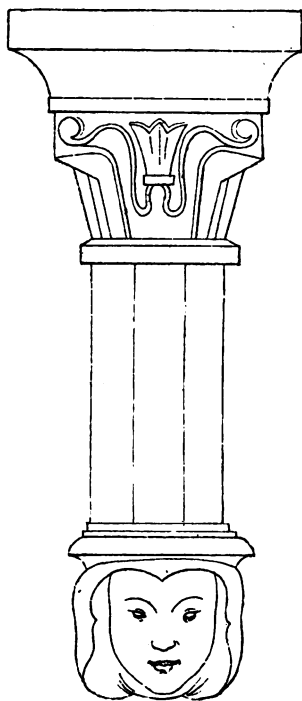
Remarquons, que ce chapiteau à crochets succède chez nous à un autre d'un caractère tout autre, savoir au *chapiteau cubique* à surface richement décorée, que le XI^e siècle a répandu à profusion dans les nefs de la cathédrale. La transition est marquée par un



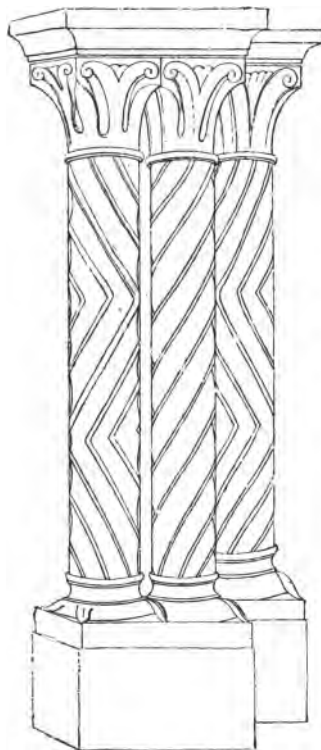
Chapelle de saint Macaire, dans la crypte de l'église de Saint-Bavois à Gand.

type intermédiaire, fort curieux. Il garde aux angles les arêtes verticales du chapiteau cubique, et sa sculpture reste peu saillante, presque superficielle, mais

offre déjà, dans son décor plus simple, le quadruple système de volutes s'enroulant sous les angles de l'abaque. Tel est le chapiteau des grandes colonnes des hémicycles de la cathédrale. Nous le retrouvons ail-



Encorbeillement des voûtes à la chapelle
Saint Macaire dans la crypte
de St-Bavon à Gand. Type de chapiteau
cubique à volutes.

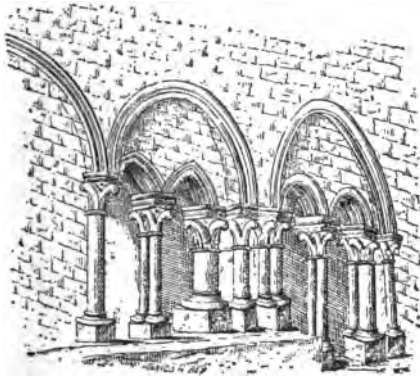


Abbaye de Saint-Bavon à Gand.
Type de chapiteau cubique à crochets.

leurs, notamment à Gand, dans la crypte de Saint-Bavon, aux encorbeillements de la chapelle de Saint-Macaire. Ne nous en étonnons pas ; il est plus que probable, comme nous allons le voir, que cet édifice,

ainsi que tant d'autres monuments flamands de l'époque, est dû à l'école tournaisienne. Il en est de même de l'antique abbaye de Saint-Macaire, où nous rencontrons en foule le même chapiteau cubique à volutes.

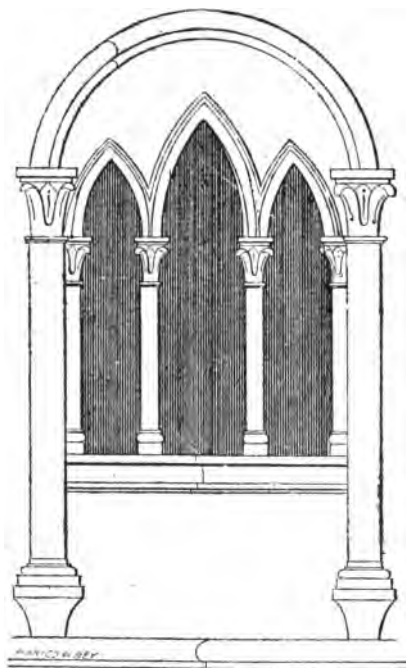
Les pierres des carrières de Tournai descendirent le cours de l'Escaut et remontèrent ses affluents. Nos maîtres de carrières allèrent construire à Audenarde, (Sainte-Walburge et N.-D. de Pamele); à Deynze,



Abbaye de Saint-Macaire et de Saint-Bavon, à Gand.
(Parties offrant le chapiteau à crochets.)

(église Notre-Dame); à Gand, (Saint-Nicolas, Saint-Jacques, crypte de Saint-Bavon, Saint-Macaire, le Biloque, etc.); à Ypres, (Halles et Saint-Martin); à Courtrai, (Notre-Dame); à Bruges, (Notre-Dame); à Harlebeke; à Furnes, (Saint-Nicolas); à Damme, (église de Notre-Dame), etc., des monuments du même style que les églises du Tournaisis, représentant autant

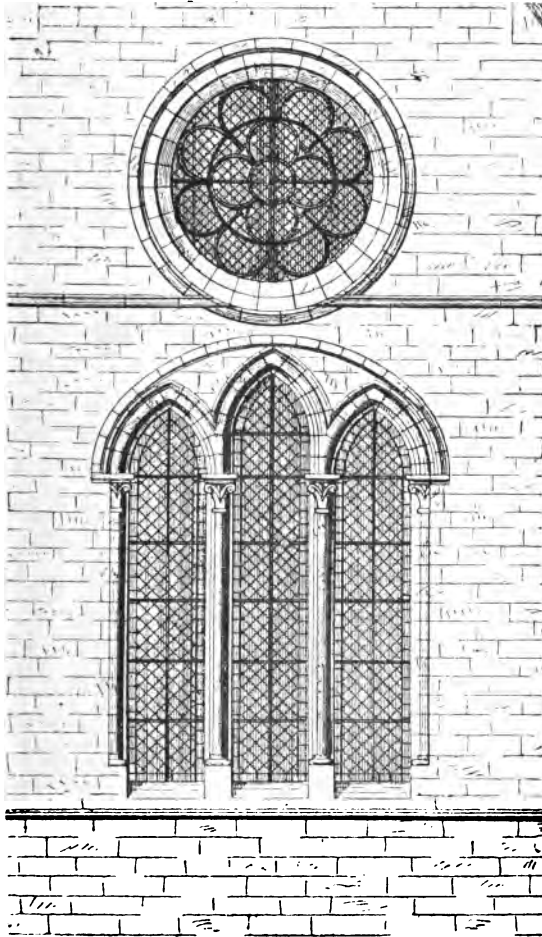
de légitimes rejetons de l'église-mère de Tournai. Les ressemblances les plus frappantes attestent la parenté de tous ces édifices. Signalons comme exemples l'analogie qui existe entre le pignon de Saint-Quentin de Tournai, flanqué de deux tours, et ceux de Notre-Dame à Bruges et de Saint-Nicolas à Gand; la pré-



Triplet de l'église de Saint-Nicolas, à Gand.

sence, au-dessus de la croisée de cette dernière église, d'une lanterne rappelant d'une manière remarquable celle de notre cathédrale, et malheureusement cachée comme celle de l'église de Saint-Quentin; la ressemblance du triforium de N.-D. de Pamele à Audenarde avec la belle galerie de notre église de Saint-Jacques;

enfin le triplet ogival, encadré dans un plein cintre, caractéristique du style tournaisien de transition, qui



Triplet de l'église de Saint-Jacques, à Tournai.

se retrouve à Pamele, à Saint-Nicolas de Gand et jusqu'à Damme. L'ancienne église abbatiale de Damme,

dont il reste quelques vestiges, et qui a été élevée de nos pierres si loin de nos carriers, offrait elle-même le fidèle cachet de notre art local.

Nous ne craignons pas d'affirmer, que les pierres de ces monuments venaient toutes sculptées de nos chantiers. En cet état leur transport à pareille distance était déjà d'une difficulté assez prodigieuse; on comprend quelle faute c'eût été, de les expédier brutes au fond des Flandres, quand on sait combien le dérochement des pierres fort ouvragées en allège la masse.

« Pour ce qui regarde nos principaux monuments du XIII^e siècle, dit Verschelde dans ses *Anciennes maisons de Bruges* (1), nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils émanent d'architectes étrangers à nos Flandres... peut-être de Tournai. L'architecte de l'abbaye de Damme, maître Eustache, représenté dans un tableau de Pierre Pourbus, porte un nom évidemment wallon. » La tour primitive des Halles était en pierre de Tournai, et notre auteur croit que son architecte était de notre ville. Nos ouvriers ont été appelés en bien des villes de Flandre. Nulle doute, par exemple, que les tailleurs de pierre tournaisiens n'aient figuré en grand nombre dans les rangs de cette armée d'ouvriers, qui afflua du dehors pour élever les Halles d'Ypres, bâties en grande partie de nos pierres; ces ouvriers étaient si nombreux, qu'on paya en une seule semaine quarante-deux livres pour achat et réparation de trois mille six cent vingt marteaux (2), chose à peine croyable!

(1) V. *Annales de l'Émulation*, 1871, p. 40.

(2) V. Chan. Dehaisne, *ouv. cité*, p. 157.

En ce qui concerne les églises tournaisiennes de cette époque, elles se distinguent par la hardiesse de leur construction, la sévérité et l'acuité de leurs formes, la pureté et l'élégance de leurs lignes. Les supports sont des colonnes monocylindriques peu élancées, avec soubassements ronds, bases à scotie profonde et chapiteaux à crochets; leurs arches sont d'une belle portée et d'un profil large; les hauts murs, en moellons irréguliers, sont d'une hardiesse extraordinaire, peu épais, creusés de couloirs derrière les élégants triforiums et entre les doubles galeries qui, à la claire-voie, remplacent les fenêtres; les chevets sont plats, percés du solennel triplet; les portes sont à voussures et les fenêtres, à boudins, sont parfois géminées. Le clair-étage qui distingue les plus élégants est formé d'arcades étroites, terminées par de petites lancettes; celles-ci portent souvent sur des colonnettes élancées; au peu d'importance donnée à l'ogive, on sent que ces galeries dérivent directement de la platebande qui caractérise le triforium de la fin de la période romane.

Tels sont les traits saillants du style tournaisien à cette époque.

Le milieu du XIII^e siècle fut une période de grande prospérité pour la ville de Tournai. La paix dont elle jouit à la suite de la bataille de Bouvines favorisa son commerce et amena l'érection de nouvelles paroisses et la fondation de différents cloîtres, qui signalèrent le glorieux épiscopat de Walter de Marvis. Non content de rebâtir d'une manière splendide le chœur de la cathédrale, l'église de Saint-Jacques et une partie de celle de Saint-Nicolas, ce prélat dota de temples remar-

quables les nouvelles paroisses de Sainte-Marguerite, de Saint-Nicaise et de Sainte-Marie-Madeleine. A cette époque furent reconstruits les cloîtres de l'abbaye des Prés (1230), du couvent des Frères-Mineurs (1240) et du Béguinage de la Madeleine.

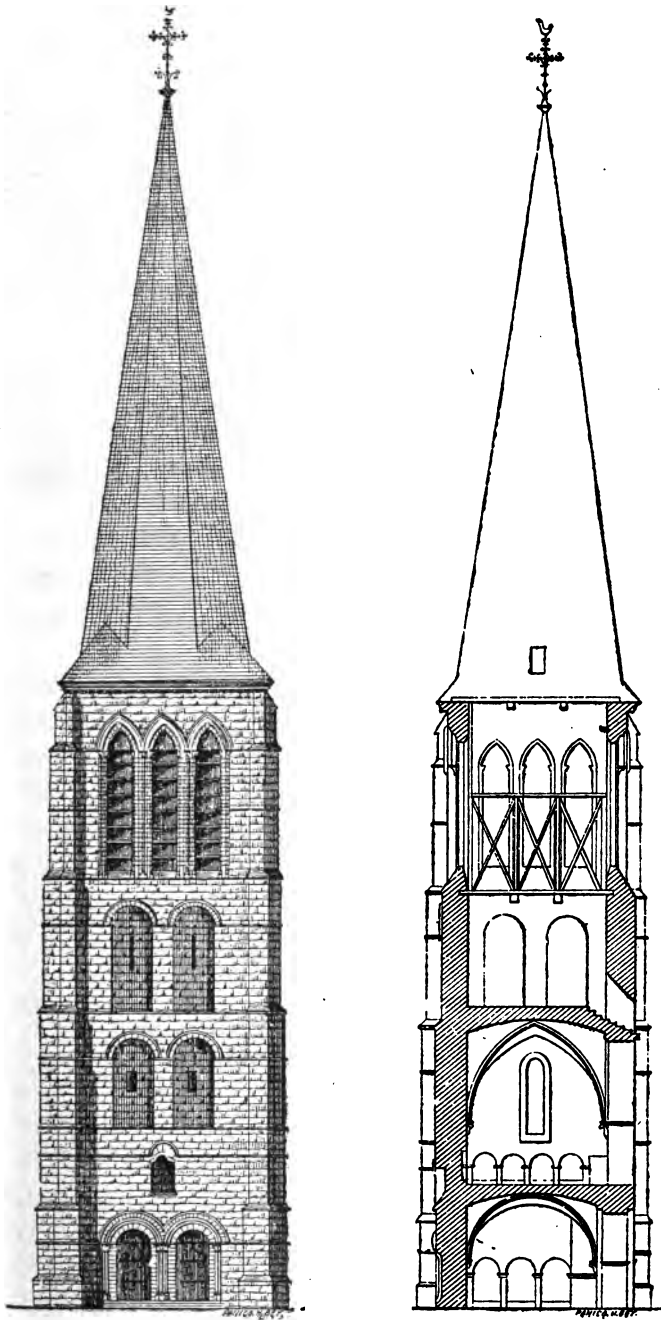
Aux environs de Tournai, Antoing voyait se dresser depuis peu à côté de son château seigneurial, type si remarquable d'architecture militaire, une belle église, rasée comme celle de Saint-Pierre en ville. Ces deux rares monuments complets d'une époque sans rivale ont dû leur ruine au siècle même qui a inauguré la restauration de nos anciens édifices.

Çà et là, dans les campagnes du Tournaisis, s'élevaient de plus modestes édifices conçus dans le même style; on en trouve des vestiges, notamment, dans l'église de Vezon, à moitié détruite il y a une vingtaine d'années, pour cause d'agrandissement, et dans la *ferme du Temple* à Saint-Léger.

Malheureusement, nous savons peu de choses sur cette brillante époque, qui vit un épanouissement artistique sans exemple dans l'histoire de Tournai. Un éternel oubli semble s'étendre sur les noms des artistes qui ont bâti et décoré tant d'édifices, à l'âge d'or de l'architecture. Nous devons toutefois mentionner un nom, celui d'*Arnould de Binche*. Hennuyer de naissance, on lui doit une œuvre étrangère, il est vrai, à notre ville, mais non à notre école, l'église de N.-D. de Pamele dont il fut l'architecte en 1243.

Nous connaissons, par un curieux extrait du livre des Bans et ordonnances de la ville (1), des maîtres maçons qui furent chargés de la construction d'une partie du mur de l'enceinte de la ville, agrandie à la fin du

(1) V. Bozière, p. 43.



Tour de l'ancienne église d'Anvoing.

XIII^e siècle (1). Ces artisans peuvent vraisemblablement être assimilés à des architectes, car on sait qu'au moyen-âge l'architecte, au sens moderne du mot, n'existait pas, ou que du moins ses fonctions étaient habituellement remplies par des praticiens. Aussi, *Maitre Michel, Paul et Jacques li Kevaus*, et après eux *Jacques le Cornu et Baudouin de le Fontaine*, pourraient-ils avoir été des maîtres capables de concevoir et ordonner, aussi bien que d'édifier, les monuments de l'époque. Des travaux qu'exécutèrent les deux derniers en 1281, il reste un fragment debout, la tour du *Bourdiel*, qui n'est autre que celle de la rive gauche du Pont des Troues (2). Ajoutons que Jacques li Kevaus pourrait être le même individu que *Jakemon de Douai*, qui, en 1285, entreprit une partie des nouveaux murs d'enceinte.

Ne voyons-nous pas ailleurs, et beaucoup plus tard encore, le maître maçon du Hainaut chargé du tracé des plans et de l'exécution des travaux de l'importante collégiale de Sainte-Waudru à Mons (3)? Veut-on d'ailleurs une preuve, que ces maçons ne relevaient d'aucun autre maître dans l'art de bâtir, et qu'ils étaient doués de toute compétence en architecture? Nous la trouvons dans les consultations, qu'ils sont

(1) Celle qui s'étendait de la porte Sainte-Fontaine à celle du Bourdiel, avec ses six tours.

(2) Nous avons rencontré les noms de trois autres maçons du XIII^e siècle : *Jehan de Marvis*, qui jure la paix de la ville en 1278; *Jakemon de Marvis*, reçu bourgeois en 1280 en même temps que *Evrard Wasons*; un charpentier, *Jehan Li Mere*, de Roubaix, acquiert la bourgeoisie en la même année.

(3) De même une inscription gravée sur les murs de la Sainte-Chapelle de Paris atteste que ce joyau de pierre sculptée et la cathédrale de Notre-Dame, eurent pour architecte au XIII^e siècle le *maitre maçon Jehan Ravy*.

appelés à donner au dehors, et dont on pourrait multiplier les exemples. En voici un, qui nous fait connaître l'architecte préposé aux travaux de la cathédrale à la fin du XIV^e siècle.

En 1392 on eut des craintes pour la solidité du clocher de la cathédrale de Cambrai, ébranlé par la sonnerie à toute volée de deux cloches colossales, qu'avait fondues l'année même Gilles de Montigny. On appela alors, pour avoir leur avis, *maître Martin*, maçon de la cathédrale de Tournai (il s'agit sans doute de *Martin de Louvain*, retenu *aux draps de la Ville* en 1390 et employé en 1397 à réparer le pont-levis de la porte de Valenciennes) avec Gilles Largent, maître maçon des églises de Saint-Quentin et d'Arras. Ces praticiens consommés et autorisés résolurent d'une manière ingénieuse le problème qui leur était proposé, en faisant porter le plancher de la flèche sur une armature indépendante du beffroi (1). M. de la Fons-Mélicocq (2) nous fait connaître une autre circonstance où deux maçons de Tournai, *Jacques Kechelaire* et un nommé *Cristofe* sont appelés à Arras, en 1412, pour juger de la manière de faire le couronnement d'une grosse tour.

Telle était, en ces temps glorieux pour notre ville, la réputation de nos maîtres d'œuvre. Un jour devait venir, où Tournai n'aurait plus dans ses murs, un

(1) V. J. Houdoy. *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

(2) *Les artistes et les ouvriers du Nord de la France*, p. 149, not. 1. En 1412 Jacques Kechelaire et un nommé Cristofe, machons de Tournay, consultés sur la manière de faire la terrasse d'une grosse tour, répondent qu'elle doit être construite de pierre de Locron, aians en longueur ou 'cruppe quatre paux d'épaisseur, en ravalant à fin jusqu'à deux paux, et que les dernières pierres joignant à la machonnerie de l'avant pis soient aussi de quatre paux, pour garder led. mur de pourriture et jeter les yaues de led. terrase aux gargoules qui y sont.

architecte capable de reconstruire seul le cloître de la cathédrale; témoin un passage du registre aux délibérations du Chapitre, en 1663, où il est dit que « *comme un architecte doit venir sous peu à Tournai, on prendra son avis pour cet ouvrage.* » Cet architecte s'appelait Merxem (1).

Mais revenons-en aux temps meilleurs qui nous occupent. Selon M. Verschelde (2), les *Van Boghem*, de Tournai, qui fournirent les pierres de taille pour la construction des chapelles absidales de l'église de Saint-Sauveur à Bruges, étaient des architectes distingués. Les archives de Bruges contiennent maintes preuves de l'influence de l'art tournaisien sur l'architecture dans la ville flamande; elles prouvent que souvent des artisans tournaisiens y furent appelés à exécuter des travaux ou à donner des avis. Ainsi en 1367, maître *Jean Donnet* de Tournai, travaille aux bâtiments de l'ancienne boucherie; et en 1432 des tournaisiens sont invités par la ville de Bruges à inspecter les terrasses construites aux portes de la ville.

Ajoutons qu'il existe dans l'architecture brugeoise une sorte de fenêtre qui porte encore le nom de *fenêtre tournaisienne*, (*doornische veinsteren*) (3). Cette fenêtre, partagée en deux par un montant étroit, que décore une gracieuse colonnette avec chapiteau à crochets, constitue l'élément typique de notre ancienne architecture civile. Détail piquant, et digne d'être signalé ici,

(1) V. Nos *Bulletins*, t. xv, p. 337.

(2) V. *Les anciennes maisons de Bruges*, par Ch. Verschelden.

(3) *Ibid.*

les fenêtres de toits en lucarnes, si usitées dans les Flandres, portent par contre dans nos archives le nom de *fenêtres flamandes*. Cette expression persiste longtemps, et elle a un synonyme non moins curieux, dans la désignation des *fenêtres à la mode d'Anvers*. Le 20 juin 1707, grâce est accordée à Pierre Liétart, de pouvoir renouveler une fenêtre à la mode d'Anvers, à une maison rue Saint-Jacques, où pend l'enseigne *La Forge d'argent* (probablement un souvenir de quelque ancienne *boutique* d'orfèvre.) Le 3 septembre de l'année suivante une autorisation est donnée, de renouveler deux fenêtres flamandes rue Saint-Martin (1). Pour épuiser le sujet auquel nous nous sommes incidemment arrêtés, notons encore l'expression de *fenêtres à l'antique*, désignant, à la renaissance, les fenêtres à croisillons à l'instar de celles du moyen-âge (2), comme on le verra plus loin à propos de la nouvelle *devanture* de l'ancien Hôtel-de-Ville; et enfin celle de *fenêtres à la moderne*, pour parler des baies vides séparées par des trumeaux étroits ayant la forme de pilastres appareillées alternativement de pierres et de briques, qui caractérisent, comme nous le verrons plus loin, les façades tournaisiennes de la dernière période. On voit dans les registres des *Commis aux bâtiments*, qu'en 1708, on permet au sieur Delzenne, d'abattre le pignon de la façade de sa maison, et de le faire à *cartouches... comme aussi de faire deux fenêtres à la moderne, de pierres et de briques*.

Cela dit, fermons la parenthèse, et revenons à nos premiers architectes.

(1) *Registre des commis aux bâtiments*.

(2) L'expression *ouvré à l'antique*, caractérise en 1557 les objets antérieurs à la Renaissance. V. *Rev. de l'art chrétien*, 1886 bibliog. p. 526.

Notre élégant beffroi, le plus ancien monument municipal de la Belgique, et le plus beau des édifices de son genre, fut restauré en 1396 sous la direction de Maître *Colart Cailliel*, charpentier, pensionnaire de la ville, et de *Martin de Louvain*, maçon déjà nommé.

Le premier traça le plan du campanile. Le Magistrat proclamait en ces termes, l'an 1397, l'estime en laquelle il tenait cet artisan : « Nous, par assens des Consaulx, pour le bon port et science que nous avons sceu et savons en la personne de Maître Colard Cailliel, charpentier de la ville, avons aujourd'hui icelui retenu et retenons à x. lb. de gaiges et aussi à v. s. t. cascunjour, mis hors les dimanches, et aussi es draps de la ville jusques à notre volonté. » Lorsqu'il se maria en 1406, les Consaux lui offrirent un gobelet d'argent émaillé des armes de la ville. Cailliel travaillait encore pour le compte de la Commune en 1414. Il habitait une maison située rue As-Poids (1).

Son collaborateur dans l'œuvre du beffroi, maître Martin de Louvain, maître maçon de la cathédrale, était aussi pensionnaire « aux draps de la Ville, » mais sans autre gage ; sa part ne fut pas sans mérite, dans l'œuvre du beffroi ; mais le travail de charpenterie fut le plus considérable.

Nous ne connaissons pas les successeurs de Martin de Louvain comme maîtres maçons de la Ville. Ce titre appartenait en 1488 à *Maître Gilles de Warny*, qui construisit en cette année le monument de Jehan Moriel, élevé sur le Pont à pont.

Antérieurement à la restauration du Beffroi une autre entreprise artistique avait eu lieu dans la ville :

(1) C. Cailliel travaille au nouveau pont de bois en 1405, et au pont de l'arche. en 1406. (V. Bozière, ouv. cité, p. 97.)

la reconstruction du chœur de l'église de Saint-Jacques. Ce vaisseau remarquable, chef-d'œuvre audacieux de légèreté, confond l'architecte par la fière allure de ses belles voûtes (1) posées sur de grêles trumeaux presque dépourvus de contreforts, et charme le visiteur par ses fenêtres élancées où resplendissent des vitraux admirables quoique modernes. Ce fut l'œuvre collective d'une série de maîtres ouvriers, preuve intéressante de ce concert harmonieux des métiers, dont les divers artisans collaboraient à une œuvre monumentale avec une entente telle, qu'ils n'éprouvaient pas le besoin de ce maître suprême nommé aujourd'hui l'architecte. Un des auteurs de la présente étude a retrouvé et publié ailleurs (2) les comptes de la construction du chœur dont nous parlons, tenus avec une exactitude minutieuse, et il n'y est fait aucune mention du maître général de l'œuvre. Nous y lisons seulement, qu'on paya 30 gros à *Jacques Delecrois*, à *Alart de Bari*, et à *Jehan Baudri* « pour faire la devise comme on feroit ledit cuer lequel le misent par escript. » Le maçon *Jehan Baffois* (3) semble avoir eu une certaine direction sur les travaux; nous lisons dans les comptes :

« Item, eut Jehan Baffois, pour estre au conseil de ceste take,
» pour prendre les mesures de le dicte œuvre, pour faire plusieurs
» molles (*modèles*) pour prendre garde ce li estoife que on nous
» livra estoit telle que on le nous devoit livrer, et pour aller ès
» rokes (*aux carrières*) par plusieurs fois vir l'œuvre, pour toutes
» ces labours et conseil eut li dis Baffois... » v frans.

(1) Nous verrons tantôt qu'elles ne sont pas du XIV^e siècle.

(2) V. Cloquet, *Monographie de l'église de Saint-Jacques*.

(3) Maître Jacques Baffois est cité en 1417 dans le *Journal des prévôts et jurés*. Il figure dès 1395 dans les comptes du beffroi.

Il résulte d'un passage du même compte, que vers 1370 on venait de terminer « l'œuvre des Caufours » c'est-à-dire, le vaisseau de l'église de Saint-Jean-Baptiste, aujourd'hui disparu. La tour a été au moins remaniée au XV^e siècle; sa flèche en pierre est un exemple unique dans la contrée, du style qui florissait dans le Brabant sous l'habile maître bruxellois Gilles Van Ruysbroeck.

Quelques années plus tard on agrandissait l'église de Saint-Nicolas de cette gracieuse petite chapelle nommée en ce temps là *chapelle Desfontaine*, du nom de son fondateur, Bauduin de Hennin, seigneur de Fontaine, etc... dont on a retrouvé le mausolée en 1885. Nous ignorons quel fut celui qui en conçut l'ordonnance; nous connaissons seulement, par les comptes paroissiaux, le charpentier qui en éleva le comble. *Maître Robert de Mes* et d'autres charpentiers, (nous avons vu que les charpentiers d'alors étaient de taille à tracer des plans) furent appelés en 1409 « pour donner leur conseil comment et par quelle manière on pouvait faire un comble de bois pour servir sur la machonnerie de la capelle Notre-Dame en icelle église. » En 1496 fut entreprise la construction de la chapelle contigüe au chœur de la même église. *Maître Jehan Dufour*, maçon, fut le maître de l'œuvre.

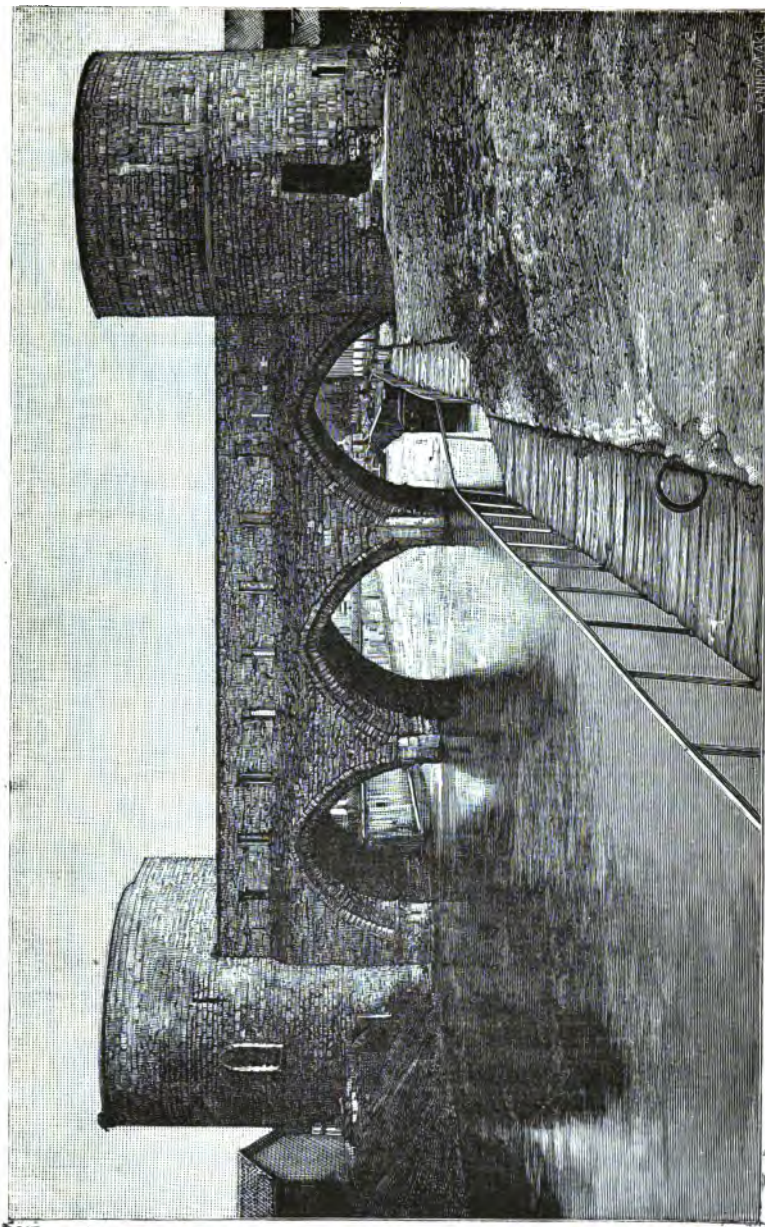
En 1541 on entreprenait à l'église de Saint-Jacques des travaux aux voûtes du chœur. Il semble qu'on ait alors remplacé une voûte lambrissée par la voûte en pierre si belle et si hardie qu'on y voit à présent. En 1541 maître *Jehan Dumoulin* reçoit 14 livres pour la copie « de la devise de l'œuvre entreprise pour la vossure du chœur. » La même année *Quentin Hennecart*, *Jehan Lebrun*, *Simon de Lecomble* et *François Bedot*, sans doute quatre des principaux maîtres maçons

d'alors, reçoivent chacun 825 gros pour avoir visité les voussures du chœur (1).

Le XV^e siècle n'a guère laissé de monuments notables dans la ville de Tournai; les quelques portions d'édifices qui datent de cette époque sont d'une sévérité relative, et n'offrent pas les caractères de décadence qui marquent ailleurs les produits du style flamboyant. L'école locale reste si puissante à travers tout le moyen-âge, que le beau style gothique se maintient à Tournai jusqu'au commencement du XVI^e siècle, et crée encore en 1601 l'église des Jésuites, (actuellement chapelle du Séminaire) qui ne précéda que de dix ans la dernière église gothique qu'ait produite notre pays, avant les temps modernes; nous voulons parler de celle des PP. Jésuites de Courtrai, dédiée à saint Michel (1607-1611). La chapelle actuellement annexée aux locaux de l'athénée fut construite vers le même temps (1609) par les PP. Jésuites dans un style un peu moins pur.

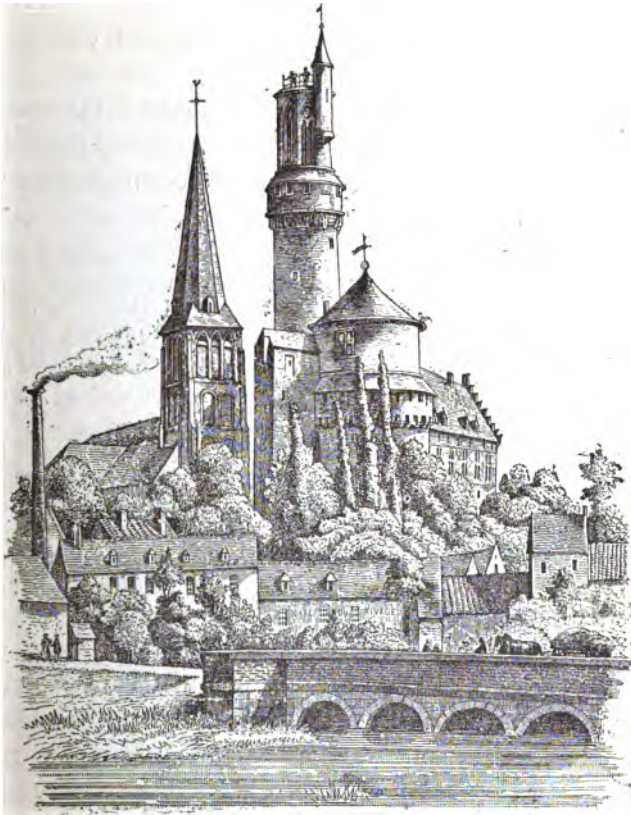
L'architecture civile a édifié à côté du Beffroi la Halle des Prévôts et Jurés, la Halle des Consaux et la Tour des Six, dont on possède encore des vues, et sur lesquelles nos comptes communaux nous fournissent des renseignements curieux et nombreux. Le château d'Antoing, qui élève son fier donjon au-dessus d'un manoir princier aux portes de Tournai, constitue notre plus beau spécimen d'architecture militaire avec le Pont des Troux, rare spécimen d'une belle porte d'eau du XIII^e siècle. On voit encore à Néchin les restes

(1) V. *Monographie de Saint-Jacques*, p. 84.



Pont des Trous.

d'un autre château très important, qui paraît remonter au même temps. Le clos de la *Solitude* (Rumillies) garde quelques vestiges d'un manoir du moyen-âge.



Château d'Antoing.

Quant aux habitations privées, elles offraient généralement pignon à rue et elles étaient en grande majorité construites en bois. Une vue de la rue de Pont au XVII^e siècle, reconstituée par l'habile crayon

de M. Ch. Vasseur, et publiée par Bozière (1), donne une juste et charmante idée de l'aspect pittoresque, que les charpentiers du moyen-âge savaient donner à ces élégantes constructions, couronnées le plus souvent d'un pignon saillant en bois, mais n'offrant guère ces étages surplombants qui étaient communs ailleurs.

Les maisons de bois furent en honneur jusque dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Elles furent frappées d'interdiction en 1572, par la curieuse publication du Magistrat que nous reproduisons.

Pour ce que l'on a veu par expérience, puis aucuns jours encha, estre chose fort dangereuse et préjudiciable à la chose publicque d'avoir des devantures et pignons, tant devant que derrière des maisons, édifiéz de bois, et pour y pourvoir à l'advenir, que messieurs les Consaux ont prohibé et deffendu, prohibent et deffendent à toutes personnes de quelques qualité et conditions qu'elles sont, de édifier de bois les devantures et pignons de devant et derrière les maisons qui se édifieront ou rédifieront cy-après, et de faire ou faire faire esdites édifications ou rédifications d'autres matériaux que de pierres ou de briques, à paine d'estre, les contrevenans, pugniz et corrigiez arbitrairement, et les édifices, quy ainsy se feroient, estre mis bas aux despens des édifiens.

On voit encore dans nos rues quelques rares et modestes pignons de briques, qui les rappellent par leurs fenêtres en charpente, séparées par de simples potelets (2).

La belle planche que nous venons de signaler, ainsi qu'une vue d'une partie de la Grand'Place prise en 1647 et reproduite dans le même ouvrage (p. 186),

(1) *Tournai ancien et moderne*, p. 260.

(2) Celle qu'occupe M. Piens, maître menuisier, rue Blandinoise, en offre un exemple intéressant.

nous fait voir une particularité intéressante des façades datant de la fin du moyen-âge. Ce sont des toitures en appentis, placées aux différents étages en saillie sur



Maison gothique de la rue de Paris.

le mur, et abritant les fenêtres. Philippe de Huges méconnaît trop leur aspect pittoresque dans les lignes curieuses que nous extrayons de la relation de son

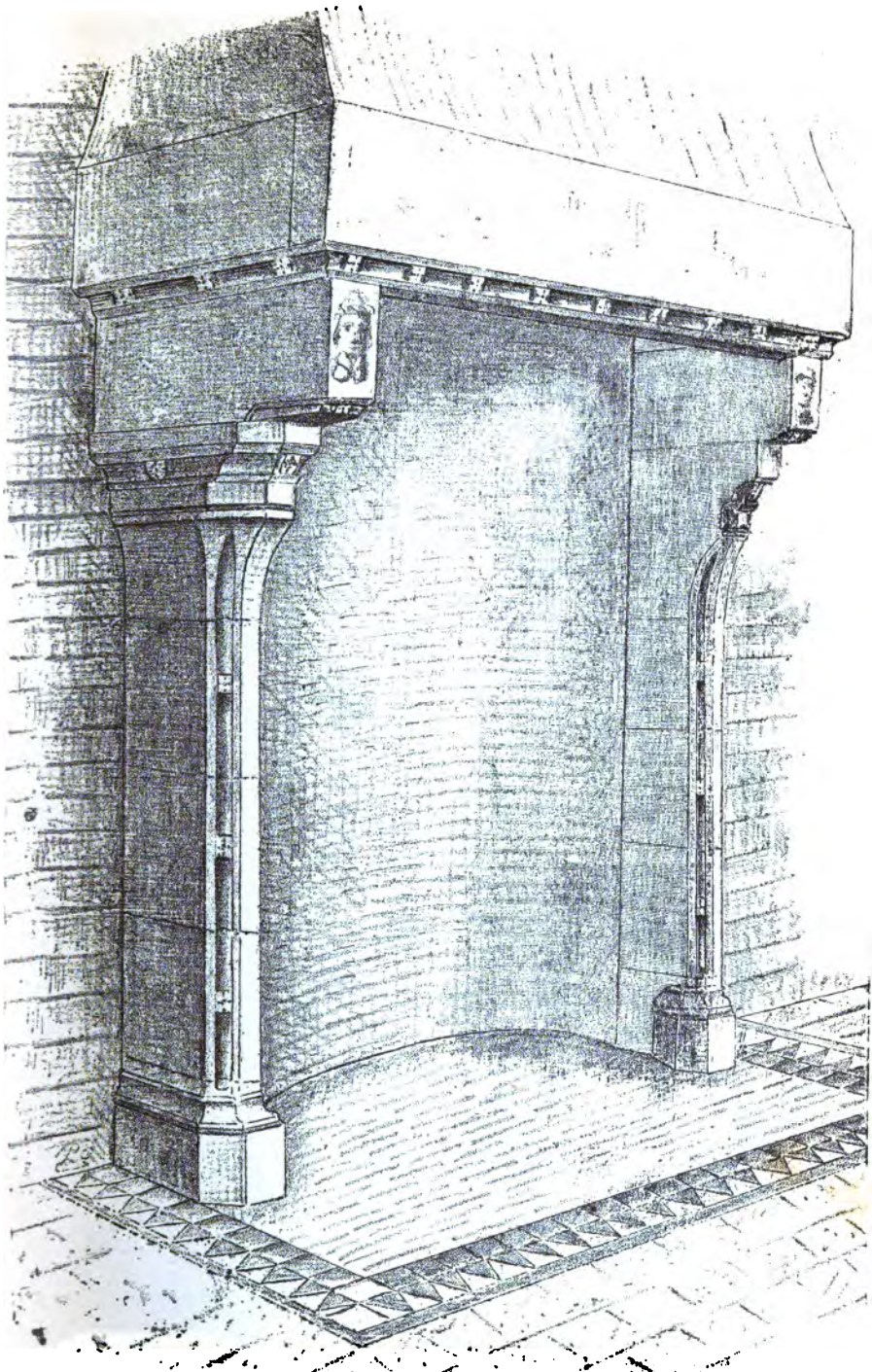
Voyage à Liège et à Maestricht (1) fait en 1615 : « les toits sont d'ardoise et de plomb doré », dit-il en parlant de la maison de Curtius à Liège, « poussant par le bas en dehors plus de trois pieds pour garantir les murailles, au moyen de quoy il ne faut d'autres toits, ni appentis sur chaque ranc de vitres, comme difformément on met en nos contrées, et principalement à Tournay, où l'on voit autant de toits poussant hors des devantures des maisons comme il y aura d'estages, ce qui oste ou diminue la beauté du frontispice. »

Quelques dessins d'amateurs sont les seuls souvenirs qui nous restent de ces maisons en bois, qui constituaient une branche considérable de l'architecture de notre ville; le feu en a consumé des centaines, et les récents embellissements n'ont pas épargné les dernières. Quelques maisons en pierre représentent seules l'architecture privée du moyen-âge; on en voit deux, rue du Four-Chapitre. Celle de la rue de Paris, de beaucoup la plus remarquable, atteste, par son style essentiellement brugeois, les rapports suivis qui existaient naguère entre nos carrières et les Flandres.

On rencontre encore quelques spécimens d'un type particulier de maisons, paraissant dater de la fin de l'époque gothique. Le mieux conservé est la brasserie de M. Bourgois, rue des Campeaux. Elle se distingue par des murs massifs tout en pierres, percés de baies larges et trappues, que couvre un arc surbaissé; un chanfrein, amorti en pointe, brise les arêtes latérales; au rez-de-chaussée s'ouvrent des portes en plein cintre encadrées d'un larmier.

Dans la brasserie dont nous parlons, on vient de découvrir une cheminée qui paraît dater du commen-

(1) Liège 1872, p. 139.



Cheminée trouvée dans la brasserie de MM. Bourgois.

cement du XV^e siècle, et que nous reproduisons, parce qu'elle offre le type fidèle des anciennes cheminées de Tournai (1). On a retrouvé en même temps que cette cheminée et les bases d'une autre, le pavement en terre cuite émaillée, de deux salles, mesurant six mètres sur neuf de côté (2); ces vestiges donnent l'idée d'un manoir d'une grande importance.



III. — Époque de la Renaissance.

La Renaissance se signale à Tournai d'une manière assez tardive, par la construction de la grande Halle aux Draps, élevée toute en pierre en 1610 par *Quentin Ratte*, maître maçon de la Ville (3), mort en 1616, qui avait, trois années auparavant, donné le plan de la nouvelle façade de l'ancien Hôtel de Ville. Il avait été marié successivement à Ysabelle de Calonne et à Barbe Cousin, et laissa plusieurs enfants.

Son œuvre capitale, qu'on vient de réédifier de fond en comble, après l'avoir laissée s'effondrer, était le seul spécimen original que notre ville possédât encore dans son genre. Deux ans après la Halle, s'élevait à ses côtés la maison qui a été restaurée en même temps, et qui constitue le plus beau type de notre architecture bour-

(1) Cette cheminée est replacée dans la salle du Musée épiscopal. Notre confrère M. E. Soil en possède une toute pareille, mais plus complète (celle-là possède encore son linteau), provenant d'une maison de la rue de la Madeleine, n° 19.

(2) Le sol en était de près de deux mètres en contrebas du niveau actuel de la rue.

(3) V. le *Mémoire d'Échevin*, de Philippe de Hurgés.

geoise d'alors. A cette époque, *Isaac Hideux*, fils du sculpteur Abraham Hideux, architecte doublé d'un sculpteur (1), l'entreprit pour 3800 livres tournois.

Le maître maçon *Jehan Martin*, entrepreneur, en 1563, des constructions à faire à la Halle des échevins de Saint-Brice, est le principal constructeur, au XVI^e siècle, des ouvrages militaires.

A côté de maître Quentin Ratte, le premier architecte de l'époque, sur lequel nous possédons peu de renseignements, nos archives nous révèlent deux constructeurs du nom de Taverner.

Pierre Taverner, qui était aussi sculpteur, exécuta le grand escalier élevé vers 1607, sur les plans de Ratte, devant la Halle des Consaux, construction remarquable, en pierre des Ecaussines, du même style que la Halle aux draps et dont il reste des dessins (2); sur le perron s'élevait la statue de la Justice (3). En 1623, Taverner fait des *fenêtres à l'antique* au nouveau comptoir de la Halle. Il reçoit huit livres dès 1628 pour avoir fourni « cinq model pour bastir ung pont de pierre à la place de cestuy de bois. » L'année précédente, il avait rebâti sa maison rue Merdenchon, en faisant « un pignon pour l'ornementation de la rue » et reçu de ce chef une prime du Magistrat. La même année il est chargé de faire des modèles pour le « chapiteau de la croix de Saint-Piat. »

(1) On trouvera aux documents donnés plus loin de curieux détails sur des moulures qu'il tailla pour la chapelle des Doyens, pour la cheminée de la nouvelle chambre des échevins, etc.

(2) V. Bozière, *Tournai ancien et moderne*, p. 300 et pl. xxvii.

(3) Cette construction pourrait bien avoir inspiré les divers projets faits pour un escalier semblable à placer devant l'Hôtel de Ville d'Ypres, projets que l'on conserve encore. Ils ont figuré en 1886, à l'exposition de la *Société centrale d'architecture*.

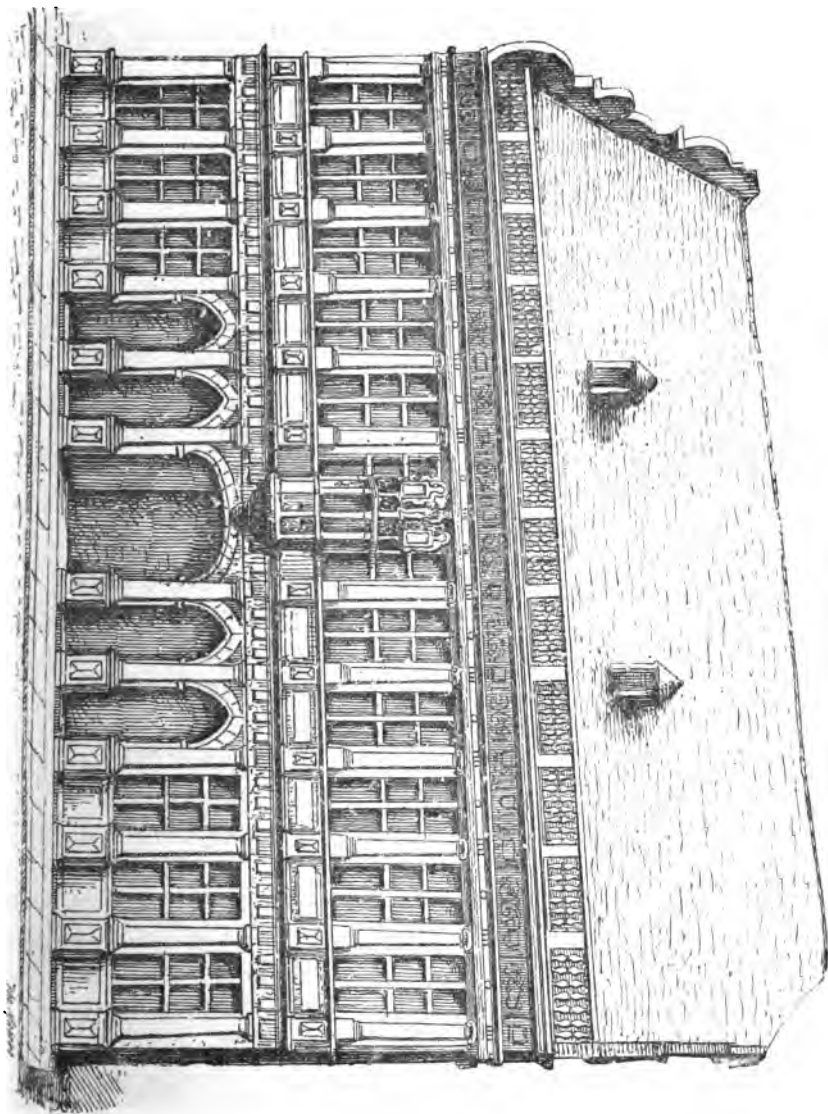
Abraham Taverne, bourgeois de Tournai (1623), fournit en 1628 les plans d'une maison à bâtir pour « le chapelain de l'infection sur la tour Blandinoise. » L'année suivante il travaille à refaire des colonnes de la galerie de la Halle aux draps et plusieurs balustres à la galerie de cet édifice. En 1634 il fournit les pierres du greffe échevinal (1). Il était mort en 1637.

Les deux architectes que nous venons de faire connaître, et qui étaient en même temps sculpteurs, s'intitulent modestement *roctiers*. On rencontre encore un *Michel Taverne*, *roctier*, qui travailla en 1625 à la réparation de la maisonnette des infectés « à la nouvelle muraille sur les Prés. »

La Halle aux draps, avec ses ordres superposés, ses entablements, et son attique, abondait résolument dans le sens classique, malgré plusieurs réminiscences de l'ancienne tradition. Un peu plus tard une réaction se produisit en faveur de celle-ci, dans des constructions à pignon sur rue, où la brique se marie élégamment avec la pierre, et dont on a deux spécimens bien remarquables dans la *grange des Dîmes de Saint-Martin*, élevée sur la Grand'Place en 1633, et dans la *maison du gouverneur*, rue du Château, bâtie vers le même temps.

La maison tournaisienne du XVII^e siècle reproduit invariablement un type intéressant, issu d'un mélange de la tradition du moyen-âge avec l'idée classique, mais empreint d'un cachet local.

(1) On trouvera aux annexes des détails précis sur cette construction.



Halle aux Draps (avant sa restauration).

Aux légères façades en bois qui tiraient de la rue le maximum de jour possible par leurs devantures tout ajourées, avaient succédé au XVI^e siècle des pignons en pierre presque aussi légers, merveilles de hardiesse, où les meneaux en défilé, les croisillons en pierre et les sveltes trumaux ne prenaient guère plus de place que les potelets des façades ou charpentes. Dans le type en honneur au XVII^e siècle, et dont nous gardons de nombreux spécimens, on retrouve encore cette légèreté et cette hardiesse de construction. Les croisillons ont disparu et les baies ont pris une ouverture considérable; les fenêtres ressemblent moins à des ouvertures percées dans un mur, qu'à des espaces régnant entre des piliers; car c'est le nom qui convient à ces trumaux réduits à une largeur d'un à deux pieds, formés d'assises monolithes (de pierres nommées *hourdons*, qui alternent souvent avec la brique), et offrant parfois la base et le chapiteau classiques. Entre les étages courent des entablements que comprennent deux cordons larmiers, ou que traversent les pilastres qui les découpent en compartiments ornés de cartouches.

Pour mieux marquer la ressemblance avec l'ancien type, la baie occupe toute la hauteur disponible entre les cordons, et l'arc surbaissé qui la ferme serre de tout près le plafond; la baie des portes elle-même monte jusqu'à cette hauteur, recoupée plus bas par un linteau, qui en retranche une baie d'imposte. Aux antiques pignons ont succédé des corniches horizontales saillant de près de deux pieds, et soutenues par des modillons au profil contourné. L'abondance des pierres, alternant parfois avec des briques, la vigueur de l'appareil, le soin de l'exécution, donnent à ces façades un air cossu et presque luxueux, qui prouve la prospérité dont

Tournai jouissait sous Louis XIV (1). Telle est, entre beaucoup d'autres, la maison double formant l'angle de l'impasse et de la rue du Cygne. Au commencement du XVIII^e siècle la brique prend plus d'importance; des assises alternées de pierres et de briques forment plutôt un entourage aux fenêtres, que des piliers entre elles. A mesure qu'on se rapproche de l'époque contemporaine, les constructions perdent de leur cachet, et deviennent plus banales; les fenêtres sont entourées d'un bandeau saillant, à l'instar d'un cadre, et toutes les proportions deviennent lourdes et massives; on voit s'introduire des frontons, des avant-corps, des baies cintrées, quantité d'innovations variées, qui font perdre à nos maisons leur physionomie traditionnelle.

Le lecteur nous pardonnera de nous être arrêtés un peu longuement à décrire le type de l'ancienne maison tournaïsiennne. C'est un sujet inédit qui ne manque pas d'un certain intérêt au point de vue de l'art local. Nous avons maintenant à faire connaître quelques-uns des modestes architectes de cette époque peu brillante.

(1) Au commencement du XVIII^e siècle, on se plaisait à donner une saillie aux pierres alternant avec les briques, non seulement dans les pilastres, mais encore dans les arcs formant les baies.

Dans les plus anciennes maisons, les fenêtres sont terminées au-dessus non par un arc, mais par un cordon continu formant linteau, selon l'ancienne tradition, qu'on voit persister jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Alors, au-dessus de ce cordon sont ménagés des arcs de décharges, rendus très apparentes par des alternances de pierres et de briques, et offrant une flèche prononcée; le secteur, au-dessous, est souvent rempli d'un ornement sculpté.

Le principal architecte tournaisien du milieu du XVII^e siècle fut *Arnould-Joseph Théry* (ou *Thiéry*), que nous citons tantôt. Né à Jollain vers 1627, mort à Tournai le 6 février 1694, dans la paroisse du Château, on voit encore sa tombe à l'église de Saint-Nicolas, dans le bras droit du transept. Il avait épousé en 1651 Adrienne Delbarre, en 1675 Marie-Adrienne Bonnet, de Thimougies, et finalement Alexandrine de la Broye de la Val, fille du seigneur d'Estaimbourg. Il eut dix enfants, cinq du premier lit et cinq du second ; le quatrième de ses fils, Baudouin-Joseph, lui succéda comme *ingénieur du roi à Tournai* (1).

Arnould Théry était d'humble extraction. C'est après avoir exercé la charge de *varlet* de messire Jean de Harchies-Milomez, qu'il s'appliqua au métier de charpentier ; bientôt, grâce à son habileté et à la protection de la veuve de son maître, devenue la comtesse de Sweveghem, il devint pensionnaire de la Ville (1667), en même temps qu'il était promu au grade de capitaine des archers. L'Evêché le choisit comme directeur de ses travaux, ainsi que le Chapitre, qui lui confia en même temps les fonctions de Bailli. En 1674 il se qualifie d'ingénieur du *Royaume et de la ville de Tournai* (2).

M. le comte du Chastel nous apprend qu'il reçut du roi des titres de noblesse, pour avoir servi pendant douze ans avec distinction Sa Majesté Louis XIV, dirigé les travaux de la citadelle de Tournai, donné des preuves de son courage lorsque la ville fut menacée après la bataille de Seneffe, pris part aux sièges de

(1) En 1685, la Ville approuve les plans d'une maison à bâtir rue de Marvis, présenté par *Henri Théry*. D'un autre côté *Maitre Jacques Théry* est cité comme charpentier à Saint-Nicolas de 1687 à 1691.

(2) Nous empruntons les renseignements qui précèdent à M. le comte du Chastel. (V. *Notices généalogiques*.)

Condé, de Valenciennes et de Gand, et contribué à la prise rapide de ces places par la promptitude incroyable qu'il mit à faire construire des ponts, radeaux et digues.

Tournai lui doit la transformation du quartier du Château, ses quais et ses moulins à eau, notamment la *Grande machine*, qui n'est plus qu'un souvenir pour les Tournaisiens. Il construisit probablement la caserne des Capucins. Il déclare dans une requête à la Ville avoir élevé « la maison du gouverneur » (vers 1675). La sacristie de l'église Saint-Jacques (côté de l'Épître), fut construite sur ses plans en 1664 (1). C'est sous sa direction qu'on fit deux ans plus tard, dans l'église, des remaniements aussi déplorables qu'importants.

Nous reproduisons plus loin une curieuse requête extraite des registres des Consaux, par laquelle en 1674 il réclame une augmentation de pension, se prévalant d'avoir, par ses travaux, enrichi la ville d'une centaine d'habitants établis, (ce qui vaut bien, d'après lui, une famille de 15 à 16 enfants) d'être sur le point de construire un grand nombre de maisons, dont sept ou huit pour lui et quantité d'autres pour autrui, dont il présente les plans. On peut voir, dressé de sa main, le plan de sa propre maison, qu'il construisit en 1683 au coin de la rue de la Blanchisserie, « et de la rue allant chez le sieur Wavrechin. » Ce plan fait partie de la curieuse collection des *Commis aux bâtiments*, conservée aux archives.

Cette série de dessins originaux, que nous venons d'avoir l'occasion de citer, mérite d'être signalée

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 121.

d'une manière spéciale. Elle s'étend du dernier quart du XVII^e siècle jusqu'à la fin du siècle dernier, et comprend plus de sept cents plans intéressants à divers égards. Ils nous donnent la physionomie générale de nos maisons bourgeoises du temps ; ils nous mettent à même d'en dater un grand nombre, et de citer leurs propriétaires, et parfois leurs architectes ; ils nous permettent enfin de suivre l'évolution de l'architecture locale depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution.

En 1672, *Louis-Joseph Haghe* présente le plan de sa propre maison, située à la porte de Lille ; elle offre encore, à l'instar de l'ancienne maison de *Saint-Christophe* qu'on voit rue Saint-Piat, en face de l'hôtel Crombez, un beau pignon à gradins, des croisées aux fenêtres, et, au-dessus des linteaux continus, des décharges abritant des sculptures dans leurs secteurs. Plus tard, en 1755, nous rencontrerons encore le nom de *Haghe, architecte*, au bas d'un beau plan perspectif de la maison formant coin devant le portail de l'église Saint-Brice et appartenant au sieur Lemoine ; ce dernier est le père de Louis et de Charles Haghe, célèbres dessinateurs tournaisiens.

Signalons encore parmi les signataires des plans soumis à la Ville *Thomas Van Blérique* (1), le maître maçon *Pipart* (2), *Abel Martin* (3), et *Jacques Carpentier* (4).

On trouve dans ce même recueil quantité de plans signés par un émule de Théry, comme lui charpentier de son état, et comme lui aussi parvenu à une grande

(1) Il présente en 1686 le plan d'une maison de la rue des Croisiers.

(2) Il bâtit en 1635 une maison pour Laurent Delfosse.

(3) Il soumet en 1687 au nom du Chapitre le plan d'une maison à construire rue des Fossés.

(4) Il se bâtit une maison rue de la Cordonnerie.

prospérité. C'est *Guillaume Herscap*, qui, par son testament empris le 9 juin 1711, laisse neuf maisons à l'un de ses fils. Il avait épousé Elisabeth Dumont, morte le 8 juin 1699.

La maison qu'il fit en 1673 pour Thomas du Cellier, ainsi qu'une autre pareille à côté du *Singe d'or*, offre encore un pignon à gradins, des fenêtres à croisées, et des décharges apparentes; mais il abandonna bientôt l'ancienne tradition pour adopter le type nouveau que nous avons décrit plus haut. C'est ce dernier qui prévaut dans l'hôtel du sire du Fay, construction importante dont il fut l'auteur, ainsi que dans la maison qu'il se bâtit en 1683, vis-à-vis du Pont de fer, en face du Palais du Parlement. On peut voir le plan de sa propre demeure, située rue des Récollets, et celui d'une de ses propriétés, qu'il éleva en 1699 au « *Luché*. » Il en construisit quantité d'autres, parmi lesquelles nous citerons le groupe d'habitations qui s'élève rue de Cologne, en face de la rue Piquet, et dont l'une avait pour enseigne la *Catoire* (1). Le n° 19 de la rue des Orfèvres reproduit fidèlement le style d'Herscap. Les corniches saillantes de ses maisons se distinguaient par la richesse de leurs modillons, surmontés d'un listel garni d'oves, et les fenêtres de toit, par des montants garnis d'enroulements (2) sculptés avec art.

Il éleva en 1674 le couvent des Sœurs grises, rue de Morelle. L'ouvrage le plus monumental que l'on conserve de lui est la porte de l'abbaye de Saint-Médard, donnant sur le Vieux Marché-à-la-Paille, et servant

(1) Actuellement occupée par le sieur Carbonnelle.

(2) V. Dans les plans présentés à la Ville, celui d'une maison élevée rue de l'Hôpital, n. 9.

actuellement d'entrée à l'établissement de M. Vansprang; elle date de 1697.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on rencontre encore fréquemment le nom de *François Emmanuel Van Dael*, architecte de la Ville, qui signe des *vues de lieux* vers 1769. Il achète en cette année une maison Cul de sac des Récollets (1). Il figure dans notre recueil plus souvent encore comme auteur de plans, fort bien dessinés. Le plus curieux est celui où il met en parallèle, d'une part l'élévation d'une jolie façade à pignon, avec croisées aux fenêtres, située rue de Pont et appartenant à N. Decau, maison qu'il veut « *réduire à la moderne* » et d'autre part un projet de la même maison remaniée ou plutôt défigurée très proprement (2). Il est l'auteur de la maison pastorale de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

They et Herscap ne sont pas les seuls charpentiers qui donnent des plans pour des maisons de cette époque. Le maître charpentier *Jacques Derache*, se bâtit en 1739 une maison rue du *Son de l'Angelus*, près des

(1) V. Bozière, ouv. cité, p. 121, note.

(2) Parmi les nombreuses maisons dont il est l'auteur, signalons : une maison construite en 1769 rue des Choraux, par N. Favot; une maison élevée en 1762 rue de l'Épinette, proche des Capucins, pour M. Brifau, prêtre chapelain de haute-forme; c'est un chef-d'œuvre de hardiesse, à cause de la maigreur des pilastres servant de trumeaux; les trois maisons de la veuve Hebbelinck et de la demoiselle de Louvigny, vaste construction, offrant sous un toit deux étages de dix-neuf fenêtres de front, situées au bas de la rue de Pont et finissant contre l'abreuvoir (1761); la maison de Lestinne, chaudronnier, au rempart de Marvis (1768), celle de M. Dupont rue des Tanneurs (1771), et celle du boulanger Jaquez, ruelle Morelle (1771).

Capucins. Son confrère *Arnould Payen* présente en 1751 le plan d'une maison que fait bâtir mademoiselle Dismael, rue de Marvis ; et l'année suivante, celui de la maison de la veuve Nicolas Sellier, à construire rue Saint-Jean ; en 1756, il fait une maison de maréchal, rue des Croisiers, pour la demoiselle Bauduin. Il devient après Van Dael l'architecte de la Ville, du moins nous le voyons signer en 1773 des *vues de lieux*. Il est sans doute le père d'Antoine Payen dit le *Vieux*, lequel donna le jour à Antoine Payen, architecte distingué (1).

Un autre charpentier encore, *Joseph Douay*, donne le plan de la maison élevée par le brasseur Mourland, ruelle Ryflée (1753), et d'une autre maison, rue de Marvis (1769) ; il fait en 1768, pour le sieur Dumont, une maison vis-à-vis de l'église Saint-Jean.

En 1679, la Ville approuve le plan d'une maison située rue de Marvis, que lui soumet A. Douay (2). Celui-ci paraît plusieurs fois dans le registre des *Commis aux bâtiments*. On voit encore sa propre maison, au n° 18 de la rue de la Madeleine. Elle porte cette inscription : *Travaillez, vivez en paix les enfants de Douay avec ceux de Tournay*. Bozière (3) nous donne l'explication de cette énigme : elle fait allusion à cette circonstance, que Douay avait pour voisin et ami intime, probablement aussi pour confrère, un nommé Tournay. La légende en question accompagnait des bas reliefs où l'on avait sculpté des groupes d'enfants maniant les outils de charpentier (4).

(1) V. Bozière. Ouv. cité, p. 523, note 31.

(2) Douay éleva la maison faisant le coin de la rue de Saint-Jacques et de la rue des Corriers.

(3) Ouv. cité, pag. 242.

(4) Au moment où ces lignes vont être imprimées, cette curieuse maison est démolie.

Nommons encore *Grégoire Posteau*, maître charpentier, cité dans la *Monographie de Saint-Jacques* pour d'importants travaux de menuiserie, et qui est fréquemment employé pour les maisons du Chapitre durant les années 1767 et suivantes, et *Edmond Chuffart*, maître du même *stil*, qui construit le soubassement de la brasserie Saint-Pierre, rue des Carliers.

Joseph Delbarre restaure en 1720 le portail de l'hôpital Notre-Dame. *Philippe-Joseph Delbarre*, maître maçon, est l'architecte des Sœurs de Sion. Il élève pour elles en 1756 une rangée de huit maisons en face de l'hôpital de Marvis, et en 1765, deux grandes maisons sous un toit, rue du Séminaire (ancien), une autre dans la même rue, en 1769. Il figure aussi dans les *vues de lieux* comme l'architecte de plusieurs maisons bourgeoises.

Un autre maître maçon du nom de *Debaisieux* présente un plan en 1773. En 1722, *Charles-Fr. Masquillier* dépose au nom des Pères Jésuites du noviciat le plan de trois maisons à bâtir près de leur couvent. En 1724, *Laurent Capart*, maître maçon de l'abbaye Saint-Martin, pose le balcon de fer qui se voit au-dessus de la grande porte d'entrée de l'Hôtel de Ville donnant rue Saint-Martin, et élève la porte du couvent de Saint-Nicolas-des-Prets donnant rue As-Poids.

Enfin le plus important des plans qui font partie de la série dont nous nous occupons est celui de la chapelle de Saint-André et des maisons qui lui font suite dans la rue du Château; il date de 1729. Il n'est pas signé, mais on sait qu'il est dû à l'architecte tournaisien *Leguesne*, qui éleva aussi la chapelle des Sœurs de la Charité.



IV. — De quelques édifices disparus.

Nous avons à revenir sur des édifices communaux que malheureusement notre siècle a vu disparaître.

Bozière a donné de la fameuse *Tour des Six* une description à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Elle subsista jusqu'en 1820, et il faut déplorer la disparition de cet édifice municipal plus antique que le beffroi, et qui pouvait encore braver les siècles. Assise sur une des tours de la seconde enceinte, elle fut incendiée par les Normands, puis par Ferrand de Portugal (1213); elle contenait l'*arche* des archives communales et les trésors de la cité, renfermés derrière trois portes massives; celles-ci ne pouvaient s'ouvrir sans le concours des six Elus de la Ville qui avaient la garde des clefs, et n'y entraient que sans chapeau, baton, ni épée.

On conserve les dessins, relevés par B. Renard, de ce vénérable donjon, ainsi que de notre ancien Hôtel de Ville, nommé jadis la *Halle des Consaux*, et construit, à ce qu'on croit, vers 1213 (1). Ce n'est pas ici le lieu d'en faire la description, mais les documents que nous avons réunis nous permettent d'ajouter plusieurs détails intéressants aux souvenirs qu'on en a gardés. Nous donnerons également quelques renseignements nouveaux au sujet de la *Halle des doyens des métiers*, qui s'élevait entre celle-ci et le Beffroi, et d'un édicule accolé au campanile municipal.

Il existait très anciennement un autre local à l'usage de nos magistrats communaux, car nous voyons qu'en

(1) V. Bozière, ouv. cité. p. 299.

1391 Piérart Aubert achète une maison rue Saint-Martin, « devant la Halle jadis dite et appelée des Eschevins. »

La Halle de Messieurs les Consaux était d'une construction sobre, moins sévère toutefois que ne le feraient croire les anciens dessins, peu fidèles quant aux détails. Nous n'y trouvons pas, par exemple, le riche épi (*heuse*) en plomb « à quatre tourelles » portant chacune une bannière et par dessus un grand pommeau orné de fleurs de lis, dont Jehan Descampiaux avait garni l'un de ses pignons, celui regardant vers la maison du concierge (1459); ni le clocher surmonté d'un *coquelet* reconstruit à 1425 au-dessus de la chapelle; ni l'ange faisant bannière, cité en 1427, et surmonté d'un « *Agnus Dei* tout de laiton » fourni par Robert de Hanon.

Sa façade fut notablement remaniée au commencement du XVII^e siècle, alors qu'on éleva au devant de la Halle l'escalier monumental à double rampe, abrité sous un péristyle; cette construction classique fut élevée, nous l'avons dit, sur les plans de Quentin Ratte, par Pierre Taverne vers 1607 (1).

La chapelle de la Halle était décorée avec une certaine richesse. Sa « devanture » était ornée des images sculptées du crucifix, de la Vierge et de saint Jean, peintes en 1575 par Jean Ségart, que Jérôme Daret répare en 1585, et auxquelles P. Taverne ajoute en 1617 des piédestaux en pierre d'Ecaussines. A l'intérieur, cette

(1) Ce dernier est encore payé en 1623 pour avoir fait les *fenêtres à l'antique* des deux nouveaux comptoirs de la Halle.

chapelle était enrichie de peintures murales ; en 1504 Philippe Voisin décore la piscine d'azur, d'or et d'autres couleurs ; déjà ce lavoir avait été peint en 1407 par Jehan de Vrenay. On y avait placé différentes statues, entr'autres celle de saint Eleuthère, que Noël Descaut répare en 1679. En 1623 Olivier Denneau place une nouvelle table d'autel (1).

A l'intérieur, la Halle avait été lambrissée par Jehan Amoury pour quarante-huit livres en 1504. Les fenêtres étaient garnies de vitraux à personnages exécutés dans la première moitié du XV^e siècle. Celle devant laquelle étaient placés les sièges des Consaux représentait le *Jugement dernier* (1480) ; les sièges des Prévôts étaient sous le vitrail de Saint-Piat (1450). Un autre vitrail représentait sainte Barbe. Ces verrières, en *double verre*, comprenaient des « pilliers de machonnerie, draperies d'image et tabernacles (2). »

Les murs étaient ornés de peintures. On y voyait notamment « les armoiries des princes. » Non seulement la chapelle, mais les autres appartements de la Halle, étaient décorés de peintures murales. En 1436, on remplaça par un « pignon en briques » l'entrefend qui séparait la *Salle* de la partie nommée *Halle des Jurés*. Cet entrefend était orné de peintures représentant deux personnages à cheval, le roi de France et le roi d'Aragon. Maître *Rogier le peintre*, fut chargé de les peindre « sur ung fœllet de papyer adfin d'avoir le patron desdits personnages pour iceulx poindre chy apriès se on volloit, audit pignon de brique, come ils estoient paravant. » Ce Rogier était-il notre fameux

(1) On conservait dans cette chapelle la torche des Damoiseaux.

(2) Il s'agit ici du dessin d'architecture figurant une niche ou *Jérusalem céleste* encadrant les figures de saints.

de la Pasture, ou bien plutôt maître Rogier Wanebac, comme le suppose Pinchart?

En 1455, on paie à Jehan Quenon xiiij s. pour avoir « paint à olle les montans de ploncq de le Grant Halle, et le semé de casteles argentéz, » et vii s., « pour avoir délivré certaine quantité de peinture appelée *brun aussoire* (d'Auxerre), dont les xvii verghes de la Halle ont esté pointes. »

La cheminée de la grande salle était rehaussée de sculptures historiées; Henry de Cologne y avait taillé la scène de l'*Annonciation* (1424), qui se détachait sur un drap d'honneur, aux fleurs de lis d'or, peint par *Piètre le Pointre* (1425) (sans doute Piérart Vicart). Deux années plus tard, le même Henry de Cologne taille deux anges à la « *simple couple* » de la Halle, et une image de Notre-Dame au-dessus.

La Chambre du comptoir offrait une cheminée, dont le manteau, exécuté par *Charlot de le Hays* en 1504, était orné des armes de Tournai, aux deux côtés, et de l'écu de France au milieu.

En 1455, Jacquemart de Mons peint en blanc, « en dessous des listes » l'auditoire de Messieurs les Prévoist et Jurés. On fait en 1561 une chambre nouvelle pour ces derniers (il faut entendre par là le renouvellement de la décoration d'une des pièces), et Jérôme Daret, tailleur d'images, y fait un porche, et répare les *aniles* des sommiers. François Legrand fournit deux (landiers) chemineaulx de cuivre pour la cheminée.

L'escrinier Pol de le Motte exécute le porche de la *chambre des Finances*; un autre porche, exécuté en 1583 par son confrère Jean Waucquet, offrait des colonnes et des pyramides.

En 1634 on construit la *Salle du Greffe échevinal*. Abraham Taverne reçoit quatre cent septante livres,

pour avoir livré « toutes les pierres employées au dressement de la greffe eschevinale, sans toucher à la galerie, liste, architrave, hauspinnier, compartiments, et toutes les pierres des deux fenestres. »

En 1750, Jérôme Denneau faisait encore une cheminée de marbre pour la chambre de Messieurs les Mayeur et échevins.

Le local affecté aux *Métiers* est nommé dans les comptes communaux *Halle des Doyens*. L'institution de la Chambre des Métiers fut reconnue en 1360 (1); d'autre part les documents du premier quart du XV^e siècle nommaient *Halle neuve* le local qui lui servait. On peut en conclure que cette halle datait de la fin du XIV^e siècle, et c'est bien d'elle qu'il s'agit dans le compte d'ouvrages de 1395, où nous voyons que *Jehan Tuscap*, tailleur de pierres et d'images, a taillé « en forme d'angelos à III reprises (2) qui soutiennent les ogives de la capielle de la Halle. » La chapelle de la Halle des Consaux était couverte de bardeaux, tandis que celle-ci était voutée. Le passage que nous venons de citer mérite que nous nous y arrétions un instant. MM. de Verneilh, Lassus et J. Quicherat, ont mis en évidence, à l'aide de textes anciens, la bévue qui a fait donner le nom d'ogive à l'arc aigu des baies, tandis qu'autrefois on n'a jamais entendu par là que la nervure diagonale des voûtes gothiques. Notre extrait de compte n'apporte à cette thèse qu'un argument superflu, mais il nous montre que la chapelle de la Halle en question était couverte d'une voûte à nervures

(1) V. Bozière, ouv. cité. p. 310.

(2) Consoles.

croisées, dont les quatre retombées étaient supportées par des encorbellements offrant des anges sculptés. De plus, il semble résulter du contexte, qu'il n'y avait qu'une seule travée de voûte, et que la chapelle était d'assez modestes proportions.

La *Halle des Doyens des Métiers* se trouvait au bas de la rue du Parc, en face du Beffroi; elle reposait sur deux voûtes surbaissées donnant accès de la Grand'-Place aux Hallettes et à la Halle des Consaux, comme le montre fort bien une gravure publiée d'après Sanderus par Bozière.

Au frontispice de sa façade se voyaient les armes du roi de France soutenues par deux anges, telles qu'on les voit encore au-dessus d'une petite porte de l'imprimerie de M. Casterman et en d'autres endroits de notre ville; les armes avaient été sculptées par Henry de Cologne et peintes par le fameux Robert Campin (1424). Cette même façade était ornée de plusieurs statues, portées sur des consoles en forme d'anges et abritées sous des dais (tabernacle). Au centre était l'image de la Vierge Marie tenant en main une fleur de lis, de l'autre, l'Enfant-Jésus. Devant elle était une lanterne où un cierge était allumé tous les samedis soir. Aux deux côtés étaient saint Eleuthère et saint Piat; le premier portait en main une église.

La façade opposée était décorée des statues du roi saint Louis, le sceptre à la main, et de la reine, également portées sur « des encorbelures » et couvertes de « tabernacle » et au centre, d'une « image du *petit Dieu*, » qui était peint « tout de sinople. » Celles de Notre-Dame, du roi et de la reine furent refaites en 1427 par *Jacquemart du Bos*.

Derrière ces trois *images* étaient peints trois « draps vermaulx » (rouges) semés de fleurs de lis. Elles furent

repeintes en 1484 par Philippe Voisin, en même temps que les armes royales de la façade principale, avec « *hachement* » (lambrequin). Le même artiste restaura la polychromie des figures de Notre-Dame et de saint Louis en 1503.

Dans le toit, couvert d'ardoises, s'ouvraient des fenêtres garnies de *fétissures* de plomb, avec « *heuses* » (épis) peintes et dorées (1). Le faite était surmonté d'une croix de plomb dorée (2).

Nous décrivons ailleurs (3) les nombreux ouvrages d'ameublement intérieur que Josse de Bloire exécuta vers 1614 dans la chapelle des Métiers, qui fut couverte d'un lambris, munie d'une clôture en bois, ainsi que d'un autel de même matière en 1617 (4). La même année Luc Ségart peignit « le dessoubz de ladite chapelle en forme de pierres et briques, à l'huile. »

(1) V. Michel Collart, 1593.

(2) V. Luc Ségart, 1617.

(3) V. Les Escriniers.

(4) — « A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir faict et composé le cul de lampe de le chappelle des doyens, de huict pieds de large, vi pieds de boutans dehors, à cinq pans, et avoir livré le lambrouchement de l'architrabe au sommier allentour et le molure en dessoubz, III^{xx} XVI lb. — Item pour avoir faict la cloture de le chappelle des Doyens de neuf pieds de hault et environ huict pieds de large avecq coulombes tournez, penneaux à boche d'ung poch avecq une pointe au mictan, et à la frize des grandes cartouzes et plancher III^{xx} XVI lb.

— Item livré l'autel de ladite chappelle, de sept pieds et demy de large, trois pieds de profond, quatre pieds de hault, assamblé à coing, faict conforme à la chappelle, à garderobbe à deux huis deux fonds pour y metre les ornements et le deseure d'asselles d'un poch, L lb.

» Item livré le passet de l'autel. X lb.

» Item pour ung pulpitre à dire la messe sur l'autel. XXI s.

On voyait, contigüe au Beffroi, une de ces anciennes constructions en bois, pittoresques, mouvementées et tout habillées de sculptures, dont le moyen âge eut le secret; c'était la *Maison des échoppes de la ville*. Elle était assez ancienne, car on en restaurait la devanture en 1476, « tout selon la fâchon des viez ouvrages. » *Jehan de Rosut* y taille une figure à un des bracons soutenant la saillie des sommiers; il décore un de ces sommiers de feuilles sculptées, en rétablissant une arcature au-dessus. Ces détails nous indiquent un étage en surplomb; la construction offrait une nouvelle saillie au-dessus de ce premier étage, car notre tailleur d'images fait pareil bracon orné d'une *image* à la chambre haute dont il rétablit le fenestrage. Il y avait en tout dix bracons ou *pochards* à figures au premier étage, et sans doute le même nombre au rez-de-chaussée. A l'extérieur de la devanture, à l'étage, figurait le Saint-Sauveur bénissant de la droite et tenant de la gauche le globe du monde; il y avait d'autres statues tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée, qui étaient déjà bien anciennes en 1477, car on leur remet « mains, pieds, nez, et autres membres, *capiaux, maches*, etc. »

La façade était couronnée de *fenêtres flamandes* découpant le toit. On y place en 1433 des « enseignes de ploncq » et le « cauderlier » *Jehan Guerart* les surmonte de « bannières d'airain. »

Le cheneau était peint de vermillon, semé des armes du roi, du dauphin, de la reine et de la ville, et une riche polychromie couvrait les vingt figurines des bracons et toutes les statues de la façade. *Philippe Voisin* exécuta toutes ces peintures en 1477, et dora de fin or, « toutes les heuses et fœlles faisant crestes à ladite *uimberghe*; tout le fond de ladite *uimberghe*

fut *estoffé* de fin azur avec des fleurs de lis d'or. » La façade même était peinte de *fin vert à l'huile*.

On se figure à peine aujourd'hui un pareil luxe de peintures et de dorures pour l'extérieur d'un édifice. Il va sans dire que l'intérieur n'était pas dépourvu de peintures murales. En 1478 le même Philippe Voisin peint la *Salette* de l'échoppe de la Ville de *fin vermillon à destrempe* et sur ledit vermillon sème les armes de la ville. La sallette était garnie d'un lambrissage interrompu par des piliers portant des statues, qui furent polychromées; enfin la cheminée était munie d'un revêtement où notre artiste peignit les armes de France et de Tournai, et un tableau représentant le couronnement du roi, accompagné des douze pairs de France (1).

On travaillait en 1469-1470 à la *Maison du concierge des Halles*, qui était également construite avec un certain luxe, mais dont nous ignorons l'emplacement précis. On garnit son pignon d'un épi (heuse) en plomb, orné d'un soleil, terminé par une fleur de lis, le tout enrichi de dorures.

A l'intérieur, on exécute des travaux de sculpture et de peinture. *Jehan Sanin* « taille deux casteaux des armes de la ville à la *faulse couple* » de cette maison, et *Jehan Bachuc* y sculpte une « image de saint Lehire (saint Eleuthère) avec deux angelots » (1469). L'année suivante un paiement est fait à *Jehan Quoille*, tailleur d'images comme les deux précédents, « pour avoir taillé ung escut et III fleurs de lys couronnés et par desous icelui avoir taillé la lecture de la date que celui pan de mur fut fait, et taillé plusieurs rosettes en le liste au dessus dudit escut. » Nous n'en savons pas davantage

(1) Ces peintures lui rapportent 16 liv., 10 s., 2 den.

sur ces sculptures probablement assez importantes, qui n'occupent pas moins de trois tailleurs d'images. Quant aux peintures murales, elles sont confiées à Gillart le Riche; il peint une cheminée de « noir à olle, » et « les rosettes et fœlles dorées de fin or »; il « blanchit en outre » la *salle* de la maison.

De nouveaux ouvrages de peinture furent exécutés en 1564 à la maison du concierge. C'est François Le-grand, qui y travaille avec son fils. La *Chambre de la Sallette* est peinte de rouge et de vert; la cheminée et la fontaine sont peintes et dorées; Jacques de Crehem fournit pour cet objet trois cents feuilles d'or.

V. — Les tailleurs de pierre.

C'est des carrières de Tournai que sont sortis, après la cathédrale, tant d'édifices superbes épars le long des rives de l'Escaut, outre les églises de cette ville, et ses nombreux monuments. Elles envoyaient leurs *estoffes* et leurs *roquetiers* durant le moyen-âge dans une contrée qui s'étendait, nous le prouverons (1), de la Picardie et de l'Artois aux confins de la Hollande.

Dans les corps de métier de la Ville, les tailleurs de pierres étaient rangés sous la 26^e bannière, celle des maçons. L'un des auteurs de ce livre a mis au jour un registre aux ordonnances de leur *stil*, du XVII^e siècle (2), où ils se plaignaient en 1651, de ce que leurs

(1) V. les *Sculpteurs*.

(2) A. de la Grange, *Messager des sciences de Gand*, 1883, 2^e livr.

chefs-d'œuvre étaient jugés par les maçons, peu experts en semblable matière ; ils obtinrent d'être représentés parmi les arbitres appelés à ce jugement.

Sous le nom modeste de tailleurs de pierre, se cachaient parfois des artistes de talent, et dans les rangs des francs-maîtres de ce métier, comme parmi les charpentiers, on peut espérer découvrir encore l'un ou l'autre des architectes de nos monuments. Aussi ne trouvons-nous pas inutile de recueillir religieusement leurs noms, extraits des parchemins poudreux. M. le chan. Dehaisnes lui-même n'a pas dédaigné d'inscrire dans les pages splendides de son ouvrage monumental, les noms de nombreux tailleurs de pierre qu'a révélés l'autre signataire de la présente étude, dans la *Mono-graphie de l'église de Saint-Jacques*.

Après avoir montré l'importance des œuvres d'art en pierre que Tournai a produites autrefois, « nous achèverons, dit M. Dehaisnes, cette longue énumération de travaux de sculpture exécutés à Tournai par des artistes Tournaisiens, en rappelant que de 1367 à 1372, dans les comptes de la construction de l'église de Saint-Jacques à Tournai, on trouve les noms de *Jacques de le Croix*, *Alard de Bary* et *Jean Baudry*, qui font le plan de ce travail ; de *Jacques de le Planque*, qui trace plusieurs exemplaires de ce plan pour les mettre entre les mains des ouvriers ; de *Jean de Holeng*, qui fournit l'ensemble des matériaux et taille des pierres ; de *Jean de Wanneheng*, de *Jacques Brabant et son fils*, de *Vincent Brabant*, d'*Hanniart*, de *Guillaume du Moret*, de *Jean Espeauris*, de *Plumait*, de *Jacques Delecroix*, de *Lotart* et *Nicaise*, ses frères ; de *Pierre Folait* et *Jean Grelée*, tailleurs de pierre, qui font les arcs doubleaux, les moulures, les colonnes, les chapiteaux, la piscine et un grand nombre d'autres travaux, exécutés avec

soin, comme l'atteste le chœur de Saint-Jacques encore aujourd'hui conservé. » Ajoutons qu'un *Jacques Delecroix*, tailleur de pierre (peut-être le père du premier des artistes que nous venons de citer) était reçu bourgeois dès 1318; *Lotart* est cité en 1336, dans nos annexes, ainsi qu'un *Jacquemart du Moret* (1443), peut-être issu de Guillaume.

Nous avons exhumé une multitude de noms d'ouvriers et de maîtres de ce métier. Bornons-nous à citer ici les plus anciens et les plus notables. Les premiers en date sont *Henri Mache*, cité en 1250 et *Gossein Desour l'Escaut*, fils de maître Gosson, reçu bourgeois en 1280. Le testament de Jehan Bierenghier, daté de 1305, mentionne huit tailleurs de pierre, un charpentier et un maçon (V. Annexes). A la même date, nous trouvons *Pierre* et *Robert d'Antoing*, fils de Théry; en 1309, *Jehan Cafetute*; en 1312, *Jacques de Bari* et *Jehan Flans*; en 1316, *Jehan li Gages*, tous tailleurs de pierre. En 1354, *Jehan Martin*, construit la chapelle funéraire de Pierre Bonenfant (1369).

Nos archives nous fournissent quelques autres noms de la seconde moitié du XIV^e siècle, qu'on trouvera aux annexes.

Parmi les principaux maîtres du XV^e siècle, citons *Jaspardin Cacheleu*, le roquetier qui fournit en 1497 une table d'autel pour servir de *repositoire* du Saint-Sacrement à la *Croix du Salehart* (du Sondart).

Au XVI^e siècle, signalons *Jehan Dequesnes*, roquetier à Calonne, qui fournit en 1510 les colonnes et arcades de la nef de l'église de Blandain, et *François le Prinche*, roquetier à Tournai, qui livra en 1575, les pierres qui servirent à exhausser de vingt-cinq pieds le clocher de Pecq. Au XVII^e siècle on rencontre *Simon Dailly*, doyen du métier, et fils du sculpteur

Etienne Dailly, qui épouse en 1607 à Saint-Piat, Judith Stelars, et est reçu bourgeois en 1614 (1); et *Jean Martin*, qui entreprend en 1563 les constructions à faire à la Halle de Saint-Brice, démolit en 1574 la porte d'Aubigny, et rebâtit en 1584 celle de Sainte-Fontaine; *Haquinez Place* répare en 1481 le portail du couvent des Croisiers.

C'est un tailleur de pierres, *Adrien Quinquin*, qui découvrit en 1653 près de Saint-Brice, le tombeau de Childéric (2).

Plusieurs artisans du métier portent le nom de *Denneau*, *Denaut* et *D'Haynaut*. C'est *Olivier Denneau*, cité de 1614 à 1646 dans les archives communales et employé en 1621 à l'église de la Madeleine; *Herman D'Haynault*, habitant la porte de Valenciennes, qui paraît en 1705, et épouse en 1723 Marie Françoise Deswattines, et surtout *Jérôme Denaut*. Ce dernier maître fait en 1750 une cheminée monumentale à l'Hôtel de Ville, et fournit pour 4807 florins les pierres de la bibliothèque du Chapitre. Il mourut dans la paroisse Saint-Brice, en 1776, instituant légataire sa fille Marie-Thérèse, avec charge de payer les frais d'admission à la maîtrise des tailleurs de pierre de ses frères *François* et *Jacques* (3).

Nous extrayons d'archives paroissiales les noms suivants : à Saint-Nicolas, *Pierre de Hamon* et *Piérart d'Harlebecque* (1434), *Jehan Grene* (1444), *Quesne* (1481), *Jehan Lausiel* (1484), maître *Jean-Baptiste Lefebvre*

(1) Un autre Simon Dailly, se mariait dans la même paroisse en 1569. V. *Monog. de Rumes*, par Bozière.

(2) V. Don Martin, *Religion des Gaules*. t. II, p. 337.

(3) Nous retrouverons des Denneau parmi les sculpteurs; Pierre Denneau se construit en 1685 une maison près de la Blanchisserie. V. *Reg. des Commis aux bâtiments*.

(1687), *Guillaume Olivier*, *François Legros* et *Pierre Dutrieux* (1704), maître *Michel Morel* (1725); à Sainte-Marie-Madeleine, *Jean Dufour* (1654), lequel était en 1627 doyen du métier et acquerrait la bourgeoisie, et *Fiévez* (1790).

Ajoutons encore une remarque qui offre peut-être un certain intérêt.

Au moyen âge chaque métier avait son quartier; bien des rues ont dû leur nom aux artisans qui les occupaient, comme celles des Orfèvres, des Hugiers, des Carliers, de la Cordonnerie, de la Lormerie, de la Tannerie, de l'Ecorcherie, des Foulons, etc. Les vairiers ont donné leur nom à une porte de la ville.

Le quartier des tailleurs de pierre, situé sur la rive gauche de l'Escaut, à la porte d'eau en amont de la ville, du côté des carrières, a conservé le nom de quai *Taille-pierre*.

C'est là que furent débarquées les pierres destinées à la restauration du Beffroi (1), à la construction du chœur de l'église Saint-Jacques (2) et à tant d'autres travaux. Nous voyons que dès 1259 *Maître Henri*, le tailleur de pierres et d'images, y a sa demeure; il en est de même au siècle suivant de Jehan de Rosteleu et de Jehan Tuscap (1381). Alard Genoïis, graveur de pierres y achète une maison en 1457. *Jean Cuvelier*, graveur de lames, y habite en 1407. C'est encore là que nous rencontrons Alart de Hollaing, en 1370, et tant d'autres tailleurs de pierres, ou tailleurs d'images, comme nous le montrerons aux pièces justificatives.

(1) V. Bozière, *ouv. cité*, p. 120.

(2) V. *Monographie*, p. 62.

ANNEXES.

BAFFOIS (*Jean*), machon, à ung an pour tenir mauvais hostel, 15 juillet 1398. (Reg. de la loi).

Jehan Baffois, machons, condamné à 40 sols pour lait-dit à Alart Jenois, le 8 février 1417. (Ibid).

Il fut employé aux travaux de l'église Saint-Jacques : « A Jehan » Baffois, pour estre au conseil de ceste tasque pour prendre les » mesures de ledite œuvre, pour faire pluseurs molles, pour » prendre garde celi estoffe qu'on nous livra estoit telle que on » li nous devoit livrer, et pour aler ès rokes par plusieurs fois » vir l'œuvre, pour toutes ces labours et conseils, audit Baffois » v frans. » (C. de l'église Saint-Jacques).

BEDET (*Jehan*). — A Jehan Bedet, roquetier, pour ung euwier, noghes, estaufiques et aultres ouvrages de pierre par luy livrés audit défunct pour la maison des veuves de la rue de Bèves, payé 60 sols. (C. d'exéc. test. de Philippe Truffin, peintre, 1507).

BISSET (*Ogier*). — A Ogier Bisset, pour son salaire d'avoir fait et dressé en bois ung model au petit pied pour sur ce adviser, en temps des grandes eauwes et que la rivière d'Escaut se vient à déborder, faire et avoir cours ladite rivière par les fossetz au dehors ladite ville, et faire dévaler les eauwes par ainsy jusques aux Pretz Porchains sy avant qu'il se peult ainsy practiquer, payé 24 lb. (C. gén. de 1573).

BONIFACE (*Jean*). — A maître Jean Boniface, pour avoir livré une bordure de cheminée de pierre blanche pour la maison du conchierge de la halle, 10 lb. (C. des halles de 1652).

A maître Boniface, pour avoir poly quatre pieds d'estalles et quatre boules de pierres de marbre trouvé au fosset de ceste ville, et posées aux costéz des escailléz de la maison de ville, 206 lb. (C. gén. de 1657).

BOUSSART (*Jaquemart*), tailleur de pierre, vend une maison aux Pissoncheaulx, le 31 janvier 1463.

CACHELEU (*Jaquemart*). — A Jaquemart Cacheleu, pour deux pas de pierre par luy tailliez, appoinctiez et livrez, quy sont ser-

vans et assis allencontre de la maison près le Pont-Allarcq, 14 s. 8 d.

A lui, pour cinq cailliaux appelléz que basses que corbiaux, de pierre de taille, par luy appointiez et livréz, assis et servans à le queminée de ladite maison, 15 s. 4 d. (C. de tut. de Catherine Croquevillain, 1468).

CAFETUTE (*Jehan*), li taillères de pieres, opère une vente en 1309, le nuit de le Candelier.

CAICHELEU (*Jaspardin*). — A Jaspardin Caicheleu, rocqueteur, pour une table d'autel de pierre, contenant xxiiij piétz, qu'il a livré pour servir à le Croix du Salehart à reposer le Saint Sacrement, a esté payé 28 s. (C. d'ouv. de 1497).

DAILLY (*Simon*), doyen des machons et tailleurs de pierre, acquit la bourgeoisie pour 7 lb. fl. en 1614. — Il avait épousé à Saint-Piat, le 18 novembre 1607, Judith Stelars.

D'ANTOING (*Pierre et Robert*), tailleurs de pierres, fils de Théry, vendent une maison en mars 1305.

DE BRÉCLERS (*Jehans*), taillères de pierre, a mis en péril de mort et d'affolure Piéron d'Audregnies, le 6 septembre 1332. (Reg. de la Loy).

DE BORGON (*Jehans*), li macons, figure dans un acte d'intérêt privé de 1240, *et mois de Wytembre*.

DE BOURIEU (*Henri*), machons, 10 lb. et perdue comugne. 26 août 1280. (Ibid).

DE DOUAI (*Jakemon*). — Li ville a prestet à Jakemon de Douai, le machon, xx lb. de torn. sour le markiet ke li ville a fait à lui de v^c piets de mur à faire, en 1285. (Manus. n^o 215 de la bibl. de T.).

DE HOLLAING (*Alart*), tailleur de pierres, achète une maison en la Taille-pierre, faisant coin de la rue des Wéz, le 24 août 1370.

DE LANDAS (*Hannequin*), tailleur de pierres, subit une condamnation en 1391.

DE LE CROIX (*Jakêmes*), tailleur de pierres, est reçu bourgeois, moyennant 40 sols, le 7 mai 1318.

DE LE CROIX (*Lotars*), tailleur de pierres, est condamné à cent sols pour coups, le 6 septembre 1336. (Reg. de la Loy).

DE LE FONTAINE (*Bauduins*). — Voir à l'article *Li Cornus*.

DE LE HAYE (*Charlot*). — A Charlot de le Haye, tailleur de pierres, pour avoir taillié et formé ès trois pierres du manteau de le queminée du comptoir, assavoir ès deux des coings d'icelle à chacune ung chasteau de Tournay, et en celle du mylieu ung escu de France, pour l'honneur et augmentation de ladite ville, payé 40 s. (C. d'ouv. de 1504).

Charles de le Haye, paroissien de Saint-Piat, testa en 1510; il choisit le lieu de sa sépulture en la chapelle des Frères-Mineurs. Ce testament fut emprisé le 12 octobre 1510.

DE L'ESCLUZE (*Clément*). — A Clément de l'Escluze, rocquetier, pour avoir fait et livré, pour les chauffoirs de garance, treize pois de pierre de taille, payé 37 lb. 10 s. (C. des chauffoirs, 1597).

DE LIS (*Pierre*). — A Pierre de Lis, marchand rocquetier, pour avoir vendu et livré trois appas mollé, assis à l'huissierie de la greffe de la ville, 15 lb. (C. des Halles, 1607).

DE LOUVAIN (*Martin*), maître maçon, est retenu *aux draps de la ville*, sans autre pension, le 7 février 1390. (Reg. des Consaulx).

A maître Martin de Louvaing, pour iiij corbeaux de pierre par lui livrés, qui furent mis à hauchier le pont-levich de la porte Valenchenoise, 36 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1397).

Martin de Louvain fut un des maîtres qui travaillèrent avec Colart Cailliel, en 1395, à la construction du Beffroi. Le compte de ce travail a été publié au tome VIII des bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai.

DE MARVIS (*Jakemes*), li machons, reçu bourgeois en 1280. (Reg. de la loi).

DE MARVIS (*Jehan*), machon, jure la paix de la ville, le 11 janvier 1278.

DE MES (*Robert*), charpentier, fut appelé en 1409, *pour donner son conseil coment et par quelle manière on pourroit faire un comble de bos pour servir sur le machonnerie de le capielle Nostre-Dame en l'eglise S.-Nicolas*. (Arch. parois.)

DÉNAUT (*Jérôme*). — A Jérôme Dénaut, pour une cheminée de marbre qu'il a fait et livré pour la chambre de messieurs les mayeur et eschevins, 380 lb. (C. d'ouv. de 1748).

A Jérôme Dénaut, pour avoir fait un soubassement de marbre pour la cheminée de la chambre de messieurs les prévôt et jurés, 600 lb. (C. d'ouv. de 1751).

Audit Dénaut, pour livrance de carreaux de marbre qu'il a fait pour ladite cheminée, 52 lb. (Ibid.).

Jérôme Dénaut, tailleur de pierres, fournit et taille les pierres pour la construction de la Bibliothèque, moyennant 4807 flor. 12 pat. 6 d. (C. de const. de la bibl. 1758).

Le 12 février 1776 fut emprisé le testament de Jérôme Dénaut, maître tailleur de pierres, terminé paroisse Saint-Brice. Il fut père de Marie-Thérèse-Joseph Dénaut, qu'il institua légataire universelle, à charge de payer pour ses frères, François-Joseph et Jacques-Joseph, les frais d'admission à la maîtrise des tailleurs de pierres.

DENNEAU (*Olivier*). — A Olivier Denneau, rocquetier, pour avoir esté empesché trois quarts de jour pour accommoder la niche pour poser l'imaige de Saint-Jean deseure le faulse porte près du Pont-à-l-Arcq, payé 22 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1614).

Le 28 décembre 1621, il est autorisé à construire une bove devant sa maison en la rue Royale. (Reg. des Consaulx).

A Olivier Denneau pour avoir troué les murailles au clocher de Saint-Jacques, pour enter les sommiers et gistes du planquaige nouvellement faict, a esté payé 23 lb. 8 s. (C. d'ouv. de 1622).

A Olivier Denneau, rocquetier, pour avoir besongné tant à tailler en la pierre pour l'autel (de la chapelle des halles) cinq crois, comme à l'asseoir, et du depuis à le polir et accommoder, 11 lb. (C. d'ouv. de 1623).

A Olivier Denneau, rocquetier, pour avoir livré plusieurs poix de pierres avecq anneaux de fer, pour servir à la distribution des houilles, 6 lb. 16 s. (C. d'ouv. de 1636).

A Olivier Denneau, lui a esté accordé en considération de son emprisonnement au Chasteau de ceste ville, 9 lb. 12 s. (C. gén. de 1646).

DENNEAU (*Philippe*). — A Philippe Denneau, délailleur de pierre, pour une lemme qu'il a livré audit feu van Orcq, affin de sur icelle poser le cuivre tel qu'il estoit tenu poser, pour icelle emmener à Condé et poser icelle sur le corps du doyen dudit Condé, 23 lb. (Ex. test. de Gervais van Orcq, 1600).

DE RODDES (*Andrieu*). — A Andrieu de Roddes, machon, pour sept journées par luy desservies à avoir taillié et formé plusieurs molles et pastrons de bois, pour sur icelles tailler et former les veues royères et constructions du bollvercq de la porte Vallenchennoise, 35 s. (C. des fortif. 1517).

DE ROSTELEU (*Jehan*), taillières de pierres, est tenu en péril de mort d'une plaie en la poitrine, 1^{er} septembre 1381.

Jehan de Rosteleu, fils de Jacques, fut reçu bourgeois en 1424.

D'ESCAMAING (*Jehans*), taillières de pierres, jura sa commune, comme fils de bourgeois, le 1^{er} février 1330.

DESCAUT (*Noël-François*), tailleur de pierres et d'images, plusieurs fois doyen, mort, paroisse Saint-Piat, le 2 janvier 1701, âgé de 71 ans, avait épousé Anne-Marie le Maire, dont il n'eut qu'une fille.

A Noël Descaut, tailleur d'image, pour avoir fait estimation des bancqs de pierres sur le quay, et des armes du Roy apposé sur la porte de Morelle, 6 lb. (C. d'ouv. de 1677).

A Noël-François Descault, tailleur d'images, pour avoir fait

et livré les passets d'autel pour l'escolle dominicale, 15 lb. (C. d'ouv. de 1679).

DE SOUR L'ESCAUT (*Gossuins*), tailleur de pierres, fils maitre Gosson, fut reçu bourgeois en 1280.

DES PORTELETTES (*Jehan*), maitre charpentier [1382]. — Quant il (Charles VI, roi de France) fu viers le Beffroy, maistre Jehans des Portelettes, carpentiers, avoit tendu une corde deseure le bachin tenant assés près du dragon d'icellui Beffroi, alant jusques au porget de Saint-Quentin, et avoit une sielle sur icelle corde, sur laquelle sielle il se assit et fist plusieurs appretisses, et puis se avala par contrepoix jusque assés près de Saint-Quentin aussy tost que courroit ung coursier, laquelle chose le Roy vit très-volentiers. (Reg. de cuir noir).

Maistre Jehan des Portelettes est tenu en péril d'affolure d'une plaie en la main diestre, se lui fist Grars li Roux, filz maistre Grart; — item, est tenu en péril de mort d'une plaie au front, se lui fist Lotars de Moraiges, 12 novembre 1380. (Journ. des prév. et jur.).

DE THUMEDDES (*Alart*), machon, 10 lb. pour outrages d'avoir desquiré et rompu les murs du piet d'une des tours de le ville emprès le vièse porte de le Vingne derrière le maison des religieux de Saint-Amand, sans le licensse et auctorité de justiche. 13 juin 1409. (Reg. de la loi).

D'HAYNAULT (*Herman*). — A Herman d'Haynault, maistre tailleur de pierres de ceste ville, pour avoir livré un bacque de pierre servant à l'escole dominicale des garçons à Saint-Pierre, provenant de la rocque du Cornet, 30 lb. (C. d'ouv. de 1705).

A Herman Dénau, tailleur de pierres, pour des pieds d'estalle qu'il a livré pour le service de cette ville, 121 flor. 12 pat. (C. gén. de 1712.)

Marie-Françoise des Wattines, femme d'Herman d'Hainau, demeurant hors de la porte de Valenciennes, paroisse Saint-Piat, testa le 24 décembre 1722.

DOUCHART (*Jean*). — A Jehan Douchart, tailleur de pierres, pour avoir livré huit corbiaux mis et employés au viés mur dudit ostel, 8 s. 11 den. (C. d'exéc. test. de Michel Tuscap, 1417).

A luy pour ung corbiel à deux testes par lui livré, mis au mur estant au milieu desdits céliers, servans à soustenir et supporter la joncture des deux sommiers, 2 s. 4 d. (Ibid).

DOYE (*Jehan*), taillières de pierre et machons, est tenu en péril de mort d'une plaie ou kief au sénestre léz, le 19 juin 1374. (Journ. des pr. et j.).

Du Bos (*Jacquemart*). — A Jacquemart du Bos, tailleur de

Pierre, pour deux corbeaux de pierre par lui livrés et assis ou mur dudit chélier, 3 s. 6 d. (C. de l'hôp. Saint-Jacques, 1433).

DUFOUR (*Jehan*). — A Jehan Dufour, rocquetier, pour avoir vendu et livré deux grans ruissotz de pierre pour servir à ladite maison mortuaire, 72 s. (C. du tut. des enf. Jacques Cartier, 1616).

DU GARDIN (*François*), tailleur de pierre, S. Lambert du Liège pour avoir bouté rudement Jaquemart de le Pierre, manouvrier, et le fait chéir contre caillaux, tellement que ledit Jaquemart fu navré ou chief à grant effusion de sang; et avec ce est condempnés à payer les mires qui ont heu en cure ledit de le Pierre. Pro-noncé le premier mars 1455. (Reg. de la loi).

DU MASY (*Pierre*). — A Pierre du Masy, rocquetier, pour avoir racommodé le bancq de pierre de la maison, 24 s. (Tut. des enf. Haroult, 1656).

A Pierre du Masy, rocquetier, pour la grise pierre ordonnée par la defuncte, mise à la muraille devant son tombeau en ladite église Saint-Pierre, y compris une aultre pierre pour asseoir le bénitoir au milieu de l'église, 36 lb. (C. d'exéc. test. de Jacqueline Dutrieu, 1658).

DU MORET (*Jaquemart*). — A Jaquemart du Moret, tailleur de pierre, pour ung ront hatriel de puch fait de cercles de pierre de taille estoffé de liste et de soubzbassement, dont on a fait le hatriel du puch de ladite rue du Vié Marchié-as-Brebis, par luy livré à prendre en le Taille-pierre, 13 lb. 19 s. 1 den. (C. d'ouv. de 1443).

Le 11 avril 1459, Jaquemart du Moret vend à son fils, Jehan du Moret, aussi tailleur de pierres, une maison en la Taille-pierre.

DU MORTIER (*Guérart*), dit *de Thumeddes*, tailleur de pierres, époux de Marie de le Haye, était mort avant le 12 janvier 1438.

DU QUESNE (*Jehan*). — Le 16 novembre 1510, les égliseurs de la paroisse de Blandain traitent avec Jean du Quesne, roquetier, demeurant à Calonne, pour « faire trois rons pilliers et quatre » arcures en ladite église, estans les trois pillers de deux piedz » et demy parmy la noix, et lesdites quatre arcures de deux » piedz et demy par pans et xij pos en teste, et ce pour le pris » de quinze gros le pied de hault d'arcure, et les pillers de xxx » gros chacun pied de hault; et sera tenu livrer les six grans » caillaux estans la base et capiteaux. » (Journ. des pr. et j.).

Le 16 décembre 1542 « Jehan Du Quesne, rocquetier, demourant à Vaulx, s'engage à livrer une pierre d'hostel servant à célébrer messe, contenant six pieds de long, trois pieds et demy de large, et cinq pos d'espés, sans aucunes veines, avecq cinq croisettes et une custode servant à mettre le Sacrement dedens,

le tout bien et souffisamment polly et chanfraindé aux trois
» costéz, » pour le prix de 8 lb. fl. (Journ. des pr. et j.).

DURANT (*Jehan*), tailleur de pierres, fut reçû bourgeois en 1424.

FLANDROIS (*Jaquemart*), tailleur de pierres, donne des maisons
en garantie de dettes, en 1364.

GASIEL (*Andrieu*). — A Andrieu Gasiel, tailleur de pierres,
pour la vente et délivrance par lui faicte de une pierre à laver
vasseaulx, mise à l'une des maisons de la rue Dame-Odille, 5 s.
10 d. (C. d'exéc. test. de Jeanne Boulette, 1439).

A Andrieu Gasiel, tailleur de pierres, pour la vente et déli-
vrance de une coulombe de cinq piés et demy de pierre, qui fut
mise en une fenestre, 9 s. 5 d. (C. de tut. des enf. Jehan de le
Deulle, 1474).

GENOIX (*Alurt*), maçon, est condamné à 40 sols d'amende pour
injures dites à Jacques Baffois, aussi maçon, le 8 février 1417.
(Reg. de la Loy).

HANOTIEL (*Haquinet*), tailleur de pierre, fut reçû bourgeois, le
20 juin 1429, moyennant 8 s. 4 d. t.

A Jehan Hanotiel, pour pluseurs pierres de taille par lui livrées
et employées, est assavoir à l'uis de l'estable d'empres la grange
dudit hôpital, au puch d'icellui, et à l'ui et le despence de le mai-
son où demeure Jehan Gobelet et tenant à icellui hopital, payé
6 lb. t. (C. de l'hôp. S.-Jacques, 1436).

HAZART (*Williaume*), tailleur de pierres, jure sa bourgeoisie
le 10 juillet 1414.

HIDEUX (*Abraham*), tailleur de pierres et d'images, acquit la
bourgeoisie pour 6 lb. fl. en 1585. Il épousa Sainte Geolle, dont il
eut Isaac, Marie et Anne Hideux.

A Abraham Hideux, pour les affus qu'il a faicts pour les cro-
chetz, 8 lb. (C. d'ouv. de 1580).

A Abraham Hideux, pour avoir livré quatre grandes pierres
bleusses, et chacune pierre occupée à cinq coings pour servir de
tesmoins à quatre bonnes plantéz au pooir de ceste dite ville
allant vers Hainaut, payé 12 lb. (C. d'ouv. de 1603).

Il testa le 8 mai 1611, et mourut en juillet 1616.

HIDEUX (*Isaacq*), fils d'Abraham, tailleur de pierres et d'images.
— Le 10 mars 1612, il se rend adjudicataire de la construction
d'une maison tenant à la Halle-aux-draps, pour le prix de 5800 lb.
t. (Journ. des pr. et j.).

A Isaacq Hideux, pour avoir, avecq ses
ouvriers, besoigné en la grange des Engiens, à tailler des com-
partimens aux six courbes du cul de lampe de dessoubz de la
chappelle de messieurs les doyens, comme aussy le bout dudict

cul de lampe entretailé à poirre avecq agensissement, 25 lb. 5 s. (C. de constr. de la chap. des doyens, août 1614).

A Isaacq Hideux, tailleur de pierres, pour avoir livré pluseurs pierres blanches avecq des Tournay tailléz dessus, pour jeter les premières pierres des fondements du pont de l'Arche, 14 lb. 10 s. (C. des infectés, 1619).

KÉCHELARE (*Jacques*), machon à Tournai, fut consulté en 1412 sur la manière de faire la terrasse d'une grosse tour. (De la Fons-Mélicoq. — *Artistes et ouvriers du Nord de la France*, p. 149.)

LE BOURSIER (*Jehan*), tailleur de pierres, époux de Jehenne du Moret, vend à Piérart du Moret, son beau-frère, une maison en la Taille-pierre, le 16 septembre 1478.

Jehan le Boursier, tailleur de pierres, natif de Péronne-lez-Antoing, a accaté sa bourgeoisie pour le prix de vingt sols tournois, comme archier du grant serment, et en a fait le serment en tel cas introduit, le 15 mars 1448. (Reg. de la Loy).

LECOCQ (*Haquinet*), dit *Amand*, tailleur de pierre, Boulongne à le ville, pour avoir injurieusement féru du poing ou visage Pierre Espiaurich, et yra à Lieuce au prouffit dudit Pierre. 17 mars 1448. (Ibid.)

LE FEBVRE (*Jean-Baptiste*). — A Jean-Baptiste Le Febvre, maistre tailleur de pierres. pour le bassin et bacq de la fontaine tenante à la maison du sieur Cambier, 107 fl. (C. gén. de 1677).

A Jean Le Febvre, maistre tailleur de pierres, pour avoir livré et appliqué quatre bancs de pierre sur le quay de cette ville, 460 fl. (Ibid.)

Jean Le Febvre mourut le 19 août 1706, âgé de 69 ans, et fut inhumé en l'église S.-Jean. Il avait épousé Adrienne Menet, décédée le 28 mars 1679. Il est cité dans le compte de l'église de S.-Nicolas de 1687.

LE FÈVRE (*Colart*). — Par le trespas de Colart Le Fèvre, tailleur de pierre, qui trespassa au mois de juillet, est rescheu à la ville l'office d'estre l'un des fardeleurs. (C. gén. de 1468).

LE FÈVRE (*Gillart*). — A Gillart Le Fèvre, lequel a tenu et heu, comme encoires il a, en sa gouverne Hacquinet Perroul, en lui apprendant son stil de tailleur de pierres, au pris de 40 s. t. par an, pour deux années de ladite gouverne, 4 lb. t. (C. de tut. d'Hacquinet Perroul, 1521).

LE FÈVRE (*Jehan*). — A Jehan Le Fèvre, maistre machon de la ville, peur cinq journées par lui desservies à avoir fait, ordonné et baillié les molles aux tailleurs pour le fait des estoffes de l'ouvrage de la porte Cocquerelle, 25 s. (C. de constr. de la porte Coquerelle, 1423).

LE FLAMENG (*Jacot*), dit *Cacheleu*, tailleur de pierres, fut blessé d'une playe de taille qu'il a sur le chief, en la rue Muchevacque, le 4 septembre 1449, après disner. (Reg. des pr. et j.).

LE FLAMENG (*Jehan*), dit *Cacheleu*, sans doute fils ou frère du précédent, achète un héritage aux Pissoncheaulx, le 31 déc. 1464.

LE PRINCHE (*François*), rocquetier, traite avec le curé et les égliseurs de Pecq, le 1^{er} mars 1571, pour la livraison des pierres de taille nécessaires pour surélever de vingt à vingt-cinq pieds le clocher de leur église. Il fut convenu que le prix serait de 17 lb. fl. par chaque cent pieds cubes de pierre. (Journ. des pr. et j.).

LI CORNUS (*Jakèmes*). — Mestre Jakèmes li Cornus et Bauduins de le Fontaine doivent faire les ij pans de mur très le porte Froinoise jusques à le porte dou Bourdiel; et là devens doivent il faire vj tours; s'en i ara ij jumieles à le Sainte-Fontaine. Si doivent cel ouvrage avoir fait à le Saint-Remi l'an m.cc et lxxxj, ossi bien et ossi souffissant comme li œuvre deseure que mestre Mikieu et Paul et Jakèmes li Kevaus fisent. S'en ont fait leur dette pour mestre Jakèmes, mestre Thérís de Calonne et Jakèmes Fourniers; et mestre Jakèmes les en doit aquitter tous quittes. Et Gilles dou Porc a fait se dette pour Bauduin de le Fontaine; et Bauduins l'en doit aquitter tout quitte. Si doivent avoir xv^e iiij lb. de torn. de cel ouvrage (Mns. n^o 215 de la bibl. de T.).

LI MERE DE ROUBAIS (*Jehan*), li carpentier, reçu bourgeois en 1280. (Reg. de la loi).

MAISTRE-JEHAN (*Henry*), tailleur de pierre, achète une maison en la rue des Wéz, le 27 octobre 1456.

MARTIN (*Jean*), maitre maçon, devient adjudataire, le 19 mars 1563, des constructions à faire à la Halle des échevins de S.-Brice. (Journ. des pr. et j.).

A Jean Martin, machon, pour avoir fait démolir la porte d'Aubigny, en la paroiche Saint-Brice, et fait mener les groses en provenans au chemin du Pont-d'amour, ensuyvant certain marché passé au raval le 14^e jour de juing an 1573, payé par ordonnance 120 lb. (C. gén. de 1574).

A Jean Martin, machon, pour avoir parachevé certaines œuvres de machonnerie d'ung werp dresché sur la rivièrre d'Escault en la paroiche Saint-Jehan, payé 12 lb. (Ibid).

Jean Martin refait la maçonnerie de la porte S^{te}.Fontaine, et reçoit 326 lb. (C. gén. de 1584).

MAUGHIER (*Jaquemin*), tailleur de pierres, banni pour trois ans, pour soupechon de larenchin, le 11 mars 1337. (Reg. de la Loy).

MORIEL (*Lotard*), maitre tailleur de pierres, fournit le « taber-

» nacle qui siet au bout du cuer (de l'église S.-Jacques) sur le
» cauchie de la grande rue, pour mettre une imaigne de Saint-
» Jacques » en 1370. (Arch. parois.)

PLACE (*Haquinet*). — A Haquinet Place, tailleur de pierre, pour avoir rappointié le portal dudit lieu des Croisiers, et rencamproné les degrez d'icelui, 21 s. 2 d. (Exéc. test. de Jean Monnier, 1481).

RAT (*Quentin*), maître maçon, fut l'auteur du plan de la Halle-aux-Draps, qu'il entreprit de construire en 1610, pour le prix de 22,000 florins. (Mém. d'esch, de T., par Phil. de Hurgés).

A Quentin Rat, machon, et Pierre Taverne, rocquetier, pour eulx avoir transporté ès villages d'Escauchines et Felu pour aller veoir les ouvriers besoignans illecq suivant les patrons à eulx envoié, 48 lb. (C. de constr. des Halles, 1605).

Quentin Rat testa le 27 novembre 1615. Dans cet acte, il parle de ses deux femmes : 1^o Isabeau de Callonne, dont il eut un fils, Jean; 2^o Barbe Cousin, dont il eut plusieurs enfants. Ce testament fut empris le 10 mars 1616.

SURIN (*Martin*). — A Martin Surin, tailleur de pierre, pour ung grand bacq de pierre d'Escausine pour servir à la fontaine près du Refuge de S.-Amand, 51 flor. (C. gén. de 1688).

TAVERNE (*Abraham*), doyen des tailleurs de pierres, acquit la bourgeoisie en 1623.

A Abraham Taverne, pour avoir fait ung model pour bastir certaine maison pour le chapelain de l'infection, sur la tour Blandinoise, 6 lb. (C. des infectés, 1628).

A Abraham Taverne, rocquetier, pour avoir livré toutes les pierres empliées au dressement de la greffe eschevinale, sans toucher à la gallerie, liste, architrave, hauspinnier, compartimens, et toutes les pierres des deux fenestres, par convention après avoir fait mesure particulière, 470 lb. (C. d'ouv. de 1634).

A Abraham Taverne, pour avoir besogné à tailler plusieurs pierres de coulombe pour les poser souz les galleries de le halle, 84 lb. 7 s. (Ibid).

A partir de 1637, les paiements se font à la veuve d'Abraham Taverne.

TAVERNE (*Michel*). — A Michel Taverne, rocquetier, pour avoir gravé ung Tournay sur une clef à la porte de devant à la nouvelle muraille sur les Pretz, faisant séparation des maisons destinées pour les infectés, 10 lb. 8 s. (C. des infectés, 1625).

TAVERNE (*Pierre*). — A Clément de l'Ecluse et Pierre Taverne, rocquetiers, pour avoir taillé trois rondes borles de pierres et trois piétemens servans auxdites borles, et ung capiteau; aussy

livré les pierres pour ce requises à la couverture du puich du Grand Marché, 24 lb. 12 s. (C. des entrées, 1600).

A Pierre Taverne, tailleur de pierres, pour avoir livré deux pieds de stalle tailléz et les asseoir sur la devanture de la chapelle de messeigneurs, à deux costéz du crucifix, soubz les imaiges de S.-Jehan et de la Vierge Marie, le tout de pierre d'Escauchines, payé 20 lb. (C. d'ouv. de 1617).

A Pierre Taverne, rocquetier, tant pour les escourchœulx d'un puich de pierre d'Escauchine, que armes y trenchées, qu'il a livré et assis au Becquerel, 216 lb. (C. gén. de 1620).

Pierre Taverne habitait rue Merdenchon; en 1622, il y rebâtit sa maison, en y faisant un pignon pour l'ornementation de la rue, et reçoit de ce chef une prime. (Reg. des Consaulx).

A Pierre Taverne, tailleur de pierres, pour avoir besogné à asseoir le manteau de la cheminée de la nouvelle chambre (?), payé 30 s. (C. d'ouv. de 1622).

A Pierre Taverne, rocquetier, pour avoir fait les fenestres à l'anticque des deux nouveaux comptoirs de la halle, 305 lb. (C. des Halles, 1623).

A Pierre Taverne, pour avoir fait ung model pour bastir ung pont de pierre à la plache de cestuy de bois, payé 8 lb. (C. d'ouv. de 1628).

THÉRY ou THIÉRY (*Arnoud Joseph*), ingénieur et architecte.
— Consaulx du 22 février 1674. De la requête d'Arnoud Thiéry, ingénieur et architecte ordinaire du Roy et le vostre, remonstrant que depuis vingt-deux ans et plus il a rendu de grands services en cette ville : premièrement, pour y avoir attiré et fait venir résider dix-sept familles outre encore plusieurs jeunes hommes qui pourront y prendre femmes, comme se void en l'attestation cy-joincte. Secondement, en la construction et accommodement de plusieurs maisons, battimens publiques, églises, fortifications, cazernes et autres choses. Troisièmement, pour ce qu'il a fait en la conservation des maisons d'icelle ville, lors qu'il y est arrivé feux par malheur, comme se peut veoir par attestation aussy joincte; souventes fois mesme au péril de sa vie, sans que pour cela il ait eu aucune gratification ny récompence, estant pourtant véritable que, dans les estats bien policiéz comme est celui-cy, l'on donnoit anciennement des pris ou des récompences à celui qui laissoit une nombreuse famille de petits enfans à la patrie, et à ceux qui par leurs soins et bons offices conservoient les citoyens et leurs biens, ou concouroient à l'augmentation de l'honneur et embellissement de leur ville. Il croid qu'une troupe composée de plus de cent ames qui ne sont

point petits ny pauvres, mais toutes venues et prestes à rendre service au publicq par leurs arts et industries (ayans la plus grande partie vendus les biens qu'ils avoient à la campagne, et acquis des maisons en cette ville) vault bien une famille composée de 15 ou 16 enfans, dont la pluspart sont encore foibles et incapables de rendre service; que les services que ledit remonstrant a rendus sont cognus et notoires à vos seigneuries, aussy bien que le grand zèle qu'il a d'en rendre encore à l'advenir, et signament en ce qu'il est intentionné de bastir, dans peu de temps, sept ou huit maisons au vieil Chasteau de cette ville et ainsy embellir et orner plus de six cens pieds de long en deux rues; outre que plusieurs, par son exemple et par son conseil, en feront de mesme tant audit Chasteau que par toute la ville, ce qu'on ne croid pas avoir esté fait par une seule personne. A ces causes, il vient supplier très humblement vos seigneuries, considérant tout ce que dessus et qu'il n'y peut avoir aucune mauvaise conséquence, elles soient servies de luy accorder, pour commencer les fondemens et façades d'une partie desdits batiemens dont le porfil est cy joint, une gratification de mil escus, ou du moins luy augmenter la pension d'ingénieur et architecte de cette ville, qui n'est que 120 florins l'an, jusques à la somme de trois cens florins par an. — Renvoyé à messieurs les chefs et conseil. — Thiéry renouvelle la même demande le 26 mars 1675.

Consaulx du 20 mars 1674. — Du placet du sieur Thiéry, ingénieur et architecte ordinaire du Roy, prians vos seigneuries d'ordonner au sieur massart de le Croix de luy payer la portée des sallairs repris en la déclaration jointe pour les debvoirs par luy rendus en qualité d'architecte de cette ville pendant trois années finyes au dernier de l'an 1673. — Renvoyé à messieurs les chefs et conseil.

Consaulx du 22 mai 1674. — Du rapport desdits seigneurs chefs et conseil ayans examiné la requeste et déclaration du sieur Thiéry, architecte, et remarqué que les debvoirs et vacations s'i trouvent rapportéz pour le terme de trois ans finis au dernier de décembre 1673, et ce en termes généraux pour le regard des deux premières années, sur lesquels ayans ouy le sieur Thiéry qui a déclaré lesdits debvoirs et vacations avoir actuellement esté faits, mesme plustost plus que moins selon ce qu'il a offert d'affirmer, il a semblé qu'on ne luy peut dénier le payement desdits debvoirs et vacations; mais qu'on feroit bien de luy demander aussy la déclaration des autres debvoirs qu'il a rendus depuis le dernier de décembre 1673 pour luy en donner conjointement satisfaction, et luy déclarer qu'à l'advenir il se

vueille dispencer de ces devoirs, ne fut qu'il en soit particulièrement requis par billet qu'on luy pourra es occasions faire tenir, signé du greffier de ceste ville. — On se tient au rapport.

Consaulx du 12 juin 1674. — D'autre rapport d'iceux chefs et conseil ayans examiné la seconde déclaration du sieur Thiéry, portante cent quarante un florins pour les devoirs et vaccations y marquées, et comme il y a obligation de sallarier les personnes que l'on employe, on a jugé qu'on feroit bien de luy dépescher billet d'ordonnance, tant de ceste que de la première déclaration, pour tous devoirs faicts jusques à ce jour, à la charge portée par l'acte du 22 may dernier. — On se tient au rapport.

En 1692, le sieur Théry fonda une chantrerie à l'autel Saint-Joseph en l'église de la madeleine. (Arch. paroissiales).

TOS CAMP (*Jean*). — Du samedy, ix^e jour de juing 1441. Jehan Toscamp se tient content en jugement de son affaire de Haquinet Amand, dit le Trocq, et de Joris Lusghem, tailleurs d'imaiges; mais quant à Haquinet Samin, il n'en est point comptant. (Journ. des pr. et j.).

A Jehan Toscamp, rocqueteur, pour le cloture de pierre de ung puch qui nouvellement a esté fait en la maison dudit Jacques, 11 lb. 18 s. 2 d. (C. d'exéc. test. de Jacques d'Aubermont, 1451).

Jehan Toscamp, tailleur de pierres, et Jehenne de le Prée, sa femme, achètent une maison en la Taille-pierre, tenant à celle de Jean de Rosteleu, le 21 février 1454. — Le 29 juillet 1457, ils la revendent à Alardin Genoix, graveur de lames.

TOURTEL (*Miquiel*), tailleur de pierres, et Jehenne Bataille, sa femme, achètent une maison *séant sur les fossés au dehors de la ville entre le porte S.-Martin et le porte Cocquerelle*, le 3 septembre 1433.

TUS CAMP (*Gillechon*). — A Gillechon Tuscamp, tailleur de pierre, pour deux gargouilles de pierre servans aux yauwiers de la porte Fiérain, 65 s. (C. d'ouv. de 1420).

A Gillechon de Touscamp, pour avoir faict et livré six petis sièges de pierre de deux piés de let ou environ, mis et assis aux feniestres de la porte des Maulx, 21 s. (C d'ouv. de 1421).

TUSCAP (*Jean*). — A Jean Tuscap, tailleur de pierre, pour avoir esté visiter et adviser à la manière et ordonnance dudit Pont-à-l-Arcq, 20 s. (C. de const. dudit pont, 1409).

Jean Tuscap, juré de la ville, est envoyé à Valenciennes pour informer contre des séditions, en 1414. (Reg. des Consaulx).

Catherine de Mélembourcq, paroissienne de S^{te}-Catherine, testa le 3 janvier 1438, étant veuve de Jean Tuscap.

TUSCAP (*Piérart*), fils du précédent, doyen des machons, a

accaté et juré sa bourgeoisie pour cinquante solz parisis, le 22 février 1439. (Reg. des bourg.).

Pierre Tuscap, roquetier, xl sols au prouffit de le ville pour avoir injurié et villéné Jehanne Cousine et le nommée p....., ribaude, contre vérité et sans cause; et yra ledit Piérart Tuscap à Boulongne au prouffit de ladite Cousinne, et ne pora ravoire le ville se ara fait ledit voyage; et avecq ce dist en jugement que ce qu'il avoit dist d'elle, il l'avoit dit comme fol et mal avisé, contre vérité et sans cause. Fait le 22 juin 1424. (Reg. de la Loy).

Piéret Tuscap, tailleur de pierres, donne et jure la paix de la ville à Ysabel de le Haye et aux bâtards qu'il a eus d'elle, le 7 août 1441. (Journ. des pr. et j.).

Piérart Tuscap, tailleur de pierres, d'une part, et Bernard Le Fèvre, aussi tailleur de pierres, ont juré la paix de la ville ly ungs à l'autre d'eulx, le 2 janvier 1443. (Journ. des pr. et j.).

A Piérart Tuscap, graveur de pierre, lequel a remis et rassis en ung petit cassich le pierre servant à l'autel de le capielle de le Halle de messeigneurs les doyens, 5 s. (C. d'ouv. de 1446).

WASONS (*Evrars*). li machon, jure sa bourgeoisie en 1280.

WATTRIGANT (*Michel*). — A Michel Wattrigant, chauffournier, pour avoir livré plusieurs pierres pour la réparation d'un puich proche les religieuses Annonciates, une partie taillié à deux costés en rondissant, et aultre pied droict, pour porter le capiteau, 90 lb. 13 s. (C. d'ouv. de 1654).

A Michel Watrigand, pour avoir livré pour la halle une bordure de pierre noire polye pour servir au pavement d'une cheminée, 19 lb. (C. des Halles, 1659).

A Michel Watrigant, pour avoir livré un escourchoeux de puich pour ung puich au Palais St Jacques, 4 lb. 13 s. (C. d'ouv. de 1673).

Le 3 décembre 1675, Michel Wattrigant adresse requête aux consaulx à l'effet d'obtenir des réparations à la route allant du bastion d'Antoing à Allain, pour faciliter la circulation de ses chariots. (Reg. des Consaulx).

Michel Wattrigant et Isabeau Moronval, sa femme, testent conjointement le 13 juillet 1646. Ce testament fut empris le 14 décembre 1676.

Au mois de *ghieskerech* 1305, testa un certain Jehans Bierenghiers. Nous trouvons, dans cet acte, les legs suivants : *Simon le Riike*, le père, le tailleur de pierre, 15 lb.; — *Théri de Calonne*, le tailleur de pierre, 20 lb.; — *Jehan Barret*, le tailleur de pierre, 6 lb.; — maistre *Robiert d'Arras*, le tailleur de pierre, 40 s.; — *Jakemon Fournier*, le tailleur de pierre, 100 s.; —

maître *Henri*, le tailleur de pierre, 7 lb. ; — *Watier Ansiel*, le charpentier, 10 lb. ; — *Simon de Vaus*, le machon, 10 lb. ; — *Aloul*, le tailleur de pierre, 50 s. ; — *Jehan Rogier*, de Ghiéronde, tailleur de pierre, 60 s.

A ces noms, nous ajouterons ceux de *Jakèmes de Bassi*, 1312 — *Jehan Flans*, 1312 — *Jehan li Gages*, 1316 — *Jehan Wiart*, 1361 — *Piérart de Meurreville*, 1369 — *Jehan Draye*, 1381 — *Jehan Tahon*, 1390 — *Antoine Gambart*, 1404 — *Hennequin Danvaing*, 1412 — *Jehan Patin*, 1412 — *Lotin Donet*, 1421 — *Jacquemart de Thumeddes*, 1421, tous tailleurs de pierres ; ceux que nous avons cités ailleurs, de *Pierre et Jehan de Holeng*, *Wancheng* (Vincent) *Haninars*, *Williaume dou Maret*, *Vincens Braibant*, *Jehan Espeauris*, *Jacques Plumait*, *Jehan Griellée*, *Pierre Folait*, *Jehan de Waneheng*, *Antoine Rogier*, *Nicaise* et *Jehan de le Crois*, frères, qui travaillèrent à la construction de l'église S. Jacques ;

Ceux des ouvriers du Beffroi, en 1395 : *Colart Cailliel*, charpentier, *Jehan Bourliqui*, maçon, *Jehan le Sellier*, tailleur de pierres, *Jehan l'Arragonneur*, charpentier, *Guérart le Barbier*, dit *le Roux*, et *Jacquemart de Bruyelles*, tailleurs de pierres, *Jaquemart* et *Watier Housiel*, charpentiers, et *Jehan de le Vingne*, roquetier ;

Enfin ceux cités par Pinchart et que nous n'avons pas rencontrés : *Wérion de Bienne*, 1433 — *Louis de Carbigny*, 1435 — *Pierre Marissal*, 1472 — *Olivier Thiébault*, 1473 — *Jehan Donet*, 1476.



CHAPITRE II.

LES SCULPTEURS.

I. — Les ivoiriers

La sculpture d'ivoire fut pour les nations du Nord ce que fut la thoreutique pour celles du Midi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les dents d'éléphants, fossiles ou autres, abondent dans nos contrées, et c'est un septentrional, *Balduin de Scanie*, qui passe pour avoir offert à Roland le fameux olifant qui raisonnait à dix lieues à la ronde. Les Normands propagèrent en Gaule les cors d'ivoire, et l'époque carlovingienne vit se multiplier les plaques historiées de même matière, objets de dévotion qu'on rehaussait d'or et de couleurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner de constater que c'est dans l'ivoire, que le ciseau de nos plus anciens imagiers nous a laissé son empreinte.

Tournai possède quelques ivoires antiques. Le fameux diptyque de la cathédrale a exercé la sagacité de maints savants. Feu Mgr Voisin, le regretté vice-

président de notre société, l'a décrit autrefois (1); M. James Weale, le savant archéologue anglais, a examiné la question de son âge (2); un prélat français très érudit, Mgr Barbier de Montault, a étudié son iconographie dans le *Bulletin monumental*(3); un savant collaborateur de la *Gazette archéologique* (4) que la science vient de perdre, M. Ch. de Linas, en a repris l'étude et en a publié un superbe *fac-simile*. Cet archéologue autorisé, qui semble avoir dit le dernier mot sur la question de son époque, le date du XI^e siècle et le rattache sans hésitation à l'école tournaisienne. Enfin, M. le chan. Dehaisnes l'a mis au rang des principaux monuments de l'art chrétien, en lui donnant une place d'honneur dans son grand ouvrage qui vient de paraître(5).

Cet ivoire antique n'est pas isolé à Tournai. Un autre feuillet de diptyque, analogue et contemporain de celui-ci, fait partie des collections de la Ville (6) et l'on ne peut mettre son authenticité en doute, comme on l'a fait de celle de quelques-uns de ceux qui l'accompagnent (7). L'attitude de l'Eglise et de la Synagogue, et les personnifications des éléments *terre et mer*, rapprochent cet ivoire de celui de la cathédrale et du fameux ivoire de Tongres (8).

On voit en outre au trésor de la cathédrale un petit

(1) *Bulletin de la Société historique et littéraire*, t. iv, p. 284.

(2) *Catalogue de l'exposition de Malines en 1860*.

(3) 3^e année, 1885, le *Vitrail de la crucifixion à Reims*.

(4) 4^e année, 1885, n^o 9-10, p. 316.

(5) *Histoire de l'art dans les Flandres, l'Artois et le Hainaut, avant le XV^e siècle*.

(6) V. L. Cloquet, *Tournai et Tournaisis*, par p. 92.

(7) V. *Revue de l'art chrétien*, 1884, p. 363.

(8) V. E. Reusens, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. i, p. 542.

— Abbé de Bruyn, *Archéologie religieuse*, t. II, p. 167. — L. Cloquet, *Tournai et Tournaisis*, p. 93.

coffret à reliques, aux faces ornées d'arcades qui abritent des prophètes ; en comparant ce modeste vaisseau avec la chasse de la collection Sauvageot qu'a publiée Labarte (1), et avec la belle châsse de saint Yved, de Braine-en-Soissonnais, conservée au Musée de Cluny, on peut affirmer qu'il date comme celles-ci, du XI^e siècle (2). Cette dernière a été reproduite par Viollet Leduc dans son *Dictionnaire du mobilier français* (3). L'origine tournaisienne de ce groupe d'œuvres sculpturales paraît assez vraisemblable ; elle devient au moins probable, si l'on considère le verso de diptyque auquel M. de Linas a donné le nom de *diptyque de Saint-Nicaise*. Le saint évêque de Reims, métropolitain de Tournai, qui y est représenté dans l'acte de *l'Ite missa est*, était en effet particulièrement vénéré à Tournai, où une paroisse s'éleva au XIII^e siècle en son honneur (4).

Les ateliers d'ivoiriers implantés dans notre pays dès l'époque romane y persistaient au moyen âge. C'est ce que nous permettrait de supposer quantité de petits

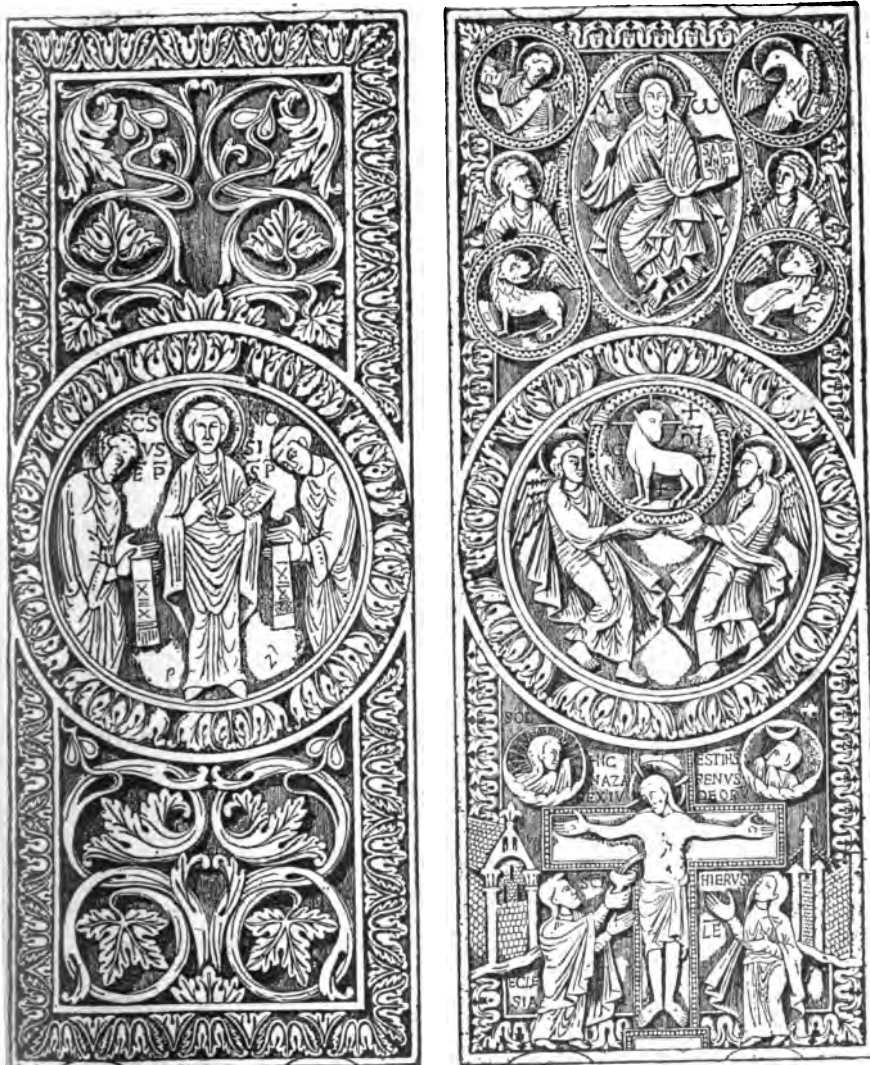
(1) V. *Hist. des arts industriels au moyen âge*, t. II, pl. CXLIV.

(2) V. L. Cloquet, *Bulletin de la Société historique de Tournai*, t. XX, p. 141.

(3) V. art. *reliquaire*, p. 215.

(4) L'autel principal de l'église de Saint-Nicolas de Tournai était, au XV^e siècle, orné de trois images : celles du patron de l'église, de saint Eloy, et de *saint Nicaise*. Il existe à la cathédrale un autel de saint Nicaise ; une portion des reliques de saint Nicaise fut donnée par la cathédrale de Reims à celle de Tournai, et elle était assez notable pour être qualifiée de *corpus integrum*. Enfin les anciens livres liturgiques de la cathédrale renferment l'office du Saint.

L'église tournaisienne, dit M. de Linas, aura possédé une *Vie* manuscrite de saint Nicaise, habillée au XI^e siècle d'une opulente reliure. Tout tend à prouver que le diptyque servit à pareil usage.



Diptyque en ivoire, conservé à la Cathédrale.

panneaux et volets conservés soit au Musée communal, soit chez des particuliers (1); mais nous pouvons l'affirmer sur preuves : nous retrouvons en effet à la fin du XIV^e siècle un *tailleur d'ivoire*, nommé *Pierre Aubert*, qui jura sa bourgeoisie en 1379. Il achète en 1389, une maison rue Saint-Martin devant la Halle des eschevins. Sa veuve, Catherine Lemonne, morte en 1408, légua les outils de cet artiste au fils de Jean Aubert, frère du précédent (2). Ce dernier, comme nous le verrons, avait porté au loin l'honneur du nom tournaisien, et l'art qui était de si antique tradition dans sa ville natale. Cet art devait se perpétuer, témoin le sculpteur d'ivoire *Antoine Langlois*, que nos extraits d'archives signalent encore au siècle dernier (1714). Il persista même apparemment jusque de nos jours, mais cette fois pratiqué par des faussaires d'une habileté consommée, si toutefois c'est à Tournai que furent fabriquées certaines pièces mêlées aux jolies plaques d'ivoire historiées, du XIV^e siècle, que possèdent les collections de la Ville. Mais revenons à notre artiste.

Jehan Aubert figure dans un compte de l'argenterier de Charles VI, roi de France, en l'an 1388, pour avoir

(1) V. *Tournai et Tournaisis*, pp. 93 et suiv. Nous avons vu trois petits volets semblables chez M. Chinet; ils paraissent dater du XIV^e siècle. Ces sculptures en ivoire ne faisaient pas défaut à Tournai au moyen âge; exemple : une paix « à trois images d'ivoire » qui figure dans un inventaire, dressé à la fin du XV^e siècle, des biens de la chapelle de Saint-Jacques à l'église Saint-Piat. (V. nos Bull. t. XXI, p. 123.)

(2) V. A. Pinchart. *Bulletin de l'Académie des sciences et des arts*, 51^e année, 3^e s. t. IV. On lit dans ce travail : « Jeanne, sa sœur, était femme de Jean Dugardin, qu'elle désigne pour son exécuteur testamentaire, avec Jean Hakart et Jean de Gand son oncle. A ce dernier, elle laisse un de ses *hanaps de madre*, nom d'une matière précieuse dont la nature n'a pas encore été bien déterminée quoique les archéologues aient déjà beaucoup disserté à ce propos. »

réparé une croix et des « tableaux d'ivoire » de la chapelle royale (1). Il habitait Paris à cette époque.

Le même Jean Aubert, qualifié d'ymagier d'ivoire, vendit à la reine Isabeau de Bavière, en mars 1395, une lanterne d'ivoire « pour mettre la chandelle quand la royne dit ses heures » (2).

Ajoutons que M. Natalis Rondot a rencontré vers 1386 un Jehan Aubert, ymagier, sur un rôle d'*Establies* de Lyon. Cet artiste, apparemment, laissa des descendants au pays wallon. M. Devillers rencontre à Mons en 1558 un artiste nommé Jehan Aubert (3).



II. — La sculpture monumentale aux XII^e et XIII^e siècles.

Outre les plaques historiées en ivoire dont nous venons de parler, on peut encore, et cette fois sans conteste, citer à l'actif des premiers maîtres tournaisiens les quelques centaines de chapiteaux richement sculptés, dont ils ont orné les nefs de la cathédrale. On reconnaît au premier coup d'œil la main d'artistes habiles dans ces fruits, ces palmes, ces pommes de pin, ces fleurs de

(1) V. N. Rondot, *Revue Lyonnaise*, 14 mars 1884. « A Jehan Aubert, ymagier, demeurant à Paris, pour deniers à lui paieez, qui deubz lui estoient pour sa peine et salaire d'avoïr rappareillet et mis à point une crosse d'ivoire de la chapelle du roy nostre sire, et pour avoir burny, nettoyé et mis à point un tableau d'ivoire de la dicte chapelle, lesquels l'on met chascun joer en ladicte chapelle et oratoire, ... lxxvi s. parisis. »

(2) V. A. Pinchart, ouv. cité.

(3) *Ann. du cercle archéol. de Mons*, t. xvi, p. 440.

lotus, ces entrelacs, ces galons, ces broderies, conçus avec un grand sentiment décoratif, agencés avec un goût distingué et achevés avec une finesse extrême. On aperçoit çà et là quelques animaux fantastiques et quelques têtes humaines, premiers rudiments de la sculpture historiée romane. A ces motifs du XI^e siècle, se mélangent des réminiscences de la volute antique, qui témoignent que l'Italie nous a fourni les premiers types d'art plastique en même temps que nos premiers apôtres.

Les sculpteurs du XII^e siècle ont laissé de remarquables spécimens de leur art dans les portails de la cathédrale; dans le portail principal, dont on a conservé quelques fragments représentant des signes du zodiaque, et où figurait une Majesté divine entourée de l'amande mystique, dont l'ovale est resté visible; et surtout dans les portails latéraux, ajoutés au XII^e siècle contre une construction plus ancienne. Celui du Nord, surnommé la *porte Mantile*, offre des restes malheureusement mutilés d'une belle page d'iconographie chrétienne, qui n'a pas encore été bien déchiffrée. Il a manqué à cette énigme monumentale la perspicacité d'une Félicie d'Ayrac. Cette savante modeste nous eût appris sans doute, s'il faut voir dans les figures que porte le claveau supérieur David terrassant Goliath, saint Pierre coupant l'oreille à Malchus, l'histoire de Chilpéric accueilli par l'évêque Chrasmer, la guérison de l'aveugle Mantilius par saint Eleuthère, ou encore Judith tuant Holopherne, et rentrant ensuite à Béthulie, où elle est reçue par Osias et les vieillards (1). Elle aurait au moins déchiffré ces monstres hybrides, ces reptiles ailés, ces hommes à queue d'oiseau, et nous

(1) Cette interprétation, la dernière émise, est de M. Dehaisnes.

aurait dit, s'il ne faut pas y voir la lutte entre les Vertus et les Vices ; quoiqu'il en soit on reconnaît clairement parmi eux : l'*Orgueil*, la *Luxure*, l'*Avarice*, dans les figures qui ornent le montant de la porte.

Mais qui nous fera connaître le maître qui a conçu cette majestueuse et symbolique décoration à la fois burinée et sculptée, d'une grandeur sauvage et d'une beauté mystique ? Cet artiste demeurera probablement toujours ignoré, comme celui qui a représenté au portail méridional le *Jugement dernier*, en onze tableaux qui se sont malheureusement émiettés au souffle des vents humides de notre climat inclément.

Ces sculptures, toutes conventionnelles et plus ou moins bizarres dans leur mystérieux symbolisme, sont dessinées avec franchise et netteté, et exécutées avec un soin, une distinction, une richesse de détails remarquables, et une parfaite entente de l'art monumental. Elles sont évidemment l'œuvre d'artistes dédaigneux de toute imitation réaliste, mais maîtres de la matière et de l'outil, et doués d'une imagination féconde et mystique.



Abbaye de Saint-Bavon, à Gand.

Quoi d'étonnant, que les ateliers qui ont répandu à profusion la sculpture historiée aux portes de la basilique tournaisienne, aient prodigué au loin les produits

de leur ciseau? Les ruines de l'abbaye de Saint-Macaire et de Saint-Bavon à Gand, renferment de nombreux fragments de sculptures qui appartiennent vraisemblablement à notre école chapitrale. Le plus important est un bas-relief formant le tympan d'une porte, historié sur ses deux faces, et offrant, d'une part, l'ouverture de la châsse de Saint-Bavon, et de l'autre côté, un miracle obtenu par ses reliques (1). Cette œuvre se rapproche par son style des scènes sculptées aux portails de la cathédrale de Tournai; on en peut rapprocher encore le tympan de la chapelle souterraine du Saint-Sang à Bruges, qui représente le *Baptême du Sauveur*.

Au XIII^e siècle l'architecture tournaisienne avait atteint son apogée et produisait un des plus beaux chœurs d'église qui soit au monde. La sculpture monumentale s'y montre majestueuse et sobre; telle devait être la grande statuaire, dont malheureusement aucun spécimen notable n'a survécu aux révolutions.

Nous parlerons plus loin des mausolées de souverains, de personnages princiers ou de membres éminents de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, élevés en si grand nombre par nos artistes dans les églises abbatiales de la contrée ou du dehors.

On conserve un spécimen splendide du talent des imagiers de cette époque dans la châsse de saint Eleuthère, que certains critiques considèrent comme la plus admirable que le moyen-âge ait créée en Europe (2). Si l'on envisage cette œuvre d'orfèvrerie au point de vue sculptural, c'est le chef-d'œuvre de l'école de Tournai.

Au XIV^e siècle, l'art tournaisien garde le cachet de noble sévérité de la plus belle époque du moyen-âge.

(1) V. Van Lokeren. *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*.

(2) Didron. *Annales archéologiques*.

Nous le trouvons, dans le portail principal de la cathédrale, aussi solennel qu'il est partout au XIII^e siècle. Les grandes figures de prophètes en bas-relief qui ornent les niches de l'étage inférieur de ce portail sont si remarquables par leur austère élégance, qu'un auteur a pu dire, avec un peu d'emphase il est vrai, qu'elles représentent dans l'art belge quelque chose comme le Parthénon chez les Grecs (1).

Tous ces monuments de notre primitive école sont muets sur leurs auteurs. Ce n'est pas eux qu'il faut interroger, pour enrichir notre histoire locale des noms de quelques-uns des maîtres si modestes d'alors. C'est aux vieux parchemins qu'il faut recourir; encore n'en tirerons-nous que des révélations trop incomplètes.

Le XIII^e siècle nous fournit quelques noms d'artistes sculpteurs épars dans des documents étrangers à leurs œuvres. Ainsi *Maître Bernard l'imagier*, est nommé dans un acte d'intérêt privé de 1230, et un chirographe renseigné à nos annexes mentionne en 1210 *Maître Henri* le tailleur d'images, demeurant quai Taille-pierre, Bozière le cite le premier; il achetait en 1259 une rente de 72 s. art., sur une maison faisant face à la sienne (2). M. le chan. Dehaisnes a découvert un artiste du même nom et probablement identique au nôtre, *Henri, sculpteur de Tournai*, qui exécuta en 1247 deux monuments à la mémoire de Roger de Mortagne, seigneur d'Espierre, élevés, l'un à l'abbaye de Flines, l'autre à l'abbaye de Saint-Martin.

(1) J. Rousseau. *La sculpture flamande et wallonne*. (*Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*), année 1877, p. 39.

(2) V. *Tournai ancien et moderne*, p. 120, n. 3.

Au commencement du siècle suivant la ville de Tournai atteignit l'apogée de sa puissance, alors qu'elle était le siège de la confrérie des *chevaliers de la Table ronde*, et qu'elle donnait la fête splendide des *trente et un rois* (1331) à la fleur de la chevalerie du pays. Une telle prospérité devait féconder l'art somptueux de la sculpture; l'école tournaisienne est dès lors assez puissante pour envoyer au loin ses artistes, même pour les voir rechercher par les princes.

M. le chanoine Dehaisnes a découvert que les échevins de Lille confièrent au sculpteur de Tournai *Jean d'Escamaing*, en 1348 et 1350, le soin de faire l'entablement et la couverture en marbre de la porte Saint-Sauveur, et, en 1369-1370, la décoration de la fontaine publique des Poissonniers. D'après nos recherches cet artiste était fils de bourgeois, et « jura sa commune » dès 1330 (1).

Dès le premier quart du siècle, un tournaisien nommé *Jehan Aloul* devient le sculpteur de prédilection de la comtesse Mahaut d'Artois, comme nous le verrons plus loin. Peu après, paraît *Guillaume Dugardin*, le plus important peut-être de tous ces artistes et également honoré de la faveur des princes, et en particulier du duc de Brabant. Comme les anciens sculpteurs se sont souvent intitulés modestement *tailleurs de pierres*, il sera à propos de citer ici *Jakèmes De le Croix* (2); *Jehan de Biéclers*, du même stil, ainsi que *Mikius De le Croix*, qui mettent « en péril d'affolure Pierre d'Audregnies. »

Nous retrouvons souvent, disons-le en passant, des

(1) Bozière cite un Jacques d'Escamaing, mort en 1370. V. *Armorial de Tournai*, p. 224.

(2) V. plus haut, *les Architectes*.

preuves de la rudesse des mœurs de l'époque, à laquelle n'échappaient pas nos artistes. On punit pour coups, en 1336, *Lotars De le Croix*, toujours du même métier ; son compagnon *Jacquemin Maughier* est condamné en 1337 à un bannissement de trois ans pour soupçon de larcin ; en 1374, *Jehan Doye* est tenu en péril de mort d'une blessure reçue à la tête. On inflige en 1391 une condamnation à *Hennequin de Landas*, et *Haquinet de Marvis* est blessé en 1407 (1).

M. N. Rondot rencontre en 1378 à Troyes un tailleur d'images du nom d'*Hennequin de le Place*, qui était originaire de Tournai, et qui fit dans l'église de Saint-Etienne le tombeau de Jean de Bizet de Narbonne, surmontée de la statue de ce chanoine. On y retrouve jusqu'en 1402 cet artiste, appelé aussi « *Maistre Hennequin* » ou « *maître Annequin*. » Il était venu de Romans ; c'était un de nos compatriotes faisant son tour de France (2). Un siècle plus tard, on retrouve à Lyon un Hennequin « *le flamans* » tailleur d'images, originaire de nos contrées (1482-1499).

L'écrivain que nous venons de citer vient de publier tout récemment, dans la *Revue de l'Art Français* (3), le résultat de recherches analogues aux nôtres, qu'il a faites dans les archives de Troyes, au sujet des travaux d'art et de métier dans cette ville. Aux noms qu'il avait déjà fait connaître dans la *Revue lyonnaise* il ajoute aujourd'hui ceux de *Hennequin de Tournai*, tailleur d'images, qui fait en partie le tabernacle où

(1) V. Les tailleurs de pierres nommés en 1372 dans le compte de la construction du chœur de Saint-Jacques.

(2) *Les artistes et les gens du métier au XIV^e siècle*, par N. Rondot. *Revue Lyonnaise*, 1882-1883.

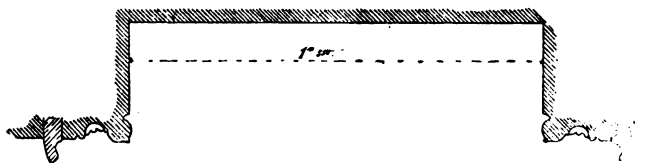
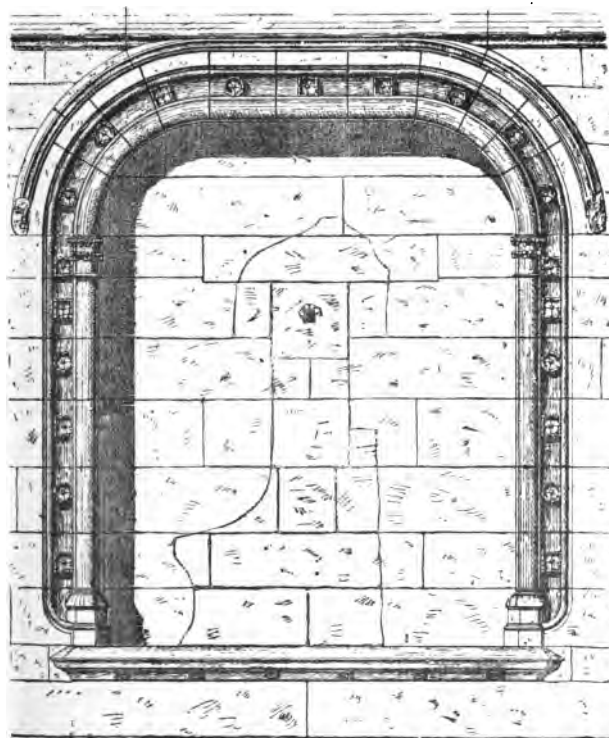
(3) V. Livraison de mars 1887.

l'on mettait les châsses à la cathédrale de Troyes (1444-1445); de *Haquinet de Tournai*, qui achève cet ouvrage (1445-1447); et de *Robert de Tournai*, tailleur d'images et huchier, qui figure comme *varlet* de ceux-ci dans leurs travaux. Des quatre-vingt neuf sculpteurs que M. Rondot rencontre à Troyes aux XIV^e et XV^e siècles, vingt-deux étaient venus de nos provinces. Parmi ceux qu'on désignait sous le nom de *flamands*, il faut citer toute une nombreuse dynastie d'artistes du nom de Cordonnier, qui ont, avec Nicolas Hasdin, également venu de Flandre, tenu le premier rang parmi les sculpteurs les plus estimés en ce pays.

Nous venons de constater l'existence à Tournai, au XIV^e siècle, d'ateliers de sculpture importants. On y travailla surtout aux mausolées princiers et aux pierres funéraires en si grande vogue dans les écoles flamandes et bourguignonnes. Les rares édifices élevés en ville durant cette longue période fournissent peu d'aliment à leur talent, même en ces temps de la splendeur politique de la ville. Ce ne fut qu'à la fin du siècle, alors que Tournai venait au contraire d'encourir de cruelles disgrâces, que l'on vit ses habitants entreprendre une construction artistique importante. Le chœur de l'église Saint-Jacques, élevé à un moment de détresse publique, n'offre qu'une ornementation d'une élégance exquise, mais d'une sobriété remarquable. La gracieuse niche que l'on voit à l'extérieur du chevet, donnant sur la rue Saint-Jacques, fut sculptée en 1370 par *Lotard Moriel* d'Antoing (1). On acheta la

(1) Un *Jacques Moriel* est cité en 1438 comme graveur de lames.

même année à *Jacques De le Croix* (1), à *Nicaise* et à



Niche exécutée par Lotard Moriel d Antoing, en 1370.

(1) Un *Jakèmes De le Croix*, est reçu bourgeois en 1318; *Lotard De le Croix* est cité en 1336, et *Grégoire De le Croix*, en 1400, comme graveur de lames. Il est fils de *Nicaise*, sous-doyen des maçons, reçu bourgeois en 1421.

Lotard, ses frères « les callaus aploit qui font les capitiaux qui portent les arcades autour dou cuer dedens œuvre, » c'est-à-dire les jolis culs de lampe qui soutiennent les arcatures du pourtour du chœur; les arcatures mêmes, avec leurs gracieux écoinçons, furent fournies par *Pierre Folait* et *Jacques de Braibant* (1).

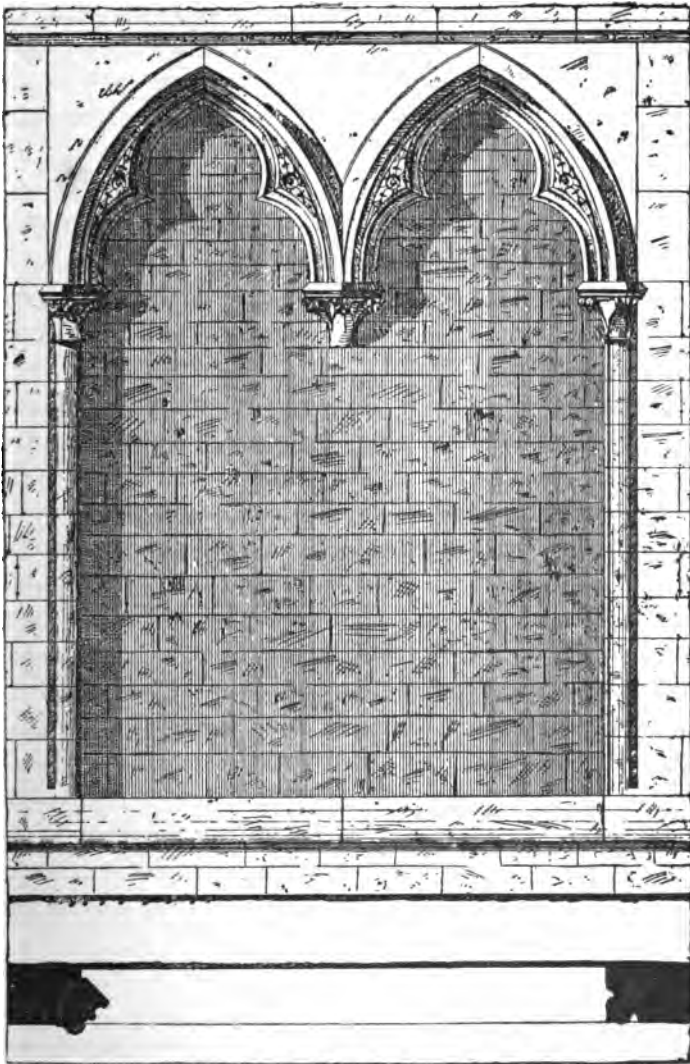
Nous venons de citer le nom d'un artiste notable; *Jacques de Braibant*, maître tailleur de pierres, de lames et d'images, épousa en premières noces Maigne du Tertre, dont il eût quatre enfants : Haquinet, mort avant son père, frère Jehan le Sermonneur, Guillaume, chapelain de Saint-Jacques, et Catherine, femme de Grégoire de Louvaing. Il eût pour seconde femme Jehenne Eskierqueline, (qui était probablement la veuve de Jehan de Lanson, mort en 1380,) à laquelle il laissa ses meubles. Parmi ses enfants du second lit, on rencontre Michel, qui jura sa bourgeoisie en 1419. Il déshérita ses enfants du premier lit, qui lui avaient fait des procès, au profit de sa seconde femme et des enfants de celle-ci. Il habitait la rue du Wez, en la paroisse Sainte-Catherine. Il mourut en 1400, et voulut être enterré en l'église paroissiale, sous une lame, dans la chapelle de Saint-Christophe. Il légua à l'église une image de sainte Catherine en ivoire et « un tabernacle à huisseaux faits de taille. » Il laissa des biens considérables.

Cet artiste exécuta, vers 1370, une grande partie des sculptures de l'église de Saint-Jacques (2).

En 1378, il refit des personnages sculptés au portail de la Halle des Doyens. Ces personnages con-

(1) V. L. Cloquet, *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 382.

(2) Ibidem.



Une travée des arcatures décoratives du chœur, exécutées par Jacques, Nicaise et Lotard De le Croix, Jacques de Brasbant et Pierre Folait en 1371.
Échelle de 3 centim. par mètre.

sistaient en un *roi*, une *reine*, et un *Dieu*, peint en « sinople. » C'est ce que nous apprend un passage des comptes généraux de la Ville, concernant le marché passé avec le peintre Philippe Voisin, qui décora ces statues de riche polychromie.

En 1395, Jacques de Braibant était appelé à examiner le projet de restauration du Beffroi, et chargé d'exécuter les rares sculptures de cette œuvre, à savoir les gargouilles percées aux angles de la tour, gargouilles qu'on a eu le tort de ne pas rétablir lors de la restauration.

La réputation de cet artiste se répandit au dehors. Les chanoines de Saint-Amé de Douai lui firent remettre en 1393 une somme de dix francs d'or, lorsqu'il fut chargé de faire pour leur église « *le angele du chœur* » c'est-à-dire, probablement, le modèle de l'ange en métal qui soutenait au-dessus de l'autel la custode eucharistique, selon l'usage de l'époque. Quand il eut terminé cet ouvrage (1398), il reçut encore trois francs de « *carité*. » C'est à lui que songea Pierre Dailly, quand il voulut faire exécuter, pour la châsse de l'église de Notre-Dame de Cambrai, un *tabernacle* digne d'elle; et que furent adjugés pour cent soixante couronnes de France, en 1399, les travaux de maçonnerie et de sculpture. Mais sa mort, survenue l'année suivante, l'empêcha de les exécuter; un autre artiste tournaisien lui succéda (1).

(1) 1399. — Magistro Jacop de Brabant, gallic. imaginier, commoranti Tornaci, qui pro certo opere retro magnum altare requiem intra duo pilaria pro collocatione feretri juxta certam ordinationem in scripto redactum debet habere viii^{ss} coronarum Francie traditum super hoc XVI^o die martii xx coronas pro gallice eres (arches). xxvii lb.

V. J. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

A la même époque où l'on restaurait le Beffroi, on construisait la Halle des Doyens des métiers, au pied de ce dernier édifice. Les sculptures furent faites, en partie du moins, par *Jehan Tuscap*; nous avons dit, en parlant des architectes, qu'il sculpta des anges aux retombées des voûtes de la chapelle de cette Halle; nous le retrouverons plus loin.

Ajoutons qu'il faut faire honneur à nos tailleurs d'images de la sculpture des nombreux monuments érigés dans les Flandres en pierre de Tournai. Car à l'époque où ces monuments s'élevaient, les sculpteurs terminaient leur œuvre auprès des carrières, et ce ne fut qu'au XVI^e siècle, que les Flamands et spécialement les Brugeois, commencèrent à exercer leur art (1).

Sur la *Corporation* des tailleurs d'images, nous ne possédons presque aucun renseignement. Nous savons qu'en 1403 fut instituée une confrérie commune des sculpteurs et des peintres à laquelle le Chapitre de la cathédrale accorda l'usage de la chapelle flamande à la cathédrale (2). Cette situation avait cessé en 1423, lorsque fut formé le registre de la confrérie de Saint-Luc, où les peintres figurent seulement avec les verriers et les enlumineurs. Nous verrons plus loin qu'en 1651, les tailleurs d'images formaient une corporation distincte de celle des tailleurs de pierres.

Nous pouvons encore mentionner ici, pour n'omettre

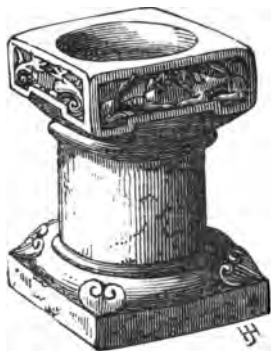
(1) J. Weale, *Bruges et ses environs*, p. 19.

(2) V. *Actes capitulaires*.

aucun des rares vestiges de la sculpture romane, les cuves baptismales de cette époque que l'on conserve dans plusieurs paroisses rurales, notamment à Deux-Acren, à Gallaix, à Froyennes (1), à Saint-Sauveur (2), etc. La cuve de Deux-Acren peut être attribuée au XI^e siècle.

M. L. Devillers a signalé autrefois (3) la découverte faite au couvent des Sœurs-Noires à Mons, d'un fragment de fonts baptismaux de l'époque romano-ogivale. Cette pierre ornée d'animaux symboliques, portait cette précieuse inscription : *Lambertus † de Tornaco... fecit †*. Elle nous révèle le plus ancien nom connu de nos sculpteurs.

Non moins anciens et plus importants que ces derniers, sont les fonts de Saint-Venant (Pas-de-Calais), taillés dans la pierre de Tournai à l'aube de l'époque romane. La cuve, portée par quatre colonnes, que soutiennent autant de têtes de monstres, offre sur ses flancs quatre bas-reliefs qui représentent la *Cène*, la *Trahison de Judas* et la *Flagellation*, le *Crucifiement* et la *mise au tombeau* du Sauveur avec les saintes femmes et les gardes, et la *Résurrection* (4). Un seul atelier, qui ne pouvait être ailleurs qu'auprès de nos carrières, a fourni ces fonts,



Fonts baptismaux de Gallaix.

(1) De celle de Froyennes, il ne reste que le pied.

(2) Celle-ci paraît être un peu postérieure.

(3) *Bull. du cercle archéologique de Mons*. 3^e série, 1874, p. 202.

(4) V. Chanoine Debaisnes, ouv. cité.

et quantité d'autres, dans une vaste région dont Tournai occupe le centre. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la ressemblance de ceux dont nous venons de parler avec ceux que l'on conserve encore dans l'église de Notre-Dame à Termonde (1),



Fonts de Zedelghem.

dans la Flandre orientale, aux ruines de Saint-Macaire à Gand (2), ainsi qu'à Zedelghem et à Zillebeke (3) dans la Flandre occidentale. Ceux de Termonde (4) représentent la *sainte Cène* comme ceux de Saint-Venant,

(1) V. *Messenger des sciences historiques de Gand*, année 1824, page 437 ; année 1859, page 253.

(2) Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon*. — Le baptistère de Saint-Macaire fut consacré par Evrard, évêque de Tournai, en 1179. On y conserve un fragment fort curieux de l'ancienne cuve baptismale.

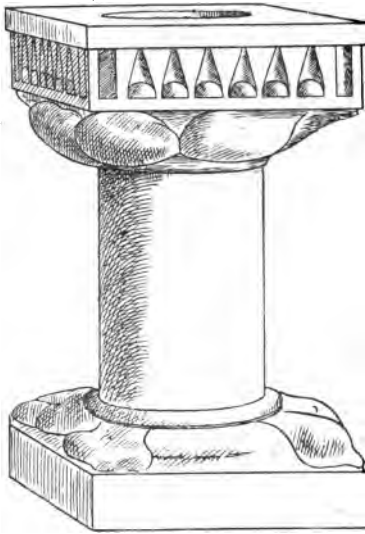
(3) V. chan. Van de Putte. *Emulation de Bruges*, t. v. p. 63.

(4) *Bulletin du comité arch. du diocèse de Bruges*. 1^{er} cah. p. 12.

et ceux de Zillebeke, des scènes de la vie de saint Nicolas de Styrie.

M. Van Lokeren fait remarquer la curieuse ressemblance qu'offrent des cuves baptismales anglaises avec les nôtres, notamment celle de Winchester; « on dirait ajoute-t-il (1), que l'église qui forme le fond même du bas relief dans la cuve de Winchester et dans la nôtre, (celle de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand) fut tracée d'après le même dessin; des temples pareils sont repré-

sentés sur les fonts de Termonde et de Zedelghem. » Ajoutons que les fonts de Winchester, et d'autres qu'on voit au pays d'outre-Manche, sont taillés dans un marbre noir tout pareil à celui de Tournai, et qu'ils viennent eux-mêmes selon toute probabilité de nos carrières. A ceux qui trouveraient cette hypothèse trop hasardée, nous pourrions citer des édifices érigés sur le sol anglais avec des matériaux venus du continent (2).



Cuve baptismale de Deftinghem.

On peut encore rapprocher de cette série les fonts de Cousolre (XI^e siècle), tout récemment publiés par Mgr A. Jennepin (3), et, à cause de leur analogie avec

(1) Ouv. cité, p. 83.

(2) Par exemple, la cathédrale de Salisbury, bâtie en pierre de Normandie.

(3) V. *Ann. du cercle archéologique de Mons*, t. xx, p. 19.

ces derniers, ceux de Ribemont (Aisne), que cette année même M. Maxe-Verly signalait aux archéologues (1).

M. l'abbé E. Vandevyvere a publié dans les *Bulletins de la Commission royale d'art et d'archéologie* (2), une intéressante série de fonts baptismaux des environs de Grandmont, dont plusieurs sont tournaisiens d'origine. Notons surtout la vénérable cuve de Deftinghen, qui est évidemment romane, avec sa large base pâtée. Il semble que Tournai, à l'époque romane, ait pourvu de cuves baptismales la plupart des paroisses de la Flandre et du Nord de la France, et que cette partie du mobilier sacré offrit, à l'époque romane, à l'activité de nos sculpteurs, un aliment analogue à celui que devait leur fournir à l'époque gothique l'exécution des monuments funéraires.



III. — Statues funéraires couchées.

La plus importante peut-être des industries artistiques tournaisiennes fut en effet, à une certaine époque, la confection des tombes. Nos carrières en approvisionnèrent de bonne heure des régions d'une vaste étendue.

Nos ateliers funéraires eurent pour débouché, non seulement tout le bassin de l'Escaut, mais encore des localités lointaines. Ils fournissaient dès avant 1193 le tombeau de Sainte-Alène, qu'on peut voir dans l'église de Forest en Brabant (3). Peut-être ont-ils livré aussi une

(1) V. *Bull. du comité de Trav. hist. de France*, année 1886. p. 166.

(2) Année 1871.

(3) V. *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I, p. 211, et Piot. *Annales*

autre lame funéraire, qu'on y conserve également, mais dont la nature de la pierre est plus douteuse. Cette lame, que nous reproduisons ici, d'après l'abbé de Bruyn, couvrait la sépulture d'un prêtre mort au XIII^e siècle. (1).



Pierre tombale de l'église de Forest.

de l'Émulation de Bruges, 1867, p. 217. D'après ce que veut bien nous écrire M. le curé de Forest, en 1193, les reliques de la sainte ont été placées sous une table en marbre noir, qu'on voit encore dans la chapelle qui lui est dédiée. Mais cette même pierre avait été élevée de terre et couvrait déjà antérieurement la sépulture.

(1) V. Abbé de Bruyn. *Archéologie religieuse*, t. II, p. 183.

Il existait dans la crypte de Saint-Michel à Anvers (1) une belle tombe trapézoïdale du XII^e siècle en marbre tournaisien ; chose curieuse, on retrouve un fragment d'une tombe toute pareille dans l'église de Ham en Picardie, à côté d'un sarcophage entièrement conservé, de même forme, quoiqu'orné différemment ; l'un et l'autre sont taillés dans le même calcaire, et la similitude parfaite de la première avec celle d'Anvers permet de croire qu'elles sont venues toutes sculptées de Tournai.

Mais cette exportation remonte plus haut encore. Dans l'église de Sains, en Picardie, on a trouvé, en 1863, un sarcophage du VI^e siècle en forme d'auge, taillé dans le même marbre, qui a contenu les restes de saint Fuscien (2). Qu'il soit un présent des premiers chrétiens de Morinie, ou un don du roi Childebart, ou qu'il ait quelque autre origine, il offre en tous cas le plus antique spécimen des produits travaillés des carrières de Tournai, en même temps qu'il présente l'exemple le plus curieux de leur exportation lointaine (3).

On conserve au musée d'Amiens une tombe en ronde-bosse, sortie plus tard des mêmes ateliers, et qui fut posée dans la chapelle des Cordeliers d'Abbeville ; nous en parlerons plus bas ; notons seulement ici, que la présence à Antoing d'une autre tombe due au même

(1) V. Chan. E. Reusens, *Éléments d'archéologie chrétienne*, 2^e édit., t. I, p. 445. La crypte de Saint-Michel a été détruite avec l'église lors du bombardement de 1830. La tombe dont nous parlons est à présent au musée du Steen.

(2) Depuis l'époque de la sépulture définitive jusqu'au 27 juillet de l'an 555.

(3) Nous adressons ici nos remerciements à M. l'abbé Messio, curé de Sains, pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner sur ce monument.

sculpteur tend encore à prouver, que les pierres de ce genre expédiées au loin, étaient taillées à Tournai.

En dehors des tombes, d'autres monuments corroborent notre thèse, ainsi que nous l'avons montré plus haut à diverses reprises, notamment à propos de fonts baptismaux.

Au village de Maszinghien, près de Cateau-Cambrésis, subsiste un monument de l'illustre évêque de Cambrai, le cardinal Pierre d'Ailly, ainsi décrit par M. l'abbé Desilve, curé de Quarouble.

« La pierre qui représente le cardinal sert aujourd'hui de devant d'autel au Calvaire; elle a 1^m85 de longueur sur 0^m82 de hauteur. Sept niches ont été pratiquées pour des bas-reliefs. Dans la bordure du bas on lit une inscription en lettres gothiques : « *Virgo parens Christo Salvatori, esto pia Petro servitori.* » Tout autour de la pierre, le reste de la bordure est orné d'un bel ornement de feuillage. Les cinq niches du milieu ont perdu leurs sculptures. La niche de gauche représente un évêque à genoux, les mains jointes, et la mitre en tête; c'est le *Petrus* de l'inscription. On peut y voir un portrait de Pierre d'Ailly; son visage est rond, régulier, imberbe, deux petites rides occupent son front. Derrière la statue se trouve saint Pierre..... Dans la dernière niche on voit saint Paul..... Toute cette sculpture, ajoute M. l'abbé Desilve, est admirable et très bien conservée; il est probable qu'elle a été exécutée du temps du cardinal. Cette pierre funéraire provient de l'ancienne église, bâtie sous Pierre d'Ailly, qui était, comme évêque de Cambrai, le seigneur du lieu (1). »

Dès l'année 1399, le même prélat s'était fait construire un mausolée que M. J. Houdoy décrit dans son *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*. Sur la pierre qui recouvrait le caveau destiné à sa sépulture, Pierre d'Ailly s'était fait représenter couché et revêtu de ses habits pontificaux. Ce tombeau, exécuté en

(1) V. l'ouvrage de M. l'abbé Salambier sur Pierre d'Ailly.

même temps que d'autres ouvrages tournaisiens confiés par l'évêque à notre imagier Jacques de Braibant, fut sans aucun doute taillé par le même ciseau, et l'on peut, presque avec certitude, faire honneur soit à celui-ci, soit à son successeur, maître Tuscap, de la pierre votive de Maszinghien. Nous parlons ailleurs avec quelques développements de ces deux sculpteurs, qui comptent parmi les premiers maîtres de l'époque.

Ajoutons, d'après M. le chan. Dehaisnes (1), qu'en 1325, *Guillaume le Banni* fournit une lame en pierre de Tournai pour le grand autel de la Chartreuse de Gosnay près de Saint-Omer. Nous verrons que l'église de ce monastère s'enrichit aussi de plusieurs œuvres des sculpteurs tournaisiens.

Les quelques exemples que nous venons de citer donnent une idée de l'étendue du débouché que nos artistes devaient à la fois à leur talent et la bonne qualité des pierres du pays. Nous retrouverons celles-ci (quand nous parlerons plus loin des tombes plates), dans bien des villes, soit du Nord de la France, soit de la Flandre, à Saint-Omer, à Douai, à Lille, à Gand, Ypres, Audenarde, etc.

Les sculpteurs wallons rivalisèrent, on le sait (2), avec les imagiers bourguignons dans l'art de tailler ces mausolées magnifiques, où les statues couchées de personnages de distinction figuraient dans la solennelle attitude du repos suprême. Elles reposaient sou-

(1) *L'art dans la Flandre, le Hainaut et l'Artois avant le XV^e siècle*, p. 420.

(2) V. L. Courajod, *Gazette archéologique*, 1886.



Cénotaphe de Marguerite de Ghinstelle, dans la crypte de Saint-Baron, à Gand.

vent sur un massif de pierre décoré à son pourtour d'arcatures qui abritaient des figures. Nous donnons à la page précédente celui qu'on voit encore dans la crypte de la cathédrale de S. Bavon, et qui portait l'effigie en ronde bosse de Marguerite de Ghistelle († 1431). Sur les longs côtés un de nos imagiers a sculpté des pleureurs avec les 16 quartiers abaissés, en signe de deuil, de la défunte; aux faces d'about il a figuré les parents de celle-ci, agenouillés aux pieds du juge suprême, et l'Annonciation (1).

Les superbes statues en cuivre fondu du comte Louis de Mâle et de son épouse, qu'on voyait naguère dans la collégiale de S. Pierre à Lille, étaient couchées sur un superbe cénotaphe du même genre, en pierre bleue (2).

Il n'est pas téméraire d'attribuer aux maîtres de Tournai le tombeau élevé, dans l'église de Saint-Donat à Bruges, à la comtesse Marguerite d'Alsace († 1194), cette grande bienfaitrice de l'église de Tournai, en l'honneur de laquelle ont dû être exécutées les fameuses fresques romanes récemment mises au jour dans la cathédrale. Ce tombeau n'existe plus, mais M. le chan. Dehaisnes en a publié le dessin d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il avait déjà paru autrefois dans les *Annales de l'Émulation* de Bruges.

Les mausolées d'autres souverains ont été confiés au talent de nos artistes. Hélas! ils sont rentrés dans la poussière avec les cendres de ces nobles défunts, et les documents écrits n'y font que de rares allusions.

(1) V. Kervyn de Volkskarbeke. *La cathédrale de S. Bavon à l'église de Gand*, t. 1, p. 193.

(2) V. Millin. *Antiquités nationales*, Paris, an VII, t. v., n° LIV, pl. 4.

.. N'étaient-ce pas eux qui avaient taillé une partie de ceux qu'on voyait à Bruges, soit dans cette même collégiale de Saint-Donat (1), où fut enterré Jacques de Bourbon († 1472), et où Louis de Nevers prit la place de Marguerite d'Alsace elle-même; soit dans la chapelle de *Flandre*, (chez les Frères Mineurs), où reposait Henri, fils du comte Gui († 1337) avec son épouse et leur fille; soit à Saint-Sauveur, où la chapelle de Notre-Dame reçut la sépulture de Marguerite de Borsele († 1420)? (2).

On sait que l'église abbatiale de Flines renfermait quantité de mausolées princiers (3), notamment ceux de Jean de Flandre, évêque de Metz et de Liège, de Guillaume de Hainaut, évêque de Cambrai, de la comtesse Marguerite, fondatrice de l'abbaye (monument en marbre noir) et de sa fille Marie, du comte Gui et de sa fille Jeanne de Flandre, de Mathilde de Béthune (également en marbre noir), de Blanche de Sicile, première femme de Robert de Béthune, fils du comte Gui; de Marguerite de Brienne, de Guillaume de Dampierre, etc. Simon de Lalaing, mort en 1333, y fut enterré avec son épouse Mahaut d'Aspremont; leurs effigies, qu'on voyait sur leurs tombes, se trouvent reproduites dans le recueil dit de *Succa*, manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne. Mahaut ayant pris le voile au monastère de Beaumont à Valenciennes, on y érigea en outre à Simon et à sa femme une belle tombe avec épitaphe (4).

(1) V. Gaillard : *Inscriptions funéraires de la Flandre occidentale*, t. 1.

(2) V. *Annales de l'Émulation de Bruges*, t. 1, p. 193.

(3) V. chan. Dehaisnes, *ouv. cit.*, p. 383.

(4) V. *Hist. eccl. de la ville et comté de Valenciennes*, par sire Simon Le Boucq, 1650, Valenciennes, 1844, et *Histoire de l'abbaye de Flines*, par M. le chan. Hautœur.

Simon II de Lalaing, mort en 1388, eut son tombeau à l'abbaye de Crespin : « au côté dextre du chœur, dessous une arcure, est ung tombe eslevée où est couché un homme armé, sa femme lez luy (1). »

L'église des Frères Prêcheurs de Valenciennes contenait également un grand nombre d'augustes sépultures, à l'exécution desquelles les imagiers tournaisiens n'auront pas manqué de prendre part, entre autres, celles de Jean d'Avesnes († 1257) et de son épouse Alix de Hollande (en marbre noir avec statues couchées), de Baudouin d'Avesnes († 1289), de Jacques de Werchin, sénéchal du Hainaut, et de sa femme Isabelle d'Antoing, etc.

Enfin l'église des Frères Mineurs de la même ville n'était pas moins riche en tombes somptueuses. Là reposaient sous le marbre Jean d'Avesnes († 1304) et son fils († 1380), Philippe de Luxembourg († 1311) et les trois Guillaume qui furent comtes de Hainaut de 1304 à 1389; leurs tombeaux comme ceux de plusieurs autres grands personnages, étaient de splendides monuments en marbre noir.

Le savant historien de l'art de nos provinces, auquel nous empruntons une partie de ces renseignements, a fait une découverte particulièrement importante pour l'art tournaisien : il nous apprend qu'il existait dans l'abbaye de Saint-Martin de Tournai un monument consacré à Roger de Mortagne, seigneur d'Espierres († 1277) et que le sculpteur *Henri* de Tournai (dont nous avons nous-mêmes parlé ailleurs p. 89), reçut cent livres en paiement de cet ouvrage et d'un autre mausolée élevé au même personnage à l'abbaye de Flines.

(1) V. *Epitaphes des églises des Pays-Bas*, in-fol. de la Bibliothèque de Mons (manusc.).

Celui de Saint-Martin fut orné de couleurs par un peintre de la même ville.

On sait d'ailleurs que notre cathédrale de Tournai possédait autrefois quantité de mausolées : entre autres la statue couchée de l'évêque Walter de Marvis, en pierre, posée sur une plate-forme en cuivre, celle de son successeur Walter de Croix, et celle du chanoine Ernest de Werchin, mort en 1360.

Des tombeaux de la famille de Lalaing ont été posés au commencement du XIII^e siècle dans l'église de l'abbaye des Prés (1).

Le musée de Douai possède, à côté de plusieurs lames gravées, une dalle taillée en relief dans la pierre de Tournai, représentant un chevalier et son épouse, en grandeur naturelle, vêtus de costumes du XVI^e siècle (2).

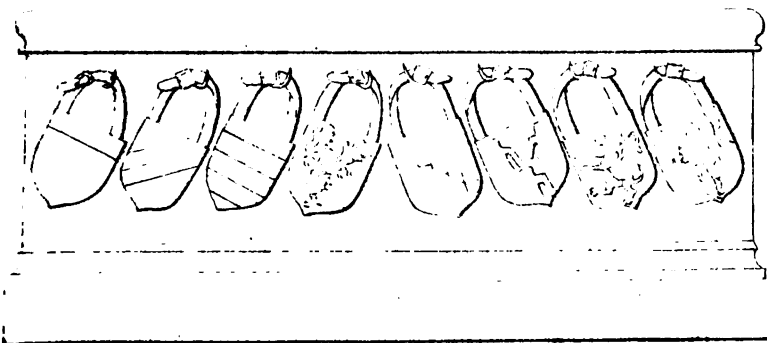
L'église de Bachy (Nord) contient un mausolée en marbre noir, offrant la statue couchée d'un chevalier armé, de la famille de Tenremonde (XV^e s.).

De toute beauté était le mausolée, reproduit par Millin (3), de Hugues de Lannoy († 1461), qu'on voyait en la collégiale de Saint-Pierre à Lille. Sa statue, couchée à côté de celle de son épouse, dont nous allons parler, rappelle celle de Jean de Melun. On peut soupçonner de Kely d'en être aussi l'auteur ; en tous cas l'origine tournaisienne de cette sculpture n'est guère douteuse. Le tombeau de Vallerand des Aubaux, gravé dans le même ouvrage, pourrait être attribué aussi à notre école avec vraisemblance. Il en est de

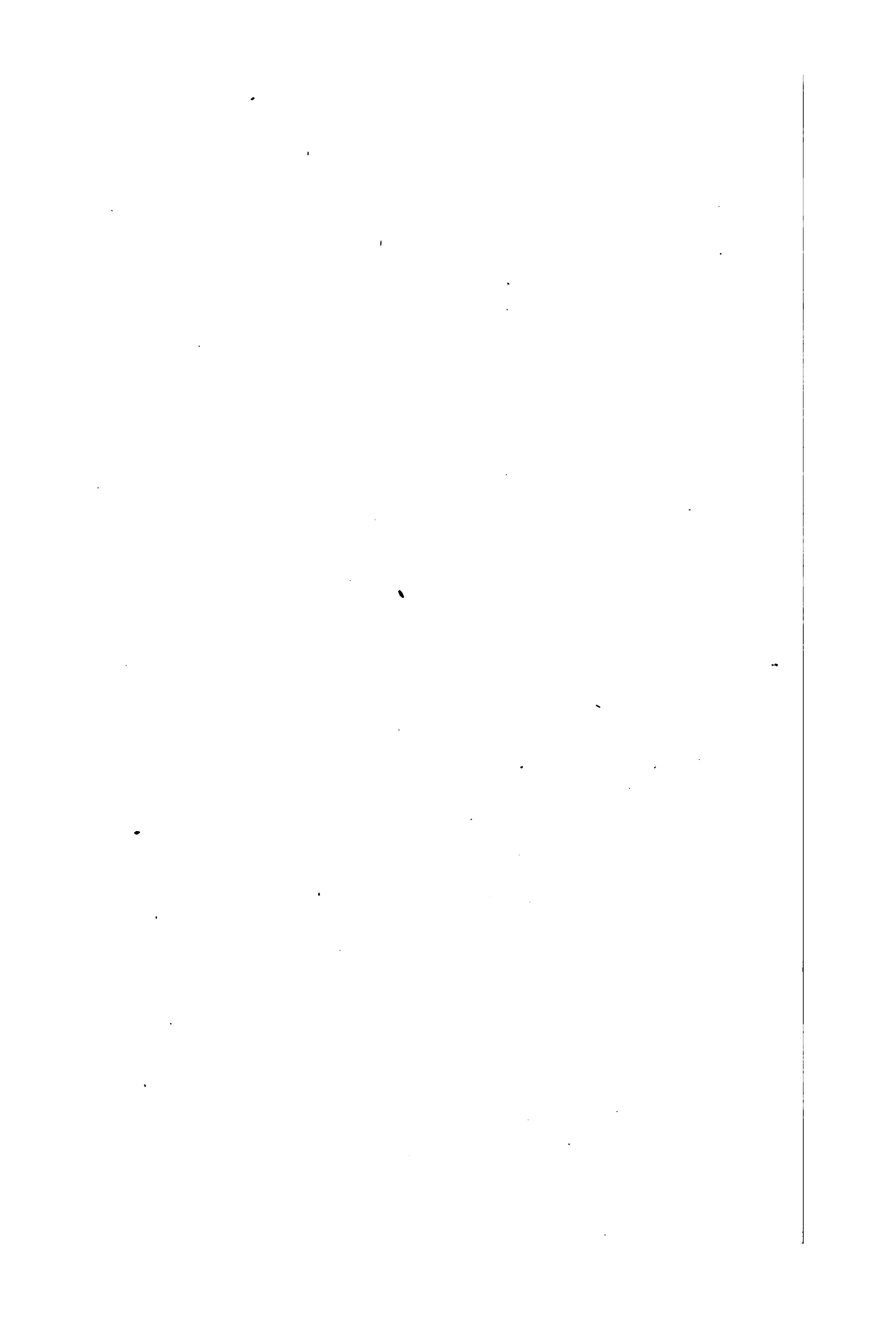
(1) Brassart, *Histoire et généalogie des comtes de Lalaing*, pp. 6 et suiv.

(2) N^o 832 du catalogue supplémentaire.

(3) *Antiquités nationales*, Paris, an VI, t. V, LIV, p. 42.



Mausolée de Hugues de Lannoy (+1461) et de son épouse.



même de la statue couchée de Baudouin, seigneur de Croix († 1513), qui gisait aux Récollets de Lille (1).

L'église abbatiale de Cambron était pleine de mausolées, dont on conserve encore quelques-uns dans ses ruines.

On en voyait naguère d'autres dans la belle collé-



Tête de Jehan de Melun († 1484), dans son mausolée d'Antoing.

giale d'Antoing, malheureusement rasée de nos jours. L'une de ces tombes en pierre de la localité, relevées et décrites par le baron J. Béthune (2), représentait un

(1) V. *ibid.*

(2) V. *Bull. de la Gilde de St-Thomas et de St-Luc.*

personnage sculpté en ronde-bosse, abrité sous un dais dont l'architecture accusait le XIII^e siècle. Les chapelles de chantrerie rayonnant autour du chœur contenait de magnifiques mausolées des anciens barons d'Antoing. Rappelons surtout la pierre tumulaire en ronde-bosse de Jehan de Melun († 1484) et de ses deux épouses Jeanne de Luxembourg et Jeanne d'Abbeville. Ce monument, conservé actuellement au château du prince de Ligne, est certes le plus beau spécimen qui nous reste du talent des sculpteurs tournaisiens du XV^e siècle. Chose heureuse et unique, il porte la signature de son auteur nommé *de Kely*. Les trois figures sont couchées sous des dais élégants. Le baron d'Antoing, portant une armure complète sous un tabard armorié, a les pieds garnis d'éperons et posés sur un superbe lion. Les deux dames sont vêtues de longues robes et d'un ample manteau doublé de fourrures; un voile plissé sur les bords encadre gracieusement leurs têtes.

Nous avons fait allusion plus haut à une pierre tombale conservée au musée d'Amiens, et provenant de la chapelle des Cordeliers d'Abbeville; elle offre avec cette dernière une ressemblance si frappante, qu'on pourrait affirmer déjà sans témérité, qu'elle est due au même de Kely, si l'on n'avait en outre, pour confirmer pareille attribution, cette curieuse coïncidence, que les deux mausolées sont consacrés à deux personnages de la même maison. La seconde est en effet celle d'un de Boubers, seigneur d'Abbeville, mort au courant du XV^e siècle (1), et parent de Jeanne, la seconde épouse de Jean de Melun.

On garde également au château d'Antoing la belle dalle tumulaire de Béatrix de Beausart, épouse de

(1) V. *Bulletins des antiquaires de Picardie*.

Hugues de Melun, représentée à côté de son fils Guillaume. Les effigies de ces deux personnages, morts



Sépulture de Jehan de Melun dans l'ancienne église d'Antoing.
(D'après un croquis sur nature.)

respectivement en 1409 et en 1407, sont sculptées dans la pierre bleue d'une manière remarquable, tant sous le rapport de la composition que sous celui de l'exécu-

tion. « Leur pose à la fois simple et majestueuse, dit M. le baron Béthune, leur costume sans ornement superflu, inspirent au spectateur le sentiment de la froide et sévère majesté du tombeau (1). »

Plus vénérable encore par son antiquité était la dalle en haut-relief d'Isabelle d'Antoing, qui mourut en 1354, après avoir épousé successivement Henri de Louvain, Mgr Alphonse d'Espagne, et le vicomte de Melun (2).

Une des chapelles absidales de l'église d'Antoing contenait le mausolée en forme d'*arcosolium* gothique d'un autre Jehan de Melun et de son épouse. Une arcature aux rampants garnis de feuilles de choux délicatement fouillées encadrait les bords de l'arc, au cintre surbaissé, qui abritait le tombeau. La table de celui-ci ne portait qu'une croix fleurdelisée, jadis incrustée de cuivre; mais aux deux parois de la niche des dais fort riches abritaient de belles statues : d'un côté, celle du Christ aux cinq plaies, assis sur l'arc-en-ciel, dont les extrémités étaient soutenues par des anges sonnans de la trompette; de l'autre, les images de la Mère de Dieu et du Précurseur, compagnons traditionnels du souverain Juge (3). Ce remarquable monument sculpté en pierre blanche, sauf le tombeau proprement dit, était richement peint et doré.

Il y a lieu de signaler encore ici le mausolée découvert à l'église de Saint-Brice en 1842, orné d'une fière statue de chevalier, représentant un membre de la famille Mouton (4) mort en 1290, et que Waagen et

(1) V. *Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc*, année 1863-69, p. 207 et suiv.

(2) Ibid.

(3) Ces trois figures sculptées sont conservées au château du prince de Ligne avec les tombes du premier Jean et de Hugues de Melun.

(4) V. *Tournai et Tournaisis*, p. 341.

Piot ont signalé comme une œuvre remarquable (1);
l'intéressante tombe du XV^e siècle, conservée à l'église



Tombeau de Jean de Dadizeele et de sa femme.

de Mouscron, et qui représente en ronde-bosse Gérard
de Liedekerke, accompagné de son épouse Alborga (2);

(1) Ch. Piot, *Annales de l'Émulation*, 1867, p. 223 — Waagen,
Kunstschatz, 1848 et la *Renaissance*, t. XII, (1850), p. 101.

(2) V. *Annales de l'Émulation*, 1844, p. 180. On y voit aussi la
tombe de Sire Nic. Ferd. Basta († 1682).

le mausolée, si indignement mutilé, du Sire Gérard de Landas, qu'on voit à l'église d'Eyne près d'Audegarde; les mausolées, avec statues couchées, que l'on garde dans cette dernière ville, à l'église de N.-D. de Pamele, etc.

On conserve un dessin (1) du mausolée de Hugon, prévôt de Saint-Martin à Ypres, qui datait du commencement du XIII^e siècle.

L'ancienne chapelle des Dominicains de Gand a conservé jusqu'à nos jours la tombe de Jean de Mortagne († 1439), personnage originaire de notre contrée, et de son épouse Gertrude Sloefs († 1445), avec les défunts sculptés en relief.

Très remarquable est le monument de Jean de Dadizeele († 1481) et de son épouse, qu'on conserve dans la belle église de la commune flamande dont ce seigneur portait le nom. Maître Blanchart a été naguère chargé de la restaurer. Nous en donnons un croquis, p. 115.

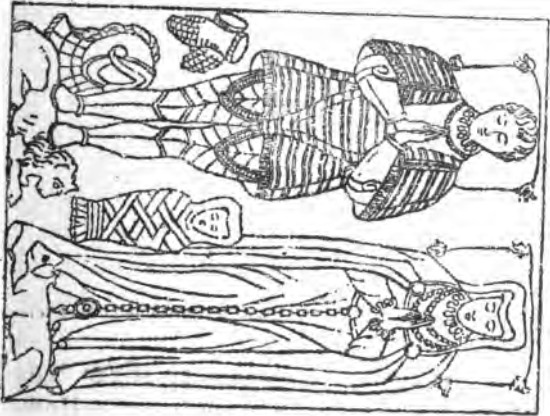
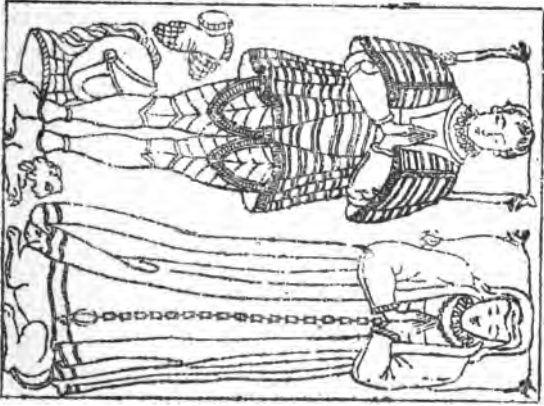
Parmi bien d'autres tombes relevées du XV^e siècle, qu'on pourrait encore citer, avec peu de risque de se tromper, à l'honneur de nos imagiers, on nous signale celle d'un sire de Lichtervelde à Coolscamp, celle des Adornes, à la chapelle de Jérusalem à Bruges (2) et celle que l'on voit toute ruinée dans la sacristie de l'église de Wervicq, ornée d'arcatures qui abritaient des moines.

Comme tombe de moine, nous citerons un autre exemple : celle d'un religieux de Saint-Martin de Tournai, Don Raoul, accompagné de quatre de ses religieux, qu'on voyait dans l'église de cette abbaye(3).

(1) Il est reproduit dans le *Jaerboek van Kortryk*.

(2) V. Gaillard, *Recherches sur la chapelle de Jérusalem*, p. 9.

(3) Chan. Dehaisnes. *Ouv. cité*.



Croquis des tombes des seigneurs de Runnes.

L'usage de statues couchées persiste jusqu'au XVII^e siècle. Les plus beaux spécimens de la Renaissance dans le Tournaisis sont les mausolées des seigneurs de Rumes, Philippe et George de Beaufort († 1550, † 1558) et de leurs épouses, conservés dans l'église de Rumes. Parmi les plus récents on peut



Monument de Marguerite Liébart à l'église de la Madeleine.

citer les mausolées de François († 1622) et de Nicolas († 1631) du Chastel, dans l'église de Howarderies. D'autres mausolées de la même famille seigneuriale, qu'on voit dans la même église, affectent la forme de retables d'autel.

Quelquefois, par une sorte de routine, les défunts gar-

dent l'attitude de *gisants*, même dans des monuments où ils occupent dès l'origine la position verticale, comme dans celui de Marguerite Liébart, qu'on voyait jadis en l'église de la Madeleine, et que nous reproduisons d'après Bozière.

Tels sont les vestiges et surtout les souvenirs des innombrables monuments que l'École de Tournai a produits dans la sculpture des mausolées. Après avoir interrogé les documents sur ces œuvres d'art, voyons ce qu'ils ont à nous apprendre sur leurs auteurs.

En 1323, *Jehan Aloul* « marbrier de Tournai », le premier de ces sculpteurs sur lesquels nous ayons des renseignements assez nombreux, livre, au prix de 70 liv. parisis, « la pierre du marbre de l'autel de l'église de la Chartreuse de Gosnay ». La même année il reçoit à Arras, du prévôt d'Aire, 80 liv. par., reliquat d'une tombe qu'il a faite sur l'ordre de la comtesse Mahaut d'Artois. M. J. M. Richard, à qui nous empruntons ces renseignements si précieux pour nous (1), n'a pu découvrir à quel défunt cette tombe était destinée.

D'autre part, M. le chanoine Dehaisnes (2) a retrouvé dans le manuscrit de *Succa*, que nous citons nous-mêmes plus haut, une reproduction du tombeau en marbre élevé près d'Arras à la mémoire de Mahaut, dans le couvent de la Thieulaye, œuvre aussi remarquable au point de vue de la sculpture que de la

(1) Mahaut, comtesse d'Artois (1302-1327); *Étude sur la vie privée, les arts et l'industrie en Artois, et à Paris au commencement du XIV^e siècle.*

(2) *Ouv. cité*, p. 426.

peinture, et dont nous donnons l'esquisse, d'après l'auteur que nous venons de citer. Nous sommes probablement (1) en présence de l'œuvre de notre habile compatriote.



Monument de la comtesse Mahaut.

(1) M. J. M. Richard veut bien nous écrire, sous la date du 21 février 1887 :

« J'ai vu avec le plus grand plaisir, que vous avez enrichi du nom de Jehan Aloul votre galerie de vieux sculpteurs tournaisiens; mais je n'ai pu lui attribuer le dessin de Succa, que j'avais découvert lors d'un

Thierry d'Hireçon, en envoyant de Gosnay l'ordre de lui faire un payement, fait allusion à d'autres travaux qu'Aloul doit encore faire pour lui-même. Quelques mois plus tard, Thierry étant devenu évêque, le *marbrier de Tournay*, qui évidemment avait sculpté son mausolée, fut chargé de changer la figure de prêtre en effigie d'évêque, en raison de la nouvelle dignité de Thierry; il reçut pour cette retouche importante 24 livres.

Nos archives font quelques mentions de Jehan Aloul, héritier en 1305, pour une part de 50 sols, de Jehan Bierenghiers, cet étrange testateur, qui partagea son avoir entre deux cents héritiers en legs minuscules. La ville faisait vendre d'office, en 1342, pour payer les dettes d'Aloul, une maison « à plusieurs manaiques, » située rue de Bève, avec une tour derrière cet immeuble, qu'il occupait lui-même. Il laissa trois enfants, Jake-min, Hanekin et Jehanne. Son épouse, Marguerite de Salines, testa le 4 mai 1327.

En l'année que nous venons de citer, on achetait une lame « de marbre de Tournai » pour la chapelle du monastère de Sainte-Claire à Saint-Omer, qu'élevait à ce moment la comtesse Mahaut (1).

voyage à Bruxelles avec M. le chanoine Dehaisnes. Ici, nous sommes, il est vrai, dans le domaine des hypothèses : mais je ne crois pas que cette statue ait appartenu à un tombeau, et d'autre part je trouve le sculpteur parisien Jehan Pepin de Huy, travaillant pour les religieuses de la Thieullaye-lez-Arras. Ce ne sont là d'ailleurs que des conjectures, et l'attribution de cette œuvre d'art à l'un ou l'autre de ces artistes est toujours incertaine et problématique. »

(1) V. J. M. Richard, *Bull. arch. du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1885, n° 2.

A la même époque apparaît à Tournai un artiste hors ligne, qui paraît être le chef de l'école locale.

Guillaume Du Gardin acheta sa bourgeoisie le 29 novembre 1335 (1). Il s'engagea en 1338 à exécuter un riche tombeau en mémoire de l'aïeul, du père et du frère cadet de M^{lle} Béatrix de Louvain, dernier rejeton d'une branche qui descendait de Henri I^{er}, duc de Brabant. Ce monument devait être placé dans l'église des Frères-Mineurs à Bruxelles (2) et le prix convenu pour l'exécuter était de deux cents florins d'or de 22 s. Sur la table devaient figurer les statues peintes de Henri de Louvain († 1283), de Jean son fils († 1308) et de Henri son petit-fils († 1324). Les faces du socle devaient être décorées de niches destinées à recevoir des statuettes en albâtre d'apôtres ou de chevaliers et de dames avec leurs armoiries, savoir : Félicité de Luxembourg, sa mère, Marguerite (3) sœur de celle-ci (toutes deux vêtues en religieuses), Béatrix elle-même, son père Jean, Henri et Baudoin de Luxembourg, ses oncles maternels, l'un empereur, l'autre archevêque de Trèves; des tantes et oncles de sa mère : Gui de Dampierre, comte de Flandre et Isabelle de Luxembourg, sa seconde femme; Jean d'Avesnes, comte de Hainaut et Philippine de Luxembourg, sa femme. Sur la face postérieure, Jean I^{er} et Jean II, ducs de Brabant, Godefroy, de Brabant, leur frère; Godefroy de Louvain et Marie d'Audenarde, sa femme, et Isabelle

(1) Mestres Willemmes Dougardin pour sa bourgeoisie paie L s. à ce jour (29 nov. 1335). *Arch. comm. de Tournai*, registre n° 132.

(2) V. Pinchart. *Bulletin de l'académie des sciences*, 51^e année, 3^e série, t. IV.

(3) Marguerite de Luxembourg, avait sa tombe au couvent des Frères-Mineurs de Tournai. (V. Bozière, *Tournai ancien et moderne*, p. 118, n. 5.)

de Beveren, femme de Henri de Louvain, à représenter dans le costume de l'ordre de Saint-Dominique.

Peut-être doit-on aussi attribuer à Du Gardin le monument de Marie d'Evreux (†1335), femme du duc Jean III, qui se trouvait dans la même église. Tous deux ont été détruits par le bombardement de 1695. La découverte du contrat intervenu entre le sculpteur Du Gardin et Beatrix de Louvain est due à M. Pinchart, qui l'a trouvé dans les archives de Lille (1). Béatrix étant venue à mourir avant l'achèvement de l'œuvre, Jean III duc de Brabant a sans doute passé, pour la mener à bonne fin, un nouveau contrat en 1341; c'est probablement le même que celui qui fut signalé autrefois par MM. Hennebert et B. du Mortier. Cette première découverte avait une portée spéciale à cause de l'emploi de couleurs à l'huile qui y était spécifié pour la peinture des blasons (2).

M. le chanoine Dehaisnes (3) nous apprend que Du Gardin exécuta le tombeau de Pierre de Wattripont, qu'il acheva et retoucha en 1354. Il s'engageait en 1341 à exécuter le tombeau d'un chevalier décédé dont il taillera la figure et celle de deux écuyers, le tout en bonne pierre d'Antoing, et à peindre les blasons dudit seigneur à l'ole (4). On a attribué au même maître (5) le bas-relief de Colard de Seclin, conservé à la cathédrale de Tournai.

(1) Pinchart. Ouv. cité.

(2) Ce document, qui a été souvent invoqué, est aujourd'hui introuvable.

(3) *Histoire de l'Art chrétien*, 1^{re} édition, page 124.

(4) Voir note sur la peinture à l'huile, t. xiv, n° 2, des *Bulletins de l'Académie*, par C. de Reiffenberg.

(5) V. J. Rousseau. *Bull. de Comm. roy. d'art et d'arch.* 1877, p. 34.

Un siècle plus tard (1494) *Jehan Bedel* ou *Bedet*, de Tournai, exécutait pour le chanoine de Cambrai Jean de la Chapelle un monument où le défunt figurait, selon l'usage qui commençait à s'introduire à cette époque de décadence, sous les traits d'un mort ; il fit aussi en 1507 la tombe du chanoine Gilles de Nelletet (1).

Ce même artiste, qualifié de roquetier et de graveur de lames, fait en 1503 une lame de pierre à placer sur la sépulture de Balthazar Gargate de Tournai. Il travaille en 1507 pour la Maison des veuves de la rue de Bève, dont le receveur était Phil. Truffin, l'un de nos premiers peintres. Nous retrouverons sans tarder d'autres graveurs de lames de la même lignée, Piètre et Anselot Bedet.

Citons encore une preuve de la vogue des mêmes ateliers funéraires ; comme nous le verrons en parlant des dinandiers, quand il s'agit, en 1502, d'élever un tombeau à l'évêque de Cambrai, Henri de Bergues, c'est à un tailleur d'images tournaisien qu'on s'adressa tout d'abord.

Nous avons parlé plus haut de *Jean Tuscap*, fils d'Ernoul, cité en 1397 ; il eut un fils, doyen de maçons ; Jehan figure plusieurs fois dans le *Registre as lois* en qualité de tailleur de lames. En 1460, *Pierre Tuscap* travaille avec *Jehan Genoix* à la *lame ouvrée* qui devait orner la sépulture de Corneille, bâtard de Bourgogne, gouverneur du duché de Luxembourg, et amiral des

(1) *Compte du chanoine Jehan de la Capelle*, 1494. — Pour une épitaphe de marbre noir ouquel a une figure d'ung mort taillet et eslevet sur une natte faite à Tournay par Jehan Bedel. — *Compte du chanoine Jehan Leporis*. Le XVII^e d'août XV^e et VII^e fut marchandé à Jehan Bedel de Tournay ung marbre pour mettre sur la tombe (du chanoine Gilles Nelletet).

Flandres, tué à la bataille de Rupelmonde, en 1452 (1).

Nous retrouverons plus loin Pierre Tuscap, fils. Quant à *Jehan Genoix*, le tailleur d'images, son collaborateur dans ce dernier ouvrage, on le voit encore fournir des lames funéraires en 1467, au tisserand Jehan Crespiel. Il confectionne, vers 1464, une lame à deux personnages mise sur la fosse de Catherine Bernard, enterrée au cloître des Frères-Mineurs, et reçoit de ce chef 14 liv., 2 s., 4 d.

Outre cette lame funéraire, la mémoire de Catherine Bernard, veuve de Jean du Bos, était conservée par un bas-relief, dont nous parlerons plus bas, dû sans doute au ciseau de Genoix, qu'on a le bonheur de conserver, et que, avec les critiques les plus autorisés, nous pouvons ranger parmi les chefs-d'œuvre des imagiers tournaisiens.



IV. — Tombes gravées.

Jehan Genoix est qualifié de *graveur de lames* dans le compte d'exécution testamentaire d'où nous tirons le précieux renseignement qui précède; il s'agit donc apparemment d'une tombe plate qui rentre dans une catégorie plus modeste de monuments funéraires, dont nous allons maintenant nous occuper.

Les monuments de cette espèce à l'époque romane étaient d'une grande simplicité, ainsi qu'on en peut juger par les très rares spécimens qu'on en a conservés.

(1) V. Pinchart, *Ouv. cité*.

Le principal est la pierre tombale trapezoïdale de Mullem, près d'Audenarde, décrite par M. l'abbé G. Vandevyvere (1). Mais à l'époque gothique s'introduit l'usage d'orner les tombes de l'effigie gravée des défunts.

Nos églises étaient autrefois pavées de grandes dalles en pierre bleue recouvrant la sépulture des défunts enterrés dans le sol béni. Ceux-ci y figuraient en grandeur naturelle, couchés dans l'attitude du repos suprême, la tête sur un coussin, et les mains jointes. Les artistes de cette époque donnaient, disons-le en passant, un aspect singulièrement noble aux effigies des défunts. Loin de vouloir représenter des moribonds d'une manière réaliste, ils faisaient du drame de la mort un tableau surnaturel; qui éveillait l'idée d'une vie nouvelle. Le calme du visage et l'immobilité de la pose couchée sont les seuls traits qui trahissent ici la mort; mais, chose curieuse, les yeux restent grands ouverts, et, contrairement à l'affirmation de quelques auteurs, cette particularité persiste, non seulement jusqu'au XV^e siècle, mais même jusqu'au XVI^e, dans un grand nombre d'exemples.

Les époux étaient représentés côte à côte, et les figures, gravées d'une manière sommaire, vigoureuse et pleine de style, reproduisaient au simple trait sur le plat du marbre le thème des effigies « relevées en ronde bosse » des mausolées somptueuses consacrées à la mémoire des grands personnages. Elles étaient placées sous des niches gothiques ou « tabernacles » d'une riche architecture et encadrées de bordures où courait le texte de l'épithaphe, et qu'interrompaient aux angles les emblèmes évangélistiques inscrits dans des quatre-

(1) V. *Bull. de la comm. royale d'art et d'archéologie*, 1885.

feuilles. Dans les pierres les plus anciennes (XIII^e et XIV^e siècles), le dessin se présentait en relief, souvent noyé dans des mastics colorés; au XV^e, il était plus fréquemment tracé en creux. Souvent les parties les plus importantes de l'image étaient gravées dans des



Dalle d'Isabeau de Cambrai († 1342) à l'église de Saint-Jacques à Tournai.

lames de cuivre ou de marbre blanc incrustées dans la pierre.

Au XIII^e siècle on voit souvent la main divine gravée sous la pointe de l'ogive qui encadre le personnage; elle fait le signe de la bénédiction au-dessus

de la tête de celui-ci. C'est le cas pour la pierre qui recouvre, dans la crypte de Seclin, le tombeau de saint Piat.

Les ateliers tournaisiens fabriquaient une multitude de ces lames funéraires, destinées à des personnages

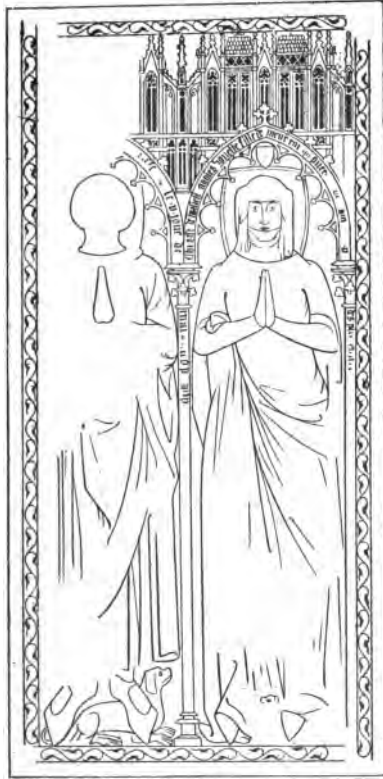


Dalle de Jacques Taintenier († 1404) et de sa femme, à l'église de Saint-Jacques à Tournai.

d'un rang secondaire, seigneurs, abbés, bourgeois, etc. Avant d'indiquer ce que nos archives nous ont fait connaître à cet égard, mentionnons les renseignements

que M. le chan. Dehaisnes a extraits de divers testaments reposant dans nos archives (1) :

« En 1319, Jeanne Morel demande qu'on place sur son corps, dans l'église des Frères-Mineurs où elle



Dalle de Catherine Hanette... (XV^e siècle), à l'église de St-Jacques, à Tournai.

choisit sa sépulture, une lame en pierre gravée longue de trois pieds; en 1334, Jean Pétilion exprime le même vœu pour lui et sa femme...; en 1350, la famille

(1) *Ouv. cité*, p. 226.

Camphin confie au sculpteur *Jean d'Escamaing* le soin de regraver la lame de ses ancêtres...; en 1366, *Jean Lappe* reçoit onze écus quatre gros, pour façonner une lame à défunt Jean de Bailleul...; en 1370, conformément au testament de Nicolas Lepot, le sculpteur *Jean de la Halle* grave une pierre funéraire...; en 1391, dans l'église Saint-Brice, maître *Jacques d'Escamaing* grave un nom sur la tombe de Gilles Wellequin, et *Jean Tahon*, autre sculpteur, reçoit dix liv., dix sols, pour une « lame qu'il livra et assist en ladite église Saint-Brice, sur la tombe de maistre Jehan Paullet, preistre, qui est gravé en personnage de signeur priestre. »

Lemême auteur nous apprend que l'église de l'abbaye de Loos, à proximité de Lille, était remplie de tombes semblables, détruites depuis longtemps. Il en était du reste à peu près ainsi de la plupart des églises tant paroissiales que conventuelles.

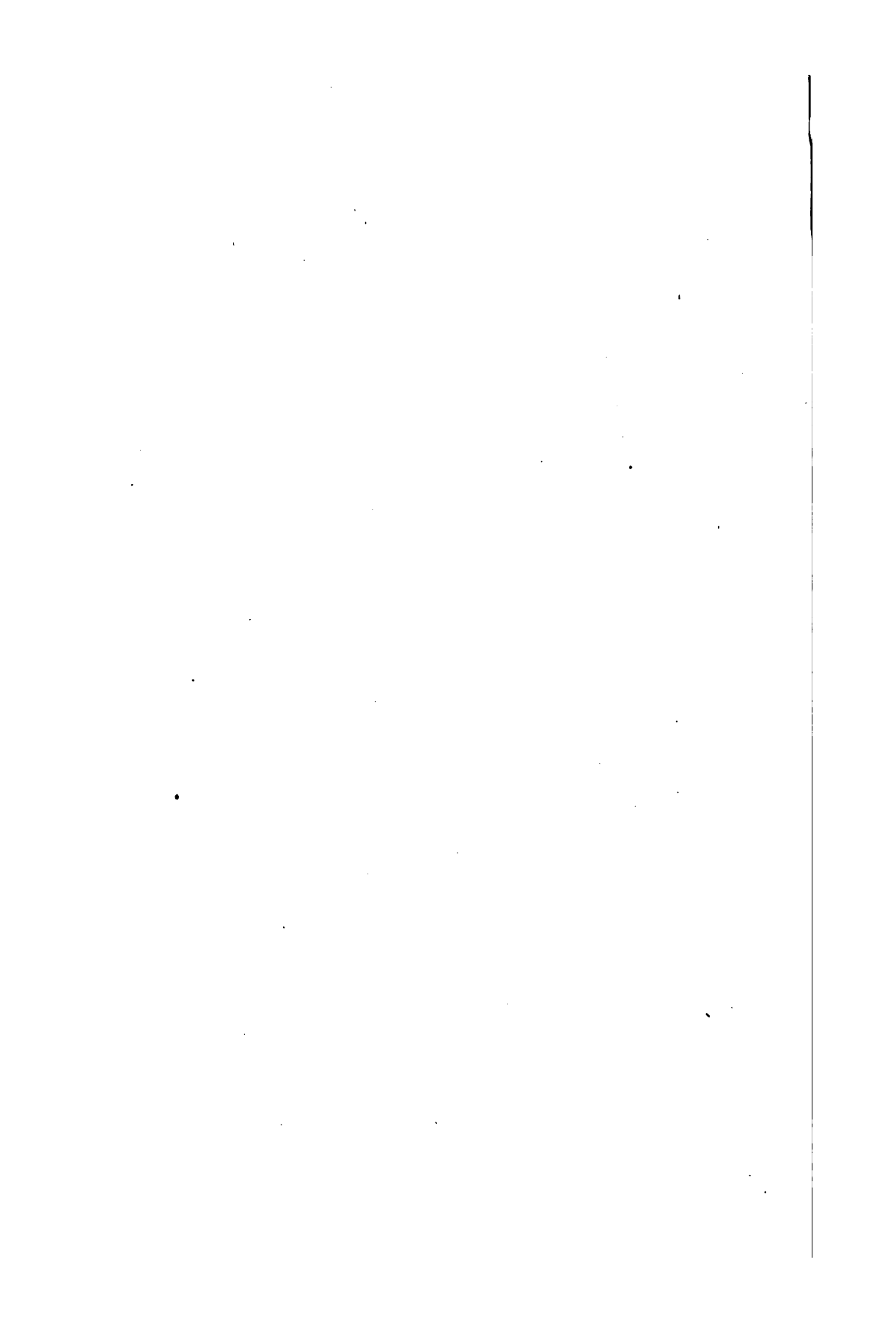
On rencontre encore un certain nombre de ces lames de pierre dans nos églises. Signalons parmi les plus remarquables une dalle du XV^e siècle conservée à l'église de la Madelaine, offrant l'effigie de deux prêtres, et quelques autres du XIV^e et du XV^e siècle, que l'on voit dans le pavement de l'église de Saint-Jacques (1).

Parmi ces dernières, il en est une dont il est question dans nos archives. Elle est placée au haut de la grande nef, côté de l'Évangile, et couvrait autrefois le corps de Jehan Lesage († 1404) et de Jeanne Boulette, son épouse († 1439). La pierre de cette lame fut fournie par le tailleur de pierre *Andrieu Gasiel*; le document qui nous fait connaître ce détail ne nomme malheureusement pas le graveur; un des principaux fabricants

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*.

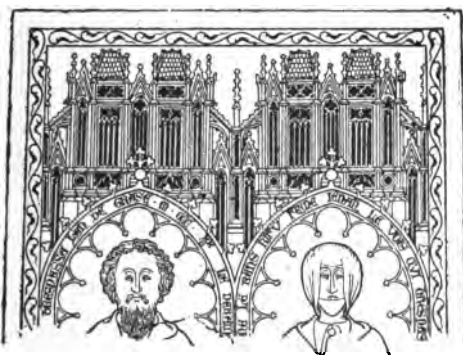


**Pierre tombale à l'Eglise de Sainte Marie Magdeleine
 à Tournai.**



de lames, à qui Gasiel fournissait précisément ses pierres, était alors *Jacquemart de Rosteleu* : on peut avec une certaine probabilité lui attribuer celle-ci (1).

Nous citons tout à l'heure Alard Genoux, le collaborateur de Jacq. de Rosteleu ; ce graveur de lames fut reçu bourgeois en 1451 ; il achetait six ans plus tard une maison quai *Taille-pierre*, et en 1466, une autre sur le même quai, tenant à l'héritage des Filles-Dieu. Nous pouvons constater à son sujet la rudesse



Dalle de Jehan Levois... à l'église de Saint Jacques, à Tournai.

des mœurs de l'époque. Il subit un emprisonnement du 1^{er} octobre 1492 jusqu'au 1^{er} août suivant pour voies de fait ; un autre Alard Genoux, un maçon, dont il était peut-être fils, avait été mis à l'amende en 1417, en même temps que maître Jacques Baffois, son confrère, avec lequel il avait eu maille à partir.

Au moment où nous livrons ces lignes à l'impression,

(1) Une belle pierre tombale paraissant dater du XIV^e siècle, fut découverte en 1881 en faisant un aqueduc rue de l'Écorcherie, près du moulin de MM. Lefebvre et compagnie. On ne prit pas la peine de l'extraire ; elle est restée enterrée. Elle se trouve dans l'axe de la rue, à 35 mètres de l'origine de cette rue, du côté du Square de la Reine.

on découvre trois lames du XV^e siècle à l'emplacement de l'ancien cloître du Chapitre; l'une d'elles, une des plus intéressantes, au point de vue artistique, entre celles qui ont été mises au jour à Tournai, représente deux personnages, un seigneur et un moine; le premier est Aleaume, fils de Jehan de Bassevelde, citoyen brugeois. Nous reproduisons cette intéressante lame.

Ce ne sont pas seulement les églises de Tournai qui étaient pavées de lames gravées par les artisans de la localité. Celles-ci abondaient aux environs, et s'exportaient en masse dans les villes voisines.

On pouvait voir autrefois dans la vieille église d'Antoing des tombes plates qui étaient à peu près les plus anciens monuments de ce genre connus dans la contrée : c'étaient celles de Jehan de Havinnes et d'un bourgeois inconnu, toutes deux attribuées à la première moitié du XIII^e siècle par M. James Weale, dont on connaît la compétence (1). La même église renfermait plusieurs autres dalles tumulaires gravées, du XIV^e et du XV^e siècle, plus ou moins bien conservées.

On voit dans le chœur de l'église de Sainte-Walburge à Audenarde la pierre tombale de cinq courageux défenseurs de la foi au XVI^e siècle, cinq prêtres martyrs des Calvinistes; en 1824 on a trouvé dans un fossé de la ville la lame d'Alice de Petengien, datant d'environ 1200 (2). Cinq tombes de religieuses, datant des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles sont conservées à l'hôpital (3).

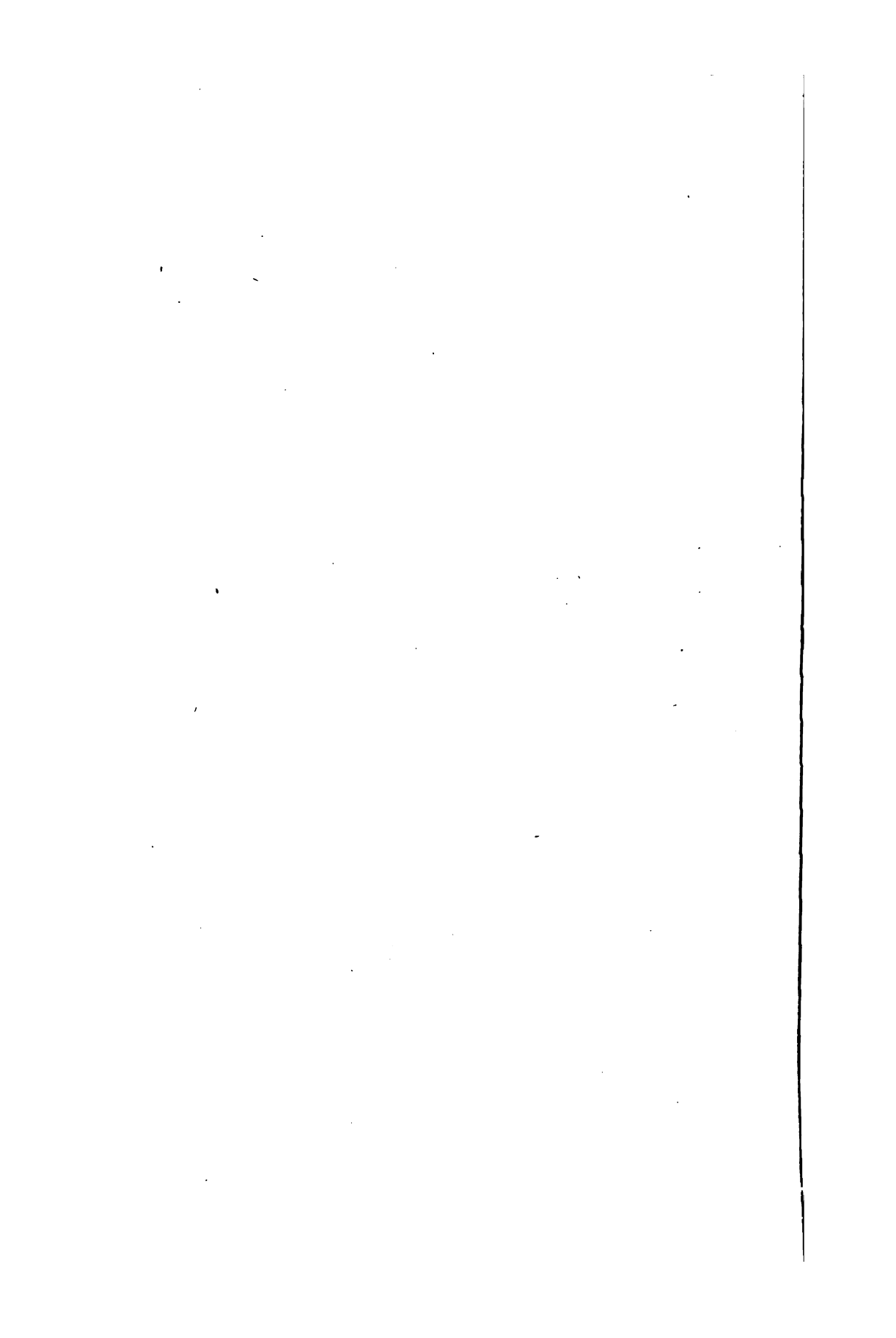
(1) *Bull. de la Gilde de S.-Thomas et de S.-Luc*, 1861-1869, p. 255

(2) *V. Messager des sciences*, 1824, p. 356.

(3) M. l'abbé Vandevyvere les publie en ce moment dans le *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*.



Pierre tombale de l'ancien cloître du
Chapitre de Tournai.



C'est de Tournai que provient la pierre tombale d'un descendant d'un ancien seigneur du lieu, (mort vers 1300), découverte en 1844 sous la tour romane d'Harlebeke, et l'on garde souvenir des tombes des trois Forestiers qui étaient ensevelis dans l'église.

Plusieurs lames funéraires en pierre de Tournai ont été retrouvées dans l'église de Lisweghe, près de Blankenberghe et dans les ruines de l'église de Damme, aux confins de la Hollande(1). On voit dans celle-ci une tombe au millésime 1362, ornée de l'effigie de deux prêtres.

Les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon et Saint-Macaire à Gand contiennent de magnifiques dalles, originaires de notre localité, et remontant à diverses époques du moyen-âge, notamment une magnifique tombe d'un abbé de ce monastère (XV^e siècle), d'autres, provenant des églises de Saint-Michel et de Sainte-Pharaïlde, ou des découvertes faites en 1864 en démolissant l'écluse du *Toolhuis*. Dans la même ruine on a découvert en 1851 les fragments d'une autre dalle du XIII^e siècle consacrée aux abbés Adélard († 1099) et Everdeius († 1200) (2).

En démolissant récemment l'écluse de Bramgaten, on a trouvé son radier pavé de monuments de cette espèce, datant du XIII^e et du XIV^e siècle. Parmi eux, il faut signaler la belle tombe d'Asschéric Conderburch (milieu du XIII^e siècle) (3), qui a conservé ses émaux résineux, et celle de Jean d'Artevelde, probablement le frère du fameux tribun gantois. Ils sont faits en pierre de Tournai, et ont sans doute été fournis par les mêmes ateliers. Nos riches documents

(1) V. *Annales de l'Émulation*, t. I, p. 182.

(2) V. *Messenger des sciences*, 1851, p. 28.

(3) Actuellement au Musée communal.

prouvent que ceux-ci travaillaient pour les Gantois. On y voit qu'en 1481, Jacques Loisier, demeurant à Gand, commande une lame à *Alart Genoix* et à *Jacquemart de Rosteleu*, graveurs de lames, et leur fait remettre à cet effet trois lames de laiton, apparemment destinées à y être incrustées (1).

Le musée de la même ville possède la tombe en pierre de Tournai de Jeanne Esculers († 1513), provenant de l'ancienne église de Tronchiennes, celle de P. Heuribloc († 1438) et de H. Mannens († 1428) qui y figurent enveloppés de linceuls, et étaient enterrés à l'église de Saint-Sauveur, et d'autres pierres funéraires du XVII^e siècle. On voyait à l'église de Saint-Michel de la même ville, une grande pierre bleue à quatre figures des premières années du XV^e siècle.

On a relevé dans la chapelle des Dominicains tout une série de lames en pierre bleue incrustées de cuivre et datant du XIV^e siècle. Elles représentaient, tout armés, des chevaliers de l'époque, Jehan de Bassevelde († 1326). Walter de Herseele († 1331) et Robert de Pieterkin, bâtards de Flandre († 1360-1366), Jacques de Lensele († 1364). D'autres plus récentes étaient consacrées à Baud. Waterwolderstrate (XV^e siècle), et à un prêtre, Herman van den Bosch, figuré avec ses habits sacerdotaux. On voit adossée au chœur de l'église de Gentbrugge une dalle offrant l'effigie de deux prêtres, W. Ketels († 1403) et Cæg. de Munta († 1419).

Signalons encore les tombes de trois religieuses retirées jadis de l'ancienne abbaye du Nouveau Bois d'Heusden; les effigies offraient des ornements de

(1) On sait que les plaques funéraires gravées sur cuivre étaient une spécialité de l'industrie artistique brugeoise; toutefois nos compatriotes en exécutaient aussi.

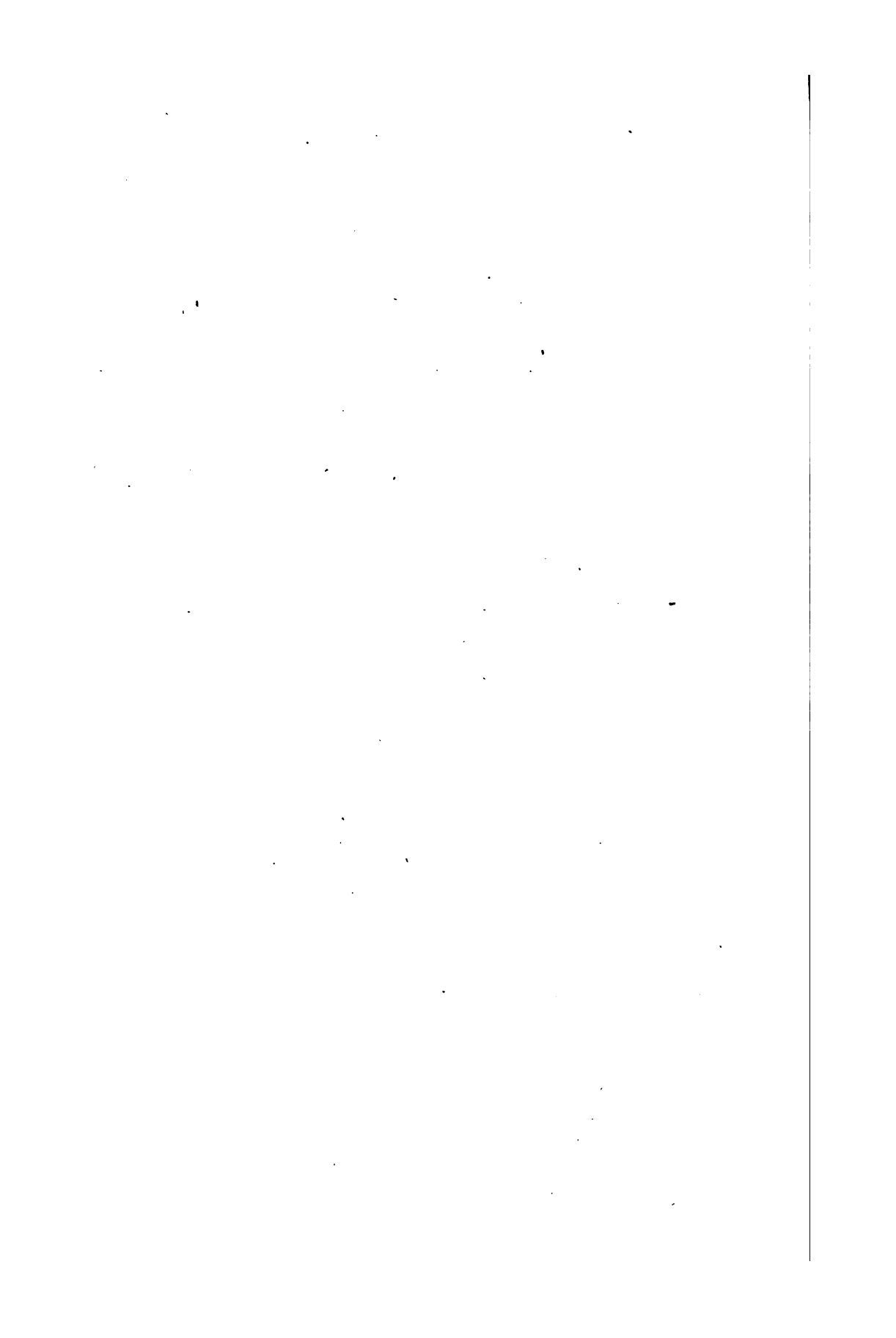


A. Chanly, del. Howardries. 1897.

S^t. S. Augustin. Tournai.

Pierre tombale de Gérard II de Mortagne-Cavrines, chevalier († le 7 juillet 1461), et de sa femme Catherine de Hemsrode.

Cette pierre, qui se voyait autrefois dans l'église de Héribennes-sur-l'Escaut, se trouve, aujourd'hui, encastrée dans le mur du fond de la chapelle de gauche de l'église de Howardries.



marbre blanc et de cuivre, et l'une portait ces mots :...
Donia Bonins de Brugis, 1311. L'église d'Aekerghem (1)
était remplie de pierres tombales bleues, dont l'une,
à deux personnages, remontait à la fin du XIII^e siècle (2).

La crypte de Saint-Bavon contient une dalle, avec
effigies, de Guillaume de Vaernewyck († 1540) et de
sa femme.

Toutes ces tombes provenaient de nos ateliers, de
même que tant d'autres qu'on pourrait encore citer
ailleurs.

Si nous dirigeons nos recherches à l'opposite de ces
régions, vers la France, nous trouvons les produits
des ateliers funéraires tournaisiens en aussi grande
abondance.

A Seclin est la plus ancienne, ou du moins, la plus
importante des œuvres de ce genre; nous voulons
parler de la pierre qui recouvre le tombeau de saint
Piat, dans la crypte de la jolie église dédiée à cet
apôtre, tombeau si justement vénéré dans la contrée.
La dalle gravée qui semble avoir servi à la fois
de pierre sépulcrale et de table d'autel, et qui porte
l'effigie du saint, paraît remonter au commencement
du XIII^e siècle (3).

Le musée de Lille contient une dalle gravée très
ancienne et plusieurs bas-reliefs funéraires dus, selon
toute apparence, à l'industrie tournaisienne; on peut

(1) Les autres étaient du XVI^e et du XVII^e siècle.

(2) V. *Graf en gedenaschrieten van West-Vlander, Oost-Vlander
en Antwerpen*.

(3) On pourrait signaler de nos pierres tombales dans plusieurs
églises rurales du Nord de la France; citons comme exemple celle de
P. Baert († 1531) et de sa femme dans l'église de Ghyvelde.

en dire autant de quelques beaux fragments de bas-reliefs obituaires conservés au musée de Courtrai.

L'église de Saint-Pierre à Lille était pavée de tombes plates dont un grand nombre, à la mémoire des cha-



Tombe de Gérard Blassel.

noines et portant leurs effigies. Millin (1) renonce à en reproduire aucune « parce qu'elles sont trop multipliées. » Il a relevé les épitaphes les plus marquantes ; il y en avait quelques-unes du XIV^e siècle, un plus

(1) *Antiquités nationales*, t. v, LIV, 5. Paris, an VI.

grand nombre du XV^e et du XVI^e. Parmi elles se trouvait celle de Baudouin, III, comte de Flandre († 1077); nul doute, que ces tombes de marbre ne fussent sorties de nos ateliers.

On peut, sous prudentes réserves, attribuer la même provenance à la dalle en marbre noir de Gérard Blassel, abbé de Dommartin († 1385) aux confins de la Picardie et de l'Artois, qu'à décrite M. le baron A. de Calonne (1), et qui, avec celles dont nous allons parler comptait parmi les plus beaux monuments de l'espèce (2).

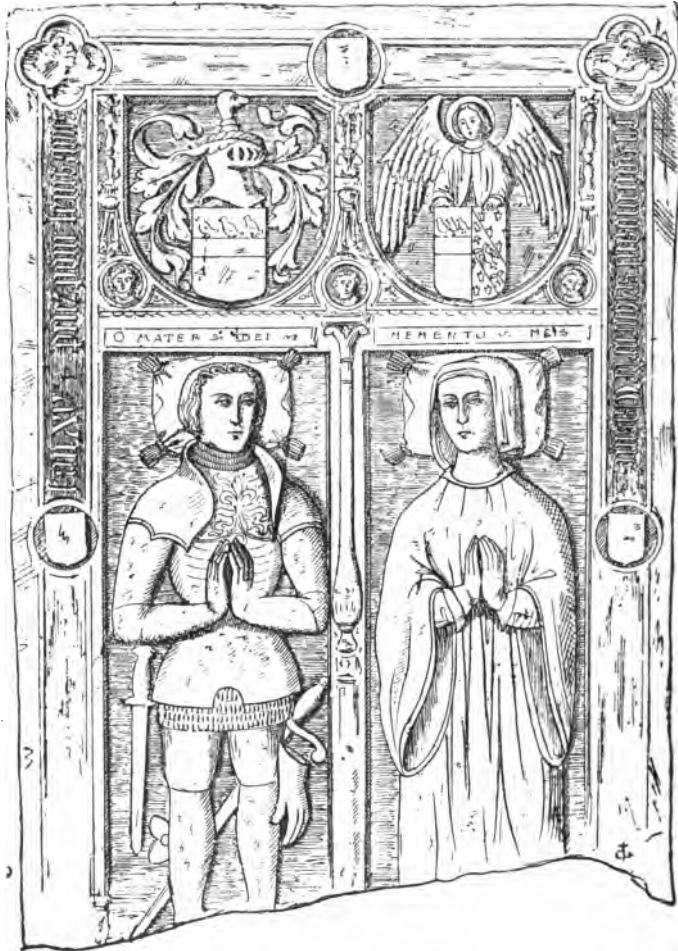
C'est dans le marbre de Tournai que sont taillées les belles tombes plates, incrustées de cuivre, qui recouvraient jadis à Notre-Dame de Saint-Omer les sépultures de trois prêtres : Simon Bocheux († 1462), avec son contemporain Toussaint de la Ruelle († 1461), et un chapelain († 1431) accompagné de sa mère et de sa sœur. Cette dernière tombe est fort remarquable par l'élégance des baldaquins à triple arcade qui surmontent les figures des défunts. On retrouve à Douai des tombes tirées des carrières du Tournaisis, sinon des ateliers de ses sculpteurs; telles sont une petite tombe d'enfant du XIV^e siècle, celle de Jean de Landas, qui y figure enveloppé de langes selon un usage connu; une grande dalle gravée au XV^e siècle à la mémoire d'un frère de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem, et celle de Simon de Thiennes (XV^e siècle).

Au XVI^e siècle les personnages figurés sur les dalles tumulaires gardent la même attitude qu'au

(1) *Tombeau de Gérard Blassel*. Arras. Sede et C^{ie}, 1877.

(2) On n'en a malheureusement découvert que les débris.

moyen-âge, mais sont souvent sculptés en bosse, ou demi-relief. On voit disparaître le baldaquin sous



Dalle de Antoine de Boubaix

lequel ils étaient abrités, et par contre les armes et armoiries prennent une plus grande importance. On

en a un assez joli spécimen dans la dalle tumulaire de noble homme Antoine de Boubaix, en son vivant Sire de Wasnes-au-Bac, époux de Catherine Cottrel, mort en 1540. Nous reproduisons un notable fragment de cette pierre, qui se trouvait dans l'église de Saint-Jacques (1).

Nous en donnerons un autre exemple, provenant de la même église : c'est la lame de sire Jacques Desfarvacques, mort en 1533. On voyait encore dans cette église une pierre analogue, dont on n'a conservé qu'un mauvais dessin (2); elle couvrait la dépouille de Jehan de le Planque, et d'Isabelle Dunebier sa femme.

L'église de Howarderries contient la remarquable lame de Gérard de Mortagne, et trois autres, datant de la renaissance, et consacrées à des membres de la famille du Chastel. Toutes proviennent de l'église d'Hérinnes.

Ce genre de dalles tumulaires avec effigies en demi-relief et de grandeur naturelle persiste au XVII^e siècle. Telles étaient les figures couchées de Jean d'Ennetières († 1620) et de son épouse, qu'on voyait naguère dans la chapelle de Sainte-Barbe à Saint-Piat, celle de Marguerite de Bonnières († 1636), au chœur de l'église de Saint-Quentin, et celle de Robert de Renty († 1641) et de sa dame Anne de Bardoul († 1628), couchée dans le cloître de Saint-André. Devant le chœur de l'église de Saint-Brice on voyait trois dalles à personnages couchés, se rapportant respectivement au XV^e, au XVI^e et au XVII^e siècle. La première était celle d'Agnès de Bary; les deux autres représentaient Allard Bourgeois († 1568) avec Jeanne de Thieulaine, son

(1) Voir *Monographie de Saint-Jacques*.

(2) Voir Bozières, *Armorial de Tournai*.



· Dalle de Jacques Desfarvaques.

épouse, et Claude de Beaufort († 1672) avec sa seconde femme.

Tels sont les vestiges que nous avons pu retrouver de cette branche de la sculpture; cherchons à connaître quelques-uns de ses praticiens.

M. J. Houdoy, nous apprend (1) qu'en 1403 Guillaume Loghenaere, chanoine de Cambrai, paya 40 livres à *Martin Cauwois* et à *Jehan de Hauraincourt*, de Tournai (2), pour sa lame. *Alard du Moret* (3), graveur de lames et marbrier, reçu bourgeois de Tournai le 22 février 1428, exécuta en 1457 deux dalles tumulaires placées dans la cathédrale de Cambrai, celles du chanoine Toussaint le Mercier et de l'archidiacre Paul Bege (4); il fit en 1444, celle de Jehan Au Touppet et de Nicolas Au Touppet, son oncle, ornée des deux effigies des défunts, pour une église de Tournai. Enfin les comptes du chanoine cambrésien Jehan de Rosut mentionnent 43 livres payés à *Jackemart de Loteleur*,

(1) V. *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

(2) Un Jehan de Hauraincourt figure en 1372 parmi les bienfaiteurs de l'œuvre de la construction de l'église de Saint-Jacques. (V. *Monogr. de l'église de Saint-Jacques*, par L. Cloquet.)

(3) Jeanne du Moret avait épousé avant 1453 Jehan le Boursier, tailleur de pierres de Péronne.

(4) Toussaint le Mercier, chanoine de Notre-Dame.

Je eslis ma sépulture entre la capelle de la Sainte-Trinité et Sainte-Elisabeth..... (Testament).

A I marbrier de Tournay nommé Alart du Moret pour I marbre de X piés de lonc, de V piés de large et de VII polz d'espoisse a I liste de laiton de V polz de large escripte et aux IIII corniers IIII escus des armes du defunct. (C^{te} des mises) XL^l.

— Paul Bege, archidiacre du Cambrésis et chanoine.

A Alart du Moret pour un marbre pareil à celui de Toussaint le Mercier XLII^l. 1457. (C^{te} des mises).

marbrier à Tournai, « pour un marbre à un personnage et quatre escuchons des armes dudit feu, de VII piés de long et III piés et demy de large (1). » Cet artiste est payé en 1481 pour avoir gravé la date de la mort de Marie Yolent († 1481), veuve de Jean de Reumont, enterrée à Sainte-Catherine, sur la dalle funéraire de la défunte. Un bas-relief important d'une remarquable finesse d'exécution, et d'un cachet fort original, fut consacré à la mémoire des deux mêmes personnages; nous en avons autrefois recueilli les débris (2). Il est probablement l'œuvre de *Jehan Quoille*, qui est payé pour avoir gravé le même millésime « sur un tabliau posé devant la sépulture de ladite défunte. »

Nous avons vu plus haut le même fabricant de lames en fournir à Gand; il exécute en 1510 celle de Jacques Belin, prêtre à Tournai. Andrieu Gasiel, tailleur de pierres, lui fournissait la matière brute.

Le nom de Rosteleu, dont le précédent n'est qu'une variante, se rencontre dès le XIV^e siècle. En 1381 *Jehan de Rosteleu* est mentionné dans les archives comme ayant été blessé dans une rixe et il est encore cité en 1424; il est ailleurs question de Jehan de Rosteleu, fils de feu Jacques, devenu bourgeois en cette année. Il avait sa maison au quai Taille-Pierre, à côté de celle de Jehan Tuscamp, tailleur de pierres. Nous parlerons plus loin de Guillaume de Rosteleur.

En 1384, Jehanne dou Pire, veuve de *Jehan Cappe*,

(1) Ibid.

(2) Les débris en question, trouvés au voisinage de l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins, comprenant une tête, un fleuron de pinacle d'un cachet tout particulier, et des motifs fleurés d'une grande délicatesse et polychromes, sont conservés au Musée épiscopal.

graveur de lames, vend une maison du quai Taille-Pierre, à l'angle de la rue de Wés (1).

Nous rencontrons encore dans nos archives *Jehan Cuvelier* († 1407), graveur de lames, établi quai Taille-Pierre, *Jehan Moriel*, graveur de lames (1421); *Jacquemart Moriel*, tailleur de lames, cité en 1438, marié à Jeanne Dardeline, et père de Jean, qui jura sa bourgeoisie en 1420; *Jehan Fremin*, tailleur de lames, de la paroisse de Notre-Dame, mort en 1417 en laissant une veuve (citée en 1424 comme paroissienne de Saint-Piat); *Jehan de Preilz*, marchand de lames, natif de Thieulain (1445); *Willeme de Leu*, cité en 1448, marié à Gabrielle de Froitmont; Pierrard *Marissiel*, graveur de lames, qui fournit en 1466 la dalle funéraire à placer sur le corps de Laurent de Taintignies, dit Prangières, dans la chapelle de l'hôpital de Saint-André au Bruisle, et une autre, dans une salle de l'hôpital, au devant du « feu des pauvres ». Le même artisan grave en 1453, sur la lame de Jeanne Bellaporta, la date de la mort de cette personne. Cette dernière lame était revêtue d'une plaque de cuivre portant les dispositions testamentaires de la défunte. Le graveur de lames et le tailleur d'images semblent associés ici dans l'œuvre funéraire : on paie en effet en même temps à *Hacquinel Bacqus*, tailleur d'images, 12 livres 10 s. 7 d. « pour à lui avoir eubt deux ymages d'otelle grandeur et fachen comme ledit testament contient. »

Les comptes d'exécution testamentaire nous font connaître une foule de graveurs de lames du XVI^e et surtout du XVII^e siècle et leurs œuvres.

Petre Bedet fait en 1565 la dalle tumulaire de

(1) Nous avons vu plus haut que Allard Genoux acquit plus tard deux maisons sur ce quai. *Robert de Rasse* y achète une maison en 1469.

Catherine de le Guste, enterrée à l'église de Saint-Pierre. *Anselot Bedet* exécute celle de Jehan de la Chapelle, mort en 1608; il en fournit une autre en 1613, et en 1621, une petite lame pour couvrir le tombeau de Jean Desfarvacques. En 1629 il fournit une lame destinée à couvrir le corps de Marguerite de Carouble, veuve d'Adrien de Montoye, vicomte de Roulers. En la chapelle de Notre-Dame de la Gésine, à l'église de Saint-Jacques, reposait le cœur de cette même personne, sous une petite lame fournie par *Jacques Denneau*.

Philippe Denneau, tailleur de pierres, livre en 1610 la lame funéraire de feu Nicolas Robert. *Olivier Denneau* fournit celle de Corneille de Hellemmes († 1639), en 1643, celle de Jacques Bourdeau, et en 1653, celle de Marie le Blan.

Abraham Taverne fait, en 1633, la tombe avec effigie de Claude de Beaufort, inhumé à Saint-Brice. *Pierre Taverne* fait la lame de Marie de Lannoy, veuve de Matteo Corvini, morte en 1610, et de sa sœur Jeanne de Lannoy. Cette lame, qui fut placée dans l'église de Saint-Jacques, représentait les effigies des deux nobles dames (1).

La lame de Noël Lebon, enterré à Saint-Brice, en 1638, est faite par *Jehan Dufour*.

Maître Jehan Boniface, le meilleur sculpteur tournaisien de son temps, dont il sera reparlé plus loin, avait un atelier funéraire très actif. Enumérons ici les principales tombes qu'il fournit, à notre connaissance. Il reçoit 12 livres, en 1643, pour celle de Catherine Mamuchet, enterrée à l'église du Saulchoir; il fait, en 1648, celle d'Henry Van Eden; il travaille, en

(1) V. *Monographie de Saint-Jacques*, p. 245.

1651, à celle d'Agnès Morlies, et il fournit une lame de marbre pour la décoration du tombeau de la veuve de Michel Présin, la généreuse donatrice de la clôture en marbre de la chapelle de Notre-Dame de Hal, à l'église de Saint-Quentin, élevée en 1658. En 1665 il fournit la lame d'Antoine Baclan, et celle de Madeleine Leclerc en 1666. Il décore de marbre le tombeau du chanoine Adrien de Gand, décédé en 1659; il fait enfin la lame de Jeanne Bechxe, morte en 1668. Sa veuve vend des lames funéraires l'année suivante.

Philippe Freyman est un autre sculpteur de tombes fort achalandé; citons parmi ses œuvres la sépulture du doyen de Saint-Brice, Gilles Pattes, mort en 1655; celle de Robert Scorion († 1651); la dalle en pierre bleue posée à Saint-Jacques sur la dépouille de Dame Marie Françoise des Maizières, veuve d'Eleuthère de Chatillon (1), morte en 1661, dont les blasons furent peints par Laurent de Rasse; celle de Jean le Luittre, prêtre, mort en 1665, et la lame taillée et gravée d'Agnès Vanlier, enterrée aux Carmélites, en 1668.

Maître *Jehan Gobert* travaille au tombeau d'Antoinette Le Francq († 1649); il exécute la sépulture de J. B. de Louvegnies en 1654.

Michel Wattrigant fait les tombes de Jean Hanno-teau, enterré à Saint-Brice en 1629, et de Gillette du Bois († 1657).

Nicolas Descau fournit en 1697 la tombe d'Elisabeth Vranx.

Abraham et Isaacq Hideux furent aussi appelés à sculpter des tombes comme on le verra aux articles que nous leur consacrons plus loin.

A l'époque où nous sommes parvenus, le plus grand

(1) V. *Monographie de Saint-Jacques*, p. 261.

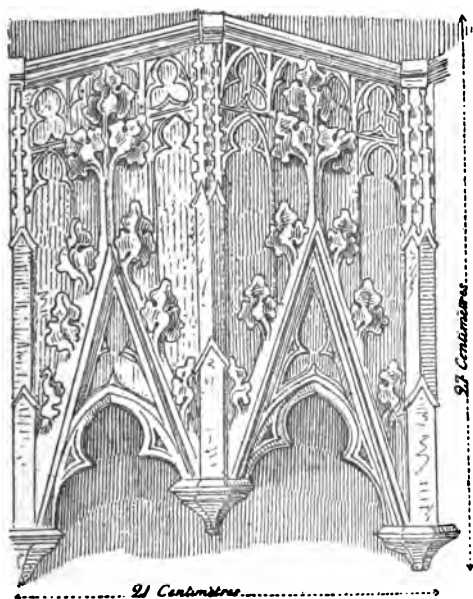
nombre de lames funéraires sont ornées de minces feuilles de marbre blanc incrustées dans une dalle de pierre bleue, et portant l'épithaphe gravée en creux, et quelques ornements symboliques ou quartiers de noblesse en relief. Nos églises en sont encore pavées en grande partie. On rencontrait ce genre de travail, dans l'épithaphe de Louis de Croix, seigneur de Gourguemez, mort en 1664, gravée par le maître tailleur d'images *François de Monchy*, sur une lame de marbre blanc fournie par son confrère *Pierre Lutin*, et placée au réfectoire des Orphelines. Ainsi encore, *J. B. Le Febvre*, tailleur d'images, fournit en 1677 une pierre enchâssée de marbre « blanc » pour le tombeau de *J. B. Malpaix*.



VI. — Bas-reliefs votifs.

Nous avons encore à parler d'une troisième espèce de monuments commémoratifs de défunts. Aux personnages d'un certain rang on consacrait non seulement une dalle gravée recouvrant leur dépouille et portant leur épithaphe, mais encore un tableau funéraire encasté dans un mur de l'église et rappelant le plus souvent quelque libéralité qu'ils avaient faite à celle-ci, quelque pieuse fondation. C'étaient des pierres sculptées en bas-relief et rehaussées de polychromie. On y voyait figurer d'habitude, aux pieds de la Vierge Marie assise et portant son divin Enfant, du groupe de la très sainte Trinité, ou du Juge suprême, deux époux agenouillés sous l'égide de leurs patrons, accompagnés de leurs

quartiers de noblesse et escortés de leurs fils et de leurs filles rangés séparément dans l'ordre de leur âge. Ces scènes s'abritaient parfois sous des dais d'une grande richesse. Les tailleurs d'images de Tournai ont exécuté une quantité considérable de ces tableaux, qui se distinguaient par leur faire souvent naïf mais



Fragment d'un dais de bas-relief votif.

toujours gracieux. Sculptés par des artistes de second et de troisième ordre, ces petits mausolées ne sont pas exempts de notables incorrections de formes et de proportions, qui rendent plus surprenante encore l'expression puissante et l'exquise distinction qui caractérisent les œuvres les plus modestes de cette période. Assurément ce n'est pas à notre époque, si fière d'avoir

répandu dans les masses les idées artistiques, que l'on trouverait à Tournai des ateliers de sculpture capables de fournir, avec le même succès, aux besoins que créait le goût de nos pères pour ces monuments funéraires, plus artistiques du reste que somptueux.

Des bas-reliefs de l'espèce doivent avoir existé à Tournai en quantité énorme, à en juger par le nombre relativement considérable qu'on en a conservé et qu'on en retrouve encore de temps à autre.

La cathédrale en possède toute une série, dont la plupart ont été sauvés de la destruction par feu B. du Mortier, qui les tira du couvent des Récollets en 1825. Ils font connaître deux siècles de développement de l'école de sculpture de Tournai. Ils révèlent un savoir faire, que de longues études ont pu seules développer. Waagen (1), l'éminent critique d'art allemand, les considère comme des monuments typiques de l'ancien art wallon, et y trouve en germe toutes les qualités de l'école flamande de peinture, dont l'école tournaisienne semble avoir préparé la voie.

Le plus important de ces monuments date de l'an 1342, et a été attribué par M. du Mortier à Guillaume du Gardin. C'est celui de Colard de Seclin, figuré en costume de docteur, avec sa femme Isabeau, aux pieds de la Vierge Marie. Waagen fait remarquer avec raison la grâce du groupe que forment la Vierge et l'Enfant, la souplesse de la draperie, la simplicité et la liberté du style. La série des bas-reliefs funéraires se poursuit à travers le XV^e siècle, et présente, à des degrés moins brillants, les qualités qui distinguent le précédent. On y trouve surtout un caractère d'indivi-

(1) V. J. Rousseau, *Bulletin de la Commission royale des monuments*, et Waagen, ouv. cité.

dualisation (1) profondément empreint dans le type des figures et une vie remarquable dans les expressions, les attitudes, le jeu des draperies, qui font pressentir les Van Eyck et les Roger de la Pasture.

Un morceau du XV^e siècle digne d'être placé à côté du tombeau de Colard de Seclin, est le monument de Jean du Bos et de sa femme Catherine Bernard, daté de 1438. Derrière la Vierge, assise sur un trône, une tenture est déployée par deux anges gracieux. L'attitude des figures est digne, les détails sont modelés de main de maître, les mains de la Vierge sont d'un beau sentiment, et plusieurs têtes, d'une expression remarquable et d'une exécution singulièrement finie. Ce petit monument est une des plus suaves compositions du genre, et ce n'est pas à tort que le sculpteur de Fierlant s'en est inspiré dans la composition du monument de Mgr de Ram, recteur magnifique de l'Université de Louvain.

Ce qui augmente encore la valeur du monument de Catherine Bernard et de Jean Du Bos, c'est que nous pouvons, d'une manière à peu près certaine, en désigner l'auteur. Nous connaissons en effet, comme nous l'avons vu plus haut, celui de la lame qui, près de cette pierre, couvrait la sépulture des mêmes défunts. Or *Jehan Genoix*, n'était pas seulement graveur de lames, il était aussi tailleur d'images de premier ordre, l'un des auteurs du mausolée de Corneille, le bâtard de Bourgogne; on peut supposer qu'il a travaillé les deux pierres destinées à cette même sépulture. Cet artiste, digne d'être rangé à côté de Du Gardin, était paroissien de Sainte-Catherine; son testament fut

(1) Qu'on nous passe cet affreux néologisme, par lequel on a traduit une expression de *Waagen*, qui n'a pas son équivalent en français.

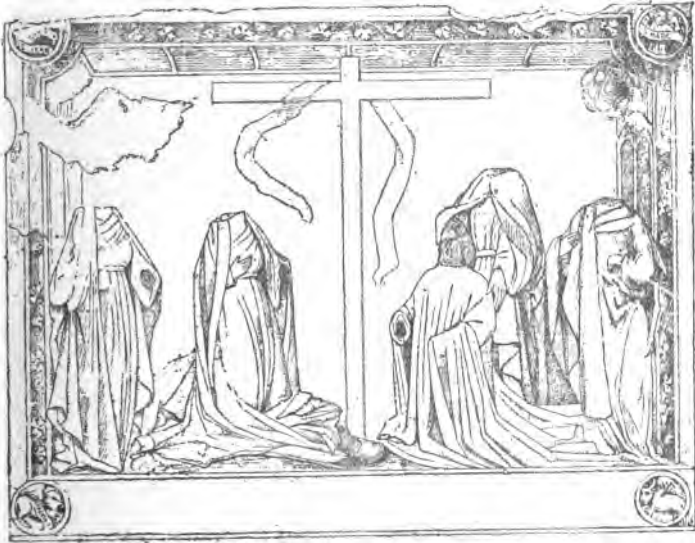
empris le 20 septembre 1490 ; il avait un frère, nommé Jacques, qui avait pris l'habit franciscain.

Citons encore le mausolée de Jacques Isaac et de sa femme (1401), agenouillés devant une gracieuse madone malheureusement décapitée, et dont les figures présentent ce puissant caractère « d'individualisation, » que nous signalions plus haut ; celui de Jean de Boulogne (1403), orné de l'image de saint François d'Assise, et gardant des traces de polychromie ; celui de Tasse Saveris (1426), qui se distingue par une image de la Sainte Trinité ; celui de Jehan Guais, où deux anges soutiennent un drap d'honneur derrière la Vierge. La pierre de Jacques Poles et de son épouse Béatrix de Wattripont offre une technique particulière : les personnages sont gravés au simple trait, sur une surface plane, qui ressort d'un centimètre sur le fond. Ce fond doit avoir été garni de pâtes colorées, malheureusement disparues (1). Un dernier bas-relief de cette série représente *Jésus-Christ* au Jugement dernier, assis sur l'arc-en-ciel, les pieds sur le globe du monde, les bras étendus, les mains ouvertes ; au-dessus de lui des anges sonnent la trompette de la résurrection ; à ses pieds les morts sortent de leurs tombeaux ; à ses côtés sont la Vierge Marie et le Précurseur ; dans les angles, les défunts, sous la protection de leurs patrons. Nous devons rapprocher ce monument du magnifique mausolée de Guillaume de Clermès, mis à découvert en 1885 dans l'église de Sainte-Marie Madeleine, et offrant exactement la même mise en scène. Comme le

(1) La même particularité se rencontre sur une plus modeste pierre, actuellement conservée à l'École de Saint-Luc et de Saint-Grégoire, et qui était autrefois encastrée dans le mur extérieur de l'église de Saint-Piat.

précédent, celui-ci a conservé presque complètement sa décoration polychrome primitive.

Mais avant de quitter la cathédrale, signalons un monument funéraire qui y fut placé au commencement du XV^e siècle. D'un caractère imposant, et d'une exécution remarquable, il est consacré à la famille Cottrel; ses membres y comparaissent devant le tribunal du Christ, figurant dans l'attitude que nous



venons de décrire; ils sont agenouillés sous l'égide de leurs patrons, abrités par des arcatures gothiques gracieuses, et accompagnés de leurs armes. Le Christ est véritablement grand et imposant, et l'ensemble de l'œuvre offre un caractère singulièrement monumental.

Nous reproduisons enfin une esquisse d'un bas-relief votif du XV^e siècle, sculpté dans la pierre blanche, et

récemment extrait de la clôture du chœur de la cathédrale.

Les bas-reliefs de ce genre abondaient autrefois dans les églises. Dans les dépendances de l'ancien cloître occupées aujourd'hui par l'école de Saint-Luc et de Saint-Grégoire, une vieille muraille contient les fragments mutilés, récemment mis au jour, de plusieurs autres, sculptés dans la pierre blanche. L'un était d'une exquise délicatesse, et recouvert encore d'une brillante polychromie. Un autre offre aussi la scène du crucifiement, dont les personnages ont été évidemment décapités et mutilés par une main consciente d'iconoclaste ; on y découvre de charmants détails, avec des draperies dénotant un talent hors ligne.



A l'entrée du cloître du Chapitre, on voyait naguère le bas-relief funéraire des familles Florin, Sartielle et le Muisis.

Bozière (1) reproduit, d'après d'anciens épitaphiers, deux intéressants bas-reliefs du même genre, qu'on trouvait au cloître des chanoines. Aux côtés de la

(1) *Armorial de Tournai.*

Vierge, qui se tient debout sur le croissant et porte l'enfant Jésus, on y voit agenouillés, dans l'un, Gilles Maufaict, Agnès Sartielle, sa femme, Jehan Maufaict, leur fils († 1395) sa femme et leurs deux filles ; et dans l'autre, Jacques le Louchier († 1469) et Gertrude de Sars († 1480) son épouse.



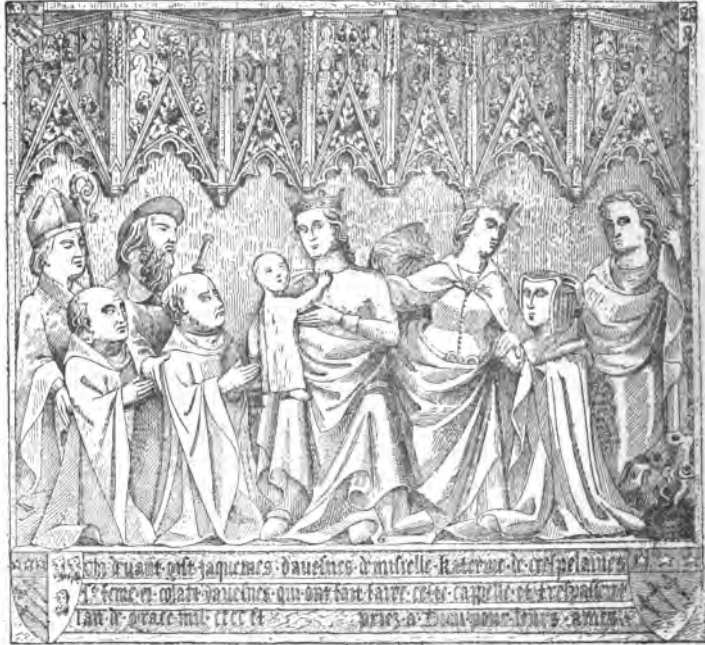
L'église des Frères-Mineurs était remplie de ces petits monuments obituaires, et on en rencontrait plusieurs dans toutes nos églises paroissiales.

L'église de Saint-Jacques en possède deux, d'une exécution assez grossière ; ceux de Colard d'Àvesnes, et de Jacques Taintenier. Les gravures que nous en donnons nous dispensent de les décrire plus longuement ; bornons-nous à faire remarquer l'élégance des dais abritant les personnages. Le premier a gardé trace de sa polychromie.

On a découvert l'an dernier, en restaurant l'église de Saint-Nicolas, le bas-relief obituaire de Baudouin de Hennin, seigneur de Fontaine († 1470) (1), (nous en

(1) Ce monument nous révèle un détail plein d'intérêt. La jolie chapelle qui ferme le bras septentrional du transept porte dans les comptes

donnons un croquis), un monument votif en relief plat dédié à Amoury Dupont († 1370) et à son épouse, que reproduit une de nos planches, ainsi qu'un autre petit monument de la même espèce, sculpté en pierre blan-



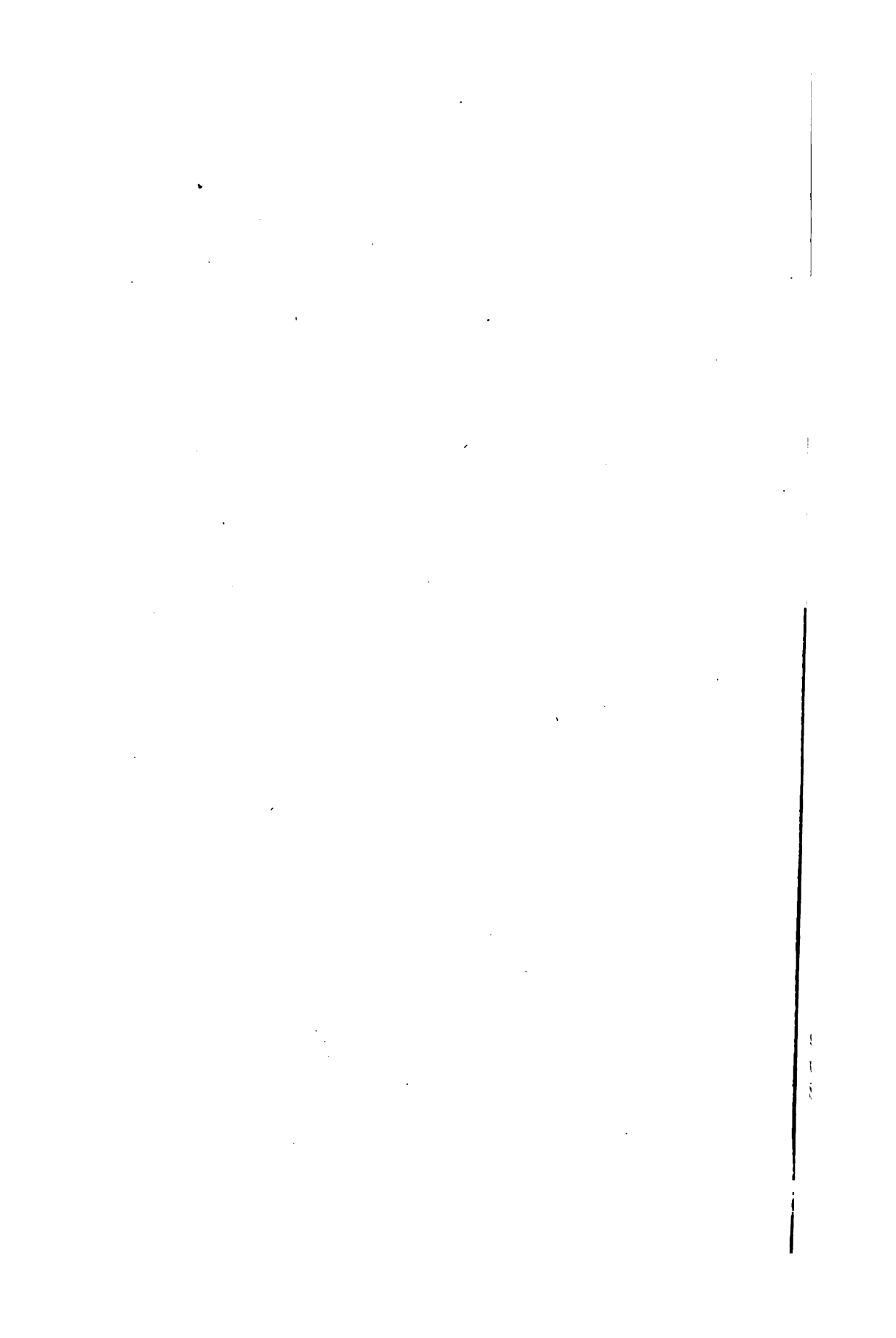
che, et dédié à un bourgeois ; il est en haut relief, particularité tout à fait rare dans la région.

L'église de Celles contient un très beau petit monument obituaire, également en relief plat, du genre de

de l'église le nom de *chapelle Defontaine*. Ce nom était une énigme, dont on a aujourd'hui la clef ; la découverte de ce bas-relief nous indique clairement que la fondation de cette chapelle était due à la famille de notre noble défunt.



Bas-relief votif à l'église de Saint Nicolas à Cournai.



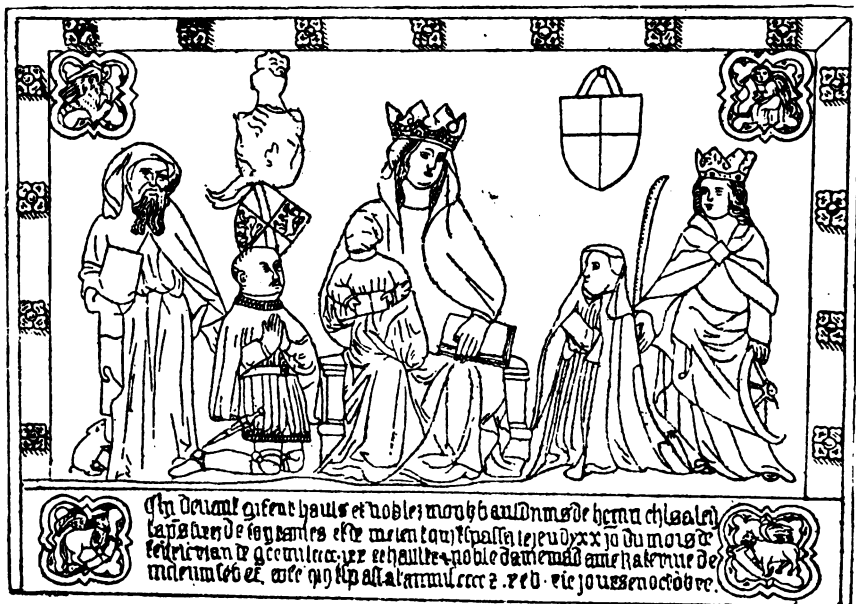
celui que nous venons de citer ; il consacre la mémoire de Michel de Grantwant († 1423) et de sa femme.

Des bas-reliefs votifs du genre de ceux dont nous venons de parler étaient encore en honneur à la Renais-



sance. Ils étaient alors souvent en albâtre. On en voit un qui figure la *Résurrection du Christ*, à l'église de Saint-Piat ; un autre représentant la *Mise au tombeau*,

dans celle de Sainte-Marie-Madeleine (1). Un bas-relief semblable, consacré à la mémoire d'Agnès Joseph, veuve de Nicolas Leclercq, morte en 1556, fut décoré de riches bordures, coûtant 48 livres, par le tailleur d'images Maître *Roland*; on ignore le nom de celui qui sculpta le bas-relief. Tel était encore le bas-relief



commémoratif de Charles Vanderdoncq, placé autrefois dans la carolle de droite de l'église de Saint-Quentin; on y voyait un tableau d'albâtre représentant le *Crucifiquement*. Il en était probablement encore de même de la « table d'autel ou épitaphe » exécutée, pour la somme

(1) Il rappelle la mémoire de Jacques Jambon, docteur en médecine († 1622) et de Jeanne Humbert, sa femme.

considérable de 2329 livres, par Jean Boniface, au chœur de l'église de Saint-Quentin, à la mémoire de Robert Scorion, en 1651.

Comme exemple de bas-reliefs votifs, citons encore celui où Etienne Prudhome et son épouse Aelis de Quarмонт étaient figurés, agenouillés devant la sainte Trinité, à l'église de Saint-Piat; à Saint-Brice, l'épithaphe de Louis de la Chapelle et de sa femme († 1611), représentant la *Résurrection*; aux Croisiers un tableau de l'*Assomption* avec l'épithaphe de Jean Hautvarlet et de Marguerite de la Teinture († 1536) et de leur enfant; le monument de Nicolas Dufief, placé dans le revestiaire de la cathédrale, et représentant la *Sainte Cène* (1); en fincelui du chanoine Cuvelier, érigé en 1657, et orné des mystères de la sainte Vierge et de saint Joseph (2).

Nous en signalerons deux autres, très remarquables, tous deux couverts de peintures et de dorures, qui se trouvaient naguère dans l'église d'Antoing. Le premier était consacré à la mémoire du noble chanoine Robert de Quinghien († 1429). Nous en reproduisons un croquis. M. le baron J. Béthune, dans une remarquable notice consacrée à la vieille église d'Antoing, en a donné la description suivante (3) :

« Dieu le Père, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau d'or fourré de vert, est assis sur un trône d'or; devant lui deux anges sortant à mi-corps de la bordure et couverts de dorures, soutiennent en guise de baldaquin une étoffe rouge richement diaprée d'or et d'azur, et doublée de vert. Dieu le Père a la tiare sur la tête, encadrée de cheveux et d'une longue barbe dorés; ses pieds reposent sur un coussin rouge, diapré d'or et d'argent.

(1) Voir n^{os} *Bull.*, t. xv, p. 325.

(2) Voir *ibid.* p. 328.

(3) V. *Bull. de la Gilde de St-Thomas et St-Luc.* 1863-69, p. 237.

Ses mains soutiennent une croix dorée à laquelle est attaché son divin Fils; une colombe, image de l'Esprit-Saint, sort de la bouche du Père et vient se reposer au sommet de la croix. Robert de Quinghien est placé à genoux devant la sainte Trinité; il porte une soutane bleue, un rochet à larges manches, et l'aumusse sur le bras gauche. Son écusson est attaché au-dessus de sa tête. Derrière lui est saint Jean Baptiste, tenant d'une main l'agneau



et appuyant l'autre sur l'épaule du chanoine: son manteau paraît jaune. Dans le coin supérieur gauche un ange, revêtu de l'aube, sort à mi-corps des nuages et tient un encensoir à la main. Le fond du « haut relief est peint en noir, et le sol en est verdâtre... une corniche richement moulurée et polychromée termine le monument en haut et en bas. »

Le second monument, dédié à la sœur de ce chanoine, Marie, épouse de Fastres du Chasteler, figurait la défunte à genoux devant la Vierge-Mère :

« Les cheveux sont tressés d'or et couverts d'un voile blanc qui entre dans les plis d'un manteau rouge doublé de fourrures. La robe, dont les manches pendent jusqu'aux genoux, est de la même couleur. Derrière cette dame est placée sa patronne sainte Catherine, dont la robe est richement garnie. De la main droite elle tient une palme, de la gauche, un glaive; sa roue est placée à ses pieds. Au milieu de la bordure supérieure un ange, dans le geste de l'adoration, sort à mi-corps des nuages; sous lui est l'écusson de la défunte avec celui de son mari... La divine Mère, assise sur son fauteuil, allaite l'enfant Jésus. »

On trouverait au loin bon nombre de nos bas-reliefs exportés. Signalons à Furnes (1), celui de maître Guillaume, curé de Sainte-Walburge († 1468), et une série de monuments de même nature conservés au musée d'Ypres. L'un d'eux, daté de 1425, offre une ordonnance particulière. Une bande large de 6 centimètres, portant l'épithaphe, décrit un ovale dans la pierre rectangulaire; à l'intérieur, sont taillés en relief le défunt et sa femme, leurs deux fils et leur fille, à genoux. Le patriarche Abraham, placé dans les nues, reçoit leur âme dans son sein. Dans le second, Jean Roose et huit de ses fils, son épouse Eustache Smaens, et ses deux filles accompagnées de cinq autres fils, s'y voient agenouillés devant la Vierge assise. Ce monument de petite dimension, daté de la même année que celui de Furnes, et offrant comme lui un faible relief, paraît de la même facture. Un troisième, carré et très petit, offre, comme les deux monuments tournaisiens reproduits plus haut, un exemple rare, pour l'époque, de la Vierge debout; il est consacré au frère franciscain Pierre Decasseta, agenouillé aux pieds de Marie sous la

(1) V. *Bull. de la Gilde de St-Thomas et St-Luc*. 7^e réunion. p. 92.

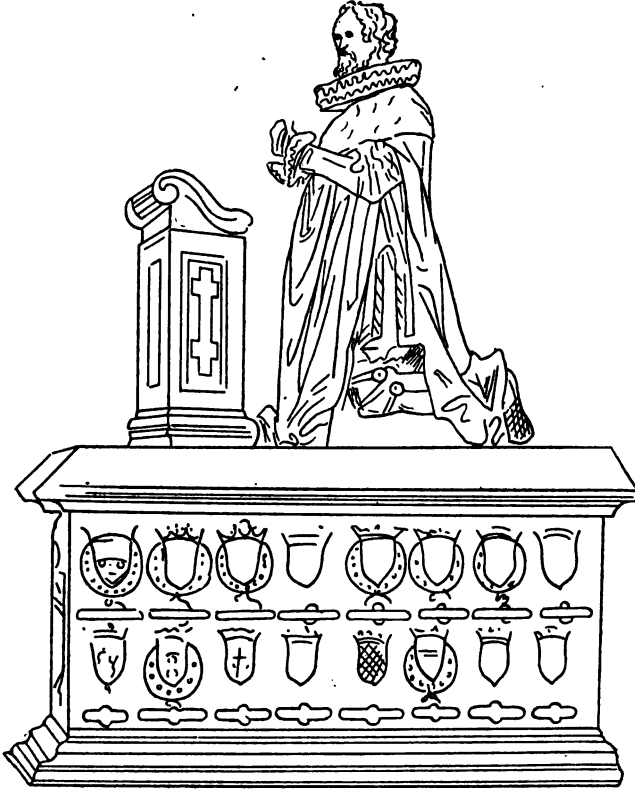
protection de son patron personnel et du patron de son ordre († 1400). On en voit encore d'autres dans la même ville notamment un, encore tout polychromé, à l'hospice Belle.

Sans rechercher au loin d'autres spécimens de ces bas-reliefs d'origine tournaisienne, nous signalerons celui de Gilles du Chastel († 1403), sculpture fort curieuse que reproduisent les *antiquités nationales* (1) et que l'on voyait dans la collégiale de Saint-Pierre, à Lille. Ce défunt est agenouillé aux pieds de Dieu le Père Eternel, qui couronne la Vierge Marie et non son divin Fils comme l'a pensé Millin; aux côtés de ce curieux tableau se tiennent saint Michel et saint Georges.

A la suite de la Renaissance, la disposition des monuments funéraires fut insensiblement modifiée. Si d'une part l'ancienne tradition persista longtemps dans les œuvres les plus modestes, les personnages de haut lignage s'adressèrent aux artistes en vogue de la nouvelle école, qui avaient vu l'Italie ou du moins appris le style nouveau. Dès lors on voit la figure du défunt prendre dans le monument une place prépondérante. Au lieu de se tenir comme effacé devant l'image sainte qui forme le centre d'un bas-relief, cette figure paraît souvent seule, en grandeur naturelle, agenouillée sur le cénotaphe. Celui-ci consistait d'ordinaire en un dé de pierre de la grandeur d'un autel, tout couvert des quartiers de noblesse; sa masse encombrante occupait le plus souvent quelque chapelle. Telles étaient la tombe monumentale de Charles de Melun († 1579) et

(1) Millin, t. IV-LIV, p. 6.

celle de Florent de Ligne et de son épouse Louise de Lorraine († 1615-1637), dans l'église d'Antoing naguère démolie. Ces deux mausolées, avec leurs personnages de grandeur naturelle, sculptés en marbre blanc,



Mausolée conservé au château d'Antoing.

sont à présent conservés au château du prince de Ligne. Ils offrent des spécimens notables de la sculpture funéraire de l'époque. L'espace nous manquerait pour faire mention de tous ceux qui encombraient

nos églises paroissiales et surtout la cathédrale. A cette époque, dirons-nous avec Mgr Voisin, au lieu d'avoir pour but l'honneur et le service de Dieu, la vénération des saints et le salut des âmes, on ne faisait, semble-t-il, que se servir du temple pour y étaler l'éclat des grandeurs mondaines (1). Le digne chanoine Wauquier, qui, en ces temps de mauvais goût insigne, fit preuve d'une clairvoyance admirable, s'élève contre cette débauche de marbres luxueux. Il dit, qu'il n'y avait pas de petit coin qui n'en fût orné, et que tous ces beaux monuments défiguraient la cathédrale; il souhaitait pouvoir en purger à ses frais le monument.



VII. — Jubés et retables d'autels.

Autrefois le chœur de toutes nos églises était clôturé par un jubé. Nous n'avons pas à établir ici combien les écrans ajourés fermant le chœur étaient conformes à la tradition, aux convenances liturgiques et même à l'esthétique architecturale. Les jubés nous intéressent présentement surtout à cause de l'art somptueux que l'on déployait dans leur décoration. Ils consistaient chez nous au moyen-âge en trois arcades en pierre d'une riche architecture et plus ou moins ajourées, supportant une plateforme garnie d'une balustrade en bois. Cette dernière, où les sculpteurs accumulaient les richesses de leur ciseau, était ornée de bas-reliefs ou de statues. L'ouvrage entier, pierre et bois, était

(1) Voir n^o *Bull.*, t. xv, p. 310.

rehaussé de couleurs vives et de dorures. Nos *Bulletins* ont publié des détails curieux sur le jubé de Saint-Piat; sa clôture en treillis comportait deux portes peintes de vermillon et ornées de six cents fleurs de lis en plomb doré; sa balustrade était ornée de vingt-sept statues en bois, abritées sous des niches, et rehaussées d'une éclatante polychromie qui avait coûté trois francs d'or par personnage (1).

Le nouveau jubé de l'église de Saint-Jacques, élevé en la même année que celui-ci (1424), lui était sans doute analogue, à en juger d'après des fragments de fenestrages en pierre blanche polychromée retrouvés sur son emplacement (2). Cet ouvrage était également d'un caractère très artistique.

Celui de l'église de Saint-Nicolas n'était pas moins remarquable. Il fut renouvelé par *Maître Jehan Thomas*, tailleur d'images en pierre, qui l'entreprit en 1443 pour soixante-huit livres de gros (3). Exécuté en pierre blanche, il fut couronné d'un grand *escrin*, que confectonna Ostelart de Bruyelles, et rehaussé de six panneaux de sujets à personnages et de peintures polychromes. Il portait en son milieu une statue de Notre-Dame au Bruisle.

Il est question dans les comptes de l'église de Saint-Jacques de pareille balustrade sous le nom de « *banc d'escrinerie du doxal.* »

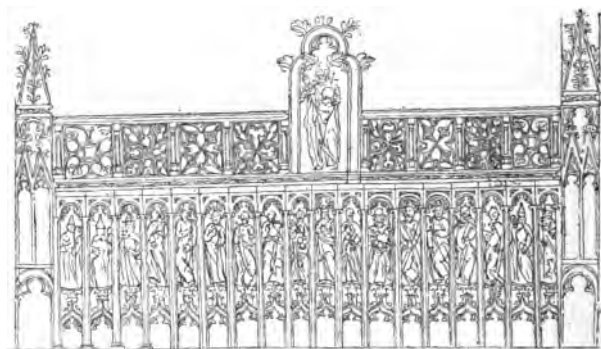
Maître Jehan Thomas, lui-même, fut appelé au dehors pour exécuter d'autres ouvrages du même genre et plus notables encore. Les travaux de l'important

(1) V. *Jehan Lemonne*, au chapitre des peintres.

(2) Ils sont conservés au musée de l'École de saint Luc.

(3) V. nos Mémoires, t. xvii, *Notice sur l'église de Saint-Nicolas*, par L. Cloquet.

jubé de l'église de Saint-Martin à Courtrai avaient été confiés à *Michel Van Coppenole*, de Tournai, vers 1455. Soit que ce dernier fut mort, soit qu'on ne fut pas assez satisfait de son ouvrage, il fut, après un arrêt de trois années dans les travaux, remplacé par Jehan Thomas, qui exécuta les parties les plus délicates de l'œuvre. M. J. Van Ruymbeke a fait connaître sur cette œuvre capitale de notre artiste des détails d'un grand intérêt (1). Le tailleur d'images tournaisien fut chargé de sculpter sur la face extérieure du jubé quatorze scènes de l'ancien et du nouveau testament, et



sur la face intérieure quinze autres sujets empruntés aux mystères de la sainte Vierge.

Betaeld Jan Thomase, van Doornicke, van xiiij paercken beelderien ende thoude testamente ende tnieuwe voren in den docsael iij lb. xvi sc. van elken paerke, comt over al tsamen.

lxvii lb. iiij sc. par.

(Compte de 1459-1460).

(1) *Le Jubé de l'église de Saint-Martin, à Courtrai*, par J. Van Ruymbeke. Courtrai, Beyaert, 1885.

— Betaelt Jan Thomas, van Doornicke, van paercken van beelderien binnen in den docsael van den misterie van onzer liever vrouwen, some daeraf.

lxvi lb. iii sc. par.

(Compte de 1460-1461).

En 1585 l'œuvre de Jehan Thomas réclamait restauration, sans doute par suite des exploits des iconoclastes. Un sculpteur venu du dehors, peut-être de Tournai (?), fut chargé d'en faire un nouveau *patron*. C'est probablement celui que l'on conserve encore, et que nous reproduisons en réduction (1).

Quelques années auparavant (1454), Jehan Thomas recevait la commande d'un retable d'autel pour l'église de Sainghin-en-Weppes, village situé entre Lille et Béthune, entreprise dont M. Pinchart a publié le contrat (2). En 1449, il se chargeait, de concert avec Piérart de Sanin, de fournir à l'église d'Anvaing quatre colonnes et quatre anges qui devaient orner un retable d'autel, pour treize livres de gros, et en 1466, Jean de Harchies lui commande un nouveau retable pour la même église.

En 1454, Haquinet (3) Thomas est appelé à Lille pour travailler au décor du banquet du *Vœu du Faisan* accompagné de Jehan Daret.

M. le docteur Rembry-Barth, dans son bel et laborieux ouvrage sur l'histoire de Menin (4), nous apprend que Jehan Thomas travaillait à la chapelle de Saint-Jean-Baptiste de cette ville, reconstruite en 1455. Il exécuta notamment les meneaux des fenêtres. Le retable

(1) Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. J. Van Ruymbeke.

(2) *Quelques artistes et quelques artisans de Tournai des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*. Bruxelles, Hayez, 1883.

(3) Haquinet est le diminutif de Jehan.

(4) T. IV, page 522.

de l'autel est fourni, sinon par le même artiste, tout au moins par les ateliers tournaisiens.

En 1446 Jehan Thomas fit la croix de cimetière dont il est souvent question dans les documents de l'époque sous le nom de *croix au Bruisle* (1), et dont il est permis de se faire une idée, par ce que l'on sait de la jolie croix de Saint-Piat, détruite de nos jours, et dont Bozière a publié l'intéressant dessin (2). Nous ne connaissons pas l'auteur de celle-ci, qui pourrait fort bien être notre artiste.

Quand il s'agissait de quelques travaux de sculpture aux principaux édifices de la ville, c'est à Jehan Thomas que l'on avait recours. C'est ainsi qu'en 1455 il sculpte une couronne à la façade de la Halle aux Draps, et qu'il taille l'année suivante « le floron nouvellement mis au beffroi. » Nous rencontrons plusieurs fois son nom dans les archives communales. La dernière mention qu'on en trouve est de l'année 1486 ; il s'agit encore d'un retable d'autel, dont il achète la pierre, pour dix gros de Flandre, à Jacquemart Grégoire demeurant à Calonne.

Les retables d'autels et les jubés comptent parmi les œuvres les plus riches dont la sculpture ornaît les églises, et nous pouvons voir un artiste de premier ordre dans le maître qui reçut tant de commandes de cette importance. Nous ne connaissons sans doute qu'une faible partie de son œuvre ; il ne serait pas impossible qu'il fut aussi l'auteur du jubé de Saint-Jacques (3). Il était à l'instar de celui de Saint-Nicolas,

(1) V. *Tournai ancien et moderne*, p. 109.

(2) 1446. Audit Jehan Thomas, pour le markiet à lui fait de asseoir une croix de pierre en l'atre chimentière de le dicte église, xliiii s. d. (Compte de l'église de Saint-Nicolas).

(3) V. L. Cloquet, *Monographie de l'église Saint-Jacques à Tournai*.

surmonté d'un *bancq*, garni de statues, témoin ce passage des comptes de l'église : « *Fondation de sire Rogier Potier* —... et pour faire les choses dessus distes, Watiere Descart et Jehand e Hauraincourt rechurent 24 livres tournois qui furent mises et employés es ymages dou bancq dessoubz le crucifix comme il appert par les comptes rendus l'an 1493. »

Jehan Thomas était de la paroisse de Sainte-Catherine ; nous ne connaissons ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort ; mais les extraits de comptes qui le mentionnent s'étendent des années 1432 à 1486. On ne voit point que ses mœurs aient été dissolues, à l'exemple du fameux peintre Campin ; mais en tous cas elles n'étaient pas bien pacifiques. Des documents publiés déjà par M. Pinchart nous font connaître, qu'il fut condamné deux fois, dans l'année 1432 d'abord, « pour avoir navré à péril d'affolure Tassart de Tielt sans cause raisonnable ; » et plus tard, « pour avoir blessé d'un pot de pierre Jacquemart de Thumaide, et lui avoir fait une plaie sur le chief. » Il se soumet en 1476 à un arbitrage dans une autre affaire de coups, en compagnie de Martin Thomas, tailleur de pierre, qui était peut-être son frère. Il habita jusqu'en 1460 à la porte Sainte-Catherine, et en cette année il acheta une maison quai Taille-Pierre, là où étaient réunis les ateliers de sculpteurs et où habitaient la plupart d'entre eux.

Nous venons de dire que *Michel Van Coppenole*, sculpteur tournaisien, avait entrepris avant Thomas l'exécution du riche jubé de l'église de Saint-Martin de Courtrai. Les marguilliers lui payent en 1455-56, la somme importante de 348 livres parisis, représen-

tant le grand œuvre, les deux panneaux sculptés, la galerie et un sujet à personnages, non compris les maçonneries et colonnettes de soutènement. C'est ce que nous apprend M. Van Ruymbeke, qui a trouvé dans les comptes de l'église l'intéressant poste qui suit : (1)

Betaelt Michiel Coppenole van den docsael alghestelt zonder alle de pylare en de metselarien, met ij parcheelen zonder meer, melter cupe, een paerc met belden ende toebehoren van dien ij paerken, daer of betaelt
iii c. xlviii lb. pr.
(Compte de 1455-56).

Au cours de la même année, on lui paya encore 87 livres pour des statues de prophètes fixées aux colonnettes, pour seize autres posées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du jubé, et pour la sculpture décorative qui en dépendait.

Betaelt Michiel van Coppenole, van Doornicke, van alle den metselarien ende pylaren met haren profeten, al zoe in den docsael staen, ende xvi beeldekine an den docsal buten en de binnen, ende al de nedercleedinghe van den wercke, mid de metselarien van dier, overal
lxxxvii lib. v sc. pr.
(Compte de 1455-56).

En 1507, au moment de placer le jubé de la cathédrale de Cambrai, on envoya un délégué à Tournai, où se fondait le bronze et où se travaillaient aussi les marbres, pour voir où en était le travail, et pour rapporter le plan général du monument. Ces curieux détails, qui sont fournis par M. J. Houdoy, prouvent que nos artistes ont, au moins pour une bonne part, été les auteurs de cette œuvre capitale.

Piérart de Sanin, que nous avons cité tout à l'heure

(1) *Ouv. cité.* V. Jehan Thomas.

comme collaborateur de Jehan Thomas, est le même tailleur d'images, qui, en 1441, fournit un panneau sculpté pour la fabrique de l'église de Saint-Brice; *Jehan Sanin*, du même métier, cité dès la même année, travaille encore en 1469 pour la maison du concierge de la Halle.

Si les jubés offraient à nos artistes des ouvrages à placer en première ligne par leur grandeur et leur importance, aucun ne pouvait élever davantage le niveau de leurs sentiments artistiques, ni enflammer plus dignement leur pieuse imagination, que les retables d'autels, pour lesquels on demandait aux imagiers d'épuiser en quelque sorte les ressources de leur talent.

Les documents du XV^e siècle abondent en renseignements sur ces œuvres d'art à peu près toutes anéanties, hélas! et parmi lesquelles devaient figurer les chefs-d'œuvre de notre école.

Jehan de Sandres taille en 1434 pour la chapelle de Saint-Nicolas en l'église de ce nom, moyennant la somme élevée de 120 livres de gros 10 sols, un retable contenant les images de saint Nicolas, de saint Nicaise et de saint Eloy, retable qui fut peint par Robert Campin, le maître du célèbre Roger de la Pasture (1). Probablement le retable du maître autel de Saint-Jacques fut-il taillé et peint à la même époque par les mêmes artistes (2).

(1) V. L. Cloquet, *Notice sur l'église de Saint-Nicolas*, t. XVII de nos Mémoires. Il est question dans les comptes de l'église, de Jacquemart de Sandres, tailleur de pierres et d'images, qui demeurait rue *Castelans*.

(2) V. *Ibidem*.

Jean Daret, tailleur d'images, avait épousé Jehenne de Gand. Il demeurait dans la paroisse de Saint-Jacques; son fils Martin fut sculpteur comme lui, et nous verrons qu'il fut artiste de talent.

En 1459 Jean Daret entreprit de sculpter pour l'église de Frelenghien (près d'Armentières) un crucifix avec les images de la Vierge et de Saint-Jean, et au dessous une table (lisez retable) d'autel représentant les douze apôtres et deux anges, le tout selon contrat passé avec le curé (1).

En 1463 il sculptait les armoiries du Roy et de la Ville et des « arques et pilleriaux » à la bretèque de la ville. En 1466 il entreprit une « table (retable) d'autel » pour Jean de Harchies d'Anvaing, mais renonça l'année suivante à l'achever (2). En 1481, notre artiste se chargea de faire une châsse pour les « damoiseaux confrères de la confrérie Notre-Dame de Tournai. » Cette châsse, exécutée selon « le *patron* que les confrères avaient par devers eux » coûta 10 livres.

Un Jehan Daret travaille encore pour la Commune en 1525.

Ce nom de Jehan Daret est porté par un peintre tournaisien, employé aux entremets de Lille en 1454; par contre, le duc de Bourgogne emploie en 1516 un sculpteur du nom de Jacques Daret, qui est peut-être originaire de Tournai, et qui est homonyme d'un de nos principaux peintres du XV^e siècle (3).

(1) V. *Journal des Prévôts et Jurés*, 29 mai 1459.

(2) V. A. Pinchart. ouv. cité.

(3) Ce Jacques Daret, tailleur d'images, employé à Lille en 1516, reçoit 72 liv. 8 s. « pour pierres et fâchon de molles, papiers et autres matières qu'il a fait et livrés, pour les personnages, serpens, dragons, petits enfanz, et autres menutés servant à l'autour dudit chariot, et pour aussi avoir fait un grand serpent, le couronne, le feuillet du timbre,

Le fils de Jean, *Martin Daret*, était un faiseur de retables d'une certaine importance. Nous voyons qu'en 1492, il faisait marché avec Guillaume de Baillencourt, connétable des arbalétriers d'Ath, pour l'exécution d'un retable d'autel, et d'une image de saint Roch. Le marché relatif à ce travail proposait le retable de l'église de Sainte-Marie-Madeleine à Tournai comme modèle de l'ouvrage. L'année suivante, il fait un retable pour l'autel de Saint-Jacques (le maître-autel), en l'église tournaisienne de ce nom, orné de sujets historiés à son choix. En 1497, il entreprend un retable pour l'église de Flines-lez-Mortagne, et un autre pour celle de Maulde-sur-l'Escaut. En 1498 il se charge de fournir pour la somme considérable de 72 livres un tabernacle pour l'église de Wourech (sic) (Wodecq?). Le 15 juillet 1503 il traite avec les églisiers de Cobrieux pour un retable de Saint-Amand; et la même année, il en entreprend un autre pour l'église de Rumillies. En 1504, il fait pour l'église de Bruyelles un retable en bois de six pieds et demi de large, de cinq pieds de haut et d'un pied de profondeur, contenant des *histoires en cinq parquiaux*; savoir : « le premier parquel de N. S. battut à la Coulombe (colonne); la seconde, portant la croix au mont Calvaire; et les trois autres parqueaulx ensuyvans, selon la Passion de Nostre Sauveur et Rédempteur. » Ce travail coûta 5 1/2 lb. de gros.

Enfin en 1506 il est chargé de faire en pierre

l'escut et la targe servant audit obsèque. » Il s'agit du char funèbre du roi d'Aragon, grand père du duc de Bourgogne. Nous rencontrerons plus loin Jérôme Daret (1575). Pierre Daret, peintre et graveur, né à Paris en 1610, mort vers 1675, est peut-être issu de cette famille tournaisienne d'artistes (V. *Dictionnaire des marques et monogrammes de graveurs*, par G. du Plessis et H. Bouchot.)

d'Avesnes et d'après les dessins de Roger de Hostels, le monument funéraire de Jehan de Cambry, orné du tableau de la Résurrection, avec l'effigie dudit Jehan, de sa femme et de ses enfants. Ce tableau, destiné à l'église de Saint-Quentin de Tournai, devait être muni de volets, il coûta cinq livres de gros (1).

Nous devons ici une mention spéciale à son confrère *Oste Daret*, qui paraît dans nos comptes dès 1518. En cette année il entreprend de faire pour l'église de Wattripont un tabernacle pareil à celui des Augustins de Tournai. En 1523, il est chargé d'exécuter pour l'église de Kain le retable du maître-autel, offrant la légende de saint Omer « en cinq ou trois histoires en prenant pour modèle celui de Notre-Dame à Saint-Jacques de Tournai ; » il devait être haut de six pieds, et surmonté d'un couronnement d'un pied « fait et composé à clef pendant. » En 1526, il se charge de faire une châsse en bois, pour la chapelle de Saint-Sébastien à Orchies, pareille à celle de Saint-Maurice de cette ville. Il travaillait l'année suivante pour la Halle de Saint-Brice. Il était paroissien de Sainte-Marguerite. On le nomme parfois Ostelet Daret ; peut-être est-il le même sculpteur que celui qui en 1519 travaillait à des statues pour l'église de Saint-Nicolas (2). En cette année, il faisait des tableaux de prestation de serment dont nous parlerons un peu plus loin.

(1) V. A. de la Grange. Nos *Bulletins*, t. 21, p. 125.

(2) V. L. Cloquet, *Notice sur cette église*, t. xvii, de nos *Mémoires*.
1519. A Ostelet tailleur dymaiges pour deux nœuves croches pour les ymaiges S. Anthoine et S. Gilles et une double croix nœuve pour S. Brixe, pour avoir venu recoler les deux mains dudit S. Brixe. »

Le passage suivant du Journal des Prévôts et Jurés, que nous croyons devoir reproduire en entier, donne de curieuses indications sur un retable d'autel exécuté par *Alart de Paris*, pour l'église abbatiale de Saint-Nicolas-des-Prés, en 1489. Ce retable était surmonté de six piliers portant des images de saints ; nous avons déjà vu plus haut un exemple analogue, dans le retable d'Anvaing, surmonté de quatre anges portés sur des piliers. On s'était départi alors de la simplicité des tableaux rectangulaires, qui ont longtemps offert un cadre si simple aux pieuses et riches compositions des imagiers :

Le x^e jour de mars ou dit an m^{me} m^{me} et ix par devant sire Jehan Haccart, prévost, comparurent Alart de Paris, tailleur d'ymaiges, d'une part et sire Arnoul Wardavoir, religieux en l'abbeye Saint-Nicolay-des-Préz, d'autre, et congurent les dits comparans mesmement ledit Alart avoir marchandé audit sire Arnoul de pooir faire et achever les six pilliers de bos et les images dessus servans à la table d'autel, que, passé deux ans, il a encomenchié et cessé de faire, et taillier deux ymaiges de pierre pour mectre contre ung mur ; et tout ce avoir fait et accomply endedens le jour de Pasques prochain venant.

Et tout le surplus qui encores restera à parfaire à ladite table d'autel, ledit Alart le a promis avoir entièrement parfait et achevé, le tout selon le devise sur ce par eulx faite, endedens le Mi-Quaresme prochain venant et qui sera l'an iij^{me} et ix. Ce travail coûta 11 lb. (*Journ. des pr. et jur.* n^o 3325).

Les comptes communaux nous font connaître encore nombre de nos sculpteurs et d'œuvres intéressantes sorties de leurs mains.

En 1413, *Simon Monnard* sculpte un calvaire en haut relief (*d'ouvrage eslevé*) avec deux volets sur lesquels figurent saint Piat et saint Eleuthère. Ce diptyque, peint par Henri le Quien, servit aux prestations de serment en Halle ; il portait au bas un parchemin enlu-

miné par Jehan Semont, sur lequel était calligraphié l'évangile de saint Jean; cet objet était porté sur un *estapliel*; M. H. Casterman possède un exemplaire de ces curieux diptyques de serment (1) et M. le comte du Mortier, un autre, plus curieux en ce qu'on y voit encore attaché le parchemin qui porte le texte de l'Évangile. En 1529 Oste Daret sculptait un pareil tableau, qui fut doré par Pierre du Jonquoit; le parchemin fut calligraphié par un clerc de Saint-Piat, et la première lettre de l'évangile fut enluminée par Jacques Dumont. Un troisième était taillé en 1644 par *Hubert Abert*.

En 1402, *Martin Lecocq* (2) taille deux anges à placer devant la sainte chandelle de la Halle; il s'agit peut-être ici de la torche des Damoiseaux, à moins que ce ne soit d'une sainte chandelle contenant un fragment du fameux cierge miraculeux d'Arras. Ce *Martin Lecocq*, soit dit en passant, avait épousé *Ysabel Sanin*, qui était veuve en 1440; son fils, marié à *Lisebeth du Puch*, était également décédé avant cette date.

Nous ne connaissons pas le sculpteur qui exécuta pour l'église de Saint-Nicolas le retable de l'autel Notre-Dame, lequel fut, en 1466, décoré de peintures par l'un de nos premiers peintres du XV^e siècle, *Philippe Truffin* (3). On trouve en 1508 le tailleur d'images *Henry Dallen* occupé à sculpter deux retables d'autel, dont le bois lui est fourni par l'escriner *Paul de le Motte*.

(1) V. A. de la Grange. Nos *Bulletins*, t. 21. p. 10.

(2) A. Pinchart cite *Jehan Lecocq*, tailleur d'images, dit de *Marvis*, qui jura sa bourgeoisie en 1417. *Amand Lecocq*, du même métier, devint bourgeois en 1424.

(3) V. L. Cloquet, *Notice sur l'église Saint-Nicolas*, déjà citée.

Comme le laissent deviner les citations qui précèdent, les retables d'autel, nommés *tables*, dans le sens de tableau, par les anciens documents, consistaient ordinairement en tableaux rectangulaires; une simple moulure à gorge garnie de fleurettes encadrait des sujets historiés en bas-relief, souvent au nombre de trois; celui du milieu figurait d'ordinaire le Calvaire. La forme générale de ces retables ne se compliqua de crétages, de dais et d'architectures, etc., que dans la dernière période médiévale; au XV^e siècle, nous les voyons parfois surmontés de statues portées sur des piliers.

Parmi les rares spécimens encore existant de ces œuvres de sculpture, nous en citerons trois qui se voient à la cathédrale. C'est d'abord l'autel de l'ancienne chapelle de la Transfiguration, taillé dans la pierre blanche en 1400. Il représente le Sauveur debout sur le Thabor; à ses côtés, sont Moïse et Elie; au ciel, le Père éternel; à terre, Pierre, Jacques et Jean prosternés la face contre le sol; les vestiges de l'ancienne polychromie y sont visibles.

Un retable également polychrome, formé du bas-relief funéraire du chanoine J. Deswatine, représentait le Sauveur au Jardin des Oliviers (1433). Il se trouve dans une chapelle de l'ambulacre du chœur, du côté de l'Evangile. Il a été reproduit dans les *Bulletins de la commission d'art et d'archéologie* (1). Un bas-relief votif en pierre blanche, ayant servi de retable d'autel, se trouve à proximité de celui-ci. Le sujet est le calvaire; tous les personnages ont été décapités par les iconoclastes, mais les draperies sont d'une souplesse gracieuse et d'une grande correction (2). Un retable ana-

(1) Année 1865, p. 280.

(2) Nous l'avons reproduit, p. 151.

logue, tout mutilé, mais encore resplendissant des dorures brunies dont il a été rehaussé à l'origine, est resté longtemps caché derrière l'autel de la sainte Vierge à l'église de Saint-Nicolas (1).

Dès le XV^e siècle les groupes des bas-reliefs prennent une allure moins idéale; la couleur locale est fortement accusée; les costumes sont ceux de la mode contemporaine; les détails réalistes abondent, et surtout les personnages se multiplient. On voit dans une chapelle privée du petit village de Vezon les trois groupes sculptés et polychromes d'un retable du XV^e siècle qu'a dû posséder l'ancienne église d'Antoing, et qui caractérisent bien cette époque : ils figurent le calvaire entre le portement de la croix et la mise au tombeau de Notre-Seigneur. Une trentaine de personnages, mal proportionnés, mais pleins d'expression et doués d'une certaine élégance, prennent part, dans les costumes contemporains du sculpteur, à trois scènes poignantes, rendues d'une manière naïve, presque gauche, mais dramatique et pleine de vie (2).

Un retable du même genre se voit encore dans une chapelle dédiée à sainte Anne, perdue au milieu des sites sauvages des environs de Flobecq. Il est, comme le précédent, en bois sculpté et polychrome, et son style accuse aussi le XV^e siècle. Le groupe central a été entaillé pour loger la statue de la patronne du

(1) On peut se demander, si ce n'est pas celui qu'à décoré Philippe Truffin.

(2) On voit encore au château d'Antoing un petit retable d'autel à deux étages, ornés d'une série de figurines de saints; il est taillé dans la pierre du pays, et son style accuse le XIV^e siècle. — Un autre retable, en bois sculpté, du XVI^e siècle, offre les statuette de S. Jean l'Évangéliste, l'*Ecce homo*, et les deux scènes de l'Annonciation et de la Présentation.

sanctuaire; on distingue encore dans le haut le baptême du Sauveur. Dans les niches latérales on voit des épisodes de la vie de saint François d'Assise et de celle de saint Hubert. Nous citerons encore une œuvre postérieure mais importante : c'est le retable de l'église de Wannebecq, conservé au Musée de la porte de Hal; il date de 1530 et représente le martyr de saint Léger, évêque d'Autun et celui de sainte Agnès.

Les sculptures de ce genre devaient être communes autrefois, et bien des fragments d'anciens retables historiés se rencontrent çà et là dans les collections particulières, dans des chapelles rurales, notamment dans les environs de Renaix.

La renaissance substitua à ces retables d'une proportion judicieusement modeste, où le cadre ne jouait comme de raison que le rôle d'accessoire, des monuments en forme de portique, avec colonnades gigantesques, et des niches multiples, où les objets de dévotion servaient comme de remplissage à une prétentieuse architecture.

Sans nous arrêter ici à faire ressortir l'absurdité de cette innovation et sa désastreuse conséquence pour les églises, nous citerons comme un des spécimens les plus remarquables du genre, le retable qui fut élevé vers 1651 en l'honneur de Notre-Dame de Bonsecours à l'église de Saint-Brice. Le travail de menuiserie fut confié à Jean Sterlin, maître escrinier, et la sculpture, à *Philippe Fraimant*, maître tailleur d'images, tous deux demeurant à Tournai (1). Ce dernier sculpta les statues de saint Eloi, de saint Isidore, patrons des charrons et

(1) Les statues et la sculpture furent entreprises pour 500 livres; le reste, compris les armoires latérales, un buffet, un confessionnal et des bancs, coûta 2665 livres, 17 sols.

des cultivateurs, ainsi que celle du Saint Sauveur et des anges adorateurs.

M. J. Rousseau (1) fait honneur à l'école tournaisienne des ravissantes *sculptures* qui décorent l'église de Hal, notamment de l'édicule servant de tabernacle, qu'on voit dans le mur du chœur ; il est orné de deux scènes abritées sous des arcades ogivales, qui représentent le Christ lavant les pieds des apôtres, et la sainte Cène ; au pourtour du chœur se développent des arcatures, dont les écoinçons sont ornés d'une riche série de sujets d'iconographie mystique aussi élégants que curieux. Enfin des statues polychromes des apôtres décorent le triforium du sanctuaire. Toutes ces sculptures, du XIV^e et du XV^e siècle, en y comprenant la belle statue de la Vierge placée au portail principal, et celles des Mages, qui décorent le porche latéral, sont d'une beauté remarquable. L'école de Tournai peut-elle les revendiquer ? Nous n'oserions l'affirmer avec l'auteur que nous venons de citer. Toujours est-il que Hal est restée durant des siècles une enclave du Hainaut, et que les tournaisiens avaient en quelque sorte droit de cité dans la ville de la Vierge miraculeuse ; durant des siècles, ils apportèrent à la madone leurs riches offrandes ; la cuve baptismale, chef-d'œuvre de Guillaume Lefebvre, le fondeur tournaisien, atteste la part prise par eux à la confection de son somptueux mobilier, et nous verrons qu'une partie des peintures murales récemment mises au jour dans cette belle église, sont probablement de nos artistes.

(1) V. *Bulletin de la Commission royale d'art et d'archéologie*, année 1877. (La sculpture flamande et wallonne.)

Dès le XV^e siècle nous voyons des exemples de tabernacles à demeure sur les autels ou à proximité. Les comptes de l'église de Saint-Nicolas (1) font connaître qu'il existait dès lors en cette église un tabernacle isolé, à tourelle. D'autre part, vers 1450, Jacques d'Aubermont fait exécuter par *Jehan Setrotte* le tabernacle de l'autel du Saint-Sépulcre à l'église de Saint-Brice.

Nos sculpteurs s'entendaient à ouvrir le bois comme la pierre ainsi que nous le verrons en parlant des écrivains. Les stalles de nos nombreuses églises durent offrir de beaux sujets à la verve de leur ciseau. On n'en a rien gardé; à peine a-t-on retenu, pour tout souvenir, le nom de *Jehan de Vlandres*, qui sculpta celles de l'abbaye des Prés († 1459). Mais on sait qu'en 1465, le chapitre de Rouen envoyait dans diverses villes du Nord, et aussi à Tournai, Guillaume Burnet, pour y chercher des ouvriers qui sculptassent les stalles de Saint-Ouen, cette œuvre splendide, qui coûta huit mille livres et douze années de travail (2). Il y aurait bien quelques autres œuvres de sculpture à citer encore, mais nous devons nous borner.

Les sculpteurs de cette époque consacrèrent aussi leur talent à la décoration de divers édifices, et nous avons à ce sujet des renseignements que nous avons groupés ailleurs autour de l'histoire de la construction de ces monuments eux-mêmes (3); nous nous bornerons à citer la part prise à la décoration de la Halle des Doyens, vers 1425, par *Hans d'Allemagne*, nommé

(1) V. Notice sur cette église, citée plus haut.

(2) V. De Laborde. *Histoire des ducs de Bourgogne*.

(3) V. plus haut, *les Architectes*.

aussi *Henri de Cologne*, par *Jehan Quevallet*, escrivier, par *Jacquemart du Bos*, *Robert de Hanon*, tailleurs d'images; et un demi-siècle plus tard, par *Jehan Sanin*, *Jehan Bachuc*, *Jehan Quaille* et *Jehan de Rosut*, du même métier.



VIII. — Statues, groupes sculptés, œuvres diverses.

Indépendamment des bas-reliefs, les édifices et les rues au moyen-âge étaient, en quelque sorte, peuplés de statues. Les images sculptées abondaient surtout dans les églises. Surmontant les autels et les jubés, adossé aux piliers, accosté de candélabres et de portecierges, tout ce monde de saints aux figures mystiques, aux habits dorés et polychromés, aux traits naïvement expressifs, donnait au lieu saint un aspect animé, édifiant, prestigieux.

Les iconoclastes de 1565 ont fait de ces *images* une désolante hécatombe; une rage trop intelligente guidait leurs mains impies, s'adressant tout spécialement aux têtes, comme l'attestent deux beaux bas-reliefs en pierre tendre, qui, épargnés par eux, nous auraient offert de superbes spécimens de l'art de l'époque. Ils nous restent mutilés; l'un, conservé à la cathédrale (1), l'autre, encadré dans un mur de l'école de saint Luc et saint Grégoire.

Quand on parcourt certains vieux documents, on y voit apparaître en foule les statues et les sculptures historiques. En citant quelques exemples, nous aurons l'occasion de rencontrer de nouveaux noms d'artistes.

(1) Nous en avons reproduit le croquis, p. 151.

Les figures de Notre-Dame, de saint Eleuthère, de saint Piat, du roi saint Louis et de la reine de France, qui ornaient la façade de la Halle des Doyens, étaient dues en partie au ciseau de *Jacquemart du Bos* (1427), paroissien de Saint-Piat, mort en 1467 (1).

En 1424 deux anges soutenant les armes du roi sont sculptés pour la chapelle de la Halle par *Henri de Cologne*, qui, en outre, taille une statue de Notre-Dame et deux anges pour la « simple couple » de la Halle. Cet artiste est-il le même que le Henriet de Cologne tailleur d'images, que M. N. Rondot rencontre à Troyes en 1423 (2)? Il travaille dans notre ville jusqu'en 1429; il a pour femme Alis Dozenbourg. Il paraît ne faire qu'un seul individu avec *Henry Alman*, qui, en 1428, « taille deux croches de banques pour mettre au faite de la chapelle de la Halle » et fait encore, l'année suivante, quelque ouvrage au même édifice. Nous rencontrons aussi un *Hans d'Allemagne*, ou *Hans de Coulogne*, tailleur d'images, qui orne de la scène de l'Annonciation la cheminée de la Halle, et fait un tableau en bois sculpté orné du crucifiement pour les prestations de serment (1424) (3).

Nous pouvons citer ici les vingt-huit statues si richement décorées de peintures et de dorures en 1424, qui garnissaient les niches du beau jubé de l'église de Saint-Piat (4).

Maître Jehan de Rosut orne en 1499 de deux figures « de marmouséz deux pochardeaux mis et atachies à la

(1) Sa fille unique s'appelait Belotte.

(2) *V. Revue de l'art Français*, Mars, 1887, p. 71.

(3) M. N. Rondot, cite à Troyes Hans l'Allemand, en 1472. *V. ouv. cité*, p. 73.

(4) V. L. Cloquet. *Notice sur le jubé de l'église de Saint-Piat*. *Nos Bull.* t. 20 p. 331.

baille de sire Nicolas Deffarvaques. » Un travail identique, dont le caractère précis nous échappe et serait bien curieux à connaître, est exécuté en 1502, par *Hans Van Halle*; en 1508, par *Henry Luc*; en 1513, par *Corneille Rogier*; en 1517, par *Pierart Pantin*; en 1519, par *Pierre de la Derrière*; en 1522, par *Jehan de la Vallée*; en 1529, par *Oste Daret*; et en 1564, par *Jehan Ternois*.

Les portes de la Ville étaient placées sous la garde des saints, et leurs images s'y voyaient dans des niches. Notre-Dame y figurait surtout comme la royale protectrice des Tournaisiens. Au plus fort d'un assaut terrible livré par les Flamands au pont des Trous, en 1340, elle assura la victoire aux Tournaisiens, qui lui vouèrent, comme on sait, un cierge aussi long que le grand tour de la procession, lequel, enroulé sur un treuil, brûla longtemps en son honneur en la *chappelle flamande*. On voit encore dans l'une des tours de cette porte d'eau la niche pratiquée pour y placer l'image de Marie; cette statue est restée en place jusqu'au commencement de ce siècle. De même, nous voyons qu'une statue de Notre-Dame fut placée en 1514 entre les deux tours de la porte Coquerel; elle avait été taillée dans la pierre blanche par Piérart Pantin, que nous venons de nommer.

Grant Halle fit en 1480 deux statues de deux pieds, représentant, l'une, Notre-Seigneur en croix; l'autre, la Vierge Marie, lesquelles furent placées sur des encorbellements et sous des dais sculptés, au parc hors la porte de Saint-Martin.

Les ponts eux-mêmes, abandonnés aujourd'hui à l'art savant, mais si banal et si froid de l'ingénieur, offraient carrière au talent du sculpteur. Par exemple, en 1486, *Herman le tailleur d'images* fait une image

de saint Christophe et une de saint Victor, en bois, pour placer aux deux maîtres poteaux du « nouveau pont de bois. » Au milieu du Pont à Pont, s'élevait un monument bien curieux. C'était un pilier de pierre noire, muni de quatre niches, dont les dais sculptés abritaient des statues, en pierre blanche et presque de grandeur naturelle, de saint Jean, de saint Michel, de saint Brice et de saint Eleuthère. Il était surmonté d'une couverture en plomb, portée par des colonnettes de fer, et couronnée elle-même d'épis et de fleurs ouvragés. Les statues avaient été sculptées vers 1488, par *Grard*, tailleur d'images, peut être le même que nous venons de citer; Jacquemart Froidure les couvrit de peintures et de dorures, et y employa « trois milliers (de feuilles)? de fin or. » *Guillaume de Rosteleur* avait fourni les pierres du pilier. Au-dessous, sur une lame de cuivre, était gravée l'épithaphe de Jehan Moriel, qui avait ordonné cette œuvre. Nous croyons assez intéressant pour être reproduit, l'extrait suivant du compte d'exécution testamentaire de ce dernier personnage.

Aultres mises faictes et paiées par lesdis exécuteurs pour et à cause de certain piller et epitaffe a quatre ymaiges fait sur le pont à pont en ladicte ville selon lordonnance et volenté dudit deffunct testateur (1).

Cest assavoir

A Willeaume de Rosteleur, tailleur de pierre, pour avoir livré toute le noire pierre de taille qui a esté employé oudit piller a esté païé par marchié à lui fait sept livres de gros vallent...

xlix. lb. viii. s. ii. d.

A Grard, tailleur dymaiges, pour son sallaire davoir taillié en blancque pierre quatre grans ymaiges de quatre piés et demy de

(1) Extrait de l'exécution testamentaire de deffunct Jehan Moriel dit Chopeho, en 1483, 30 juin.

hault chascun. Cest assavoir saint Jehan, saint Michiel, saint Brixie et saint Eleuthère, mis audit epitaffe et fait et livré le Tabernacle de deseure, a este païé par marchié fait noef livres xii s. de gros vallant...
lxvii. lb. xvs. ii. d.

A Jehan Legrôs, mairienier, pour son salaire d'avoir fait le hourdement pour assir et machonner ledit piller et aussi pour paindre les ymaiges et le couverture comme il est, et livré bos et cordes a ce nécessaire a esté païé pour tout par marchié fait.

lxx. s. vii. d.

A Haquinet, tailleur de pierre pour son salaire d'avoir taillié en lune des noires pierres desoubz lymaige de saint Jehan.

xiiij s. i. d.

A maistre Gilles de Wervy, maistre machon de la ville, pour son salaire d'avoir machonné ledit piller, assis lesdis ymaiges et le Tabernacle de pierre de deseure et livré le mortier, et manouvrier, a esté païé par marchié fait.

vii. t. xiiij. d.

Au Quesne, tailleur de pierre pour son salaire d'avoir, apres ledit piller assis, fait sur les quatre arrestiers dicelui quatre traux esquelz sont mis et jectez à ploncq les quatre pillereaux de fer soustenans le couverture de ploncq dudit piller a esté païé.

xi. s. ix. d.

A Cornille Parent, baneleur pour son salaire d'avoir mené aux champs la groise procedant de loevre et machonnerie dudit piller sur ledit pont a pont et aultre groise venant de la maison dudit feu Jehan Chopeho en la rue Saint-Martin a esté païé dix-huit gros et demy vallent...

x. s. x. d.

A Willaume Mautaillet, plommier pour avoir livré sept cens trente trois livres de noef ploncq, et deux cens vingt huit livres de vies ploncq qui a esté employé tant a jecter à ploncq le grande verghe de fier estant au millieu du piller depuis la fondation jusques en hault en la couverture du tabernacle de deseure es quatre pillereaux de fer soustenans laditte couverture de ploncq de desus ledit piller comme pour les boches gargouilles et heuses de la ditte couverture, a esté païé parmy la sauldure employé en ladite couverture par compte fait ausdis executeurs cinq livres quinze sols deux deniers de gros vallent

x l. l. xij. s. x. d.

A ung broueteur pour avoir de la maison dudit plommier mené sur sa brouette ledit ploncq en le halle de laditte ville pour le peser et depuis le mené au pont à pont pour le mettre en oeuvre.

xxj. d.

A Gossart Ploncq de Roy, fevre, pour avoir fait la grande verghe de fer qui est au millieu dudit piller comme dit est, les quatre pil-

lereaux de fier soustenans ladite couverture de ploncq, pluseurs cuignes de fer et aultrez tires douvraige de fier pesans tous mil et cinquante noef livres de fier au pris de douse deniers le livre tout ouvré monte sept livres dix solz de gros vallent.

lij. l. xvij. s. ix. d.

A Jacquemart Froidure, peintre, pour son sallaire d'avoir paint a oille les quatre ymaiges dudit piller, le tabernacle de pierre de deseure, et le couverture de ploncq et aussi lesdis quatre pille-reaux de fier et livré toutes les peintures et coulleurs a ce servans, excepté lor, a esté païé par marchié fait noef livres de gros vallent.

lxij. l. x. s. vj. d.

A Thomas Deffontaines pour lacat a lui fait de trois milliers de fin or qui a esté délivré audit peintre et employé en la dorure des dites ymaiges et ailleurs ou nécessité estoit a esté païé aupris de quatre solz de gros le cent, six livres de gros vallent.

xlij. l. vij. s.

A Robert graveur de laicton pour son sallaire d'avoir fait et grave en laicton ung tableau qui est mis au desoubz des ymaiges dessus dit contenant le nom de celui qui a donné et fait faire ledit piller icelui tableau doré de fin or et le attachié audit piller d'agrappes de fer jectez a ploncq a esté païé pour tout xxj. s. de gros vallent

vij. l. viii. s. ij. d.

Item pour despens de bouches fais par les dis exécuteurs a pluseurs fois en la compagnie des dis roquetiers, plommiers, fevre, machon et peintre en marchandant des ouvraiges dessus dis a esté païé pour les caritez desdis marchiez en la pars de laditte exécution.

x. l. xv. s. vij. d.

Nous avons vu apparaître déjà *Jehan Tuscap*, maître tailleur de pierres et d'images, l'un de ces artistes qui honorent au loin l'école de Tournai. Il fut appelé à remplacer en 1400 Jacques de Braibant dans le travail artistique que celui-ci venait d'entreprendre à la cathédrale de Cambrai, et dans l'exécution duquel la mort l'avait interrompu. Nous extrayons de l'ouvrage de M. J. Houdoy (1) un passage qui nous apprend que Tuscap exécuta au chœur de cette église un encorbel-

(1) *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai.*

lement garni de feuillages, et sculpta au-dessus de l'autel de saint Jean-Baptiste une clef de voûte représentant la Véronique :

A Jehan Tuscap, ymaginier, pour faire derrière le grand autel par dessus le petit autel de requiem où est faite de nouvel la sépulture de M. S. de Cambray certain ouvrage de notre pierre d'Antoing et de franque pierre, lequel ouvrage feu M^e Jacques de Brabant ymaginier avait emprins à faire par la manière et selon la devise qui s'ensuit, et assavoir : Ordener et faire par dedens le cuer emprès le petit autel de chacun des deux piliers joignans au dit autel d'un lez et de l'autre 1 estaufique (1) montant de fons de bonne moellure faite pour porter l'arcoput de le voussure qui seroit dessus l'autel tournée à anse de panier, et lesquelles estaufiques seroient achensées de basse et de capitel, item joignant le gros bouchel 1 estaufique à chacun lez, de telle hauteur qu'elle pourroit esqueir correspondans en ouvrage à 11 autres. Item es 111 angles monteroient 111 ogives faisant une croisyse à sautoir pour ce que le lieu n'est une quarre et faire une clef au milieu respondans as ogives en liquelle soit entaillée 1 véronique. Item entre ces 111 ogives remplir les 111 quartiers de franque pierre par la manière que li autres requièrent, item entre les deux gros bouchiaus par dessoubs les voussures, descendans jusques à la hauteur de le table de l'autel qu'elle que elle soit, remplir de fourmoirie perchée à jour bien et cojutement comme l'œuvre le requiert, item au-dessus de cette voussure faire un rencorbellement remplis de feuilles d'un lez et d'autre, et faire telle saillie et si grande que puist estre. Sus herbege li entablement qui seroit leuwes d'un lez et d'autre sur quoi reposeroit la fiertre et le cape qui le couverra, et seroit chils entablemens si largues que se en après on avoit conseil d'y faire 1 tabernacle qu'il y peuist avoir bouliu pour l'essayr et aussi pour le mestre sus et jus toutes fois que on voudroit, pour lequel ouvrage ainsi faire bien et sufflsamment ledit defunct devoit avoir 111^{xx} lb. de France.

Ce même artiste est cité dans les archives communales de Tournai, en 1395 et en 1398. Il était mort en 1439. Il sculpta les encorbellements en bois, en forme d'anges, qui soutenaient les nervures de la voûte

(1) *Estaufique* signifie meneau, colonnette.

lambrissée de la chapelle de la Halle des Consaux.

Les archives de la ville contiennent le testament d'un Jehan Tuscap, marié à Catherine Mélembourq, paroissienne de Sainte-Marguerite, lequel testa le 3 janvier 1418. Un personnage du même nom, nommé juré de la Ville en 1414, fut envoyé à Valenciennes en cette qualité pour informer contre des séditeux (1).

Le fils de notre Jehan Tuscap, *Pierre Tuscap*, doyen des maçons, acheta sa bourgeoisie en 1459 (anc. style). C'est lui qui exécuta les statues placées autrefois au sommet des contreforts en forme de tourelles de notre élégant beffroi.

Les personnages qu'on a mis de nos jours à leur place n'ont pas été taillés de la manière sommaire, vigoureuse et grande, que comporte le statuaire monumentale d'un édifice du moyen-âge. On a fait, quant aux sujets, un choix assez heureux, que confirment les renseignements découverts depuis sur les statues primitives. Mais MM. Dutrieux et Frison, s'ils s'étaient aidés des curieux documents de nos archives, auraient pu en faire une restitution bien meilleure. Si leur œuvre était à refaire nous conseillerions à l'artiste qui en serait chargé une visite à l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand. Il y verrait une statue colossale de guerrier, datant du XIV^e siècle, qui flanquait jadis un des angles du beffroi de Gand, contemporain du nôtre, et il pourrait l'étudier avec d'autant plus de fruit, qu'il aurait devant les yeux une œuvre tournaïsiennne exécutée précisément par les mêmes artistes que nos primitifs *hurlus*, œuvre que Viollet Leduc n'a pas

(1) Un *Gillechon Tuscamp*, comparait dans une affaire litigieuse, en 1442, en compagnie de Haquinet Sanin dont il est question plus loin, et de *Joris Lusghem* autre tailleur d'images contre *Haquinet Amand*.

dédaigné de reproduire dans son *Dictionnaire du mobilier français* (1), et qu'il attribue à la seconde moitié du XIV^e siècle. Au surplus, pour faire une restauration complète, il eût fallu peindre et dorer les personnages. Quoiqu'il en soit, voici à leur sujet des données explicites.

En 1443 Pierre Tuscap reçoit 24 liv. de gros « pour son salaire et desserte d'avoir fait et ordonné, taillet et livret ung grant personnage de blanque pierre en forme de sauldoyer contenant IX piés de long, estoffé de viesture, de harnas de gambe et aultrement sy quil poet apparoir par ledit personnage, pour servir et assir sur le tube d'une des fioles (2) d'aultour du Beffroy quy est au lez vers le marchié qu'on a remachoné et réediffié cette année. »

L'année suivante, il reçoit XXI livres pour avoir fait un second personnage « en fourme de sergant armé de harnas de gambe, de haubert, de jaque et de journée, tenant en une de ses mains une targe où il y a une tieste de lyon, contenant ix piés et ung poch de long... »

En 1460 il exécute « ung personnage de blanque pierre d'Avesne, de ix pieds et II pos de hault, qu'il a fait et taillié à fachon de culvrineur, pour le mettre et assir sur une des tourelles du beffroi. »

Nous verrons ailleurs des détails sur le décor polychrome de ces statues (3).

(1) Tome IV, page 152. — On parle en ce moment de remplacer les quatre statues qui flanquaient les angles du Beffroi de Gand.

(2) J. Quicherat, (V. *Mélanges archéologiques*; t. II, p. 274), a relevé le mot *filloles*, appliqué par Villard de Honnecourt aux avant-corps de la tour de la cathédrale de Laon. Les habitants de Coutances appellent encore *fillettes* les petites tours qui font saillie sur les grandes au portail de leur cathédrale.

(3) V. les peintres.

Pierre Tuscap, qualifié de roquetier, de tailleur de pierre, de tailleur de lames, n'était pas de mœurs pacifiques. En 1428 il se rachète d'une condamnation encourue pour avoir mis en péril de mort *Jehan Moriel*, graveur de lames, par suite d'une blessure à la tête qu'il lui avait faite à Douai en le frappant d'une pierre. Déjà en 1424 il avait été condamné à un pèlerinage à Boulogne-sur-Mer, pour avoir outragé Jehenne Cousinne; il essuya la même peine en 1430, pour avoir battu sa femme. En 1442 il était *banni à toujours*; mais différentes influences lui firent obtenir sa grâce. En 1443 il encourt de rechef une condamnation à un pèlerinage à Cologne, pour avoir voulu usurper la qualité de bourgeois. Ses mœurs laissaient à désirer à d'autres égards; en 1441, on le voit « jurer la paix de la ville » à Ysabel de le Haye « et aux bâtards qu'il a eus d'elle. » Il se réconcilie en 1443 avec Bernard le Fèvre, « aussi tailleur de pierres.

Donnons encore quelques noms de tailleurs d'images : *Jehan Gadebert*, cité par Pinchart en 1412 (1); *Jehan Fontaine*, que nous rencontrons en 1482; *Jehan Quoille* qui fait en 1470 quelques sculptures à la maison du concierge de la Halle; *Jehan Fremin*, paroissien de Notre-Dame, mort en 1417.

Nous avons gardé de cette ancienne statuaire bien peu de spécimens. Le grand Christ accosté des images de saint Jean et de la Vierge Marie que l'on conserve à la cathédrale, une autre croix triomphale plus impor-

(1) Jacquemin Godebert, marié à Maigne de Raincourt, est cité dans la *Monographie de Saint-Jacques*, p. 571.

tante, que possède encore l'église d'Antoing (XVI^e siècle), celle de l'église de Saint-Sauveur, et les deux statues de grandeur naturelle qui figurent dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine la scène de l'Annonciation représentent encore la période gothique. Les figures de la Vierge Marie et de l'ange Gabriel auxquelles nous venons de faire allusion sont particulièrement remarquables. La Vierge, qui se lève modestement de son siège à la voix de l'archange, son livre de prières à la main, est d'une grâce charmante. Quant à l'ange, à la taille efflanquée et à la tête minuscule, il n'en est pas moins expressif dans sa pose inclinée et respectueuse. Le parti pris très artistique des *plis cassés*, qui caractérise les peintures et les sculptures du XV^e siècle, est fort marqué dans l'aube, ornée de parements liturgiques selon les meilleures traditions.

Si l'on étudie l'attitude et la physionomie de l'ange, ainsi que les détails de son costume, et que l'on compare cette figure avec celle de l'*Annonciation* de Roger de la Pasture conservée au musée d'Anvers, on reconnaîtra entr'elles des ressemblances si marquées, surtout dans le détail des draperies, qu'on restera convaincu, que cette sculpture a été exécutée, sinon d'après les cartons de notre grand maître, du moins d'après une de ses œuvres peintes. Nous constatons ainsi un précieux vestige de l'atelier qu'eut à Tournai cet artiste, dont la gloire ne put longtemps se contenir dans la sphère trop étroite de notre école locale, et rayonna bientôt sur le monde entier (1).

(1) Nos deux statues sont posées sur des consoles, où l'on a sculpté des écus placés aux mains d'anges. Ces écus portent certaine grecque recroisetée, qui servait de paraphe à Josse Cousin, lequel fut receveur des biens de l'église à la fin du XV^e siècle. (V. L. Cloquet. *Notice sur l'église de la Madelaine*, t. xvii, de nos *Mémoires*.)

Aux autres piliers de la même église se voient des statues d'apôtres et de saints, de la même taille que les deux personnages auxquels nous venons de nous arrêter, mais d'une époque plus récente, d'un style plus prosaïque, et d'une bien moindre valeur esthétique. Toutefois on reconnaît là une copie d'une *image* de la bonne époque, dans le saint Mathurin, en diacre, accosté d'un chien et d'un agneau, monument curieux pour l'iconographie du personnage encore mal déterminée.

Une ancienne coutume tournaisienne qui consistait à orner de bas-reliefs allégoriques la partie des façades comprise entre deux rangées de fenêtres, a laissé plusieurs vestiges d'époque assez récente; on en trouve le plus remarquable exemple au coin des rues de l'Hôpital-Notre-Dame et du Bas-Quartier. Aux murs d'une maison du XVII^e siècle sont encastrés des tableaux naïvement sculptés, qui figurent les scènes de la *Femme adultère*, de la *Samaritaine*, du *Jugement de Salomon*, et cinq épisodes de l'histoire de l'Enfant prodigue.

On rencontre dans les diverses collections de la Ville un assez grand nombre de petits bas-reliefs pieux en albâtre, dont quelques-uns portent trace de dorures et de polychromie. Le plus ancien que nous connaissons est celui que possède le Musée communal et qui représente une Annonciation. Leur abondance tend à prouver qu'à Tournai, comme à Malines, cette spécialité artistique a été l'objet d'une fabrication courante. Toutefois nous n'en trouvons guère trace dans nos archives.

Le talent de nos imagiers s'appliquait encore à la

confection de châsses en bois sculptées dont nos églises étaient riches avant les pillages des calvinistes et des révolutionnaires. Nous avons parlé plus haut de la châsse faite par Jean Daret pour la confrérie des Damoiseaux. En 1484, Alart de Paris entreprend de composer et tailler la *fierte de Messeigneurs les bourgeois*, dont il soumet deux *patrons* sur papier. Un passage de la *cédule* de son contrat mérite d'être reproduit à cause des détails techniques qu'il contient : « ... pour cause qu'il y a deux patrons faits.... nous prendrons le petit patron qui est fait sur une demi feuille de papier, mais nous userons pour le comble du grand patron (c'était une châsse en forme d'édicule) qui est fait sur une feuille de papier entière ; item et pour les quatre faches, qui sont ordonnées audit patron pour *triffores*, on les cangera en quatre ymages de demy elleveure (relief); et combien que le patron soit somptueusement fait de *bossettes* et de *grains*, j'entends de faire *feuilles* au lieu que j'ai de *boches* au patron, et boches au lieu de grains. » Cette châsse, dont la sculpture fut entreprise pour deux livres et demi de gros, devait être ensuite dorée. Les spécialistes remarqueront avec intérêt les termes soulignés ici : *triffores*, *feuilles*, *boches* et *grains*. Un autre travail du même genre, dû au ciseau de Jean Daret, appartenait à Simon Savary et se trouve dans l'inventaire de ses meubles, en 1478.

Quant à la physionomie générale des œuvres de l'école de Tournai, elle révèle une sève puissante, une étude relativement avancée de la nature; ses œuvres, trop peu idéales, il est vrai, sont empreintes d'élégance, et douées d'un caractère grand et monumental. Si

nous les suivons à travers le moyen-âge, nous voyons leurs auteurs s'attacher avec une fidélité absolue aux traditions et au génie local. Malgré une tendance au réalisme fort caractérisée, elles restent nobles et sévères à toutes les époques, et se ressentent à peine de la décadence qui marque partout l'approche de la renaissance; quand elles empruntent à celle-ci leur ornementation accessoire, elles suivent encore l'ancienne tradition dans la disposition des sujets historiés, comme on peut le voir dans le jubé de l'église de la Madeleine. Dans les retables d'autels et les tombes, l'artiste ne sort pas un instant du cadre modeste qu'il s'est judicieusement donné; son œuvre est toujours la même quant au programme, toujours neuve et originale grâce à la vigueur des sentiments.

Combien de fois les artistes de nos jours auraient failli à la tâche et brisé de si sages traditions! Combien de fois leur imagination, à bout de ressources, aurait cherché dans des innovations funestes le succès que nos ancêtres ne devaient qu'à leur génie! C'est là le signe d'une école d'art puissante, se perpétuant de génération en génération, et rien ne peut nous donner une plus haute idée de la valeur de nos anciens artistes.

Ils étaient dignes d'une ville qui, dans un espace restreint, vit autrefois entre ses murs plus de monuments de premier ordre que la plupart des villes du monde, autour d'une des plus vastes cathédrales que les chrétiens aient élevées sous le ciel. Ils étaient destinés, comme fruit de leurs travaux séculaires, à préparer les gloires de l'école flamande, qui est plus wallonne que l'on ne pense. De la ville épiscopale, le souffle de la doctrine et de l'art avait passé sur la Flandre, et, à l'heure de la renaissance classique, le génie qui avait guidé le ciseau de nos Dugardin, et

de nos Genoux, devait inspirer bientôt toute la glorieuse école flamande.



XI. — La Renaissance.

La Renaissance fut tardive dans nos contrées. A la suite du saccagement fait par les iconoclastes calvinistes dans les églises on dût refaire en partie le mobilier du culte. Nous ne parlerons pas du jubé de la cathédrale, dû à un artiste étranger, Corneille de Vriendt, dit Floris, d'Anvers. Celui de Saint-Jacques, dont nous avons parlé plus haut, fut renouvelé vers 1620 sur le modèle de ceux de Saint-Nicaise et de Sainte-Marie-Madeleine. Thomas Corneille, auteur d'un *Dictionnaire universel de géographie et d'histoire* édité en 1708, en parle à l'article *Tournai* comme d'une des principales curiosités de la ville; il offrait des colonnes en marbre noir et une cloison ajourée en marbre blanc. La balustrade en bois de celui de la Madeleine est un monument de la sculpture tournaisienne datant de la fin du XVI^e siècle. Elle est ornée de quatre panneaux de bas-reliefs polychromes, dans lesquels sont représentés les principaux épisodes de la vie de la patronne de l'église : Sainte Marie-Madeleine chez Simon le pharisien, arrosant de parfums les pieds du Sauveur; Marthe et Marie recevant le Christ dans leur maison; la parabole du divin jardinier, et la sainte méditant dans la grotte de Sainte-Baume. Les figures, sans avoir la puissante expression et la noblesse exquise des œuvres du moyen-âge, offrent une grande correction dans les formes, une remarquable aisance

dans les attitudes ; le jet des draperies, le groupement des personnages, l'arrangement des scènes, la disposition des détails, sont l'œuvre d'un talent consommé. Saint Jean-Baptiste, sainte Marthe, saint Mathurin et saint Lazare, figurent en statuette dans des niches qui séparent ces panneaux (1).

Le jubé en marbre de l'église Saint-Julien à Ath, construit à la même époque (1598), était orné de statuette et de sculptures décoratives dues au talent d'un tailleur d'image tournaisien, *Vincent Van Biervliet* (2). Ce dernier n'est pas un inconnu pour nous. En 1605, il ornait de sculptures le fronton du grand escalier de la Halle des doyens, et y plaçait « deux couchans, et, sur ung pied distal, dessus la dite tympane, une représentation de la Justice. » Six ans plus tard il fournit une image de six pieds de haut à placer dans la niche au-dessus de la porte de la maison des Enfants trouvés.

Parmi les œuvres sculpturales du XVI^e siècle que conserve Tournai, on peut citer le colossal *Salvator Mundi* en marbre blanc qui se dresse à l'entrée de la grande nef de la cathédrale ; mais il faut peut-être l'attribuer à l'école de Floris d'Anvers, comme aussi la statue de la Vierge taillée dans l'albâtre, qu'on a si curieusement nichée au-dessus de l'autel de sainte Anne au transept. Ne nous hâtons toutefois pas trop de déposséder nos artistes d'un honneur auquel personne jusqu'ici n'a pu prétendre avec assurance. Les bas-reliefs en pierre blanche dont les sujets se déroulent dans les zones intermédiaires des sculptures du portail

(1) Nous ne citons pas la statuette de saint Charles Borromée, qui est relativement récente.

(2) On conserve à Ath le contrat d'entreprise du jubé. V Fourdin. *Bulletin de la Société historique de Tournai*. (T. xvii, p. 18.)

principal de la cathédrale, et qui représentent une procession, datent de la fin du XVI^e siècle (1589-1625).

L'étage supérieur est orné de statues qui paraissent à peu près contemporaines de ceux-ci.

On trouverait çà et là des spécimens moins notables de l'art de la Renaissance. Notons, entr'autres, deux superbes lions de taille colossale, sculptés dans la pierre bleue, que l'on voit, rue des Jésuites, chez M. le général de Formanoir, notre confrère, et qui ont servi de montants à une monumentale cheminée de l'abbaye de Saint-Martin; nous en reproduisons un.



La sculpture en bois rehaussait somptueusement à cette époque certains travaux de charpente. Les *aniles* des sommiers, dans les plafonds des maisons bourgeoises, ont donné lieu à des créations artistiques nombreuses et souvent bien originales. On voyait dans une maison canoniale sise rue des

Choroux un des plus intéressants spécimens de ce genre qu'on puisse citer; il est conservé au musée diocésain, et nous le reproduisons d'après un dessin de M. Ch. Vasseur, publié par Mgr Voisin (1). C'est un bracon de sommier représentant la vie humaine à

(1) V. t. xv de nos *Bulletins*.

son aube et à son déclin, symbolisée par un double personnage ; il porte le millésime 1556. On trouverait encore plusieurs pièces analogues dans nos maisons bourgeoises. Les souportes qui ornent les sommiers



de l'habitation qui a fait place au nouveau presbytère de Saint-Jacques offraient une collection de masques humains, encore conservés, dont quelques-uns sont sculptés avec un art remarquable.

Citons encore quelques artistes de cette époque dont

nous avons découvert d'intéressantes mentions dans nos recherches.

En 1526, *Jacques de Bachy*, tailleur d'images demeurant quai Taille-pierre, et cité dès 1519, fournit pour le cimetière de Saint-Amé de Douai, un « Dieu portant croix, à trois degrés de marbre ; » il en reçoit 12 livres.

Jehan de le Vallée, du même stil, sculpte, avec son soubassement et ses volets, le tableau du *Dieu Piteux*, qui fut peint par Piérart Prévost, et placé en 1525 en l'église de Saint-Brice de Tournai.

En 1565, *Jehan Ternois* fournit les sept statues représentant les vertus, qui décoraient le puit monumental de la Grand'Place (1). *Nicolas Blarret*, les restaurait en 1600 (2), et exécutait la même année sur la Grand'Place, le théâtre où les PP. Jésuites donnèrent une représentation en l'honneur de leurs Altesses les Archiducs, d'après les patrons fournis par son confrère *Guillaume Robicquet*, fils de feu Marcq, peintre et bourgeois de Tournai depuis l'année précédente.

Jérôme Daret répare en 1575 le crucifiement, accosté des images de saint Jean et de la sainte Vierge, (la croix triomphale) qui ornait la chapelle de la Halle des Consaulx.

Maître Roland, tailleur d'images, fait l'encadrement du tableau d'albâtre, qu'Agnès Joseph, veuve de Nicolas Leclercq, morte en 1566, avait fait exécuter par un certain tailleur d'images demeurant quai Taille-pierre, *au Compas d'or*.

Notons pour terminer, qu'un compte de la Ville, en 1606, porte une somme en paiement de « vierges en chêne » faites en mémoire d'un miracle (3).

(1) V. A. de la Grange, nos Bulletins, t. 21, p. 97.

(2) Ibid.

(3) V. nos *Bulletins*, t. XXI, p. 125.

XVII^e et XVIII^e siècles.

La réputation méritée que nos sculpteurs s'étaient acquise au dehors n'était pas éteinte au XVII^e siècle, et nous commencerons ce chapitre en en citant une preuve. M. J. Houdoy (1) nous apprend en effet, qu'on faisait en 1666 un paiement pour le compte du chanoine Gilles Flannel de Cambrai, dit Lenfant :
« pour plusieurs patrons de l'image de saint Laurent qu'avait fait faire ledit deffunct et envoyé *Pierre Lentailleur* à Tournai, pour ledit œuvre et patron....
LXX^b. »

On rencontre les noms des principaux tailleurs d'images du commencement du XVII^e siècle dans un document publié dans le *Messenger des sciences* (2). *Jehan Gobert* (3) s'adresse en 1651, au nom de ses confrères tailleurs d'images, aux doyens et sous-doyens des stils et métiers de la Ville, pour s'opposer à certaines prétentions du métier des tailleurs de pierre; et dans une réplique de ceux-ci, est invoqué l'exemple des six principaux tailleurs d'images de ces derniers temps, savoir : « deffuncts maitres Géry Boniface, Abraham Hideux, Arnould Febrimont, et maitres Michel Watrigan, Jean Boniface, Etienne Dailly encore vivants. » On comprend combien est précieux pour nous ce docu-

(1) *Ouv. cité.*

(2) *Note sur la corporation des tailleurs de pierre de Tournai*, par A. de la Grange. (*Messenger des sciences de Belgique*, t. XLV, an. 1883.)

(3) Il travaille en 1649 à la tombe de Antoinette le Francq; en 1658, à la lame de Marguerite Taintenier.

Jacques Gobert fait en 1654 la sépulture de J.-B. de Souvegnies.

ment, qui nous fait connaître, de l'avis de leurs contemporains et de leurs confrères, les trois artistes reconnus comme les premiers sculpteurs vivant vers 1600, et les trois principaux maîtres du milieu du siècle.

Le premier, maître *Géry Boniface*, intitulé *sculptor imaginum lapidearum*, recevait pour l'entretien des sculptures de la cathédrale une pension de 80 liv., qui fut supprimée en 1642 (1). On conserve de lui le mausolée du chanoine Louys à la cathédrale, exécuté en 1643. Ce monument, en marbre noir, est orné de statuettes de marbre blanc représentant une vierge assise, avec l'enfant Jésus, saint Jean et deux hommes d'armes.

Le second nous était connu d'avance, et de nouvelles recherches nous mettent à même d'esquisser sa biographie. *Abraham Hideux*, maître sculpteur, était marié à Sainte Geolle, dont il eut Marie Hideux, laquelle épousa à Saint-Piat, le 21 janvier 1607, Piat du Pré (2), une autre fille, Anne, et un fils, Isaac, qui suivit la profession de son père et que nous retrouverons plus loin. Il demeurait rue des Poissonceaux à l'époque de sa mort, survenue en 1616. Un livre de comptes de la paroisse de Saint-Piat nous apprend qu'en 1627 ses héritiers payaient une rente à l'église pour leur maison située rue Merdenchon, tenant à l'héritage des héritiers de Jean Herman. Il avait acquis la bourgeoisie en 1585.

(1) V. *Bulletin de la Société historique de Tournai*, t. xv. p. 316.

(2) V. du Chastel, *Général. tourn.* t. III, p. 142.

Il travaillait pour la Ville dès 1580. En 1582, il taillait deux statues pour l'église de Saint-Piat, celles du patron de l'église, et celle de saint Eleuthère; elles furent peintes et dorées par Jean Ségart. En 1600, il exécuta pour 800 liv. fl. le retable du maître-autel de l'église de Saint-Jacques. Quand il fut terminé le curé manda plusieurs autres tailleurs d'images de la ville pour l'examiner (1). L'année précédente, il entreprenait des autels et le jubé de l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles. Nous lisons dans les *Trésors artistiques de Bruxelles*, de l'abbé H. de Bruyn (2) : « ce ne fut que le 19 février 1599, que les marguilliers de la fabrique passèrent un contrat avec Abraham Hideux, d'après lequel cet artiste sculpteur avait à exécuter sur les modèles et dessins qui lui seraient fournis, mais dont nous ne savons pas au juste quel fut le maître préféré, le jubé, l'autel sur le jubé, les deux autels au-dessous du jubé, et tous les bas-reliefs, statues et ornements qui y étaient relatifs. Tout ce travail devait être achevé dans l'espace de deux ans, moyennant la somme de 10,000 florins du Rhin. Il en coûta près de onze mille, sans compter 600 florins que l'on paya à Jean Van der Vinne pour la peinture et la dorure. Ce jubé figure sur la planche de Rombaut (1770) représentant l'intérieur de l'église de Sainte-Gudule. Il fut démoli en 1804 et fait aujourd'hui l'admiration des connaisseurs qui visitent le musée de South-Kensington, où il figure bravement avec son certificat d'origine.

En 1613, Hideux fournit trois statues de 5 pieds de haut en pierre d'Avesnes, représentant Notre-Dame,

(1) *Monographie de l'église Saint-Jacques*, par L. Cloquet.

(2) *Trésors artistiques des églises de Bruxelles*, par. H de Bruyn. — Louvain, 1882.

saint Piat, et saint Eleuthère pour orner la croix du carrefour de Saint-Piat, ouvrage qui lui fut payé 216 liv.

Isaac Hideux, fils du précédent, est qualifié de tailleur de pierre ; mais quelques-uns de ses travaux relèvent de la sculpture. En 1614, il décore la cheminée de la nouvelle chambre des eschevins (1), de pieds à griffes, de corbeaux ornés de feuillages et des armes de leurs Altesses, de Flandre et de la Ville. Il répare les statues de la croix Saint-Piat, et l'image de Notre-Dame au pont de bois (1618), à laquelle il refait deux ans plus tard une niche avec base et chapiteau. Il fournit en 1619 les premières pierres (blanches) du fondement du pont de l'arche, marquées des armes de la Ville.

Isaac Hideux fut chargé en 1617 d'achever le tombeau du seigneur de Hôves, qu'avait entrepris son père. Il refit l'effigie funéraire du comte de Brou, et fournit le retable de l'autel de Bapaume. En 1621, il fit une tombe où figuraient en relief deux personnages : le seigneur de la Barre, Jean d'Espienne et sa femme Marguerite Liébart, enterrés dans l'église de Sainte-Marie-Madeleine. La même année, il refait le crucifix en albâtre que l'on mettait devant l'autel à l'église de la Madeleine et répare le *repositoire* du Saint-Sacrement en cette église.

Jacques Hideux, tailleur d'images, est cité en 1613 dans les archives de l'église de Saint-Nicolas. En 1627, il raccommode le *repositoire* du Saint-Sacrement en

(1) V. aux annexes

l'église de Saint-Piat, et fait, pour 20 lb. onze nouvelles images.

Le dernier des trois maîtres cités dans le document de 1650 comme les principaux parmi les défunts est *Arnould Febrimont*. Ce tailleur d'images demeurait à Saint-Piat. Il entreprit en 1625, la clôture en marbre de la chapelle de Saint-André à la cathédrale, pour 350 fl.; il exécutait l'année suivante l'autel de Notre-Dame de Bonsecours en l'église Saint-Brice, avec les statues dont cet autel est orné (1).

Michel Wattrigant, cité avec ce dernier, était chaux-fournier et marchand de pierre, en même temps que sculpteur. Il habitait la paroisse Saint-Piat; son testament fut empris le 14 décembre 1676. En 1629, il travaillait au tombeau de Jean Hannoteau en l'église Saint-Brice; et en 1657, à celui de Gillette du Bois. Le mausolée de Michel Wattrigant se voit encore en l'église de Saint-Piat, et il est surmonté de son portrait.

Jean Boniface est un des trois premiers maîtres vivant en 1650. Il épousa Marie Lemaire, et mourut en 1669. Il est cité dès 1640 dans les comptes de l'église de la Madeleine, où il exécuta probablement plusieurs autels, peut-être la table du maître-autel (2).

(1) V. *Bulletin de la Société historique*, t. xv.

(2) V. *Notice de l'église de Sainte-Marie-Madeleine*, p. 45. — 1640. A maître Jean Boniface pour avoir venu faire des croix à la pierre de l'autel de la sainte Trinité le même jour de la bénédiction des autels... (Compte de l'église de la Madeleine).

Il figure à partir de 1645 dans les comptes de l'église de Saint-Nicolas ; il exécutait vers 1659, le nouveau retable de l'autel de Notre-Dame en cette église (1). En 1649, il travaille « aux piliers du grand autel » de Saint-Piat :

1649... à maître Jean Boniface, tailleur d'images, pour avoir travaillé aux pilastres du grant autel, lui a esté payé par ordonnance de le pasture... IIII s. (Compte de l'Eglise.)

Il fabrique en quantité des pierres sépulcrales. Il fait en 1642 la tombe de Catherine Mamuchet, enterrée à l'église du Saulchoir ; en 1648, celle d'Henri Van Eden ; et en 1651, il travaille à celle d'Agnès Morlies. Il reçoit 114 livres pour orner de marbre le mausolée du chanoine Adrien de Gand, mort en 1659. En 1651 il fait au chœur de l'église de Saint-Quentin, pour la somme considérable de 2329 livres, une « table d'autel ou épitaphe » (à cette époque on appelle ainsi un simple tableau votif) à la mémoire de Robert Scorion. Il s'agit d'un bas-relief, placé à la droite du chœur, entre le maître-autel et l'image de saint Michel, semblable à celui qui lui faisait face et qui avait été donné par Gérard Liébart. Il fut chargé, en 1653, d'exécuter le monument funéraire du chanoine Leclercq (2). Plus tard, son atelier funéraire fournit encore la lame du tombeau d'Antoine Baclan, placée en 1665 à l'église de St-Quentin, et une épitaphe pour la sépulture de Madeleine Leclercq, morte en 1666. Il est qualifiée d'*insculpteur* à propos d'une lame ouvragée qu'il fournit pour la sépulture de Jeanne Behxe en 1668. Il travailla en 1664 pour Etienne Dailly à la riche clôture de

(1) V. L. Cloquet. *Notice sur l'église de Saint-Nicolas.*

(2) *Bull.* t. xv, p. 326.

marbre que ce dernier maître fit élever à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame d'Alseberg, en l'église Saint-Piat, clôture qui existe encore, transformée en deux portails latéraux ornés de statues et des portraits peints de Dailly et de son épouse. Il fut probablement l'auteur de la clôture en marbre de la chapelle de Notre-Dame de Hal à Saint-Quentin, élevée en 1658 par la veuve de Michel Présin, dont il fit en même temps le tombeau.

La Ville l'emploie de son côté. Il travaillait en 1652 à la maison du concierge de la Halle et, en 1657, au perron de l'Hôtel de Ville ; il fait en 1668, aux échoppes de la Halle, cinq compartimens sculptés en pierre blanche avec les armes du roi, de Flandre, de la ville et le millésime.

Etienne Dailly est le dernier de ce groupe d'artistes. On conserve son portrait ainsi que celui de sa femme, enchâssés dans une œuvre que nous citons à l'instant, et dont il avait fait don. Nous voulons parler des deux portails latéraux de l'église de Saint-Piat.

Dans son testament, empris le 28 mars 1663, il s'intitule « *marchant et capitaine du serment des archiers.* » Il habitait la paroisse de Saint-Piat. D'après son épitaphe il avait épousé en premières noces Clémence Chaval, qui lui donna neuf enfants, et, en secondes noces, Jeanne-Thérèse Delmotte. Il portait les armoiries de la famille d'Ailly de Sains; elles figurent écartelées avec celles de la Barre de Mouscron, avec casque et lambrequin, au-dessus de son épitaphe, dont voici la teneur (1) :

(1) Du Chastel. *Épitaphes et blasons*, p. 230 et suiv.

Icy gisent le S^r ESTIENNE DAILLY
marchand chafournier et capitaine
du serment de Saint-Sébastien, décédé
le 26 de mars 1663, et damoiselle CLÉMENCE
CHAVAL, sa première femme, trépassée le 5^e
d'aoust 1658, après 49 ans de mariage, ayant eu
ensemble 9 enfants icy enterrez, et Jean^{ne} Thé^{ria}
DELMOTTE, sa seconde épouse, avec laquelle il a
donné et fait la clôture de marbre de cette
chapelle, la dite décédée le 21 février 1692, âgée
de 57 ans, veuve en deuxième nopces de
JACQUES DAILLY, aussy marchand chafourn^{ier}
trépassé le 12 d'octobre 1667, âgé de
41 ans. Requiescant in pace.

Cy gist le corps
de JACQUES DAILLY
décédé le 12 d'octobre
1667, aiant épousé JENNE
DELMOTTE, marchande
cafourée, âgé de 41 ans.
Priez Dieu pour son âme.

Simon Dailly, sans doute fils de ce dernier, a déjà
été cité plus haut (1).

A côté de ces six maîtres nous devons placer leurs
émules. *Abraham Taverné* était à la fois architecte,
tailleur de pierre et sculpteur. En cette dernière qua-
lité, il livre les nouvelles statues des Vertus, qui rem-
placèrent en 1629 celles qu'avait sculptées en 1565

(1) V. *Tailleurs de pierres*.

Jehan Ternois pour le puits de la Grand'Place, et qu'avait réparées Nicolas Blarret en 1600. L'année suivante, il fournit une des stations du chemin de croix, que les Consaux avaient fait placer sur les remparts de la ville; elle était en pierre d'Avesne et représentait le Sauveur au jardin des Olives. Il fit la tombe avec effigie de Claude de Beauffort, posée en 1633 à l'église de Saint-Brice.

Pierre Taverner, aussi architecte en même temps que sculpteur, met le millésime de 1606 sur la clef du manteau de la cheminée de la sallette de la halle de Saint-Brice; il refait un des personnages du Beffroi et restaure les trois autres en 1607. Il est payé la même année « pour avoir advesty d'enrichissement les huit sommiers des montées des halles nouvellement érigées. » Plus tard (1626) il « tire le modèle pour les trois capitaulx de le croix de Saint-Piat » et « refait plusieurs pièces aux ymaiges. »

L'église de Saint-Piat contient la tombe d'un maître tailleur d'images nommé *Noël François Descaut* fils de Jean, né en 1630, mort en 1701, après avoir été plusieurs fois doyen du métier et maître de la confrérie de Notre-Dame d'Alsemergh. Il avait épousé Anne Lemaire, qui mourut la même année que lui. Les comptes d'ouvrages de la Ville font mention de cet artiste, qui est appelé comme expert en 1671, qui répare en 1679 la statue en pierre blanche de saint Nicolas à l'école dominicale, et d'autres petites images à la chapelle de l'Hôtel de Ville. Il eut un neveu, nommé *Noël-François Descaut*, qui était fils de Gery et de Françoise Taverner, lequel mourut en 1746, et fut enterré à Saint-Piat, où l'on conserve également sa tombe.

Nous avons gardé quelques belles œuvres de sculpture de cette époque. La statue de la Vierge, nommée *N.-D. aux malades*, qui se dresse au frontispice du portail principal de la cathédrale fut donnée en 1620 par le doyen du Chapitre, le chanoine Laurent van Malcot; et celles de saint Eleuthère et de saint Piat qui l'accompagnent ont été placées dans leurs niches trois années plus tard. Dans leur voisinage, sont les figures des Évangélistes exécutées en 1624.

C'est en 1665 qu'on orna les petites nefs d'une nombreuse série de statues qu'on y voit encore.

Vers 1651, *Philippe Fraiman* exécuta, nous l'avons dit, les statues qui ornent l'autel de Notre-Dame de Bonsecours à l'église de Saint-Brice, et qui représentent le Saint-Sauveur, des anges adorateurs, saint Eloy et saint Isidore.

Le XVIII^e siècle nous montre encore l'art de la sculpture florissant à Tournai : nos annexes en fourniront abondamment la preuve. Aussi nous bornerons-nous ici à signaler quelques-uns seulement des artistes de cette période.

Jacques Foucquet, que les documents de nos archives qualifient de *sculpteur et désigneur de dessins pour la hautelisse*, appartient surtout par ses travaux à ce dernier métier, dont un de nos collègues, M. Eug. Soil, se propose d'écrire l'histoire. Mais il mérite de trouver place ici comme sculpteur et graveur sur bois et sur métaux.

En sa double qualité de dessinateur et de sculpteur, il était aux gages de la Ville, et recevait une pension de 50 florins, qui fut maintenue en faveur de sa veuve.

Cette pension lui fut allouée, en 1693, à la suite d'une curieuse requête, qu'on lira plus loin aux pièces justificatives, et où il se vante « par ses études et applications, d'avoir acquis une capacité achevée, point » seulement en l'exercice de son art de sculpteur, mais » aussy en celle de graveur en bois à l'effect de l'imprimerie, si comme pour faire des armes, des marqués » de marchands et de toutes autres choses dépendantes » de l'art d'imprimerie. »

En 1699, nous voyons Jacques Foucquet employé comme tailleur d'images; il travaille « au Belfrôid, » tant aux fleurs de Lille (sic), cordon de l'ordre, qu'aux » troffée, médaille de Saint-Michel, qu'à la croix du » Saint-Esprit. » La grosse cloché de la cathédrale a gardé l'empreinte de son talent : c'est lui qui fit, en 1714, le moule des armes de la ville dont elle est ornée; et peut-être retrouvera-t-on un jour quelqu'une de ses œuvres dans les marques de nos libraires tournaisiens et dans les gravures sur bois.

Après la mort de notre artiste, *Valentin Foucquet*, son fils, partagea avec *André Brébar*, comme nous le montrent les comptes communaux, la pension de la Ville, en qualité de compositeur de dessins pour la hautelisse; mais comme son père, il joignait à cette profession celle de sculpteur. Il taillait en 1717 une tête de Turc destinée à surmonter le feu de joie allumé pour célébrer la victoire de Belgrade et était chargé de sculpter un cadre pour un portrait de l'empereur Charles VI (1721); sept ans plus tard, il faisait le tabernacle de l'école dominicale des garçons.

Valentin Foucquet habitait la paroisse de la Madeleine, où il mourut en 1744, laissant cinq fils. Ce fut entre les mains de sa veuve que furent payés, en cette année, ses derniers travaux.

André Brébar, que nous venons de voir partageant avec Fouquet la pension de la ville, fut, comme les précédents, maître sculpteur, et les comptes d'Inaugurations nous le montrent employé à ce titre lors des fêtes de 1744. Un autre artiste, sans doute de la même famille, *Jean-Baptiste Brébar*, exerça la même profession qu'André. En 1725, il sculpta les consoles en pierre blanche qui soutenaient les retombées des voûtes, aujourd'hui démolies, des petites nefs de l'église de Saint-Jacques (1).

Jean-Baptiste Caulier, maître sculpteur, travaillait spécialement le bois. Ce fut lui qui exécuta, en 1750 et 1751, pour Mgr Ernest de Salm, les panneaux de portes, lambris, fauteuils, etc., qu'on voit encore dans les appartements de l'évêché de Tournai. La même année, il fit divers travaux à l'église de la Madeleine; et en 1774, il fut chargé de l'exécution d'un nouvel autel que lui commandèrent les maîtres de la confrérie des Trépassés pour leur chapelle à l'église Saint-Jacques. Il avait épousé Catherine Lestocade, qui mourut en 1751.

A la même époque vivait *J. Castelain*, maître sculpteur, que le *Calendrier de Tournai de 1775* nous apprend être l'auteur des stalles, du Christ et des statues de saint Jean et de la Vierge, dans la chapelle de Saint-André (2).

Citons enfin *Antoine Gillis*, dont M. Eug. Soil a donné une intéressante biographie dans son *Histoire des porcelaines de Tournai*, et auquel on doit les statues (en bois) de saint Eloi et de saint Martin, qui se trouvaient dans l'église de cette abbaye, celle de saint

(1) L. Cloquet. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 128.

(2) V. *Calendrier de Tournai de 1775*.

Augustin à l'église Saint-Marc, celle de saint Joseph à Saint-André et celle de l'ange gardien, encore conservée dans l'église d'Angres (1); *André Manque*, qui sculpta pour 312 lb., en 1781, le tabernacle de l'église de Pecq; *Jean-Baptiste Marlet*, sculpteur fleuriste, qui décora la Halle des Consaux lors de l'inauguration de Joseph II en 1781. Ce dernier travailla, avec Morand et Nicolas Lecreux, en 1790, aux lambris du chœur de l'église de Sainte-Marie-Madeleine.

Nous venons de mentionner Nicolas Lecreux : lui aussi fut attaché à la manufacture de porcelaines, et M. Soil, dans son ouvrage déjà cité, lui a consacré à ce titre une biographie complète. Nous lisons dans cette notice : « Né à Valenciennes en 1733, Nicolas-Adrien-Joseph Lecreux fut de bonne heure envoyé » à Tournai et confié aux soins de Gillis, directeur » de l'Académie. Il suivit ses leçons avec fruit, devint » excellent statuaire et sculpta à vingt-deux ans une » œuvre très appréciée, la chaire de vérité de l'église » d'Harlebeke. »

Tournai possède de cet artiste la statue de saint Michel sur le jubé de la cathédrale, le fronton de l'hôtel des anciens prêtres, celui de la porte de l'Hôpital-Notre-Dame, les anges de l'autel de la Madeleine, avec le médaillon qui représente la patronne de cette église, l'Assomption de l'église de Sainte-Marguerite, les anges du maître-autel de Saint-Brice, le groupe qui orne l'autel dans la chapelle du séminaire.

On rencontre des œuvres de Lecreux dans les villes voisines, notamment à Lille et à Courtrai. Les deux petits autels placés au rond-point du déambulatoire du chœur de Notre-Dame, dans cette dernière ville, furent

(1) V. Th. Bernier, *Dictionnaire des communes du Hainaut*.

ornés par lui de bas-reliefs de marbre blanc, l'un représentant l'extase de la Madeleine, et l'autre saint Roch guérissant les pestiférés (1). La même église possède aussi, du même artiste, les cariatides de la caisse d'orgue et le groupe qui en couronne le buffet.

Lecreux avait épousé en premières noces, le 20 mars 1759, Marie Caulier, dont il eut trois enfants, et en secondes noces (1770), Marie Wauthier, qui lui en donna dix. Il mourut le 3 fructidor an VII (20 août 1798), âgé de soixante-six ans, laissant sa famille en proie à une extrême misère.

En 1790, *Pierre-François Devvèle*, sculpteur, reçoit 26 fl. de la Ville, pour travaux de décors exécutés à l'occasion de l'inauguration de Léopold II.

(1) Chan, Van de Putte. *La chapelle des comtes de Flandres à Courtrai*.



ANNEXES.

ABERT (*Hubert*). — A maitre Hubert Abert, tailleur d'imaiges, pour avoir faict ung nouveau tableau pour prester le serment aux prévostz et juréz, 20 lb. (C. d'ouv. de 1644).

A maitre Hubert Abert, tailleur d'imaiges, pour avoir taillé en bois le capiteau deseure la montée derrière la Halle du marché, 56 lb. (C. des Halles, 1644).

A maitre Hubert Abert, tailleur d'imaiges, pour avoir taillé une frise allentour du capiteau deseure la montée de ladite halle, 48 lb. (Ibid).

A Hubert Abert, tailleur d'imaiges, pour avoir taillé quatre cartouses avecq des petits enfans dedens, pour la salle des prévostz et juréz, 60 lb. (C. d'ouv. de 1645).

A Hubert Abert, tailleur d'imaiges, pour avoir taillé les piedz de stalle des figures de leurs Altèzes Sérénissimes Albert et Isabel, de glorieuse mémoire, posées au conclave de messeigneurs les prévostz et juréz, 60 lb. (Ibid).

ALOUL (*Jehan*). — Sacent tout chil qui cest escrit véront ou oront que li eskievin de Tournay, pour payer les dettes que Jehans Aloul, taillières de pierre, devoit, et par le raport et werp que lidis Jehans en fist en le main desdis eskievins, ont vendut, werpit et clamet quitte à tous jours hiretalement à Willaume le Conte une maison à pluseurs manaiges si qu'il s'estent devant et derrière, séant en le rue de Bèves, et une tour en le manière que elle est à présent et que lidis Jehans le tient au jourdai, séant en ce liu par derrière leditte rue de Bèves...., le 7 avril 1342.

AUBERT (*Piérart*), tailleur d'images, jure sa bourgeoisie le 9 février 1379. (Reg. de la Loi.)

Piérart Aubert, ymageur d'ivoire, achète une maison en la rue S^t Martin, le 26 mars 1389. — Le 23 mars 1391, il achète une autre maison dans la même rue, « devant le Halle jadis dite et appiellée des eschevins. »

Catherine Lemonne, veuve de Piérart Aubert, en son vivant entailleur de ymages, testa le 31 octobre 1408, laissant un fils,

Miquelet Aubert. Elle lègue les outils de son mari à son neveu, Jehan Aubiert.

BACHUC (*Jehan*). — A Jehan Bachuc, tailleur d'images, pour avoir fait et taillié en le faulse coulple de la maison du conchierge de la Halle, ung imaige de Saint-Lehire et aussi deux angeles, 35 s. (C. d'ouv. de 1469).

BACUS (*Haquinet*), sans doute le même que le précédent. — A Haquinet Bacus, tailleur d'imaiges, pour son droit et sallaire d'avoir livré et assis ung tabliel de pierre blanche en ladite chapelle S. Loys (à Notre-Dame), 18 lb. 10 s. 7 d. (Exéc. test. de Jeanne Despars, 1460).

A Haquinet Bacqus, tailleur d'ymages, pour à lui avoir eubt deux ymages d'otelle grandeur et fachon comme ledit testament contient, ainsy que ledit deffunct l'a voulu ordonner, a esté payé la somme de 35 s. 6 d. de gr. (C. d'exéc. test. de Leurens de Taintegnies, dit Prangière, 1466).

BEDET (*Anselme*). — Feu Jehan de la Chapelle ayant ordonné que sur sa sépulture fut mise une lame de pierre avecq telle grandeur, taillure et enrichissure que sesdits exécuteurs trouveront convenir, ce que est fait, a esté payé à Ansele Bedet la somme de 102 lb. (C. d'exéc. test. de Jehan de la Chapelle, 1608).

A Anselot Bedet, pour une lame par luy livrée pour metre sur la tombe dudict deffunct, 46 lb. (C. d'exéc. test. de Jérôme Denetières, 1613).

A Anselme Bedet, tailleur de pierres, pour une petite lame qu'il a fait pour couvrir le tombeau dudict deffunct, 15 lb. (C. d'exéc. test. de Jean Deffarvaques, 1621).

BEDET (*Jean*). — A Jehan Bedet, graveur de lames, pour avoir fait, ouvré, taillié et livré ung grant escu de France couronné, en pierre, estoffé d'une pierre portant liste pardeseure, où il y a pluseurs roses de taille en le mollure, et une aultre pierre desoubz où est escript la datte du temps que ledit mur fut fait, lequel escut ainsi estoffé a esté machonné et encassé au mylieu dudit mur, 70 s. (C. des fort. près la porte de Bruille, 1491.)

A Jehan Bedet, roquetier et graveur de lames, pour avoir fait et livré une lame de pierre, de trois piéz et demy en quarure ou environ, sur la sépulture dudict feu, en laquelle lame est escript le nom, l'an et le jour que ledit feu termina de vie à trespas, lui a esté payé 48 s. 9 d. (C. d'exéc. test. de Balthazar Gargatte, 1503)

BEDET (*Pierre*). — Payé a Petre Bedet pour une lame mise sur la sépulture de ladicte deffuncte, dans l'église Saint-Pierre, 4 lb. 5 s. (C. d'exéc. test. de Catherine de le Guste, 1565).

BEDET (*Pierre*). — A Pierre Bedet, rocquetier, pour une lamme

par luy livrée, de sept pieds de longueur et quatre de largeur, et y gravé les huit quartiers et armoiries de ladite feue dame, pour le mettre sur sa tombe, 72 lb. (Exéc. test. de Marguerite de Caroublé, vicomtesse de Roulers, 1629).

Maistre BIERNARS *li ymagiers* figure dans un acte d'intérêt privé du mois de novembre 1280, le nuit St-Martin.

BIERVLIET (*Vincent*). — Du 24^e jour de septembre 1605. Par-devant messeigneurs prévostz et jaréz, sur le différent meu entre Quentin Rat et Vinchant Vrelicq, touchant la facture et configuration des imaiges que ledit Biervelich a comprins de faire aux montées de ces halles, et sur la timpane deux couchans, et sur ung pied distal dessus laditte timpane une représentation de la Justice, ledit Biervelich a promis de faire, dresser, taillier et composer lesdites imaiges à la descharge dudit Quentin. (Journ. des pr. et j.).

A Vincent Bierbliet, tailleur d'imaiges, pour une imaige par luy vendue et livrée, laquelle est posée dedens la niche deseure la porte de la maison des enfans trouvéz, 18 lb. (C. d'ouv. de 1611).

A Vinchant Biervliet, tailleur d'imaiges, pour avoir fait, taillé et livré ladite imaige de Nostre-Dame, posée à la vièse porte S^{te} Catherine, de six pieds de haulteur, 50 lb. (C. d'ouv. de 1613).

BLARRET (*Nicolas*). — A Nicolas Blarret, tailleur d'imaiges, pour avoir fait des mains et aultres menuitez aux imaiges representans les sept vertus, poséz desseure le puich du Grand Marché, 40 s. (C. du feu de joie de 1600).

BOGONDALLE (*Thomas*), tailleur d'images, vend une maison en la rue Aux Pois. 16 avril 1459.

BONIFACE (*Jean*). — A maistre Jean Boniface, roquetier et tailleur d'imaige demeurant en ceste ville, pour une lame par luy faicte et besoingnié pour poser en l'église du Saulchoir sur la sépulture de ladicte deffuncte Catherine Mamuchet, 12 lb. (C. d'exéc. test. de Catherine Mamuchet, 1643).

A maistre Jean Boniface, tailleur d'imaiges, pour une lemme de pierre pour mettre sur la tombe dudit deffunct, 26 lb. (C. d'exéc. test. d'Henry van Eden, 1648).

A Jean Boniface, pour la lemme apposée sur le tombeau de ladicte deffuncte, 20 lb. (C. d'exéc. test. d'Agniès Morlies, 1651).

Le défunct at aussy ordonné par sondict testament (1) que seroit

(1) Extrait du testament de Robert Scorion : *Ordonnant que soit fait et posé une table d'autel au cœur de ladite église au costé droit en la*

posée au chœur de l'église de S. Quentin une table d'autel ou épitaphe selon que plus amplement appartient par ledit testament, à quoy lesdits exécuteurs ont satisfait, ayans pour ce payé à maistre Jean Boniface, sculpteur, la somme de 2329 lb. (C. d'exéc. test. de Robert Scorion, 1651).

Payé à maistre Jean Boniface pour avoir venu faire des croix à la pierre de l'autel de la Sainte-Trinité le même jour de la bénédiction des autels. (C. de l'église de la Madeleine, 1649).

A maistre Jean Boniface, pour avoir livré une pierre pour mettre sur le tombeau de ladite deffuncte, 5 lb. 10 s. (C. d'exéc. test. de la veuve Jacques de Bourgoine, 1656).

A M^e Jean Boniface, pour une lamme de marbre par luy livrée, servant à la décoration de la tombe de la deffuncte, 58 lb. 16 s. (C. d'exéc. test. de la veuve Michel Presin, 1658).

A M^e Jean Boniface, pour la pierre de marbre mise sur le tombeau du deffunct, 114 lb. (C. d'exéc. test. d'Adrien de Gand, 1659).

A M^e Jean Boniface, tailleur d'images, pour reste d'ouvrages par luy faits en la chapelle de N.-D. de Halsemberg, 37 lb. (C. d'exéc. test. d'Etienne Dailly, 1664) (1).

A M^e Jean Boniface, pour le prix d'une lame qu'il a livrée pour le tombeau dudit deffunct, en l'église S. Quentin, 84 lb. (C. d'exéc. test. d'Antoine Baclan, 1665).

A M^e Jean Boniface, tailleur d'image, pour avoir accommodé et livré une pierre avecq une escreteau pour poser sur la tombe d'icelle deffuncte, 6 lb. 12 s. (C. d'exéc. test. de Marie-Madelaine Leclerc, 1666).

A M^e Jean Boniface, insculpteur, pour une lemme appliqué sur la sépulture d'icelle deffuncte, 22 lb. (C. d'exéc. test. de Jeanne Bechxe, 1668).

A Jean Boniface, tailleur d'images, pour avoir fait cinq compartimens aux nouvelles eschopes à la halle, avecq les armes du Roy, celles de Flandre et de la ville, et les dates, le tout en pierre blanche, 80 lb. (C. d'ouv. de 1668).

A partir de 1669, la vente des pierres funéraires se fait par Marie le Maire, veuve de Jean Boniface.

place entre le grand autel et l'image de S. Michel, et que ladite table soit relevé en hauteur, semblable à celle de l'autre costé, donnée par feu honorable homme Gérard Liébart.

(1) Extrait du testament d'Etienne Dailly : « Sy entend que le contract que j'ai fait avec maistre Jean Boniface pour l'enclosture de ladite chapelle d'Alshemburgue soit mise à exécution et accompli selon sa forme et teneur. »

BRÉHAR (André), maître sculpteur, est nommé, en 1723, dessinateur pensionnaire pour la hautelisse, au traitement de 50 florins, qu'il partage avec Valentin Fouquet.

A André Bréhar, maître sculpteur, pour travail par lui fait au sujet de ladite Inauguration, suivant son état, a été payé 40 lb. (C. de l'Inauguration de 1744).

BRUNEL (Gilles), tailleur d'images, est condamné, en 1443, à un pèlerinage de S. Jacques en Galice, pour avoir nauvé en péril de mort Jean Genoix, tailleur de pierre. (Reg. de la loi).

CAPPE (Jean). — Jehane dou Pire, veuve de Jean Cappe, graveur de lames, vend une maison en la Taille-pierre au coin de la rue des Wés, le 7 décembre 1384.

DAILLY (Etienne), marchand chausfournier et capitaine du serment des archers. — Le 11 mai 1653, les consaulx s'occupent de la location, expirée à la S. Remi précédente, de trois bonniers de près gisans à Allain hors la porte de l'Huisset d'Antoing, qui avaient été affermés, à usage de rivage, à Etienne Dailly. (Reg. des Consaulx).

DALLEN (Henry). — Le xxvij^e jour de juillet l'an v^oij (1503), pardevant sire Gérosme Dennezières, prévost, comparut Henry Dalen, tailleur d'images demorant en la paroische Saint-Pyat en Tournay, et congneult devoir à Pol de le Motte, escringnier, la somme de huit livres flandres, vingt gros pour la livre, à cause de la vente faicte par ledit Pol audit Henry de deux tables d'ostel et de reste de plus grant somme, comme ledit comparant disoit. (Journ. des pr. et j.).

DARET (Jehan). — A Jehan Daret, tailleur d'images, pour son salaire d'avoir entretaillié de trois fleurs de lis et une couronne audeseure l'escu mis et assis audeseure de la garite de la porte Coquerel, 28 s. (C. de fortif. 1423.)

Le 29 mai 1459, Jehan Daret, tailleur d'images, s'oblige à faire certains travaux pour l'église de Frelinghien. (Journ. des pr. et j. Acte publié par Pinchart).

A Jehan Daret et Piérart Laigniel, pour avoir remis à point, repoint et retaillié la fiertre dudit feu, 6 lb. (C. d'exéc. test. de Simon Savary, 1478.

Le 22 février l'an mil iiij^e iiij^{es} et ung, pardevant sire Jehan Joseph, prévost, est comparu Jehan Daret et Martin Daret, son fils, tailleurs d'ymaiges, demourans en la paroische Saint-Jacques en Tournay, et recognurent avoir marchandé à Jehan Daubermont et autres deputéz de par les Damoiseaulx, confrères de la confrarie Nostre-Dame en Tournay, de faire et composer une fiertre pour iceulx Damoiseaux, selon la devise et patron que les

parties ont devers eulx, endedens le jour du Sacrement prochain venant, et ce pour le pris de trois livres de gros, et à condicion que, s'ils estoient deffaillans de l'avoir livré audit jour, on leur rabatera de ladite somme sur cinq sols de paine, obligeans, chacun pour le tout, corps, biens et héritaiges. (Journ. des pr. et j.).

DARET (*Jehan*), parent du précédent. — Il achète une maison, rue de la Madeleine, le 11 décembre 1510.

A Jehan Daret, tailleur d'imaiges, pour avoir taillié les ymaiges des deux pochars de la baille mise et plantée au devant de la maison du prévost de la commune, 40 s. (C. d'ouv. de 1525).

Mention analogue, l'année suivante.

DARET (*Jérôme*). — A Jérosme Daret, tailleur d'ymaiges, pour et en récompense du porge qu'il a faict en la nœsve cambre de la halle de ceste ville, 20 lb. (C. gén. de 1561).

A Jhéromme Daret, tailleur d'imaige, pour avoir retailié et nettoyé les aniles des sommiers du nouveaulx corps de logis, à raison que le pluye avoit tombé dessus, 4 lb. (C. d'ouv. de 1561).

A Jhéromme Daret, tailleur d'imaige, pour avoir faict ung bras et deux mains au Crucifix, avecq diadème, et racoustré les imaiges de la Vierge Marie et Saint-Jehan, de la chappelle de la ville, 70 s. (C. d'ouv. de 1575).

DARET (*Martin*), fils de Jean, travailla avec son père à la fierte des Damoisaux. (V. plus haut).

Le 2 juin 1492, Martin Daret, tailleur d'images, fait marché avec Guillaume de Baillencourt, connétable des arbalétriers d'Ath, « pour faire, poser et parachever une table d'autel piécha » encomencié, et l'ymaige de Monseigneur Saint-Rocq, la table » d'autel d'aussi bonne estoffe que est la table d'ostel de la Marie-Magdelaine en ceste ville de Tournay. » Ce travail fut entrepris pour 10 livres de gros. (Journ. des pr. et j.).

Martin Daret fut en retard de fournir ladite table, et passa un nouveau contrat le 20 mai 1493. La livraison eut lieu le 30 octobre suivant. (Ibid.).

Le 3 novembre 1493, marché fait par les pasteur et égliseurs de Saint-Jacques avec Martin Daret, tailleur d'images, pour déplacer l'image de Saint-Jacques et la remettre sur un pied plus élevé; ce soubassement, primitivement en pierre, sera remplacé par un autre en bois, *aorné de menuiseries*. Daret fera en plus un retable sous ladite statue, orné d'images convenues et d'*histoires* à son choix. Il lui sera payé, pour ce travail, 10 lb. de gros. (Ibid.).

Le 10 octobre 1497, Martin Daret s'engage à livrer aux paroiss-

siens de Flines-lez-Mortagne, un retable d'autel, dont on n'indique ni la forme ni le prix. (Ibid.).

Le 21 novembre 1497, Martin Daret prend le même engagement, moyennant deux livres, avec le curé de Maulde-sur-l'Escaut. (Ibid.).

A Martin Darret, tailleur d'images, pour avoir plané et bordé de nouvel un grand tableau servant à pendre en le halle et auditoire de messeigneurs prévostz et juréz, pour le repoindre et dorer de nouvel pour ce qu'il estoit tout estint et effachié, 29 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1498).

Le 15 juillet 1503, contrat entre les égliseurs de Cobrieux et Martin Daret, tailleur d'images, « pour faire une table d'ostel, » laquelle seroit telle et semblable que une autre table d'ostel « qu'il leur a monstrée en sa maison, laquelle sera de six pieds » de long, et de hault de v à vj pieds, parmy ce y compris un » pied pour y mettre trois grans ymaiges; et s'y contenra icelle » table la vie de Monseigneur Saint-Amand. » Ce travail coûta quatre livres et demie de gros. (Journ. des pr. et j.).

Le 19 août 1503, contrat entre Martin Daret et les égliseurs de Ruegnies (?) pour faire « une table d'autel de la Vierge, selon » la devise par cy devant entre eulx faite, de six pieds de long » et six pieds de hault, y compris le pierre d'en bas. » Ce travail fut entrepris pour 100 lb. fl. (Ibid.).

Du xxiii^e jour du mois d'aoust l'an mil v^c et quatre. — Pardevant sire Jehan Cottrel, prévost, comparurent Martin Daret, tailleur d'images, demourant en Tournay, d'une part, ceulx de le loy de Wourech (Wodecq) ou pays de Haynaut, et le mambour de l'église dudit lieu, d'autre part; et congurent lesdits comparans avoir fait marché ensamble en telle manière que ledit Martin a promis faire et composer un tabernacle comme le devise sur ce faite porte et contient, dont lesdits de la loy de Wourech gardent le moittié de ladite devise, et ledit Martin garde l'autre moittié. Lequel Martin a promis et enconvient d'avoir fait, achevé et livré tout l'ouvrage dudit tabernacle selon ladite devise, endedens le jour de Monseigneur Saint-Nicolas prochainement venant, qui sera le vj^e jour de décembre en ce présent an mil v^c et quatre, et ce pour le pris et somme de soixante douze livres, vingt gros pour la livre, que lesdits de la loy et mambour sont tenus de payer audit Martin. (Ibid.).

Le 23 avril 1504, les égliseurs de Saint-Pierre à Bruyelles font marché avec Martin Daret, tailleur d'images, pour « faire une » table d'autel de bos, bonne et léalle, de cœur de quesne, de sept » pieds et demy de larghe, de cinq pieds de hault et un pied en

» profondeur, en laquelle table doivent estre contenues les his-
» toires en cinq parqueaulx, telles qu'elles s'ensuivent, c'est
» assavoir : le premier parquel, de Nostre Seigneur battu à la
» coulombe; la seconde, portant la eroix au mont du Calvaire; et
» les autres trois parqueaulx ensuyvans, selon la Passion de
» Nostre Sauveur et Rédempteur. » Ce travail coûta cinq livres
et demie de gros. (Ibid.).

Le xvij^e jour de septembre l'an mil v^e et six, pardevant sire Guillaume de Landas, prévost, Jehan Cambry, bourgeois demorant en Tournay, a marchandé à Martin Daret, tailleur de ymaiges, aussy demorant en Tournay, lequel a entrepris faire et taillier ung épitaphe en bonne pierre de Advennes, contenant les personnages de la Résurrection, ensemble les personnages dudit Jehan Cambry, sa femme et ses enfans, le tout selon le contenu de certain patron fait à ce propos par Rogier de Hostes, et mieulx se faire se peult, lequel épitaphe doit estre de cinq piets quaret sans l'escripture du dessoubz, et sans le piet que ledit Daret doit livrer, tailliés en telle pierre que dessus, le tout selon certain patron fait à ce propos par icelluy Daret et délivré audit Cambry; lequel épitaphe ledit Daret a promis livrer parfait, furny de pentures et huisseries, endedens le Chandeler prochain venant, en l'église de Saint-Quentin en Tournay, et illec le aiddier à asseoir en ladite église en tel lieu que il plaira audit Jehan Cambry, et ce pour le pris et somme de cinq livres de gros, monnoie de Flandres. (Ibid.).

DARET (*Oste*). — Du 16 octobre 1518. Pardevant sire Jehan Liébart, prévost, comparut Oste Daret, tailleur d'imaiges demorant en ceste ville; et congneult estre convenu avec ung nommé sire Jacques de le Vincquière, curé de Waudripont, de faire, taillier et composer une custode du Saint-Sacrement telle et aussy bonne que la custode qui est aux Augustins de ceste ville, à livrer faire et parachever endedens le jour du Noël prochain venant; et ce pour le pris et somme de seize lb. fl., sur ung escu d'or de paine s'il en estoit deffaillant. (Journ. des pr. et j.).

Le 2 août 1523, Oste Daret, tailleur d'images, crée une obligation en faveur du stil des escriniers, représenté par Jean de le Val, doyen, et Pol de le Motte, receveur, à cause d'une condamnation à 10 lb. fl. (Ibid.).

Du xix^e d'octobre l'an mil cinq cens vingt trois. Pardevant sire Nicolas Deffarvacques, prévost, comparut Oste Daret, tailleur d'image, demorant en la paroisse Sainte-Marguerite, d'une part, et Jehan du Pret, laboureur, gliseur de l'église paroissiale de Kain, d'autre part; et rencongneurent lesdits comparans, de

leurs bonnes volluntéz sans contrainte, que dès le jour saint Mahieu, qui fut le xxj^e jour de septembre darrain passé, fut fait marchié par les curé, gliseur et aultres dudit lieu de Kain, à icellui Daret, de faire, composer, et taillier une table d'autel de la légende de Monseigneur Saint-Omer, leur patron, telle aussy bonne et semblable taillure que est la table de Nostre-Dame estant de présent en l'église Saint-Jacque de ceste dite ville, à cinq ou à trois histoires. Et par marchié et devises faites entre lesdits comparans, icelle table doit estre de vj pieds de hault, et ung pied qui sera mis reposant sur ladite table montant pied et demy en hault, se l'œuvre le requiert; et sera tenu de faire et composer ledit pied à clef pendant; laquelle table ledit Oste a promis de la faire et composer aussy bonne et souffissante que celle cy-dessus déclarée, le tout sans fraude, et ce pour le pris et somme de six livres quinse sols de gros. (Ibid.).

Du 17 janvier 1526. Pardevant sire Jehan Hennebert, prévost, comparurent Anthoine Faurel et Anthoine Courbiel, demorans en la ville d'Orchies, connestables du serment saint Sébastien en ladite ville d'Orchies, d'une part, et Oste Daret, détailleur d'images, demorant en ceste dite ville en la paroisse Sainte-Marguerite, d'aultre part; et recongneurent lesdits comparans avoir fait marchié et estre convenus ensemble de la fachon d'une fierte de bois, pour mectre et poser en la chappelle de Saint-Sébastien en ladite ville d'Orchies, en tèle manière qu'icelluy Daret est tenu et a promis avoir fait et livrer ladite fierte auxdits connestables endedens Pasques Fleuries prochain venant, et de la détaillure et ouvraige d'icelle en la fachon de la fierte du serment saint Maurice en ceste dite ville et entre eulx devisée, pour le pris et somme de vingt six livres flandres. (Ibid.).

A Oste Daret, tailleur d'imaiges, pour avoir taillié deux ymaiges aux deux pochars de la baille de sire Gervais Cambry, prévost, 40 s. (C. d'ouv. de 1529).

A Ostelet Daret, pour avoir entretailié ung tableau pour faire serment en le halle des prévostz et juréz, payé 60 s.; à Pierres du Joncquoit, pour l'avoir doré, 6 lb.; au clercq de Saint-Pyat, pour avoir escript une évangille pour mectre au dessoubz dudit tableau, 4 s.; à Jacques Du Mont, pour avoir elluminé la première lettre de ladite évangille, 2 s.; sont ensamble, 9 lb. 6 s. (C. d'ouv. de 1541).

A Ostelet Darret, pour son salaire, peine et labour de avoir entretailié ung capiteau fait deseure les montées de la halle Saint-Brixe, 12 lb. (C. d'ouv. de 1542).

DE BACHY (*Jacques*). — A Jacques de Bassist, tailleur d'imaiges,

pour avoir taillié, fait et livré en bois les armes du Roy mises et apposées au devant de la halle des draps de ladite ville, 8 lb. 15 s. (C. d'ouv. de 1516).

A Jacques de Bachy, pour son salaire d'avoir, de sondit stil, rappointié l'escut des armes de Franche estant contre la porte de Marvis, et ung aultre en la maison des engiens, 14 s. (C. d'ouv. de 1519).

Le samedi 19 juin 1526, Jacques de Bachy, tailleur d'ymaige, demorant en la Taillepierre, paroisse Sainte-Catherine, convient avec maistre Jehan Féroul, prestre, demorant en la ville de Douvvey, de lui faire et livrer ung Dieu portant Croix, à trois degréz de marbre, pour le placer au cimetièrre S. Amé, pour le prix de 12 lb. fl. (Journ. des pr. et j.).

DE BRAIBANT (*Jacques*). — Les chanoines de S. Amé de Douai font remettre 10 fr. à maitre Jacques de Braibant, qui devoit faire le angèle (du chœur), et 3 fr. pour le carité. (C. de Saint-Amé, 1393-1395).

Jacques de Braibant testa le 3 septembre 1400; cet acte fut empris le 15 du même mois. Jacques habitait en la rue de Wez (Duwez), paroisse Sainte-Catherine. Il avait épousé en premières noces Maigne du Tertre, dont il eut Frère Jehan le Sermonneur, Guillaume, chapelain de Saint-Jacques, et Catherine, femme de Grégoire de Louvaing. Il épousa en secondes noces, Jehanne Eskierqueline.

DE COULONGNE (*Henry*). — A Henry de Coulongne, tailleur de pierre et d'images, pour avoir fait, taillié et ordonné ung escu à iij fleurs de lis, le heaume et couronne des armes du Roy, nostre sire, et deux angles qui soustiennent lesdites armes, avecq deux escus armoyés des armes de Tournay, iceulx escus mis et atachiés à la devanture deladite nœfve halle, 15 lb. 11 s. 8 d. (C. d'ouv. de 1424).

M. N. Rondot rencontre à Troyes, en 1425, Henriet de Cologne et Hans l'Allemand, en 1472, huchier et tailleur d'images (1).

A Hans de Coulongne, pour son salaire d'avoir fait et ordonné ung tavelet de bos entaillié d'un Crucefit et deux ymages, sur lequel messieurs les doyens feront faire sermont ceulx qu'il appartient, 15 s. (Ibid.).

A Hans d'Allemaigne, pour son salaire d'avoir taillié, ou mantiel de le queminée de ladite halle deux ymages, est assavoir de Nostre-Dame et Saint-Gabriel, en manière de Annonciation, 4 lb. (Ibid.).

(1) *Revue de l'art français*, mars 1887, n° 71 et 73.

A Henry de Coulongne, tailleur d'ymages, pour avoir fait, taillié et ordonné deux angèles à le simple couple de le halle, et au dessus une ymage de Nostre-Dame, 4 lb. 18 s. 10 d. (C. d'ouv. de 1427).

A Henry Alman, tailleur d'images, pour son sallaire d'avoir osté, taillié et mis jus deux enquifvures de trois fleurs de lis, de deux escus armoyéz des armes de la ville, estant à l'encontre du mur de le halle des doyens, que aucuns particullers de la ville y avoyent fait mettre, et lesdis escus remis, ratechiez et mis à point par le manière qu'ilz estoient anciennement, par marchié à luy fait, 20 s. (C. d'ouv. de 1429).

Henry de Coulongne, tailleur d'images, et Alis Dozembourg, sa femme, se ravestissent par acte du 30 avril 1449. — Il épousa en secondes noces Jehanne de Maulde, avec laquelle il vivait en 1459.

DE LA DERRIÈRE (*Pierre*), tailleur d'images, reconnaît une dette, le 21 juin 1514. (Journ. des pr. et j.).

A Piérot de la Derrière, tailleur d'images, pour avoir taillié les deux poteaux de la baille faicte à l'encontre de la maison du prévost, 35 s. (C. d'ouv. de 1519).

A Pierre de Laddérière, tailleur d'images, pour avoir tailliet les deux pochars de la baille faicte au devant de la maison de sire Jehan Cambry, à présent second prévost, des ymaiges de saint Jehan-Baptiste et de saint Pyath, 40 s. (C. d'ouv. de 1531).

DE LE CROIX (*Grigore*), graveur de lames, figure dans un chiropgraphe de 1400. Il fut reçû bourgeois le 31 décembre 1423.

DE LE HALLE (*Jehan*). — A Jehan de le Halle, pour une nœve lame faire, livrer et graver, liquelle fu mise sur le corps ludit feu Colard, à Saint-Brixe, 16 frans. (C. d'exéc. test. de Colard le Pot, 1370).

DE LE VALLÉE (*Jean*). — A Jehan de le Vallée, tailleur d'images, pour avoir taillié la baille plantée et mise au devant de la maison de sire Jehan de Touroult, prévost de la commune, 23 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1522).

A Jehan de le Vallée, tailleur d'images, pour avoir taillié une voye soubz-basse et deux huyssez servans audit tableau de Dieu Piteux (à l'église Saint-Pierre), 64 s. 8 d. (C. d'exéc. test. de Jehan Chotin, peintre, 1525).

A Jehan de le Vallée, tailleur d'images, et Pierre de Ladderrière, pour avoir faict et taillié trois lions de pied et demy de hault, tenant chacun ung escut où il y a ung Tournay ès deux, et au tierch les armes de Flandres, 56 s. (C. d'ouv. de 1538).

A Jehan de le Vallée, tailleur d'images, pour avoir taillié les deux bancques fais à la baille de sire Jehan de Maulde, prévost,

et y faire une ymaige de saint Jehan-Baptiste et ung saint Jacques, 40 s. (Ibid.).

DE MONCHY (*François*). — A Francheois de Monchy, maistre tailleur d'imaiges, pour avoir gravé le marbre et fait aultres tailles touchant l'épitaphe, 108 lb. (C. d'exéc. test. de Louis de Groix, 1664).

DENNEAU (*Jacques*). — A Jacques Denneau, rocquetier, pour avoir livré une petite lamme affin de le poser sur la pliche de la sépulture de ladite feue dame en la chapelle de la Gisine (à l'église Saint-Jacques), 12 lb. (Exéc. test. de Marguerite de Carouble, vicomtesse de Roulers, 1629).

DENNEAU (*Olivier*). — A Olivier Denneau, roquetier, pour avoir livré la pierre posée sur le tombeau dudit deffunct, 8 lb. (C. d'exéc. test. de Corneille de Hellemmes, 1639).

A Ollivier Daigneau, roquetier, pour avoir livré une lemme pour mettre sur le tombeau dudit deffunct, 10 lb. (C. d'exéc. test. de Jacques Bourdeau, 1648).

A Ollivier Denneau, pour avoir livré une petite lemme pour mettre sur la sépulture de ladite deffuncte, 7 lb. (C. d'exéc. test. de 1652).

A Ollivier Denneau, pour la lemme par luy vendue et livrée pour couvrir la sépulture de Marie le Blan, 100 lb. (C. de tut. des enf. Gabriel de le Croix, 1653).

DENNEAU (*Philippe*). — A Philippe Denneau, tailleur de pierres, pour avoir gravé, siselé, taillé et accommodé, suivant le model à luy donné, la lamme estant posée sur le tombeau dudit deffunct en l'église Saint-Piat auprès de l'autel Nostre-Dame, 30 lb. (C. d'exéc. test. de Nicolas Robert, 1610).

DE PARIS (*Alart*). — Le xiiij^e jour d'avril oudit an mil iiii^e iiij^{es} et quatre, pardevant sire Grant de Hurtebise, prévost, comparu Alart de Paris, tailleur d'imaiges, qui promist et eult en convent loyaulment de taillier et composer le fiertre des Bourgeois comme il est contenu en une cédulle dont la teneur s'ensuit. Sy s'ensuit le devise de le fiertre de messeigneurs les Bourgeois, pour cause qu'il y a deux patrons fais : et premiers, nous prendrons le petit patron qui est fait sur une demy feuille de papier ; mais nous userons, pour le comble, du grand patron qui est fait sur une feuille de papier entière ; item, et pour les quatre faches qui sont ordonnées oudit patron pour triflores, on les cangera en quatre ymages de demy elleveure ; et combien que le patron soit sumptueusement fait de bossettes et de grains, j'entens de faire feuilles en lieu que j'ay de boches ou patron, et boches en lieu de grains. Laquelle fierte, en la manière dite, ledit Alart a promis

faire et composer et le livrer en temps dû pour le dorer, tellement que en luy n'y aura faute, pour le pris et somme de deux livrés et demy de gros que Jehan Daubermont lui a promis paier, sur v sols de peine qu'il soit deffaillant; et pour plus grant sceureté de faire et composer et livrer ladite fiertre en la manière dite, Jacques Vorghine, cordewanier, s'est obligé par devant ledit prévost de entretenir et faire entretenir et accomplir ladite livraison soubz autel peine, obligation et revendication que dessus. (Journ. des pr. et j.).

Le x^e jour de mars oudit an iiij^{xx} et ix (1489), pardevant sire Jehan Haccart, prévost, comparurent Alart de Paris, tailleur d'ymaiges, d'une part, et sire Arnoul Wardavoir, religieux en l'abbaye Saint-Nicolay des Prés, d'autre, et congurent lesdits comparans, meismement ledit Alart, avoir marchandé audit sire Arnoul de pooir faire et achever les six pilliers de bos et les ymages dessus servans à la table d'autel que, passé deux ans, il a encomenchié et cessé de faire, et taillier deux ymaiges de pierre pour metre contre ung mur; et tout ce avoir fait et acomply endedens le jour de Pasques prochain venant. Et tout le surplus qui encoires restera à parfaire à ladite table d'autel, ledit Alart le a promis avoir entièrement parfait et achevé, le tout selon le devise sur ce par eulx faite, endedens le Mi-Quaresme prochain venant et qui sera l'an iiij^{xx} et ix. — Ce travail coûta 11 lb. (Ibid.)

DE RASSE (*Robert*), graveur de lames, achète en la Taille-pierre, le 10 avril 1469, une maison tenant à celle d'Alard Genois. Conjointement avec Marguerite Flameng, sa femme, il la revend le 14 juillet 1473.

DE ROSTELEU (*Jacquemart*), graveur de lames, est dit époux de Catherine Rogier, dans un acte de 1474.

A Jacquemart de Rosteleu, graveur de lames et tailleur de pierre, pour avoir fait, livré et assis ladite lemme en ladite église (Sainte-Catherine), et le gravée à facion de personnage dudict deffunct, 117 s. 7 d. (Exéc. test. de Jacques Rollier, 1477).

A Jacquemart de Rosteleu, graveur de lames, pour avoir gravé sur la lame lettres du jour du trespas d'icelle deffuncte 20 s. t. (Exéc. test. de Marie Yolent, 1481).

Le xv^e jour de septembre l'an mll iiij^c iiij^{xx} et ung, pardevant sire Robert Le Louchier, prévost, comparurent Allard Genois et Jacquemart de Rosteleu, graveur de lames, demorans en la paroisse Sainte-Catherine en ladite ville, et cogurent avoir receu de Jehan de Preys, pour et ou nom de Jacques Loisier, demorant à Gand, trois lames de laiton pour faire et composer une lame

pour servir et estre mise dessus le corps de la femme dudit Loy-
sier, à présent deffuncte. (Journ. des pr. et j.).

Le 2 août 1483, Jaquemart de Rosteleu, graveur de lames, reconnaît devoir à Andrieu Gasel, tailleur de pierres, la somme de 25 lb., à cause de plusieurs lames fournies par ledit Gasel. (Ibid.).

A Jaquemart de Rosteleu, graveur de lames, délivré pour le lame, de marchié fait avec ledit deffunct, 30 lb. 15 s. (C. d'exéc. test. de Jacques Belin, prêtre, 1510).

DE ROSUR (Jehan). — A Jehan de Rosut, tailleur d'images, pour avoir fait et taillié un ymage en un pochart en la devan-
ture de ladite maison de la ville contre le Belfroy, et aucunes
feilles au bout d'un sommier, et aussi un arquet deseure ledit
sommier, tout selon la façon du viez ouvraige de ladite devan-
ture, 35 s. 3 d. (C. d'ouv. de 1476).

A Jehan de Rosue, tailleur d'images, pour avoir fait, en la
maison et eschope de la ville séant à l'encontre du Belfroy d'icelle,
les ouvraiges dont la déclaration s'ensuit, c'est assavoir : un
ymage à un pochart en le cambre hault et ij nouveaux gouches (?)
aux fenestres de ladite cambre; item à Saint-Salvateur estant
par dehors, une main tenant un monde, et une aultre main fai-
sant la bénédiction; item, aux ymages estans par bas à ladite
devanture, pluseurs nouvelles mains, piéz, néz et aultres mem-
bres; item, par hault en ladite cambre, fait aux viez ymaiges qui
y sont aussi nouvelles mains, capiaux, maches et aultres ou-
vraiges nécessaires, 45 s. (C. d'ouv. de 1477).

A maistre Jehan de Rosue, tailleur d'images, pour avoir taillié
deux figures de marmousez en deux pochardeaulx, et iceulx mis
et attachié à la baille de sire Nicolas Deffarvacques, prévost,
15 s. (C. d'ouv. de 1499).

DE SANIN (*Piérart*). — A Piérart de Sanin, tailleur d'images,
pour avoir tailliet de machonnerye vj paniaux, chacun de demy
piés de hault et de ij piés de let, dont en es deux il y a c'est assa-
voir en l'un les armes du Roy et en l'autre celles de la ville, et
aussy tailliet ix pilles, iiij basses et iiij cappitiaux pour le fait de
la bretesque servant à Saint-Brixe, 63 s. (C. d'ouv. de 1441).

Merquedi, xxij^e jour d'avril l'an xlix (1449), après Pasques.
Pardevant sire Simon de Saint-Genois, souverain prévost, com-
parurent Pierre Sanin, tailleur d'imageries, et Colart Chuquant,
navyeur demourant en la paroische Saint-Jehan, lequel Sanin (en
son nom) et ledit Colart (pour et ou nom de Jehan Thomas, tail-
leur d'imageries), promirent et enconvinrent, et chacun pour le
tout, de livrer à Ostelart de Harchies, maire de la ville d'An-

vaing, et à sire Jaque de Bermeraing, curé dudit lieu, et Jehan Siret, carpentier demourant audit lieu d'Anvaing, endedens sabmedy prochain en trois sepmaines, quatre angèles et iiij coulombes servant à une tavèle d'autel, selon la devise faicte et rédigée par escript entre icelles parties, avecq aussi de livrer prestement le tavèle d'autel, sur v sols de paine ou cas que on en seroit deffaillant. Et lesquels Ostelart, sire Jacques et Jehan Siret ont semblablement promis baillier et délivrer prestement audit Pierre Sanin et Colart la somme de xiiij lb. fl., xx gros pour la lb., et audit jour de sabmedy en trois sepmaines le reste qu'ils doivent payer de la fachon de ladite table d'autel, montant à ije lb. de gros ou environ, en donnant ladite paine, ou cas qu'ils en seroient deffaillant de ce payer, de à ce faire obliger corps et biens. (Journ. des pr. et j.).

D'ESCAMAING (*Jaquèmes*), faiseur de lames, achète une maison As *Wicqués sour Escault*, le 23 août 1371.

DESCAU (*Jean*). — A Jean Descau, pour avoir livré une pierre pour mettre sur le tombeau d'icelle défuncte, et gravé icelle, 16 lb. 18 s. (Exéc. test. Mathis Marchant, 1644).

DESCAUT (*Noël-François*). — A Noël Descaut, pour avoir raccommoé l'image de saint Nicolas, de blanche pierre, à l'escolle dominicalle, et autres petites images à la chapelle de la maison de ville, comme aussy faict la croche et le baston de saint Eluther, 7 lb. (C. d'ouv. de 1679).

A Noël-François Descaut, pour la pierre de marbre qu'il a fait et livré pour mettre sur la tombe de ladite deffunte, 40 lb. (Exéc. test. d'Elisabeth Vranx, 1697).

A Noël-François Descaut, tailleur d'images, pour avoir raccommoé et fait ce qu'il estoit nécessaire à tous les images de la chappelle de l'escolle dominicalle des filles, 8 lb. (C. d'ouv. de 1699).

DEWELLE (*Pierre-François*). — A Pierre-François Dewelle, sculpteur, pour travail et livrances qu'il a fait pour la chambre de messeigneurs les prévostz et juréz, 26 flor. 1 pat. 4 d. (C. d'inaug. de 1791).

Du Bos (*Jaquemart*). — A Jaquemart du Bos, ymageur, pour avoir retaillié, nettyé et refait l'image Nostre Dame et de son enfant, et les personnaiges du Roy et de la Roynne qui sont contre et à l'opposite de la devanture de la halle de mesdits seigneurs les doyens, 22 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1427).

A Jaquemart du Bos, tailleur d'images, pour dix journées par luy desservies à avoir commenchié les ymages et personnaiges fais à le couple de la cappelle de le halle, 50 s. (Ibid.).

A Jaquemart du Bos, pour avoir fait et ordonné cinq reposes de bos et trois de pierre, entaillés d'angles eslevéz, sur quoy sont mis et assis les personages et ymages de ladite halle, comme on pœt veoir et perchevoir chacun jour, 10 lb. 16 s. (C. d'ouv. de 1428).

A Jaquemart du Bos, roquetier et tailleur d'imaiges, pour ung escu de blanche pierre d'Avesnes par luy faict, tailliet et ordonné à trois fleurs de lis et à une couronne, mis et assis deseure l'uisserie de la recelloitte de la porte Vallenchennoise, 50 s. (C. de fort. 1437).

Jaquemart du Bos, tailleur de pierres et d'images, vend à Jehan Quoille, tailleur d'images, une maison *en le Taille-pierre entre les fosséz de l'Avouerie et haboutant par derrière aux murs de la vièse fermeté*, le 29 décembre 1440.

DUFOUR (*Jehan*), doyen des tailleurs de pierres, acquit la bourgeoisie en 1627.

A Jehan Dufour, pour avoir livré une lemme de pierre pour mectre et poser sur le tombeau dudit deffunct en l'église Saint-Brixe, 36 lb. (C. d'exéc. test. de Noël Lebon, 1638).

DU MASY (*Pierre*). — A Pierre du Masy, rocquetier, pour la grise pierre ordonnée par la deffuncte, mise à la muraille devant son tombeau en ladite église Saint-Pierre, avecq l'escriteau, y compris une aultre pierre pour asseoir le bénitoir au milieu de l'église, 36 lb. (C. d'exéc. test. de Jaqueline du Trieu, 1658).

DUTHOIT (*Jacques-François*). — A Jacques-François Duthoit, pour la livrance et façon d'un grand cadre, y compris la sculpture, 134 lb. fl. (C. d'inaug. de 1720).

FAIGNART (*Mathis*), tailleur d'images, achète une maison en la grande rue Saint-Piat, le 23 mai 1509.

FONTAINE (*Jehan*), tailleur d'images, achète une maison *au piet du Pont-à-Pont*, le 30 avril 1487).

Jehan Fontaine, tailleur d'images, étant en difficultés avec Jehan le Noir, drapier, au sujet d'une livraison de harengs, se soumet à un arbitrage, le 17 janvier 1482. (Journ. des pr. et j.).

FOUCQUART (*Lottart*), tailleur d'images, fils de feu Jehan, jure sa bourgeoisie en 1424.

FOUCQUET (*Jacques*). — A Jacques Foucquet, tailleur, pour la façon de deux moules de pierre à faire des plombs à sceller toutes les pièces d'hautesisse, 12 lb. fl. (C. d'ouv. de 1682).

A Jacques Foucquet, sculpteur et désigneur de dessins pour la hautelisse et autres semblables stils, pour sa pension, 25 florins. (C. gén. de 1693). L'année suivante, la pension est portée à 50 fl.

A Jacques Foucquet, tailleur d'images, pour avoir travaillé au Belfroid tant aux fleurs de Lille (fleurs de lys?), cordon de l'ordre

qu'aux troffée, médaille de saint Michel, qu'à la croix du saint Esprit, 52 lb. (C. d'ouv. de 1699).

A Jacques Fouquet, pour avoir sculté et fait la moulle des armes de la ville appliqués sur la grosse cloche de la Cathédralle, qui a esté donnée par ladite ville, 3 fl. (C. gén. de 1714).

Consaux du 20 janvier 1693. — De la requeste de Jacques Fouquet, sculpteur et désigneur demourant en cette ville, disant que, passées plusieurs années, il s'est tellement appliqué et estudié dans la cognoissance des deffaus de la hautelisse, si comme pour la composition des moucades, carpettes, damas et de toutes autres estoffes fleuragées dépendans dudit mestier de la hautelisse, qu'il s'en est acquis (sans jactance) une entière capacité, jusques à inventer des compositions capables de satisfaire les plus curieux et qui n'ont onques veu des inventions de desseins qui soient aprochans de la capacité et bonté de celles du supliant et qui aient été mises en pratique par aucuns maîtres hautelisseurs, si anciens qu'ils puissent estre, et qui ne travaillent tous que sur les desseins que le supliant leur compose; outre qu'il est aussy fort util pour les desseins de tapisserie de la basselisse, dite tapisserie d'Audenarde, comme aussy pour la broderie, points à l'éguile et dentelles, et qu'il s'est même, par ses études et applications, acquis une capacité achevée, point seulement en l'exercice de son art de sculpteur, mais aussy en celle de graveur en bois à l'effect de l'imprimerie, si comme pour faire des armes, des marques de marchands et de toutes autres choses dépendantes de l'art d'imprimerie; de sorte que le supliant, qui est seul dans la ville et celles circomvoisines qui s'applique dans ces sortes de curiosités, peut dire qu'il est fort util et nécessaire à ladite ville, tant pour l'honneur et réputation d'icelle, que pour la conservation et augmentation du commerce, considéré que, cessans ses services, les marchands, hautelisseurs et autres seroient obligés de se pourvoir à Paris ou en d'autres villes fort éloignées, au grand intérêt du public, cause que ledit supliant, pour s'esloigner de la pensée de s'establir ailleurs et luy donner lieu de rester en cette ville avecq sa femme et enfans, auxquels il communique sa science pour les rendre capables de servir à la ville, s'adresse à vous, messeigneurs, afin qu'il vous plaise d'avoir la bonté de luy accorder une pension annuelle pour survenir au louage d'une maison pour demeurer. — Renvoyé à messieurs les chefs et conseil; et à la relecture, résolu, ouy le raport desdits chefs, de luy acorder annuellement cinquante florins, payables de demy an en demy an, à charge de se représenter tous les ans. (Reg. des Consaux).

Consaux du 20 janvier 1722. — De la requeste de Jacques Fouquet, sculpteur et désineur en cette ville, que, le 20 de janvier 1693, il s'est donné l'honneur de vous présenter, messeigneurs, la requeste jointe, par laquelle il a fait voir la connaissance qu'il a des desseins de la hautelisse pour toutes étoffes fleuragées, et dans la gravure en bois pour le fait de l'imprimerie, ainsy qu'il est amplement déduit par ladite requeste, il appert aussy des certificats, couchés au bas d'icelle, donnés des principaux marchands d'hautelisse, imprimeurs et autres, que le suppliant n'est pas seulement expert dans ces sciences, mais encore fort util aux publicques manières; pour ces considérations, messeigneurs, il vous a plu, disposant sur ladite requeste, luy accorder une pension annuelle de cinquante florins, à charge de se représenter tous les ans. C'est le sujet que le suppliant se retire vers vous, messeigneurs, affin qu'il vous plaise de luy continuer ladite pension annuelle. — Accordé. (Ibid.).

Le paiement de la pension de 50 florins fut fait en 1722, à la veuve de Jacques Fouquet. (C. gén. de 1722).

FOUQUET (*Valentin*), fils du précédent, partage, après la mort de celui-ci, la pension de 50 florins avec André Brébar, sculpteur. (C. gén. de 1723).

A Valentin Fouquet, pour avoir fait ung grand Turque pour mettre en hault du feu de joye qu'on a fait pour la bataille de Belgrade, 40 lb. (C. du feu de joye de 1717).

A Valentin Fouqué, pour avoir sculté le cadre d'un portrait de l'Empereur (Charles VI) de l'eschevinage, suivant la convention faite, 36 lb. (C. d'inaug. de 1720).

A Valentin Fouquet, pour avoir livré la sculpture du tabernacle de l'escolle dominicelle des garçons, 36 lb. (C. d'ouv. de 1728).

A la veuve Fouquet, pour travail de sculpture pour servir au feu d'artifice de ladite Inauguration, 70 lb. (C. d'inaug. de 1744).

Le 22 octobre 1766, fut empris le testament de Marie-Françoise Enequin, veuve de Valentin Fouquet, demeurant paroisse de la Madeleine. Elle laissait trois fils.

FREMIN (*Jehan*), graveur de lames, paroissien de Notre-Dame, testa le 22 octobre 1416. Ce testament fut empris le 19 avril 1417. La veuve de Jehan Fremin est citée dans des actes de 1424.

FREYMAN (*Philippe*). — A Philippe Freymanne, tailleur d'images, pour avoir posé et livré sur le tombeau dudit defunct et sa femme une lamme de pierre, 240 lb. (C. d'exéc. test. Robert Scorion, 1651).

A Philippe Franoy, rocquetier, pour avoir livré la lemme du tombeau, 8 lb. (C. d'exéc. test. de Gilles Patte, 1655).

A Philippe Froyman, tailleur de pierres, pour avoir fait, livré et ciselé une lame de marbre blan, posée en l'église Saint-Jacques, sur la sépulture de ladite deffuncte, 120 lb. (C. d'exéc. test. de la veuve Eluther de Chastillon, 1662).

A Philippe Frémant, pour une lame de marbre par luy vendue et livrée pour mettre sur la fosse dudict deffunct, 56 lb. (C. d'exéc. test. de Jean Le Luittre, 1665).

A maistre Philippe Freyman, pour avoir livré la pierre de marbre, telle qu'avoit ordonné la deffuncte, taillée et gravée, laquelle a esté apposée sur sa sépulture, 60 lb. (C. d'exéc. test. d'Agnés Vanlier, 1668).

GENOIX (*Alardin*), graveur de lames, fut reçu bourgeois, pour 20 s. t. le 12 octobre 1451. (Reg. des bourg.). Il habitait en la Taille-pierre une maison qu'il avait achetée le 29 juillet 1457. Le 16 mars 1466, il en achète une seconde au même lieu, tenant à l'héritage des Filles-Dieu.

Alart Genoix, tailleur de lames, fut mis en prison (motif inconnu) le 1^{er} octobre 1492, et y resta jusqu'au 1^{er} août suivant. (Reg. des pr. et j.).

Voir au nom de Jaquemart de Rosteleu, un article commun à Alard Genoix.

GENOIX (*Grardin*). — A Grardin Genoix, graveur de letton, pour son salaire d'avoir gravé et escript sur la lame dudit feu, dedans ladite église Saint-Jacques, l'an et jour du trespas d'iceluy feu, 8 s. (Exéc. test. de Jacques Queval, 1453).

GENOIX (*Jehan*). — Le 19 mai 1460, Pierre Tuscap et Jehan Genoix, tailleurs d'images, s'engagent à faire la *lame ouvrée* pour le tombeau de Cornelle, bâtard de Bourgogne. (Reg. des pr. et j. Acte publié par Pinchart).

A Jehan Genoix, graveur de lames, pour une lame à deux personnages par lui livrée et mise sur la fosse où ladite deffuncte (Catherine Bernard) a esté enterrée au cloistre desdits Frères Mineurs, a esté payé par marchié 14 lb. 2 s. 4 d. (C. d'exéc. test. de Catherine Bernard, veuve de sire Jehan du Bos, 1464).

Le 15 octobre 1464, Jehan Genoix, tailleur de pierres, promet de payer une dette de 7 lb. (Reg. des pr. et j.).

Le 21 août 1467, Jehan Crespiel, tisseran, reconnaît devoir à Jehan Genoix, tailleur de pierres, la somme de 23 s. 8 d. de gr. pour vente et délivrance de lames. Cette dette fut payée le 4 novembre 1469.

Le 20 septembre 1490 fut empris le testament de Jehan Genoix, paroissien de Sainte-Catherine. La femme s'appelait Catherine le Paistre. Il avait un frère, Jacques, religieux de Saint-François.

GHADÉBIERT (*Jehan*), tailleur d'images, achète une maison rue des Maulx, le 12 décembre 1405.

GOBERT (*Jean*). — A Jean Gobert, tailleur d'image, pour une pierre par luy livrée pour mettre sur le tombeau de ladiete defuncte, avec ung escriteau, 14 lb. (C. d'exéc. test. d'Antoinette Le Francq, 1649).

A maistre Jean Gobert, pour avoir livré et gravé une lemme pour poser sur la sépulture dudit deffunct, 14 lb. (C. d'exéc. test. de J.-B. de Souvegnies, 1654).

A Jean Gobert, tailleur de pierres, pour une lamme par luy faite pour mettre sur la sépulture d'icelle deffuncte et de son mary, 12 lb. 8 s. (C. d'exéc. test. de Marguerite Taintegnier, 1658).

HALTE (*Grart*). — A Grart Halte, tailleur d'imaiges, pour avoir fait et taillié deux ymaiges, l'un representant Nostre-Seigneur en croix et l'autre la Vierge Marie, et les mis et atachiez à ung léz et à l'autre de la croix estant audit parcq hors de la porte Saint-Martin, contenant chacun desdits ymaiges iij piés de hault ou environ, et lesdits ymaiges avoir revestis de cappitiaux et estoffés de culs de lampes, comme l'œuvre le requiert, 70 s. (C. d'ouv. de 1480).

HAYNNE. — A Haynne, le tailleur d'images, pour son salaire et desserte d'avoir taillié deux croches de bancq et ichelles ravystry de foelles, de fillés et de pillés, servans au fait de le cappelle de le halle, 27 s. (C. d'ouv. de 1428.)

HENNEBERT (.....), maître sculpteur, est autorisé à laisser des blocs de marbre devant sa maison, en la rue Saint-Martin. (Reg. de just. vues de lieux, etc. de 1707).

Maître HENRY, le tailleur de pierres et d'images, rachète 70 s. de rente foncière qui grevaient sa maison *Ki siet sur Escout là u on taille pierre*. Cet acte fut fait *l'an de l'Incarnation de Jhésus-Crist M.CC et dix, el mois de novembre*.

HERMAN, le tailleur d'ymages. — A ung appelé Herman, tailleur d'ymaiges, pour avoir fait, taillié et ouvré ung ymaige de saint Christofle et ung ymaige de saint Victor, tout de bos, mis et assis es deux maistres posteaux du milieu dudit noef pont, pour la beaulté et mémoire dudit ouvraige, 70 s. (C. d'ouv. de 1486). Voir plus loin *Van Roo* (?)

HIDEUX (*Abraham*). — A Abraham Hideux, tailleur d'imaiges, pour avoir vendu et livré trois imaiges de pierres d'Avesnes, contenant en haulteur cinq piedz, et les pieds d'estalles, poséz contre la Croix Saint Piat, savoir est Nostre-Dame, saint Piat et saint Eluthère, 216 lb. (C. d'ouv. de 1613).

HIDEUX (*Isaac*), fils du précédent. — A Isaac Hideux, tailleur de pierres, pour avoir taillé les armes de leurs Altèzes, de Flandres et de la ville sur le manteau de la cheminée de la nouvelle chambre des eschevins, ensamble avoir taillé les termes des deux jambes avecq griffes, et agensy les corbeaux de fœuillage, 36 lb. 2 s. (C. d'ouv. de 1614).

A Isaacq Hideux, avec lequel a esté fait marché pour le parfait des ouvrages (entrepris par son père), asscavoir de la sépulture du seigneur de Hove; refaire de nouvel le personnaige de monseigneur le comte de Brou; item, aseoir et livrer l'épitaphe de monseigneur de Mailly et la table d'autel de Bapaume, 1080 lb. (C. d'exéc. test. d'Abraham Hideux, 1617).

A Isaac Hideux, pour avoir fait une main avecq demy teste à la Croix Saint-Piat, 4 lb. 16 s. (C. d'ouv. de 1618).

A Isaacq Hideux, pour avoir fait une main à l'imaige de Nostre-Dame au pont de bois, 70 s. (Ibid).

A Isaacq Hidoux, tailleur d'imaiges, pour avoir fait une niche avec basse et capiteau, où est posée un image de Nostre-Dame près le pont de bois, 35 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1620).

A Isaacq Hideux, tailleur d'imaiges, pour avoir fait accomoder et livré une lame avecq deux effigies, l'une dudit seigneur de la Barre, et l'autre de ladite testatrice avec leurs armes, laquelle a esté posé sur la tombe de ladite deffuncte en l'église Sainte-Marie-Magdelaine, 84 lb. (C. d'exéc. test. de Marguerite Liébart, 1621).

JOLLIN (*Colard*), tailleur d'imaiges, filz de Jehan, natif de Mons en Haynnau, a acheté la bourgeoisie pour 50 sols par. le 9 aoust 1499.

LANGLOIS (*Antoine*). — A Antoine Langlois, sculpteur en ivoir, pour une année de loier de maison, 30 florins. (C. gén. de 1714 et suiv.).

LE CAT (*Colart*), tailleur d'images, fils de feu Guillaume, reçû bourgeois en 1424.

LE COQ (*Amand*), tailleur d'images, sous-doyen des maçons, reçû bourgeois en 1424.

LE COQ (*Haquinet*), dit *de Marvis*, tailleur d'images, jura sa bourgeoisie le 14 mai 1417.

LECOQ (*Martin*). — A Martin Lecocq, tailleur d'images, pour son salaire et desserte d'avoir taillié deux angeles, une bisse et une terre servans et qui sont mis en la cappelle de le halle de ladite ville, devant le candelle Nostre-Dame estant dedans ledite cappelle, pour ce 35 s. (C. d'ouv. de 1402).

Martin Lecocq avait épousé Ysabel Sanin, qui était veuve avant

1440. Il en avait eu un fils, mort aussi avant 1440, qui avait épousé Lisebette du Puch.

LECLERC (*Jehan*), ymagier, vend une maison dite *le Gay Custiel*, en la rue de Bèves, le 4 avril 1380.

LE FEBVRE (*Jean-Baptiste*). — A J.-B. Le Febvre, tailleur d'image, pour la livraison d'une pierre enchassé de marbre blanc posé sur ledit tombeau, 48 lb. (C. d'exéc. test. de J.-B. Malpaix, 1677).

LE LEU (*Willem*), graveur de lames, époux d'Ysabel de Froitmont, constitue procureurs, 7 septembre 1448. (Journ. des pr. et j.).

Le 23 août 1441, il avait acheté une maison en la rue des Frères-Mineurs.

LI POIGNIER (*Jehan*), li imaginier, vend une rente en mai 1306.

LUC (*Henry*). — A Henry Luc, tailleur d'images, pour avoir taillié les bracons et pochars de ladite baïlle du second prévost d'icelle ville. 20 s. (C. d'ouv. de 1508).

LUTIN (*Pierre*). — A Pierre Lutin, maistre tailleur d'images, pour avoir livré ung marbre blancq pour graver la fondation et poser au réfectoire desdits orphelins, 202 lb. 11 s. (C. d'exéc. test. de Louis de Croix, 1664).

MARISSEL (*Piérart*), graveur de lames, vend un héritage en la Taille-pierre, le 17 janvier 1473.

A Piérart Marissal, graveur de lames, pour sa paine et salaire d'avoir levé et remis la lame desoubz laquelle ladite feue a esté mise et posée, et avoir escript sur ladite lame le jour et datte du trespas de ladite feue, 31 s. 9 d. (Exéc. test. de Jeanne Bella-porta, 1453).

A Piérart le Marissal, pour avoir livré la lame mise et assise sur la fosse où le corps de ladite deffuncte fut enterré, 14 lb. 4 s. 8 d. (Exéc. test. de Jeanne Despars, 1460).

A Piérart Marissiel, graveur de lames, pour une lame de pierre d'otelle fachon, grandeur et largheur comme ledit testament contient, laquelle est mise sur le corps dudit feu en la cappelle d'icellui hospital (Saint-André au Bruille); et pour aussy audit Piérart avoir eubt deux tabliaux de laiton enchassé en pierre, èsquelz sont escripts certaines ordonnances telles en effect comme ledit deffunct a voulu par sondit testament ordonner, dont l'un desdits tabliaux, et le plus grant, est mis et encasséz ou mur devons et au plain de laditte cappelle soubz l'ymage de Nostre-Dame, et l'autre tabliel est assis et encasséz ou mur en la salle dudit hospital au devant du feu des poures: pour lesquelles trois

piéches d'œuvre avoir eubt, audit Piérart Marissiel a esté payé xvij escus d'or qui valent trois lb. 13 s. 6 d. de gr., sont 25 lb. 18 s. 9 d. (C. d'exéc. test. de Laurens de Taintegnies, dit Prangières, 1466).

MARLET (*Jean-Baptiste*). — A Jean-Baptiste Marlet, sculpteur fleuriste, pour travail et sculpture des ornemens et parties de son art relatives à la décoration des trois côtés de la salle dite des Consaux en l'hôtel de ville, et autres ouvrages, 1200 florins (C. d'inaug. de 1781).

MONNART (*Simon*). — A Symon Monnart, tailleur d'ymages, pour son salaire et déserte de avoir taillié ledit tabliel ouquel a un Cruchefit et les ymages de Nostre-Dame et de Saint-Jehan l'Evangéliste, d'ouvrage eslevé, à deux huisseries esquelles a deux ymages eslevées de saint Pyat et de saint Lehire, servant audit siège des eschevins, pour faire les sermens, 21 s. 1 d. (C. d'ouv. de 1413).

MONNIER (*Olivier*). — A Ollivier Monnier, roquetier, pour avoir vendu et livré une lame de pierre de taille pour poser dessus la sépulture de la deffuncte, en l'église de la Madeleine, 16 lb. (C. d'exéc. test. de Catherine Dupret, 1618).

MORET (*Alard*), graveur de lames, fut reçu bourgeois, le 22 février 1428.

A Alard Moret, graveur de lames, pour son sallaire d'avoir fait une lame à deux personnaiges qui a esté mise sur les corps dudit feu (Jehan au Touppet) et de Nicolas au Touppet, son oncle, et icelle lame assis, gravé et escript autour de ladite lame les jours de leurs trespas, comprins ens le carité dudit marchié, 11 lb. 9 s. 4 d. (C. d'exéc. test. de Jehan au Touppet, 1444).

MORIEL (*Jehan*), graveur de lames, fils de Jaquemart, jure sa bourgeoisie le 14 janvier 1420.

PANTIN (*Piérart*). — A Piérart Pantin, tailleur d'ymaige, pour avoir fait et formé ung ymaige de la Vierge Marie, de pierre blanche, qui a esté mise entre deux tours de la dessusdite porte Cocquerelle, 42 s. (C. d'ouv. de 1514).

A Pierrard Pantin, pour avoir taillié les pochars de la baille du prévost de la commune, 35 s. (C. d'ouv. de 1517).

A Pierrard Pantin, pour avoir reffait et réparé les armes du Roy, nostre sire, estans sur le pont de bois, lesquelles avoient esté trachées, 10 s. (Ibid.).

QUOILLE (*Jehan*). — A Jehan Quuille, tailleur d'imaiges, pour avoir taillié ung escut et trois fleurs de lys couronnées, et par dessoubz icellui avoir taillié la lecture de la date que icelui pan de mur (de la maison du concierge de la halle) fut fait, et taillié

pluiseurs rosettes en le liste au deseurs dudit escut, 42 s. (C. d'ouv. de 1470).

A Jehan Quaille, graveur, pour avoir gravé sur ung tablian posé devant la sépulture de ladite deffuncte, le jour et date du trespas de ladite deffuncte, 5 s. 3 d. (Exéc. test. de Marie Yolent, 1481).

ROGIER (*Cornille*). — A Cornille Rogier, tailleur d'ymaiges, pour avoir taillé les deux bracons de la baille nouvellement faite et assise audevant de la maison sire Michiel Joseph, second prévost, pour tenir les plais d'icelluy, 29 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1513).

ROLAND (.....). A maistre Roland, tailleur d'image, pour la bordure d'un tableau d'albâtre avecq le casse de bois servant d'épitaphe, 48 lb. (C. d'exéc. test. d'Agnès Joseph, 1586).

A certain tailleur d'images demourant en la Taille-pierre au *Compas d'or*, pour lui avoir vendu et livré ung tableau d'albâtre avecq des ymages y eslevéz appliqué à la bordure que dessus et servant audit épitaphe, 24 lb. (Ibid.).

RYS (*Bernard*). — A Bernard Rys, maitre sculpteur, pour travail qu'il a fait pour le catafalque (de Charles VI), 8 lb. (C. de fun. de 1741).

A Bernard Rys, pour avoir sculpturé en grande partie un des quatre chapitiaux de l'avant-corps (de la bibliothèque), 19 flor., 12 pat. (C. de const. de la bibl. 1758).

SAMIN (*Jehan*). — A Jehan Samin, tailleur d'imaiges, pour avoir taillié deux casteaux des armes de la ville, en la faulse couple de la maison du conchierge de la halle, 10 s. (C. d'ouv. de 1469).

SETROTTE (*Jehan*). — A Jehan Setrotte, tailleur d'ymages, que ledit deffunct lui devoit de reste pour le tabernacle de l'autel du Sépulcre (à l'église Saint-Brice), 4 lb. 11 s. 8 d. (Exéc. test. de Jacques d'Aubermont, 1451).

TAHON (*Willème*). — A Willème Tahon, pour son salaire de avoir escript et gravé sur la lame de ladite feue le temps qu'elle trespassa et son nom et surnom, 15 s. (Exéc. test. de Jehenne de le Rocque, 1400).

TAVERNE (*Abraham*). — A Abraham Tavernne, tailleur d'imaiges, pour avoir livré les sept imaiges nouvelles pour estre posées sur le puich du Grand Marché de ceste ville, 126 lb. (C. gén. de 1629).

A Abraham Tavernne, tailleur d'imaiges, pour avoir livré, pour la première station que messeigneurs les Consaulx ont ordonné estre dressé sur le rampart de ceste ville, la représentation de Nostre Sauveur au Jardin des Oliviers, de pierre d'Avesnes, 84 lb. (C. gén. de 1630).

A Abraham Tavernne, pour avoir réparé les imaiges estantes alentour de la Croix Saint-Piat, 6 lb. (C. d'ouv. de 1631).

A Habraham Taverne, tailleur de pierre, pour ung marbre de pierre que ledit deffunct a ordonné estre posé sur sa sépulture, avec sa représentation et les armes de ses huyt quartiers, en l'église Saint-Brixe, 78 lb. (C. d'exéc. test. de Claude de Beauport, 1633).

TAVERNE (*Pierre*). — A Pierre Taverne, tailleur de pierres, pour avoir fait ung Tournay et la datte du temps sur une pierre servante de clef au manteau de la cheminée de la sallette par bas en la halle Saint-Brixe, 5 lb. (C. d'ouv. de 1606).

A Pierre Taverne, tailleur de pierres, pour avoir fait dévaller l'ung des quatre personnaiges poséz sur le Belfroit, et avoir fait et composé ung nouveau mis et exposé au lieu du vieu, 240 lb. (C. d'ouv. de 1607).

Il reçoit encore 180 lb., pour avoir restauré les trois autres statues (mis bras, jambes, etc.) (Ibid.).

A Pierre Taverne, tailleur de pierres, pour ses sallaies d'avoir advesty d'enrichissement les huict sommiers des montées des halles nouvellement érigées, 120 lb. (Ibid.).

A Pierre Taverne, tailleur de pierres, à cause d'une lame par luy livrée, laquelle est mise sur les corps de la deffuncte et de Jane de Lannoy, sa sœur, 90 lb. (C. d'exéc. test. de Marie de Lannoy, veuve de Mathéo Corvini, 1611).

A Pierre Taverne, pour avoir tiré les modelles pour les trois capitaulx de la Croix Saint-Piat, 30 s. (C. d'ouv. de 1626).

A Pierre Taverne, pour avoir refait plusieurs pièches aux imaiges de la Croix Saint-Piat, 5 lb. (Ibid.).

TERNOIS (*Jean*). — A Jehan Ternois, tailleur d'images, pour avoir taillé deux imaiges servant à la baille et bancoq de sire Jacques de Callonne, second prévost, 18 lb. (C. de 1564).

A Jehan Ternois, tailleur d'imaiges, pour avoir fait et livré les figures des sept vertus pour mettre sur le puch estant sur le Grand Marchié, 91 lb. (C. d'ouv. de 1565).

THIERRY (*Jehan*). — En 1466, Maistre *Jehan Thierry*, semble être le sculpteur qui exécuta à l'église de Saint-Nicolas le retable de l'autel de Notre-Dame qui fut décoré de peintures par Philippe Truffin.

1466. Au fil maistre Jehan Thierry et compagnons ses varlés, pour la peine et déserte d'avoir aidiet à mettre ledict tabliel dedans lez et de l'avoir par engien eslevet et tirés amont et mis subz l'autel de Notre-Dame (1).

THOMAS (*Jean*), tailleur de pierres et d'images, achète, le 2 oc-

(1) V. *Notice de l'église Saint-Nicolas*.

tobre 1460, une maison en la Taille-pierre ; il habitait auparavant une maison hors la porte Sainte-Catherine.

En 1449, Jean Thomas traite de la façon d'une table d'autel pour Anvaing. Il avait entrepris ce travail avec Pierre de Sanin. (Voir à l'article de ce dernier).

Jehan Thomas, tailleur d'images, saint Jacques en Galice pour avoir navré en péril d'affolure Simonnet de le Haye, 14 février 1451. (Reg. de la loi).

Le 17 octobre 1454, il passe contrat pour la sculpture d'un retable pour l'église de Sainghin-en-Weppes. Cet acte a été publié intégralement par Pinchart.

A Jehan Thumas, tailleur d'ymaiges, pour avoir fait et taillié trois escus de bos, dont l'un est taillié à couronne, mis et assis à l'encontre de la devanture de le grant Halle-aux-Draps, lesquels ont esté poins, 35 s. (C. d'ouv. de 1455).

A Jehan Thomas, tailleur de pierres, pour avoir fait et tailliet le floron nouvellement mis au Belfroy, et icellui ordonné et assis comme il appartenoit, 7 lb. t. (C. d'ouv. de 1456).

Le 9 novembre 1459, Jehan Thomas, tailleur de pierres, reconait devoir à Jehan Hennebert, viéwarier, la somme de onze livres de gros, pour achat de pierres blanches. (Journ. des pr. et j.).

Jehan Thomas, tailleur d'images, et Martin Thomas, tailleur de pierres, se soumettent à un arbitrage dans une affaire de coups, le 10 juillet 1476. (Ibid.).

Le 10 mars 1486, Jean Thomas, tailleur d'images, s'oblige à payer cent gros flandres à Jaquemart Grigoire, demeurant à Calonne, pour fourniture d'une table d'autel. (Ibid.)

TUSCAP (*Jean*). — A Jean Tuscap, tailleur de pierre et d'images, pour son salaire d'avoir taillié en fourme d'angelos en bos à trois reprises qui soustiennent les ogives de le capielle (de le halle), 38 s. (C. d'ouv. de 1395).

TUSCAP (*Pierre*). — A Piérart Tuscap, tailleur de pierre, pour avoir fait, ordonné, tailliet et livré ung grant personnage de blanche pierre en fourme de sauldoyer, contenant ix pieds de loncq, estoffé de viesture, de journade et de jaque, et aussy de harnas de gambe et aultrement, sy qu'il poet apparoir par ledit personnage, pour servir et assir sur le thube d'une des fiolles d'aultour du Belfroy quy est au léz vers le Marchié, que on a remachonnée et rédiffyée en ceste année, 24 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1443).

A Piérart Tuscap, tailleur de pierre, pour avoir fait, tailliet et livré ung personnage de blanche pierre en fourme de sergant,

armé de harnas de gambe, de haubert, de jaque et de journée, tenant en une de ses mains une targe où il y a une tieste de lyon, contenant ix piés et ung poch de loncq, assis et servant sur le thube d'une des flolles d'aultour du Belfroy, 21 lb. (C. d'ouv. de 1444).

A Piérart Tuscap, tailleur d'imaiges, pour ung personnage de blanche pierre d'Avesnes, de ix piés et ij pos de hault, qu'il a fait et taillié à fahon de culvrineur, pour le mettre et asséir sur l'une des tourelles du Belfroy, 17 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1460).

Le 19 mai 1460, Pierre Tuscap intervient avec Jean Genois dans le contrat pour la sculpture de la pierre tombale de Corneille, bâtard de Bourgogne. Cet acte a été publié par Pinchart.

VANDYCK (*Pierre*). — A Pierre Vandyck, maistre sculteur de cette ville, pour avoir livré une pierre de marbre blan, employé pour le service de cette ville, 36 lb. (C. d'ouv. de 1714).

Hans VAN HALLE. — A Hans van Halle, tailleur d'ymaiges, pour avoir tailliet et figuret les deux pochars soustenans la baille de sire Guillème de Clermès, second prévost, 14 s. (C. d'ouv. de 1502).

VAN ROO (*Herman*). — A Herman van Roo, tailleur d'ymaiges, payé pour la fahon des quatre docteurs mis auxdits quatre piliers de ladite église (Notre-Dame) de Tournay, 105 lb. 14 s. (C. d'exéc. test. de Jacques Bélin, 1510).

Audit Herman, pour deux ymaiges de l'Annonciation, par luy faictes et mises au cœur du couvent des Croisiers, 66 lb. (Ibid).

WATTRIGANT (*Michel*). — A Michel Watrigant, roquetier, pour une pierre gravé en lemme, en mémoire dudit deffunct assize sur son tombeau à Saint-Brixie, 52 lb. (C. d'exéc. test. de Jean Hanoteau, 1629).

A Michel Watrigan, rocquetier, pour avoir livré une pierre pour poser sur la tombe de ladite deffuncte, 24 lb. (C. d'exéc. test. de Gillette du Bois, 1657).

Citons enfin quelques noms de tailleurs d'images : *Guillaume Dugardin*, reçu bourgeois le 29 novembre 1335 ; *Lotard Moriel*, d'Antoing, qui travailla au chœur de l'église Saint-Jacques (1367-1372) ; *Jacques de Sandres*, qui exécuta en 1444 un retable pour l'église Saint-Nicolas ; *Jehan de Vlandres*, auteur des stalles de l'abbaye des Prés (1459) ; *Guillaume Lefebvre*, sculpteur du XV^e siècle ; *François Bazzin*, tailleur d'images, 1576 ; *Guillaume Hasart*, 1414 ; *Jacques de Rodes*, 1487 ; *Louis Lefebvre*, (1577) ; *Jehan de Preil*, natif de Thieulain, 1445 ; *Grégoire Place*, graveur de lames, 1440 ; *Géry Boniface* et *Arnould Fébrimont*, cités comme tailleurs d'images morts avant 1651 ; *François de l'Ecluse*, 1687.

CHAPITRE III.

LES ESCRINIERS.

L'ancien mobilier en bois, longtemps délaissé, captive aujourd'hui les amateurs, et forme le fond de nos musées archéologiques. Quelques écrivains en ont entrepris l'étude au point de vue des usages locaux et de l'histoire générale de l'art. On veut avec raison aller plus loin actuellement, et aborder l'examen des écoles locales de l'ancienne menuiserie artistique. En France, notamment, M. Ed. Bonaffé (1) et M. A. de Champeaux (2) ont commencé l'étude du meuble et de ses caractères distinctifs par régions et par écoles.

Notre ville ne nous a malheureusement pas laissé un assez grand nombre de vestiges de l'art de ses huchiers et escriniers, pour nous permettre de nous faire une idée des caractères particuliers de leur manière. Nous devons nous borner à arracher à un

(1) V. *Gazette des Beaux-Arts*, t. vi, et t. xxv. *L'art*, t. xix. (*L'art du bois*.)

(2) V. *Le meuble* par A. de Champeaux, Paris, Quantin, 1885.

définitif oubli quelques données sur les anciens écrivains de Tournai, restés jusqu'ici parfaitement inconnus. Il y a lieu de croire qu'ils méritaient une meilleure place dans l'histoire de l'art, et que plusieurs d'entre eux, à l'égal des tailleurs de pierre, n'avaient rien à envier au talent de ceux qu'on décore aujourd'hui du nom d'artistes.

Dès les premières années du XIV^e siècle nous rencontrons dans nos archives quelques-uns de ces intéressants artisans, dont le moindre ouvrage ferait la joie de nos collectionneurs. *Alous de Valenchiennes* qualifié « li escringniers » dans un document relatif à une vente qu'il opère en 1305, est nommé ailleurs « li hugiers ». Son confrère *Jakemin de Courcieles* est cité en 1309; *Jakemes Christoffles*, écrivain, jurait sa bourgeoisie en 1338; *Copars de Miete* en fait autant en 1371, et *Willaume*, le « *boistelier* » figure en 1372 parmi les donateurs de l'œuvre du chœur de Saint-Jacques (1). *Jehan de Lestrate*, aussi écrivain, paraît en 1383; *Jehan Catine*, du même métier, fils de feu Jehan, est cité en 1396, et *Gillet le Blont*, en 1399.

Nous n'avons trouvé dans les comptes communaux que deux mentions d'ouvrages au XIV^e siècle : *Jehan Daret*, qui est peut-être le père du peintre Jacques Daret, artiste renommé dont nous parlerons plus loin, faisait en 1397 une nouvelle porte au buffet des Six Elus du Magistrat tournaisien, buffet qui contenait les trésors de la cité. Cet artisan était en notre ville le premier parmi les gens de son métier; il avait la charge des travaux communaux et ses ouvrages étaient rehaussés des sculptures. En 1413 il est payé pour avoir « refait, taillié et ordonné plusieurs arcques et

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 57.

pillieriaux qui sont es pans de la bretesque (de la Halle) et aussi taillié les escus de bos qui sont desoubs le ploncq, armoiyés des armes du Roi et de la Ville. » Il est encore mentionné en 1444.

Les comptes de l'église de Saint-Jacques (1) citent



Devanture d'une armoire de la Trésorerie de l'église de Saint Jacques.

en 1373 *Lotard Desbles*, hugier, *Jehan de Trelon*, qui fit la porte de la trésorerie de cette église, et *Estievernart Martin*, qui travaille à cette même porte. Les armoires de la trésorerie construites alors ont gardé en partie leur ancienne devanture, qui est l'un des plus anciens spécimens de menuiserie tournaisienne de date

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*.

connue ; c'est l'exemple unique que cite M. E. Reusens dans ses *Éléments d'archéologie chrétienne*, des anciennes armoires à reliques.

Les *escriniers* tournaisiens tenaient leurs assemblées au grand réfectoire de la maison des Augustins (1). Leur Doyen portait un flambeau dans la grande procession. Dans le compte de *Guy Dupont*, doyen du métier, rendu en 1703, on lit cette mention de dépense : « Pour l'ajoliage du flambeau du doyen, pour le jour de la procession générale de cette ville, XII s. » La rue Madame (dénomination moderne), s'appelait autrefois *rue des Hugiers*.

Le XV^e siècle nous fournit bon nombre de noms et d'indications d'ouvrages, tant civils que religieux. Les comptes de l'église Saint-Nicolas citent en 1401 *Clais* l'escrignier, qui, la même année, travaille pour la Ville. Il fournit en cette année « un coffre d'assielles d'ane-marche » au Magistrat, et façonne en 1404 huit des « calis » de l'hôpital Saint-Jacques ; il fait l'année suivante une porte pour cet établissement. Il est sans doute le même personnage que *Clais le Roque*, qui refait en 1417 des ailes d'anges et des statues à l'église de Saint-Nicolas. *Jehan Serait* était employé à réparer des orgues à la même église en 1407 ; *Piérart de le Loye* y fait en 1421 la « cayère où siet le vesque le jour de saint Nicolay, » c'est-à-dire un trône servant au personnage costumé en évêque, qui représentait le saint pontife de Myre dans le mystère liturgique qu'on célébrait chaque année à l'occasion du *sacre*. Nous

(1) E. Soil, nos *Bull.* t. XXI, p. 334.

rencontrons dans les mêmes comptes le nom de *Pierre* travaillant au ciel du dais d'honneur sous lequel marcha Louis XI lors de son entrée à Tournai en 1463. Cet artisan, de concert avec sa femme Catherine Desmarets, déposait son testament dès 1447 entre les mains des Echevins de Saint-Brice. A Saint-Nicolas nous le voyons chargé en 1466 de confectionner les boiseries des orgues, ouvrage dans lequel il est aidé de ses confrères *Henri Briot* et *Jehan Desbonnet*, et des charpentiers Jehan Leboin et Jehan Marcot. Il répare en 1470 une statue de l'archange Gabriel et confectionne les volets d'un triptyque : « le huis cloant le tablet de l'image de la Vierge Marie (1). » *Jehan Binet* fait pour la même église un travail qui intéressera particulièrement les archéologues, savoir « deux vassaux d'escrin servant l'un à mettre le sacrement de daraine onction pour porter aux malades, et l'autre servant à mettre tous les sacrements tant de baptesmes comme de dessus dicte daraine onction. » Voilà certes un rare et curieux exemple de vases au saint chrême en bois.

Enfin les comptes paroissiaux de Saint-Nicolas nous font encore connaître l'escrinier *Ostellart de Bruyelles*, habitant la paroisse, cité dans le journal des Prévôts et jurés en 1445 à l'occasion d'une obligation de 28 sols qu'il crée en faveur de Jacques Dennetières. Il refait pour cette église, en 1445, divers ouvrages, dont nous ne citerons que le plus curieux au point de vue des anciens usages liturgiques : « le charre sur quoi on porte le sacre (le Saint-Sacrement). » Il exécute vers 1452 un travail qui est l'un des plus importants de ceux que nous ayons à enregistrer ici : savoir

(1) V. *Notice sur l'église de Saint-Nicolas*, t. xvii, de nos Bulletins.

Bricquet, que les archives de la Ville nous montrent « le grand esclin » qui devait surmonter le jubé en pierre construit et sculpté par Jehan Thomas, ainsi que nous l'avons fait connaître plus haut. Dans la plupart de nos églises, le jubé était en pierre blanche, et était surmonté d'un riche couronnement, en forme de balustrade, en bois sculpté et polychrome. Cet *écrin*, était, par exemple, à l'église de Saint-Piat, couronné des 27 statues (1) en bois; tel était-aussi celui de Saint-Jacques, placé en 1424. Les archives de cette église (2) parlent d'un *banc* d'escrinerie analogue, et d'une somme notable consacrée aux *images* qui l'ornaient. La balustrade déplacée, mais assez bien conservée, du jubé de Sainte-Marie-Madeleine, nous offre encore un beau spécimen, conçu dans un style plus récent, de ces ouvrages où l'escrinier prêtait un concours important au tailleur d'images.

Jehan Quevalet est employé en 1424, à l'église de Saint-Piat, en compagnie d'un autre escrinier nommé *Godefroi*; il travaille en 1426 au retable de la chapelle de la Halle des Doyens. Son confrère *Jehan Amoury* fait, en 1427, pour 48 livres, le *lambroussage* (les lambris) de la même chapelle. *Jehan Leblige* exécute en 1402 une enveloppe « d'assielles avec un huys » pour renfermer la *sainte chandelle* de la ville. *Jehan Le Blancq* refait en 1426 un banc de 26 pieds de long « estoffé de *bougons* et autres ouvrages » détruit dans les désordres graves dont le quartier du Becquerel fut cette année témoin.

Nicaise de Quiévrain confectionne en 1455, « les huisseries de la chapelle (de la Halle) et le demy ront

(1) V. t. xx, de nos *Bulletins*.

(2) V. *Monographie de Saint-Jacques*, p. 94.

de deseure qui est fait de coulombes (colonnes) et d'œuvre entaillée et molée. »

Piérart de Clerrieu, escrivier, fait, en 1463, le mobilier de la *salle*, en la Halle des Eschevins; *Jehan Pegnon* fabrique en 1474, pour le Greffe de la même Halle, « un coffret en manière de contoir. »

En 1467, *Jehan Gillon* fournit deux objets moins intéressants au point de vue de l'art, que curieux à celui des coutumes pénales du temps, savoir : « ung escaupriel et ung martiel de nefplyer, pour servir à copper ortheaulx aux gens bannys de la ville. » Vers 1476, on exécuta à la *maison des échoppes de la ville*, « à l'encontre du beffroi, » des travaux importants; l'escrivier dont nous venons de parler fit les boiseries de la sallette de cette maison, et « un drechoir entre taillé (1), une table, les trestées y servant, et vi trailles. » Cet artisan mourut en 1485.

Estievenart de Caumont fait en 1496 et place à la Halle une « chayère élevée » pour le mayeur, des bancs pour les eschevins de la ville, et d'autres pour les avocats appelés à plaider.

Citons encore *Hennequin Levesque*, mentionné en 1401, *Colart Cappelier*, bourgeois et archer du grand serment en 1405, *Jehan Hoccart*, *boistoux*, qui donne en 1423 six couronnes d'or pour l'œuvre du jubé de Saint-Piat dont nous parlions plus haut, *maître Roussiel*, fils de bourgeois, qui releva sa bourgeoisie en 1445, *Jehan Jolii*, sous-doyen du métier, arbalétrier du grand serment, reçu bourgeois en 1446; *Debruis-sencourt*, mentionné dans les comptes de Saint-Nicolas, ainsi que *Jehan Mamet* (1446); *Martin Herman*, nommé dans les mêmes comptes, *Pierre de Vos*, dit *Lion*, cité

(1) *Entretailé* signifie sculpté. (V. *Glossaire* de V. Gay.)

par Bozière(1), qui vendait en 1492, un héritage « séant sur le piet du pont Tournu ; » *Jehan de Courchelles*, propriétaire de l'écu de France, hôtellerie située à la porte de Valenciennes (1447); *Pierre Caudyaux*, qui achète en 1463 une maison située Marché-as-brebis, tenant à P. Laigniel, le peintre, etc.

Les auteurs français (2) citent avec honneur le tournaisien *Jehan de Vlandres*, qui exécuta en 1459, les stalles de l'abbaye des Prés en notre ville; nos Bulletins (3) ont donné depuis longtemps le contrat par lequel il s'engage envers l'abbesse de cette maison à fournir les nouvelles « formes » pour 44 livres.

On trouvera quantité d'autres noms à nos annexes. Fermons la liste des écrivains tournaisiens du XV^e siècle, en mentionnant encore *Piérart de Landas*, mort en 1438 dans la paroisse de Saint-Quentin; c'était un artisan propriétaire, qui possédait à Aix, près d'Orchies, les fiefs de Wicarsaucq et d'Ere, relevant de la seigneurie de Bruyelles.

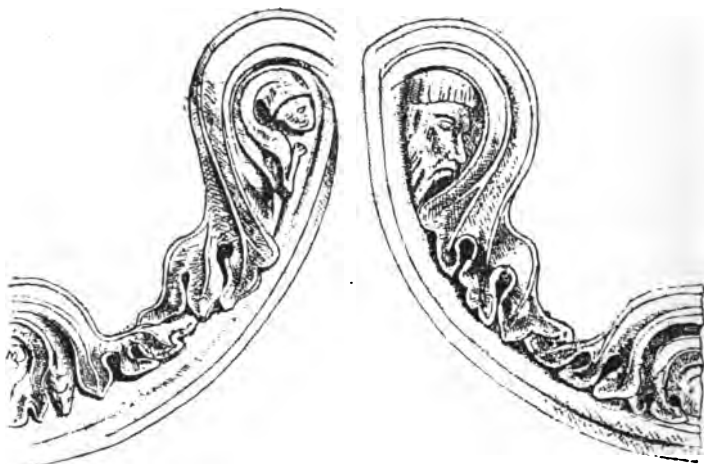
Tournai garde peu de pièces remarquables de sa menuiserie artistique du moyen-âge, ou du commencement de la renaissance. Les vantaux du grand portail de la cathédrale en sont peut-être les vestiges les plus notables. L'église de Saint-Nicolas possède deux fragments très intéressants d'un meuble qui a servi à usage royal; ce sont les pièces maîtresses de la stalle occupée par Henri VIII, pendant le séjour que fit le monarque anglais dans cette paroisse en 1513. Le

(1) *Tournai, ancien et moderne*, p. 99.

(2) V. *Le meuble*, par A. de Champeau.

(3) T. XIV, p. 286.

style de leur décor est si parfaitement anglais, que les escriniers tournaisiens ne doivent avoir eu dans cette œuvre notable d'autre part que l'exécution matérielle ; mais encore celle-ci est-elle d'un grand mérite, comme on en pourra juger par les reproductions que nous donnons de la partie la plus ouvragée de ces objets. La même église possédait d'autres stalles, produits de l'école locale, et qui devaient être d'une certaine richesse, à en juger par un gracieux fragment qui fait partie,



Fragments de stalles à l'église de Saint-Nicolas.

encore aujourd'hui, d'un banc d'œuvre entièrement renouvelé ; nous ne connaissons pas de plus curieux spécimen de l'art de nos tailleurs de bois.

Parmi le somptueux mobilier du château du prince de Ligne à Antoing, on remarque quantité de meubles du XV^e et du XVI^e siècle ; l'industrie tournaisienne y est probablement représentée plus ou moins largement, ne fût-ce que par les panneaux ouvragés de quelques *hugeries* soigneusement restaurées du grand donjon.

Les meubles de la renaissance ont un intérêt spécial, en ce qu'à cette époque, où se perd la pure tradition gothique, le style des œuvres du métier d'escrinerie subit une transformation, déplorable il est vrai au point de vue esthétique, mais non moins intéressante pour l'archéologue, et dans laquelle se manifestent encore les tendances locales des écoles. Les Musées qui sont en voie de formation dans notre ville, et dont nous appelons ici de tous nos vœux l'ouverture, (le Musée communal, qu'on espère voir installer bientôt dans les locaux restaurés de la Grand'Garde avec le concours de notre société, ainsi que le Musée épiscopal, dont on nous annonce également la prochaine formation), ces musées, disons-nous, auront pour mission de réunir les vestiges épars de notre ancien mobilier. Il ne faut pas désespérer de voir mettre au jour des spécimens de l'école tournaisienne, qui permettront de fixer ses caractères distinctifs. Il sera alors précieux de connaître les principaux artisans, qui ont fleuri à l'époque de leur exécution. C'est ce qui peut donner un intérêt éventuel, peut-être assez sérieux, aux données qui nous restent à fournir sur nos écrivains du XVI^e siècle, et même du siècle suivant.

Dès 1500 nous rencontrons dans un compte d'exécution testamentaire la trace intéressante d'un contrat d'apprentissage. La mère d'un artisan nommé *Jaquet Briefmant* paie 8 livres 16 sols et 5 deniers à l'écrivain *Josse le Quien*, « en suivant le marché à luy fait de aprendre à iceluy Jaquet le stil et mestier d'escrignerie. »

Un peu plus tard nous voyons *Séverin Ruth*, escri-
nier, tuteur des enfants de *Richard de le Val*, un de
ses confrères mort en 1516, « tailler des rosettes ser-
vant sur les mollures d'un lit. »

En 1500, on voit *Jacquemart Caillewart* « faire,
composer et former un buffet neuf » pour la salle
échevinale de Saint-Brice; *Piérart Savary* est employé
l'année suivante par le Magistrat de la ville; les ar-
chives mentionnent *Jehan Petit*, Doyen des escriviers,
archer du serment de saint Sébastien, reçu bourgeois
en 1509. Le chœur de l'église de Frasnes-lez-Buissenal
fut garni de lambris en 1505, par l'escriner *Nicolas
Dere*, dit *Bréda*, (*lambrouchée d'alemarche*). *Gillart
Marlière*, fils de Jehan, fut reçu bourgeois en 1510.
Pol de le Motte (1503-1573) fournit à H. Dallen deux
tables d'autel en 1503. Un escrier du même nom
fait un buffet servant à mettre « les voires en le
bouteillerie de la Ville (1571) » et « un porche pour
la chambre des finances » (1573). Cet artisan était juré
et receveur du métier; marié à Ysabel Clément († 1530),
il habita d'abord la paroisse de Saint-Jacques; il
devint ensuite paroissien de Notre-Dame et testa en
1544. Il avait une fille, Maroye, mariée au peintre
Bonaventure de Tefferie.

Ostelet Maumuchet répare en 1530 une porte, un dres-
soir et un passet à l'échoppe du beffroi. Il fournit plus
tard « une chaire d'escrinerie à *Pierre Calumel*. » Celui-
ci mourut en 1560, après avoir fait donation (1545) à
Michel Bay de biens situés à Ramegnies. Cet artiste
avait employé le talent de *Jehan Tournoys* « tailleur
d'ouvrages du stil d'escrinerie. » Calumel fait, en 1540,
« un tableau pour mettre un grand rolle (rouleau) de la
généalogie de l'empereur notre Sire, mis en la chapelle
de la Halle. »

Nos recherches (1) nous ont fourni maints détails sur l'usage anciennement en vigueur à Tournai, de porter au devant des condamnés à mort marchant au supplice un tableau peint, offrant à leurs yeux la salutaire image du Calvaire, ou de quelqu'autre sujet pieux et consolant. *Gilles* l'escrinier confectionne en 1525 la boiserie de six tableaux de l'espèce.

Citons encore *Guillaume Mignot*, employé pour la Ville (1533), *Thirijon* (1539), qui travaille à l'église de Saint-Piat, *Pasquier Pollet*, qui est payé en 1542 « pour avoir fait entièrement d'escrinerie une petite chambrette de la Halle des Echevins. » Cet artisan eût pour femme *Adrienne de Montrobert*, qui lui survécut; elle habitait la paroisse de Saint-Quentin, testa en 1545, et laissa un fils mineur *Jannin*, et une fille *Catherine*, mariée à *Pol de l'Eglise*, maréchal à Saint-Amand. *Hugues Biscop* est l'escrinier de la ville de 1543 à 1550 : il fait en 1543 un « porche d'escrinerie pour la Halle des Echevins. »

Allard d'Epinoy est employé à l'église de la Madeleine en 1589, ainsi que *Antoine Prévost* (1569); *Jacques Plucquet*, est cité en 1534; *Nicolas Ploucquet*, « faiseur de tablettes et escrinier » paraît en 1592, et *Edmond de Brabant*, en 1558. *Pol de Hordaige* fait en 1570 un dais pour la statue de saint Piat à l'église de ce nom et un doxal pour celle de Notre-Dame. En 1597 *Evrart Joutrat* fait pour 104 livres la menuiserie du monument de *Charles Vanderdonck* à l'église de Saint-Quentin.

Conrard Gætraet refait le porche et les portes de la halle de Saint-Brice en 1581; l'année suivante il fait de nouveaux pupitres pour le chœur de Saint-Piat.

(1) V. *Le tailleurs d'images*.

Hugues du Maraige (1562-64) fait « un purpit au comptoir du Massart, à escrire. » *Jehan Mailfer* avait exécuté une « chayère d'escrinerie » pour Marie de Bruxelles, morte en 1517. *Pierre de Fourmanoir* a la pratique de la Ville comme fabricant de meubles en 1581. *Arnoul Carnin* fait des lits pour l'école des PP. Jésuites (1595) dont l'un « a des pieds tournés, » et coûte 30 livres; il fait aussi deux porte-manteaux pour la chambre des Finances. En 1597 *Georges Wautre* fait deux sièges pour l'église de Saint-Piat.

Parmi les œuvres monumentales de ce métier figurent les chaires de vérité, dont il y aurait lieu de faire une étude spéciale, avant d'écrire l'histoire définitive du meuble tournaisien; une des plus dignes d'intérêts parmi celles que l'on conserve en ville est celle de l'église de Sainte-Marie-Madeleine, exécutée en 1581 (1).

La confection des buffets d'orgues, qui ont pris une importance si exagérée à cette époque, fournissait vaste carrière à l'art de l'escrinerie.

Nous rencontrons à Tournai des facteurs d'orgues dès le XV^e siècle. En 1466, maître *Jehan de Louvaing*, qui vendait en 1459 une maison rue Frinoise, confectionne de nouvelles orgues pour l'église de Saint-Nicolas (2). Nous avons cité plus haut (p. 214) les escriniers qui lui prêtent leur concours. Nous connaissons le nom d'un de ses émules, maître *Jehan Stalins*, marié à Jeanne Hanotiel, qui lui survécut et testa en 1484. Il acheta en 1474, du chanoine Dupriez, une maison

(1) V. dans nos Bulletins, t. xvii, la notice de cette église.

(2) V. Notice sur cette église déjà citée.

située rue des Jésuites. De *grandes orgues* furent placées au milieu du XV^e siècle à l'église de Saint-Jacques (1). En 1569, Jeanne de Thioulaine dota l'église de Saint-Brice, de nouvelles orgues (2).

Maître *Jean le Royer*, facteur-accordeur d'orgues, organiste de l'abbaye de Saint-Martin, répare en 1638 les orgues de la Cathédrale; celles de l'église de Saint-Nicolas furent refaites par lui; sa veuve reçut en 1654 le reste de ce qu'avait coûté cet ouvrage. M^e *Nic. Lenglez*, facteur d'orgues, les remit à neuf en 1670, et le sieur *Cornil* y entreprit des réparations en 1714. M^e *Lenglez* fait en 1663 de nouvelles orgues pour l'église de Saint-Brice, moyennant 1100 livres, avec l'aide de l'escriner *Gilles Posiér*; il travaille pour l'église de Saint-Jacques de 1637 à 1687. A l'église de la Madeleine les orgues sont remises à neuf en 1635 par *M. Nicolas de Sersignies*, et réparées en 1775 par le sieur *Dubron*. C'est le même de Sersignies qui fit en 1645 les orgues qui furent placées sur le jubé de la cathédrale. De son côté, *Dubron* réparait en 1758 celles de la chapelle de l'école dominicale.

Nous reproduisons aux annexes un curieux contrat passé entre les égliseurs de l'église Sainte-Marguerite en 1538, et le maître ouvrier d'orgues *Guillaume Grane*, pour la confection des orgues de cette église. Le même facteur exécute en 1541 les grandes orgues de l'église de Saint-Jacques (3), et en 1539 il répare celles de Saint-Piat. Ces dernières furent remplacées en 1570 par les soins de maître *Jehan Moriel*, ouvrier

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 91.

(2) V. *Tournai et Tournaisis*, p. 336.

(3) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 91; les orgues furent ornées de peintures par Jehan Chambe et M^e Bonaventure.

d'orgues, qui est de nouveau payé en 1586 pour avoir « fait, livré et assis les orgues » de cette église.

Les progrès modernes ont donné aux jeux d'orgues des développements excessifs, qui ont nécessité des buffets énormes, et ont fait mettre au rancart les anciens meubles. Nous avons conservé peu de buffets dignes d'être signalés. L'église d'Antoing en possédait un du XVII^e siècle, dont les formes générales rappelaient encore les meilleures traditions de l'époque précédente. Démonté à la révolution, ses débris ont été emportés par bateau et utilisés à l'église de Werwicq.

Les orgues actuelles de l'église de Saint-Jacques ont été exécutées en 1753 par J. Deryckere de Courtrai.

Notons encore le nom de quelques artisans du métier. *Henri Senoncq* sollicite en 1599 l'autorisation de construire des orgues en ville et de pratiquer en même temps l'état d'escrinier. *Gérard Médard* est organiste de la cathédrale en 1619; il a pour successeur en 1638, *Jean le Royer*, déjà nommé, et en 1647, *Nicolas*, frère de ce dernier.

C'est aux escriniers plutôt qu'aux sculpteurs, qu'il convient de faire honneur des jubés ou *doxals* en bois par lesquels on a remplacé à la Renaissance les belles clôtures en pierre des chœurs de nos églises, notamment ceux des églises de Saint-Jacques, de Saint-Nicaise et de Sainte-Marie-Madeleine, dont il est question dans le passage suivant extrait des comptes de la première.

« Le 25 octobre 1620 fut remontré par les dits Quartier et du Mortier au S^r pasteur notables et paroissiens, qu'ils avaient entremains certains patrons et modèles auxquels estoient dépeint

la façon du *doxal* d'icelle église que l'on prétendait faire selon icelui, lequel modèle aurait mis en mains d'iceux sieurs et pasteurs après l'inspection d'icelui aurait trouvé ledit modèle trop somptueux et de très grand frais, nous aurait rendu es mains et iceux églisseurs leur ordonnèrent qu'ils eussent à en faire faire deux ou trois autres, lesquels ne fussent de si grand prix, mais qu'ils fussent honnest préparés sur celui de Saint-Nicaise ou de la Magdeleine et autres à la volonté de l'ouvrier moyennant qu'il soit passable et honnest pour avoir d'iceux inspection afin d'en choisir un le plus convenable qui sera possible, pour sur ledit modèle choisi par iceux sieurs et paroissiens convenir avec celui ou ceux qui le voudront entreprendre de le faire, de telle sorte ou mieux se faire se peut. »

Nous avons vu (p. 251) que le *doxal*, aujourd'hui disparu de l'église Notre-Dame, fut exécuté par Pol de Houdaige en 1570.

Jehan Waucquier est l'un des premiers écrivains de son temps. Il résulte d'un trop court passage des comptes de l'église de Saint-Piat, que cet artisan fournit à cette église un nouveau jubé en la même année 1570 : « à Jehan Wauquet, écrivain, pour le fournissement de l'œuvre du lichenier, xxiiii livres. » Probablement les nombreuses images de saints qui décoraient les anciens jubés, avaient-elles attiré sur eux la rage des iconoclastes lors du saccage des églises en 1566. En 1588, Wauquet fait encore « deux chayères et autres besognes pour le chœur » de la même église. Il fut longtemps l'écrivain du Magistrat ; il lui fournit une « garde-robe pour y mettre les registres et papiers de la Ville » (1584) ; et un coffre et « une laye pour mettre les lettres d'octroy et autres choses concernant l'affaire de Sa Majesté (1560). » Il fait un porche pour la Sallette de la maison des engins (1577) ; il livre encore en 1580 un « buffet à garde-robe avec plusieurs layes » pour enfermer les comptes en la chambre des finances ; il fait cinq ans plus tard « une devanture

de porge avec deux colombes et des pyramides en la halle du conseil » (1). Il est payé en 1587 « pour avoir refaict et racoustré de nouvelle escrignerie la bretesque de le halle Saint-Brice, si comme fait et livré quatre cassis de nouvelles frizes, molures avec aucuns nouveaux pilliers, trois culz de lampes et aultres menuitez. » Enfin il est payé « pour avoir livré en 1591 ung tableau de bois avec une double molure et avoir encassé audict tableau ung parchemin estant dessus escript la fondation de ceste ville, et pour avoir fait ung pied d'estade d'escrignerie au tableau de le pourtraiture du roi d'Espagne. »

Les Sterlin étaient une famille d'escriniers. *Pasquier Sterlin* fait en 1590 « un hanghart d'escrignerie servant à pendre manteaulx » pour la chambre des finances, et deux ans plus tard « ung tableau d'escrignerie où sont contenus les antiquités de ceste ville, estant iceluy à la salle de retraite de la Halle. » En 1597, il « refectionne deux images » à l'église de Saint-Piat. *Michel Sterlin* travaille un demi-siècle plus tard (1655) pour la Halle de Saint-Brice. On rencontre son nom dans les comptes communaux jusqu'en 1690 ; il place dans la « chambre de messeigneurs, deseure la cheminée, ung faux cassis avecq quatre testes d'angels à ses quatre coings. » En 1688, il construit une nouvelle aubette de la minque près du Marché aux poissons. Cet artisan habitait rue Picquet à la *Galère d'or*. Il était marié à Péronne de le Cambre ; devenu veuf il institua en 1670 pour légataire son frère Jacques. Enfin *Jean Sterlin*, menuisier, fait en 1651 la menuiserie de l'autel de N.-D. de Bonsecours à Saint-Brice.

Hughes Cordier, escrinier, exécutait en 1652 le

(1) Il fut nommé égliseur de Saint-Pierre en 1566.

« banc d'escrinerie » existant naguère le long des murs des petites nefs de l'église de Sainte-Marie-Madeleine et enlevé en 1884 (1); le lambris de ce banc était orné de médaillons figurant des bustes d'apôtres. Les comptes de la même église nous font connaître un *Yvan Malet*, qui refait en 1621 le dais du Saint-Sacrement et *Jacques du Quenne*, qui exécute en la même année « le mestier de la trésorerie. » Catherine Waris, la veuve de ce dernier, habitait la paroisse Saint-Jacques; elle mourut vers 1644, après s'être remariée à un confrère de son premier mari, *Michel Van Roy*, qui travaille pour la ville de 1637 à 1651.

J. de Roubaix, escrivier, beau père du peintre Ph. Treffer, fit en 1614, pour la sépulture de Marie Bulteau, un tableau funéraire; il fournit pour 12 livres, en 1633, un buffet à Claude de Beaufort. Vers la même époque, il fait encore un buffet pour Raphaël Caudrelier (1624), et un tableau funéraire placé à l'église de Saint-Jacques en mémoire de Marguerite de Carouble, veuve d'Adrien de Montoye, vicomte de Roulers (1629).

Paul Mailfer livre à la Ville « un grand coffre ouvré de marqueterie, » qui lui est payé 28 lb. (1586).

Jean de Bloire (1603) et *Jacques Carin* (1613-1620) figurent dans les comptes de Saint-Nicolas.

Au commencement du XVII^e siècle, nous rencontrons un escrivier qui mérite quelque intérêt. C'est *Josse de Bloire*, paroissien de Saint-Jacques, époux de Louise Tonnelaire. Son testament, daté de 1616, ne fut empris qu'en 1634. Il livre en 1595 trois chaires pour les *Ecoles latines*; l'année suivante, il ajoute des pilastres aux côtés de l'image de la Vierge Marie à la

(1) Il en reste un fragment dans la chapelle des fonts.

façade de la Halle des Doyens. Dès 1599, il fournit à la Ville quatre de ces petits tableaux de dévotion, servant aux derniers moments des condamnés, dont nous avons parlé plus haut. En 1600, c'est lui qui dispose dans la Halle des Prévost et jurés, et dans la Halle de *Gehenne*, « les effigies des Altesses (les archiducs), les armoiries et le lion. » Il fournit en 1604, l'autel de la chapelle des infectés. Il raccommode en 1606 le cadre du tableau représentant la ville d'Ostende, qui ornait la « nœuve salle » de la Halle, et fait, pour neuf livres le cadre du portrait du roi d'Espagne; nous le voyons plus tard monter sur des rouleaux la vue du siège de Bréda, peinte sur toile (1626). En 1608, il place dans l'église de Saint-Quentin un retable d'autel en commémoration de Catherine de la Hamaide (1). Il fait en 1612, en l'église de la Madeleine, la boiserie de l'autel de saint Mathurin que peignit Luc Ségard, et il fournit la même année une « épitaphe » pour celle de Saint-Jacques en l'honneur de Jérôme d'Ennetières. En 1614, Josse de Bloire construisit une tribune dans la chapelle des Doyens; elle était à cinq pans, de huit pieds de largeur et de six de saillie; le dessous était lambrissé, avec moulures sur les arêtes. La clôture, faite par le même escrivain, avait huit pieds de large et neuf de haut; elle offrait des montants tournés, des panneaux à bosses d'un pouce d'épaisseur, taillés en diamant (avec une pomète au mictan). Il livra aussi l'autel, qui avait sept pieds et demi de large, trois de profondeur. Assemblé d'onglet, il était assorti au reste de la chapelle, aux garde-robes contenant les ornements. Bloire fournit en même temps le passet de l'autel, le pupitre, etc. Il travaille en 1622 au tableau

(1) V. le peintre G. Robiquet.

funéraire de Marie Dare, veuve de Thobias de Heydendale. Enfin en 1628, il fournit un pupitre et un chandelier tourné pour la chapelle de la Halle des Doyens.

Plus tard apparaît un escrinier du même nom, qui est sans doute son fils. Il fait en 1636 la clôture de la chapelle des prisons « de la Lormerie » et livre un châssis pour pendre « le drap d'autel. » Il exécute, l'année suivante la clôture et le retable d'autel « avec plas pilastres » et le repositoire du Saint-Sacrement, de l'église de Ramegnies. Il fournit trois garde-robes pour le *ferme* des Echevins, et, pour la salle de la Halle de Saint-Brice, un porche « taillé avec des enrichissements, » dont il reçoit 120 livres. Enfin il fournit en 1647, 27 affûts de canons à la Ville. Un membre de la même famille, *Philippe de Bloire*, demeurant rue du Cygne, est cité en 1627 dans les comptes de Saint-Piat, en même temps que *Georges Waultre*, habitant la rue de Pont, à l'enseigne de l'*Aigle Noir*, et que *Charles Deghe*.

Nous devrions ranger parmi les tailleurs d'images, s'il ne s'était modestement classé lui-même au nombre des maîtres escriviers, ce dernier artiste, qui exécuta en 1653 la statue de Notre-Dame la Brune, que l'on vénère encore dans la nef de la cathédrale, et à laquelle la foule a voué une fervente vénération (1). Il est payé en 1657 « pour un enrichissement d'escrignerie par luy fait à l'entour d'un tableau de Notre-Dame posé au chœur de la Madeleine, et pour ung épitaphe de feu Maistre Nicolas Roberty, par les pasteurs de cette église. » Il fait en 1660 un *banc d'escrinerie* pour la chapelle Sainte-Croix à Saint-Brice. Après lui

(1) V. nos Bull. t. 15, p. 327.

l'on rencontre maître *Jean Deghe*, qui est peut-être son fils. Il est employé par la ville de 1665 à 1669, et fournit des cadres pour les portraits de souverains. Il exécute en 1670 les deux portes de la chapelle de N.-D. d'Alseberg à l'église de Saint-Piat. C'est en cette année qu'il paraît pour la première fois avec le titre de maître.

Josse Picq était un émule de Josse Bloire. Il entreprend en 1620 la menuiserie de *l'épitaphe* posée à Saint-Jacques en souvenir de Gérard Liébart (V. le peintre Floris de Graveline), et exécute en 1633 la boiserie du tableau funéraire posé à Saint-Quentin près de la sépulture de Marguerite Liébart.

Valentin Dugardin, employé à la Madeleine (1644-1649), était doyen des écrivains et acquit la bourgeoisie en 1624. En 1649, on lui commanda deux tableaux de bois employés pour la consécration de l'autel de la Madeleine. Il avait épousé Catherine de Rasse, qui était veuve en 1670, et fixée à Lille, tandis que ses sept enfants habitaient Tournai.

Jérôme Dumoutier (1662-1690) est qualifié de maître écrivain. Il fournit en 1672 « un chassis de bois pour y mettre des linges, lequel fut expédié au chartrier de la ville de Paris ; » il est employé en 1683 au catafalque dressé à la cathédrale pour les funérailles de la reine Marie-Thérèse d'Autriche (1); il exécute en 1690 deux devants d'autel.

Le siècle dernier offre moins d'intérêt que les précédents à cause de la décadence croissante du métier au point de vue artistique. Citons toutefois encore quelques noms d'artisans et quelques ouvrages.

(1) V. A. de la Grange, nos *Bull.*, t. XXI, p. 32.

Reproduisons d'abord un passage des comptes de l'église de Saint-Jacques, qui concerne le maître menuisier *Tonneau* :

Du 24 avril 1712. — Les égliseurs exposent qu'ils ont fait marché avec le sieur Tonneau, maître menuisier, pour la confection en bois de Hollande des deux portiques aux deux portes de l'église, moyennant 25 livres de gros chaque, non compris la sculpture et les ferrailles, et qu'ils lui ont vendu pour 60 fl. toutes les bœilles restant du vieux doxal.

Quelques années auparavant, *Simon Derasse* travaillait à la même église. Il fait pour 50 fl. un confessionnal, un panneau du banc de l'église, et le portique en bois d'un des porches et déplace le *treillis* (1705). De 1713 à 1719 les stalles de cette église, qui sont parvenues jusqu'à nous, furent sculptées par *maître Van Overbecq*, moyennant 899 fl. En 1729, *Jacques Delbarre* est chargé de réparer la boiserie du maître autel, ce monument si remarquable par ses gigantesques proportions et ses détails colossaux, et dont on a heureusement débarrassé le beau chœur de l'église il y a environ seize ans.

Louis Tonneau, écrivain, livre en 1701 un buffet nouveau pour l'église de la Madeleine. *Bockart*, menuisier, est employé à la même église de 1779 à 1791, il y fait, avec *Devillers*, le lambris et les stalles du chœur encore conservées. *Charles Feriez* fait en 1715 les boiseries « de la garderobe de la sacristie » de l'église Saint-Nicaise. *Jacques-François Duthoit*, sculpte un cadre en 1720.

Citons encore quelques sculpteurs que nous révèlent les archives de paroisses. *Jacques Hideux* (1613) et *M. Morel* (1665); *maître J.-B. Caulier*, habile sculpteur en bois, le même qui travailla en 1750 et en 1751

pour Mgr F. Ernest de Salm et sculpta dans ses appartements des boiseries et des meubles encore conservés (1). Le même *Caulier* travailla comme sculpteur en 1754 pour la Magdeleine, et fit la même année l'autel des Trépassés à Saint-Jacques, que la confrérie lui avait commandé. Les sculpteurs Marlet, Morand et Lecreux, exécutèrent en 1790 la boiserie de l'autel du chœur de la Magdeleine. Rappelons enfin que l'ancien trône épiscopal était l'œuvre des menuisiers *Durieu et Dupré*, et du sculpteur Lecreux (2). Le premier a fait aussi la mosaïque à point de Hongrie du parquet de la bibliothèque publique. L'habile menuisier Feriez, cité plus haut, qui a refendu le volet du triptyque de sainte Anne, mérite une mention spéciale pour ce coup de maître.

Comme auxiliaires des écrivains, il y a lieu de faire une brève mention des *Tourneurs*. Leur art, qui s'est développé depuis deux siècles d'une manière exagérée, a substitué au travail logique du bois un procédé mécanique destiné à produire à bon marché des mouvements décoratifs à effet; cet art a exercé sur l'écriture la funeste influence que le sciage du marbre a produit sur la sculpture de la pierre, et le placage des bois fins, sur l'ébénisterie. Toutefois, si nos ancêtres étaient sobres de ce procédé trop commode, ils n'étaient pas sans le connaître. Le plus ancien tourneur que nous rencontrons remonte au XIV^e siècle; il se nomme *Jehan Brassart*. On remarquera parmi les extraits

(1) Il épousa Catherine Lestocade.

(2) Bull. t. II, p. 198.

que nous faisons ci-après de nos comptes, en ce qui regarde les tourneurs, ceux qui concernent *Simon de la Plache*, et le grand portique auquel il travaille à l'occasion des décors fait pour l'inauguration des archiducs; ainsi que ceux relatifs à *J. J. Hovine*, maître tourneur, qui fait 350 sièges pour les officiers de la garnison qui devaient loger dans les pavillons des casernes, en 1720. Ci-joint les gens de ce métier que nous avons rencontrés.

BRASSART (*Jehan*). — A Jehan Brassart, tourneur, pour son salaire d'avoir tourné sept mollettes qui servent aux contrepois des ventelles, 8 s. 9 d. (C. d'ouv. de 1397).

BRASSART (*Mahieu*). — A Mahieu Brassart, tourneur, pour son salaire d'avoir tourné iij^{xx} et xij molettes de quesne, qui ont esté et sont mises au dessus des estacques pour les kaines courir parmy icelles, 35 s. (C. d'ouv. de 1404).

A Mahieu Brassart, tourneur, pour avoir fait, tourné et ordonné onze boisteléz à mesurer moules au marchié de la ville, 20 s. (C. d'ouv. de 1420).

CORDIELLE (*Jaquemart*), tourneur, achète maison et jardin en la rue des Coryers, le 18 mai 1407.

D'AMIENS (*Robiers*), li tournères, (condamné à) le coust dou mire et saint Jakèmes, pour Piéron Coret, 18 novembre 1325. (Reg. de la loi).

DE LA PLACHE (*Simon*). — A Simon de la Plache, tourneur, pour avoir fait quatre bas et quatre capiteaux servans aux quatre pilliers devant la halle sur le grand marché, où estoient les doyens, 18 lb.; — et pour avoir fait six poëmiaulx mis aux bannerolles de trois lions, 30 s.; ensamble 19 lb. 10 s. (C. du feu de joie de 1600).

HOVINNE (*Jean-Joseph*). — A Jean-Joseph Hovinne, maître tourneur en cette ville, pour le prix de trois cent cinquante sièges qu'il a fait et livré pour l'usage des officiers de la garnison de cette ville, qui doivent loger dans les pavillons, 245 flor. (C. gén. de 1720).

LE GOUGE (*Sandrart*). — A Sandrart le Gouge, tourneur, pour avoir tourné tampons de bois de nepfier pour le fait des canons de ladite ville, 28 s. (C. d'ouv. de 1414).

THÉRY (*Colart*), tourneur, a accaté et juré le bourghésie de Tournay, le 20 aoust 1428, pour le pris de 10 s. t. (Reg. des bour.).

ANNEXES.

AMOURY (*Jehan*). — A Jehan Amoury, escringnier, sur l'ouvrage et fachon du lambroussage de le cappielle de le halle, 48 lb. (C. gén. de 1427).

BINET (*Jehan*), fait en 1431 deux « vassaux d'escrin » pour mettre les saintes huiles de l'église de Saint-Nicolas (1).

BISCOP (*Hugues*). — A Hugues Biscop, escringnier, pour avoir entièrement fait et assis ung porge d'escringnerie en le halle des eschevins de ceste ville, 25 lb. (C. d'ouv. de 1543).

A Hugues Biscop, escringnier, pour avoir fait et livré six noefves traictes d'estably servant à la table du disner des commissaires en le halle, 7 lb. (C. d'ouv. de 1548).

A Hugues Biscop, escringnier, pour avoir fait trois tableaux auxquelz sont mis les ordonnances faictes par messieurs les consaulx touchant les sallaires des procureurs, advocatz, greffiers et aultres, estans l'un en le halle de messeigneurs prévostz et juréz, le second en le halle des eschevins de Tournai, et le tierch en le halle de Saint-Brixe, 4 lb. (C. d'ouv. de 1550).

BRICQUET (*Piéart*), maitre escrivier, et Catherine Des Mares, sa femme, font un testament conjonctif devant les échevins de Saint-Brice, le 17 septembre 1467.

(?) A Pier, ung escrivier, pour avoir fait et composé le tabernacle de bos, sur quoy ledit chiel fu assis, et livré le bos à ce appartenant; et pour avoir fait aussi, taillié et ordonné le fleur de lis de bos mise et ordonnée au dessus dudit chiel, en formé de hachement; et livré les huit bastons sur lesquelz ledit chiel fut porté à la venue du Roy, nostredit seigneur, tant pour le fachon que pour l'estoffe de tout ce que dit est, 105 s. (C. gén. de 1463).

BRIOT (*Henri*), est employé en 1470 à l'église de Saint-Nicolas (2). Il travaille en 1470 aux orgues de la Madeleine (3). Il fait notamment le lambris des orgues (*ibid.*).

(1) V. Notice de cette église, t. xvii de nos *Bulletins*.

(2) V. Notice de cette église.

(3) V. t. xvii de nos *Bulletins*.

CAILLEUWART (*Jaquemart*). — A Jaquemart Cailleuwart, escrignier, pour avoir fait, composé et formé ung buffet noef pour metre et servir en la halle et auditoire des eschevins de Saint-Brixie, au lieu du vielz, 16 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1500).

CALUMEL (*Pierre*). — A Pieres Calumel, escrignier, pour ung tableau qu'il a fait pour metre ung grant rolle de la généalogie de l'Empereur, nostre sire, mis en la chappelle de le halle, 46 s. (C. d'ouv. de 1540).

Pierre Calumel, escrinier, fait, le 8 juillet 1545, donation à Michel Bay de biens situés à Ramegnies.

CAPPELIER (*Polart*), escrignier, a accaté et juré se bourgeoisie, comme archier du grant serment, le 22 février 1405.

CARNIN (*Arnould*), escrinier, fait, en 1595, dix lits pour la maison des écoles latines (les Jésuites). L'un d'eux était à *piez tournéz* et coûta 30 lb. (C. des écoles).

A Arnould Carnin, escrignier, pour avoir fait pour la chambre des finances de la halle deux porte-manteaux, 5 lb. 8 s. (C. d'ouv. de 1596).

CATINE (*Jehan*), escrinier, fils de feu Jehan, jure sa bourgeoisie en 1396.

CAUDYAUWE (*Pierre*), achète une maison sise au Marché-aux-brebis, tenant à celle de Pierre Laigniel, peintre, le 22 août 1463.

CHRISTOFFLES (*Jakemes*), escrigniers, jura sa bourgeoisie pour 60 sols, le quart jour de juing 1338.

CLAIX, l'escrinier. — A Claix l'escrignier, pour l'acat d'un coffre d'aissielles danemarche à lui accaté par lesdits récepteurs, pour servir pour mettre en séqueste pour le seureté de la ville plusieurs lettres de rentes japiécha vendues sur icelle ville, qui, en ce présent an mil quatre cens et ung, ont esté racatées pour le proffit d'icelle, 21 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1401).

A Clais l'escrignier, a esté payé pour le façon de huit des calis doudit opital, pour cescun calich, par marchié à lui fait par les maistres d'icelui opital, 4 lb. sont 32 lb. (C. de l'hôp. Saint-Jacques, 1404).

A Clais l'escrignier, pour ung noef huis par lui fait en la maison appartenant audit opital à l'encontre dou cloistre d'icelui, où demeure Andrieu Piaudeviel, 105 s. (Ibid. 1405).

CORDIER (*Pierre*). — A Pierre Cordier, escrinier, pour sept cassis livré pour le Chasteau-Gaillart, et treilles, 129 lb. (C. d'exéc. test. d'Etienne Dailly, 1664).

DARET (*Jehan*), escrinier, fait une nouvelle porte au buffet des Six Elus, et reçoit 2 s. (C. d'ouv. de 1397).

A Jehan Daret, escrignier, pour avoir fait, taillié et ordonné

pluseurs arcques et pilleriaux qui sont es pans de ladite brestesque, et aussi taillié les escus de bos qui sont desoubz le ploncq, armoyés des armes du Roy, nostre sire, et de la ville, 75 s. (C. d'ouv. de 1413).

Jean Daret, escrinier, constitue un procureur, le 2 décembre 1444. (Journ. des pr. et j.).

DE BLOIRE (*Jacques*). — A Jacques de Bloire, escrinier, pour avoir fait une clôtüre à l'église de Ramegnies, et une table d'autel avecq plats pillattres, et endesoubz ung répositoire du Saint-Sacrement, 120 lb. (C. d'ouv. de 1637).

A Jacques de Bloire, escrinier, pour avoir livré une presse pour couper le papier de parchemin à le greffe de la ville, 50 s. (C. d'ouv. de 1638).

A Jacques de Bloire, pour avoir fait trois garderobbes pour le ferme des eschevins, 840 lb. (Ibid).

A Jacques de Bloire, pour avoir livré pour la salle de la halle Saint-Brixé ung porge de neuf piedz de haulteur, de six piedz de largeur, taillié avecq des enrichissemens, 120 lb. (C. d'ouv. de 1639).

DE BLOIRE (*Josse*), fils de feu Jehan et père du précédent, acheta la bourgeoisie pour 6 lb. fl. en 1579.

A Josse de Bloire, escrinier, pour trois chayères d'escringnerie pour enseigner esdites escolles latines par les maistres, les enfans, 108 lb. (C. des éc. lat. 1595.)

A Josse de Bloire, escrinier, pour avoir, à la devanture de la halle des doyens, fait et mis aux costéz de l'imaige de la Vierge Marie deux pilastres d'escringnerie de treize piédz et demy de hault, de noef pochs de large et de quatre pochs d'espès, 20 lb. (C. de rest. de la halle des doyens, 1596.)

A Josse de Bloire, escrinier, pour avoir fait et livré quatre petits tableaux pour sur iceulx paindre l'ymage de Nostre Rédempteur, servans aux malfaiteurs allant au supplice de la mort, 16 s. (C. d'ouv. de 1599).

A Josse de Bloire, pour avoir assis, tant en la halle de messeigneurs les prévosts et jurés que en la halle de gehaine, les effigies des Altèzes, les armoiries et le lion, 50 s. (C. d'ouv. de 1600).

A Josse de Bloire, pour avoir vendu et livré une garderobbe servant d'autel pour la chappelle des infectéz, de cinq piedz de large, quatre piedz de hault et trois piedz de profond, avecq un passet audevant dudit autel pour dire la messe; item, livré ung pulpitre servant audit autel, 94 lb. (C. d'ouv. de 1604).

A Josse de Bloyrre, escrinier, pour avoir pendu et accomodé

le tableau de peinture de la ville d'Ostende, en la nœsvc salle, 20 s. (C. d'ouv. de 1606).

A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir fait ung double cassis pour la pourtraiture du Roy d'Espagne, 9 lb. (Ibid).

A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir acommodé à la table d'autel donnée à l'église Saint-Quentin, certaine asselle taillée en amortissement ou cul de lampe, pour y faire paindre les armes de la deffuncte, escrire son nom et le jour de son trespas, 20 s. (C. d'exéc. test. de Catherine de la Hamaide, 1609).

A Josse Bloyer, escrinier, pour par luy avoir fait et livré le bois d'une table d'autel pour servir à l'autel monseigneur saint Mathurin à la Magdelaine, 138 lb. (C. d'exéc. test. de Jérôme d'Ennetières, 1613).

A Josse de Bloyer, pour avoir livré ung épitaflie pour poser à l'église Saint-Jacques, 72 lb. (Ibid).

A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir fait et composé le cul de lampe de la chappelle des doyens, de huict piedz de large, six piedz boutans dehors, à cinq pans, et avoir livré le lambrouche de l'architrabe au sommier allentour, et le moluré au des-soubz, 96 lb.; item, pour avoir fait la cloture de la chappelle des doyens, de nœuf piedz de hault et environ huict pieds de large avecq coulombes tournéz, penneaux à boche d'ung poch avecq une pointe au mictan, et à la frize de grande cartouze et plancher, 96 lb.; item, livré l'autel de ladite chappelle, de sept piedz et demy de large, trois pieds de profond, quatre piedz de hault, assamblé à coing, fait conforme à la chappelle, à garderobbe à deux huis deux fonds pour y mettre les aornements, et le deseure d'asselles d'ung poch, 50 lb.; item, livré le passet devant l'autel, 10 lb.; item, pour ung pulpitre à dire la messe sur l'autel, 32 s.; et pour bierre, 5 s.; font ensamble 256 lb. 2 s. (C. de const. de la chap. des doyens, 1614).

A Josse de Bloyere, escrignier, pour avoir accomodé les escrignerries et foellaiges dudit épitaflie portant la représentation de la Vierge Marie avec son petit Jésus, 96 lb. (C. d'exéc. test. de Marie Darre, 1622).

A Josse de Bloyre, escrignier, pour avoir fait deux rons bastons à le pourtraicture du siège de la ville de Bréda, et collé la toille dessus, 48 s. (C. d'ouv. de 1626).

A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir livré ung pulpitre pour la chappelle de messeigneurs, 8 lb.; item, livré au mesme lieu ung chandelier tourné de quatre piedz et demy de hault, 60 s. (C. d'ouv. de 1628).

Le 19 janvier 1616, Josse de Bloire, escrinier, et Louise Tonne-

laire, sa femme, avaient testé conjointement. Cet acte fut emprisé le 19 avril 1634, par suite du décès de Josse, qui laissait trois fils, Philippe, Jacques et Jehan.

DE BLOIRE (*Josse*), sans doute neveu et filleul du précédent. — A Josse de Bloire, pour avoir livré à la chapelle des prisons de la Tasnerie une encloture de neuf pieds de long, 30 lb. 8 s.; item, livré un cassis pour tendre le drap d'autel, 7 lb. (C. d'ouv. de 1636).

A Josse de Bloire, escrignier, pour avoir livré, pour le service de ceste ville, vingt sept affus, payé 40 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1647).

DE BRABANT (*Simon*). — A Simon de Brabant, escrignier, pour avoir fait quatre tableaux pour y mettre et encasser les ordonnances sur le fait du pain, 6 lb. (C. d'ouv. de 1558).

DE BRUIELLES (*Ostelart*). — Du samedi xxvj^e jour de mars l'an xlv (1445). *Ostelart de Brutelles, escrignier, demorant en le perrosche Saint-Nicolay du Bruille*, crée une obligation de 28 sols de gros en faveur de Jacques Dennezières. (Journ. des pr. et j.).

Il fait en 1452 le « grand eserin » qui surmontait le jubé de l'église de Saint-Nicolas et divers autres travaux (1).

DE CAUMONT (*Estièvenart*), fait et place aux halles une *chayère eslevée* pour le mayeur, des bancs pour les échevins de la ville et d'autres pour les avocats appelés à plaider, et reçoit 41 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1496).

DE COURCHELLES (*Jehan*), l'ainé, escrinier, vend une maison et hostellerie appelé *l'ostel a l'escu de franche, séant et gissant hors le porte Valenchiennoise sur le chemin Valenchennois à l'opposite des fossés de la ville*. (6 juin 1467.)

DEGHE (*Charles*). — A Charles Deghe, maistre escrignier, à cause d'un enrichissement d'escrignerie par luy fait à l'entour d'un tableau de Nostre-Dame posé au cœur de l'église de la Magdeleine, pour un épitaphe de feu maistre Nicolas Roberty, jadis pasteur de ladite église, que ledit Quinet devoit poser en qualité d'exécuteur dudit deffunct, 12 lb. (C. d'exéc. test. de Jean Quinet, 1657).

A Charles Decre, escrainier, at esté payé à bon conte du banc qu'il at fait devant la chapelle Sainte-Croix, la somme de 92 lb. (C. de l'église Saint-Brice, 1660).

DEGHE (*Jean*). — A Decq, escrinier, pour avoir livré un chassis contenant cinq pieds et demy carrés, 12 lb.; item, pour avoir livré trois chassis noir pour les blasons, 4 lb. 10 s. (C. des fun. de Philippe IV, en 1665).

(1) V. Notice de cette église, t. xvii de nos *Bulletins*.

A Jean Deghe, pour avoir livré un chassys contenant sept pieds et demye de hault et six pieds de large, fort embelly de taille, pour mettre les armes du Roy, 30 lb. (C. feu de joie de 1667).

A Jean Deghe, pour avoir ajusté la molure du portraict du Roy de France, 7 lb. (C. d'ouv. de 1669).

A Jehan Deghe, escrignier, pour avoir livré quatre chassis de verrière pour la chappelle des pestiférés, 8 lb. 16 s. (C. des infectés, de 1669).

A maistre Jean Deghe, escrignier, pour la valeur de deux portes de la chapelle de Notre-Dame d'Alseberghe, à Saint-Piat, 60 lb. (C. d'exéc. test. d'Etienne Dailly, 1670).

DE LANDAS (*Piérart*). — Le 12 septembre 1438 fut empris le testament de Piérart de Landas, escrignier, paroissien de Saint-Quentin. Il devait appartenir à la famille chevaleresque du même nom, car on voit par ce testament qu'il possédait à Aix (près d'Orchies) les fiefs de Wicarsauq et d'Ere.

DE LE MOTTE (*Pol*), était juré et receveur des escrigniers, en 1510. (Journ. des pr. et j.).

Le 28 juillet 1503, il vend deux tables d'autel à Henry Dallen, (V. aux sculpteurs) pour 8 lb. fl. (Ibid.).

A Pol de le Motte, escrignier, pour avoir fait et composé cinq grandes fenestres d'escringnerie à cassich dormant, chacune fenestre à quatre féelles ouvrant chacune à part, 40 lb. 6 s. (C. d'ouv. de 1533).

A Pol de le Motte, escrignier, en tant moins des rœz et affutz par luy fais pour servir à l'artillerye, 48 lb. (C. gén. de 1537).

Il avait épousé Ysabel Clément, morte le 12 novembre 1530, sur la paroisse Saint-Jacques. Devenu paroissien de Notre-Dame, Pol de le Motte testa le 20 février 1543. Sa fille Marie avait épousé Bonaventure de Thieffries, peintre.

DE LE MOTTE (*Paul*), fils du précédent. — A Paul de le Motte, escrignier, pour avoir fait la devanture d'une cheminée, un passet et aultres menuitéz au logis où pend pour enseigne le *Pigne d'or*, 17 lb. (C. des ouv. de la garnison, 1569.)

A Paul de le Motte, escrignier, pour un buffet servant à mettre les voires en la bouteillerie de la ville, 30 s. (C. d'ouv. de 1571).

A Paul de le Motte, pour avoir fait et livré un porge à la chambre des finances de cette ville, 12 lb. (C. d'ouv. de 1573).

DE MIETE (*Copars*), escrignier, jura bourgeoise en 1371.

DE QUÉRIEU (*Pierre*), escrignier, vend une maison, en la rue Trenchant. 27 septembre 1466.

DERE (*Nicolas*). — Le 25 mars 1505 avant Pasques, pardevant sire Guillaume de Clermes, prévost, comparurent Nicolas Dere,

dit Bréda, escrivignier, d'une part, et Gillart de le Fosse, demourant à Frasne-en-Buisenau, et gliseur de l'église et paroisse dudit Frasne; et congurent, est assavoir : ledit Collart Dere avoir marchandé audit de le Fosse, ou dit nom, et promist de faire ou faire faire lambrouchier à ses despens, d'alemarche, endedens le jour Nostre-Dame en my-aoust prochain venant, le coer de l'église de Frasnes, pour le priz et somme de trois livres de gros. (Journ. des pr. et j.).

DE ROUBAY (*Jérôme*). — A Jhérosme de Roubay, escrivignier, pour avoir composé et agensé comme il convenoit, l'épitaphe en bois ordonné par ladite deffuncte en l'église Saint-Quentin, 84 lb. (C. d'exéc. test. de Marie Bulteau, 1616).

A Jérosme de Roubay, pour prix et valleur d'ung buffet, 12 lb. (C. d'exéc. test. de Raphaël Caudrelier, 1624).

A Jhérosme de Roubay, escrivignier, pour avoir livré une frize avecq ses timpans et molures allentour du chassy où pendent les armoiryas de ladite feue Dame, en l'église Saint-Jacques, 20 lb. (C. d'exéc. test. de Marguerite de Carouble, veuve d'Adrien de Montoye, vicomte de Roulers, 1629).

A Jérosme de Roubaix, escrivignier, pour avoir livré trois port d'armes, 4 lb. (C. de tut. de Marguerite Liébart, 1633.)

DESBONNÉS (*Jehan*), est citée dans le compte de S.-Nicolas (1).

DE VALENCHIENES (*Alous*), escrivignier (ailleurs, *li hugiers*), opère une vente en décembre 1305.

DE VOZ (*Piètre*, dit *Lion*), escrivignier, achète plusieurs maisons le 23 mai 1488. Il mourut le 24 avril 1502. (Cart. des rentes viag.)

DU CLERRIEU (*Piérart*). — A Piérart du Clerrieu, escrivignier, pour avoir refait en le halle de messeigneurs les eschevins de Tournay ung noef buffet et ralongié les sièges de mesdits seigneurs eschevins, 14 lb. (C. d'ouv. de 1463).

DU FRASNE (*Jehan*), escrivignier, a confessé devoir à Pierre Patin, la somme de huit livres et demie flandres, à cause de vente et délivrance de bois, le 1^{er} décembre 1456, (Journ. des pr. et j.).

DUGARDIN (*Valentin*), doyen des escrivigniers, acquit la bourgeoisie en 1624. Catherine de Rasse, sa veuve, alors fixée à Lille, fait le 8 février 1670, une donation aux sept enfants qu'elle avait eus de son mari.

DU MARAIGE (*Hugues*). — A Hugues du Maraige, escrivignier, pour avoir fait deux tableaux de quatre piedz de hault et de deux pieds de large, pour mettre et encasser les ordonnances de

(1) V. Notice de cette église, t. xvii, de nos *Bulletins*.

la Majesté Royale, touchant le fait de la Religion, 40 s. (C. d'ouv. de 1562).

A Hugues du Maraige, pour avoir fait un purpit au comptoir du massart à escrire et mettre plusieurs papiers dedens, 8 lb. (C. d'ouv. de 1564).

DUMOUTIER (*Jérôme*). — A Hiérosme Dumoutier, escrignier, pour la façon d'un chassie de bois qu'il a fabriqué pour y mettre des linges, et le port d'icelle au charrier de la ville de Paris, pour le service de ceste ville, 36 patars. (C. gén. de 1672).

A Hiérosme Dumoutier, maistre escrinier, pour les parties d'ouvraiges de son stil par luy faictes, par ordre de monsieur de Lusseignies, mayeur des finances, nœuf faux chassis de deux pieds carréz et nœuf chassis de molleur, 12 lb. (C. de funér. de 1683).

A Jérôme Dumoutier, pour avoir livré et ouvert pour la Maison Forte deux chassys de devant d'autel, de sept pieds de long et trois pieds de hauteur, de bois blan, 2 fl. 8 p. (C. d'ouv. de 1690).

DU SAULCHOIT (*Jaspard*). — A Jaspard du Saulchoit, carpentier, pour l'achat à luy fait par icelluy Jehan du Molin d'une hostille de haultelisseur, 9 lb. 10 s. (C. de tut. de Jehan du Molin, 1564).

FÉRIEZ (*Charles*). — A Charles Fériez, pour la boiserie de la garderobbe de la sacristie, lui a esté payé 28 lb. (C. de l'égl. Saint-Nicaise, 1718).

FOURMANOIR (*Pierre*). — A Pierre Fourmanoir, escrignier, pour avoir fait un tableau pour pendre pour enseigner, en la maison de Roland Gérard en la rue Saint-Martin, *le Pélerin*, 8 lb. 4 s. (C. d'ouv. de 1581).

A Pierre Fourmanoir, escrignier, pour avoir livré une table à deux ralonges pour la chambre des finances, 25 lb. 10 s. (Ibid.).

GILLON (*Jean*). — A Jehan Gillon, escrignier, pour un escaupriel et martiel de nefplyer par lui livrez pour servir à copper orteaux aux gens bannys de la ville, 3 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1467).

GÆTRAET (*Conrard*). — A Conrard Gœtraet, escrignier, pour avoir refait le porge et les huis de la halle Saint-Brixe, et refait certain cassis, 11 lb. (C. d'ouv. de 1581).

JOLIT (*Jehan*), sous doyen des escriniers et arbalétrier du grand serment, acheta la bourgeoisie pour 20 s. par., le 22 février 1446.

JOUSTRAT (*Evrart*). — A Evrart Joustrat, escrignier, pour ses salaires d'avoir fait et érigé la custode et épitaffe d'escrinerie dudit deffunct, Charles Vanderdoneq, selon et ainsi qu'il est présentement pozée en l'église Saint-Quentin, aux carolles dudroit la trésorie, 104 lb. Quant à la table d'autel d'allebatre où est tallié l'effigie de Nostre Sauveur Jhésus-Christ en croix, icelle

est mise, posée et enclose dedans la susdite custode et épitaphe. (C. d'exéc. test. de Charles Vanderdoncq, 1597).

LAMBERT (*Gillart*), escrivier, vend une maison en la rue Saint-Pierre. 8 mai 1488.

LA MOTTE (*Michel*). — A Michel La Motte, escrivier, pour une grande mouleure ondée ayant servye à y mettre une carte de vélain contenant pluseurs vers composéz au sujet de la paix de France, 54 lb. (C. gén. de 1661).

LEBLIGE (*Jehan*). — A Jehan Leblige, escrivier, pour le salaire de sa peine et travail d'avoir viesti d'aissielles d'anemarche la treille de fier, laquelle siert à le candelle de miracle, et y fait et ordonné un huys; pour ce, parmyles aissielles par lui ad ce livrées et employées, 35 s. (C. d'ouv. de 1402).

Le BLONCQ (*Jehan*). — A Jehan le Bloncq, escrivier, pour sa paine et desserte d'avoir refaict et ordonné ung bancq de 26 piés de long, estoffé de bougons et aultres ouvrages, que l'on avoit rompu et brisié au jour que l'en fut en Becqueriel en armes, quand les commis furent mis sus, 13 s. (C. d'ouv. de 1428.)

LE QUIEN (*Josse*). — A Josse le Quien, escrivier, en ensuyvant le marchié à luy fait par la mère d'iceluy Jaquet, de apprendre à iceluy Jaquet le stil et mestier d'escrivinerie, 8 lb. 16 s. 5 d. (C. de tut. de Jaquet Briefmant, 1500.)

MAHIEU (*Jean*), escrivier, achète une maison et héritage au Marquet-as-vacques, le 12 novembre 1428.

MAILFER (*Jean*). — A Jehan Mailfer, escrivier, à cause de une chayère d'escrivinerie que ladite deffuncte luy avoit faict faire en son vivant, 9 lb. (C. d'exéc. test. de Marie de Bruxelles, 1577).

MALFAICT (*Cornille*), sous-doyen des escriviers, acheta la bourgeoisie le 2 juin 1567.

MALFER (*Paul*). — A Pol Malfer, pour avoir faict deux feuletz de bos servantz audit épitaphe, 6 lb. (C. d'exéc. test. d'Agnès Joseph, 1586).

A Paul Malfer, escrivier, pour ung grand coffre ouvré, par le devant, de marquetricie, a esté payé 28 lb. (C. d'exéc. test. de Raphaël Caudrelie, 1619).

MAMUCHET (*Ostelet*). — A Ostelet Mamuchet, escrivier, pour avoir rapointié l'huys d'en hault de l'eschoppe du Belfroy, aussy ung dreschoir et ung passet, 20 s. (C. d'ouv. de 1530).

A Otte Mamuchet, escrivier, pour une chaière d'escrivinerie qu'il avoit livrée audit deffunct en son vivant, 5 lb. 1 s. (C. d'exéc. test. de Pierre Calumel, 1560).

Il avoit épousé Alis de Luchenies, dont le testament fut empris le 8 mai 1536.

MARLIÈRE (*Gillart*), escrivier, natif de Tournai, fils de feu Jehan, releva la bourgeoisie le 16 avril 1510 avant Pâques.

A Gilles escrivignier, pour avoir fait et livré six tableaux pour les paindre d'imaiges de Crucefix et aultres, servans aux malfaiteurs condempnéz à mort, au jour de leur dernière exécution, 6 s. (C. d'ouv. de 1525).

MIGNOT (*Guillaume*), doyen des escriviers, jura sa bourgeoisie le 30 mai 1559.

A Guillaume Mignot, escrivignier, pour avoir fait une bière et chivyère par luy livrée, servant à porter les corps des personnes mortes de la maladie de peste, 50 s. (C. d'ouv. de 1533).

PEGNON (*Jehan*). — A Jehan Pegnon, escrivignier, pour l'aca à lui faict d'un coffret en manière de contoir, lequel est assis et mis en le halle des eschevins, servant à l'office du greffier, 7 lb. (C. d'ouv. de 1474).

PETIT (*Jehan*), doyen des escriviers, archer du serment de Saint Sébastien, acheta la bourgeoisie le 22 février 1509.

PICQUE (*Josse*). — A Josse Picque, escrivier, pour avoir faict et livré le bois de la table d'autel posée en l'église dudit Saint-Quentin, où est l'effigy dudit feu seigneur, achevé icelle et avoir aussy esté empesché pluseurs journées à raccomoder les escriveries lorsque l'on avoit fait la vente des meubles, 240 lb. (C. de tut. de Marguerite Liébart, 1633.)

PILLON (*Jehan*), escrivier, fait les boiseries de l'échope contre le Belfroi. (C. d'ouv. de 1477).

A Jehan Pillon, escrivignier, pour ung dréchoir entretaillié, une table, les trestées y sevans et six trailles, tout mis et servant en le sallette de l'eschoppe de la ville emprès le Belfroy, 7 lb. (C. d'ouv. de 1478).

A partir de 1485, les payemens se font à la veuve de Jean Pillon.

PLoucQUET (*Nicolas*). — A Nicolas Ploucquet, faiseur de tablettes et escrivier, pour trois affutz de harcquebouzes appartenantes à ceste ville et cité, à icelle livrées avecq aultres armes pour la tuition et deffence de ladite ville, 5 lb. 12 s. (C. gén. de 1572).

POLLET (*Pasquier*). — A Pasquier Pollet, escrivignier, pour ung petit tableau par luy livré et y attachié certaine lettre trouvée par les rues, pour pendre à l'huys de le halle des doyens pour scavoir se on ne polroit scavoir quy l'auroit escript, 2 s. (C. d'ouv. de 1537).

A Pasquier Pollet, pour son sallaire d'avoir faict, entièrement d'escrinerie, une petite chambrette en le halle des eschevins de Tournay, 120 lb. 11 s. (C. d'ouv. de 1542).

A lui, pour avoir encassé aucunes oroisons pour la chappelle de la halle des prévosts et jurés, 4 lb. 10 s. (Ibid).

Le 23 janvier 1545, testa Adrienne de Mont-Robert, veuve de Pasquier Pollet, paroissienne de Saint-Quentin. Elle était mère d'un fils mineur, Jennin, et d'une fille, Catherine Pollet, femme de Pol de Légglise, maréchal à Saint-Amand.

PLUQUET (*Jacques*). — A Jacques Pluquet, escrignier, pour avoir fait dix huit affutz servans aux bastons à croches pour la garde et deffense de ladite ville, 16 lb. 4 s. (C. gén. de 1544.)

POSIER (*Gilles*). — A Gilles Posier, maistre escaignier, pour la chasse d'orgues, en suite de la convention faicte avec lui, 700 lb. (C. de l'église Saint-Brice, 1664).

QUEVALLET (*Jehan*). — A Jehan Quevallet, escrignier, pour quatre journées par luy desservies à avoir ouvré au fait de le taulle d'autel faite en le halle des doyens, 20 s. (C. d'ouv. de 1426).

RAMARE (*Jehan*), escrivier, faisait des cercueils en 1400. (C. d'exéc. test.).

ROUSSIEL (*Martin*), escrignier, fils de Jehan Roussiel, sergent, a relevé et juré se bourgeoisie comme filz de bourgeois né en bourgeoisie. Fait le merquedy devant Pasques Flories, vj^e jour d'avril l'an mil iij^e xlv. (Reg. des bour.).

RUTH (*Séverin*). — A Séverin Ruth, escrignier, pour son salaire et peine d'avoir taillet des rosettes servant sur les mollures d'un lit, 28 d. (C. de tut. des enf. de Richard de le Val, 1516.)

SAVARY (*Piérart*). — A Piérart Savary, escrignier, pour avoir livré deux douzaines de tableaux servans et pendus aux saocs des escripts estans au ferme de messieurs les eschevins, 56 lb. (C. d'ouv. de 1508).

SERAIT (*Jehan*), escrignier, répare en 1407, les orgues de l'église Saint-Nicolas. (Arch. parois.)

STERLIN (*Pasquier*). — A Pasquier Sterlin, escrignier, pour avoir fait et livré à la chambre des finances ung hanghart d'escrignerie, servant à pendre manteaulx, 24 s. (C. d'ouv. de 1590).

A Pasquier Sterlin, escrignier, pour avoir fait ung tableau d'escrignerie où sont contenus les anticquitéz de ceste ville, estant icelluy à la salle de retraicte de la halle, 44 s. (C. d'ouv. de 1592).

STERLIN (*Michel*). — A Michel Sterlin, escrignier, pour avoir livré à la halle Saint-Brixe, à la chambre de messeigneurs, de-seure la cheminée, ung fau cassis de douze pieds de loing, sept pieds de hau, avecq quatre testes d'angels à ses quatre coings, 40 lb. (C. d'ouv. de 1655).

Michel Sterlin, l'ainé, qui habitait rue Picquet à l'enseigne de la Galère d'or, testa conjointement avec sa femme, Péronne de le

Cambre, le 13 janvier 1638. Devenu veuf, il testa de nouveau, le 1^{er} septembre 1670, et institua pour légataire son frère Jacques.

STERLIN (*Michel*), fils de Jacques et neveu du précédent.

A Michel Sterlin, escrignier, pour reste de l'entreprise qu'il a fait de la construction du mincq nouveau près du Marchié aux poissons, 200 flor. (C. d'ouv. de 1688).

A Michel Sterlin, pour avoir livré le tableau à y insérer les noms de ceux qui feront à l'advenir cession de bien, 11 flor. (C. d'ouv. de 1690).

TOURNOYS (*Jehan*). — A Jehan Tournoys, tailleur d'ouvrage de stil d'escrinerie, pour avoir taillié audiet deffunct plusieurs ouvrages, en son vivant, 6 lb. 9 s. 6 d. (C. d'exéc. test. de Pierre Calumel, 1560).

VAN DE BROUQUE (*Jehan*), escringnier, eagié de 48 ans, achète 6 couronnes d'or de rente. (Cart. de rentes viag. de 1430.)

VAN ROY (*Michel*). — A Michel van Royen, escriner, pour deux cabinetz par luy vendus et livrés, 62 lb. 10 s. (C. de tut. de Marguerite Liébart, 1633.)

A Michel Van Roy, escrignier, pour deux cassis qu'il at livré aux Pères Capucins pestiférés, pour servir à leur chapelle, 4 lb. (C. des infectés, 1637).

A Michel Van Roy, pour un casy d'escrignerye armé de planches par luy livré, pour sur iceluy dépeindre les armes de feue la Royme d'Espagne, 10 lb. (C. de funér. 1644).

A Miehel Van Roy, escrignier, pour avoir livré sept cassis de molures pour tendre des toilles, 35 lb.; item, pour avoir livré ung aultre cassis pour y mettre l'effigie de Charles-le-Quind, 72 s. (C. d'ouv. de 1646).

A Michel Van-Roy, pour avoir livré un balustrade de cinq pieds de long avecq les pilliez tailliez carré, en haut de la montée descendant à la maison du conchierge, 24 lb. (C. d'ouv. de 1651).

Le 4 janvier 1644, fut empris le testament de Catherine Waris, veuve de Jacques du Quesne, et femme de Michel Van Roy. Ils habitaient la paroisse Saint-Jacques.

WAMARS (*Nicaise*). — A Nicaise Wamars, pour ung escring qui est en le nœsve halle où qu'il sont mis en garde plusieurs papiers et autres escriptures que Pierre de Nouviauville avoit pardevers lui, servans à l'office de la générale recepte, 21 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1428.)

WAUCQUIER (*Jehan*) fut égliseur de Saint-Pierre en 1566. (Journ. des pr. et j.)

A Jehan Waucquet, escrignier, pour ung coffre et une laye par luy livrés pour servir à mettre les lettres d'octroy et aultres

choses concernant l'affaire de Sa Majesté, 4 lb. 18 s. (C. d'ouv. de 1560).

A Jehan Waucquet, escrignier, pour avoir fait et livré un porge à la sallette de la maison des Engiens, 26 lb. (C. d'ouv. de 1577).

A Jehan Waucquet, pour avoir livré un buffet en la chambre des finances, à garderobe avec plusieurs layes, pour y serrer et enclorre distinctement tous les comptes et papiers des dites finances, 42 lb. (C. d'ouv. de 1480).

A Jehan Waucquier, pour le pris de certaine garderobe, laquelle on auroit approprié pour y mettre en ordre les registres et papiers de la ville, 219 lb. (C. gén. de 1584).

A Jehan Waucquier, pour avoir fait et dressé une devanture de porge avecq deux columbes et des piramides, en la halle du conseil, 56 lb. (C. d'ouv. de 1585).

A Jehan Waucquet, pour avoir refait et racoustré de nouvelle escrignerie la bretesque de la halle Saint-Brixe, si comme fait et livré quatre cassis de nouvelles frizes, molures avecq aucuns nouveaux pilliers, trois culz de lampes, et aultres menuitez, 60 lb. (C. d'ouv. de 1587).

A Jehan Waucquier, escrignier, pour avoir fait et livré un tableau de bois avecq une double molure, et avoir encassé audict tableau un parchemin, estant dessus escript la fondation de ceste ville, 5 lb.; et pour avoir fait un pied d'estade d'escrignerie au tableau de la pourtrature du Roy d'Espagne, 25 s. (C. d'ouv. de 1591).

WAULTRE (*Georges*). — Ayant ladite defuncte testatrice ordonné que soit fait un tableau où toute la donation mentionnée par sondit testament fut reprinse, lequel auroit esté fait, a esté payé à Georges Waultre, 4 lb. 8 s. (C. d'exéc. test. de Marie Ganthois, 1612).

Nous avons encore rencontré les noms suivants d'escriniers : *Jakemin de Courcièles*, 1309; *Jehan de Lestrade*, 1383; *Gillet le Blond*, 1399; *Hennequin Lévesque*, 1401; *Colart Monart*, 1403; *Franchequin le Brun*, 1407; *Jehan le Bacre*, 1409; *Jehan de le Haye*, 1411; *Jehan Aussiel*, 1411; *Jehan le Blond*, 1415; *Druet des Planques*, 1416; *Jehan des Quevauz*, 1416; *Jehan de le Measure*, 1421; *Lotin de Fiesnes*, 1421; *Copart Lomme*, 1421; *Hacquinet Fauquenier*, 1423; *Jehan Caudiauwe*, 1424; *Jehan Thiébaud*, dit *Rasson*, 1424; *Andrieu Florart*, 1424; *Nasaret Hubin*, 1444; *Rogelet de Haudyon*, dit *des Moncheaux*, 1444.

FACTEURS D'ORGUES.

DE LOUVAING (*Jehan*), faiseur d'orghes, vend une maison en la rue Frinoise, tenant au couvent des Augustins, le 6 janvier 1459.

A esté payé par les gliseurs le denier adieu du marché fait d'entre lesdis gliseurs, et maistre Jehan de Louvaing, de la fachon des orghes. (C. de l'église Saint-Nicolas, 1466).

DE SERSIGNIES (*Nicolas*). — Mémoire que les pasteurs et les notables messieurs de la paroisse auraient fait marché avec Nicolas de Sersignies, le 11^e jour de juillet 1635, de renouveler et raccommoder bien et duement les orghes de ladite église pour le pris et somme de 36 lb. de gros. (Arch. de l'église de la Madeleine).

Le chanoine de Steenuys est autorisé à faire placer, sur le jubé, des orgues faites par Nicolas de Sersignies, pour en faire un essai aux offices du Saint-Sacrement. (Arch. de la Cath., dél. du Chap. du 17 juil. 1645).

DUBRON, facteur d'orgues, répare en 1755 celles de l'égl. Saint-Nicolas. (Arch. de la par.).

Au nommé Dubron, pour travail qu'il a fait pour remettre en état l'orgue de la chapelle de l'école dominicale des garçons, 80 lb. (C. d'ouv. de 1758).

GRANE OU GRENE (*Guillaume*). — Le 4 mai 1538, les curé, gliseurs et receveur de l'église Sainte-Marguerite passent, devant le prévôt, avec Guillaume Grene, ouvrier d'orghues, le contrat suivant : Devise des orghues de Sainte-Margherite.

Le vij^e jour de féburier 1537, convindrent ensemble sire Pieres Raspaille, curé propriétaire de Sainte Margherite, Charles Desprechin, Andrieu Ducroc, gliseur de ladite église, et aultres députés, d'une part, et maistre Guillème de Grenes, ouvrier d'orghues, d'autre part; en laquelle congrégation fut fait marchié à maistre Guillème de faire unes orghues pour la décoration de la prédicte église pour le pris de quarante livres de gros, parmy tant qu'il sera tenu nous rabatre le patron que nous avons fait faire aux despens de l'église, et sy nous rabatre le carité que on en donnera; et se faudra que ledit ouvrier ensuyve la devise telle qui s'ensuit, plustost meilleure que moindre.

Premiers, quant à l'escringnerie, ledit maistre Guillème sera tenu d'ensievyr le patron que nous lui avons montré, sans y riens diminuer; mais sera tenu le augmenter le plus que faire se polra; car c'est sa propre devise.

Item, quant aux deux pointes de diamant qui sont notéz dedens le patron aux deux cottés de la casse des orghues, y sera tenu

seulement l'une des prédites pointes au point moyen, le plus riche que faire se polra.

Item, ledit maistre Guillème sera tenu de faire la caiche des orghues, la kayère, le clefz pendans, le lambruchement, crois d'ogives, tous rassemblemens, alégemens, moullures, ogives, toutes taillures tant anticques que modernes, médalles, penniaux servans à ladite œuvre; et généralement tout le bois qui sera en veue sera d'Allemarch; et ne polra mettre en œuvre sinon les montans qui soustiennent les couronnemens, qui sera de plus gros bois que l'Allemarche; mais encoires sera tenu de prendre le plus beau que on scaura trouver, au plus près semblables à l'Allemarche que faire se polra, adfin que rien ne soit difforme.

Item, oultre ce, sera tenu de faire les cassis pour clore les orghues, de lambourdes, et les faire couvrir de canevasch, et les faire poindre de blancq et de noir à l'anticque, aussy bien dedens que dehors, le plus richement que faire se polra.

Item, ledit maistre Guillème sera tenu mettre, attachier, ancrer et bien proprement adjoüster lesdites orghues en la plache ordonnée, sy bien que mal ne luy en prende; et fera tous ces hours pour servir à sondit ouvraige sans les despens de l'église, parmy tant que on lui livrera les ancres et grosses ferrailles pour attachier ladite casse des orghues telles que l'ouvraige le requerra; si l'il falloit rompre pour ancrer, on le fera rompre sans ses despens.

S'ensuivent les jeux qui seront aux orghues :

Premiers, pour la ressonance et entonnement desdites orghues, auront depuis la bouche des tuyaulx sept pieds pour faire parement à la devanture :

Item, ung aultre jeu de sept pieds, resonnant à xiiij pieds, que on appelle bourdon ;

Item, ung aultre jeu de trois pieds et demy, qui sera le double de la devanture et parement ;

Item, encoires ung aultre jeu de flutes, de trois pieds et demy ;

Item, ung aultre jeu qu'on appelle nassars ;

Item, ung aultre jeu de posicion bien furny, comme l'œuvre le requiert ;

Item, ung jeu de chimballes furny pareillement ;

Item, ung jeu de trompeste resonnant à sept pieds, qui sera unisant à la devanture ; qui sont ensemble huit plains jeux bien furnys.

Item, après y aura tambours et rossinoilles.

Et sy sera tenu ung soleil et une estoille qui tourniront quant les orghues reposeront.

Item, il est à noter que sy l'ouvrier organiste nous avoit baillié aucun faulx à entendre de ne nous point avoir devisé tous les jeux, gaillardisses et gentillesse qui se peuvent faire en ung instrument d'orghues, pourveu que nous luy faisons dire la faulte par gens ad ce cognoissans, il sera tenu adjouster ou faire adjouster ce en quoy il auroit fallý; car nostre marchié est que nous debvons avoir tous les jeux qui sont en usaige ès pays pardecha les monts, et non point seulement les jeux, mais aussy les fantaisies qui duiront por décorer l'ouvrage, pourveu qu'ilz soient faicts quelque part. Et s'il y avoit quelque nouveilité qui n'est point accoustumé de faire, touttefois s'il a esté en usance avant le jour de ce présent marchié, sera tenu de faire auxdites orghues à nostre appaisement, pourveu que on ne luy demande que droit et raison.

Item, quant aux tuyaulx, sera tenu de les faire de bonne estoffe de plomb, sans nulle pièche, froissure ne cassure; et seront tous couvert de fin estain, voir ceulx seulement de la devanture; et seront ouvers l'un discercement l'un comme ung pillier tors, l'autre par carreaulx, l'autre par losanghues et aultres diverses sortes d'ouvrage, le tout à nostre appaisement.

Item après, fault faire et construire l'œuvre de secretz des orghues, lequel sera de bois d'Allemarche bien joingt, pour bien en soy tenir le vent qui ne se perde et ne faiche son opération comme il appertient.

Item, pour furnir à avoir le vent propre et convenable aux jeux, il y aura trois souffletz, lesquels seront fais de bon bois sauchiet et couvert de bon cuyr fort et puissant, comme l'œuvre le requerra.

Item, aura pour servir auxdites orghues ung clavier couvert de buisset et le faincte de noir bois, contenant en la manière accoustumée xxxviiij touches en fainctes et en touches.

Item, sera labrigié bien aisié, adfin qu'il soit plus doux à jouer et que les tirant des registres se puisse tirer auprès, sans lever l'organiste.

Item, et généralement tant l'œuvre d'escringnerye que l'œuvre des tuyaulx, souffletz et tout l'ouvrage dessus mentionné, ledit Guillème sera tenu le faire bien et loyaulment, et en tout leur bon ordre et mesure; et en cas qu'il soit deffaillant tant en l'escringnerie, secretz, acors et armonie, le tout sera visité, chacun à par soy, par ouvriers ad ce cognoissans; et sy faulte y estoit trouvée en quelque sorte que ce soit, ledit maistre Guillème sera tenu l'amender à nostre vollunté, pourveu que raison y soit gardée.

Item, ledit maistre Guillème a promis avoir fait et parfait son dit ouvraige, de nostre Dédicace prochainement venant en ung an, qui sera la Dédicasse 1539. Et ainsy l'a promis, en peine de perdre douze escus d'or s'il estoit deffaillant d'avoir livré audit jour; avecq ce, est tenu tenir l'œuvre bonne, deux ans, à ses despens; et aussy est dit que, sy se repentoit du marchié fait, il encourra la peine de douze escus d'or.

Item, faudra que les prédictees orghues soyent faictes pour en jouer aux Pasques en l'an trente-neuf, et toute parfaicte au jour de la Dédicasse Sainte-Margherite oudit an xv^e xxxix, sur peine de douze escus d'or.

Item, sur ce on luy a promis de luy baillié la somme de cinq livres de gros. Tout le payement se fera des petites orghues qui sont de présent au lissené et y demoront tant que les grandes orghues soyent faicte, se bon nous samble, et nous en polrons aydier et servir que lesdites grandes orghues soyent faicte, et se bon nous samble, nous les rendrons pour le pris, en déduissant desdites grandes orghues; et au contraire, sy nous les vollons garder, c'est à nostre chois.

Item encoires, est dit que s'il luy falloit baillier aultre argent en faisant l'œuvre, jusques à vii ou viij livres de gros, il sera tenu nous baillier caucion à notre appaisement.

Et encoires est à noter que, après qu'il aura livré ladite œuvre faicte et parfaicte, son caucionnaire demora obligié tant que nous serons appaisiés, adfin de nous recouvrer s'il y avoit quelque faulte.

Lequel prévost, après avoir oy la lecture dudit contract, ou consentement et à la requeste desdites partyes, condempna icelles et chacune d'elles d'autant qu'il leur peult touchier, à entretenir, furnir et accomplir le dessusdict contract et le narré en icelluy, de point en point selon sa forme et teneur, sur v solz tournois. (Journ. des pr. et j.).

Du 18^e de juillet 1539. Pardevant sire Jehan de Maulde, prévost de la ville et cité de Tournay, comparurent personnellement vénérable et discret seigneur messire maistre Piere Thomé, prestre, curé propriétaire de l'église Saint-Pyat de ladite ville, Jehan le Flameng et Baudart Dubar, gliseurs, Franchois de Bargibant, recepveur, et Alexandre Gendry, grant clerq de ladite église, d'une part, et maistre Guillaume Grane, faiseur d'orghues, d'autre part; et recongneurent lesdits comparans avoir marchandé et contracté ensamble de augmenter, réparer et parfurnir les grandes orghues d'icelle église, et y adjouster les jeux et autres choses, ainsy et par la manière qui s'ensuyt.

Premiers, sera tenu de adjouster au grant jeu quatre gros tuyaulx jusques...(1) le bas, et parfurnir à l'advenant de l'autre.

Item, fault samblablement ralonger le jeu d'en bas de quatre tuiaulx, et les furnir comme dessus.

Item, fault adjouster audit jeu d'embas ung jeu nouveau sourt, de trois piedz.

Item, ung jeu de flute sonnante, de trois piedz.

Item, ung jeu de nasar, comme on les faict à présent.

Item, ung jeu de trompettes sonnante à six piedz.

Item, ung jeu trambant, tambour et oiseletz.

Item, fault parfurnir le jeu de position et de cimballes dudit jeu d'embas.

Item, fault revisiter, nectoyer et remettre en accord le grand jeu, que on puist jouer sans corner.

Item, fault visiter tous les conduitz qu'ilz soient aussy bons comme nœufs; item, faire deux nouveaulx claviers, et réduire l'abregiet et faire tous nouveaulx registres et nouveau secret.

Item, de recouvrir les souffletz, de nouveau cuir bon et entier.

Et pour faire les choses dessusdites, ledit ouvrier doit livrer les allemarches et aultre bois bon et chancier, semblablement le plomb et foilles d'estaing et aultres matériaux bons et léalle marchandise, et faire le couronnement dudit jeu d'embas, le tout à ses despens, et la paincture des tuyaulx, se l'ouvrage le requiert.

Et a promis ledit ouvrier encommenchie l'œuvre le plus tost que faire se polra, et ne entreprendre de ouvrir aultre ouvrage jusques à ce que cestui soit achevé; et a promis de le achever endens Pasques prochain venant, pour le pris et somme de quinze livres de gros, qui luy seront délivrées à quatre paiemens, assavoir: pour commenchie, trois livres de gros; au Noël, iiij lb. de gr.; quant l'ouvrage sera achevé, iiij lb. de gr.; et au livrer lesdites orghues bonnes, resonnantes et entières, ung an après, par gens ad ce cognoissans, les aultres quatre livres de gros, sauve la grace. Et a esté dict en toutes les choses dessusdites mal devisé et bien faire. (Ibid.).

En 1541, on paie à Guillaume Grane, faiseur d'orgues, 168 fl., *pour la façon des grandes orgues et d'un nouveau clavier pour l'église Saint-Jacques.* (C. de lad. église).

MÉDARD (*Gérard*). — Le 20 juin 1619, le chapitre approuve un arrangement fait par le chanoine de Martigny avec Gérard Médard, facteur d'orgues, pour l'entretien des orgues de la cathédrale. (Arch. de la cath. dél. du chap.).

(1) Mot abrégé, qu'il m'a été impossible de traduire.

ROYER (*Jean*). — Le 29 mars 1638, on emploie Jean Royer, facteur-accordeur d'orgues et organiste de l'abbaye Saint-Martin, pour réparer les orgues de la Cathédrale. (Ibid.).

ROYER (*Nicolas*). — Le 23 août 1647, le chapitre approuve la convention passée avec Nicolas Royer, frère du précédent, et demeurant aussi à l'abbaye Saint-Martin, pour réparer les orgues de la cathédrale, pour quinze livres de gros. (Ibid.).

SÉGART (*Jacques*). — A Jacques Ségart, organiste, pour avoir enseigné ladite damoiselle Françoise à jouer de l'espinette par l'espace de deux mois, 12 lb. (C. de tut. de Françoise Scorpion, 1633).

SENONCQ (*Henry*), en garnison au château de Tournai, ouvrier d'orgues, présente requête aux Consaulx, le 9 mars 1599, à l'effet de pouvoir construire des orgues en cette ville, ainsi que l'escrignerie, conjointement avec les escrivains. — Accordé. (Reg. des Consaulx).

STALIN (*Jean*), *organiseur*, constitue procureurs le 9 février 1469. (Journ. des pr. et j.).

Le 29 octobre 1474, maître Jehan Stalins, organiste, achète du chanoine Dupryer, une maison à deux louages en la rue de Babylone, dite des Allemans, tenant d'une part à l'héritage de la veuve de feu Jean de Beaumeteau, peintre, et d'autre à celui de Philippe Truffin, aussi peintre.

Jean Stalin, *faiseur d'orgues*, reconnaît une dette de deux livres dix sols pour fournitures de mercerie faites à sa femme, le 17 janvier 1475. (Journ. des pr. et j.).

Jeanne Hanotiel, veuve de maître Jean Stalin, paroissienne de Saint-Piat, testa le 30 juillet 1484. Entre autres dispositions, elle ordonne qu'il soit fait pour elle des voyages à Saint-Nicolas de Warengewille, à Saint-Adrien, à Notre-Dame de Melan à Valenciennes, à Notre-Dame de Hal et à Notre-Dame de Messines.



CHAPITRE IV.

LES FONDEURS, BATTEURS ET GRAVEURS DE CUIVRE.

I. — Nos ouvriers en cuivre du XIII^e et du XIV^e siècles.

La fonte artistique du cuivre est un art essentiellement wallon, et pratiqué de longue date dans nos contrées. Dès la fin du X^e siècle l'abbé Folcuin de Lobbes faisait exécuter pour son abbaye, comme il nous l'apprend lui-même dans ses *Gesta abbatum Lobiensium*, divers objets précieux, entr'autres une table d'autel avec un antependium en argent massif, une riche couronne de lumières de même métal, et un merveilleux ambon de bronze, portant un pupitre coulé en forme d'aigle, qui rabattait les ailes ou les étendait pour recevoir l'évangélaire, et exhalait des parfums de son corps adapté comme encensoir (1). Comme le remarque

(1) V. Reusens, *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. II, p. 319.

En 1746 Dom Guyton, en visitant l'abbaye, y constate encore l'existence d'un aiglier pour l'évangile et d'un ange portant un pupitre. (V. *Revue de l'art chrétien*, an. 1886, p. 544.)

M. le chan. Dehaisnes, il est d'autant plus important d'appeler l'attention sur l'exécution de cet objet, fondu entre 965 et 990, qu'on croit généralement, d'après l'opinion de Labarte, que l'art de fondre de grandes pièces de métal avait disparu dès la fin du IX^e siècle, et ne commença à renaître qu'à la fin du X^e, en Allemagne. On voit que cet art n'était pas perdu dans le Hainaut (1). Un siècle plus tard, il florissait chez les Dinantais, qui furent au moyen-âge les premiers fondeurs en cuivre du monde. Ils produisaient bientôt les fameux baptistères de Saint-Barthélemy de Liège (1112) et de Saint-Germain à Tirlemont (1140). L'auteur de la première des œuvres capitales, Lambert Patras, inaugure une série d'artistes, dont, au XIV^e siècle, Jean et Nicolas Josès sont les dignes successeurs.

On sait que la ville de Dinant eut trois grandes rivales, sans compter Bouvignes et Namur, ses voisines : Tournai, Bruges et Bruxelles. De celles-ci Tournai fut, sinon la plus redoutable, du moins de beaucoup la plus importante.

Dans ses belles églises paroissiales, datant presque toutes de la période romano-gothique, Tournai possède une collection, unique au monde, d'anciens objets mobiliers en cuivre fondu et ciselé. Presque toutes gardent de magnifiques lutrins et un certain nombre de grands candélabres de chœur. Ce sont les vestiges d'une ancienne et florissante industrie locale, que nous voyons se développer au cours du XV^e siècle avec

(1) V. *Histoire de l'art chrétien dans la Flandre, le Hainaut et l'Artois avant le XV^e siècle.*

une prospérité extraordinaire, mais dont nous ne sommes pas parvenus à connaître les premiers débuts. Peut-être remonte-t-elle à une époque fort reculée, et pouvons-nous lui faire honneur de nos plus antiques œuvres de toreutique, comme, par exemple, la croix romane en cuivre doré d'Ogy et même l'*encolpium* mérovingien de Saint-Badilon de Leuze. Mais ici nous devons nous borner à des conjectures.

Dès le XIII^e siècle, l'industrie du cuivre était déjà représentée à Tournai, sinon par des ateliers, au moins par les pièces importantes qu'on y voyait. On garde encore le souvenir de deux œuvres magistrales de ce genre que possédait la cathédrale et qui dataient de cette époque. C'étaient les mausolées des évêques Walter de Marvis et Walter de Croix, morts, le premier en 1252, le second dix ans plus tard. L'effigie du premier, coulée en métal, en relief, dans l'attitude du suprême repos, était étendue, à ce que révèlent d'anciens écrits, sur une grande lame de cuivre portée par six lions également en fonte de cuivre (1). Il n'est pas téméraire d'attribuer ces tombeaux à des fondeurs tournaisiens. Un autre monument d'airain du XIV^e siècle a malheureusement disparu comme ceux-ci de la cathédrale : c'est le contre-retable de l'ancien maître autel, dû à la générosité du chanoine Simon du Portail, mort en 1362. Il consistait en une table d'airain soutenue par des colonnes de métal, sur laquelle étaient placées les châsses. Nous en reparlerons.

Le défaut de document ne nous permet guère de remonter au delà du XIV^e siècle. Nous pouvons toute-

(1) V. nos *Bulletins*.

fois affirmer l'existence de fondeurs tournaisiens au XIII^e siècle. En 1305, un opulent tournaisien nommé Jehan Bierenghiers consacrait une part de son importante fortune à des legs distribués à environ deux cents personnes, au nombre desquelles figurent des artisans du métier ; nous trouvons en effet parmi eux *Sebilain de Bondues, ki fait le laiton* et *Matiu le fondeur de laiton*. Notre ville était donc, à la belle époque de l'art, l'émule de Dinant dans cet art industriel essentiellement belge, qu'on a nommé la *dinanderie*. Nous trouvons ailleurs la mention de *Estievenart Moriel, li Cauderlier*, qui, en 1299, achète deux maisons rue de la Poterie ; et *Piéron, li fondeur de la rue Merdenchon*, est cité dans un acte de 1304 ; en 1308, *Jehans li caudreliers* reconnaît une dette ; *Pieres Géroval*, jure sa bourgeoisie en 1326 ; *Mahius* et *Pierre d'Arras* paraissent en 1324 et 1331 ; *Jakèmes Daneulin* subit une condamnation en 1324.

Tournai est-elle tributaire de Dinant, universellement reconnue pour le berceau des fondeurs du moyen-âge et le foyer principal de leur somptueuse industrie ? Les *copères* nous ont probablement appris à battre le cuivre ; il fut un temps, où ils nous envoyaient leurs produits. Josès, un de leurs plus habiles artisans, fournit à notre cathédrale, au commencement du XIII^e siècle, un grand candélabre de chœur aujourd'hui disparu. Le premier fondeur tournaisien qu'ait rencontré A. Pinchart, devancé, il est vrai, par ceux que nous mettons au jour, s'appelait *Pierre de Dinant*. Le savant historiographe de l'art de la dinanderie a signalé cet artiste en 1335 (1). Sa femme, nommée

(1) *Quelques artistes et quelques artisans de Tournai des XIV^e XV^e et XVI^e siècles*, p. 29. (Extrait des *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 3^e série, t. iv, n^o 12, 1882.)

Catherine, fut condamnée à cette époque, et lui-même subit deux amendes, pour actes de violence. Nous l'avons retrouvé nous-mêmes à une époque plus reculée, de 1322 à 1327, sous le nom de *Pierre li potiers, qu'on dit de Dinant, li fondeur*. (1). L'émigration des ateliers mosans vers leurs rivaux de Tournai laisse encore sa trace dans la personne de *Jehan de Bouvines*, qui figure parmi nos *Cauderliers* en 1388. En voici un autre vestige : *Colard Dalemare*, fondeur de laiton, achète en 1383 la maison « qui fut *Mathieu de Dinant*. » Cette émigration s'explique du reste par les guerres qui désolaient au XIV^e siècle les rives de la Meuse.

Au siècle suivant la rivalité entre les ateliers mosans et scaldisiens devient sérieuse, et Tournai semble avoir gagné beaucoup de terrain (2). L'abbé Jean du Clercq, abbé de Saint-Vaast d'Arras, donnait au milieu du XV^e siècle, pour les importants ouvrages de laiton dont il enrichit son église, la préférence aux ateliers tournaisiens sur ceux de Dinant, auxquels il s'était adressé jusque-là. « Deux causes, dit M. Ch. de Linas, motivèrent la rupture de Jean du Clercq avec les Dinantais. Tournai, ville beaucoup plus voisine d'Arras que Dinant, permettait de réaliser de notables économies sur les frais de transport; mais il faut compter en première ligne le mécontentement de l'abbé, au sujet du retard qu'Herbert apportait à la livraison de ses ouvrages. »

(1) Comptes de l'hôpital Saint-Jacques.

(2) V. *Revue de l'art chrétien*, 1885.

Au XIV^e siècle le métier devait compter à Tournai de nombreux ouvriers. Des documents tout à fait étrangers à cette industrie fournissent épars des noms de fondeurs et surtout de chaudronniers, que nous recueillons comme de simples indices de l'importance de cette industrie tournaisienne.

Pinchart cite *Jehan de Marvis*, fondeur, en 1354. Nous rencontrons de notre côté *Colars de Marvis*, *li cauderlier*, qui dès 1325 jure sa bourgeoisie comme fils de bourgeois, *Libert de Maclines*, *cauderlier*, est banni en 1335 pour meurtre. *Jehan as Fournaus* (nom qui fait image), qualifié aussi *li cauderlier*, eut pour épouse Marie de Warenguien, qui testa en 1336. Tels sont les plus anciens ouvriers en cuivre de notre ville qui soient connus jusqu'ici.

D'autres « *cauderliers* » apparaissent au cours du XIV^e siècle : *Jehan Poulet* ou *Poulette* et *Jehan de Douay*, en 1364, *Pierart Capron*, en 1368. Jehenne Poulette, qui était peut-être la sœur du premier, avait épousé, *Jehan Parent*, *caudrelier*, qualifié en 1402 de *faiseur de coffres de laiton*; reçu bourgeois en 1346, il était mort en 1411; sa veuve, en cette année, fit don à l'église de Saint-Jacques du beau lutrin aiglier qu'on y conserve encore et qu'il exécuta sans doute avec l'aide de *Pierre Parent*, cité par Pinchart en 1420. Ce fut un généreux bienfaiteur de cette église (1). Il achète en 1401 une maison « *seans as abliaux*, en la rue du Gardin, tenant à la ruelle allant sur le pont de Havron (2). »

(1) V. Monogr. de Saint-Jacques, p. 321.

(2) V. Bozière, *Tournai ancien et moderne*. Le pont du Havron reliait à la rive droite les moulins établis sur l'emplacement du pont Notre-Dame.

Le *Registre as lois* nous fait connaître quelques chaudronniers de l'époque : *Lotard de Merlaing*, fils de Jehan (1365), « banni à toujours, » *Jehan Pietre*, qui subit la même peine en 1364, pour avoir injurié le Gouverneur, et *Henriet du Four*, condamné en 1369 pour avoir porté des coups à *Nicaise li cauderlier*, (circonstance qui ferait supposer une certaine âpreté dans la concurrence). La même année *Jehan de Gand* fait travailler *Meurisse li fondeur*, qui est peut-être le même que *Meurisse de Broussielle*, cité en 1379. *Jaquemart de Vivi*, chaudronnier, est admis à la bourgeoisie en 1386. *Hennequin du Puch* est cité en 1380, et *Martinet Raghene*, en 1389. *Estievenart Derebreuxes* achète une maison en la rue Lombarde en 1380.

M. le chanoine Dehaisnes a rencontré dans nos archives deux autres noms du XIV^e siècle, *Jehan de Marvis* (1340) et *Jehan de Wittemberg* (1353) (1).

Nous relèverons encore les noms de *Jehan Dauchi*, *Jacquemart Prevost*, *Pierart Busquet*, *Lotart Boulant*, caudreliers cités en 1395, et de *Lotart Cauchevaque*, mentionné en 1400.

On l'a vu, à côté des fondeurs, figurent les *chaudronniers*, des *faiseurs de coffres* de laiton. D'autres de nos artisans prennent le nom de *tailleurs*, et de *batteurs* de laiton. Ainsi *Jehan Cappe*, cité en 1370, est appelé *taillère de laiton*, et les quatre suivants, *batteurs* de laiton, savoir : *Lothaire de le Fontaine* (1382), *Jehan Keviaus* (1389), *Gérard Diergneaux* (1394) et *Jacquemin de le Porte* (1395).

Notons encore, que deux artisans pratiquent le métier de *gratteur* : *Gilles le Grain* (1429) et *Adam d'Anvaing* (1466), tous deux cités déjà par Pinchart.

(1) V. *Histoire de l'art... avant le XV^e siècle.*

Un siècle plus tard nous trouvons un fondeur de laiton qui *refectionne* et applique des fermoirs et ornements à la reliure de livre ; c'est *Jacques Hennefrère*, qui, en 1537 garnit un grand registre de parchemin, couvert *d'assielles* (planches) pour la Ville ; ce livre existe encore aux archives. Fils de Jean, Hennefrère était paroissien de Sainte-Catherine, et marié à Béatrix Cisaire ; il mourut en 1638.

Nous rencontrons d'autres spécialistes, tels que, en 1393, *Henry de le Rose*, *faiseur de boutons* de laiton, en 1401, *Jacquemart de Helchouez*, *ouvrier de boutons* de laiton, et en 1423, *Pierart Jolit*, *boutonnier* de laiton. Cette branche de l'industrie du cuivre devait offrir à Tournai une certaine importance, puisqu'en 1488 le tableau des offices de la Ville mentionne celui-ci : *de la mairie des espenniers* (épingliers?) *et boutonniers de laiton*.

Mais voici une autre fabrication non moins intéressante. *Richard Hamon* figure en 1370 comme *anelier* de laiton, et il en est de même de *Jehan Planchon* et de *Jehan Baillet*, une cinquantaine d'années plus tard (1423). *Jacquemart Braibant*, *faiseur d'aniaux* de laiton, est condamné en 1385 pour actes de violence. Pinchart a déjà cité *Jacques de Vinche*, dou Dam, *ouvrier de agneaux de laiton* (1404). S'agit-il de certains mereaux, tels que les *agnels*, frappés dans l'interrègne des rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Louis XII, et où, autour de la croix fleurdalisée, on lisait cet exergue : *Ecce agnus Dei qui tollit peccata mundi?* Nous ne pouvons guère y voir de instruments de paix figurant l'agneau pascal. Le plus probable est que nous sommes en présence de fabricants d'*anneaux*.

Quoiqu'il en soit les *faiseurs d'aniaux de laiton* formaient un métier à part, qui avait dès la seconde

moitié du XIV^e siècle ses règlements spéciaux. La délibération des Consaux que nous allons reproduire témoigne d'un régime rigoureux en ce qui concerne le respect des fêtes religieuses, la régularité de l'apprentissage, la surveillance de la production, et ce que l'on appellerait de nos jours la limitation du temps du travail : défense de travailler la nuit et d' « ouvrir » les jours de fêtes gardées, les samedis, les vigiles, depuis les vêpres sonnées ; un maître ne peut avoir que trois apprentis ; ceux-ci sont astreints à le servir quatre années consécutives, et nul autre maître ne peut les recevoir ; tous les « aniaus » valant au moins douze deniers tournois la douzaine sont sujets à un contrôle de la part de la Ville.

Ordenanche des aniaus de laitton.

Premiers, que il ne soit nuls qui se meslece dou mestier de faire aniau de laitton qui, dore en avant, œvre d'iceli mestier de nuit, sour le maistre, vallet ou aprentich estre cryet à xx s., et le quel ban payera li maistre pour ses aprentis.

Item, que nuls doudit mestier ne puist ouvrir d'iceli mestier les jours de fieste commandées à garder, les samedis, les nuis Nostre-Dame, les nuis d'apostle, ne les végilles commandées puis le premier cop de viespres sonet, sour xx s., et payera li maistre pour ses aprentis.

Item, que chascun doudit mestier ne puist avoir que iij aprentis, ou mains se il lui plaist, li quel aprentich serviront iij ans continuels anscois qu'il puissent ouvrir devant aultrui, sour ladite paine.

Item, que nuls maistres dou dit mestier ne puissent soustraire les vallés l'un de l'autre, tant que li vallés ait parfait le service de sen maistre et acompli ses convenences, sour la peine devant dite.

Item, que nuls desdits maistres ne puist maittre nul vallet en œvre, se il n'est de boin nom, de boine grace et renommée, ne aussi qui ait convenence de service à autre maistre tant devens comme dehors, sur ledit ban.

Item, que adfn que on fache ledit ouvrage bon et loyal, chertaines wardes y soient ordenées par eskevins, che entendu que des aniaus dont li douzaine ne vaulra que xij den. tourn. et en

desous, nulle cognissance n'en appartenra ausdits wardes.

Fait et passé par les Consauls le mardi xv^e jour de décembre l'an 1371.

D'autres spécialités se rencontraient encore dans le métier des dinandiers : c'est ainsi qu'on trouvera dans nos pièces justificatives des *faiseurs de déz à keudre*, et un nommé Amand de Herlines, qualifié en 1454 de *faiseur de paillettes de laiton*.

Mais revenons en aux fondeurs et aux batteurs de cuivre. Deux dinandiers jurent la bourgeoisie en 1379. Ce sont *Huart de le Fontaine*, dit Blauwet, fils de bourgeois, batteur, que Pinchart retrouve en 1382, et *Rogier de Croese*, fondeur, probablement le même, que « Rogier le fondeur de laiton » qui fait en 1389, pour 10 sols, « un crucifix qui est sur le bloc (le mauclair?) devant l'ais (la porte) » de l'hôpital Saint-Jacques. *Wattier le fondeur*, cité dans les comptes du beffroi en 1395, travaille au mécanisme des ventelles de nos portes d'eau en 1397; *Lotart de Bethignies*, fondeur de laiton, est mentionné en 1392; *Gillon de Willerie*, fondeur de laiton, est cité en 1381. *Jean de Lattre*, fondeur de laiton, prend à loyer en 1391 une maison contigüe au cimetière de Saint-Piat, en s'engageant à ne pas y établir de batterie de laiton ni de feuille durant l'espace de douze années.

Nous pouvons encore rattacher au XIV^e siècle *Jehan de Paris*, maître fondeur de cloches, appelé de son vrai nom *Jehan Cornille*; il est l'auteur du dragon de « fin cuivre » qui planait au sommet du Beffroi; il fit notamment les tourillons des ponts levis de différentes portes de l'enceinte. Employé en 1395

aux ouvrages du Beffroi, cité dans les comptes d'ouvrages de la ville de 1396 jusqu'à 1409 pour de menus travaux, il fournit en 1395 la clochette de la chapelle de la Halle. Il est cité pour la première fois en 1398 comme *maître*. Il est employé en 1407 à l'église de Saint-Nicolas ; on lit dans les comptes de la paroisse :

1407. A maistre Jehan de Paris fondeur de letton tans pour avoir refait le kicandaine apptn a le dce eglise come pour une kicandaine que ledce eglise lui devoit de longtemps....

Il est question à la même époque de « Jehan fondeur de laiton demeurant devant la croix de Saint-Piat » qui est probablement le même personnage :

1407. A Jehan fondeur de laiton demorat devât le croix Saint Piat pour cinq candeliers p lui livrés a le dice egle pesant ensambe IIII^{cc} LX livrs net de noesve estoffe et ced. fondeur pris les cinq vies cadeler deux livres pour une qui pesoient II^{cc} lx ll.

Au point de vue des rapports du métier avec l'étranger, nous avons quelques faits à relever : *Roland de le Bouquelle*, fondeur de laiton d'Audenarde, vient s'installer à Tournai en 1515; *Pierre Baucq*, fondeur tournaisien, (marié à Catherine de Maulde) achète de la « marchandise de laiton » à Malines (1522); Guillebin de Paris, que rencontre Pinchart (1434-1461) (1), était natif de Bruges. Nous nous occuperons plus loin de Pietre Van Butte, natif de Wallem, près de Malines. Jacques de Vinche, déjà cité, était originaire de Damme.

Nommons encore *Romain de Lattre*, caudrelier appartenant au XVI^e siècle, natif de Lierre en Brabant,

(1) V. Pinchart, *ouv. cité*.

filz de feu Mathieu, qui acheta sa bourgeoisie en 1559
« au tax des pauvres. »

M. N. Rondot (1), a signalé un nommé Hennequin ou Annequin de Metz (1398-1423), appelé Annequin le « batour de loton, demeurant du côté de l'empire. » On rencontre en France à cette époque toute une collection de Hennequin d'origine flamande, et l'on peut supposer avec vraisemblance, que celui-ci venait de Tournai, l'un des centres de l'industrie du cuivre.



II. — Les monuments.

Nous avons étudié l'industrie tournaisienne dans ses origines. Il est temps de la considérer dans ses œuvres, puisque, à la différence des autres branches de notre art local, il nous reste de celle-ci de nombreux monuments. Le plus fameux est la cuve baptismale de l'église de Hal, le chef-d'œuvre de Willaume Lefebvre, notre illustre fondeur. Elle est universellement connue, et la gravure l'a reproduite aussi souvent que l'appareil d'airain entourant les autels d'Arras (2), dont il sera question plus loin. Grandiose dans ses formes, plein de goût dans ses détails, rehaussé d'un décor historié, cet objet est, à l'école gothique scaldisienne, ce qu'est

(1) Les artistes et les gens de métier au XIV^e siècle, p. 6. M. N. Rondot. *Revue Lyonnaise* 1882-1884.

(2) Didron, *Annales archéologiques*. — Gailhabaud. *L'architecture et les arts qui en dépendent*, t. IV. — Chan. Reusens, *Elém. d'arch. chrét.* 2^e édit., t. II, p. 298. — Abbé Mallet. *Cours élémentaire d'archéologie, mobilier*, p. 205, etc...

à l'école mosane le splendide baptistère dont le batteur dinantais Lambert Patras dotait en 1112 l'église de Liège, et qu'on conserve encore à Saint-Barthélemy de cette ville. On y voit figurer, au sommet, le baptême du Christ et, plus bas, des personnages sous des arcatures. Ce sont, sur le support de la cuve, les quatre docteurs de l'Eglise latine ; à l'étage inférieur du couvercle, les douze apôtres ; et à l'étage supérieur, saint Hubert, saint Martin, saint Georges et la donatrice des fonts. « Ce monument, dit Gailhabaud, est, à notre connaissance, le plus capital du genre, et celui qui peut nous donner la plus complète idée de ce que fut, vers la fin du moyen-âge, la constitution de cette classe ou famille d'édicules. Rien ne saurait rendre l'impression que produit l'ensemble de l'œuvre sur l'âme du spectateur ; aussi faut-il l'avoir vue pour sentir tout ce qu'elle offre de vraiment monumental, de réellement artistique, et de positivement religieux. » (1)

On conserve une autre cuve baptismale sortie des ateliers de Guillaume Lefebvre ; c'est celle de l'église de Sainte-Gertrude à Louvain.

Ces spécimens splendides de nos fonderies élèvent bien haut cette industrie artistique, qui fournit une notable partie du mobilier religieux de nos églises. On exécutait au moyen-âge dans le même métal, les candélabres qui soutenaient les courtines des autels, les élégants supports auxquels était suspendue la réserve eucharistique, les lutrins, les chandeliers pas-

(1) V. Gailhabaud. *L'architecture du V^e au XVI^e siècle*. Pl. iv. — Reusens. *Eléments d'archéologie religieuse*, t. II, p. 331.

cals, les chandeliers du chœur et ceux d'autel, des lustres pédiculés et des couronnes de lumière suspendues, des croix monumentales, des bénitiers, des statues funéraires couchées, des statuettes de dévotion, etc. Nous ne parlons pas des cloches, qui seront étudiées à part, ni des pièces d'artillerie, que nous mentionnerons à l'occasion. De tous ces meubles d'airain on trouverait de nombreux spécimens dans la contrée très vaste qui offrait ses débouchés aux ateliers tournaisiens et qui comprenait les Flandres, le Brabant, le Hainaut, et le Nord de la France.

Nous allons passer en revue les principales catégories de ces œuvres somptueuses, dont les formes dérivent surtout du travail du tourneur, et dont le candélabre paraît être le type primordial. La plupart, en effet, comme les bénitiers, les bourdons de courtines, les lutrins, les luminaires pédiculés, etc., comportent un fût cylindrique, entrecoupé de gracieux anneaux ; la base empatée s'appuie d'ordinaire sur des lionceaux ; le sommet s'évase en un plateau crénelé, ou en un chapiteau qui garde toujours certaine réminiscence de la bobèche. Le principal décor consiste en moulures horizontales profilées avec beaucoup d'art, habilement adaptées à la matière métallique, et beaucoup plus détaillées et plus multipliées que celles de l'architecture. Les ornements purement décoratifs, tels que rinceaux, feuillages, mascarons, sont très rares ; les rosettes gravées sur fond quadrillé, les quatre ou cinq points percés en fleurettes, en un mot les plus vigoureux ornements de la grosse orfèvrerie, constituent la sobre et caractéristique décoration de ces objets, que rehaussent parfois quelques figurines.

Le phare pédiculé d'Ogy, (XVI^e siècle), est le principal spécimen de nos luminaires suspendus en cuivre, autrefois si nombreux. L'église de Goy en possède un plus modeste, et celle de Wiers, un ancien lustre à trois branches (1).

L'église Saint-Piat et celle de la Madeleine, possédaient autrefois un bénitier fixe en cuivre (2).

Les diverses sortes de chandeliers en cuivre constituaient d'autres articles spéciaux de fabrication tournaïenne. C'étaient d'abord les *chandeliers d'autels*. Ceux du moyen-âge sont devenus assez rares. Jusqu'au XIII^e siècle on n'en plaçait que deux sur l'autel (3) et ils étaient d'humbles dimensions. L'église de la Madeleine a gardé les deux siens datant du XV^e siècle; celle de Saint-Jean en possède une jolie paire, qui représente la dernière période de la dinanderie tournaïenne. On en trouve à l'église de Baugnies, qui datent de 1698; on en voit encore, provenant sans doute de Tournai, à Velaines, à Forest, et dans nombre d'églises des Flandres : Hemelwondeghem, Beyst, Maldeghem, Moorsel, Gentbrugge, Eyne, etc.

C'étaient surtout les *chandeliers d'élévation*, candélabres hauts de 1^m50 environ, qu'on plaçait sur le sol, aux côtés de l'autel; ce sont probablement les pareils que l'on avait coutume de placer sur les lames funéraires des défunts enterrés dans l'église, quand on célébrait leur obit. On en retrouve à l'église de Saint-Quentin, à celles de Saint-Piat, de Saint-Nicolas, de Saint-Brice et d'Antoing (4); ce dernier est signé par

(1) V. *Tournai et Tournais*, p. 457 et 436.

(2) V. *Ibid.* On répareit ce dernier en 1459.

(3) E. Reusens, *Eléments d'arch. chrét.*, 2^e édit., t. II, p. 418.

(4) V. *Catalogue de l'exp. de Malines de 1864*, 2^e édit. p. 244. —

Guillaume Lefebvre, et porte un pupitre. Le chœur de la cathédrale est orné d'une nombreuse série de ces chandeliers, soit qu'on en ait multiplié le nombre, au maître-autel de l'église épiscopale, soit plutôt que cette collection nombreuse soit formée de la réunion des chandeliers de plusieurs autels de la basilique. Quoiqu'il en soit, cette double rangée de candélabres a grand air, aux deux côtés du sanctuaire.

De toute la chrétienté peut-être, c'est le pays de Tournai qui a conservé le plus grand nombre et les plus beaux spécimens de *chandeliers pascals*, après celui de Léau, qui est le plus remarquable d'Europe. Dans un genre plus modeste, celui de Gaurain, à trois branches, est un chef-d'œuvre; celui de Saint-Ghislain, daté de 1442, qui sert à la fois de lutrin comme le précédent, n'est pas moins remarquable. Une statuette de sainte Catherine occupe la place du cierge en dehors du temps pascal. Cet objet est encore une œuvre de notre principal dinandier, Guillaume Lefebvre, ainsi qu'en témoigne une des deux inscriptions qu'il porte :
† CHE LESTAPLIEL FIST WILLAUME LE FEURE FONDEUR
DE LAITON A TOURNAI (1). Une copie de chacune de ces deux pièces a été placée récemment à la cathédrale. Le chandelier pascal d'Antoing est aussi du XV^e siècle.

Quant aux lutrins, les églises de cette ville, nous l'avons dit, en possèdent une superbe collection. Ce

Nos Bull., t. XI, p. 37. — *Bull. de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc*, t. I, p. 240.

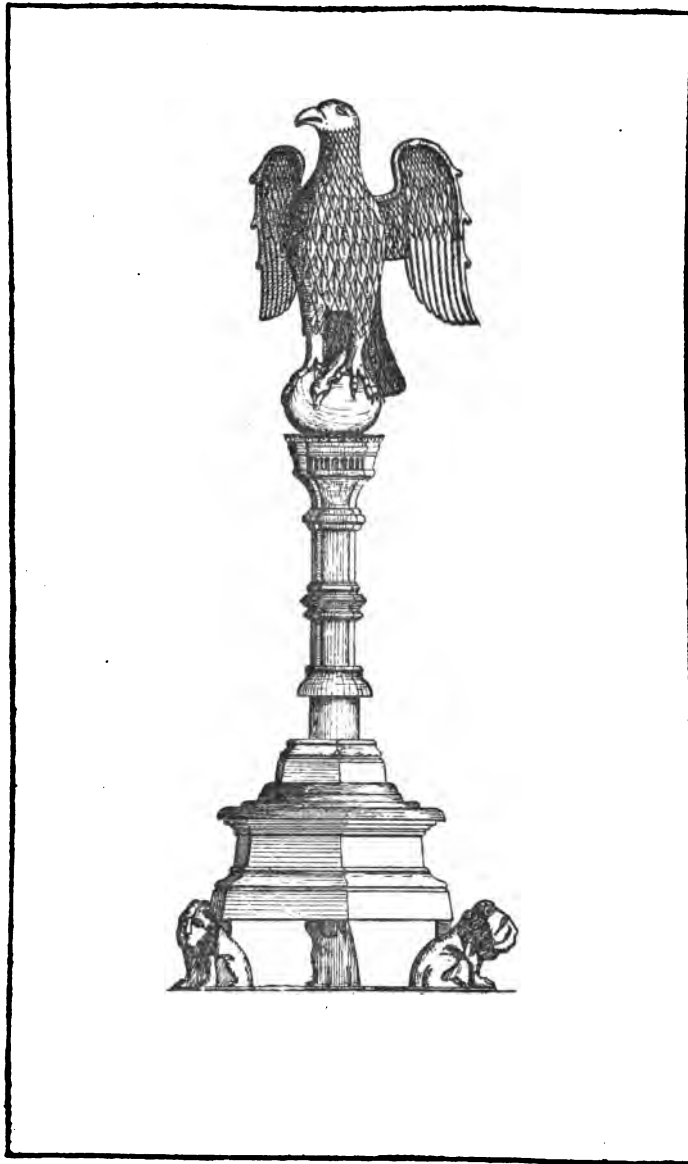
(1) V. *La splendeur de l'art en Belgique*, p. 401. — *Annales de la Soc. arch. de Mons*, t. VII. — *L'art mosan à l'exp. nat. belge* (1880). *Nos Bull.* t. VII, p. 135.

sont tous des *lutrins-aigle*. Le *lutrin pélican* ne s'est introduit que vers la Renaissance; nous n'en connaissons d'autre exemple que celui que l'on voit dans l'église de Flobecq.

Nos fondeurs ont fourni quantité de lutrins au dehors. On peut signaler comme des pièces remarquables les aigliers de Saint-Martin à Hal, de Sainte-Walburge à Audenarde, de Saint-Hermès à Renaix, de Saint-Pierre à Lessines, marqués des lettres P. D. L. M. F. (*Pierre Desespierre me fecit?*), et daté de 1647; ceux d'Esplechin et d'Evregnies, celui d'Avelghem, portant la signature de G. Lefebvre, le prince de nos fondeurs. On voit encore un lutrin et d'autres dinanderies tournaisiennes à l'église de Tieghem, près d'Hansegghem. Les deux beaux lutrins de l'église Saint-Pierre à Leuze, qui proviennent de l'ancien Chapitre, sont du XV^e siècle. L'un, daté de 1449, est un don de Jehan de Montengni, chanoine de l'ancienne collégiale de cette ville; l'autre, de Pierre d'Hermaville. Sans doute on peut encore attribuer à nos fondeurs le lutrin de l'ancienne collégiale de Soignies.

Parmi les beaux lutrins que conservent les églises locales nous citerons en premier lieu celui de l'église de Saint-Jacques, auquel un bedeau ennuyé de le nettoyer a donné une verte patine de bronze en le couvrant d'acide. Sa base est portée par trois lions; sa tige, cantonnée de légères colonnettes interrompues par des nœuds, supporte une coupe crénelée dans laquelle est posée la boule qui sert de perchoir à l'aigle. L'oiseau de proie tient dans ses serres un petit reptile. La base porte cette inscription : *L'an de grâce MCCCC et XI dona cest aigle à l'église Saint-Jacques en Tournai*

(1) V. *Tournai et Tournaisis*, pp. 56, 354, 396, 434 et 449.



Lutrin de l'église de Saint-Jacques.

Jehenne Poulette veufve de Jehan Parent. Or ce *Jehan Parent*, qui figure avec sa femme vers 1400 comme un des donateurs des fonds avec lesquels on éleva la chapelle de Notre-Dame en la même église (1), était, nous l'avons vu, ouvrier en cuivre, comme son frère Pierre et son beau-frère Jehan Poulette (V. p. 288); il y a lieu de croire que le lutrin est son œuvre.

Le plus ancien de nos lutrins est celui de Saint-Nicolas; l'inscription suivante se lit sur le pied : *lan de grâce MCCCIII^{xx} et III sans nul cens paier fut cils aigle p. trais et ci en ceste église atrès. Gliseur fut Danius de Velaine bon marcant de tier et de laine.* Le pied repose sur trois lions; l'animal que l'aigle tenait sous ses serres a disparu; on voit encore deux parties d'ailes de chauve-souris. Celui de Saint-Piat pose sur trois pieds à figures de monstres; l'inscription qu'il porte est assez étrange : *Guillaume de Granmes et Jehans li douls bils hellin donnerent ceste aigle en lan M CCCC et III.* Le fût primitif a été remplacé par une grosse poire godronnée du style de la renaissance, à la suite d'un accident qui a mis le meuble en triste état. Le lutrin de l'église de Notre-Dame, qui provient de celle de Saint-Pierre, accuse par ses formes boursofflées l'époque du XVI^e siècle; on a eu la singulière idée de faire porter le chandelier sur la tête de l'aigle. Celui de Saint-Quentin porte la date du 16 février 1638, et les godrons qui ornent son support accusent davantage l'altération du type primitif, issu du candélabre. Celui de l'église de Saint-Jean est du XVI^e siècle.

L'église de Saint-Brice possède un chandelier pascal en laiton du XV^e siècle, qui a servi de lutrin.

Les chroniqueurs nous apprennent qu'il y avait dans

(1) V. *Monographie de Saint-Jacques*, p. 79.

le chœur de la cathédrale deux lutrins en airain, qui existaient encore au XV^e siècle. L'un, exécuté par *Cambien Descaus*, avait la forme d'un aigle, et il portait ces mots : *Cambien Descaus de Saint-Martin de Léon me fist*. L'autre était orné de la figure de Moïse. Cette dernière forme, qui symbolise l'ancienne loi, était généralement réservée au lutrin de l'Épître, tandis que la première était employée pour lire l'Évangile.

En 1468, on achetait au fondeur tournaisien *Denys Van den Doorne*, pour 465 livres, le lutin aiglier de l'église de Saint-Vaast à Menin (1); on avait fait faire aussi à Tournai en 1454 le bénitier en cuivre de la même église. *Gilles de Gramellemont* fournit en 1461 un aigle à la cathédrale de Cambrai (2), et en 1548, *Jacques Van Horc* livre un pied de cuivre pour l'aigle de l'église de Saint-Amé de Douai.

Toutes les églises de la contrée, depuis les cathédrales jusqu'aux églises paroissiales, avaient leurs autels entourés de tentures accrochées à des fûts en cuivre, appelés alors des candélabres, et souvent surmontés de statuette d'anges. Au-dessus de l'autel était fixée une gracieuse volute métallique, à laquelle était suspendue la pyxide en forme de colombe, de petite tour, ou de boîte, abritée sous une tente d'étoffes précieuses, laquelle portait alors à juste titre le nom de tabernacle, que l'usage a maintenu à l'habitable aujourd'hui posé sur l'autel. La fabrication de ces divers objets, qui étaient habituellement en cuivre, était une spécialité des ateliers tournaisiens.

(1) V. Rembry-Barth. *Histoire de Menin*.

V. J. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

On conserve dans la sacristie de la cathédrale d'Arras un curieux triptyque reproduisant, au centre, une vue extérieure de cette église, autrefois abbatiale, et, sur chacun de ses volets, un autel. Nous donnons ci-dessous un de ces autels, nombre de fois reproduits par la gravure (1) et qui ont acquis une véritable célébrité. On peut y distinguer les belles colonnes en airain surmontées d'anges tenant des emblèmes de la Passion du Sauveur, (colonnes auxquels sont attachées les tringles des courtines,) ainsi qu'un pilier central adossé à l'autel, auquel est suspendue la custode eucharistique par l'intermédiaire d'une élégante crosse en volute. Les colonnes mêmes, avec le pilier et la crosse, sont sorties des ateliers de Tournai; en effet, comme nous le verrons plus loin en nous occupant du fondeur tournaisien Michel de Gand, celui-ci fournit un appareil tout semblable pour le maître-autel de l'église en question, (alors l'église abbatiale de Saint-Vaast), comprenant les colonnes, le pilier et la crosse.

La même dispositif existait à la cathédrale de Cambrai; c'est M. J. Houdoy qui nous le décrit (2). Au-dessus du maître-autel, à une crosse dorée, était suspendu le ciboire, que l'on faisait descendre à l'aide d'une cordelette de soie. Les colonnes de cuivre placées aux angles de l'autel et portant des anges du même métal, furent fondues par maître Gilles de Gramellemont, dinandier tournaisien, d'après les dessins de

(1) V. *Annales archéologiques* de Didron, 1848-1849. — *Vie militaire et religieuse au moyen-âge*, par P. Lacroix. — *Revue de l'art chrétien*, 1876, p. 260. — *Dictionnaire raisonné d'architecture* de Viollet Leduc. — *Cours élémentaire d'archéologie*, de M. l'abbé J. Mallat, mobilier, p. 194. — *Eléments d'archéologie*, de M. le chan. Reusens, etc.

(2) *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.



Autel de l'ancienne cathédrale d'Arras.

Jehan Morel, un de nos anciens peintres; les quatre anges pesaient ensemble 744 livres. Déjà en 1431, maître Guillaume Lefebvre avait fourni quatre anges en cuivre pour le même autel.

Le maître-autel de l'église abbatiale de Saint-Bertin à Saint-Omer offrait jadis le même agencement. L'abbé Jean VI le Blicquere (1407-1420) y avait adapté quatre colonnes d'airain surmontées de têtes d'anges; il y ajouta un énorme chandelier destiné à soutenir le livre-saint pendant le chant des évangiles (1413), et il fit placer dans le chœur, devant la grande croix, un candélabre à neuf branches (1). Les archives locales nous apprendront peut-être un jour que ce mobilier d'airain provenait de Tournai.

A. Pinchart a fait connaître (2) que quand, en 1459, Roger de la Pasture eût livré à l'abbé Robert d'Anchin un retable d'autel en forme de tryptique, ce fut le fondeur tournaisien *Jehan Cachet* qui fut appelé à fournir l'appareil de support des courtines, qu'on appelle dans les comptes, selon l'usage, le *candélabre d'airain*.

Le digne chanoine Waucquiez et Nic. de la Grange, nous ont conservé des indications précises sur le dispositif du maître-autel de notre cathédrale. Derrière la table de cet autel, (qui était en pierre de touche et surmontée d'un retable bas chargé de précieux reliquaires et des statuettes en argent du Sauveur et des douze apôtres,) s'élevait le fameux contre-retable en airain donné en 1346 par le chanoine Simon du Portail. Il était formé d'une large et profonde table de cuivre, reposant par neuf colonnettes du même métal sur un massif en pierre. Il y avait quatre colonnettes sur

(1) *Bull. de la Gilde de S.-Thomas et de S.-Luc*, 1877, p. 181.

(2) *Archives des arts, des sciences et des lettres*, introd., p. LIX.

chaque côté, et une au milieu. Le contretable portait au centre le tabernacle, et latéralement les deux châsses de saint Eleuthère et de Notre-Dame. Nous avons relevé des mentions incidentes, mais significatives, des six colonnes d'airain qui entouraient jadis, avec les courtines qui y étaient appendues, cet autel précieux de matière et élégant de forme, autant que mesuré de dimensions. Elles avaient été données au XIV^e siècle par Aimery le Normant, prêtre attaché au service du maître-autel (1). Ces colonnes portaient des anges ayant en mains des emblèmes de la Passion (2). Dans le compte des funérailles de Philippe IV (3), il est question de ce que l'on a payé au tapissier pour tendre de noir « *les six piliers de cuivre autour de l'autel*; » de même, aux obsèques de Marie-Thérèse, on couvre : « *de velours l'autel et les six piliers*. » Pareilles colonnes de bronze entouraient l'autel de la Vierge dans la travée (4).

Quand on se représente cette élégante et précieuse disposition de l'ancien autel, digne d'un des plus beaux sanctuaires du monde, avec son ordonnance si appropriée aux convenances liturgiques, avec son entourage si respectueux, on se prend d'un vif désir de la voir reconstituer un jour, et de voir descendre nos châsses insignes des piédestaux de bois peint d'où elles semblent attendre mélancoliquement des temps meilleurs, pour reprendre place sur un support de bronze.

(1) V. chan. Dehaisnes. *Histoire de l'art avant le XV^e siècle...*

(2) V. Nos *Mémoires*, t. XIX, *Notes sur les anciens usages liturgiques des églises de Tournai*.

(3) V. A. de la Grange, nos *Bulletins*, t. XXI p. 31.

(4) V. Nos *Bulletins*, t. XV, p. 336.

Si des cathédrales nous passons à des églises plus modestes, nous verrons qu'en 1493 *Pietre Van Butte*, fondeur de laiton demeurant à Tournai, entreprend de faire pour l'église de Saint-Druon de Sebourg deux colonnes à placer dans le chœur, et qui devaient être surmontées de deux anges de deux pieds de haut chacun. Ce travail devait peser 1400 livres au moins ; il fut payé 108 livres 3 sols. Le fondeur, fixé à Tournai, était né à Wallem près de Malines ; il avait épousé Jaque Pépin, paroissienne de Saint-Piat, qui mourut en 1514.

En 1522, *Adrien Lescuyer*, fondeur de laiton demeurant en la paroisse de Saint-Piat, s'engage à fournir à la confrérie de Notre-Dame en la paroisse de Nomain-lez-Orchies, « un candelabre de cuivre à deux piliers et trois travers ; sur chaque pilier un ange de laiton de deux pieds et demi de haut, chaque ange tenant l'un une colonne et l'autre une croix. » Ce passage ne laisse aucun doute sur le sens du mot *candelabre*. Ce travail devait peser 2200 livres et coûter 200 livres. Il est stipulé qu'il sera « de tel et semblable molure comme est le candelabre de laiton estant au devant l'autel Notre-Dame de l'église Saint-Pyat. »

Le maître-autel de l'église de Saint-Jacques était entouré de quatre anges et de *bourdons* (colonnes) donnés par Henri de Quarumont († 1534) et il est question, en même temps que de ceux-ci, des autres qui sont « aval ladite église. » En 1539 le Chapitre autorisait le curé de Saint-Jacques à enlever des autels de la Vierge et de Saint-Jacques « de grands candelabres en airain » dont la chute était à craindre (1).

(1) (V. L. Cloquet, *Monographie de l'église Saint-Jacques.*) — 1. 1534. Il a encore ordonné... (le dit sire Henry de Quarumont) de nettoyer et

Dans les comptes de Saint-Piat, il est question en 1424, « des grandes coulombes estant autour du cœur, et des grandes anges de keuvre. » Nous reparlerons de ces derniers objets à propos du fondeur Haloghet.

Une curieuse épitaphe gravée sur une lame de cuivre à la paroisse de Notre-Dame, faisait allusion au *grand candélabre* donné au commencement du XVI^e siècle, par M^e Jean Nasson (1).

Le maître-autel de l'église de Saint-Brice était pourvu du même appareil. L'inventaire de cette église dressé en 1738, mentionne un compte relatif à l'érection de « deux colonnes et deux anges dans le chœur joignant le grand autel. » D'autre part, Mathis et Jacques de Horst placent en 1554, au frais de feu Péronne de Nœufville, veuve de Jacques de Landas, un candélabre de cuivre pesant 1193 livres. Il s'agit évidemment toujours sans doute du même appareil.

Nous reproduisons aux annexes un curieux extrait du compte de tutelle de Michel d'Aubermont. Son père Jacques d'Aubermont, avait placé en 1453 devant l'autel du Saint-Sépulcre de l'église en question un appareil pesant 800 livres, qui ne comportait que deux colonnes, à cause de l'exiguité de l'emplacement. Environ deux années après, la veuve dudit Jacques ajoute deux nouvelles colonnes et allonge les tringles.

En 1657 le curé de Sainte-Marie-Madeleine, Jean Philippo, obtenait du trop complaisant Chapitre la permission de vendre « un grand candelabre en airain » en même temps que deux autels ; il s'agit probablement

rescurer les quatre angles et les bourdons servant autour du grand autel, donné à ladite église par icelle defunte (Catherine de Quar-mont sa sœur) toutes les fois qu'on rescure les aultres aval la dite église...

(1) V. *Tournai et Tournaisis*, p 254.

encore du même appareil(1); dans les comptes de l'église il est fait mention des « coulombes (2) du coer. »

Il est question des piliers en cuivre de la chapelle des Halles au XVII^e siècle (V. le fondeur Billequin).

Il n'est guère parvenu jusqu'à nous de ces supports de courtines appelés colonnes, candelabres, bourdons; nous croyons toutefois que les étranges lutrins en cuivre que l'on voit dans l'église de Flobecq, sont des exemplaires, appartenant à l'époque de décadence, de ces objets détournés de leur usage primitif.

Parmi les objets mobiliers en cuivre de moindre importance qui sortent de nos ateliers, il faut encore signaler les bénitiers portatifs, comme ceux que l'on conserve à Gaurain et à Bottelaere, et dont les vandales de la réforme, de la révolution et de la spéculation moderne, ne nous ont laissé aucun échantillon en ville. En 1556, le fondeur Michel Delecroix refaisait celui de la chapelle de la Halle. Rapprochons-en les petits brasiers ou réchauds, dont M. le baron Béthune de Villers possède un fort beau spécimen.

Les dinanderies en tôle de cuivre repoussée, si communes au pays de Dinant, sont plus rares au Tournaisis. Citons, parmi les bassins d'offrande, celui de l'église de Wiers offrant la légende de saint Georges (3).

Nos fondeurs ont sans doute produit des statuettes et figurines en métal; on peut vraisemblablement leur attribuer, par exemple, un intéressant crucifix, que possède notre confrère M. l'abbé Puissant, et qui proviendrait de l'église de Saint-Jacques.

(1) Voir nos *Bull.*, t. xv, p. 350.

(2) Colonnes.

(3) *Ibid.* p. 432, note.

Les beaux cuivres dont nos églises sont encore relativement riches ne sont que des débris de leur ancien et somptueux mobilier.

Pour ne citer que celle qui a été la plus étudiée jusqu'ici, celle de Saint-Jacques, nous voyons qu'on y vend des cuivres, pour subvenir aux besoins de l'église, en 1665, pour 243 livres, en 1708, pour 138 livres et encore en 1716. En 1771, pour payer les ouvriers et créanciers, on décide de vendre les trois grands chandeliers de chœur « et autres inutiles. » En 1650, on enlève de deux autels « les grands candélabres en airain » et on les vend pour faire des embellissements, » Il est question dans un recueil d'épithames d'un candélabre en cuivre placé dans le chœur, qui portait les armoiries de Sébastien de Morales, intendant de Leuze, mort en 1584. Signalons aussi la disparition de deux couronnes de lumières pédiculées en cuivre, données en 1660 par M^{lle} Ant. Haccart.

On peut encore juger de l'abondance des œuvres de dinanderie à ce trait, que toutes les églises payaient chèrement des hommes du métier pour le recurage de leurs cuivres (1). Il résulte d'un acte capitulaire du 2 avril 1646, que les objets de cette nature étaient si nombreux à la cathédrale, qu'on entretenait à cet effet une catégorie d'ouvriers *recureurs*.

En 1660, le fondeur *Pierre Remy* reçoit la somme considérable de 24 livres pour avoir nettoyé les cuivres de l'église de Saint-Brice pour la solennité de Pâques ; qu'était-ce, avant que les calvinistes n'eussent passé par là ?

On lit dans les comptes de l'église de Saint-Jacques :

(1) V. nos *Bull*, t. xv, p. 318.

Compte de 1541. — Payé à Wilhaume Mamuchet... pour son salaire de avoir recuré cette présente année toutes les pièces de cuivre tant grandes que petites appartenant toutes à l'église plusieurs fois en manière accoutumée. (Ce G. Mamuchet était un artisan du métier, d'une certaine importance, dont il sera reparlé plus loin).

Pareil poste se reproduit dans chaque compte annuel.

La même paroisse vend, en général, des « cuivres inutiles » chaque fois que le besoin se fait sentir de blanchir l'église (1). N'est-il pas triste de voir convertir les meubles d'airain en badigeon ?

L'église de la Madeleine n'était pas dépourvue de cuivres. Ses comptes parlent également des *escureurs d'airain* qui, aux bonnes fêtes, faisaient reluire les cuivres de l'église ; ils mentionnent les six candélabres en cuivre donnés en 1625 pour le maître-autel, par le S^r du Chatelet et exécutés pour 70 livres par P. Remy, fondeur, et ceux que *Gilles Camus* livre en 1679. Cette église a gardé sa paire de petits chandeliers d'autel, déjà cités, et qui servent seuls, selon l'usage, aux messes basses ; ce sont probablement ceux dont les comptes indiquent l'achat en 1574. Ceux-ci font souvent mention au XVI^e siècle des deux grandes couronnes en cuivre qui ornaient l'église ; on vend un grand candélabre du même métal en 1787 ; la cuve baptismale actuelle est antérieure à 1559 (2), à part son couvercle, qui est moderne.

L'église Saint-Jean garde un inventaire du siècle

(1) 1664. Item que mesdits sieurs ont autorisé messieurs les pasteurs, égliseurs et ledit Thyry de vendre toutes les lames de cuivre et pierres qui ne sont chargés d'obit ou que l'on n'y connoigt plus rien. (*Monog. de Saint-Jacques*).

(2) 1459. Pour la voiture du grand benictoire à ung fondeur de layton pour le solder à sa maison et ramener à la d. église. (C. paroiss).

dernier où l'on voit quelle était sa richesse relative en mobilier d'airain. En voici une analyse :

*Extrait de l'inventaire des meubles et effets de l'église
Saint-Jean-Baptiste, du 9 mai 1736.*

A la grande autel, quatre grands chandeliers, deux branches de cuivre, six petits autres chandeliers aussi de cuivre... un encensoir, une navette de cuivre, deux gros chandeliers qui se portent processionnellement, un grand chandelier avec un pupitre aussi de cuivre, quatre branches dont deux sont à trois branches... une grande lampe, deux chandelars pendant au milieu de la nef et au chœur, l'un avec huit branches et l'autre à six, une aigle et son piedtement servant à poser le livre à chanter, un grand benoitier à l'entrée de l'église, un chaudron à l'eau bénite avec l'asperge portatif, quatre plateaux pour aller aux pourchats pour les égliseurs et pauvrisseurs et deux autres pour les pourchats de l'Adoration, le tout de cuivre.

Aux autels de l'Enfant-Jésus, de Nostre-Dame de Consolation et de la Sainte-Famille, trois chandelars dont deux sont à six branches et l'autre à quatre, une lampe, un chandelier à branches avec son piedtement de fer, le tout de cuivre.

A l'image de Nostre-Dame de Grâces... un chandelier à branches de cuivre et un nom de Jésus y pendant.

Une petite lampe de cuivre au devant de l'image des Sept-Douleurs.

A la chapelle Saint-Nicolas deux chandeliers de cuivre.

De nos jours encore l'église de Néchin aliénait une lampe en cuivre, donnée en 1428 par Gérard de Cuinghien, et qui fut vendue à Wervicq.

A diverses époques, l'important fondeur Guillaume Van Orcq, et ses confrères Guillaume Billequin et *Michel Delecroix* sont chargés de l'entretien des cuivres de la Halle des Consaux, qu'ils nettoient chaque année à grands frais. Nous voyons parmi les objets que ce dernier est chargé en 1557 de nettoyer et recurer « le *poing de cuivre* estant en l'auditoire des prévost et jurés. » On reconnaît ici cette main de justice, que les visiteurs de notre dépôt d'archives ne manquent

jamais de remarquer au-dessus de la porte qui accède au cabinet de notre obligeant confrère M. P. Maquest. L'inscription qui l'accompagne nous explique un genre curieux de peine judiciaire, qui n'est du reste pas une singularité isolée. C'était, à l'époque, un usage assez suivi, que d'infliger cette expiation permanente à ceux qui avaient porté atteinte à la personne des magistrats. La chambre du tribunal de Furnes a conservé douze pièces de ce genre, qu'on voit aujourd'hui à la salle des archives de cette ville : deux têtes, deux poings en cuivre, et huit inscriptions. M. Canaert (1) rapporte plusieurs exemples de condamnations identiques à celle qui nous occupe, une à Veere en Zélande, en 1550, une autre à Gand, en 1514. L'exemple le plus intéressant est celui d'Yolende de Courtrois, dame d'un des plus nobles lignages de la Flandre, qui fut condamnée à Gand en 1396, à mettre dans une chapelle de l'église abbatiale de Saint-Pierre une image de sa main, avec son portrait et son écusson, pour rappeler qu'elle avait injurié et batonné un officier de l'abbaye dans l'exercice de ses fonctions (2).



III. — Suite des monuments; les cuivres funéraires.

Statues couchées. — Parmi les produits variés de nos fonderies, les moins intéressants ne sont pas les

(1) *Bijdragen tot de kenins van het oude strofecht in Vlaenderen*, door Baedsheer, J.-B. Canaert, Gand, 1835, p. 67.

(2) V. l'abbé Duclos, dans les *Rond der Haert de Bruges*.

cuvres funéraires. Les plus somptueux étaient des statues couchées, en relief, dont nous avons signalé déjà deux fameux spécimens au XIII^e siècle, le mausolée de Walter de Marvis et celui de Walter de Croix.

Dans la chapelle de Saint-Eleuthère, au pourtour du chœur de la cathédrale, on voyait autrefois, sur un cénotaphe que l'on conserve encore, l'effigie couchée, fondue en laiton, du chanoine Pierre Cottrel, archidiaque de Bruges, mort en 1621; Bozière en a reproduit une esquisse (1). Sous un arcosolium qui se voit encore à côté de l'autel de saint Nicolas en l'église de Saint-Piat, était couchée l'image de cuivre, en plein relief, de Marc Vilain, vêtu d'une longue robe, les mains jointes, la tête sur un coussin et sous un dais. Les marguilliers vendirent au commencement de ce siècle cette œuvre importante de nos dinandiers du XV^e siècle, au poids du métal; ils n'ont heureusement pas pris la peine d'arracher la naïve épitaphe rimée qui avait été scellée dans la table.

Au XVI^e siècle encore, *Jehan Maldeurée*, dont nous reparlerons plus loin, fondait les statues en bronze qui ornaient le mausolée de l'évêque Henri de Berghes († 1500) dans la cathédrale de Cambrai, mausolée élevé d'après les dessins du peintre Gabriel Clouet.

Tombes plates. — Durant les XIV^e et XV^e siècles les sépultures des clercs, des nobles et des bourgeois de Tournai inhumés dans le sol des églises furent souvent recouvertes de grandes dalles en cuivre gravé, ciselé, niellé ou émaillé, où les défunts figuraient en

(1) V. Bozière, *Armorial de Tournai*, p. 148.

grandeur naturelle, dans l'attitude que nous avons décrite en parlant des dalles funéraires en pierre.

Monseigneur Voisin a découvert dans les archives de la Ville un contrat daté de l'an 1345, où on lit, qu'un nommé *Lothaire Hanaitte* s'engage à faire une tombe couverte de laiton « ... aussi souffisamment ouvrée que n'est celle de Jakemon de Corbri. » Cette tombe devait porter les effigies de deux prêtres (1), « et ara en ceste tombe ij joyages de priestres diasprées et la campagne d'entour laissié d'or. » Cette tombe était destinée à Jean et à Simon du Portail, l'oncle et le neveu, tous deux chanoines, originaires de Parthenay en Poitou, personnages qui ont joué des rôles importants dans le Chapitre.(2). L'ordonnance de l'œuvre et la surveillance de son exécution furent confiées à deux hommes du métier, *Jehan li flamens*, et *Collars Collemers* « comme autre home qui connaît les parties. » Le fondeur qui entreprit le monument de Simon du Portail fut vraisemblablement aussi l'exécuteur de l'œuvre somptueuse due à la libéralité du même chanoine S. du Portail : savoir le contre-retable du maître autel de la cathédrale, dont nous parlions plus haut.

Un Lotars Hanette testa en 1376. Dans son testament, empris le 4 août 1378, on voit qu'il choisit sa sépulture aux Frères Mineurs ; il veut avoir *une lame* sur son corps. Sa femme s'appelait Clémence et lui avait donné deux fils. Il était sans doute de la famille des Hanette, seigneurs de Bercus, car il soumet l'approbation de ses dernières dispositions au *chevalier de Bercus*.

(1) V. *Bulletin de la Société historique de la ville*, t. xi, p. 37. — Cet acte est aujourd'hui perdu.

(2) V. *Ibid.*

Dans le vestiaire de la cathédrale se trouvait une grande lame en cuivre, où l'on voyait un diacre en dalmatique tenant l'Évangile en mains, sur laquelle on lisait : *Gregorius*; c'était celle de Grégoire de Florence mort en 1350.

Citons encore, à Saint-Piat, celle de Jehan li Muisis, mort en 1381, et de Jehenne Vilain sa femme, et une grande et belle lame ornée de quatre personnages figurant Gilles Piedavaine († 1432), bourgeois de Tournai, Catherine Caulet, sa femme († 1437), Michel de Hornut († 1452), aussi bourgeois de Tournai, et son épouse Marie Piedavaine († 1441) (1).

A Saint-Quentin on voyait gravées sur de pareilles lames les effigies d'un seigneur d'Equelmes du commencement du XV^e siècle, de Pierre Trepain et de Jeanne de Péronne, de Michel Bernard († 1448) et de sa femme Quentine Vilain († 1456), ainsi que d'un descendant de ce dernier, un autre Michel Bernard, mort en 1575. Bozière (2) nous a conservé un dessin de ce dernier monument.

L'église de Sainte-Marie-Madeleine était riche en lames de cuivre gravées, dont malheureusement elle n'a rien gardé. C'étaient d'abord les beaux monuments de la noble famille de Clermès, au nombre de trois. Le principal représentait Rogier de Clermès et ses deux épouses, Maigne Florine († 1334) et Marie Gargate († 1343). Les archives de l'église gardent un croquis inédit, que nous reproduisons à une petite échelle, de ce superbe cuivre du XIV^e siècle. Il en donne une idée plus fidèle, que le dessin publié par Bozière (3). Les deux femmes y figurent posant chacun

(1) V. man. n° 227 de la bibliothèque de la ville. p. 156.

(2) *Armorial de Tournai*.

(3) V. *ibid.*

de leurs pieds sur un petit chien, tandis que l'époux foule deux minuscules personnages humains, des deux sexes; le masculin porte en main une sorte de branche en palme, insigne iconographique que nous signalons aux érudits. Sous les pieds des trois défunts régne une rangée de 18 petites niches abritant chacune un per-



sonnage; un riche décors architectural occupe le fond au dessous des niches, d'où se détachent les principales pièces héraldiques des personnages. Une seconde lame portait les figures de Guillaume de Clermès († 1312) et de Catherine, sa fille († 1323) mariée à Henri Thiebegot. Elle n'était guère moins riche de dessin que la précédente, et dans la partie supérieure

du baldaquin était une rangée de douze niches occupées par autant de figurines qui représentaient probablement les apôtres. Enfin un troisième cuivre plus ancien encore portait les effigies de Guillaume Clermès († 1312) et de son épouse Catherine de Ruez († 1305).

Outre ces belles tombes du XIV^e siècle, il y avait



dans le chœur une lame de laiton du XV^e, représentant Jeanne Cottrel († 1460), veuve de sire Gérard de Cordes. Non loin des sépultures des de Clermès, dans une dalle de pierre, étaient incrustés deux personnages en cuivre figurant Ernoul d'Anvaing († 1422) et sa femme Marguerite du Marez. Une autre tombe toute en cuivre, que reproduit Bozière, représentait un membre de la famille de la Hamaide accompagné de son épouse (1).

(1) Voir *Armorial de Tournai*.

Enfin la chapelle aujourd'hui disparue du Béguinage contenait une lame de laiton où étaient représentés Nicolas Bourgeois († 1380) et sa femme († 1350).

L'église de Saint-Brice possédait aussi des lames de cuivre, parmi lesquelles nous citerons celles où demoiselle Quinte Pipart († 1485) était représentée en prières.

Plusieurs belles lames de cuivre étaient couchées dans le pavement du chœur de l'église de Saint-Jacques. Bozière a reproduit dans nos Bulletins tant bien que mal celle de Pierre ly Muisis († 1412) et de Jacqueline de Hauteville († 1447), sa femme, qui y figuraient en effigie ; dans une seconde étaient gravés également en grandeur naturelle les traits de sire Pierre Cottrel, prévost de Tournai, et de son épouse Marie Bernard (1490). Il y en avait une autre semblable dans la chapelle Saint-Roch : c'était celle de Jacques d'Avesnes et de son épouse, les mêmes auxquels était consacré un bas-relief votif encastré près de cette sépulture dans la muraille, où il se voit encore aujourd'hui. La plus ancienne et peut-être la plus remarquable des lames de cuivre de Saint-Jacques qui nous sont connues, était celle de Mathieu Destrayelle († 1385) ; elle était placée dans le pavement du chœur près du grand autel ; c'était, dit un manuscrit (1), « une vieille lame de cuivre, avec deux personnages y ingravés, l'homme tout armé et la femme à côté. »

Outre les lames tombales en cuivre gravé, il y avait dans nos églises, appliquées contre les murs, des plaques commémoratives de défunts et de leurs fondations pieuses ; ces plaques étaient souvent historiées ; on en conserve à l'église de Saint-Brice un spécimen fort

(1) Mm. s. ccxxvi de la bibliothèque publique.

remarquable consacré à Jehan de Dours et à sa femme Catherine d'Harlebecque. Un artiste inconnu y a gravé les effigies de ce bourgeois et de son épouse, de deux garçons et de quatre filles, agenouillés devant la Sainte-Trinité et accompagnés de saint Jean-Baptiste et de sainte Catherine. Cette plaque, datée de 1453, retient quelques restants du mastic coloré qui rehaussait d'habitude le trait gravé dans ces lames.

Deux lames analogues, mais d'une époque relativement récente, existent à Saint-Jacques. Elles représentent toutes les deux un calvaire; les défunts y figurent agenouillés au pied de la croix. Ce sont celle de Jean Localin et de Barbe Mallet, sa femme, posée vers 1572, et celle de M^{me} Marie de Lannoy et de sa sœur Jeanne, qui datent de la même époque. Les gravures dont elles sont ornées sont du reste d'une mince valeur artistique.

Le couvent des Récollets, si riche en monuments funéraires, devait contenir aussi plusieurs cuivres gravés : citons la lame de P. de Wattripont († 1350), qui y figurait en costume de conseiller, à côté de son épouse, Cath. De sur le Pont († 1340) (1).

On trouverait sans aucun doute, au dehors, bien des traces de cette industrie tournaisienne, soit des œuvres conservées, soit surtout des mentions de celles qui ont disparu comme, par exemple, la lame de cuivre portant l'effigie de Béatrix de Lalaing, qui gisait au couvent des dames de Beaumont à Valenciennes (2), et certain cuivre funéraire gravé représentant un prêtre, que conserve le musée de Douai.

(1) V. nos *Memoires*, t. xvii, p. 261.

(2) V. chan. Dehaisnes, *ouv. cité*.

Le plus fameux peut-être des artistes qui exécutaient ces belles plaques funéraires de cuivre fut *Alard Génois*, qualifié *d'ouvrier de lames et de sépultures de laiton*, ou encore, *ouvrier de marbre et de sépulture de keuvre*. Comme on le verra, il était à la fois sculpteur en marbre et graveur en cuivre. Il fut reçu bourgeois le 12 octobre 1451. Nous le voyons souvent appelé à fournir des travaux de son stil au dehors. En 1457, il livre un tableau en cuivre richement émaillé, à enchasser dans une table de marbre, à Jean Robert, abbé de Saint-Aubert à Cambrai, d'après le patron que celui-ci lui remit. On y voyait le crucifix, la sainte Vierge et saint Jean, et les figures des parents de l'abbé et de ses quatorze frères et sœurs (1). Il en exécuta un autre semblable pour Alardin, frère de l'abbé. Tous deux furent placés en l'église d'Haveluy, contre le jubé. En 1460, l'abbé commandait à Génois un troisième cuivre, destiné à orner la tombe de sa mère. C'est ce que nous apprend M. J. Houdoy (2).

Extrait des *Mémoriaux de Saint-Aubert*. (Arch. de Lille).

Page 217. — Le jedy xx^o jour d'aoust LVII, je marchanday à Alardin Génois, ouvrier de marbres et de sépultures de keuvre, de Tournay, ou grant moustier de chéens, présent le prieux, faire un tableau de keuvre ou de laiton, encassé en un tableau de marbre, ainsi et par tel manière que le tableau de Jacques le Fuselier, pour le faire en le fourme et manière que je l'en ay bailliet un patron en papier. Se doibt avoir le tableau onze piedz de long ou de large et onze piedz et demi de hault. En dedens y doibt graver un crucifix, Nostre-Dame, saint Jehan, men père, me mère à genoux et xiiij frères et scers, et escrire desoubs ce qui est ordené, et un rollet widant des mains de men père et de me mère, que Dieux absolle, où il y ara escript : *Respice, Do-*

(1) V. Le Glay. *Notice sur les mémoriaux de Saint-Aubert*, p. 23 Note. — V. Dinaux, *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. v, p. 319.

(2) V. J. Houdoy, *ouv. cité* p. 405.

mine, in servos tuos et in opera tua et dirige filios eorum. Et le doit emmailler bien et richement et livrer à Vallenciennes en no maison, environ l'entrée de march prochain. S'en doit avoir vij escus d'or. — Livré cet ouvrage ou mois de juing LVIII, à l'entrée du mois à Vallenciennes en no maison, à ses despens. VII escus audit Alardin. — Depuis, ast assavoir l'an LX, en fit faire un assez pareil par ledit Alardin, mis et assis deseure la tombe de me mère, à l'autre lez du moustier de Haveluy, contre le capelle du seigneur, ouquel il y a une image de Nostre-Dame au lieu d'un crucifix, et cousta VI escus d'or et sont payez du nostre.

Genois exécuta aussi les sépultures de plusieurs chanoines de Cambrai, destinées à être posées dans la cathédrale, comme celle du chan. Michel de Beringhien, en 1457; celle du chan. Jehan Picquet, en 1459; celle du chan. Jehan Lambert, en 1464. En 1462 il fait un personnage de cuivre placé sur la tombe du chan. Jehan Grevot.

En 1464, il entreprend, comme tailleur de marbre, la table du maître-autel de la cathédrale de Cambrai, avec les colonnes qui la soutenaient, et une autre table portée par deux colonnes pour l'autel de la *chapelle de Fiertes*.

Les comptes du Chapitre de Cambrai nous apprennent encore que *Jehan Bidet*, notre compatriote, fit la lame du chan. Anthoine de Nobescourt :

1506. — A Jean Bidet, marchand de cuivre à Tournai, pour une lame de cuivre attachée contre le mur du cœur (1). II^e xl l.

Parmi les graveurs de lames en cuivre nous devons encore mentionner comme un des plus notables *Jacquemart de Rosteleu*, demeurant dans la paroisse de Sainte-Catherine. Il travaille en 1480 avec le sculpteur Allard

(1) V. J. Houdoy, *Ouv. cité*.

Genois à la lame funéraire de la femme de Jacques Loisier, habitant la ville de Gand, lequel lui fournit trois lames de cuivre brut. Il exécute aussi la plaque funéraire de Jacques Belin, prêtre, en 1510. Les cuivres qu'il gravait étaient souvent enchassés dans des dalles de marbre, qu'il achetait au tailleur de pierre Andrieu Gasel.

Un document que nous avons reproduit en parlant des sculpteurs, nous montre Robert, graveur de lames, chargé de tracer l'épithaphe de Jehan Moriel au pont à pont, en 1488.

Nous verrons plus loin, que *Jean Maldeurée* fut appelé vers la même époque (1502) à Cambrai pour graver dans le cuivre l'épithaphe composée par Erasme à la mémoire de l'évêque Henri de Berghes.



IV. — Les fondeurs de cloches.

Les cloches, ces voix des cités chrétiennes, tantôt graves et tantôt joyeuses, ont eu au moyen-âge leur époque de splendeur, alors que tant de clochers s'élevaient côte à côte dans l'enceinte étroite de nos villes. Dans le Nord surtout chacun de ceux-ci en possédait un nombre extraordinaire. A côté des grosses cloches des églises et des abbayes sonnant le pardon et le glas funèbre, les offices et l'angelus, et des bourdons des beffrois convoquant le peuple aux assemblées publiques, battant le tocsin ou l'appel aux armes, chaque ville avait un, ou souvent plusieurs de ces joyeux carillons, qui, de quart d'heure en quart d'heure, jetaient à tous

les habitants leurs trilles argentines. C'était surtout le cas pour Tournai, où, indépendamment du Beffroi, les églises paroissiales avaient leur carillon (1). Ainsi la sonnerie de Saint-Brice ne comptait pas moins de neuf cloches et trente-sept timbres de carillon(2). Le carillon de Saint-Jacques, refait à diverses époques, fut recomposé en 1737 de dix-sept cloches, par le sieur Barbieux (3). Au siècle dernier l'église de Saint-Jean-Baptiste en possédait autant (4). L'humble église de la Madeleine n'était elle-même pas dépourvue de carillon.

Des milliers de cloches ont disparu par la fêlure, qui est pour elles un mortel fléau. Les anciennes sont devenues relativement très rares ; elles ont été fondues, trop souvent sans qu'on enregistrât les précieux documents moulés dans leur bronze. Cette circonstance rend plus précieux les monuments campanaires échappés soit aux accidents, soit aux innovations de la mode et de la vanité de donateurs impatientes de graver leur nom dans l'airain.

La plus antique parmi les cloches qui ont disparu de nos églises, et l'une des premières dont il soit fait mention dans la chrétienté, est celle que fit fondre vers 835 l'abbé Herbert de Lobbes, et qui devint célèbre dans toute la région ; elle était l'œuvre d'un artisan nommé *Paterne*, que l'on peut considérer comme le patriarche des fondeurs wallons. Au siècle suivant le fondeur *Daniel* exécutait deux cloches pour l'abbé Folcuin du même monastère : tant il est faux, que c'est seulement

(1) Voici un poste qu'on rencontre dans la plupart des comptes d'église qui remontent jusqu'au XV^e siècle. *Item au carillonneur pour avoir carillonné pendant la procession et à la messe.*

(2) V. *Tournai et Tournaisis*, p. 344.

(3) *Monographie de l'église Saint-Jacques*, p. 111.

(4) Inventaire du 9 mai 1736, conservé à la paroisse.

vers 1264 que le bronze se naturalise en Gaule, ainsi qu'il est devenu classique, dans les traités du bronze, de le répéter après Benvenuto Cellini (1).

Viollet-Leduc (2) cite comme la plus ancienne cloche qu'il ait vue celle de Moissac, datant de 1273, refondue en 1845. M. Dergny, qui vers 1860 a visité plus de cent clochers en Normandie, déclare n'en avoir rencontré qu'une seule remontant jusqu'au XV^e siècle. La petite cloche de Fontenailles, qui date de 1197, et qu'on conserve au musée de Bayeux, paraît être la doyenne de France. La Lorraine, patrie des plus célèbres fondeurs, n'a pas gardé de spécimens antérieurs au XIV^e siècle (3). Une des plus anciennes du Midi, est celle de Saint-Nicolas de Toulouse, datée de 1397 (4). Les plus âgées des cloches hollandaises remontent à 1307 (5). Un grand nombre de cloches ont été refondues au XVI^e siècle. Parmi elles il faut citer comme les plus célèbres les cloches de Reims (6). La seule cloche des églises de Flandres qui remonte au XIV^e siècle, à notre connaissance du moins, est

(1) V. Ses *Mémoires*.

(2) *Dictionnaire raisonné d'architecture*.

(3) V. *Les clochers lorrains*, par L. Germain.

(4) V. baron de Reiss, *Société archéologique du Midi*, 1884.

(5) V. Van Borsum Waalkes, *Mém. de la Soc. d'hist. et d'antiq. de Frise*, 1886.

(6) En 1501, Jean le Machon, de Chartres, fonde la cloche de Rouen, *Georges d'Amboise*, pesant 36,000; elle se fêla en 1786 et on la refondit en 1793.

Pierre Deschamps fonde, en 1570, *Charlotte*, la grosse cloche de la cathédrale de Reims. Elle pèse 23,000 livres; sa forme accomplie, les ornements qui la décoorent, le son qu'elle produit en font un chef-d'œuvre. Le bourdon de Paris, appelé *Emmanuel*, pèse 32,000 livres, et a été fondu cinq fois : en 1400, en 1630, 1681, 1682, et enfin réussi en 1685. La vibration de cette cloche est célèbre; sa basse articule le *fa* dièze de ravalement et sa résonnance répète l'accord parfait.

celle de Lampernisse, qui porte le millésime 1352 (1).

Cet aperçu suffit à nous montrer le cas que nous devons faire des vieilles cloches que possède notre ville.

Les églises de Tournai sont bien partagées sous ce rapport; celle de Sainte-Marie-Madeleine a le rare bonheur de posséder trois cloches du moyen-âge; l'une d'elles remonte au milieu du XV^e siècle; elles étaient trois de la même année, dont une seule a survécu, comme elle le dit dans sa bien gracieuse inscription : *Marie suis qui sonne au lever Jésus Christ; je sers contre l'orage qui dans l'air tonne et ist; au mois de mars nous trois on nous posa céans en l'an xli avec xliii^o*. Les deux autres ont été refondues au XVI^e siècle.

La plus grosse cloche de Saint-Piat est contemporaine de la Marie, de la Madeleine; elle parle ce naïf langage : *Par la voix Piat mon parrin Jesu a moult de âmes saulvées par le sont de moy jusque enfin seront faites moult de assemblées*.

Saint-Brice possède trois belles cloches anciennes, qui doivent dater de la reconstruction du clocher, vers 1500. La plus grosse, qui pèse 10,000 livres, porte cette inscription curieuse : *En exaltant la fleur de lys, fleur triomphante et pacifique, Ay nom Loyse pour Loys XI^e roi très pacific, qui desirant la paix publicq, le pardon de paix impietra, de Sixte Quart apostolicq, lequel par moy sonné sera*.

(1) V. *Ann. de l'Em. de Bruges*, t. ix. Voir sur les anciennes cloches en airain, l'inventaire dressé en 1509 lors de la confiscation des cloches de la chatellenie d'Audenarde. *Ibid.*, 1862-63, p. 336.

L'église de Leers-Nord possède une cloche très ancienne; sa curieuse inscription et les figures bizarres qui l'accompagnent la font reconnaître pour celle que la corporation des bouchers de Tournai donna jadis à l'église de Saint-Pierre (1).

L'église de Flobecq possède une cloche du XV^e siècle; celle de Pommerœil en a une que Antoine Regnault fonda en 1661 (2).

C'est vers la fin du XIV^e siècle, que l'industrie de la fonte des cloches semble s'être implantée à Tournai et dans le pays voisin. Dès 1381 nous voyons à Mons maître Jean de Harlebeke exécuter les quatre cloches du beffroi de cette ville, bien que, en 1390, les magistrats montois s'adressent encore au maître dinantais Henri de Roussillon, pour se procurer la cloche du campanile de leur Hôtel de Ville (3). A Tournai, comme nous l'avons dit, dès 1395, *Jehan de Paris* fournit la clochette de la chapelle de l'ancien hôtel de ville. Trois années plus tôt encore, un fondeur d'origine artésienne, *Robin de Croisilles*, est chargé de fondre la *Bancloque*, le *Vigneron* et le *Timbre*. L'une de ces cloches, le *Vigneron*, s'étant fêlée (*rompue*) peu d'années après, ce fut notre compatriote *Michel de Gand*, qui fut chargé de le refondre en 1416, comme on le verra bientôt.

Robert de Croisilles, était maître des cloches de la cathédrale de Cambrai; il refonda la cloche *Estreline* de cette église en la même année que le *Vigneron*. Il paraît que ce fondeur appartenait à une famille de

(1) V. *Tournai et Tournais*, p. 395.

(2) V. *Ibid.*, p. 473.

(3) Devillers. *Ann. du cercle arch. de Mons*, t. xvi, p. 296.

l'Artois (*Croisille* est une localité artésienne), dont les membres ont laissé leur nom sur plusieurs cloches encore existantes du XIV^e siècle. M. J. M. Richard cite un peintre nommé Baude de Croisilles, établi à Arras en 1302 (1), et M. le chan. Debaisnes mentionne en 1324 un orfèvre artésien du même nom (2). M. le professeur H. de Loersch, de l'université de Bonn, fait connaître l'auteur, nommé Jacques de Croisilles, d'une cloche de la paroisse de Saint-Pierre à Aix-la-Chapelle, encore conservée et datée de 1251. La *Banclok* de Compiègne fut fondue en 1305 par Gilles de Bliki et Guillaume de Croisilles. Les cloches de Valenciennes, et de Beauvais (1326) sont de ce dernier, et celles de Péronne (au nombre de trois, fondues de 1376 à 1398) d'un autre Guillaume de Croisilles, qui était probablement son fils ainsi que Robert, l'auteur de la *Blanclok* de Tournai (3). M. J. Houdoy nous apprend dans son histoire de la cathédrale de Cambrai, qu'en 1408 Colard de Croisilles, fondeur de cloches, refondait la *petite Perrinette*.

Au XV^e siècle la fonte des cloches est devenue une industrie tournaisienne. Loin de dépendre des artisans étrangers, notre ville envoie ses cloches au dehors, à Courtrai, et jusqu'à Louvain ; toutefois les fonde-

(1) V. *la comtesse Mahaut*.

(2) *Ouv. cité*.

(3) V. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, année 1882, p. 295. — *Rev. des Soc. savantes*, 1870, II, p. 443. — *Bull. du comité des Arts et Monuments*, II, p. 576. — Broch. de M. Valois sur les cloches de Péronne.

ries de Lille lui font une certaine concurrence (1).

Voici quelques données, la plupart inédites, concernant cette branche de l'art du cuivre de notre ville.

Colart Bachin, maître fondeur cité dans les comptes de l'église de Saint-Nicolas en 1433, est sans doute le même que *Colard le fondeur*, qui, en 1431, dépend et reprend le *Vigneron* pour en améliorer la suspension.

Simon Maigret, fondeur de cloches tournaisien, coula en 1457 le bourdon et une autre grosse cloche de l'église Saint-Pierre à Louvain ; ces cloches portent encore le nom de notre concitoyen. *Mathieu Goury* livre en 1504 une cloche de 3,000 liv. à l'église de Pecq ; son œuvre est examinée par *Grard du Hem*, « caudrelier, » et *Jehan Marchand*, fondeur de laitton.

Gérard du Hem n'était pas que chaudronnier ; il était aussi fondeur de cloche. Il était marié à Jehanne Genoio (sans doute une parente du sculpteur de talent dont nous avons parlé), et mourut en 1541. Après lui apparaît comme artisan du même métier *Guillaume du Hem*, sans doute son fils ou son neveu, qui livre une cloche pour le beffroi. Quant à Gérard, il vend en 1517, aux paroissiens de Deerlyck, près de Courtrai, 2284 livres de métal pour faire fondre des cloches. Vers 1530, le même fondeur, en compagnie de (son frère?) *Jehan du Hem*, s'engage à fournir à l'église de Saint-Piat, huit cloches « bonnes et lealles, accordées pour faire un bon battelage et armonieuses, rendant son, chacune selon leur poix, aussi bon que les cloques de Saint-Martin, et non mendres que celles de la paroische Saint-Pierre. » Probablement ces promesses magnifiques furent-elles mal tenues, car des artistes

(1) Ainsi en 1402 maître Isaac Heuwin, de Lille, livre les grosses cloches de l'église de Saint-Julien à Ath.

furent nommés pour trancher un différent qui surgit à leur sujet entre les égliseurs et nos fondeurs.

Tournai possédait alors au moins deux fonderies de cloches. Nous venons de constater l'existence de l'atelier des du Hem de 1517 à 1541. Il avait un rival dans celui de *Nicolas Boileauwe*, « fondeur de cloches, » qui, en 1532, refond les clochettes des portes de Sainte-Fontaine et de Valenciennes ; et peut-être celui de maître *Thomas Chevalier* existait-il en même temps. Ce fondeur de cloches habitait rue de la Ture, et était marié à Anne de Vanestin. Il eut pour enfants : Michel, Thomas, Simon, Suzanne, Marie et Jeanne Chevalier. Le 5 juillet 1563 il leur fit une donation d'entre vifs (1). A cette époque toutefois, nous étions tributaires de Malines pour certaines fournitures spéciales, comme celles du mécanisme du carillon du Beffroi, car en 1544 on achetait à Jacques Wanhuemens, (ou Waghemens), demeurant à Malines, fondeur de cloches, « dix-sept appeaux nouveaux pour l'horloge de la Ville. »

Nos ateliers subsistent au XVII^e siècle.

Jean Grongnart, fondeur de cloches, fait en 1620 la quinzième cloche du *batillage* du Beffroi. Ce fondeur était-il tournaisien ? Était-il parent de Pierre Grongnart, fondeur montois, qui coule dès 1598 deux des trois cloches de l'église de Ligne, et en 1645 la grosse cloche de celle de Saint-Julien à Ath ?

Jean Florent est mentionné en 1626 comme fondeur de cloches. En 1631, *Antoine Scaverain*, fondeur de

(1) V. Bozière, *Tournai ancien et moderne*, p. 128.

laiton, refond deux nouvelles clochettes fêlées du Beffroi, en en augmentant le poids, et en fond une nouvelle pour 162 liv. Il reçoit 127 liv., 14 s., en 1653 pour avoir refondu une cloche de l'église de la Madeleine. *Jehan Serré*, fondeur de cloches, demeurant en la paroisse de Sainte-Marguerite, reconnaît avoir reçu 1156 livres de métal; pour fondre une cloche pour l'église de Dergneau. *Adrien Allio*, maître fondeur, fournit à la Ville en 1673 deux cloches « de métaille » pesant 98 livres.

François et Pierre Colin, refondaient la grosse cloche de la paroisse de Saint-Sauveur en 1670. Le premier habitait la paroisse de Saint-Piat. A sa mort (1691), il légua à son neveu *François Barbieux*, ses outils, ainsi « que les croisures de fer servant à tourner les plats d'estainnier, et les patrons qui seront trouvés à ma mort servant à mon métier. » Il fournit en 1690 et en 1693 quantité de chandeliers à la Ville. Cette lignée de fondeurs devait s'éteindre au siècle suivant en la personne du maître fondeur *Jean Colin* qui fournit en 1723 deux cloches pour l'hôtel de ville. Il était paroissien de Saint-Piat; il testa en 1752, léguant à son tour ses « ustensils et instruments à tourner cuivre » à *François Barbieux*, dont il était également l'oncle.

François Barbieux, notre principal fondeur du siècle dernier, fut seul héritier de ses oncles Jean et François Colin. C'est de ses mains que sont sorties, en 1713, la moderne *Marie Pontoise*, une autre cloche plus petite de la cathédrale provenant de l'abbaye de Saint-Martin (1733), et une quantité de cloches des églises paroissiales. La même année on lui confia un travail important : le 24 nov. 1713 se fêla la grosse cloche du château de Mons; on fit venir de Tournai, pour la refondre, notre F. Barbieux. Deux fois, il manqua son

ouvrage, par suite d'une avarie survenue à son four ; la troisième fois, il réussit en perfection, si ce n'est que la cloche était de deux tons plus haut qu'il n'était convenu. Elle fut coulée le 16 mars 1714. L'alliage était mêlé de cuivre rouge venant de Suède, et d'étain d'Angleterre (1).

En 1744, la ville de Tournai l'appelait à réparer le le carillon du Beffroi. Il a laissé son nom sur une cloche de l'église de Sainte-Marguerite datée de 1734. On lui commande en 1737 un carillon de dix-sept cloches pour l'église de Saint-Jacques (2) ; il fait quatre autres petites cloches pour la même église en 1753, une pour l'église de la Madeleine en 1734.

Il devait avoir pour successeurs, à l'époque moderne, les Drouot, auteurs de plusieurs cloches de nos églises, à la cathédrale, à Saint-Jacques, à Saint-Quentin, à Sainte-Marguerite, à la Madeleine, etc., et dont un rejeton perpétue dans nos murs cette belle industrie.

Notons encore qu'une des cloches de l'église Saint-Jean-Baptiste porte le nom du fondeur tournaisien *Riffinçon*, et que le *Bulletin de la commission historique du département du Nord* (t. I, page 96, note), signale une cloche de l'église de Baisieux, fondue en 1761, par *Denis-Joseph Vandale* de Tournai ; nous donnons aux annexes l'inscription qu'elle porte.

(1) V. *Analectes montois*, par E. Devillers, mai 1863.

(2) V. L. Cloquet, *Monographie de l'église Saint-Jacques*, p. 111.



V. — Les chaudronniers du XV^e siècle.

Avant de nous arrêter aux principaux fondeurs de cuivre du XV^e siècle, et pour déblayer le terrain, disons encore quelques mots d'une classe d'artisans modestes, les chaudronniers ou les *caudreliers*, comme ils s'appelaient alors, qui découpaient et mettaient en œuvre le cuivre en feuilles.

Leur *métier* avait ses réglemens particuliers. Ils poursuivaient sévèrement la fraude et la mauvaise exécution. Un artisan confectionnant du neuf ne pouvait avoir plus de trois pièces de vieille chaudronnerie en son étal, et par contre un marchand de vieux ne pouvait avoir plus de trois pièces neuves ; l'une de ces deux ventes spéciales était exclusive de l'autre, et « caudrelier, tant de viés come de nouviel » ne pouvait avoir qu'un étal au marché. Telle est en effet la teneur d'une résolution prise par les Consaux en 1414 :

Ordonné fu par les Consaulx de le ville et cité de Tournay le mardi darrain jour de l'an mil iiij^e et xiiij, pour pourvéir et éviter aux fraudes qui se pueent commettre ou mestier de caudrelerie de ledicte ville, que doresenavant il ne soit caudrelier ne aultres qui se meslent de nuef caudrelach vendre qui puist avoir que iij pièches de viés caudrelach à son estal ; et pareillement ceulx qui s'entreméteront de vendre viés caudrelach ne poront avoir que trois pièches de nuef, à peine de c sols, les lois de le justice prinses ou dit ban, pour chacune fois que aucuns feroit le contraire. Et ad ce seront tenus de prendre wardes les eswars dudit mestier dilligence et sans faveur sur quanque qu'il se poront meffaire.

Item, que caudrelier tant de viés comme de nouviel ne puissent ne poront avoir que un estal ou marquet, sur ladite paine.

Un des premiers chaudronniers qu'on rencontre au

XIV^e siècle est *Ansiel le Canonne*, qui fut employé par la Ville depuis 1398 jusqu'en 1420 à faire diverses bannières de clochers, entr'autres celle de la Tour des Six qui fut peinte par Robert Campin, ce qui permet de croire qu'il tenait la tête de son métier. Ce qui le prouve mieux encore, c'est qu'il fut chargé de tracer le projet et « ordonner la mesure » du patron du dragon qui surmontait la flèche du beffroi; « il pour-jeta le dit patron en tole avant ce qu'il le fist autrement (1). » Après un essai de ce simulacre, maître Jehan de Paris, fondeur, le coula « de ceuvre. » Ansiel fit aussi en 1420 une « bannière de keuvre a pignon assise sur le comble de le maison du Beffroy. »

Il eut pour fils *Jehan*, aussi chaudronnier, lequel se maria deux fois; sa première femme lui donna deux enfants: Jacques, religieux Augustin, et Agnès, mariée à Jehan Voistel, « patinier. » Sa seconde épouse, fut Lizebette Swiecz. Il testa devant les eschevins le 28 avril 1432. Jehan Canonne fait en 1426 un « co-quelet d'airain » pour la chapelle de la Halle. Il est cité en 1427 dans les comptes d'ouvrages. Il jura la bourgeoisie en 1424. Un autre caudrelier du même nom fut pris pour arbitre dans une contestation, qui surgit en 1446 (V. annexes), à propos d'une chaudière de cuivre fournie par *Jehan Descamps* et *Huart le Tailleur*, cauderliers.

A la même époque on rencontre *Massin* « cauderlier, » cité dans les comptes du Beffroi.

Jehan Guerart, travaille à divers menus ouvrages, bannières d'airain, « *payelles* » servant à chauffer le chapelain de la Halle, etc., de 1410 à 1441.

Jehan Mouton fait en 1411 des chaudières pour les

(1) V. Bozière, p. 322, note.

« estuves de l'hôpital Saint-Jacques. » Nous le rencontrons dès 1402.

Nos archives mentionnent *Jehan Gerardiaul*, caudrelier. Les comptes du massard de Mons, citent un chaudronnier du même nom, et sans doute identique à celui-ci, qui exécute en 1452 le nouvel aigle de cuivre destiné à surmonter, comme à Tournai, la perche dressée sur le marché à la franche foire (1).

Jehan de Frelin jure la paix de la Ville en 1444 à Hennette Bernarde; il exécute diverses bannières pour la ville de 1450 à 1453.

M. G. Descamps, de Mons (2), a fait connaître un fondeur tournaisien, nommé *Copin*, qui fournit en 1435 au comte de Hainaut un vase domestique en laiton; le contrat de fourniture, qui existe encore, porte le sceau de l'artiste.

Plus tard, vers 1495, *Pierre Mottois*, cauderlier, achète pour 126 livres la maison enseignée *Au Haulme*. Bozière nous apprend que cette maison était située Marché-aux-Vaches (3). Paroissien de Saint-Pierre, mort en 1490, il avait épousé Jeanne Franchomme, qui lui survécut; elle avait eu pour fille Jehanne Mottois, femme de Pierre Escaillez, morte en 1502. Mottois travaille à différentes reprises pour la Ville; il fait en 1455 une bannière de cuivre pour une *fenêtre flamande* de la Tour des Six; en 1465, une *payelle* pour faire du feu à la Halle; en 1476, une chaudière pour la maison des engins, « servant à encrassier les tourteaux de fallots. »

(2) V. *Tournai et Tournaisis*, p. 68.

(3) *Ann. du cercle archéol. de Mons*, année 1885.

(1) *Ouv. cité*, p. 206. note.

Nous recueillons dans les archives, les noms suivants de *caudreliers* :

Willem Groul, (1402). *Gillet du Mollin*, (1408). *Willemet Moustquet*, (1407). *Ernoul Lescreingnie*, (1420). *Jehan de Ligny*, (1420). *Lottart Monnart*, fils de feu Jean, (1423). *Jehan Théry*, est employé par la Ville en 1455 et *Jehan Desplechin* en 1457. *Jehan Maumuchet*, cauderlier, (1436) faisait partie d'une famille de fondeurs ; il en est parlé plus loin.



VI. — Les fondeurs du XV^e siècle.

Trois fondeurs hors ligne florissaient au XV^e siècle dans nos murs, et envoyaient au loin leurs produits artistiques. Ce furent successivement : Michel de Gand, Guillaume Lefebvre et Gilles de Gramellemont.

Le premier, de son vrai nom *Michel le Maire*, est constamment appelé *Maître Michel de Gand*, en ville comme à l'étranger. Il était paroissien de Notre-Dame. Il avait acheté la bourgeoisie dès 1406. Eswardeur de sa paroisse, il figure en 1425 comme doyen des Eswardeurs ; il est qualifié de Prévost en 1427. Il commande les *Becqueriaux*, lors de la révolte des bannières en 1424 (1). Il figure comme doyen des métiers des févres en 1424. Il mourut le 2 mars 1446.

Nous l'avons déjà mentionné comme fondeur de cloches (v. p. 328). En 1418 il travaille pour la ville de Lille. Sa ville natale recourt souvent à ses services.

(1) V. *Mém. de la Soc. hist. et litt. de Tournai.*, t. xvii, p. 313.

En 1429 il fournit deux barres de cuivre, pour servir à deux engins « qui lièvent toutes sortes de poix en ladite maison des engiens, » et il refait les gonds du pont-levis de la porte de Marvis. En 1438, il fournit huit poids de cuivre pour la balance « du poids de la halle de la Ville, » cette balance monumentale, que, durant des siècles, on voyait sous le perron de notre antique hôtel communal. Il fournit pour le *ferme* des Echevins, une pinte de cuivre servant à jauger les pintes de la Ville (1411). Notons encore parmi ses menus ouvrages : « deux roes de keuvre portans les contrepoids de la trape des ars. » Nous ne savons à quel titre il fournit en 1438 une pierre sculptée, servant de piédestal à la statue de Notre-Dame, à la Halle des Doyens, et quatre grosses pierres ainsi que trois *appas* servant à la *Croix Saint-Marcq* (1431).

Jusqu'ici, il s'agit de travaux peu artistiques, mais en 1424 nous le voyons façonner des ailes de cuivre pour l'ange Gabriel que Henry de Coulogne avait sculpté pour la Halle des Doyens, et en 1427 il fournit une œuvre d'art fort intéressante, ainsi définie dans nos comptes : « une image et personnage de Nostre-Seigneur mis en ung sépulcre, estant à l'entrée de le Halle de Messieurs les Jurés. »

Michel de Gand fait d'importants travaux pour l'église abbatiale d'Arras, en collaboration avec le peintre tournaisien Jacques Daret. Jean Du Clercq, abbé de Saint-Vaast, s'adressa d'abord à Dinant, puis il donna la préférence à Tournai, pour faire exécuter les ouvrages en laiton dont il enrichit son église (1). Notre Michel de Gand lui fournit dix-sept chandeliers, dont treize furent placés au-dessus de la clôture de la

(1) V. Ch. de Linas, *Revue de l'art chrétien*, 1884, p. 475.

chapelle de Notre-Dame, deux, sur la table d'autel, et deux, dans la chapelle Saint-Jean; ils pesaient ensemble 120 liv. Il fabriqua en outre « le lampier portant candélabre de laiton » lequel pendait au chœur et qu'il fabriqua sur les dessins de Jacques Daret, un bénitier de cuivre posant sur une colonne de même métal, pour bénir l'eau, lequel fut placé « devant le grant autel, emprez le candélabre; » et enfin une colonne de laiton, avec chandelier et crosse de cuivre et tous ses accessoires, à laquelle crosse le Saint-Ciboire était suspendu au-dessus de l'autel. Il reçut pour ce dernier et important ouvrage la somme de soixante-cinq livres. Il est facile de reconnaître ici l'appareil même qui figure sur le tableau conservé à la cathédrale d'Arras, et que nous avons reproduit, p. 304. Daret, qui était certainement l'auteur des dessins, est chargé de dorer le tout, pour vingt-trois liv.

Les extraits des comptes que nous venons de résumer ont été publiés par M. de Linas dans la *Revue de l'art chrétien*, ils méritent d'être reproduits ici.

Registre de compte de l'abbaye de Saint-Vaast, folios 4 et 8.

Item payet par mondit Sr l'abbe comme dessus a maitre Miquiel de Gand, fondeur demourant a Tournay, pour l'accat de xvii candelers de cœuvre dont les xiii sont mis et assis sur l'entrée et huisserie de le dite cappelle de Notre-Dame et deux aultres sont servans et mis au deseure de la table de ledite cappelle et les aultres deux furent ordonnées et donne par mondit Sr en le cappelle saint Jehan au prieur, tout pesant ensamble vi^{xx} livres ou environ, la somme de xviii livres dicte monnoie.

Item payet par mondit Sr l'abbe comme dessus a maistre Miquiel de Gand fondeur de laicton demourant a Tournay, pour avoir livre un lampier portant candélabre de laicton, lequel est

mis et pendans au ceur de ladite église, et fu fait selon le patron que Jaques Daret peintre avoit fait, la somme de liiii livres xvi s. monnoie dite.

Item paiet par mondit Sr l'abbe comme dessus a sire Miquiel de Gand, fondeur de letton demourant a Tournay, pour avoir livre une coulombe et ung benoitier sus de letton pour servir au cœur de ladicte église a faire la benitte yauwe et qui repose et est mis devant le grant autel emprez le candelabre, en che compris le voiture depuis la ville de Tournay jusquez à l'église de Saint-Vaast, la somme de xxviii livres vii s. monnoie dicte.

Item payet par mondit Sr l'abbe comme dessus a sire Miquiel de Gand fondeur demourant a Tournay, pour avoir livre et fait une coulombe de letton, candellers et croche de cuivre et tout partenant a icely, servans au grant autel de l'église a laquel croche dessusdicte est pendans et mise le chybore de l'église de-seure le grant autel, le quel ouvrage tout ainsi quil s'estent mondit Sr l'abbe a donne et fait faire a la dicte eglise de ses deniers, et a paiet pour le dessusdict ouvraige au dessusdict mesire Miquiel de Gand, sans la dorure, la somme de lxxv livres x s. monnoie dicte.

Et pour la voiture dudict ouvrage amene de Tournay jusquez en la ville d'Arras pour ung nomme Pierre Leverrier voiturier, payet iiii livres xvi s. monnoie dicte.

Item a esté payet par mondit Sr l'abbe, pour avoir fait dorer ladicte coulombe, candelers et croche chy dessus declairye a ung nomme Jacque Daret, la somme de xxiiii livres monnoie dicte.

(Communication de M. H. Loriquet, archiviste départemental.) Fol. 8. Lampier.

Naguère s'élevait au milieu de la place de Saint-Vaast à Arras un monument d'une grande élégance. C'était une croix en cuivre posée sur un piédestal en pierre, œuvre remarquable de dinanderie, dont on a conservé un bon dessin datant de 1750, récemment publié par M. H. Loriquet. L'image du divin crucifié et celles de saint Jean et de la sainte Vierge émer-

geaient du plateau d'un candélabre monumental, qui portait cette inscription :

L'an mil CCCC XI et VII l'abbé de Saint-Vaast Jehan du Clerc, natif de Douay, fit faire cette croix, et mettre en cest cimetière (1).

Or M. Loriquet a mis récemment la main sur un compte de l'abbé du Clercq (2), contenant cette précieuse mention, qui nous prouve que nous sommes encore en présence d'une des œuvres de notre habile compatriote :

Item payet par mondit sieur l'abbé, comme dessus, le V^e jour du mois d'apvril mil iiiic xlvi avant Pasquez, pour une croix de laicton faicte par sire Micquiel de Ghand en son vivant demourant en la Ville de Tournay pour laquelle croix recupt ledit sire Micquiel à mondit sieur l'abbé la somme de soixante-six livres et quinze solz, monnoie courant du pois d'Arthois.

Item pour la voitture d'icelle croix faire amener depuis la dicte ville de Tournay jusqu'à l'église de Saint-Vaast d'Arras, laquelle croix pesait vii iiiix vii livres...

Cette croix fut dorée par Jacques Daret.

Sire Michel de Gand était apparemment le Krupp tournaisien de l'époque, car en 1405 il fournit à l'artillerie de la Ville deux canons appelés *veughelares* (oiseleurs), et deux autres petits canons. Beaucoup plus tard, en 1431, nous le voyons encore vendre neuf *couleuvrines*, avec permission de la Ville. Bien mieux, il fabriquait de la poudre à canon, et en livrait à la Ville, ainsi qu'on le voit dans les comptes communaux

(1) On croit que l'abbé de Saint-Vaast éleva cette croix pour perpétuer la mémoire d'une transaction qui venait de mettre à néant les prétentions du Magistrat relativement à la possession de la place de Saint-Vaast.

(2) *Fonds de Saint-Vaast. — Compte de la crosse. 1428-1461, f. 3.*

de 1411 et 1414. Un passage des comptes cité par Bozière, en date de 1411 (1), nous le montre se livrant à cette fabrication pour la garnison de Tournai, de concert avec Gérard Mallet.

On sait du reste que les Tournaisiens ne furent pas les derniers à faire usage de la poudre et des canons, si, comme d'aucuns le prétendent, ces engins de guerre ne furent connus qu'au commencement du XIV^e siècle. En l'an de grâce 1346, comme nous l'a déjà raconté M. L. Michel, les Consaux, ayant appris que Pierre de Bruges, potier d'étain, savait faire certains engins appelés *conoilles* pour tirer dans une ville quand elle serait assiégée, lui commandèrent d'exécuter pareil instrument. Ce canon fut essayé à la porte Morelle, et le projectile vint tuer sur la place Saint-Brice un malheureux foulon, Jacques Deraisse. Ajoutons qu'on tira le canon en 1347 à l'entrée du pape Clément VII à Tournai.

Puisque nous en sommes à parler d'artillerie, relations ici quelques faits intéressants. En 1440, *Jehan Cambier*, marchand d'artillerie demeurant à Tournai, était appelé à fournir au duc de Bourgogne une grosse bombarde, qu'il coula à Saint-Omer, témoin ce passage des comptes du duc :

A Jehan Cambier marchand d'artillerie demeurant à Tournay, la somme de 16 liv., 12 sol. de XL gros mon. de Flandres, la liv., pour le fait et despense de la grosse bombarde que mondit seigneur a fait faire en la ville de Saint-Omer (2).

En 1553, *François Legrand*, maître fondeur à Tournai et père du peintre Gilles Legrand, livrait, à

(1) *Tournai, ancien et moderne*, p. 134.

(2) V. *Invent. sommaire des archives du Nord*. t. iv, p. 146.

l'ordre de l'empereur, deux canons et d'autres pièces d'artillerie, pour remplacer celles qui avaient été « éventées et rompues » à Arras et à Saint-Omer. En 1569, le même fondeur fournissait à la Ville de Tournai, deux *pièces d'artillerie appelées fauconneaux*.

On a souvent rencontré dans les pages qui précèdent le nom de *Guillaume Lefebvre*, le plus illustre de nos fondeurs, l'auteur de plusieurs des chefs-d'œuvre de dinanderie tournaisienne encore existants, tels que le baptistère de Hal et celui de Sainte-Gertrude à Louvain, les lutrins de Hal et de Saint-Ghislain, le chandelier pascal d'Antoing, etc. Nous avons déjà décrit ses œuvres; il nous reste à donner sur sa personne quelques renseignements, la plupart inédits.

Le 1^{er} juillet 1476 fut empris le testament de « Guillaume Lefebvre, dit le Fondeur, » daté du 13 juin de la même année. Il s'y intitule « fondeur, bourgeois et manant de Tournai. » Il fut inhumé au cimetière de Saint-Piat. Il avait épousé Œlis Répus, qui lui survécut, et dont il n'eut qu'une fille, Marguerite. Celle-ci habitait Valenciennes à la mort de son père, et elle était veuve de Jehan Lefebvre, dont elle avait un fils, nommé Antonin. Ce *Jehan Lefebvre* est sans doute le fondeur de Tournai, que Pinchart signale comme mentionné dans un compte de la ville de Lille en 1453 (1). Guillaume énumère dans son testament une longue liste d'argenteries qu'il donne à son petit-fils, entr'autres *une poire d'argent à mettre pouldre*.

(1) *Bull. de l'Acad. royale de Belgique*, 1882. t. iv, n° 12.

Il fut admis à la bourgeoisie le 22 février 1439, pour 50 sols parisis, en même temps qu'il était élu sous-doyen des *Fèvres*. Selon une note recueillie par M. B. du Mortier, il fut en 1456 nommé eswardeur de sa paroisse. Il acheta en 1461 une maison rue de la Hugerie (rue Madame); il habitait avant cela la rue de Saint-Piat, comme nous l'apprend un extrait du journal des Prévôts et jurés relatif aux poursuites exercées par sa femme contre un de ses confrères, *Jehan de Scènehove*, qui l'avait outragée. Il figure dans les comptes de la ville de Lille en 1453 (1). En 1431 il fournissait quatre anges en cuivre servant à la décoration du grand autel de la cathédrale de Cambrai (2).

1431. Cuidam operario de Tornaco vocato Guillelmin le fore, qui hic venerat mandatus ad faciendum m^{re} angelos de cupio servientes contra magis altare.

Une note écrite par Bozière (3), nous prouve que Collart, frère aîné de Guillaume, était un ciseleur de talent et de renom. On y voit que *Collart Lefebvre*, de Tournai, cisèle une coupe d'or du poids de trois marcs, que Philippe-le-Bon lui commanda pour l'offrir à Jean Van Eyck. Notre fondeur avait un autre frère nommé Robert.

La race des Lefebvre n'a pas dégénéré dans cette ville; elle a produit plus d'un artiste, jusqu'au siècle dernier, où l'on rencontre un orfèvre renommé dans la personne de Marc Lefebvre-Caters, auteur du tabernacle de l'église de Notre-Dame de Courtrai et des médaillons en bronze qui ornent le maître-autel de la

(1) *Revue universelle des arts*, t. xv, p. 203.

(2) J. Houdoy, *Ouv. cité*.

(3) *Ouv. cité*, p. 241.

cathédrale. Une fabrique célèbre de bronze doré et ciselé avait été établie par celui-ci dans la rue de la Madeleine.

Gilles de Gramellemont, qui se signale parmi nos fondateurs, éclipsé toutefois par Guillaume Lefebvre, lui fut contemporain, ou du moins ne lui survécut guère.

Le 17 février 1480 testa Gilles de Grimaumont (sic), marchand et fondeur de laiton, paroissien de Saint-Piat. Il donna aux Pères Croisiers « une table d'autel de bos en laquelle est contenue et entretailée l'histoire de la Passion de Notre-Seigneur ; item leur donne une ymaige et représentation de Dieu en croix, laquelle est en ma maison, avec les imaiges de Nostre-Dame et de saint Jehan. »

Ses enfants étaient : Katterine, religieuse professe de l'abbaye d'Ormont, Gillekin, Huchon, Haquinet et Marion. Sa femme était apparemment morte avant lui. Son beau-frère fut son héritier.

Il est cité dès 1457 ; à cette date il constitue des procureurs. Il figure sous le nom de Egidius de Gramellemont dans les comptes de la cathédrale de Cambrai, pour laquelle il fournit en 1460 un aigle, auquel nous avons fait allusion plus haut, et quatre anges de cuivre, qu'il exécute sur le dessin de maître Jehan Murel (1) :

1460. Egides de Gramellemont de Tornaco pro aquila de cupro posito in pulpito, loco ejusdem veteri de bosco, ponderante

iiii^c x. iiii^{xx} iilx.

— Magistro Jehan Colle casurier de Tornaco pour les offrois de l'histoire de S. Nicolay avec le capron de la transfiguration. pris à Pioret de Maulde dudit de Tournai, iii^{xx} iiii^c vi s.

(1) J. Houdoy, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*.

1461. Egidio de Grammellemont pro iii^{or} angelos de cupro ponderentes vii^c x^l pretio v^s x^d qualibetebra ii^c xlv^e

Vers 1468 il fournit à Pietre du Moulin, caudrelier à Audenarde, deux chandeliers d'autel et une fontaine en cuivre. Notre fameux graveur de tombes en cuivre, Jacquemart de Rosteleur, se fournissait chez lui de ses lames à graver. Vers 1480 l'abbé d'Hasnon (c'était, croyons-nous, Laurent d'Ivoire), lui fit exécuter des fonds de laiton pour une église de Bourgogne, où il avait été baptisé. Notre fondeur est mentionné dans les comptes de la Ville au sujet d'une poulie de cuivre qu'il exécute en 1470 pour le puits du Floc des Augustins.

Nous groupons ci-après quelques notes sur d'autres fondeurs moins notables du XV^e siècle. Ce métier, comme tous les autres, se perpétuait souvent dans une même famille, comme nous allons le voir dans celles des Caudrelier, et des Maumuchet.

Jehan Caudrelier, fondeur de laiton, cité en 1489, habitait Placette aux laines. Il descendait peut-être de *Pierre Caudrelier*, que nous voyons employé en 1407 à l'église de Saint-Nicolas. Il mourut en 1493, léguant à son fils Denisot huit livres de gros « *en hostieulx* (outils) *de mon stil.* »

Celui-ci donna le jour à deux fils, Gadifer et Loyset. Jehan est cité en 1450 dans les comptes d'ouvrages de la Ville. En 1466, il fit deux chandeliers pour la chapelle de l'hôpital de Saint-André au Bruille, en exécution d'un legs de Laurent de Taintegnies. Il exécuta la croix qui surmontait la flèche de la cathédrale de Cambrai. Cette croix de cuivre pesant 741 livres,

fut dessinée par Martin Herman (1); elle existe encore ; on y lit cette inscription : *ceste † fist Jehan Caudrelier a Tournai, l'an iii^e lxviii* (2). On lit dans les comptes :

1465. A Jehan le Caudrelier, fondeur à Tournai, pour avoir fait selon la devise de M^e Herman, le peintre, une croix pesant vii^c als, lit. à iii s. xi d., vii^{xx} vi lb. xiii s.

Denysot Caudrelier, son fils et successeur, compose, fond et fournit en 1491 « sept cloquettes de fagon de timbres de métal » pour faire le guet aux échauguettes de la Ville. Il est encore cité l'année suivante. En 1498 il répare une couleuvrine, et deux autres en 1501.

Voici encore une lignée d'artisans dinandiers, celle des Maumuchet.

Jehan Maumuchet fournit en 1473 une *chandpleure* (3) de cuivre pour la brasserie de Guérard Dodique. Il travaille pour la Ville en 1498; il fait des buses de laiton pour servir aux bannières de la bretéque. Il habitait en 1486 la maison faisant le coin de la rue de Courtrai et de la rue du *Casteler*, au loyer de 48 livres.

Nous rencontrons dans les archives de l'église de Saint-Jacques un *Willaume Maumuchet*, qui, de 1511 à 1521, récure régulièrement les cuivres, et, en cette

(1) V. J. Houdoy, *Ouvr. cité.*, p. 196.

(2) V. Le Glay, *Recherche sur l'église métropolitaine de Cambrai*, 1825, p. 13.

(3) La *chantpleure* est un appareil hydraulique dont la définition est assez compliquée; nous renvoyons le lecteur au *Glossaire archéologique* de V. Gay.

dernière année, répare un candélabre (1). En la même année, *Nicolas Maumuchet*, fournit « deux bassins servant à des moulins. »

Jacquemart ou *Jacquet Maumuchet*, caudrelier, répare en 1500 des bannières de nos tours d'enceinte; il fournit en 1520 du métal à la Ville, pour faire des pièces d'artillerie; il « fait, compose, vend et livre » en 1517 aux Prévost et Jurés un brasier « à mettre sur le buffet du comptoir » et le répare en 1533. *Piérart Maumuchet*, fondeur, est cité en 1519 dans les archives de l'église de Saint-Nicolas. *Ostelet Maumuchet* avait épousé Alis de Luchenies, dont le testament fut empris le 8 mai 1536. *Lucq Maumuchet*, caudrelier, avait fait des *quemineaux* de cuivre (chenets de cheminée) pour J. du Haultbois, mort en 1566. Plus tard, en 1609, on trouve *Samuel Maumuchet*, cauderlier.

Jehan de Jumont, fondeur de laiton, fils de Jacquemart, est cité en 1418 dans les archives communales. Il fournit deux chandeliers portatifs à l'église de Saint-Piat en 1424. En la même année, il rachète « plusieurs pieche et coppons de liste et de bendes de laiton venant de plusieurs anchiennes lames de ladite église, lesquelles avoient esté de longtemps en le trésorerie de le dicte église » et fournit deux chandeliers de cuivre pesant *iiii^{xx} xiii lb.* demie au prix de un gros et demy la livre.

Jacquemart Haloghet, fondeur de laiton, cité en 1405, fut reçu bourgeois de Tournai le 23 juin 1429. Il était employé à l'église de Saint-Piat en 1424.

(1) V. *Monographie de l'église de Saint-Jacques*, p. 92.

Gillon de Willeries, du même métier, achète en 1410 une rente au nom de Haquinet, le fils qu'il a eu de demisielle Jehanne, sa femme.

Arnoul Liétart, fondeur, travaille pour la Ville en 1444. Chose tout à fait curieuse, et qui intéressera vivement les archéologues, les quatre statues qui couronnent les tourelles du Beffroi n'étaient pas faites exclusivement de pierre, mais certaines parties étaient de bronze. En effet Liétart fait un chapeau d'airain à « une penne de plumache portant IIII piets et demi en tiest et demy piet de bort autour, estoffé et ouvré à creste, » mise sur la tête d'une des statues en pierre blanche des tourelles du Beffroi, celle de côté vers le « Marché du rencq des toilliers » et aussi une lance d'airain de II piés de long; et pour l'autre un « chapiel d'airain sarasinois à une houppes de fin queval, contenant IIIJ piés de tour. » C'était la statue exécuté en 1439 par Pierre Tuscap.

Godefroid Guyot, fondeur, né en 1371, bourgeois en 1428, était marié à Marguerite Goverde, paroissienne de Saint-Jacques, morte après lui, en 1434; *Josse Lescampion*, bourgeois en 1451, vend une maison rue Blandinoise 1458; *Josse le Boin*, cité par Pinchart (1450-1460), était paroissien de Saint-Nicaise; il mourut en 1485.

Pierrart Pinchon est cité en 1421 dans les comptes de Saint-Nicolas. *Jacques le Trouet* est eswardeur de Saint-Quentin et de Sainte-Marguerite (1436), et *Jehan Loir* est eswardeur de cette dernière paroisse en 1441.

Jehan Lecocq, fondeur de laitons, est cité en 1465 dans les comptes communaux; il fournit à la Ville, en 1467, six grosses serpentines; il refait en 1462 le bénitier de la Halle des Doyens; il refond, à deux reprises, en 1472 et en 1475, la clochette de cette

Halle, et fait divers menus travaux entre 1459 et 1475.

Jehan Forge, fondeur, payait en 1488 une redevance à l'abbé de Cambrai pour une maison située rue Clercamps (1).

Jehan et Robert Hanon, dont des descendants sont enterrés à Saint-Piat, et d'autres vivent encore au pays de Nivelles, exerçait l'état de fondeur. Robert fait en 1427 un sceptre pour la statue du roi qui était au devant de la Halle, une fleur de lys pour celle de Notre-Dame, et un ange « faisant bannière » au-dessus de la chapelle de la Halle ; l'année suivante il fait encore un *Agnus Dei* « tout de laiton mis au-dessus de la cappelle de la Halle. »

Jehan Saumon fournit une clochette à la Ville en 1491 et *Pierre Herman* livre des poids de cuivre en 1478. *Jehan Remy*, cité en 1472, achète une maison dans la grande rue Saint-Piat en 1469 ; un fondeur de cloches du même nom, *Pierre Remy*, se retrouve deux siècles plus tard (1660), ce qui n'a rien que de très naturel, car au temps passé les métiers étaient héréditaires.

Jehan le Carlier (1402), *Jehan de le Porte*, qui vend une propriété en 1431, *Hennequin de le Wille* (1434), *Jacques Thésin*, dit de Calonne (1434), *Jacques de Braqueval* (1456), *Eward Wallain* (1466), sont cités comme batteurs.

Notons enfin quelques autres noms de fondeurs : *Jehan Coleman* (1405), *Lotard du Ploych* (1406), *Hubert Richard* (1409), *Willaume Houzé* (1411), *Amoury du Tilloel* (1413), *Hennequin Wanier* (1418), *Hennequin Coutiel* (1419), *Jehan de le Masure* (1423), *Jacquemin le Vroull* et *Pierre Godemart* (1424), *Jehan de Hauls*

(1) V. A. Pinchart. *Quelques artistes, etc.*, p. 88.

(1426), *Jehan Denis* (1429), *Jehan Boulée* (1453), *Gilles Bruneel* (1451), *Colart Mestriau* (1469), *Martin Vandeville* (1471), *Jehan Cardinal* (1472-1486).



Fondeurs postérieurs au XV^e siècle.

Au début du XVI^e siècle la réputation de la fonderie tournaisienne est soutenue au dehors par le fondeur *Jean Maldeurée*, sous-doyen des *fevres*, paroissien de Saint-Piat; il fut reçu bourgeois comme *canonnier* de la Ville, le 21 février 1503; il avait épousé Michelle Loyen, morte en 1518; il mourut lui-même vers 1532.

C'était un dinandier de renom. C'est à lui qu'on s'adressa tout d'abord, quand il s'agit d'élever à Cambrai, en 1502, un tombeau à l'évêque Henri de Berges († 1500) pour faire exécuter des plaques de cuivre doré contenant l'épithaphe du prélat, qui avait été composée par le célèbre « maistre Erasme de Rotterdam (1). » Maldeurée reçut 347 lb. pour son travail, qui fut entrepris par Félix Van Pullaer.

— A ung taillière d'ymages demorant à Tournay pour son ouvrage d'avoir venu à Cambrai à intention de marchander de tailler les ymages de l'épithaphe de feu monseigneur et pour ce que l'on ne se trouva d'accord xx. ii. s.

— Payé aux marchans et ouvriers de Tournay pour marché fait avecques eulx d'avoir fait et livré la lame de feu monseigneur et assis sur la sculpture la somme de xv lb. de gr. valent iiiii lb.

— Item a esté donné aux compagnons ouvriers à l'hostel Jehan Maldeurée à Tournay pour un pot de vin xi s.

(1) V. A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. II, p. 298.

— A Jehan Maldeurée fondeur et ouvrier de métal demorant à Tournai a été délivré pour l'épithaphe de feu Monseigneur le quel il a marchandé de faire et livrer comme il est assis en leglise de Cambrai iii^c xlvi lb. xix s. vi d.

Il fondit également les statues en bronze de ce mausolée, dont le peintre Gabriel Clouet avait fourni les dessins. En 1519, il exécuta un candélabre pesant ii^c xxxv lb. pour mettre devant l'épithaphe du chanoine Yvon Leroy, d'après les dessins du sculpteur cambresien que nous venons de nommer (1).

A Tournai nous voyons Maldeurée (ou Maldeuret), travailler à des ouvrages d'artillerie dès 1500; il fournit des chandeliers (1500) et des clochettes pour les portes de la Ville (1518). En 1504 il exécute un candélabre de 62 livres de poids, que feu Colart du Havron avait ordonné qu'on plaçât devant le crucifix de la chapelle de la Halle. Ce candélabre, qui coûta vi gr. la livre, portait un écu peint aux armes de France.

Une importante dynastie de fondeurs tournaisiens, est celle des *Van Horcque*, *Van Orque*, *Van Orc*, *van Horc* ou *de Horst*.

Daniau Van Horcque, fondeur de laiton, fournit en 1532 une clochette pour la porte de Sainte-Fontaine pesant 37 livres (pour xi liv, ii s.) Il est qualifié aussi de *faiseur d'enclumes*, et fait une enclume en 1530. En 1539 il répare le candélabre de « Mons. Saint-Piat, » en l'église de ce nom, ressoude un chandelier

(1) V. J. Houdoy, *Ouv. cité*, p. 279. Ce personnage ne figure pas dans la généalogie de la famille Maldeuret, publiée par le comte du Chastel.

du maître-autel, et change celui qui était devant le Saint-Sacrement.

Il avait pour collaborateur son frère *maître Jacques* demeurant dans la paroisse de Saint-Piat. Tous deux sont employés de concert à l'église de Saint-Piat en 1539. Jacques livre à cette église deux encensoirs de cuivre en 1579. Il est qualifié de fondeur d'artillerie en 1581. En 1548, il travaille pour l'église de Saint-Amé de Douai; il fournit, deux paires de « *piouches* » pour « l'huis du chœur de cette église » et le pied d'un aiglier, dont il reçoit six livres.

Maîtres *Mathis* et *Jacques de Horts*, fondeurs de cuivre, exécutaient en 1553, aux frais de feu Péronne de Noëville, veuve de Jacques de Landas, « un candelabre de cuyvre qui est assis à l'église de Saint-Brice devant l'autel dudit Saint-Brice » pesant 1193 liv. (à vi gr. vi d. la livre).

Jehan Van Orcque, sous-doyen des fondeurs de laitton, acheta la bourgeoisie le 5 juin 1570. Il était de la paroisse de Saint-Piat et travaillait avec son frère Guillaume. Il mourut en 1602, léguant à son fils Jehan, sa maison et héritage en la grande rue Saint-Piat, ainsi que « son bancq à tourner et autres hostieux dépendant de son stil. » Son autre fils Gervais était mort avant lui; et sa fille Marie avait épousé Olivier Lefebvre. Il est cité dans les comptes de l'église de Saint-Nicolas, de 1581 à 1599.

En 1585 les frères Jehan et Willaume Van Horque entreprirent d'exécuter en cuivre la clôture du chœur de l'église de Saint-Martin à Ath, à l'instar de celle de Saint-Louis à la cathédrale de Tournai (1). Jean travaille à maintes reprises pour la Ville de 1572 à 1580,

(1) V. *Bulletins de la Soc. hist.*

restaurant des chandeliers et des « chemineaux » réparant la cloche du Vigneron et celle « des Portes » au Beffroi, faisant un nouveau couvercle au bénitier de la chapelle de la Halle. Nous l'avons vu, de compagnie avec François Legrand, qualifié de maître d'artillerie de la Ville.

Son fils, Jehan Van Orcq le Jeune, reçoit en 1603 la somme de 40 sols pour avoir récuré les deux grands chandeliers de la chapelle de la Halle, après qu'ils avaient été portés à la procession.

Gervais Van Horcque, fils de Jean II, fondeur de laiton, paroissien de Saint-Piat, mourut de la peste en 1598, après avoir vu sa femme, Anne de Glas, emportée par le fléau. Ses enfants furent Guillaume, auquel il laisse pendant trois ans la jouissance de sa maison, Liévin, Adrien, Françoise, Jeanne et Marie.

Gervais figure dans les comptes d'ouvrages de la Ville en 1581, il fournit deux nouvelles mesures de cuivre, servant à lever les droits « des *gollénées*. » On lui doit de nombreux et importants travaux dont il sera parlé dans nos annexes.

Enfin, *Guillaume*, fils de Gervais, reprit l'atelier de celui-ci ; il est payé à 1605 pour avoir recuré les cuivres de la chapelle de la Halle.

Nous rencontrons trois ouvriers en cuivre appelés du Hem. *Jehan du Hem*, marchand chaudronnier et fondeur d'artillerie, figure en 1536 au nombre des maîtres qui avaient été chargés par la Ville de la « composition et façon de l'artillage. » Qualifié souvent de *cauderlier*, il fournit en 1508 une bannière de tour ; en 1514, « la caudière du bouleau de la cuisine de

l'hôpital Saint-Jacques, » et en 1535, deux chaudrons aux « teinturiers d'écarlate. » Mort en 1546, il avait choisi sa sépulture au cimetière de Notre-Dame. Il a épousé successivement Marie Bellegambe, Jacqueline Wagonne et Jehenne de le Synne, laquelle lui survécut.

Grart du Hem, cauderlier, marié à Jehenne Genois, mort en 1541, était fondeur de cloches (V. p. 329).

Guillaume du Hem, aussi fondeur de cloches, est cité plus haut, en 1661 (V. Ibid.).

Jehan Dupont est mentionné comme fondeur en 1661, dans les comptes de l'église de Saint-Nicolas.

Un de nos principaux fondeurs d'artillerie fut *François Legrand* l'ainé, père du peintre Gilles Le Grand, qui acheta la bourgeoisie le 3 nov. 1575, se qualifiant alors de membre du serment des canonniers; il était paroissien de Saint-Piat. Il testa en 1582, et laissa deux fils, François et Maurice. Il légua un moulin et un fourneau au premier, qui lui succéda en 1579 comme fondeur, après avoir collaboré avec lui. Il est payé en 1569 pour avoir fait deux « pièces d'artilleryes appelés *fauconneux*, pesant 2508 livres, et, en 1561, il fournit deux *chemineaux* (landiers) pour la nouvelle salle de la Halle des Prévôts. Il est cité dès 1535 dans les comptes de la Ville. Il fait en 1572 un ouvrage d'un caractère artistique, c'est la fameuse croix de Saint-Piat. Au lieu de consister en une petite croisette en pierre formant l'amortissement d'une pyramide à crochets, ainsi que la représente, dans le bel ouvrage de Bozière, une gravure plus gracieuse qu'authentique, la partie supérieure de ce monument consistait en

une grande croix en cuivre de 615 livres de poids.

Il figure avec son fils en tête des maîtres fondeurs d'artillerie de la Ville, dans un curieux contrat daté de 1582, par lequel *François Legrand l'aîné, Jacques de Horst, Jean Van Orc, et François Legrand le jeune*, « tous maîtres fondeurs d'artillerie » prennent à leur charge de « faire fondre et jeter toutes telles pièches d'artillerie et en tel nombre qu'il plaira à messeigneurs les Consaulx. »

M. Th. Bernier, dans sa biographie du Hainaut, dit que François Le Grand, maître fondeur, fit en 1553 plusieurs pièces d'artillerie pour Charles-Quint.

Legrand, le jeune, fournit en 1579 des enseignes de cuivre à l'église de Saint-Piat.

Au siècle suivant on rencontre un fondeur du nom de *Mathis Legrand* (1620-1657); qualifié de marchand fondeur de cuivre, paroissien de Sainte-Catherine, il avait épousé en premières noces, Judicq Morgean, dont il eut un fils, François; et en secondes noces, Jeanne Garin, qui lui donna Paul, Marie, Ysabeau, Marie-Madeleine et Marie-Anne. Il mourut en 1657. Cité dès 1620, dans les comptes des Halles, il figure en 1627 dans ceux de l'église de Saint-Piat.

Adrien de Glas, cauderlier, paroissien de Saint-Pierre, fonda en 1590 une messe annuelle de *requiem* à l'église de ce nom. Il testa en 1593. Il avait deux enfants, Pierre et Anne; cette dernière, née de sa seconde femme, Adrienne Colle, fut mariée à Gervais Van Orque. Il travaille pour la Ville de 1543 à 1586. Il fournit un réchaud (payelle) en 1549, un « rafechisoir de queuvre » en 1558, et répare un tronc en

1586. Il répare en 1563 le coq du clocher de Saint-Brice. Il fit pour Jehan Englebert († 1575) une « payelle dans laquelle se fait le sel, » et un « caudron au feu » pour Ysabel de Rou (1582).

Pierre de Glaes, chaudronnier, paraît être fils d'Adrien ; paroissien de Saint-Brice comme son père, il testa en 1615 ; à son fils aîné, nommé Adrien, il donna sa maison à bail pour neuf ans, pour les bons services qu'il lui avait rendus en travaillant dans « sa boutique. » Il fournit en 1584 un « rafreschisoir » à la Ville, et en répare un autre ; il livre un chandelier en 1597. Sa veuve, Marie de Nieulle, paroissienne de Saint-Quentin, mourut en 1636.

Citons ici quelques noms d'artisans de second ordre, et leurs menus ouvrages. *Michel le Boucle*, chaudronnier, répare deux grandes chaudières de la maison de engins de la Ville ; leur usage est particulièrement curieux. L'une servait à faire « tourteaulx de fallots, » et l'autre (*horresco referens*) servait, pour employer les termes mêmes des comptes d'ouvrages de 1510, à « bouillir les faulx monnoyers quand le cas advient. » Or, le cas était apparemment advenu maintes fois, vu que la chaudière était trouée et hors d'usage. *Andrieu Legrand*, fondeur de laiton, fait une poulie pour le puits de la rue des Engiens (1510), et livre aux « rejecteurs » quatre bassins de cuivre « servant à *moicturer* le blé du moulin de Marvis. » L'année suivante il fournit des poids à la Ville.

Georges de Licque travaille en 1534 pour la chapelle de l'hôtel de ville d'alors. Il fournit un bénitier de cuivre, répare un chandelier, récuré le candélabre

placé devant le crucifix, et y grave les armes de l'empereur. Il mourut vers 1542 avant d'avoir pu terminer une « *devanture de keuvre* » qu'il avait entreprise pour l'église de Blaton.

Guillaume Billoquin, fondeur, est employé en 1627 à Saint-Piat à refondre des « marbreaux » de cloches ; il est cité dans le compte de Saint-Nicolas, de 1626 à 1640. Les comptes de la Ville en font mention de 1628 à 1636 ; il entretient les cuivres de la chapelle des Halles.

En 1620, *Jean de Lattre* livre deux chandeliers et un bénitier de cuivre pour la chapelle des pestiférés.

Guillaume Billin, fondeur, fournit en 1633, quatre chandeliers de cuivre à l'église de Pecq (1).

François Muisart, chaudronnier, exécuta pour la Ville, de 1640 à 1669, quelques ouvrages curieux : un collier pour le « chien des Halles » un *chandelier ridoir*, « pour le clapet, » et une *esmouchette* (1640), et surtout, en 1654 « une boulle faict à huit pans pour mettre au for du Belfroid » pesant 78 livr.

Guillaume de Hague, maître fondeur, fournit en 1731 64 chandeliers de cuivre pour le services des officiers logés dans les pavillons de la Ville ; en 1738, il fait faire à Paris un coin à fabriquer des jetons d'argent pour messieurs du Magistrat. Il avait épousé Marie-Joseph Marchant ; il habitait la paroisse Notre-Dame. Les époux eurent deux fils, Alexandre-Pierre-Joseph et Jean-Baptiste ; ils testèrent le 7 février 1779, et leur testament conjonctif fut empris en 1790.

(1) Arch. paroissiales de l'église de Pecq.

ANNEXES.

ALLIO (*Adrien*). — A Adrien Allio, maistre fondeur, pour avoir livré deux cloches de métaille, pesant les deux quatre vingt dix huit livres, payé 235 lb. 4 s. (C. d'ouv. de 1673).

AS FOURNIAUS (*Jehan*), *li caudretiers*, époux de Maroie de Warenghien, testa *le primerain jœsdy apriès le jor saint Barnabé, l'an de grasce M. CCC et xxxvj.*

BAILLET (*Jehan*), le jeune, faiseur d'anneaux de laiton, vend une maison en la rue de la Thure. 11 septembre 1438.

BARBIEUX (*François*). — A François Barbieux, fondeur de cloches, lui a esté payé à bon compte de la réparation du carillon du Belfroid, 610 lb. (C. d'ouv. de 1744).

Au nommé Barbieux, fondeur de cloches, en suite de convention faite, pour augmenter et perfectionner le carillon du Belfroid, 360 lb. (C. d'ouv. de 1745).

François Barbieux fonde la grosse cloche de la tour du château de Mons. (Ann. du cercle archéol. de Mons, tome v, page 454).

François Barbieux, fondeur de cloches, fut institué héritier par ses deux oncles, Jean et François Colin, fondeurs.

BAUCQ (*Pierre*). — Le 31 janvier 1522, Pietre Baucq, fondeur de laiton, et Catherine de Maulde, sa femme, créent une obligation en faveur de Jehan de Muncq, demeurant à Malines, à cause de marchandise de laiton qu'ils avaient achetée. (Journ. des pr. et j.).

BILLEQUIN (*Guillaume*). — A Guillaume Billequin, fondeur de laiton, pour avoir récuré les pilliers de la chappelle des halles, 8 lb. (C. d'ouv. de 1627 et an. suiv.).

A Guillaume Billequin, fondeur de layton, pour avoir racommodé le benoictier de la chappelle de la halle, 60 s. (C. d'ouv. de 1635).

A Guillaume Billequin, pour avoir livré une clochette pour la prison de la Tasnerie, 40 s. (C. d'ouv. de 1636).

A Guillaume Billequin, fondeur de layton, pour avoir chambgé deux chandellers de cuivre pour mettre à l'arsenacle, 40 s. (Ib.).

BOILEAUWE (*Nicolas*). — A Nicolas Boileauwe, fondeur de cloques, pour avoir refondu deux cloquettes servans l'une à la porte Sainte-Fontaine et l'autre à la porte Vallenchenoise, lesquelles paravant estoient cassées, 13 lb. 9 s. (C. d'ouv. de 1532).

BOULART (*Lotin*), caudrelier, 10 lb. et saint Jacques, pour ce que, par adjournement fait contre lui à la requeste du procureur de la ville et par ses contumaces et intervalles souffisans, il a esté et est convenus d'avoir contrefait la clef du Belfroy par hault, ou temps que Jehan Musart en avoit le warde, dont pour ce s'est escappéz dudit Belfroy Anris de Fastrissart qui y estoit prisonnier pour certain cas, et, ce fait, ledit Lotin en soy rendant de ce coupable se mist en franchise en l'église de Saint-Martin, 9 juillet 1395. (Reg. de la loi).

BRAIBANT (*Jaquemart*), faiseur d'aniaus de laitton, trois fois 10 lb., Vendosme, et ne pora ravoit le ville, s'ara fait son voiage; les uns 10 lb. pour armeures deffendues; les secons, pour le saquier; et les tiers, pour assalir Jehan Goddefroy, coutelier, en se maison. Fait le joedy 4^e jour de may 1385. (Ibid.).

BRUNEL (*Gillet*), fondeur de laitton, à trois ans comme larron, pour avoir, environ le Noël darrain passé, prins et emblé en le cambre de sire Golin, prebstre, une fourure de gorges de fauyennes en le valeur d'une livre de gros ou environ; et en la maison de sire Jehan Goudalier, prebstre, où il repairoit, il print et embla ung noir caudron. 19 novembre 1455. (Ibid.).

CANEVACH (*Miquiel*), caudrelier, a accaté et juré se bourghesie, le 7 septembre 1422. (Ibid.).

A Miquiel Canevach, caudrelier, pour avoir refait en pluseurs lieux une grant caudière appartenant à la ville, servant aux engiens, 40 s. (C. d'ouv. de 1425).

CARDINAL (*Jehan*), fondeur de laitton, constitue des procureurs, le 30 décembre 1472. (Journ. des pr. et j.).

CAUCHEVAQUE (*Lotart*), caudrelier, et Maigne le Ghierrié, sa femme, se ravestissent. 6 octobre 1400.

CAUDRELIER (*Denysot*). — A Denysot Caudrelier, fondeur de laitton, pour avoir fait, composé, fondu et livré sept cloquettes de fachen de timbres de métal pour servir et mettre aux sept escarghaittes nagaires faittes aux sept portes de ladite ville pour illec faire le ghait, 53 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1491).

A Denysot Caudrelier, pour avoir fait et rappoinctié par deux fois une serpentine de keuvre qui estoit rompue et gastée, et y fait une nouvelle lumière, 40 s. (C. d'ouv. de 1498). Même travail en 1501.

CAUDRELIER (*Jehan*), père du précédent, habitait la Placette

aux laines en 1458. Le 13 septembre 1469, il achète une maison en la rue Saint-Piat, contre la cure.

A Jehan Caudrelier, fondeur de laitton, pour ung cœlet de laitton qu'il a fait et livré, servant à tenir droit le verghe de fier deseure le baniere de Moriel-porte, 17 s. 1 d. (C. d'ouv. de 1450).

En 1463, il fait la croix qui surmontait la flèche de la cathédrale de Cambrai, avec cette inscription : *Ceste ✕ fist Jehan Caudrelier, à Tournay, l'an IIII^e LXIII.*

A Jehan Caudrelier, fondeur de laitton, pour deux candelerz de laitton lesquelz sont assis servans auxdites deux ymages, en ladite cappelle (de l'hôpital Saint-André), ainsy et par la manière que ouudit testament est contenu, 7 lb. 14 d. (C. d'exéc. test. de Leurens de Taintegnies, dit Prangière, 1466).

Le 2 avril 1494 fut empris le testament de Jean Caudrelier, paroissien de Saint-Piat, fait le 5 mars 1493. Il cite son fils Denisot Caudrelier, auquel il lègue huit livres de gros *en hostieulx de son stil.* Celui-ci était lui-même père de deux fils, Gadifer et Loyset.

CHEVALIER (*Thomas*), fondeur de cloches, habitait la rue de la Ture. Le 5 juillet 1563, il fait une donation d'entre-vifs à Michel, Thomas, Simon, Suzanno, Marie et Jeanne Chevalier, enfants qu'il avait eus de sa seconde femme, Anne de Vanestin.

CLOQUIER (*Marcq*), caudrelier, et Ælis Pippenie, sa femme, se ravestissent. 5 octobre 1468.

COLART, *le fondeur.* — A maistre Colart le fondeur, fondeur de cloques, pour son sallaire et déserte d'avoir despendu et rependu les cloques du Wigneront et du Disner, estant au Belfroy, adfin que on les peust sonner plus aisiément, commé il estoit mestier de faire, 12 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1431).

COLIN (*François*). — A François Colin, maistre fondeur, pour les parties de chandeliers de cuivre et autres de son stil, par lui livrées au ferme de la ville, 22 flor. 11 pat. (C. gén. de 1690).

Le 19 janvier 1691 fut empris le testament de François Colin, maître fondeur de laitton, paroissien de Saint-Piat. Il lègue à son neveu, François Barbieux, ses outils ainsi que *les croisures de fer servantes à tourner les plats d'estainnier, et les patrons qui seront trouvés à me mort et servans à mon mestier.*

A François Colin, fondeur, (ou plutôt à ses héritiers) pour quatorze paires de chandeliers de cuivre qu'il a faits pour le service de la ville, 19 flor. 12 pat. (C. gén. de 1693).

COLIN (*Jean*), frère du précédent. — A Jean Colin, maître fondeur, pour livrance de deux clochettes de métaille, scavoir l'une

pour la chambre de messeigneurs prévosts et jurés, et l'autre pour la chambre des enquestes, 4 lb. (C. d'ouv. de 1723).

Jean Colin, paroissien de Saint-Piat, testa le 23 juillet 1752. Il lègue à François Barbieux, son neveu et filleul, *ses ustensils ou instrumens à tourner cuivre*.

COPPENOLE (*Jaquemes*), faiseur de boutons de laiton, vend une maison en la rue As Pois. 15 février 1405.

DALEMARE (*Colard*), fondeur de laiton, achète la maison qui fut Mathieu de Dinant, en face des Engiens. 24 mars 1383.

DANEULIN (*Jakemes*), caudrelier, 10 lb. pour porter miséricorde, contre le ban de la ville, 29 novembre 1324. (Reg. de la loi).

D'ARAS (*Mahius*), caudreliers, 100 sols pour porter espée, 20 mai 1324. (Ibid.).

D'ARAS (*Pieres*), caudreliers, 10 lb. et Saint-Nicolay, pour navrer Jakèmes de Quarte, 13 novembre 1331. (Ibid.).

DE BONDUES (*Sébilain*), *ki fait le laiton*, reçoit 15 sols dans le testament de Jehans Bierenghiers, en 1305.

DE DINANT (*Haquinet*), fondeur de letton, 10 lb. pour outrages d'avoir, de propos délibéré, assaly Colin Petit, et d'une daghe nue escequié sur lui plusieurs cops et le bléchié, 11 septembre 1444. (Reg. de la loi).

DE DINANT (*Mathiu*), le bateur de laiton, achète une rente de 21 s. 2 d. *le nuit saint Ghillain en octembre l'an m.cc.lxxxviii*.

DE DINANT (*Pierre*), fondeur, condamné à deux fois 100 s. et 40 s. pour coups, 9 août 1335. (Reg. de la loi).

DE DOUAY (*Jehan*), caudrelier, habitait la rue de Lormerie en 1343.

DE FRELIN (*Jehan*), caudrelier, jure la paix de la ville à Hennette Bernarde, 27 décembre 1444. (Journ. des pr. et j.).

A Jehan de Frelin, pour une banière d'airain mise sur la porte de Valenciennes, 30 s. (C. d'ouv. de 1450).

A Jehan de Frelin, caudrelier, pour le fahon d'une quarée banière de queuvre armoyée des armes du Roy et de la Ville, mise sur le crépon de la porte Saint-Martin, par dedens la ville, 20 s. (C. d'ouv. de 1453).

DE GAND (*Michel*), dont le vrai nom était LE MAIRE, fondeur de laiton, prend à loyer une maison en la grande rue de la Madeleine, le lundi 13 décembre 1400. — Il jura sa bourgeoisie en 1406, fut doyen des fondeurs en 1424 et maire des eswardeurs en 1425. (Reg. de la loi).

A Miquiel de Gand, fondeur de laiton, pour son salaire et deserte d'avoir fait et livré à ladite ville deux canons appelléz

veughelares, et deux autres petits canons, 33 lb. 13 s. 5 d. (C. d'ouv. de 1405).

A Miquiel de Gand, pour une pinte de keuvre justée, qui est ou ferme des eschevins, pour servir à juster et gaugier les mesures de pintes de la ville, 10 s. (C. d'ouv. de 1411).

Michel de Gand, fondeur de laiton, fabriquait de la poudre à canon et en fournissait à la ville pour 11 lb. 3 s. (C. d'ouv. de 1414).

A Miquiel de Gand, pour plusieurs pois de keuvre par lui livrés au pois de le halle, 24 lb. 8 s. 3 d. (C. d'ouv. de 1423).

A Miquiel de Gand, pour ung grant canon appellé veughelare à une seulle cambre, pesant 212 lb., payé 21 lb. 17 s. 6 d. (C. d'ouv. à la porte Cocquerel, 1423).

Il fait deux ailes de cuivre pour la statue de l'ange Gabriel, sculptée par Hans de Coulongne. (V. aux sculpt.) (C. d'ouv. de 1424).

A sire Miquiel de Gand, pour une ymage et personnage de Nostre-Seigneur mis en ung sépulcre estant à l'entrée de le halle de messeigneurs les juréz, 60 s. (C. d'ouv. de 1427).

A sire Miquiel de Gand, pour deux royes de keuvre servans et employés aux deux engiens qui liévent toutes choses de poix en ladite maison des Engiens. (C. gén. de 1429).

Des 28 livres que demande sire Michel de Gand pour quatre grosses pierres et trois appas servans à la Croix saint Marcq, que la ville doit payer pour sa part. — Accordé que la ville paye ladite somme. (Reg. des Consaulx, 13 février 1431).

Sire Michel de Gand est autorisé à vendre neuf couleuvrines à son profit. (Ibid. 20 novembre 1431).

A sire Miquiel de Gand, pour une pierre faite et taillié, appellée une soubzbasse, servant à l'image Nostre-Dame de le cappelle de le halle des doyens, 10 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1438).

A sire Miquiel de Gand, à cause des despens fais pour les fachons et renouvellement des balanches et poix servans à peser en la halle des laynnes, 7 lb. 3 s. 6 d. (C. gén. de 1444).

Par le trespas de Miquiel de Gand, qui trespassa le ij^e jour de mars ledit an xlvj..., (C. gén. de 1446).

DE GHAND (*Jehan*). — Meurisses le fondeur reconnaît s'être engagé à faire pour 15 lb. de travail pour la compte de Jehan de Ghand, caudrelier, en 1369. (Journ. des pr. et j.).

DE GLAS (*Adrien*). — A Adrien de Glas, caudrelier, pour avoir rehaulchié le caudière à faire tourteaulx de fallots, 4 lb. (C. d'ouv. de 1543).

A Adrien de Glas, caudrelier, pour une payelle de keuvre par luy livrée, servant à mettre carbons pour faire feu pour chauffer en halle quand il est besoing 60 s. (C. d'ouv. de 1549).

A Adrien de Glas, caudrelier, pour ung raféchoir de queuvre qu'il a livré, 18 lb. (C. gén. de 1558).

A Adrien de Glas, pour avoir rapointié le cocquelet du clochier Saint-Brixe, que les ouvriers besognants audit clochier avoient rompu, 50 s. (C. d'ouv. de 1563).

A Adrien de Glas, caudrelier, à cause de la fachon de la payelle deans laquelle se fait le sel, 96 lb. (C. d'exéc. test. de Jehan Englebert, 1575).

A Adrien de Glas, pour un caudron au feu, 14 s. (C. d'exéc. test. d'Isabelle de Rou, 1582).

A Adrien de Glas, chaudrelier, pour avoir dessaudé et resauldé la boiste quarré servant à mettre les aulmosnes de la table de messeigneurs, 24 s. (C. d'ouv. de 1586).

Adrien de Glas, caudrelier, paroissien de Saint-Pierre, fonda, le 21 octobre 1590, une messe de *Requiem* avec diacre et sous-diacre, à chanter chaque année, le 4 mars, dans l'église Saint-Pierre.

Adrien de Glas testa le 22 janvier 1593. Il cite dans cet acte les deux enfants, Pierre et Anne femme de Gervais van Horeque, qu'il avait eus de sa défunte femme Adrienne Colle.

DE GLAS (*Pierre*), caudrelier, fils du précédent. — A Pierre de Glaes, chaudronnier, pour ung grant rafreschissoir de cuivre par luy vendu et livré pour la maison et halle de ceste ville, 31 lb. (C. gén. de 1584).

A Pierre de Glas, pour avoir vendu et livré pour le comptoir des commis à la récepte des impos de la bière, ung chandelier de cuivre, 30 s. (C. d'ouv. de 1597).

Pierre de Glas, paroissien de Saint-Pierre, testa le 9 novembre 1615. Il dit entre autres choses : « Et pour les bons et agréables services que Adrien de Glas, mon filz aîné, passé diverses années qu'il at vaillablement ouvré en mon bouticle et par son travail me fait du prouffit, » je lui donne pour neuf ans la jouissance de ma maison.

Le 23 juillet 1636 fut empris le testament de Marie de Niulle, veuve de Pierre de Glas.

DE GRIMAUMONT (*Gilles*), fondeur de laiton, constitue des procureurs, le 27 mai 1457. (Journ. des pr. et j.).

Le 4 mai 1468, Pietre du Moulin, caudrelier à Audenarde, s'engage à payer à Gilles de Grimaulemont, fondeur de laiton, la somme de 20 sols de gros, restant d'une plus forte somme due pour fourniture de deux chandeliers d'autel et d'une fontaine de laiton. (Ibid.).

A Gilles de Grimanon, fondeur de laiton, pour une nœfve mo-

lette de laiton, laquelle a esté mise, au lieu de la vièse, au puch près le Floch des Augustins, 4 lb. 14 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1470).

Le 17 février 1480, testa Gilles de Grimaumont, *marchant et fondeur de laiton, paroissien de saint Piat* Il donne aux Pères Croisiés *une table d'autel de bos en laquelle est contenue et entretailié l'histoire de la Passion Nostre-Seigneur ; item, leur donne une ymaige et représentation de Dieu en croix, laquelle est en ma maison, avec les imaignes de Nostre-Dame et de saint Jehan.*

Le compte d'exécution testamentaire, rendu en 1482, mentionne les objets suivans de dinanderie, qui se trouvaient chez Gilles : un candeler grant a six brancques et à sept candelers, pesant mil livres ; un candeler à quatre évangélistes, estant aux Croisiés, pesant huit cent livres. Ce dernier fut payé 109 lb. 6 s. La succession reçoit encore le solde des cloches de Maulde-lès-Saint-Amand, et le prix « d'ung fons de letton fait pour l'abbé » de l'abbaye d'Hanon, envoyé en Bourgogne à l'église où il fut « baptisé. »

Jaquemart de Rosteleu, graveur de lames, ayant acheté du laiton à Gilles de Grimaumont, crée une obligation en faveur du beau-frère et héritier de ce dernier, le 17 avril 1493. (Journ. des pr. et j.).

DE HAGUE (*Guillaume*). — A Guillaume de Hague, maître fondeur, pour la fasson de soixante quatre chandeliers de cuivre pour le service des officiers logés dans les pavillons de cette ville, 35 lb. (C. d'ouv. de 1731).

A Guillaume de Hague, pour un coing à fabriquer des jettons d'argent pour messieurs du magistrat, qu'il a fait faire à Paris, 272 lb. 8 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1738).

Guillaume de Hague, maître fondeur, testa conjointement avec sa femme, Marie-Joseph Marchant, le 7 février 1779. Ils habitaient la paroisse Notre-Dame et eurent deux fils, Alexandre-Pierre-Joseph et Jean-Baptiste.

DE LATTRE (*Jehan*), fondeur de laiton, prend à loyer *un ouvroir et mananderie sérant l'attre de l'église Saint-Pyat, sans y faire ne faire aucune baterie de laiton ne de fœlle par l'espasse de xij ans.* 20 septembre 1391.

DE LATTRE (*Jean*). — A Jean de Lattre, pour un benitoy de cuivre pour mettre en la chappelle des infectéz, 5 lb. (C. des infectés, 1620).

Audit Jean de Lattre, pour deux chandeliers de cuivre pour mettre sur l'autel de ladite chappelle, 6 lb. (Ibid.).

DE LATTRE (*Romain*), cauldrelier, natif de Liere en Brabant,

filz de feu Mathieu, acheta la bourgeoisie au tax des povres, le 9 octobre 1559. (Reg. de la loi).

DE LE BOUQUELLE (*Roland*). — Du second jour de juing, l'an mil v^e et xv. Pardevant sire Jehan Liébart, prévost, est comparu Roland de le Bouquelle, fondeur de laitton, nagaires demorant à Audenarde, lequel a déclaré qu'il est venu en ceste ville à intention de y demorer et tenir sa résidence continuelle; et à ce propos a fait serment au Roy, nostre sire, et ceste ville et cité de Tournay. (Journ. des pr. et j.).

DE LE BOURRE (*Jehan*), caudrelier, vend une maison, le 4 mai 1510.

DE LE CROIX (*Michel*). — A Michel de le Croix, fondeur de laitton, pour avoir refait le bénitoir de la chappelle de la halle, 4 s. (C. d'ouv. de 1556).

A Michiel de le Croix, fondeur de laitton, pour avoir rescuré et nectoyé le poing de cuyvre estant en l'auditoire des prévostz et juréz, 10 s. (C. d'ouv. de 1557).

Chaque année, nous voyons ce même fondeur chargé de nettoyer, le jour de saint André, les chandeliers de la chapelle de la halle. (C. d'ouvrages).

DE LE FONTAINE (*Lotart*, dit *Blauwet*), batheur de letton, jura se bourgeoisie, comme fieus de bourgeois, le 28 juillet 1382. (Reg. de la loi).

DE LE HAYE (*Gabriel*), fondeur de laitton, vend un jardin en la rue de Bèvres, le 29 novembre 1504.

DE LE MASURE (*Jehan*), fondeur de laitton, travaille à plusieurs menus ouvrages pour la ville, et reçoit 12 lb. 5 s. 10 d. (C. d'ouv. de 1423).

DE LICQUE (*Georges*). — A George de Licque, fondeur de laitton, pour ung bénitoir de keuvre qu'il a livret pour servir en la chappelle de la halle du conseil; — pour avoir resauldé l'ung des chandelers servant sur l'autel d'icelle chappelle, qui estoit rompu, et retourné tous les deux au molin pour les abellir; — pour avoir rescuré le candélabre de devant le Crucifix et y fait un escut des armes de l'Empereur, 7 lb. 7 s. (C. d'ouv. de 1534).

Georges de Licque, fondeur de laitton, avait marchandé aux égliseurs de Blaton de faire pour leur église *une devanture de keuvre*. Il mourut avant l'exécution de son marché, qui donna lieu à un procès entre les égliseurs et ses héritiers. Ce procès se termina par une transaction, le 4 mai 1542. (Journ. des pr. et j.).

DE LIEVREGNIES (*Piat*), fondeur de laitton, et Jehenne Gillet, sa femme, se ravestissent, 14 janvier 1488.

DE MACLINES (*Libers*), caudreliers, a pierdut le ville pour ce

qu'il mist à mort, dedens Tournay, Jehan Biertrant, le nuit saint Nicolay 1335. (Reg. de la loi).

DE MARVIS (*Colars*), li caudrelier, jure sa bourgeoisie comme fils de bourgeois, en 1325. (Ibid.).

DE MARVIS (*Jean*), fondeur, achète une maison en 1353.

DE MERLAING (*Lotars*), caudrelier, fils de Jean, est banni à toujours en 1365. (Reg. de la loi).

DE PARIS (*Jehan*), de son vrai nom CORNILLE, fondeur de laiton, avait épousé Agniès de Tieusies. Le 16 juin 1401, il achète une maison en la rue saint Piat.

A Jehan de Paris, pour le cloquette qui siert à ledite capielle (de la halle), ycelle cloquette pesant xxij livres, 73 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1395).

A maistre Jehan de Paris, fondeur de laiton, pour deux plomas de métal par lui fais et livrés, sur lesquels le contrepois du pont levich de le porte de Marvis queurt, 50 s. (C. d'ouv. de 1398).

A maistre Jehan de Paris, fondeur de letton, pour avoir livré as xij hommes deux pois de keuvre pesans deux livres la pièche, et aultres pois, 4 lb. 14 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1400).

A maistre Jehan de Paris, fondeur de letton, pour avoir par lui fait de fin keuvre le dragon dudit Belfroit, par le manière qu'il est, 135 lb. (C. de constr. du Beffroi, 1400).

DE REBREUVES (*Estiévenart*), caudrelier, achète une maison en la rue Lombarde, 23 août 1380.

DESCAMPS (*Jehan*). — Du ix^e jour de janvier l'an xlvi (1446). Contestation entre Agnès de Nouveauville, veuve de Jean de Mortaigne, d'une part, et Jean Descamps et Huart li Tailleur, caudreliers, au sujet d'une chaudière de cuivre fournie par ces derniers et que la demanderesse trouvait mal faite. Ils se soumettent à l'arbitrage de Jean de la Hamaide, prévôt, et de Jean Canonne, caudrelier. (Journ. des pr. et j.).

DESPLECHIN (*Jean*). — A Jehan Desplechin, caudrelier, pour une hanière de cuivre mise sur une tour, et peinte par Jean Quenon, 17 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1457).

DESPRÉZ (*Loys*), fondeur de laiton, achète une maison en la rue de Wasnes, le 12 juin 1503.

DE VIVI (*Jaquemins*), caudrelier, jure sa bourgeoisie en 1386. (Reg. de la loi).

DE WILLERIES (*Gillon*), fondeur de laiton, achète une rente de 10 sols, au nom de Haquinet, le fils qu'il a eu de demisielle Jehanne, sa femme, 15 février 1401.

DOU FOUR (*Henriet*), caudrelier, 100 sols pour férir Nichaise le caudrelier. 25 avril 1369. (Reg. de la loi).

Du HEM (*Grard*), caudrelier, passe, le 7 août 1504, un contrat devant le prévôt. (V. l'art. *Goury*).

Le 27 mai 1517, Grard du Hem, caudrelier, vend aux paroisiens de Deerlyck, près Courtrai, 2284 livres de métal pour faire fondre des cloches, moyennant 192 lb. (Journ. des pr. et j.).

Le 27 octobre 1530, nomination d'arbitres pour régler le différend qui existait entre les gliseurs de saint Piat, d'une part, et Jehan et Grard du Hem, d'autre part, au sujet de cloches. Ceux-ci s'étaient engagés à « fondre pour ladite église huit » cloques boines et léalles, accordées pour faire un bon battelage, et harmonieuses, rendant son, chacune selon leur poix, » aussi bon que les cloques de saint Martin, et non menses » que celle de la paroische Saint-Pierre en ladite ville. » (Ibid.).

Le 30 décembre 1541 fut empris le testament de Grard du Hem, caudrelier, mari de Jehenne Genois.

Du HEM (*Guillaume*). — A Guillaume du Hem, fondeur, pour avoir livré une cloche servant aux appeaux du Belfroy, 30 lb. 4 s. (C. d'ouv. de 1564).

Du HEM (*Jehan*). — A Jehan du Hem, caudrelier, pour avoir rappointié et remis à point tant le baniérette de ladite tour, qui estoit traquée des canonniers, comme la buse d'icelle tour, 3 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1508).

A Jehan du Hem, caudrelier, pour l'achat à luy fait d'une grande caudrière mise et assise au boulleau de la cuisine de l'hospital, 6 lb. 16 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1514).

A Jehan du Hem, pour avoir livré aux tainturiers d'escarlatte deux caudrons, 72 s. (C. d'ouv. de 1535).

A Jehan du Hem, tant moins de ce que deu luy est pour la composition et fahon de l'artillerye par luy gectée, suyvant le marchié que il a faict, 300 lb. (C. gén. de 1537).

Le 23 juillet 1546 fut empris le testament de Jehan du Hem, marchand chaudronnier. Il cite les noms de ses trois femmes : Marie Bellegambe, Jaqueline Wagonne et Jehenne de le Synne. Cette dernière lui survécut.

GÉROVAL (*Pierre*), caudrelier, jure sa bourgeoisie pour 100 sols, le 17 mars 1326. (Reg. de la loi).

GOSSEL (*Jehan*), bateur de laiton, achète une maison en la rue d'Audenarde, le 22 novembre 1430.

GOURY (*Mathieu*). — Le 7 août 1504, comparurent devant le prévost Grard du Hem, caudrelier, et Jehan Marchant, fondeur de laiton, lesquels, et chacun pour le tout, ont promis, en cas qu'il y eust faulte en une cloque de trois mil ou environ de pesant, laquelle cloque Mathieu Goury, fondeur de laiton, avoit

marchandé par cy-devant de faire et livrer aux gliseurs et paroissiens de l'église de Pecq, accordant au-dessus de deux autres clocques qui sont à ladite église, et la tenir sonnante bonne, l'espace d'un an, selon les devises dudit marchié, eulx-mesmes à leurs propres despens, la susdite refondre et la livrer auxdites devises. (Journ. des pr. et j.).

GOUTRIE (*Nicolas*). — A Nicolas Goutrie, chaudronnier, pour avoir racommodé l'une des branches de la lampe du cœur, 6 lb. (C. de l'église Saint-Brice, 1651).

GRONGNART (*Jehan*). — A Jean Grongnart, fondeur de cloches, pour la façon de la quinzième cloche du batillage du Belfroid, 11 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1620).

GROULS (*Grars*), caudrelier, banni à tous jours pour plusieurs injurieuses et outrageantes paroles que il a dites en la présence dou lieutenant monseigneur le Gouverneur, lesquelles pouoient toucher à mouvoir le peuple. 5 septembre 1364. (Reg. de la loi).

GUÉRART (*Jehan*). — A Jehan Guérart, caudrelier, pour lesdites deux banières (de la porte Fierain), et y remis d'airain ce qu'il y en falloit, 15 s. (C. d'ouv. de 1410).

A Jehan Guérart, caudrelier, pour une payelle d'érain à luy achetée servant à y faire feu pour cauffer le chappellain de la cappielle de le halle, quand il dist messe en icelle, 7 s. (C. d'ouv. de 1431).

A Jehan Guérart, pour deux petites baniérettes d'airain par luy faites, vendues et livrées, quy servent deseure les deux ensengnes de ploncq mises aux fenestres flamenghes des eschoppes, 20 s. (C. d'ouv. de 1433).

A Jehan Guérard, caudrelier, pour une noëve payelle d'errain délivrée en le ward de du conchierge de le halle, laquelle sert à faire feu ens pour servir au buffet de le halle, 8 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1441).

GUYOT (*Godefroid*), bateur de letton, a juré se bourgeois le 24 novembre 1428. — Le 6 avril 1434 fut empris le testament de Marguerite Goverde, veuve de Godefroid Guyot.

HALOGHET (*Jacquemart*), fondeur de laitton, fut reçu bourgeois le 23 juin 1429. (Reg. de la loi).

HANETTE (*Lotars*), fondeur de laitton, s'engage, en 1345, à faire une lame de laitton pour Simon du Portail. Cet acte, aujourd'hui égaré, a été publié en partie par Mgr Voisin.

Lotars testa le 28 septembre 1376, désignant sa femme Clémence et les deux fils qu'il en avait. Il soumet à l'approbation du chevalier de Bercus ce testament qui ne fut empris que le 4 août 1378.

HANON (*Jehan*). — A Jehan Hanon, pour deux bannières d'érain de deux piés de long et de piet et demy de larghe, à luy achetées, que l'on doit mettre prochainement sur les deux tours des Ars, 60 s. (C. d'ouv. de 1429).

HANON (*Robert*). — A Robert Hanon, pour avoir fait et ordonné pour la ville un g sestre que le personnage du Roy, de devant le devanture de le halle des doyens, tient en sa main, avecq une fleur de lis qui doit servir à l'image Nostre-Dame, et un g angele faisant banière au dessus de le cappelle de ladite halle, 6 lb. (C. d'ouv. de 1427).

A Robert Hanon, pour avoir fait et ordonné deux pignons en fourme de banière, mis sur la garitte de Morel-porte, et un Agnus Dey tout de laiton mis au dessus de la cappelle de le halle, 60 s. (C. d'ouv. de 1428).

HENNEFRÈRE (*Jacques*). — A Jacques Hennefrère, fondeur de laiton, pour avoir fait, fondu et clauwé les clowans et garnitures de laiton d'un grand livre en parchemin couvert d'assielles, pour servir à enregistrer pluseurs choses touchant la loy, 4 lb. 8 s. (C. gén. de 1537).

Le 19 juin 1538 fut empris le testament de Jacques Hennefrère, paroissien de sainte Catherine, époux de Béatrix Cisaire et fils de Jean Hennefrère.

HENRY (*Jean*), fondeur de laiton, achète une maison en la rue Royale, le 17 mars 1504.

HERMAN (*Pierre*). — A Pierre Herman, pour l'acat fait de un g pois de keuvre, lequel est mis avecq les aultres en la halle de la ville, 58 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1478).

HERRENG (*Vincent*), fondeur de laiton, achète une maison en la rue Merdenchon, le 11 octobre 1512.

JEHAN, *le fondeur*. — A Jehan, le fondeur de laitton demorant en la rue de Paris, pour un g ploumach de laitton qu'il a fait et livré, lequel est servant et assis au trieulle dudit puch du Marchié as vacques, ou lieu de l'autre ploumach quy fut pris et emblé, 42 s. (C. d'ouv. de 1450).

JEHANS, *li caudreliers*, de Haquegnies, reconnaît une dette, en 1308 le jour saint Thumas l'apostele.

LE BOIN (*Josse*). — De le requeste Josse le Boin, fondeur de laiton, pour aucunes ordonnances faites par les doyens ou pré-judice de lui et autres de son mestier sans les oir, et dont il se plaint et requiert provision. — On renvoye le cause devant lesdits doyens, ausquels est baillié la requeste, et leur est enjoint de l'oïr et faire raison et expédicion, tellement que on n'ait cause de pourvéir. (Reg. des Consaulx, 5 octobre 1453).

Le 6 novembre 1456, Josse le Boin reconnaît une dette de 2 lb. 7 s. (Journ. des pr. et j.).

Le 12 octobre 1485 fut empris le testament de Josse le Boin, fondateur de laiton, paroissien de saint Nicaise.

LE BOUCLE (*Michel*). — A Michel le Boucle, caudrelier, pour avoir revisité et rapointié deux grandes caudières appartenants à ladite ville, estans en la maison des Engiens, l'une servant à boullir les faulx monnoyers quant le cas advient, et l'autre à faire tourteaulx de fallos, et à icelles mis et atachié plusieurs grans tasseaulx pour ce qu'elles estoient trauwées en plusieurs lieux, 25 s. (C. d'ouv. de 1510).

LE CANONNE (*Ansiel*). — A Ansiel le Canonne, caudrelier, pour six banières d'arain loiées de fier, dont les quatre sont sur le nouvelle garite de la porte saint Martin, 60 s. (C. d'ouv. de 1398).

A Ansiel le Canonne, caudrelier, pour avoir fait getter et ordonner la mesure et patron du dragon dudit Belfroit, 4 lb. 11 s. 3 d. (C. de const. du Beffroi, 1400).

Audit Ansiel, payé pour sa paine et salaire déservy en ce que il pourgetta ledit patron en toille avant que il le feist autrement, 10 s. (Ibid.).

A Anssielle Canonne, caudrelier, pour deux grandes banières de keuvre bordées et ordonnées, par lui faites et livrées à ladite ville, 45 s. (C. d'ouv. de 1407).

A Anssielle Canonne, caudrelier, pour son salaire d'avoir fait d'airain les quatre penons desdites quatre banières servans à la garite de la porte du Bruille, et livré l'estoffe, 40 s. (C. d'ouv. de 1410).

Ansiel Kanonne fait une bannière de cuivre pour mettre sur la maison de Colin Bourgeois, et reçoit 8 lb. 10 s. 6 d. (C. d'exéc. test. de Colin Bourgeois, 1417).

A Anxielle Canonne, caudrelier, pour une bannière d'arain à six fleurs de lis eslevées, assise sur la tour qui fu Jacques Capelle, 60 s. (C. d'ouv. de 1420).

LE CANONNE (*Jehan*), caudrelier, fils d'Ansiel, jure la bourgeoisie en 1424. (Reg. de la loi).

A Jehan le Canonne, pour avoir fait et ordonné ung coquelet d'araing mis au dessus de la croix du cloquier fait de nouvel pour le fait de la cappelle de la halle, 23 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1426).

A Jehan Canonne, caudrelier, pour deux pignons d'errain par luy fais et ordonnés, qui seront mis au dessus de la garitte de la porte Saint-Martin, 30 s. (C. d'ouv. de 1427).

Jehan le Canonne testa le 28 avril 1432. Il fut marié deux fois; sa seconde femme, qui lui survécut, s'appelait Lizebette Swiecz.

De son premier mariage, il avait eu deux enfants : Jacques, religieux augustin, et Angniéz, femme de Jean Voistel, patinier.

LE CIREZ (*Rogier*), fondeur de laitton, jure sa bourgeoisie pour 4 francs, le 16 février 1379. (Reg. de la loi).

LECOCQ (*Jehan*), fondeur de laitton, et Ysabel Libert, sa femme, se ravestissent. 8 octobre 1455.

A Jehan Lecocq, fondeur de laitton, pour facion de deux nouviaulx ploumas servans à haulchier et avaler les trappes des Ars des Salines, 22 lb. 8 s. (C. d'ouv. de 1459).

A Jehan Lecocq, fondeur de laitton, pour l'estoffe et facion de deux pois de queuvre, pesant chacun cent livres, servant à peser en le halle du poix les denrées et marchandises, 13 lb. 17 s. 1 d. (C. d'ouv. de 1460).

A Jehan Lecocq, pour avoir refait le bénitoir de le halle des doyens, 7 s. (C. d'ouv. de 1462).

A Jehan Lecocq, fondeur de letton, pour avoir fait et composé, et depuis vendu et livré par esprouve à ladite ville six grosses serpentines de keuvre, garnies chacune de deux cambrées, 376 lb. 10 s. 6 d. (C. gén. de 1467).

A Jehan le Cocq, fondeur de laitton, pour facion d'avoir refondu et refait le cloquette de le halle des doyens des mestiers, laquelle estoit cassée, 48 s. 1 d. (C. d'ouv. de 1472).

LE CROES (*Rogier*), fondeur de laitton, et Amelotte Liénarde, sa femme, achètent une fonderie en la rue de Wasnes, le 4 janvier 1492.

LE GRAND (*Andrieu*). — A Andrieu Le Grand, fondeur de laitton, pour une moulette de keuvre par lui livrée et mise au puch de la rue des Engiens, 6 lb. 10 s. 8 d. (C. d'ouv. de 1510.)

A Andrieu Le Grant, pour avoir vendu et livré auxdits rejeteurs quatre bachins de ceuvre servans à moicturer le bled du moulin dudit Marvis, pesans ensamble vingt sept livres, 63 s. (Ibid.)

LE GRAND (*François*), l'aisnet, de son stil fondeur, a acheté la bourgeoisie pour 34 sols flandres, comme estant du serment des canonniers, le 3 novembre 1575. (Reg. de la loi).

A Franchois le Grand, fondeur de laitton, pour avoir ciselé deux cloques des apeaulx du Belfroy, à cause quy n'estoient accord de ton, 34 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1535).

A Franchois Le Grant, pour avoir racoustré aulcuns pois de la halle, 73 lb. (C. d'ouv. de 1547).

A Franchois Le Grand, fondeur de laitton, pour avoir fait et livré deux chemineaulx de cuivre pour la nouvelle salle de messieurs les prévostz et juréz, 103 lb. 1 s. (C. d'ouv. de 1561).

A Franchois Le Grand, fondeur, pour avoir fait et livré deux pièces d'artilleryes, appellées fauconneaux, pesans deux mil cinq cent huyt livres, 581 lb. 16 s. (C. d'ouv. de 1565).

A Franchois Le Grand, fondeur de layton, pour la Croix Saint-Piat par luy livrée et pesant six cens quinze livres, 187 lb. 8 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1572).

A Franchois Le Grand, fondeur de laiton, pour avoir fait et livré à la maison dés Angiens une clochette pesant cinq livres et demye, 49 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1575).

Le 5 avril 1582 fut empris le testament de Franchois Le Grand, paroissien de Saint-Piat. Il avait deux fils, François et Maurice ; il lègue à l'ainé *son moulin et ung fourneau*.

LE GRAND (*François*), fils du précédent, — A Franchois Le Grand, le juesne, fondeur, pour ung an de gaigne et récompense à luy accordé d'avoir gardé et entretenu vingt six bastons à crochez, de cuivre, 24 lb. (C. gén. de 1579).

Du 5 avril 1582, pardevant Charles Mannart, maieur des finances, et Jacques Gombault, juré de ladite ville, commis et députéz par messeigneurs les consaulx d'icelle ville, d'une part, et Franchois Le Grand, l'aisné, Jacques de Horst, Jean van Orc et Franchois Le Grand, le josne, tous maistres fondeurs d'artilleries, d'autre ; et recongnurent lesdites parties, meismement lesdits seconds comparans l'ung pour l'autre et chacun pour le tout sans division, et renonchant par exprès au bénéfice de division accordé de droict, d'avoir prins à leur charge de faire fonder et jeter toutes telles piéches d'artilleries et en tel nombre qu'il plaira à messeigneurs les consaulx ou leurs commis le ordonner et commander, en livrant par iceulx les estoiffes ou métaulx convenables et propres. (Journ. des pr. et j.).

A Franchois le Grand, fondeur de laiton, pour avoir fait et livré une clochette de métal à la hobette estant au dessus la porte Morel, pesant trente deux livres, 19 lb. 4 s. (C. d'ouv. de 1588).

A Franchois Le Grand, fondeur, pour avoir livré au collège des escolles latines une clochette pesant cinq livres, payé 4 lb. (C. des Ec. lat. 1598).

LE GRAND (*Mathis*). — A Mathis Le Grand, pour avoir fait, livré et vendu deux D carrés de métaille pour la porte de derrière la halle, 24 lb. (C. des halles 1620).

A Mathis Le Grand, fondeur, pour avoir fait et livré une clochette pour la chappelle des infectéz, pesante six livres, 8 lb. 16 s. (C. des infectés, 1628).

Le 30 avril 1657 fut empris le testament de Mathis le Grand,

fondeur de cuivre, paroissien de Sainte-Catherine, époux de Jenne Garin. Il avait épousé en premières noces Judicq Morgean, dont un fils François; du second lit, il eut Paul, Marie, Isabeau, Marie-Magdeleine et Marie-Anne Le Grand.

LEFÈVRE (*Guillaume*), fondeur de laiton et soubz-doyen des fèvres, a accaté et juré sa bourgeoisie pour cinquante solz parisis, le 22 février 1439. (Rég. de la loi).

Il fut eswardeur de Saint-Brice en 1456. Le 15 juillet 1461, il achète une maison en la rue de la Hugerie.

A Guillaume Lefèvre, fondeur de laitton, pour ung ploumart de keuvre servant au toreillon du pont levich de le porte Coqueriel, 56 s. (C. d'ouv. de 1435).

Guillaume Lefèvre, fondeur, fait *trois moullettes à rays de keuvre, chacune d'un piet de hault et de deux pos d'espès*, pour manœuvrer la herse des Arcs des Caufours, et reçoit 8 lb. 12 s. 8 d. (Ibid.).

Le 1^{er} juillet 1476 fut empris le testament de Guillaume Le Fèvre, dit le Fondeur, fait le 13 juin précédent. — Il avait épousé Aelis Repus, qui lui survécut et dont il n'eut qu'une fille, Marguerite, habitant Valenciennes. Marguerite était veuve de Jean Le Fèvre, dont un fils Antoine. Guillaume énumère dans son testament une longue liste d'objets d'argenterie qu'il donne à son petit-fils; il cite parmi eux *une poirre d'argent à mettre pouldre*.

LESCAMPION (*Josse*), fondeur de laiton, jura sa bourgeoisie le 23 décembre 1451. (Reg. de la loi).

Le 23 décembre 1458, il vend une maison, jardin et héritage en la rue Blandinoise.

LESCUYER (*Adrien*). — Du merquedy, xiii^e jour de janvier l'an 1522. Pardevant sire Michel Cambry, prévost, comparut Adryen Lescuyer, fondeur de layton, demourant en la paroisse Saint-Pyat en Tournay, et confessa avoir vendu à Jaquemart Mahel et Pieres Descamps, maistres et gouverneurs de la confrairie Nostre-Dame, fondée en l'église paroissiale de Nomain léz-Orchies, à ce présents, ung candélabre de ceuvre à deux pillers et trois travers, sur chaque piller ung angele de layton de deux piedz et demy de hault, chaque angele tenant l'un une coullombe et l'autre une croix. — Ce travail devait peser 2200 livres et coûter 200 livres. Il est de plus stipulé que ledit ouvrage sera « de tele et semblable molure comme est le candélabre de layton estant au devant de l'autel Nostre-Dame en l'église Saint-Pyat. » (Journ. des pr. et j.).

LIÉTART (*Arnoul*). — A Arnoul Liétart, pour avoir fait, fourmé et livré ung cappiel d'errain à une penne de plumach mise sus,

portant quatre piés et demy en tieste et demy piet de bort autour, estoffé et ouvré à creste, mis, assis et servant sur le tieste du personnage fait de blanche pierre assis sur le flolle du Beffroy au léz vers le Marchié du rencq des toilliers, et aussy une lanche d'errain de onse piés et demy de loncq, 6 lb. (C. d'ouv. de 1444).

A Arnoul Liéart, pour avoir fait et livré ung chappiel d'errain sarasinois à une houpe de fin quevial, contenant quatre piés de tour, servant et assis sur la tieste du personnage de blanche pierre en fourme de sergant, assis sur le thube d'une des flolles d'aultour du Beffroy, 100 s. (ibid.).

LI TAILLEURS (*Huart*), caudrelier, figure au *Journal des prévôts et jurés* de 1446. (V. l'art. *Descamps*).

LOIR (*Jehan*). — A Jehan Loir, pour une livre de gettons par luy vendus et livrés, servans à getter et sommer les mises et aultres choses pour le fait de l'office des regetteurs, 4 s. 8 d. (C. d'ouv. de 1435).

Jehan Loir testa le 2 octobre 1449. Il faisait partie du serment des arbalétriers, auquel il lègue son *bon arcq d'une pièce*. Il mourut en décembre suivant.

MALDEURÉE (*Jehan*), sous-doyen des fèvres, a été reçu bourgeois, comme canonnier de la ville, le 21 février 1503.

A Jehan Maldeurée, fondeur de laitton, pour avoir fait et livré une cambre de cuyvre mise et servant à l'une des serpentines estans en la maison des Engiens, laquelle par avant n'en avoit qu'une, 51 s. 10 d. (C. d'ouv. de 1500).

A Jehan Maldeurée, fondeur, pour avoir vendu et livré au massart et quatre commis dudit office, quatre candelliers de ceuvre, 23 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1504).

Pour ung candeler de laitton pesant 62 lb., que ledit feu (Colart du Haveron, hautelisseur) avoit ordonné estre mis devant le Crucefix de la chappelle de le halle de Tournay, a esté payé à Jehan Maldeurée, fondeur de laitton, au pris de six gros la livre, 10 lb. 11 s. 9 d. (C. d'exéc. test. de Colart du Haveron, 1504).

A Jehan Maldeurée, pour la vente et livraison par lui faicte pour les affaires de ladite ville, de trois clocquettes pendues à trois portes de ladite ville, 15 lb. 15 s. (C. d'ouv. de 1518).

Le 20 décembre 1518 fut empris le testament de Michelle Loyer, femme de Jean Maldeurée, fondeur, paroissienne de Saint-Piat. Jean mourut lui-même en 1532.

MALLEGHEULLE (*Jaquemart*), fondeur de laitton, achète une maison, rue de la Thure, le 30 avril 1451.

MALLEGHEULLE (*Rogelet*), faiseur de déz à keudre, le Sainte

Larme à Vendosme, pour avoir féru d'une boise pluseurs coups sur Loys Sammer, juré de son mestier, en content de ce qu'il venoit eswarder l'ouvrage de Jos Lebon, fondeur, avec lequel Rogelet est demourant. 17 décembre 1453. (Reg. de la loi).

MARCHANT (*Jehan*), fondeur de laiton. (V. l'art. *Goury*).

MATIU, le fondeur de laiton, reçoit 33 lb. par le testament de Jehan Bierenghiers, en 1305.

MAUMUCHET (*Jacquemart*). — A Jacquemart Maumuchet, caudrelier, pour avoir rappointié les banerettes des combles de la tour au sel et le tour quarrée, et renouvelé les buses et y fait pluseurs bendes de fer, 20 s. (C. d'ouv. de 1500).

A Jacquet Maumuchet, pour avoir fait, composé, vendu et livré aux rejeteurs, et pour servir à porter feu sur le buffet du comptoir de messeigneurs prévostz et juréz, une payelle de fer, 21 s. (C. d'ouv. de 1517).

A Jacquemart Maumuchet, caudrelier, pour l'achat à lui fait par ladite ville de six cens vingt six livres de métal quy ont esté employé avec aultre métal à faire les quatre pièces d'artillerie, par l'ordonnance du Roy, nostre sire, pour la tuicion et deffence de la ville, 60 lb. 5 s. 2 d. (C. gén. de 1520).

A Jacquemart Maumuchet, caudrelier, pour avoir remis ung nouveau bachin à le payelle de le halle du conseil, et rapointié icelle payelle, 40 s. (C. d'ouv. de 1533).

MAUMUCHET (*Jehan*), caudrelier, habitait en 1486 une maison située rue de Courtrai, *au toucquet de le rue du Casteler*, au loyer de 48 livres.

A Haquinet Maumuchet, pour une chandepleur de queuvre à lui achetée et heue, laquelle a esté mise à le cuve mouloire servant à ladite huisine (une brasserie), 9 s. 5 d. (C. de tut. des enf. Guérard Dodique, 1473).

A Jean Maumuchet, caudrelier, pour avoir fait trois noefves buses de laiton pour servir au trois banières de la bretesque, 20 s. (C. d'ouv. de 1489).

MAUMUCHET (*Luc*). — A Lucq Maumuchet, caudrelier, à raison de certains quemineaux de cuyvre, 9 lb. 10 s. 3 d. (C. d'exéc. test. de Jehan du Haultbois, 1566).

MAUMUCHET (*Nicolas*). — A Nicolas Maumuchet, caudrelier, pour deux bachins servans à des moulins, 7 lb. (C. d'exéc. test. de Etienne Dumoulin, 1541).

MAUMUCHET (*Samuel*). — A Samuel Maumuchet, chaudrelier, pour avoir resaldé et raccomodé une pinte et une demie-pinte, 24 s. (C. d'ouv. de 1609).

MAUMUCHET (*Simonnet*), caudrelier, Saint-Hubert d'Ardenne,

à la ville, pour avoir, au dehors de le porte saint Martin assez près du Pont-l'Évesque, féru et estéquié d'un arcq à main Haquinet Fléquiére en le poitrine, tiré ung grant coutiel et l'en féru du plat, 15 janvier 1458. (Reg. de la loi).

MESTRIAU (*Colart*), fondeur de laiton, constitue procureurs, le 10 juillet 1469. (Journ. des pr. et j.).

MEURISSES *li fondeurs*, reconnaît s'être engagé à faire pour quinze livres de travail pour Jehan de Ghand, caudrelier, en 1369. (Journ. des pr. et j.). — Dans un acte du 22 janvier 1379, on rencontre *Meurisse de Broussielle* (serait-ce notre fondeur?) qui achète une maison en la rue de Wasnes.

MORIEL (*Estiévenon*), *li caudrelier*, achète deux maisons en la *Potrie*, en 1299, la première semaine de mai.

MOTTOIS (*Pierre*). — A Pierre Mottois, caudrelier, pour le fachon de deux banières de queuvre, dont l'une a esté mise sur le fenestre flamenghe de la Tour des Six, et l'autre sur la tour de Franche, 10 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1458).

A Pierre Motoix, caudrelier, pour l'acat à lui fait d'une payelle de keuvre garnie et estoffée comme il appartenoit, servant à faire feu en le halle et auditoire de messeigneurs prévostz et juréz, en temps d'ivier, 25 s. (C. d'ouv. de 1465).

A Piérart Mottois, pour l'acat à lui fait d'une grande caudière qui contient trois tonniaulx et plus, laquelle est mise en la maison des Engiens pour servir à encrassier tourteaulx de fallos, 11 lb. 2 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1476).

Pierre Mottois, caudrelier, paroissien de Saint-Pierre, testa en 1488 et mourut en 1490, selon que le dit Jeanne Franchomme, sa femme, dans un codicille du 31 mars 1502. Elle parle de sa fille Jeanne Mottois, femme de Pierre Escailléz.

MORROIS (*Piérart*), fils ou neveu du précédent, achète, le 10 février 1495, la maison enseignée *Au Haulme*, pour le prix de 126 lb. 3 s. 7 d.

A Pierre Mottois, caudrelier, pour avoir rappointié et remys à point une bannerette servant à la heuse de la tour prochaine la bastille, 15 s. (C. d'ouv. de 1499).

MOUTON (*Jean*). — A Jean Mouton, caudrelier, pour son salaire de avoir visité et refait deux caudières bouliaux, à des estuves, 5 s. (C. de tut. des enf. Le Muisy, 1411).

Audit Jean Mouton, pour reclauer et rappointier sur les entes le caudière et bouliel des estuves Saint-Jacques, 22 s. 3 d. (Ibid.)

MUISART (*François*). — A François Muisart, chaudronnier, pour avoir livré ung collet pour le chien des halles, 6 lb.: —

item, livré pour le clapet ung chandeler ridoir et une esmouchette, 6 lb. (C. d'ouv. de 1640).

A Franchois Muissart, chaudronnier, pour avoir livré ung pendan de lampe pour la chappelle des infectéz, 8 lb. (C. des halles, 1647).

A Franchois Muisart, pour avoir livré une boulle fait à huit pans, pour mettre au fon du Belfroid, pesant le nombre de septante huit livres, 80 lb. 18 s. (C. d'ouv. de 1654).

A Franchois Muissart, chaudronnier, pour avoir livré deux croix pour mettre desur les bastons des Pères Jésuistes, le tout de cuivre, 6 lb. (C. d'ouv. de 1669.)

PARENT (*Jehan*), caudrelier, jure sa bourgeoisie le 20 décembre 1346. (Reg. de la loi).

Jehan Parent, caudrelier, 10 lb. pour avoir sans licence prins et recheu le transport de le cense du caudrelach par le main de Jehan d'Anwiers qui l'avoit censi à ferme à la ville, et icelle cœlli et rechet as autres caudreliers contre l'ordenance et defence de la ville. 13 janvier 1398. (Ibid.)

PIÉRON, *le fondeur de la rue Merdenchon*, est signalé dans le testament *Dou Porc*, en novembre 1304.

PIETRE (*Jehans*), caudrelier, à tous jours pour pluseurs injurieuses et outrageantes paroles que il a dites en la présence dou lieutenant monseigneur le Gouverneur, lesquelles pooient toucher à mouvoir le peuple. 5 septembre 1364. (Reg. de la loi.)

PIETRIS (*Brive*), fondeur de laiton, achète, en 1504, une rente de 6 lb. 13 s. (Cart. des rentes viag. de 1508).

QUENOP (*Jehan*), fondeur de laiton, prend à loyer une maison en la rue Saint-Piat, tenant à l'âtre de ladite église, avec la fonderie par derrière ladite maison, 8 août 1402.

QUESNEAU (*Tassin*), fondeur de layton, est condempné de faire ung voyage de pellerinaige à Saint-Lambert en Liège, à partir endedens le temps, ou le racheter pour le pris accoustumé, pour ce que, ou mois de féburier 1528, jasoit que ledit Tassin heuist le cry de ghait de sa dizaine pour aller sur les murailles, néantmoins ne se trouva ausdites murailles, en grandement délinquant. 25 juin 1535. (Reg. de la loi).

REMY (*Jehan*), fondeur de laiton, achète une maison en la grande rue Saint-Piat, le 12 octobre 1469.

REMY (*Pierre*). — A Pierre Remy, fondeur, pour son sallaire d'avoir nettoyé les cuivres de ladite église, pour la solempnité de Pasques, 24 lb. (C. de l'égl. Saint-Brice, 1660).

SAUMON (*Jehan*), fondeur de laiton, avait épousé Miquielle Baulde.

A Jehan Saumon, fondeur de letton, pour le ralongement d'un travers de coulombes et livré l'estoffe, lesquelles coulombes furent vendues aux ministres d'Aune, et pesoit ledit travers vingt six livres, payé 6 lb. 2 s. 4 d. (C. d'exéc. test. de Gilles de Grimau-
mont, 1482).

Audit Saumon, pour ung floron de ceuvre par lui fait, servant auxdites coulombes, pesant trois livres, 8 s. 10 d. (Ibid.).

Au dessusnommé Jehan Saumon, pour son salaire d'avoir fait ung cul de lampe à l'imaige qui est au candélabre estant présentement à l'abbeye d'Aune, 21 s. 2 d. (Ibid.).

A Jehan Saumon, fondeur de laitton, pour l'accat à lui fait d'une cloquette de keuvre pour servir aux xij hommes ordonnéz sur le fait de la drapperie, à les ressembler en la maison du seel pour l'exercite de leurdit office, 15 s. (C. d'ouv. de 1491).

SCAVERAIN (*Antoine*). — A Antoine Scaverain, fondeur de layton, pour avoir fondu deux nouvelles cloches cassées du Bel-froid, les augmenter de poix, en fondu une nouvelle et livré le métal, 162 lb. (C. gén. de 1731).

Payé à Anthonne Scaverain, pour et en tant moins de la refonte d'une cloche, 127 lb. 14 s. (C. de l'égl. Sainte-Marie-Madeleine, 1653).

SCÈNEHOVE (*Jehan*). — Du merquedi xxvj^e jour d'aoust l'an xliij (1444). Messeigneurs prévostz et juréz, veu l'informacion contre Jehan Schènehove, fondeur de laitton, à la complainte et doléance de la femme Willaume Le Fèvre, fondeur de laitton en la grande rue Saint-Pyat, par laquelle apparoit ledit Scènehove avoir contendu à fourconseillier déshonorablement le femme dudit Willaume, et pour aultres causes à ce mouvans mesdits seigneurs, l'habitation de ladite ville et banlieue fu interdite audit Scènehove ung an, sur paine d'estre pugny à leurs assens comme bany à ung an. (Journ. des pr. et j.).

SERRÉ (*Jehan*). — Le 7 mars 1565, Jehan Serré, fondeur de cloches, demurant en la paroisse Sainte-Marguerite, reconnoit avoir reçu 1156 livres de métal pour fondre et composer une cloche pour l'église de Dergneau. (Ibid.).

THIÉRY (*Jehan*). — A Jehan Thiéry, caudrelier, pour la facion d'une banière de queuvre, 14 s. 7 d. (C. d'ouv. de 1455).

VAN BUTTE (*Pietre*). — Le 23 octobre 1493, Pietre van Butte, fondeur de laitton, comparait devant le prévôt et reconnoit qu'il a fait le contrat suivant : « Le lundy vij^e jour d'octobre l'an » mil iiij^e iiij^{xx} xiiij, à l'ostel Gosset Hideux en son jardin, Pietre » van Butte, natif de Wallem près Malines, à présent demorant » en Tournay, fondeur de laitton, a marchandé à Jacques Polet,

» vice gérant de l'église Saint-Druon de Sebourg, Jehan le Roy,
» bailliy dudit lieu, Pierre de Hainnain, maire, et ses compai-
» gnons en loy, pour faire et accomplir deux coullombes pour
» asseoir dedens le cuer de ladite église et où il doit avoir deux
» angèles de deux piedz de hault chacun. » Ce travail devait peser
1400 livres au moins, et fut payé 108 lb. 3 s. (Journ. des pr. et j.).

Le 8 août 1507, Gille Blary, femme de Robert Coutellier, caudrelrier demeurant à Valenciennes, reconnaît devoir à Pietre van Butte, fondeur de laiton demeurant à Tournai, la somme de 4 lb. 6 d. de gros à cause « de marchandise de laytton que ledit Pietre » a par cy-devant vendue à ladite comparante. » (Ibid.).

Le 29 mars 1514, fut emprisé le testament de Jaque Pépin, veuve de Pietre van Butte, et paroissienne de Saint-Piat.

VAN CAISELE (*Wattier*), fondeur de laiton, et Marie le Jouene, sa femme, se revestissent, le 6 octobre 1400.

A Wattier le fondeur, pour trois doubles flotes de laiton par lui livrées qui servent à saquer les ventelles, 18 lb. 6 s. (C. d'ouv. de 1397).

A maistre Wattier le fondeur, pour avoir par lui fait les quatre seraines (syrènes) qui sont sur les quatre tourelles du Belfroit, de fin keuvre, payé 60 lb. (C. de const. du Beffroi, 1400).

A maistre Wattier le fondeur, pour huit grandes bannères et vingt six petites, par lui faites de fin keuvre, mises et employées audit Belfroit, 43 lb. (Ibid.).

VANDALE (*Denis-Joseph*), fondeur de cloches, fait en 1761 la cloche de l'église de Baisieux.

VAN HOORST (*Jacques*), fondeur de laiton, fait en 1548 quelques travaux pour l'église Saint-Amé de Douai. — En 1582, il est qualifié *fondeur d'artillerie*. (V. l'art. *Fr. Le Grand, le jeune*).

Le 9 août 1581, Jacques van Hoorst, fondeur de laiton, demeurant en la paroisse Saint-Piat, reconnaît une dette de 23 lb. 10 s. fl. (Journ. des pr. et j.).

VAN HOORST (*Mahieu*), fondeur de laiton, achète de Jehan van Butte, fondeur à Anvers, une maison *faisant toucquet de le grant rue Saint-Piat et de le ruyelle de Wasnes*, le 28 janvier 1515.

VAN HOORST (*Mathis*). — A maistres Mathis et Jacques van Hoorst, fondeurs de cuyvre, pour avoir fait et livré ung candélabre de cuyvre qui est assis en l'église Saint-Brixe devant l'autel dudit saint Brixe, pesant icelluy candélabre xj^e iiij^{xx} xiiij livres de cuyvre, à vj gr. vj d. la livre, 387 lb. 14 s. (C. d'exéc. test. de Péronne de Nœufville, veuve de Jacques de Landas, 1554).

VAN HORCQUE (*Danyau*). — Le 22 janvier 1530, Danyau van

Horeque, *faiseur d'enghulmes*, s'engage à refaire une *enghume*, qu'il avait faite précédemment. (Journ. des pr. et j.).

A Daneau van Horcque, fondeur de laiton, pour une cloquette par luy livrée pour la porte Sainte-Fontaine, à cause que l'autre estoit cassée, pesant 37 livres, payée 11 lb. 2 s. (C. d'ouv. de 1532).

VAN HORCQUE (*Daniel*), fondeur de laiton, crée, le 16 février 1630, une obligation pour fourniture de houille. (Journ. des pr. et j.)

VAN HORCQUE (*Gervais*). — A Gervais van Orcque, fondeur, pour avoir fait et livré deux nouvelles mesures de cuivre servant à lever le droict des gollenées, 50 s. (C. d'ouv. de 1588).

Le 27 juillet 1598 fut empris le testament de Gervais van Horcque, fondeur de laiton, paroissien de Saint-Piat. Il était veuf, et sa femme Anne de Glas, était morte de la peste dont il avait lui-même été atteint. Ses enfants furent, Guillaume, auquel il laisse pendant trois ans l'usage de sa maison, Liévin, Adrien, Françoise, Jeanne et Marie. Il était lui-même fils de Jean van Horcque.

Le compte de son exécution testamentaire, rendu en 1006, mentionne les sommes suivantes qui furent payées pour les travaux exécutés en son vivant : des égliseurs de Saint-Maurice à Lille, pour les fons d'érain, 622 lb. 16 s. 6 d. ; — de Barnabas de Wailly, prévôt de la collégiale de Condé, pour la lame du doyen, 129 lb. ; — des égliseurs de Dinkerken à Gand, pour un huys d'érain, 91 lb. 16 s. ; — du receveur de la ville de Lens en Artois, pour une croix de cuivre, 39 lb. 14 s. ; — de l'abbaye de Loos, près Lille, pour deux coulomnes d'érain, 304 lb. — pour la clôture de la chapelle de Saint-Roch à Lille, 127 lb. 18 s. ; — pour deux chandeliers de cuivre à Saint-Jacques, de Tournai, 11 lb. 14 s. ; — pour deux coulomnes et un travers pour l'église de Notre-Dame du Perron, à Béthune, 360 lb.

VAN HORCQUE (*Guillaume*), fils du précédent. — A Guillaume van Orcq, fils de feu Gervais, pour avoir récuré les cuivres de la chapelle de la halle, 34 s. (C. d'ouv. de 1605).

VAN HORCQUE (*Jehan*), soubz-doyen des fondeurs de layton, acheta la bourgeoisie le 5 juin 1570. (Reg. de la loi).

A Jehan van Horcque, fondeur, pour avoir restauré et nectoyé les chandeliers de la chappelle de la halle et les deux cheminiaux de ladite halle, pour le jour de Pasques dernier, 14 s. (C. d'ouv. de 1572).

A Jehan van Orcque, fondeur, pour avoir rappointé les plommatz des cloches du Wigneron et des Portes, du Belfroy, 48 s. (C. d'ouv. de 1576).

A Jehan van Orch, pour avoir refaict et racoustré le bénitoir servant à la chappelle de messieurs, 8 s. (Ibid.).

A Jehan van Orcque, pour une nouvelle teste au bénitoir de la chappelle de messieurs, 12 s. (C. d'ouv. de 1579).

A Jehan van Orcq, fondeur, pour avoir fondu le nombre et quantité de xix^c lxxv lb. de plomb en bouletz pour l'artillerie, 49 lb. 7 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1580).

Le 9 juillet 1602 fut empris le testament de Jehan van Horcque, l'ainé, paroissien de Saint-Piat. Il lègue à Jean van Horcque, le jeune, son fils, sa maison et héritage de la grande rue Saint-Piat, ainsi que son *bancq à tourner et autres hostieux dépendans de son stil*. Il parle aussi de son fils Gervais (v. plus haut), mort avant lui, et de sa fille Marie, femme d'Olivier Lefebvre.

VAN HORCQUE (*Jean*), le jeune, fils du précédent. — A Jean van Orcque, fondeur, pour avoir nettoyé et récuré les deux grands chandelliers de cuivre estans en la chappelle de la halle, ayans esté portéz à la Procession de ceste ville dernière passée, 40 s. (C. d'ouv. de 1603).

WAUBIERT (*Gillain dit Marchant*), caudrelier, et Gille Bryon, sa femme, se ravestissent, le 5 mai 1462.

Nous avons encore rencontré dans les archives de Tournai, aux XIV^e et XV^e siècles, les noms suivans, qui établissent l'importance dans notre ville, du métier des dinandiers, ainsi que la division du travail : *Jehanes de Braibant*, caudrelier, 1326; — *Jakemon de Baronville*, fondeur, 1329; — *Simon de Has*, fondeur, 1332; — *Colard de Coulongne*, le traiflier de laiton, 1351; — *Ernoulet de Vallenchiennes*, caudrelier, 1364; — *Jehan de Sirau*, caudrelier, 1364; — *Jehan Poulet*, caudrelier en la rue Picket, 1364; — *Jehan de Douay*, caudrelier en Lormerie, 1364; — *Piérart Capron*, caudrelier, 1368; — *Richars Hamon*, anelier de laiton, 1370; — *Jehan Cappe*, taillières de laiton, 1370; — *Hanequin dou Puch*, caudrelier, 1384; — *Jehan de Bouvines*, caudrelier, 1388; — *Martinet Raghenne*, caudrelier, 1389; — *Lotart de Béthignies*, fondeur de laiton, 1392; — *Jehans Keviaus*, batères de laiton, 1392; — *Henry de le Rose*, faiseur de boutons de laiton, 1393; — *Grard Diergneau*, bateur de laiton, 1394; — *Jehan Dauchi*, *Jaquemart Prévost*, *Piérart Busquet* et *Lotart Boulant*, caudreliers, 1395; — *Jaquemin de le Porte*, bateur de laiton, 1395; — *Nicaise Bayart*, bateur de laiton, connestable des arbalestriers, 1398.

Jaquemart de Helchouéz, ouvrier de boutons de laiton, 1401; — *Jehan Paret*, faiseur de coffres de laiton, 1402; — *Jehan le Cartier*, bateur de laiton, 1402; — *Willème Groul*, caudrelier,

1402; — *Jehan Coleman*, fondeur de laiton, 1405; — *Jaquemin Haloghet*, fondeur de laiton, 1405; — *Willemet Mousquet*, caudrelier, 1406; — *Lotart du Ploych*, fondeur, 1406; — *Pierre le Caudrelier*, fondeur de laiton, 1407; — *Gillet du Moulin*, caudrelier, 1408; — *Hubert Richart*, fondeur de laiton, 1409; — *Amoury du Tillæl*, fondeur, 1413; — *Gosset du Sart*, dit de *Drumès*, fondeur, 1416; — *Jehan Jaumont*, fils *Jaquemart*, fondeur, 1418; — *Hennequin Wanier*, fondeur, 1418; — *Hennequin Coutiel*, fondeur, 1419; — *Piérart Maumuchet*, caudrelier, 1419; — *Ernoul Lescringnié*, caudrelier, 1420; — *Pietre Parent*, fondeur, 1420; — *Jehan de Ligny*, caudrelier, 1420; — *Piérart Pinchon*, fondeur de laiton, 1421; — *Jehan Planchon*, anelier de laiton, 1423; — *Piérart Jolit*, boutonniier de laiton, 1423; — *Lottart Monnart*, caudrelier, fils de feu *Jehan*, 1423; — *Jehan Baillet*, anelier de laiton, 1423; — *Jaquemin le Vroult*, fondeur, 1424; — *Pierre Godemart*, fondeur, 1424; — *Jehan de Haulz*, fondeur, 1424; — *Nicaise Desplechin*, fondeur de laiton, 1424; — *Jehan de Jumont*, fondeur, 1424; — *Jehan de le Porte*, bateur de laiton, 1431; — *Colard Bachin*, fondeur, 1433; — *Jaquemart du Sart*, boutonniier de laiton, 1435; — *Jacques Le Trouet*, fondeur, 1436; — *Willème Piercourt*, boutonniier de laiton, 1440; — *Pierre de Billy*, boutonniier de laiton, 1445; — *Jehan de Barre*, boutonniier de laiton, 1449; — *Amand de Herlines*, faiseur de paillettes de laiton, 1454; — *Piérart de Gand*, boutonniier de laiton, 1460; — *Jean Goulotte*, faiseur d'anneaux de laiton, 1479.

M. Rembry-Barth, dans son *Histoire de Menin*, cite encore *Denis van den Doorne*, qui fournit à l'église Saint-Vaast, en 1462, un lutrin de laiton.



CHAPITRE V.

LES FERRONNIERS.

La ferronnerie artistique jouit aujourd'hui de la faveur publique; après avoir été longtemps délaissée d'une manière absolue, elle obtient une vogue sans réserve; aucune des industries reprises du moyen-âge n'a été remise en honneur avec un entrain plus unanime. Toutefois, elle n'est pas encore près de nous rendre les merveilles qu'elle enfanta dans les siècles passés. En vain la métallurgie moderne accomplit ses prodiges et notre savante serrurerie multiplie ses inventions; les superbes pentures des portes latérales de Notre-Dame de Paris, que la tradition attribue au serrurier Biscornetti et la légende populaire au diable en personne, restent un sujet d'étonnement pour nos forgerons les plus habiles, tout comme le fameux puits de Quentin Metsys, qu'on montre comme un des monuments de la ville d'Anvers.

L'ancienne ferronnerie tournaisienne est représentée d'une manière brillante dans les publications spéciales qui ont exalté de nos jours l'art des anciens *fevres*. La

superbe potence des fonts baptismaux de Hal (1), les élégantes couronnes de lumières de Deux-Acren et de Chapelle-à-Wattines (2), le lutrin en fer forgé de la cathédrale de Tournai, ont maintes fois été décrits et reproduits par la gravure, depuis Gailhabaud jusqu'à M. A. Raguenet, qui, cette année même, publiait le dernier dans ses *Matériaux et documents d'architecture* (3).

Il fut un temps où l'on circulait la nuit dans les rues accompagné de porteurs de fallots, et où des éteignoirs en fer forgé accostaient les portes des hôtels bourgeois, comme on le voit encore à Gand au n° 56 de la rue Haute-Port. A cette époque où l'éclairage public n'était pas encore organisé par nos édiles, il était assuré du moins dans une certaine mesure et d'une manière bien poétique par les lampadaires que la piété populaire allumait au coin des rues devant les madones. Ces pieux *réverbères* du temps passé, souvent fort simples, toujours élégants, étaient semblables à ceux que l'on voit à l'intérieur de Sainte-Marie-Madeleine, devant les statues de la Vierge Marie et de l'ange Gabriel.

A partir du XV^e siècle on confectionna aussi, pour les placer devant les statues de dévotion et y allumer de nombreux cierges, des couronnes de lumières offrant des cercles étagés en pyramide, avec bobèches ou pointes à piquer les cierges, et posés sur des tiges légères à trépiéd. C'est en Belgique et en particulier dans le Tournaisis qu'on trouve les plus beaux et les plus nombreux spécimens de luminaires pédiculés en fer forgé. Nous venons de citer celui de Chapelle-à-

(1) V. Reusens, *Eléments d'arch. chrét.*, 2^e édit., t. II, p. 296.

(2) L'église de Hal en possède une semblable.

(3) V. *Revue de l'art chrétien*, 1887, p. 360.

Wattines (XV^e siècle), qui garde encore son ancien décor polychrome, un chef-d'œuvre du genre (1), dont une copie existe à la cathédrale. On peut en rapprocher les deux que conserve l'église de Deux-Acren (2) (XVI^e siècle); l'un d'eux peut recevoir trente-deux cierges et est orné, comme celui de Chapelle, de l'*Ave Maria* découpé dans le fer. Ce pieux décor se retrouve sur pareil candélabre à triple couronne, que possède l'église de Lessines; celle de Saint-Piat de Tournai conserve aussi une couronne de lumière pédiculée, à trois étages, assez remarquable, gravée dans plusieurs ouvrages (3). A l'église de Ghoij se voit également un joli phare analogue; celle de Saint-Julien à Ath en possède deux, à double couronne, du XVI^e siècle comme le précédent.

On rencontre fréquemment dans nos églises de grands chandeliers de chœur à un cierge, analogues à ceux dont les fondeurs en cuivre nous ont laissé maint spécimens. Tel était celui que *Huart de Puille* fit en 1420; on lui paie en effet 15 sols « un grand candeler de fier servant à tenir un chierge en le capelle de le Halle d'icelle ville. » Le même *febvre* fait « un candeler de fier à quatre piés et deux busètes pour servir à escripre de nuit en le halle, » et l'*estaplier* destiné à porter le tableau à prêter serment à la Halle.

Rapprochons de ces citations cette autre assez curieuse :

A Jehan Jorge, sierurier, pour son sallaire d'avoir fait, emprès

(1) V. E. Reusens, *ouv. cité*, 2^e édit. t. II, p. 409.

(2) L'un d'eux a été publié cette année dans : *l'Art monumental au moyen-âge*, 3^e série, liv. V et VI.

(3) V. E. Reusens, *ouv. cité*, 2^e édit. 2 vol. p. 409. (Elle est indiquée par l'auteur comme appartenant à la cathédrale). — *Tournai et Tournaisis*. — Gailhabaud. *Les arts de l'architecture du IV^e au XVI^e siècle*. 4^e vol.

l'autel du Sépulture à Saint-Brice, un capituel de fer pour pendre une petite clochette pour sonner à la levation du corps de Notre Seigneur (1451).

Nos églises possédaient d'autres meubles en fer forgé plus ou moins curieux à signaler au point de vue des anciens usages. Tels étaient les appareils en fer forgé servant dans les funérailles à placer la croix et les cierges, et dont l'église de Wodecq (1) garde un spécimen datant du XV^e au XVI^e siècle; tels aussi, les réchauds ambulants comme celui que l'on voyait naguère à Antoing (XV^e siècle) (2). Bozière nous explique la disposition de ces petits chars en fer, à claire-voie, installés sur quatre roues, dans lesquels on allumait de la braise. Des enfants de chœur les promenaient dans les nefs. Millin, dans ses *Antiquités nationales* (3), en reproduit un fort curieux exemple, d'après un dessin qui existait de son temps au prieuré de saint Jean de l'Isle, près Corbeil.

C'est avec un goût remarquable, que nos anciens ferronniers ont façonnés les grandes croix hissées au sommet des flèches des églises; les gracieux quatre-feuilles et les fleurons élégants qui en ornent le centre et les extrémités leur donnent un cachet véritablement distingué; ces croix pleines de style subsistent souvent au-dessus d'églises déplorablement modernisées, comme le seul et mélancolique vestige d'une époque féconde en œuvres artistiques. Le marteau du forgeron s'est exercé avec plus d'art encore sur les croix funéraires en fer forgé, qu'on a plantées au XVI^e siècle dans nombre de nos cimetières. On en voit un bel

(1) V. *Tournai et Tournaisis*, p. 462.

(2) V. *Ibid.*, p. 368.

(3) V. t. III, xxxiii, p. 29, pl. v.

exemple à Tournai même, au cimetière du Sud ; un autre, plus remarquable, qu'a reproduit M. Reusens (1), existe à l'hôpital de la Rose à Lessines ; citons encore comme exemples les croix des cimetières de Celles, de Blaton et de Harchies (2).

Parmi les beaux ouvrages en fer forgé dont le moyen-âge nous a légué le souvenir, il faut citer les potences des puits, où nos ancêtres ont eu le talent de transformer le bâtis d'un treuil en une œuvre d'art ; on admire depuis des siècles ce que le marteau de Metsys a su faire du puits d'Anvers, et le musée de la porte de Hal à Bruxelles est fier de posséder un spécimen plus modeste du genre. On voyait à Tournai nombre d'appareils analogues ; M. Charles Vasseur a pu encore en dessiner un, qui se trouvait dans la propriété Delobel, rue Roc Saint-Nicaise. Les documents inédits que nous avons compulsés nous ont livré de curieux détails sur celui du Puits-Wagon, qui a donné son nom à l'une de nos rues. Le ferronnier *Gossart Ploncq de Roy* est payé en 1470 à raison de 52 livres « pour le comble et cappitel de fer desur le ront et machonnerie du puch Waignon, qu'il a fait, qui est un grant et sumptueux ouvraige, estoffé de rosettes et fleurs de lys, pesant huit cent quatre-vingt et quatorze livres. » Déjà en 1455 nous voyons *Jean Jorge*, serrurier que nous avons déjà cité, faire pour 29 livres 10 s., dans un hôtel particulier, « le capitiau du puch et les trois pillers de fer sur quoy il est assis. » Plus tard enfin, en 1565, nous découvrons que *Liévin de Glas*, fevre et serrurier, livre pour 1035 livres x s., « le couronnement de fer et aultres ferrailles du puich estant sur

(1) V. *ouv. cité.*, t. II, p. 29.

(2) V. *Tournai et Tournaisis.*

le grand marchié de ceste ville, pesans ensemble 4142 livres. » Cet ouvrage, on le voit, était d'une importance de premier ordre. L'artisan hors ligne qui en fut l'auteur demeurait rue de Pont. Cité dès 1539, il mourut en 1584 ; il obtint sa sépulture en l'église de Saint-Brice, devant l'image de saint Liévin son patron, comme le lui avaient promis les égliseurs, pour avoir travaillé durant plusieurs années et sans rémunération et réparer les *saccagements* faits en 1566 par les Calvinistes. Liévin avait un frère, que nous avons mentionné parmi les dinandiers.

Les ouvrages des serruriers du moyen-âge n'étaient pas moins remarquables que les œuvres de grosse ferronnerie. On sait avec quel talent délicat ils rivalisaient avec les escriniers pour orner les huches et les coffres, et de quelles délicates armatures en fer découpé, repoussé et forgé ils garnissaient le mobilier : palastres de serrures, pentures, cornières, et bandes de renfort. La cathédrale possède un petit coffret à bijoux dont les armatures en cuivre, d'une grande délicatesse, sont un bel exemple de leur talent (1). On voit aux archives communales deux anciens coffres dont les ferrures offrent un spécimen du genre vigoureux. L'un d'eux pourrait bien être le « coffre où l'on met les lettres racatées de la Ville, » et qu'en 1401 *Piérart de Gand* avait « fiéré et aourné de bandes et de serrures. » L'année avant, *Jakèmes Loset*, cité dès 1390, faisait deux clefs « pour le coffre où l'on met le scel aux causes. »

Quant aux serrures de ces temps, elles avaient des qualités de solidité et de beauté dont les nôtres ne manquent que trop. Placées en bosse sur le meuble,

(1) V. Nos *Bull.*, t. XXI, p. 36.

et assez puissantes pour ne pas devoir être abritées dans son bois entaillé, elles le décoraient d'une manière remarquable, et leur vigueur bravait les entreprises des crocheteurs. M. le baron G. d'Espierre en possède une assez curieuse, qui a été confectionnée comme chef-d'œuvre de maîtrise. Les coffre-forts eux-mêmes étaient, au temps qui nous occupe, confectionnés avec art : témoin celui qui servait naguère de ferme aux archives de la paroisse de Saint-Nicolas, et dont les huit pénes sont manœuvrés simultanément au pourtour du couvercle, par un mécanisme qui constitue tout une œuvre décorative.

Nous aurons l'occasion de signaler d'autres œuvres de ferronnerie en passant en revue quelques-uns des artisans du fer, que nos recherches nous ont fait connaître.

Nous en pouvons citer deux du XIII^e siècle : *Jehan de Preele*, fils de Jehan, « li fevre de Moreauporte » qui fut reçu bourgeois en 1280, et *Bernard d'Ypres* (1299), petit-fils d'Annies, femme de Jehan Cadot.

En 1322 le fevre *Jehan Pourchiaus* fait divers legs « au clocher de Saint-Nichaise et au bénitoir » et « pour rallumer devant Notre-Dame de Lamain. »

Les documents font malheureusement défaut au cours du XIV^e siècle. Nous voyons en 1372, le ferronnier *Colart d'Ecaussines*, employé aux travaux du chœur de l'église de Saint-Jacques, ainsi que *Jehan Lefebvre*, qui fait les grilles des fenêtres de la Trésorerie, encore existantes. Les ferronniers employés au Beffroi en 1395 sont : *Maître Pierre du Brueil* et *Alart le Roy* (1); les héritiers de *Jehan de Billi*, fevre,

(1) V. *Compte du Beffroi*. Nos Bull. t. VIII, p. 341.

figurent parmi les donateurs de l'œuvre du chœur de Saint-Jacques. *Pierre de Lers* est cité en 1398 dans les Consaux.

Vers la même époque *Barthelemy Lampot* travaille au pont de l'Arche (1405) et aux « bailles du Beffroi (1406). » Cet artisan, employé durant trente ans comme forgeron de la Ville, à 5 sols par jour, mourut probablement en 1437. Il avait le caractère peu commode ; il est condamné en 1397 à un pèlerinage à Rouen, pour avoir payé de coups son propriétaire, et plus tard à Saint-Gilles et à Vendôme, pour avoir outragé Jehanne Haille, femme de son confrère Jacques de Gand, laquelle fut déclarée « prude femme et de bonne renommée. » *Jehan Lampot*, fils du précédent, le remplaça comme *febvre* de la Ville en 1438, et fut remplacé lui-même par *Gossart Plonc de Roy*, dont nous reparlerons à propos des horlogers, et que nous avons déjà cité au sujet du puits Wagnon ; il fit encore en 1463 le *ciel* sous lequel le roi Louis XI fit cette année son entrée en Ville. Il est question en 1431 de *Gilles Pont de Roy*, qui répare le battant de la cloche du *Disner*. Le fameux sculpteur montois Jacques du Brœucq serait-il d'origine tournaïsiennne ? On a le droit de se le demander, quand on rencontre, en 1412, dans nos murs, un *Jacques* (Jacquemart) *du Brœcq*, *febvre*, qui répare la grande balance de la Ville, et raccommode les ferrures du Vigneron ; il mourut en la même année.

Piérart de Gand, que nous citions plus haut, fait en 1402 un ouvrage particulièrement intéressant, savoir : « une grande treille de fier à chintre, à manière de custode et fachen de machonnerie c'est assavoir de pileriaux, d'arques, d'orbevoies, et le treille feuilletée de feuilles eslevée et comblée, frumant à deux siéures,

l'une à le treille et l'autre au cassich de bos, laquelle siert à le candelle de miracle qui de longtems a esté à le tresorie de le dicte ville, enclose en une custode d'argent armoyée de pluseurs armes de bourgeois d'icelle ville » le tout pour 36 livres. La *torche des damoiseaux* était donc conservée en la Halle et renfermée dans une armoire de ferronnerie richement ouvragée, cintrée par-dessus, façonnée en formes architecturales, avec montants en contreforts, arcatures fleuronées, etc., et fermée par un treillage à fleurettes repoussées. On ne peut assez déplorer la perte de l'ouvrage qui nous est ici révélé.

Colart Boghart, mentionné en 1394, avait épousé Jehanne le Maire, morte en 1442, après lui avoir survécu. On rencontre souvent le nom de *Jacques Ascarieux* (1444-1461), dans les comptes de la Ville et dans ceux des paroisses (1); il était marié à Boussarde Descamps, et habitait la paroisse de Saint-Nicolas. Il fournit à l'église de ce nom en 1442, deux candélabres en fer attachés à deux piliers devant deux statues d'apôtres. La même église emploie souvent les serruriers *Descamp* (1466), *Jehan Koucart* (1444), *Jehan Bernard*, *Jehan du Castiel* (1452). Les comptes de l'église de Saint-Piat citent *Grart Lefevre* en 1424 et *Pierre Pippart* en 1627.

L'horlogerie, bien moins délicate au moyen-âge que de nos jours, constituait une spécialité de la ferronnerie, et relevait du métier des *febvres*.

Le maître horloger de la Ville, aidé parfois de plu-

(1) V. *Notice sur l'église de Saint-Nicolas*.

sieurs ouvriers horlogers et serruriers, avait spécialement pour charge la direction et la visite de l'horloge du Beffroi et de celle de l'hôpital Saint-Jacques. Lui et ses aides avaient une robe de parade pour figurer dans les cérémonies publiques ; nous voyons en effet qu'en 1541, on accorde à *Ambroise Laloë*, fils de maître Etienne, « une robe de parures comme aux autres orlogeurs. »

Maître Mahieu de Gand était « l'horlogeur de la Ville » à la fin du XIV^e siècle. Il recevait 6 livres de pension. Il est cité dans les comptes du Beffroi en 1395. Lui et ses successeurs firent à cette antique horloge des travaux qui sont détaillés dans les extraits des comptes que nous donnons aux annexes ; ils sont curieux en ce qu'ils font connaître le mécanisme de l'horloge, et fournissent un vocabulaire du temps qui ne manque pas d'intérêt. Au XV^e siècle, l'horloge était actionnée par un grand poids de plomb dont la course était réduite, dans le système primitif, par un moufle de cinq poulies à six brins ; en 1395, ce système fut réduit à trois poulies. Il donnait au *tourte* (cylindre) de l'horloge le mouvement, transmis au mécanisme à l'aide de *verghes* (verges) à *œillés*. Un autre *tourte* avec *roet*, mû par un autre poids de plomb, faisant fonctionner le clavier, servait au relèvement des *appiaula*, munis de *touches* et de *regiets*, qui battaient les cloches du carillon. Le mouvement de l'horloge était réglé par des *volants* de fer à *clippets*. Il est question des *mances* de la *chanolle*. Le cadran était formé d'une *table de laiton*.

Les *De Gand* formaient une nombreuse famille d'artisans ; nous avons parlé du fondeur Michel de Gand (p. 336), du febvre Pierre de Gand, lequel travaille en 1402 avec son frère à l'horloge du Beffroi ; et d'un

autre confrère (peut-être un frère), de celui-ci, Jacquemart de Gand (1431). Mahieu fut remplacé en 1431 dans sa charge, aux mêmes gages, par son fils *maistre Jehan de Gand*, cité dès 1424 sous le nom de *Hennequin*, orlogeur. A. Pinchart nous apprend que Jehan de Gand fut visiter en 1419, avec son père, l'horloge du Beffroi de Lille.

Gossart Plonc de Roy est l'horloger de la Ville dès 1461; il refit presque à neuf l'horloge du Beffroi; il mourut en 1483 et fut remplacé par *Antoine Légier*, lequel mourut lui-même en 1499.

En 1505, c'est *Liévin Claes* qui remplit sa charge. *Robert de le Croix* figure après celui-ci; il est payé comme horloger de la Ville de 1521 à 1531; il est juré des fèvres dès 1509.

On paie en 1535, 40 livres à *Etienne Laloë*, « faiseur de l'orloge du Beffroy de ceste ville, sur et en tant moins du prix de la fachon dudit orloge. » L'horloge fut donc entièrement remise à neuf par cet artisan, et à la satisfaction de la Ville, qui lui en sut gré, et l'année suivante, le secourut dans sa « grande nécessité de maladie. » Son fils *Ambroise Laloë* le remplace en 1538; il fait en 1541 « vingt noef nottes mises au registre de l'horloge, pour sonner les touches des appeaulx. » Il est cité encore en 1543.

Thomas Durieu, travaille à l'horloge du Beffroi aux gages de la Ville, dès avant 1546; il figure comme maître horloger dès 1550 et jusqu'en 1579. *Simon Lemaire* (1549-1550) est payé pour la conduite de l'horloge, et pour avoir, aux grands jours, « battelé et fait plusieurs chansons honnêtes » sur le carillon du Beffroi. De son côté *Jehan Ingles*, orlogeur, renouvelle le *clavier*, qui était trop faible pour la pesanteur des appeaulx.

Jehan Ducolombier, horlogeur, acquit la bourgeoisie en 1611 ; dès 1586 il était chargé de la conduite de l'horloge de Saint-Brice ; il a la garde de celle du Beffroi dès 1593 ; il y travaille avec son fils en 1599 comme *facteur d'horloges*. Il est cité jusqu'en 1635. On rencontre plus tard, *Michel Ducolombier*, qui traite en 1603 avec le magistrat d'Ath, pour les réparations à faire à l'horloge du Beffroi de cette ville (1).

L'horloger *Jehan Allo*, que nous avons rencontré en 1579 à l'église de Saint-Piat, fait en la même année le *répositoire* du Très Saint Sacrement de l'église de Saint-Brice (2).

Notons ici que *Jacquemart Noisier*, figure en 1506 comme horloger de l'hôpital Notre-Dame, et que les horlogers des églises de Saint-Brice et de Saint-Nicolas sont successivement : *Simon Lemaire* (1550), *Jehan de Lanson* (1577), *Simon de Bouchin* (1584).

Maître *Jehan Ducolombier*, déjà cité, livre en 1635, cinq douzaines de nottes pour le carillon de l'église de Saint-Jacques ; la même église emploie l'horloger *Isaac Faure* en 1681, et *Antoine Broudeur* en 1688.

Le serrurier *Charles Poilteau* décharge en 1613, le battant de la cloche *Martine* à Saint-Brice.

Plusieurs de nos ferronniers confectionnent des engins d'artillerie que nous ne pouvons omettre de mentionner. C'est ainsi qu'en 1413, *Huart de Puille* est payé pour avoir « fait, ordonné et soudé dix-neuf petis *canonchiaux* portatifs, qui sont mis en garnison à l'ar-

(1) *Ann. du cercle archéol. de Mons*, t. VII, p. 108.

(2) *V. Tournai et Tournaisis*, p. 258.

tillerie de la Ville. » En 1424 *Jacquemart de Hongny* fait « un *cappiel* de fier de Montauben servant à faire feu pour traire canons ; » en 1427 cet artisan était désigné avec *Piérart de Moreauville*, pour aller porter au roi les sollicitations de la ville de Tournai (1). *Gil-lart du Mollin* vend deux *chambres* de canons en 1452. Enfin *Gossart Plonderoy* fournit à la Ville en 1475, un grand nombre de *canons, couleuvrines et serpentines* ainsi qu'un « engin à pouldre appelé *mortier*, et, en 1477, cinq *carios* à deux roez chargiés chacun de trois petites *serpentines* de fer qui sont mises en la provision et garnison de la ville pour la fortification et deffence d'icelle. »

Les serruriers sont chargés aussi de confectionner les poinçons destinés à marquer diverses marchandises. Ainsi, en 1451, *Piérart Damylescamps* refait le « *martiel* qui sert à enseigner quennes au bos de Breuses, » et « une enseigne de fer servant à enseigner les pourchiaux allant aval la Ville. » En 1395, maître Pierre de Gand, forge quatre paire « *d'estenelles* (tenailles?) servant au grant scel de le secque drapperie, » quatre autres servant au « grand scel de l'ointe drapperie » « deux paires d'estenelles pour le boulle et quatre paires pour le petit scel. »

(1) V. Nos *Mémoires*. t. XVII, p. 315.

ANNEXES.

ASCARIEUX (*Jacques*), serrurier, demeurant en la paroisse Saint-Nicolas-du-Bruille, reconnaît devoir 4 lb. 15 s. de gros à Grart Baudrenghien, le 23 février 1447. (Journ. des pr. et j.).

Jacques Ascarieux, serrurier, et sa femme Boussarde Descamps reconnaissent une dette de 8 lb., le 26 janvier 1449. (Ib.).

Jaquemart Ascarieux, serrurier, demeurant en la paroisse Saint-Nicolas, reconnaît une dette de 13 livres flandres, le 29 avril 1461. (Ibid.).

BOGHART (*Colard*), fèvre, est mentionné au cartulaire des rentes dûes par la ville, en 1394.

Le 26 septembre 1442 fut empris le testament de Jehanne le Maire, veuve de Colart Boghart. Elle demande à être inhumée en l'église Saint-Pierre *desoubz la lame que mondit feu mari y fist japiecha mettre et composer.*

BROUDEUR (*Antoine*). — A Antoine Broudeur, horlogeur, pour livrances et ouvrages de son stil faits à l'horloge Saint-Jacques, 309 flor. 12 pat. (C. gén. de 1688).

DAMYLESCAMPS (*Piérart*). — A Piérart Damylescamps, fèvre, pour son salaire d'avoir refait et remis à point le martiel qui sert à enseigner quennes ou bos de Breuse, 6 s., 5 d. (C. d'ouv. de 1451).

A Piérart Damilescamps, fèvre, pour avoir fait une enseigne de fer servant à enseigner les pourchiaux allant aval la ville, appartenant au censier, 5 s. (Ibid.).

DE BOUCHIN (*Simon*). — A Simon de Bouchin, commis à l'orloge de Saint-Brixie et du Bruille, pour une année de ses gaiges escheue le dernier de septembre, 72 lb. (C. gén. de 1584).

DE CHABANES (*Denis*). — De le requeste Denis de Chabanes, fèvre, affin de faire arbalestres d'achier en la ville sans paier quelque chose au doyen des fèvres, veu qu'il a grâce du Roy. — On ly accordera un bon délai pendant lequel il fera apparoir de se grace, et pora ouvrer ce tamps pendant (Reg. des Consaulx 19 novembre 1454).

DE GAND (*Jaquemart*), fèvre, avait épousé Jehenne Haille. Voir au sujet de cette dernière, l'article *Lampot*.

A Jaquemart de Gand, fèvre pour avoir fait une verghe de fer qui est assise sur la fausse couple de ladite halle de Grantmont, et y mis xxij lb. de nœf fer, laquelle verghe porte banière, 14 s. 8 d. (C. d'ouv. de 1413).

DE GAND (*Jehan*). — A maistre Jehan de Gand, orlogeur de ladite ville, pour les ouvraiges qui s'ensuivent par luy fais à l'orloge du Belfroy de ladite ville, et livré le fier à ce employé. Premiers, pour avoir fait de nouvel le tourte et le verghe servant au mouvement dudit orloge, 30 s.; — item, pour avoir refait et mis à point le tourte du relièvement des appiaux dudit orloge, 5 s.; — item, pour avoir refait et amendé, comme il appartenoit, le roet du relièvement desdits appiaux, 10 s.; — item, pour avoir fait, mis et ordonné les vollans dudit orloge à clippet, quy onques n'y furent, ainsy que on les fait ad présent, pour moins travailler les frumures dudit orloge, et pour les avoir ramendez et refais, et pour avoir refait le frumure du grant pois d'icelluy orloge, 30 s.; — item, pour avoir entendu as aultres ouvraiges fais en le quinzaine précédente pour le fait dudit orloge par maistre Bertran Lampot, et devisé ce qu'il avoit à faire, et pour avoir nettyé et rencaissié, tout de nouvel, ledit orloge, et fait pluseurs aultres menus ouvraiges pour le fait d'icelluy, 40 s.; — pour toutes ces parties, la somme de 115 s. (C. d'ouv. de 1431).

Jehan de Gand succède à son père (Mahieu) dans la direction de l'horloge de la ville, aux mêmes droits et gages que lui. (Reg. des Consaux, 4 sept. 1431).

A maistre Jehan de Gand, maistre orlogeur de ladicte ville, pour avoir fait les ouvrages quy s'ensuivent à l'orloge du Beffroy : premiers, à avoir fait de nouvel le rouet et tourte servant au petit pois des appiaux dudit orloge, et le tourte servant au grant pois du martiel d'icelluy orloge; — item, à avoir fait l'une et ordonné deux nœves roes quy servent aux deux arbres des deux grans plons dudit orloge; — item, à avoir retourné deux grans bariaux portans le martiel dudit orloge, et retourné ledit martiel pour tapper sur le cloque dudit orloge en aultre nouvelle place que il ne faisoit paravant pour le bien de ladite cloque; — item, à avoir fait nouviaux celloes à toutes les verghes quy servent auxdits martiel, timbre et appiaux dudit orloge; — et fait et ordonné une nœve tourte servant au mouvement dudit orloge, avœcq pluseurs aultres menus ouvraiges de grant facion en adjoustant, amendant et ordonnant tout ledit orloge ainsy qu'il

appartenoit et que besoins estoit, et livré le fier et estoffes pour le fait desdits ouvraiges; — à quoy faisant, a heu grande et longue œuvre, dont pour ce luy a esté payé 11 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1449).

A maistre Jehan de Gand, orlogeur de la ville, pour avoir fait ung noef regiet à l'un des apiaux de l'orloge du Belfroy, et requierquié les toreillons, et y fait deux noefs œilles, où il y a heu du grant ouvrage qu'il a convenu faire hastivement, 21 s. (C. d'ouv. de 1454).

A maistre Jehan de Gand, orlogeur, pour se pension de visiter l'orloge dudit hospital, 15 s. (C. de l'hôp. Notre-Dame, 1459-1463).

DE GAND (*Mahieu*). — A maistre Mahieu de Ghand, orlogeur, pour se pension par lui desservie à avoir visité à temps et heurs, et gouverné l'orloge du Belfroi d'icelle ville ou terme de demye année commençans au jour saint Jehan-Baptiste l'an mil iij^c iiij^{xx} et xv et finant au jour de Noël ensuivant, 6 lb. (C. d'ouv. de 1395).

A maistre Mahieu, l'orlogeur, pour un volant de fier et les pendans ad ce servans nécessaires à ladite orloge, 30 s. t., — pour le tourte de laditte orloge relever et faire les œullez et estiaux de laditte orloge, 20 s. t.; — pour un petit volant servant aux appiaux avoir mis en ordonnance, 10 s. t.; — pour une reue servant à relever lesdits appiaux, et avoir fait l'arbre et le tourte tout noef et le œlléz à ce servans, 15 s. t.; — pour les relevées des trois appiaux, et avoir mis en ordenance la reue à ce servans, 30 s. t.; — pour avoir remis à point le fremeure du grant martiel, et avoir fait le teneur tout noef, 10 s. t.; — pour avoir remis le grant reue de lieu à autre, et icelle avoir mis en ordonnance, et y avoir fait œllez tous noefs, 10 s. t.; — pour avoir relevé le grant reue et avoir mis à point et ordonnance les grans poyes de l'orloge et faire tenir la grosse polie, 10 s. t.; — pour avoir refait les mances de la chanolle, 10 s. t.; — pour son salaire de avoir mis ladite orloge en ordenance depuis que icelle fu rapportée du hault dudit Belfroy en la cambre où elle est à présent, et y avoir fait et ordonné ce que mestier estoit, selon l'œuvre, 20 s. t.; — pour avoir fait et ordonné laditte orloge qui estoit paravant à six cordes et à cinq polies, et de présent il n'en y a que trois, pour ce 20 s. t.; — pour quatre bous pour les mouvemens, 5 s. t.; — pour trois verghes de fier par luy faictes qui servent ou sacquier les trois martelets parmi les parois du comble, 5 s. t.; — pour deux regies à deux polies servans, et les reues avoir defaittes et depuis reffaire et avoir mis en aultre lieu, 10 s. t. —

Toutes lesquelles parties dessusdites montent en somme 12 lb. t. (C. de constr. du Bef. 1398).

Maistre Mahieu de Gand, orlogeur, (condamné) à 60 lb. pour avoir navré et mis en péril de mort Gillet Maumonte; fait le vendredi 19 novembre 1400. (Reg. de la loi).

A maistre Mahieu de Gand, orlogeur, et maistre Pierre de Gand, fèvre de ladite ville, pour et à cause de plusieurs nouveaux ouvraiges par eulx faictes hastivement de jour et de nuyt en l'orloge du Belfroy, 10 lb. (C. d'ouv. de 1402).

Maistre Mahieu de Gand, orlogeur, (condamné) à 40 sols, pour injurieuses parolles par lui dictes à Jehan le Besgue, demorant à Rume; fait le 4 août 1404. (Reg. de la loi).

DE GAND (*Piérart*). — A Piérart de Ghand, fèvre, pour avoir fait une verghe de fier servant à le bannière qui est sur la porte Saint-Martin, 4 lb. 8 s. 1 d. (C. d'ouv. de 1395).

A maistre Pierre de Gant, fèvre, pour avoir fait et forgié quatre paires d'estenelles servans au grant seel de le secque drapperie; — item, pour quatre paires d'estenelles servans au grant seel de l'ointe drapperie; — item, pour deux paires d'estenelles pour le boulle, et quatre paires pour le petit seel, 106 s. 8 d. (C. d'ouv. de 1400).

A Piérart de Gand, fèvre, pour avoir livré deux bariaux de fier portans barbes, pesans dix neuf livres de fer, qui ont esté mis et employés à une fenestre de le porte de Marvis, au lés vers les gardins, 19 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1401).

A lui, pour son salaire d'avoir reffaict et réparées les grandes balanches du pois de le halle, 10 s. (Ibid).

A Piérart de Gand, pour avoir fiéré et aourné de bendes et de sèrure le coffre pour servir à metre les lettres racatées par ladite ville, 60 s. (Ibid.).

A Piérart de Gand, fèvre, pour le salaire de se paine, labour et travail d'avoir fait, forgié et ouvré une grant treille de fier à chintre, à manière de custode et fachon de machonnerie, c'est assavoir de pilieriaux, d'arques, d'orbevoies et le treille feuilletée de feuilles eslevées et comblée, frumant à deux sièrures, l'une à le treille et l'autre au cassich de bos, laquelle siert à le candaille de miracle qui de loing temps a esté en le trésorie de ledite ville, enclose en une custode d'argent armoyée de plusieurs armes de bourgeois d'icelle ville, et en laquelle icelle candaille est mise et enfermée, et ladite treille assise emprès l'autel de le cappelle de le halle; pour ce, par accord à lui fait, parmi le fachon et fier qu'il a ad ce livré et employé, la somme de 36 lb. (C. d'ouv. de 1402).

A Piérart de Gand, fèvre, pour deux fallos à lui acatéz pour servir ouudit opital quant nécessité sera, 20 s. (C. de l'hôp. Saint-Jacques, 1405).

DE GLAS (*Liévin*), fèvre, échevin de Saint-Brice en 1569.

A Liévin de Glas, serrurier, demeurant en la rue de Pont, luy a esté payé pour certaines aggrappes et ferrailles, 5 lb. 4 s. (C. d'exéc. test. de Jehan de le Voye, 1539).

A Liévin de Glas, fèvre et serrurier, pour avoir livré le couronnement de fer et aultres ferrailles du puich estant sur le grand Marchié de ceste ville, pesans ensemble quatre mil cent quarante deux livres, payé 1035 lb. 10 s. (C. d'ouv. de 1565).

Le 12 avril 1584, fut empris le testament de Liévin de Glas, serrurier, paroissien de Saint-Brice. Il désigne le lieu de sa sépulture *en l'église devant l'image saint Liévin*, comme le lui avaient promis les égliseurs pour avoir travaillé, durant plusieurs années et sans rémunération, à réparer les saccagemens faits en 1566. Liévin était frère d'Adrien de Glas (V. ce nom, aux dinandiers), auquel il fit quelques legs.

DE HONGNY (*Jacquemart*), doyen des fondeurs en 1425, grand doyen en 1426, prit une grande part aux troubles de Tournai. (Mém. de la Soc. hist. et litt. t. xvii, p. 315 et suiv.).

Jacquemart de Hongny et Maigne le Sure, sa femme, (sont condamnés) chacun à 40 sols, et ledit de Hongny, à Boulongne, pour injures et lait dit à Jehanne Barbette, le 4 janvier 1414. (Reg. de la loi).

A Jacquemart de Hongny, pour un cappiel de fier de Montauben, servant à faire feu pour traire canons, 21 d. (C. d'ouv. de 1424).

Le 15 juillet 1427, il est désigné, avec Piérart de Nouveaueville, pour aller porter au Roi les sollicitations de la ville de Tournai. (Rég. des Consaux).

DE LANSON (*Jehan*). — A Jehan de Lanson, commis à la conduite de l'orloge de Saint-Brixe et du Bruille, pour une année de ses gaiges escheue le xx^e jour de juillet, 72 lb. (C. gén. de 1577).

DE LE CROIX (*Robert*), était juré du stil des fèvres, en 1509. (Journ. des pr. et j.).

A Robert de le Croix, pour avoir refait et rappointié les verghes, rœlz et tourtes de l'orloge du Belfroy, et mis à point et par compas le mouvement d'icelluy orloghe, 7 lb. 1 s. 2 d. (C. d'ouv. de 1521).

A maistre Robert de le Croix, orlogeur de ladicté ville, pour rapointier et refaire l'orloge d'icelle ville qui estoit fort usée, a

esté payé pour despens d'ouvriers à ce cognoissans, la somme de 18 lb. (C. gén. de 1524).

Robert de le Croix, maître horloger, était chargé de visiter l'horloge de l'hôpital Notre-Dame, et recevait une pension de 15 sols. (C. de l'hôp. N.-D. en 1531 et an. suiv.).

DE LE PLANQUE (*Jehan*). — A Jehan de le Planque, fèvre, pour son salaire de avoir rappareillié les pentures, flérures et une petite treille servans audit huis de le porte Fiérain, 9 s. (C. d'ouv. de 1413).

DE MORLYES (*Philippe*), doyen des fèvres, acquit la bourgeoisie en 1616.

DE PREELE (*Jehan*). — Jehan li fuis Jehan de Preele, li fèvre de Moreauporte, fut reçu bourgeois en 1280. (Reg. de la loi).

DE PUILLE (*Huart*). — A Huart de Puille, pour son salaire de avoir fait et ordonné pentures de fer pour ledit tavelet (à prêter serment) et ung piet faisant estapliel à manière d'arcques, ouquel ouvrage a convenu grant cop de l'image bien menuement ouvré, 10 s. (C. d'ouv. de 1413).

A Huart de Puille, pour sa paine et desserte de avoir refait le batiel de le cloque du Wignerou du Belfroy, qui estoit brisiés, et ycelui batiel remis et rependu à ladite cloche, 20 s. (C. d'ouv. de 1414).

A Huart de Puille, fèvre, pour avoir fait, ordonné et saudé dix neuf petis canonchiaux portatifs, qui sont mis en garnison en l'artillerie de laditte ville, 27 lb. 12 s. 9 d. (Ibid.).

A Huart de Puille, fèvre, pour ung grand candeler de fier servant à tenir ung chierge en le capelle de le halle d'icelle ville, 15 s. (C. d'ouv. de 1420).

A Huart de Puille, fèvre, pour ung candeler de fier à quatre piés et deux busètes, pour servir à escripre de nuit en le halle, 5 s. (Ibid.).

DE ROMBIE (*Jean*). — A Jehan de Rombie, fèvre, pour douze caines servans à lever les feniestres de le maison de le bretesque où les cambgeurs doivent seoir, 17 s. 9 d. (C. d'ouv. de 1422).

D'IPRE (*Biernart*), li fèvre, neveut (petit-fils) d'Anniés, femme de Jehan Cadot, reçoit un don de ladite Anniés, en 1299, le nuit de l'an.

DU BRÆCQ (*Jaquemart*). — A Jaquemart du Bræcq, fèvre, pour avoir refait et remis à point les flérures de le grant blanche de le halle, 15 s. (C. d'ouv. de 1412).

A Jaquemart du Bræcq, fèvre, pour son salaire d'avoir rappareillié et remis à point les flérures du Wignerou et tout ce qui servoit et appartenoit à le rependre, 30 s. (Ibid.).

A Jaquemart du Brœcq, fèvre, pour son salaire de avoir fait et livré les deux cassis de fer qui sont mis et assis derrière les voireières de le halle des jurés, pour la garde d'icelles voireières, 4 lb. 10 s. 5 d. (Ibid.).

Jaquemart du Brœcq mourut vers la fin de 1412, les paiements de mai 1413 s'étant faits à ses exécuteurs testamentaires.

Du COULOMBIER (*Jehan*), horloger, acquit la bourgeoisie pour 34 s. fl. en 1611.

A Jehan du Coulembier, orlogeur, pour avoir rapointé le marteau de la demie heure de l'orloge Saint-Brixé, 8 lb. (C. d'ouv. de 1585).

A maistre Jehan du Coulembier, orlogeur, pour avoir fait plusieurs ouvraiges et réparations à l'orloge du clocher de l'église Saint-Brixé, 144 lb. (C. gén. de 1586).

A maistre Jehan du Coulembier, orlogeur, pour une année de gaiges et pension d'avoir prins regard tant à l'orloge du Belfroit comme de Saint-Brixé, pour la conduite d'icelles, escheue le vij de may, 24 lb. (C. gén. de 1593 et suiv.).

A maistre Jehan du Coulembier, orlogeur, pour avoir racoustré la ballance de l'eschoppe du marché au fillet, 20 s.; — item, pour avoir aussy racoustré deux petites ballanches à la halle des eschevins, 20 s.; — et pour avoir fait à l'orloge du Belfroit quarante nottes, et racoustré plusieurs vièses, ensamble pour avoir refaict le ressort de l'orloge de Saint-Brixé, 12 lb.; somme 14 lb. (C. d'ouv. de 1594).

Maitre Jean du Coulembier, *facteur d'orloge*, fut employé avec son fils, en 1599, à nettoyer l'horloge du Befroi; il était payé à raison de 7 liv. fl. par jour. (C. d'ouv. de 1599).

A Jehan du Coulembier, pour avoir refaict le gros marteau de l'horloge de Saint-Brixé, 6 lb. (C. d'ouv. de 1604).

A maistre Jean du Coulembier, horlogeur, pour avoir refait le grand resort servant au gros marteau de l'horloge du Belfroid, 80 lb. (C. d'ouv. de 1620).

A maistre Jean du Coulembier, orlogeur, pour avoir livré à l'orloge Saint-Jacques cinq douzaines de nottes, 30 lb. (C. d'ouv. de 1635).

Du COULOMBIER (*Michel*), horloger à Tournai, traite, le 25 avril 1603, avec les magistrats d'Ath, pour les réparations à faire à l'horloge de leur Befroi. (Ann. du Cercle arch. de Mons, t. VII, p. 108).

Le 2 août 1624 fut empris le testament conjonctif du Michel du Coulembier, horloger, et d'Anne Hostkins, sa femme. Celle-ci devenue veuve testa de nouveau en 1628.

DU MOLLIN (*Gillart*). — A Gillart du Mollin, fèvre, pour deux cambres de canon à lui achetées pour servir à deux des canons de la ville qui n'avoient point de cambres, 51 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1452).

DU RIEU (*Thomas*). — A Thomas du Rieu, orlogeur, pour ses peines et sallaies d'avoir, dès auparavant que il fut receu aux gaiges de ladite ville, par chacun jour esté occupé à l'orloge de ladite ville durant que le maistre ouvrier y besongnoit, par l'es-passe de viij à ix mois, 33 lb. (C. gén. de 1546).

A Thomas du Rieu, commis à la conduicte de l'orloge du Belfroy, pour les gaiges à luy ordonnés au terme d'un an fini le xxij^e de mars, 100 lb. (C. gén. de 1550 et suiv.).

A maistre Thomas du Rieu, conducteur de l'orloge du Belfroit de cestedite ville, à l'advancement d'ung manteau, en récompense de pluseurs debvoirs par luy faicts à descouvrir aulcunes faultes qui se retrouvoient audit orloge causant quelcques fois retardement et aultres fois le trop d'advancement au heures, à quoy il auroit donné aulcunement ordre et remède, 24 lb. (C. gén. de 1574).

A Thomas du Rieu, conducteur de l'orloge du Belfroit de ceste ville, pour les sallaies à luy ordonnés d'avoir painct à l'huile, pour garrandir les ferrailles et ligatures des appeaulx dudit orloge, et livré les estoffes pour ce faire, 40 lb. (C. gén. de 1579).

FAURÉ (*Isaac*). — A Isaac Fauré, maistre ouvrier d'orloges, pour la réparation de l'orloge Saint-Jacques, 200 flor. (C. gén. de 1680).

A Isaac Fauré, maistre horlogeur, pour avoir racomodé l'horloge du Belfroid, 240 flor. (C. gén. de 1681).

INGLES (*Jehan*). — A Jehan Ingles, orlogeur, pour avoir renouvelé le clavyer de l'orloge de ceste ville au Belfroy, par ce que ledit clavyer estoit trop foëble pour la pesanteur des appeaulx, 37 lb. 2 s. (C. d'ouv. de 1550).

INGLES (*Pierre*). — A maistre Pierre Ingles, orlogeur, pour avoir ouvré à le cloche des ouvriers de ceste ville, et le fait sonner au pied pour la commodité, 12 lb. (C. d'ouv. de 1548).

JORGE (*Jehan*). — A Jehan Jorge, fèvre, pour avoir rebouly, requierquié et resaudé de noef le batteau de le cloque du Wigner-on du Bieffroy de la ville, qui estoit cheu et rompu, 14 s. (C. d'ouv. de 1448).

A Jehan Jorge, siérurier, pour son salaire d'avoir fait, emprès l'autel du Sépulture à Saint-Brixe, ung capitiel de fier pour pendre une petite cloquette pour sonner à la lévation du corps

Nostre-Seigneur des messes qui se dient audit autel, 52 s. 11 d. (C. d'exéc. test. de Jacques d'Aubermont, 1451).

LALOE (*Ambroise*), fils d'Etienne. — A filz maistre Estienne l'orlogeur, a esté baillyé, le jour du blancq jœdy, à cause qu'il avoit ouvré aux appeaulx pour les faire sonner pour les Pasques 14 s. (C. d'ouv. de 1538).

A Ambroise Laloë, pour et en advancement d'une robe de parure comme les aultres orlogeurs, adfin qu'il soit plus enclin au service d'icelle ville, 4 lb. (C. gén. de 1541).

A Ambroise Laloë, orlogeur, pour son salaire de avoir fait vingt noef nottes mises au registre de l'orloge de ceste ville, pour sonner les touches des appeaulx, 63 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1542).

A Ambroise Laloë, orlogeur, pour avoir fait ung tour à remonter le plomb du registre de l'orloge du Belfroy, 48 s. (C. d'ouv. de 1533).

LALOË (*Etienne*). — A maistre Etienne Laloë, faiseur de l'orloge du Belfroy de ceste ville, sur et en tant moings du pris de la fachon dudit orloge, 9 lb. (C. d'ouv. de 1535).

A maistre Etienne Laloë, orlogeur, pour le aidier et secourir à vivre en sa grande nécessité de maladie, 60 s. (C. d'ouv. de 1536).

A maistre Estienne Laloë, orloger, qui lui a esté accordé par carité et en aulmone pour le aydier à vivre et subsister, 40 s. (C. gén. de 1537).

Audit maistre Estienne Laloë, suyvant sa requeste, pour faire une forge à ses despens au lieu où il demeure, a esté payé en advancement dudit ouvraige, 40 s. (Ibid.).

LAMBERT (*Pierre*). — A Piètre Lambert, fèvre, pour avoir reforgié et requierquié de fer ung grant batel à présent mis et pendu au Timbre du Belfroy, pour servir à sonner à l'escargaitte dudit Belfroy quand il voit gens de cheval venir en ladite ville, pour le bien et sceureté d'icelle, 4 lb. 11 s. (C. d'ouv. de 1487).

LAMPOT (*Bétremlieu*), serrurier, condamné à 10 lb. et un pélerinage à Rouen, pour coups à son propriétaire, qui lui réclamait son loyer, le 12 septembre 1397. (Reg. de la loi).

Berthemieu Lampot, fèvre, 10 lb., Saint-Gille et ne pora ravoit (le ville), pour oultrageuses et déshonourables parolles par lui dites contre l'onneur de Jehane Haille, femme Jaquemart de Gand, fèvre, qui est trouvée preudefemme, de bonne renommée; et sy sera tenu de faire un voyage de Vendosme ou profit de laditte Jehanne Haille, pour son intérêt d'icelles oultrageuses parolles. Fait le 19 de septembre 1402. (Ibid.).

Bétremieu Lampot, fèvre, travailla aux ouvrages de ferronnerie du Pont-à-l'Arc. (C. d'ouv. de 1405).

A Bertremieu Lampot, fèvre, pour avoir fait et livré les férures et pentures des huys des bailles du Belfroy, et les férures qui sont desseure icelles bailles, 105 s. 4 d. (C. d'ouv. de 1406).

A lui, pour avoir fait, à chacun des deux huys d'icelles bailles deux doubles serures ouvrans par dedens et par dehors, 25 s. (Ibid.).

A Bettremieu Lampot, fèvre, pour avoir fait et livré les toreillons qui portent ledit pont (de la porte Saint-Martin) et les plommas sur quoy ledit pont tourne, 104 s. 4 den. (C. d'ouv. de 1409).

Il dût mourir en 1437, car, à partir de cette année, il cesse de figurer dans les comptes de la ville. Il avait été employé durant trente ans comme forgeron de la ville à 5 sols par jour.

LAMPOT (*Jehan*), fils du précédent, lui succéda comme fèvre de la ville jusqu'en 1464, qu'il fut remplacé par Gossart Plonc de Roy.

Le 8 octobre 1448, les Consaulx louent pour six ans à Jehan Lampot, fèvre, une maison sous la porte Sainte-Catherine, *attendu qu'il est ouvrier bien expert et habille au fait de sondit mestier, et bien diligent.* (Reg. des Consaulx).

LEFÈVRE (*Jehan*). — A Jehan Lefèvre, faiseur d'orloges, pour avoir fait une clef servant au buffet de messieurs les Six, au lieu d'une autre qu'ils avoient perdue, 3 s. (C. d'ouv. de 1421).

LEGIER (*Antoine*). — A Anthoine Légier, fèvre d'icelle ville, outre et pardessus le marchié fait avec lui par l'ordonnance de messieurs les Consaulx ou de leurs commis, touchant la barrière de fer estant à le porte Coquerel nouvellement refaite, mis en œuvre et employé grant nombre de fer et de labour, dont il maintenoit lui estre deu par ladite ville grant somme de deniers, 60 lb. (C. gén. de 1498).

LE MAIRE (*Simon*). A Simon le Maire, orlogeur, sur la requeste par luy faicte auxdits seigneurs commissaires adfin d'avoir quelque sallaire pour avoir, par l'espasse d'un an, battelé et faict pluseurs chansons sur les cloces du Belfroy, a esté payé 6 lb. (C. gén. de 1549).

A Simon le Maire, batteleur et meneur d'orloge, pour sa peine et sallaire d'avoir battelé et joué chanchons honnestes sur les cloches du Belfroy de ladite ville, par pluseurs et diverses journées, luy a esté donné sur la requeste par luy faicte, 4 lb. (Ibid.).

A Simon le Maire, conducteur de l'orloge de Saint Brixie, pour

une année de ses gaiges finie le iiiij^e de décembre, 24 lb. (C. gén. de 1550 et suiv.).

LIÉPIN (*Clays*). — A Clays Liépin, orlogeur de ladite ville, pour avoir mis jus par pièces l'oreloge du Belfroy de ladite ville, nettyé et remis à point pluseurs desdites pièces tant des roes que de la frumeture d'icelle et les verges du mouvement du quadran de ladite oreloge, reffait les verges des quatre marteaulx d'icelle oreloge, reffait aussy les deux manivelles à monter le ploncq, et avecq ce fait et mis deux pièces à ladite oreloge, dont il estoit nécessaire, 30 lb. (C. d'ouv. de 1505).

LOSET (*Jakèmes*), fèvre, fournit *siérures et aultres férailles* à l'hôpital Saint-Jacques. (C. de l'hôp. Saint-Jacques, 1390).

A Jakèmes Loset, fèvre, pour avoir piécha fait deux clefs au coffre où on met le seel aux causes, 2 s. 6 d. (C. d'ouv. de 1400).

NOISIER (*Jaquemart*). — Dimence, v^e jour de novembre l'an iiiij^{xx} et vi (1486). Jaquemart Noisier, fèvre et orlogeur, a confessé devoir à Jaquemart Fourdin la somme de une livre de gros, à cause de la vente et délivrance d'une englume; se l'a promis paier à le saint Jehan Baptiste prochainement venant; et à ce s'est obligé en corps et biens et sur cinq sols de paine. (Journ. des pr. et j.).

Jacques Noisier, horloger, recevait en 1506 et année suivantes, 15 sols pour l'entretien de l'horloge de l'hôpital Notre-Dame. (C. dudit hôp.).

PIPPART (*Ambroise*), qualifié *maistre febvre*, figure dans les comptes de la ville à partir de 1584.

A maistre Ambroise Pipart, fèvre, pour avoir racoustré un coing servant à seeller les draps, 21 s. : — item, pour la pompe de plomb nouvellement mise et assize à la maison du moulin à fouler, a esté fait et livré ung cassy de fer de noef piedz de long avecq ung neu au debout, et une verghe de fer de cinq piedz et l'avoir accommodé dessus les seaux d'icelle pompe avec une cheville, clef et huit clous à rondes testes, 11 lb. (C. de la draperie, 1594).

A Ambroise Pipart, serrurier de ceste ville, pour avoir fait et livré deux paires de grands fers servans à seeller draps, 6 lb., 10 s. (Ibid.).

A maistre Ambroise Pippart, febvre et serrurier de ceste ville, pour avoir fait quatre molles bendes de xij pieds pour servir aux histoires qu'on prépare pour recevoir les Altèzes Sérénissimes, à vj s. le pied, payé 72 s.; — et pour avoir fait une pièce de fer de quatre piedz de long avecq une platinne de trois doubles barreaux pour tourner une pièce de bois au dessoubz d'un lion,

pour l'effect susdit, payé 4 lb.. Ensemble 7 lb., 12 s. (C. du feu de joie de 1600).

A maistre Ambroise Pippart, febvre et serrurier, pour avoir faict ung havet à talon pour pendre ung bénitoi dedens la chapelle des infectéz, 10 s. (C. des infectés, 1618).

PLONCDEROY (*Gossart*), fèvre, fournit à la ville en 1470, des canons, couleuvrines, serpentines, etc.

Gossart Ploncderoy, fèvre, achète une maison en la rue Merdenchon, le 23 juin 1466. — Il avait épousé la fille de Salmon de Mannières et de Marguerite Lecoq.

A Gossart Plonc de Roy, fèvre et orlogeur de la ville, pour avoir remis à point l'orloge du Belfroy d'icelle ville, 14 lb. (C. d'ouv. de 1461).

A Gossart Plonc de Roy, fèvre et orlogeur de ladite ville, pour sa paine, estoffe et fachon d'avoir refait et ressaudet le martiel de l'orloge du Belfroy de ceste ville, 15 s. (Ibid.).

A Gossart Plonc de Roy, pour avoir refait l'orloge du Belfroy, comme nécessité estoit, est assavoir : deux grandes roes noefves et les deux croisures ; — item, deux tourtes servans auxdites roes ; — item, refait les frumures d'aulture sens et une noefve fourcque pour le rœ de le frumure ; — item, mis jus le maistre rœ de le sonnerie, et refait les levées toutes noefves, et rapointié pluseurs pièches servans à ladite orloge et aux apeaulx, 21 lb. (C. d'ouv. de 1462).

A Gossart Plonc de Roy, orlogeur, pour sa pension de visiter l'orloge dudit hôpital, 15 s. (C. de l'hôp. N.-D., 1463 et suiv.).

A Gossart Ploncderoy, fèvre, pour avoir fait ung chiel qui a esté porté au deseure du Roy, nostre sire, à sa première venue et entrée en ceste ville, huit loyeurs et seize petites quevilles et les carnières servans à bastons, 27 s. (C. d'ouv. de 1463).

A Gossart Plonc de Roy, fèvre, pour le comble et cappitel de fer desur le ront et machonnerie du puch Waignon, qu'il a fait, qui est ung grant et sumptueux ouvraige, estoffé de rosettes et fleurs de lys, pesant huit cens quatrevingt et quatorze liv. 52 lb. 3 s. (C. d'ouv. de 1470).

A Gossart Ploncderoy, pour avoir refait et revissié de noef le pluspart des membres et parties principalles de l'orloge de ladite ville estant au Belfroy d'icelle, et icellui réparé et remis en point et estat, ainsi que grand besoing estoit, par ce que tous lesdits membres estoient viéz et uséz et comme pouris et démolis, tellement que ledit orloge ne se pooit bonnement conduire ne justement sonner les heures par jour ne par nuit, 140 lb. (C. gén. de 1475).

A Gossart Plonc de Roy, fèvre de la ville, pour ung casich de fier, estoffé de pluseurs membres, ouquel on a assis une table de laiton sur laquelle on a paint et fait le dessusdit gadran ordonné estre assis au Belfroy, 41 lb. 7 s. (C. d'ouv. de 1476).

A Gossart Plonderoy, fèvre, sur et en tant moins du pris que a monté l'achat à lui fait par les chiefz et depputéz des Consaulx de ung engin à poudre appellé mortier, et cincq carios à deux rœz chargiez chacun de trois petites serpentines de fer qui sont mises en la provision et garnison de la ville pour la fortification et deffence d'icelle, 70 lb. (C. gén. de 1477).

Gossart Plonc de Roy mourut sans doute en 1483; car à partir de cette année, il cesse de travailler pour la ville et est remplacé par Antoine Légier, fèvre, qui mourut en 1499.

PLONDEROY (*Thiéry*). — A maistre Thiéry Plonderoy, fèvre, pour avoir vendu et livré ung marteau d'achier servant à ung tailleur de pierres, pesant 9 lb. payé 15 s. 9 d. (C. des fortifications, 1517).

PONT DE ROY (*Gilles*). — A maistre Gilles Pont de Roy, pour avoir rallongé et requierqué le batiel de ladite cloque du Disner, 35 s. (C. d'ouv. de 1431).

POURCHIAUS (*Jehan*). — *Al nom dou Père, dou Fil et dou Saint Espri, Amen. Sacent tous cil ki cest escrit véront et oront que jou, Jehans Pourchiaux, c'on dist de Lameng, févres, haities dou cuer, flueves dou cors, fach et ordonne men testament, etc. Il lègue au clokier Saint-Nichaise, 20 s., et au bénitoir, 12 d. Il donne 10 sols pour rallumer devant Notre-Dame de Lamain, l'an de grasse M.CCC et XXII, le lundi devant le jour Saint Luch en octobre.*

STELLART (*Piettre*), faiseur de païelles de fier, natif de Tret en Allemagne, a accaté sa bourgeoisie pour 20 s. t., et en fait le serment en tel cas introduit. Fait le 25 octobre 1451. (Reg. de la loi).

VAILLANT (*Jehan*). — De la requeste Jehan Vaillant, marissal, pour avoir grace de faire ung traveil à ferrer chevaux devant se maison sur le rejet. — Les chiefz et commis aux hiretaiges yront sur le lieu véir que c'est. (Reg. des Consaulx, 2 juillet 1454).

VAN GAMEGHEM (*Josse*), serrurier, achète une maison en la rue du Chaingle, le 10 avril 1458.

VAN SQUELLE (*Olivier*), ferronnier, et Marie Perceval, sa femme, habitaient en la grande rue Saint-Jacques. 29 mars 1511.

WILLON (*Colart*), siérurier, achète une maison en la rue As Pois, le 15 novembre 1432.

ERRATA ET ADDENDA.

Page 9. Depuis que ces pages sont écrites la façade romane de la rue des Carliers est perdue pour l'archéologie ; elle a disparu sous un déplorable crépi.

Page 20, deuxième ligne : au lieu de *carriers*, lisez *carrières*.

Page 30. Nous consignons ici quelques données intéressantes que nous avons extraites du registre des consaux trop tard pour pouvoir les utiliser dans notre texte. Il en résulte que les Augustins achevaient leur église en 1431, que les Croisiers agrandissaient la leur en 1454, qu'on élevait en 1455 une chapelle aux Froides-Parois qu'on reconstruisait en 1456 l'église de Ramegnies, et qu'on restaurait dans la même année le clocher de Saint-Nicolas, pour y pendre de nouvelles cloches (V. p. 326). Enfin notons qu'Antoine Marchet, maître maçon de la Ville, devint celui du Chapitre en 1435.

27 mars 1431. — Les Frères-Mineurs demandent des chênes pour la réparation de leur cloître. On leur accorde 20 chevrons de chêne.

3 juillet 1431. — Les Augustins obtiennent 4 chênes pour achever les charpentes de leur église.

27 mai 1432. — On décide de faire refaire la Croix-au-Bruille ; mais on demande aux paroissiens quelle aide ils veulent accorder.

1^{er} mars 1435. — Maître Antoine Marchet, maçon de la ville, est autorisé à exercer cumulativement les fonctions de maçon du Chapitre.

26 janvier 1452. — De la requeste des curés, paroschiens de Sainte-Catherine pour avoir grâce de faire deux gaines au mur de ladite église à l'endroit de la verrière de la cappelle d'icelle Sainte, l'un de cinq piés de large et l'autre de quatre piés, haboutans sur le reget de la ville. — Accordé.

14 janvier 1453. — Maître Antoine Marchet est chargé, moyennant 263 lb. t., de la reconstruction des *folles* du Beffroi.

2 juillet 1454. — De la requête des Frères Croisiers signifians que à lundi prochain on mettera le première pierre du ragrangement qu'il font faire à leur église, requérans pour ledit ouvrage avoir aucune ayde. — Les chiefz sont rechargiés d'aller à le journée et y faire aucune gratuité s'ils voyent qu'il appartiengne.

31 octobre 1454. — Travaux au palais épiscopal.

18 mars 1455. — De la requête des poures ladres des Froides Parois, pour avoir ayde à la ville pour parpayer le nouvelle capelle qu'ils ont fait faire en le mananderie. — Accordé 10 lb. t.

13 janvier 1456. — De la requête des pryeur et religieux des Croisiéz povoir avoir retail dedans terre pour les fondations de l'ouvraige de leur église. — Accordé.

11 mai 1456. — De la requête de ceux de Rumegnies affin d'avoir 4 ou 5 quesnes pour referre leur église. — Accordé 4 quesnes.

28 mai 1456. — Des gliseurs de le paroische Saint-Nicolay du Bruille qui requièrent avoir 5 ou 6 quesnes pour employer en le réfexion du cloquier de l'église de ladite paroische, ouquel on pendra de nouvelles cloques. — Accordé quatre quesnes.

Page 42, septième ligne, au lieu de : *ou charpentés*, lisez *en charpente*.

Page 58, dernière ligne, au lieu de : *Uimberghe*, lisez *Wimberghe*.

Page 126. A côté de la tombe trapézoïdale de Mullem, il faut citer la tombe romane, également en forme de trapèze, de Saint-Guidon, que l'on voit encore dans la crypte d'Anderlecht et que reproduit M. E. Reusens (1). Nous avons eu l'occasion de l'examiner depuis que ces lignes sont écrites, et nous avons constaté qu'elle est faite d'une pierre qui offre tous les caractères de celle de Tournai.

Page 130. Le musée de Lille possède une dalle gravée en pierre bleue, contenant les effigies de Maître Pierre Joris († 1401) et de son épouse Jehenne de Somerghem ; cette dalle a été trouvée lors des fouilles faites pour la fondation des écoles académiques, sur l'emplacement de l'église de Saint-Pierre.

(1) V. *Eléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 11.

Le même musée garde trois bas-reliefs funéraires en pierre de Tournai. Dans l'un, des époux sous l'égide de leurs patrons, sont agenouillés devant la sainte Trinité; ce sont Engherand de Wisquette († 1440) et Jehanne Denisse, sa femme († 1420), et sa seconde épouse Jehenne de le Haye († 1481); il provient de Saint-Maurice. Un second qui offre la même iconographie, est dédié à la mémoire de Jehan Ployart († 1433) natif de Radinghem et de son épouse Jehanne Lieboucq († 1479); un troisième, du même genre, est dénué d'épigraphe.

(Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Osenfant).

Page 134. Un recueil manuscrit de monuments funéraires de la bibliothèque royale de Bruxelles, (n° 1518 du fond Goethals), contient les dessins des tombes de Jean de Bassevelde, de Walter de Hersele, de Jaquemart de Lensele, et des bâtards de Flandre Pieterkins et Robert; les cinq personnages y sont représentés par autant de figures de chevaliers tout armés, toutes semblables de facture et rendues, dans le manuscrit, comme des effigies en ronde bosse. Il y a lieu de croire que les personnages étaient en pierre, et les inscriptions, gravées dans des bandes de cuivre. Ce manuscrit indique les tombes en question comme ayant existé dans la crypte de Saint-Jean à Gand (crypte de la cathédrale).

Le même document contient le dessin de plusieurs autres tombes, tournaisiennes selon toute apparence. Telles étaient, à Sainte-Walburge d'Audenarde, les belles lames de Michel Van Quicquelberghe († 1453) et de sa femme Marguerite Van Wallem, tombe placée sous un vitrail donné par les défunts et offrant les images de leurs patrons; et celle de Jean Delvael († 1544) et de son épouse Marguerite T'Swulfs. Particularité remarquable, sous les effigies en grandeur naturelle de ces deux couples, figurent les enfants des défunts.

Citons encore la lame de Jean Van der Heck (XV^e siècle) à Schelebeke (V. Ibid.), et à Gavre, une pierre tout à fait semblable à celle du sire de Boubaix que nous reproduisons p. 138, et dédiée à Goessen Van Varick († 1536) et à son épouse.

Notons encore au musée archéologique d'Ypres, la tombe de Jehan Hazeborn, portant en gravure une effigie de chevalier aux 2/3 de grandeur naturelle (XV^e siècle), et à l'hospice Belle de la même ville, trois autres tombes gravées en pierre de Tournai, avec figure en grandeur de nature.

Page 149. Le musée archéologique d'Ypres conserve un bas-relief obituaire en pierre de Tournai, qui offre avec celui de Jean

du Bos et de Catherine Bernard une telle analogie de facture, qu'il est difficile de ne pas l'attribuer au même maître. Malgré les déplorables mutilations qu'il a essuyé, probablement de la part des iconoclastes, il témoigne encore du talent hors ligne de son auteur; nous n'en avons pu lire l'inscription en grande partie détruite. Les défunts y figurent agenouillés devant l'image de la sainte Trinité; derrière le groupe des trois personnes divines, est tendu un drap d'honneur, gracieusement soutenu par des anges, comme dans le bas-relief de Jean du Bos à Tournai et comme dans celui d'Antoing que nous avons reproduit page 158.

Page 180. Parmi les rares statues gothiques conservées à Tournai, nous devons citer une belle madone taillée dans le chêne, à demi grandeur de nature, paraissant dater du XV^e siècle, que possède notre confrère M. l'abbé Puissant, et qui vient d'être trouvée dans une paroisse voisine de la ville.

Page 248. En 1450 l'abbesse du Saulchoir faisait refaire les stalles de son église, et demandait pour cela à la Ville « deux des quesnes qui sont aux Engiens. »

(*Reg. des Consaux*).

Page 249 et suivantes. Il y a lieu de citer, comme stalles datées de la renaissance, celle de Gaurain (1589) et d'Herquegies (1590).

Page 251. *Simon Brébant*, escrivier, travaille en 1534 à la clôture de la chapelle de N.-D. d'Alsemberg à Saint-Piat.

Page 270. Ajoutez : *Thierry de Villers*, maître escrivier, cité de 1702 à 1707 dans les comptes de l'église Saint-Piat.

Page 295, vingt et unième ligne. Au lieu de *Sainte-Gertrude* à Louvain, lisez *Saint-Jacques*.

On y conserve une ancienne cuve baptismale, servant actuellement de bénitier, qui fut coulée en 1467 par Guillaume Lefebvre.

Page 299. L'église de Saint-Marc à Venise possède un lutrin en cuivre que Mgr Barbier de Montault considère comme une œuvre de dinanderie flamande (1). Les ateliers de Tournai auraient au moins autant que d'autres le droit de le revendiquer.

(1) V. *Revue de l'art chrétien*, 1887, p. 341.

Nous avons omis de mentionner le lutrin et les fons baptismaux en cuivre de l'église d'Ellezelles.

Page 326. Les trois cloches qui furent fondues pour l'église de la Madeleine en 1441 le furent à Tournai. En effet nous lisons dans le registre des Consaux de 1442, qu'on accorda aux égliseurs de la Madeleine, une tente pour abriter les cloches pendant qu'on les fondait près de Saint-Martin.

Page 330. En 1570, maître Thomas Chevalier, fondeur de cloches, fournit une nouvelle cloche à l'église Saint-Piat.

Page 352. *Daniel Van Horque* était fils d'un fondeur du même nom, qui était mort en 1537. En effet, les comptes de l'église de Saint-Piat le citent comme travaillant en cette année à l'église; et dans le même compte on lit que cette année « le fils de feu Daniau Van Horque recure le candélabre de Notre-Dame. » *Guillaume Van Horque* est cité dans les comptes de la même église en 1570.

Page 354. *François Legrand*, fondeur, refait en 1537 une *chanlepleure* de cuivre pour l'église de Saint-Piat; en 1579 il fournit des *enseignes* de cuivre.

Page 359. Ajoutez aux chaudronniers, *Nicolas Boutry*, qui, en 1652, répare une des branches de la lampe du chœur de Saint-Brice.

Page 366. Ajoutez *Pierre de Ridder* employé à l'église Saint-Piat en 1708.



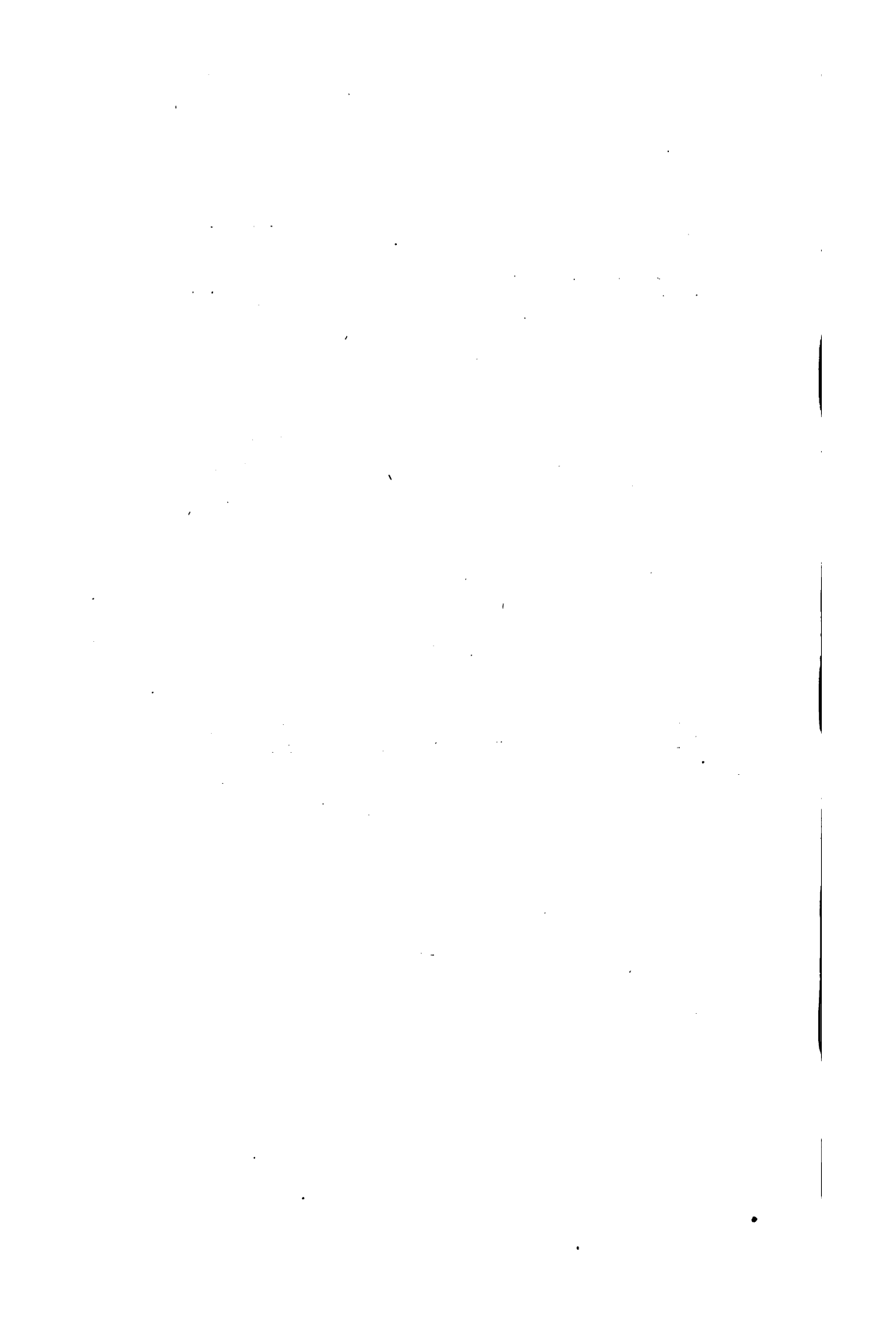


TABLE DES MATIÈRES.

Introduction.	v
-----------------------	---

CHAPITRE I.

LES ARCHITECTES, LES MAÇONS ET LES TAILLEURS DE PIERRES.

I. Epoque romane	1
II. Transition et époque gothique	12
III. Epoque de la Renaissance	38
IV. De quelques édifices disparus	51
V. Les tailleurs de pierres.	60
Annexes	65

CHAPITRE II.

LES SCULPTEURS.

I. Les ivoiriers	81
II. La sculpture monumentale	85
III. Les statues funéraires couchées	101
IV. Les tombes gravées.	125
V. Les bas reliefs votifs	144
VI. Jubés et retables d'autels	163
VII. Statues, groupes sculptés, etc	180
VIII. La Renaissance	194
IX. XVII ^e et XVIII ^e siècles	209
Annexes	213

CHAPITRE III.

LES ESCRINIERS.

Les escriniers	240
Annexes	264

CHAPITRE IV.

LES FONDEURS, BATTEURS ET GRAVEURS DE CUIVRE.

I. Les ouvriers en cuivre du XIII ^e et du XIV ^e siècle	283
II. Les monuments	294
III. Les monuments (suite). — Les cuivres funéraires	313
IV. Les fondeurs de cloches	323
V. Les chaudronniers du XV ^e siècle	333
VI. Les fondeurs du XV ^e siècle	336
VII. Les fondeurs postérieurs au XV ^e siècle.	354
Annexes	358

CHAPITRE V.

LES FERRONNIERS.

Les ferronniers	383
Annexes	396

Errata et addenda	409
Table des matières	415

Am.

27.1
6

